OSTENDE

et le Littoral Belge



IV
3044
B.

BIBL. IV REG.
BRUX 03044 BELG
B

OSTENDE

ET LE LITTORAL BELGE



(*Palais Royal, Bruxelles.*)

LÉOPOLD Ier

CRÉATEUR DE LA CITÉ BALNÉAIRE D'OSTENDE



(*Photo A. Pottier, Ostende.*)

MONUMENT ÉLEVÉ PAR LA VILLE D'OSTENDE
A LA GLOIRE DE LÉOPOLD II

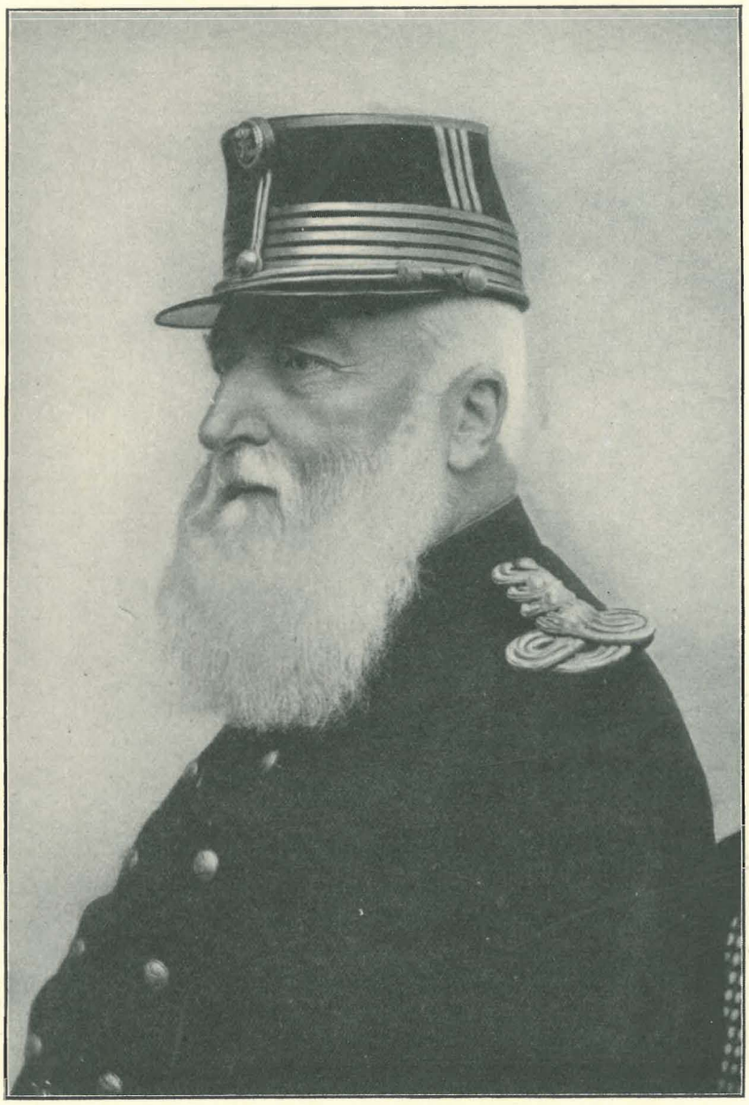

(*Photo Boute-Lonthie.*)

LÉOPOLD II

LE GRAND BIENFAITEUR DU LITTORAL BELGE

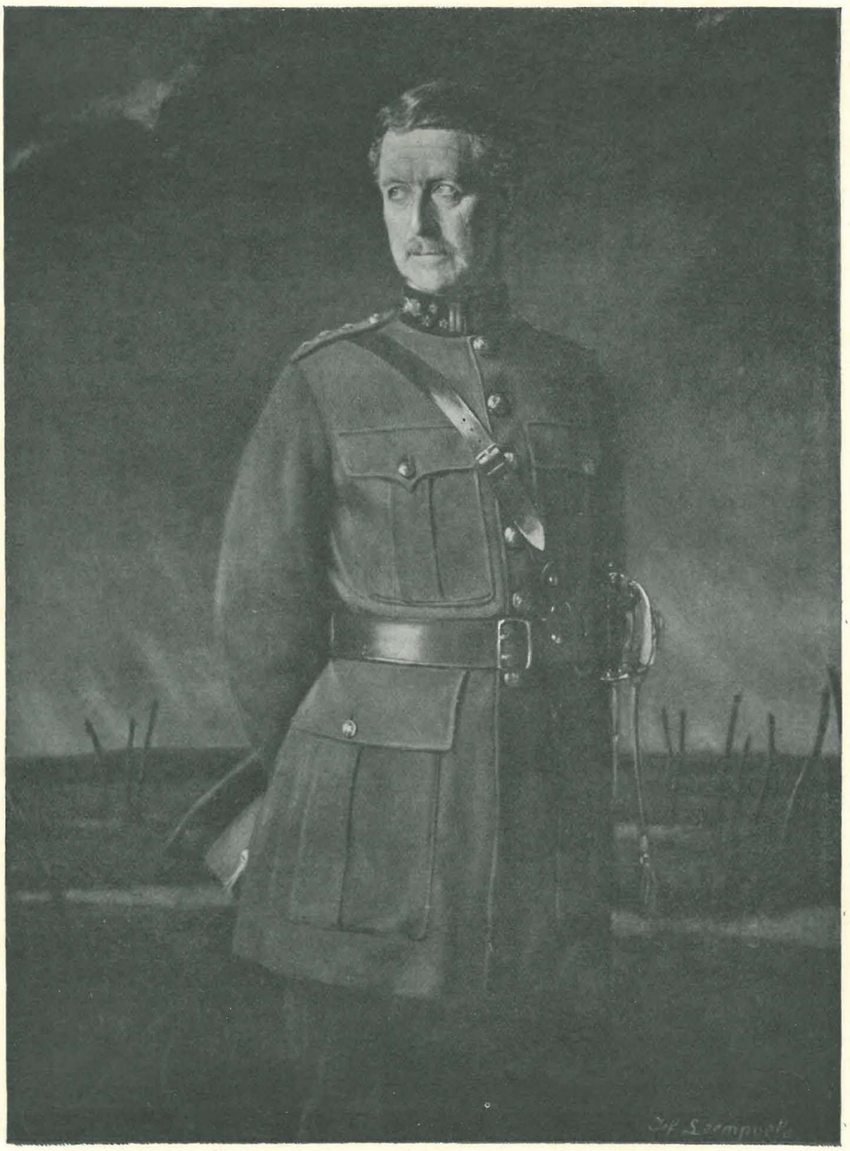

(Portrait par Jef Leempoels, reproduit avec l'autorisation de l'auteur.)

ALBERT Ier

OSTENDE

ET LE LITTORAL BELGE

Publication de la " Revue Belge
d'Importation et d'Exportation „

H. VANDEPUT, Directeur-Propriétaire
place Léopold-Wiener, 1, Boitsfort-Bruxelles

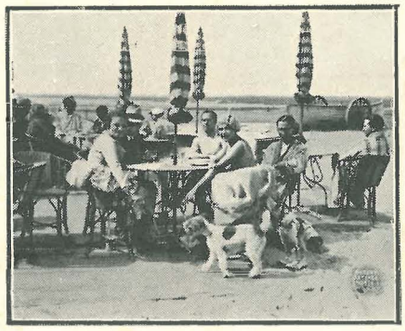

OSTENDE

Ostende-Extension (Mariakerke) — Westende-Bains.
Nieuport-Ville — Nieuport-Bains — Oostduinkerke — La Panne
Zeebrugge — Blankenberghe — Heyst-sur-Mer — Duinbergen
Knocke — Le Zoute — Albert-Plage

BIBLIOTHEQUE ROYALE DE BELGIQUE

Avant-Propos

de **M. Georges MARQUET,** ***Président de la Fédération Nationale de l'Hôtellerie Belge***
Député de l'arrondissement Furnes-Dixmude-Ostende

Nous venons de parcourir les épreuves des premières feuilles de l'ouvrage consacré par M. Henri Vandeput à Ostende et au littoral belge et nous devons féliciter l'auteur sans réserve. Son ouvrage vient à point et coïncide avec l'effort général fait par tout le littoral pour offrir au tourisme étranger, invité à venir nous visiter, une frontière maritime et des attractions qui ne peuvent que l'influencer favorablement.

En effet, *Ostende,* avec sa merveilleuse digue, son Kursaal, son hippodrome, sa plaine de jeux, son magnifique parc, son théâtre et la variété des attractions de toute nature qu'elle offre aux villégiateurs, mérite sans conteste le titre de Reine des Plages qui lui a été universellement concédé. La ville continue d'ailleurs son développement vers l'ouest : un nouveau quartier est en voie de création du côté de l'hippodrome.

Si nous passons en revue les travaux qui sont ou bien achevés ou bien en cours d'exécution, nous constatons qu'à *La Panne* il est question de mettre en valeur les terrains vers la frontière française et d'y créer une plage mondaine qui serait dotée d'un golf. Elle irait jusqu'au Parc national, projeté par le Touring Club, dans le but de conserver au moins quelques dunes à l'état sauvage.

Coxyde est en passe de se transformer radicalement, si l'on en juge par les importants travaux qui s'y exécutent et les constructions qui s'y érigent. On y construit, derrière le parc aux tennis, un Casino qui comprendra deux étages, avec de belles terrasses et abritera une salle de fêtes, bodega, dancing, salles de lecture, de billard, etc. L'architecture de la bâtisse est extrêmement coquette.

Anvers-Plage, sur le territoire de la commune de Saint-Idesbald, en est encore à son début, mais ne tardera pas à devenir un centre important de tourisme, accessible aux bourses modestes.

Nieuport se relève de sa longue léthargie. Un groupe vient de se constituer pour l'exploitation du *Grand Hôtel,* construit il y a moins de dix ans avec le plus grand luxe. N'oublions pas de parler aussi du Casino, d'une fort belle venue, qui, en attendant son achèvement, abritera un confortable cinéma. En même temps, 95 hectares seront lotis et peuplés de bungalows coquets. D'autre part, de l'autre côté du chenal, dans les dunes de Lombartzyde, on construit un très beau golf. Tout cela fait que Nieuport, qui est doté de trams électriques directs avec Ostende, va devenir, d'ici peu de temps, une des plages les plus actives du littoral, offrant aux voyageurs les plus difficiles et les plus exigeants tout le confort qu'ils peuvent attendre d'installations aussi modernes.

Le littoral ouest est d'ailleurs appelé à un bel avenir, car il possède des promenades magnifiques dans les dunes splendides et la clientèle estivale manifeste toujours le désir de pouvoir, de temps à autre, excursionner pour se délasser de la vue de la mer. Il sera possible bientôt de donner satisfaction au désir du tourisme en complétant la réfection des routes.

Il est à peine besoin de signaler les ravissantes stations balnéaires que sont *Westende* et *Middelkerke,* qui jouissent depuis de nombreuses années de la faveur des villégiateurs.

La côte Est n'est pas moins bien partagée au point de vue des extensions.

Le Coq, en ces derniers temps, a fait d'énormes progrès; cette station balnéaire est devenue l'une des plus select du littoral. Elle possède des hôtels et des villas d'un luxe du meilleur aloi et a l'avantage d'être dotée de bois et d'une abondante floraison.

Wenduyne marque aussi un sérieux mouvement de progression.

A *Blankenberghe,* le plan conçu sous le règne de M. Pauwels est en bonne voie de réalisation : un magnifique boulevard de ceinture partant du phare

pour aboutir au delà du Pier a été tracé. En même temps, tout le quartier du Pier a pris une extension formidable et un tas de nouvelles rues et de squares bordés de superbes villas ont été dessinés. D'autre part, il est question d'aménager complètement les dunes jusqu'à *Zeebrugge*.

Des chalets nouveaux se construisent dans les environs de *Heyst* qui, insensiblement, voit sa réputation d'antan reprendre force et vigueur. Elle ne manquera pas, dans un avenir prochain, de jouir de la belle vogue qu'elle a connue avant la guerre.

Duinbergen est une ravissante station familiale. Les cottages les mieux conçus et les plus variés s'y érigent annuellement sans le moindre arrêt.

Albert-Plage coupe heureusement le paysage entre Duinbergen et *Knocke-Le Zoute*, qui deviennent le centre le plus puissant de tout le littoral oriental. On y a prévu la création d'un nouveau golf au Zwyn, une plaine d'aviation, un bassin pour les yachts, une plage de luxe avec cabines en marbre et piscine, des promenades et un manège pour les cavaliers, une voie électrique jusqu'en Hollande, une monumentale poste centrale; plusieurs rues et avenues et un nombre incalculable de constructions nouvelles dont un Casino de plus de 25 millions de francs, de nouvelles installations d'hygiène... Il faut nécessairement en passer.

On voit par cette rapide esquisse que le littoral belge ne néglige aucun effort pour s'organiser et se mettre à la hauteur du progrès afin d'offrir au tourisme international, dont dépendent la prospérité du pays et l'achalandage vers les autres points du royaume, l'accueil le plus agréable et le plus cordial.

Nous laissons à l'auteur le soin de tirer de ces quelques lignes les conclusions que comporte son ouvrage si bien conçu et si parfaitement documenté.

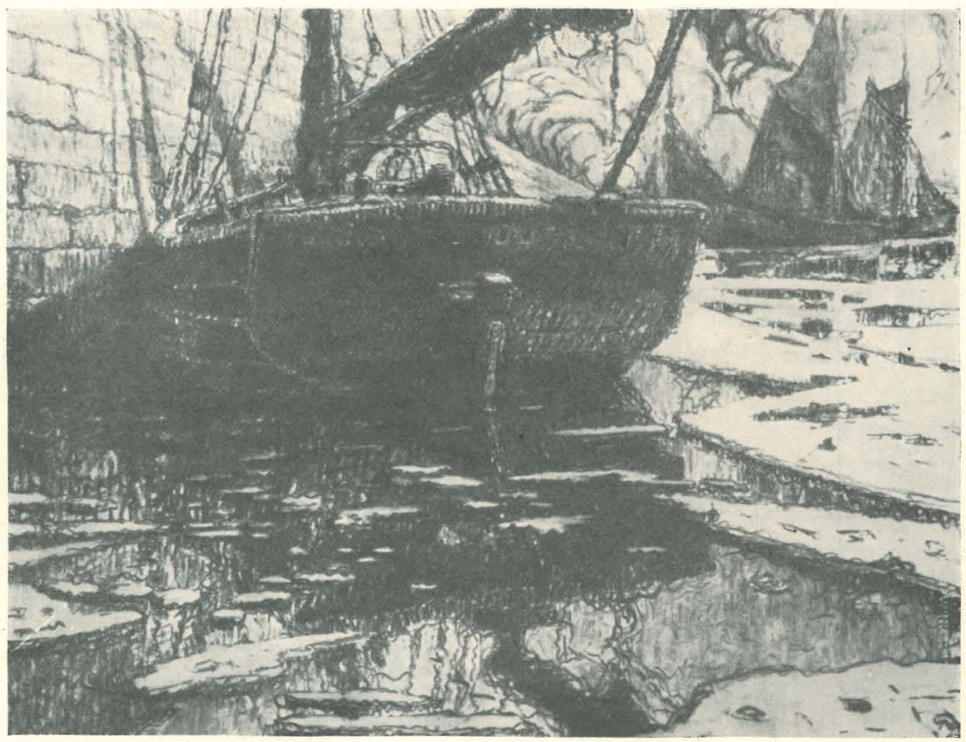

Jan DE CLERCK. — La Crique des Pêcheurs (aspect hivernal).

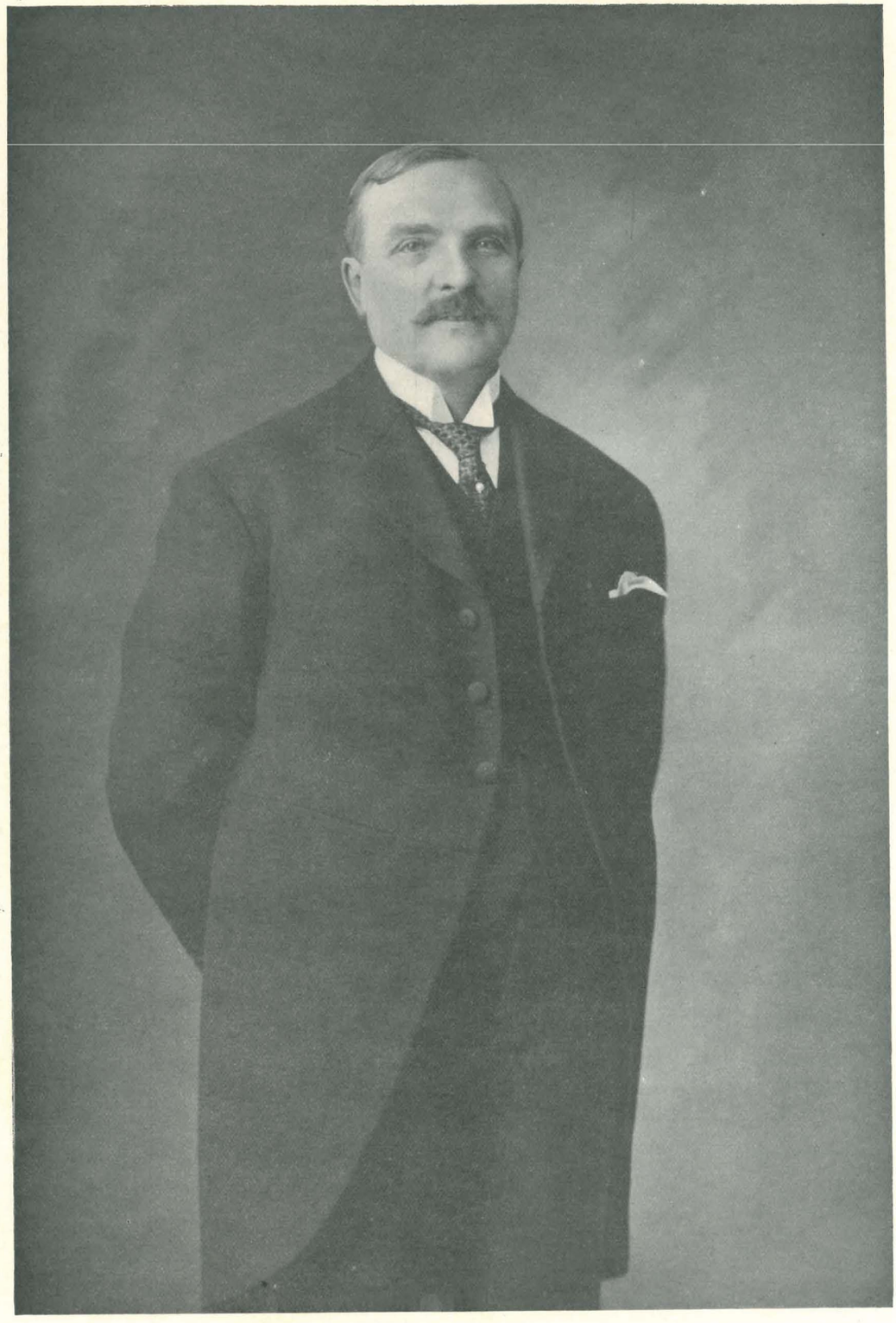

M. Georges MARQUET

Président de la Fédération Nationale de l'Hôtellerie Belge,
Député de l'arrondissement Furnes-Dixmude-Ostende.

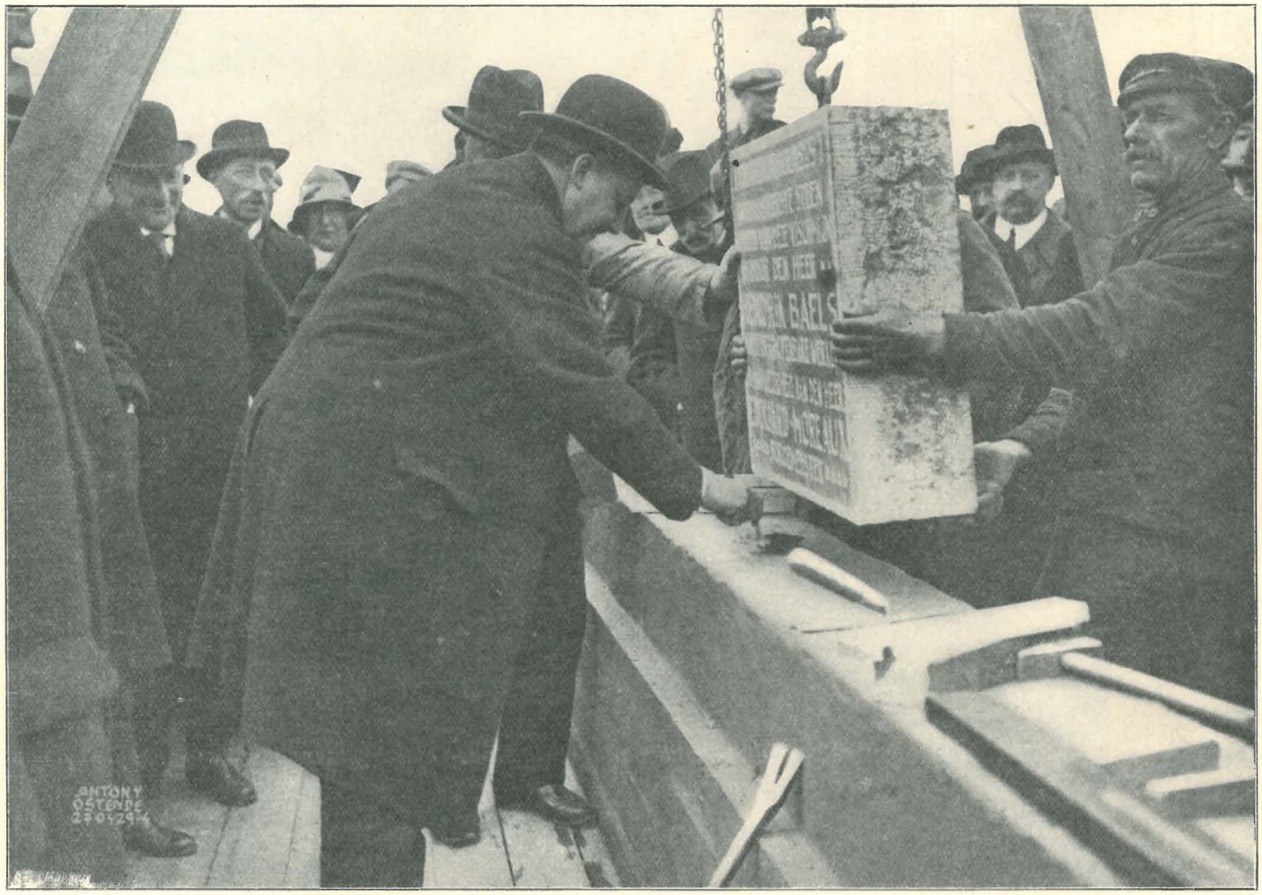

(Cliché appartenant à M. Camille Willems.)

Pose de la première pierre de la nouvelle minque d'Ostende, par M. Henry Baels, Ministre de l'Agriculture, Député de l'arrondissement Furnes-Dixmude-Ostende.

Avant-Propos

de **M. VROOME,** *Échevin des Finances de la ville d'Ostende*
Député de l'arrondissement Furnes-Dixmude-Ostende

Ostende, station balnéaire et port de pêche

Ayant l'honneur de représenter l'arrondissement d'Ostende à la Chambre et d'avoir été choisi pour la rédaction d'un rapport sur la situation des chemins de fer et le tourisme, M. le colonel Vandeput s'est adressé à moi, avec son amabilité coutumière, afin de me demander une préface pour ce magnifique ouvrage.

Bien que tout ce qui devait être dit, a certainement été écrit par les nombreux et distingués collaborateurs que M. Vandeput a su trouver pour cette publication, je ne pouvais refuser une collaboration qui m'était demandée avec tant d'amabilité et d'insistance; c'est pourquoi je me propose de dire quelques mots d'une question que je pense connaître assez bien, étant échevin des finances et des fêtes à Ostende.



M. VROOME.

Depuis une trentaine d'années, on donne à Ostende le titre de Reine des plages. Ce titre n'a pas manqué de créer des jalousies de toutes sortes et quoique Ostende soit la seule ville importante du littoral, qu'elle ait une population de 50,000 habitants, alors que ses concurrentes en ont à peine 6,000, il existe chez certaines personnes un état d'esprit qui leur fait paraître Ostende comme une simple station balnéaire entre beaucoup d'autres.

Il est pourtant impossible de nier les faits. Ostende n'est pas seulement l'unique ville importante de la côte belge, elle en est le centre. Dans un rayon de 25 kilomètres se trouvent Furnes, Dixmude, Thourout et Bruges, ce qui signifie que les touristes ont tout avantage à prendre notre ville comme point de départ et centre d'excursions. L'arrivée journalière de milliers de touristes anglais, amenés par les luxueux paquebots de l'État belge, qui font la traversée de Douvres à Ostende en trois heures, devait d'ailleurs créer ici toute une industrie touristique et nombreuses sont les agences de voyages qui ont ouvert des bureaux dans notre cité.

Tout autour d'Ostende partent de bonnes routes, de sorte qu'en peu de temps et avec toutes les commodités désirables, on peut visiter à la fois les anciens champs de bataille et les cimetières du front, les villes historiques et les sites pittoresques de la West-Flandre. Une des excursions les plus en vogue est celle qui passe par Moere, Dixmude, la forêt d'Houthulst et Ypres, pour revenir par Pervyse et Nieuport. Une autre excursion va jusqu'à Arras et traverse tous les champs de bataille. Une autre encore part tous les jeudis pour Middelbourg, dans l'île de Walcheren, où l'on voit de pittoresques costumes zélandais.

Mais si les attractions ne manquent pas autour de la ville, il y en a tout autant pour retenir les

voyageurs dans notre cité. La plage avec son sable fin, où les enfants peuvent jouer sans se blesser ni se salir, la digue au pavé uni, où se promènent les élégantes, le Kursaal, dont la réputation est mondiale, grâce aux concerts et aux fêtes qui s'y donnent, tout concourt à donner aux étrangers une impression inoubliable. Pendant la saison des bains l'affluence est si grande que la plage devant le *Kursaal* suffit à peine et que depuis un an, une nouvelle plage a été choisie pour les bains de luxe. Cette plage, située près du *Palace Hôtel,* a obtenu immédiatement tant de succès que l'on parle déjà de l'agrandir encore.

Un palais des thermes est d'ailleurs en construction près de cette plage de luxe et lorsque ce bâtiment sera prêt, ce qui ne peut tarder, notre ville pourra se targuer d'être la plus moderne station balnéaire de tout le continent. On pourra prendre en effet, des bains de tous genres : bains de mer comme par le passé, bains d'eau minérale, comme dans le parc Léopold, bains de boue, etc. Il y aura dans le palais des thermes une piscine de 28 mètres de longueur sur 13 mètres de largeur et une profondeur allant de 1 m. 50 à 3 m. 50. L'hôtel annexé à l'établissement possédera plus de cent chambres pour les clients et une grande salle de restaurant de 35 mètres sur 8 mètres. Tout un quartier de l'hôtel sera réservé à la famille royale, qui, comme on le sait, vient souvent à Ostende. Notre ville a toujours été la résidence favorite de la famille royale. N'oublions pas que ce sont les séjours fréquents et prolongés de Léopold Ier à Ostende, qui dès 1835 ont fait la réputation de notre station balnéaire, dont notre premier souverain est pour ainsi dire le créateur. Léopold II aimait tant notre ville et y venait si souvent qu'un ironiste l'a appelé « le plus fidèle habitué d'Ostende » et le grand roi permit à un de nos bourgmestres, de le nommer ainsi lors d'une réception officielle.

S. M. le roi Albert et S. A. R. le prince Léopold ainsi que leurs gracieuses épouses viennent faire, comme on le sait, de nombreux séjours à Ostende. Pendant la saison des bains, notre ville est la plus visitée de toute la Belgique. Elle est le rendez-vous de la société la plus brillante de l'Europe et chaque année des personnages éminents de la politique ou de la finance internationale viennent s'y reposer et s'y distraire. Ostende n'est d'ailleurs qu'à cinq heures de Paris et de Londres et un service aéronautique fort bien organisé a encore réduit ces distances, de sorte qu'on peut passer le week-end sur notre plage sans devoir quitter le travail une heure plus tôt qu'à l'ordinaire.

Par sa situation géographique au centre des grandes capitales de l'Europe, Ostende se trouve particulièrement favorisée et avec les avantages qu'elle possède déjà et qui ont été signalés tantôt, il est évident qu'elle devait devenir et qu'elle restera désormais la Reine des plages.

Mais en ne considérant Ostende qu'au point de vue touristique, comme station balnéaire et plage de luxe, on oublierait un autre aspect de la ville, un autre avantage d'Ostende.

A côté de la ville de luxe et de plaisirs, il existe une ville bien plus ancienne, où habite une population industrieuse, dont le principal revenu est fourni par la pêche. Au bout de cette digue, dont les hôtels majestueux ne sont ouverts que durant la saison des bains et qui restent fermés pendant la plus grande partie de l'année, il y a tout un quartier de maisons de pêcheurs.

Le port de pêche a été pendant des siècles l'unique ressource de la ville. Ce n'est qu'après 1830 que le succès des bains de mer est venu et que la réputation d'Ostende s'est faite comme station balnéaire. Mais le succès de notre plage a été très utile aussi pour le développement du port de pêche, car les pêcheurs ou du moins les armateurs, ont trouvé de la sorte une clientèle riche et très accueillante par la vente du poisson. De plus, la rapidité toujours croissante des communications a permis d'expédier des quantités toujours plus grandes de poissons et actuellement la minque d'Ostende peut être considérée comme une des principales pourvoyeuses de poissons du continent.

L'industrie de la pêche est en fait si prospère que, malgré plusieurs crises dues aux nouvelles orientations et inventions, il a fallu songer à la placer de l'autre côté du port, où l'on dispose de terrain et de terrains à meilleur compte. C'est là qu'un port a donc été creusé et qu'on est occupé à construire une nouvelle minque. Dans un ou deux ans tout le port de pêche sera installé de l'autre côté du chenal et la station balnéaire pourra alors se rapprocher du port et se développer librement au lieu de devoir se serrer près du quartier des pêcheurs. Lorsque ce quartier aura été déplacé, Ostende sera pour ainsi dire divisée en deux villes, la ville de luxe à l'ouest du chenal et la ville d'industrie du côté est. Chacune

de ces villes pourra alors se développer et s'agrandir encore pour le plus grand bien de la communauté.

Mais si l'extension d'Ostende semble devoir se faire surtout du côté est, où tout un quartier est en construction, d'autres possibilités restent à envisager. Depuis quelques années il est question de créer un port industriel, soit le long du canal de Bruges, soit sur l'emplacement de ce bassin de chasse, qui a été créé jadis par l'ingénieur Demey et qui n'a jamais été employé. Ce projet de port industriel semble devoir se réaliser plus vite qu'on ne le croit généralement et si le Gouvernement autorise la création d'un port franc, il est certain que notre ville connaîtra bientôt une ère de prospérité comme il y en eut au temps de Joseph II. Si nous laissons ces projets d'avenir et si nous n'encourageons que les éventualités immédiates, nous constatons qu'Ostende se tranformera complètement dans quelques années. Lorsque les criques des pêcheurs seront devenues libres et que la minque aura été déplacée, on pourra créer ce bassin pour yachts qu'on réclame depuis tout un temps déjà et qui est devenu une nécessité, tant les yachtmen viennent nombreux à Ostende.

Parmi les grands travaux dont le principe a été admis et dont la réalisation ne pourra tarder, signalons encore la création d'une gare unique et l'établissement de grandes avenues, qui embelliront notre ville.

Bref, si tout ce programme se réalise, l'avenir d'Ostende est assuré et la Reine des plages deviendra plus majestueuse que jamais.



Ach. VAN SASSENBROUCK. — Barques au repos.

LES GRANDS HOTELS EUROPÉENS

Paris.	HOTEL CLARIDGE	*Le plus bel hôtel de Paris*
Lyon.	PALACE HOTEL	*Le dernier construit*
Nice	HOTEL NEGRESCO	*Le plus somptueux des palaces*
Bruxelles	PALACE HOTEL	*Universellement connu*
—	HOTEL ASTORIA	*Aristocratique*
Ardenne . . . . (Belgique)	CHATEAU D'ARDENNE	*Le plus beau golf du monde*
Madrid	PALACE HOTEL	*Unique au monde*
—	HOTEL RITZ	*Le plus aristocratique*
Santander. . . .	HOTEL REAL	*Situation incomparable*
Saint-Sébastien.	CONTINENTAL PALACE	*Le meilleur climat*
Séville.	HOTEL ALFONSO XIII	*Le plus merveilleux des palaces*

L'Histoire d'Ostende

I. — Des Origines à 1830

Dans les différentes salles de l'hôtel de ville d'Ostende il y a des collections de tableaux et d'antiquités, qui en font un véritable musée. Les tableaux se trouvent au premier étage et les antiquités au second. C'est ce musée d'art et d'histoire que nous allons, si vous le voulez bien, visiter ensemble et qui va nous servir pour expliquer le passé d'Ostende et son développement actuel.

Au second étage, il y a une salle qui porte le nom d'Isidore Van Iseghem et qui contient la splendide collection de livres, de médailles et de tableaux que sa veuve a donnée à l'administration communale. La collection Van Iseghem comprend une série de jetons et de médailles qui concernent uniquement Ostende. La plus ancienne pièce est un petit denier en argent, qui a été frappé dans notre ville à la fin du règne de Marguerite de Constantinople sinon au commencement de celui de Guy de Dampierre.

Comme l'écrivait M. Victor Tourneur, lorsqu'en 1909 il consacrait tout un article à l'étude de ce denier dans la *Revue belge de Numismatique*, Ostende fut élevé au rang de ville en 1267 et son atelier monétaire fut donc établi au plus tôt vers cette époque. Il fut fermé au plus tard en 1300, date à laquelle les hôtels de monnaie de la Flandre furent réduits à deux. Mais comme il est probable que déjà il ne fonctionnait plus depuis plusieurs années, notre denier doit avoir été frappé à la fin du règne de Marguerite de Constantinople sinon au commencement de celui de Guy de Dampierre. (Fig. 1.)

Marguerite, comtesse de Flandre et de Hainaut, éleva Ostende au rang de ville par une charte datée du 28 juin 1267 « en lan del incarnation Nostre Seigneur Jesus Christ MCC seyssante et seit en la vigile Saint Pierre et Saint Pol, aposteles ». Comme cette charte est très importante pour l'histoire de notre ville, nous en copierons les passages essentiels : « Nous Margherite Contesse de Flandres et de haynau... faisons a savoir a tous ke nous a nos Eschevins et au commun de nostre vile de oosthende lequele nous avons fait franchir... avons donnei es dunes masures a rente... et si lor avons donne une plache pour lor marche tenir franchement sans rente... et avons encore otroye as eschevins et au commun de la vile devant dite une plache u il doivent faire une hale ».

Voilà donc Ostende reconnue comme ville franche. La comtesse lui donne du terrain dans les dunes, mais il est bien stipulé que pour ce terrain, la ville lui devra une redevance annuelle : ce sont des « mesures a rente ». La comtesse donne d'ailleurs aussi du terrain « franchement sans rente ». C'est une place pour le marché. Puis elle donne encore une autre place pour construire une halle.

Une charte datée du 29 juin 1270 « lan del Incarnation MCC soissante dis, le jour S. S. Pierre et Pol » contient un accord entre la comtesse Marguerite et le chevalier Waterman, de Gand, au sujet des droits de juridiction que celui-ci avait à Ostende.

En 1284 enfin, une convention fut conclue entre Ostende et le Franc de Bruges pour élargir et rendre navigable le canal appelé *watergang*, qui aboutissait au sud de la ville et la mettait en communication avec l'Yperleet brugeois.

Dans ces trois documents, il n'est donc pas question du droit de battre monnaie, mais il est à présumer que ce droit a été accordé vers la même époque. La pièce que nous possédons porte au revers les lettres O. S. T. D. qui constituent l'abréviation évidente du mot Ostende. Le buste d'évêque, qu'on remarque à l'avers, est fort probablement saint Pierre, qui a été de tous temps le patron de la cité. En effet, depuis 1071, il y a à Ostende une église dédiée à saint Pierre. L'érection de l'église Saint-Pierre par le comte Robert le Frison est même le seul événement qui nous permet d'affirmer l'existence d'Ostende au XIe siècle.

Saint Pierre figure d'ailleurs aussi sur les anciens sceaux de la ville. Dans notre collection d'antiquités, qui se trouve au second étage de l'hôtel de ville, il y a une empreinte en plâtre d'un sceau du XIVe siècle. On y voit saint Pierre debout, tenant d'une main des clés et de l'autre une église. Un contre-sceau employé par les échevins en 1384 représente également les clés de saint Pierre avec la légende à moitié effacée : Con(tra) S(igillum) Scabinorum de Oestende te Str(eep).

Une reproduction en plâtre d'un sceau de 1504 nous montre encore saint Pierre avec l'inscription : S(igillum) Scabino (rum) Vil(le Oost)ende te Streep.

La *streep*, dont il est question ici, désignait la lisière maritime, qui s'étendait jadis en forme de promontoire depuis Ostende, qui en était l'extrémité est, jusqu'à Westende, qui en formait la pointe ouest. Comme le nom seul l'indique suffisamment, Middelkerke était une église au milieu de la *streep*.

Il faut savoir que la côte belge a été lentement conquise sur la mer, grâce à la construction de digues et d'écluses. Actuellement encore on peut reconnaître entre Ghistelles et Ostende la série de digues qui furent élevées autrefois et qui marquent les étapes de cette lente conquête.

Ostende était encore une toute petite bourgade au début du XIVe siècle, car en 1303 elle fut inscrite sur la liste des villes subalternes ressortissant à la ville de Bruges. Elle possédait pourtant déjà un sceau, car elle reçut précisément alors l'autorisation d'en faire confectionner un nouveau, l'ancien ayant été brisé par ordre du comte de Flandre pour châtier la ville de son adhésion à la domination du roi de France. La charte octroyée par le comte de Flandre contient le passage suivant « Comme li sayaus et li contresayaus de le vile dostenghe par nostre commant fust brisies a bruges... nous volons et otroions et est bien nos greis ke li vile dostenghe faiche faire un sayel et contresayel noviel ».

Lorsqu'en 1838 le roi Léopold Ier accorda à la ville d'Ostende le droit de porter certaines armoiries, il put se baser sur l'acte de 1303 pour déclarer qu'elle avait des

armoiries particulières depuis un grand nombre d'années. Le diplôme délivré par arrêté royal du 30 novembre 1838 se trouve encore au musée de l'hôtel de ville.

Ostende eut toujours beaucoup à souffrir des inondations. Or, en 1334 une formidable tempête ravagea le littoral et détruisit l'église de Scarphout ainsi que celle de Mariakerke. Comprenant le danger qui menaçait continuellement leur église, les Ostendais résolurent alors de bâtir une église beaucoup plus vers le sud, à l'intérieur des terres et à l'abri des flots. Jacques de Cothem, un bourgeois d'Ostende, donna généreusement pour cela le terrain nécessaire et le comte de Flandre ainsi que l'évêque de Tournai donnèrent l'autorisation de bâtir. Voici un passage de la lettre de ce dernier, qui est datée du 13 octobre 1335 : « Pour la necessité, l'inondation et la force de lauwe de la mer, pour lesquelles nostre église prochial, appellée église St Piere d'Ostende et li chimetieres appertenans a icelle ne pouvoint plus demourer au lieu ou elles sont apresent, Jaquemes de Cottheem donnat de ses etats une pieche de terre pour faire benir et consacrer a l'us d'un chimetere et de l'eglise ».

La construction d'une église était donc bien décidée en 1335, on avait déjà le terrain et l'autorisation de bâtir et pourtant, il ne semble pas qu'on se soit mis aussitôt à la besogne; au contraire, il est fort probable que l'église qui fut construite en 1438 était celle qu'on voulait déjà bâtir un siècle plus tôt. Quoi qu'il en soit, en 1382 la guerre éclata entre les Brugeois et les Gantois et Ostende, l'alliée de Bruges, fut saccagée par les Anglais, qui venaient au secours de Gand. Enfin, en 1393, notre ville fut à moitié démolie par la mer. C'est dans la nuit de Saint-Vincent, donc le 22 janvier, que cette année-là une formidable tempête détruisit une grande partie de la ville et à la suite de ce nouveau désastre beaucoup d'Ostendais allèrent s'établir plus loin vers l'intérieur. « Par les tempestes et oraiges qui estoient avenuz audit lieu doosthende la nuyct de saint Vincent lan mil trois cens IIII^xx^ et XIII pluisieurs maisons avoint este noiees emportees et mises soubs leau, tellement que pluisieurs des bourgois et habitans ne savoient ou demeurer et pour ce les exposans avoient avise de faire mettre et reddifier leurs maisons plus avant ».

Il se forma rapidement ainsi nouvelle ville. Elle était séparée de l'ancienne par une digue, qu'on avait élevée en 1390, lorsqu'il n'y avait encore que le vieil Ostende. Mais peu à peu tout le monde alla s'installer dans ce nouveau quartier. Il existe au musée de l'hôtel de ville une reproduction du plan d'Ostende qui fut dessiné par Jacques Roelofs de Deventer vers 1560 et ce plan nous montre très bien comment la ville s'est étendue vers le sud. On y voit les deux chemins à l'est et à l'ouest qu'on appellait *Keignaertwegen*, et la rue située au sud, dite *Zuiddijk*, qui devinrent les limites de l'échevinage d'après un procès verbal de 1397. Voici en effet selon cet acte le nouveau territoire d'Ostende : « C'est assavoir en monstrant et designant que pardedens les deux chemins appelez Caingnaerdsweghen jusques a une rue vers le zuut appellee le zuudyc demourra a perpetuite par ladite augmentacion et aunion de leschevinage de la ville dostende ».

Le canal, qui avait été creusé en 1284, était depuis longtemps ensablé, lorsqu'en 1443 les Ostendais sollicitèrent l'autorisation d'en creuser un nouveau. Mais à peine ce travail fut-il achevé, qu'ils demandèrent la création d'un port. C'est qu'ils n'avaient demandé le canal que pour être plus certains d'obtenir le havre et celui-ci fut en effet creusé en 1445 et 1446. Il se trouvait, comme on peut le voir sur le plan de Jacques de Deventer, à l'ouest de la ville et devait par conséquent être à l'emplacement du Kursaal actuel. Il longeait ensuite la digue, qui séparait alors les deux quartiers d'Ostende et se trouvait donc là environ où nous avons maintenant le boulevard Van Iseghem.

L'obtention d'un port fut l'origine de la prospérité de la ville au XVe siècle. L'encaquement du hareng avait déjà été imaginé par Gilles Beukels de Hughevliet, et Jacques Kien d'Ostende et la pêche ainsi que le commerce du hareng devinrent une source de richesse pour notre population travailleuse et entreprenante. Bientôt Bruges en fut jalouse. Nieuport, Damme et l'Écluse en souffrirent. Elles présentèrent donc en 1483 une requête aux trois membres de Flandre, exposant le tort que leur faisait la concurrence d'Ostende et proposant entre autres de combler le port. Ce remède fut évidemment jugé trop radical!

Grâce au commerce du hareng caqué, Ostende devint au milieu du XVe siècle une ville assez importante, où il y avait même de très riches familles. Malheureusement notre ville s'allia aux communes, qui ne voulaient pas se soumettre à l'archiduc Maximilien et en 1489 les troupes de celui-ci vinrent la réduire en cendres. En 1490 l'archiduc obligea les habitants, qui avaient abandonné la ville au début de la guerre, à revenir et à reconstruire leurs maisons. Voici quelques passages de sa lettre : « Auparavant le commencement de la derniere guerre de flandres icelle nostre ville Dostende estoit une ville previlegie, non fermee, ains (mais) ouverte, sans murs et portes, assise sur la mer et ayant port et havre et principalement fondee sur le fait et negociation de la pescherie de herrencq et poisson, fort bien peuplee et habitee de grant multitude de gens pescheurs, marchans et aultres.

» Or est ainsi que au commenchement des dernieres guerres, tous ou la pluspart des plus notables et riches marchans et bourgois de la ville partirent, habandonnans leurs maisons et biens, et allerent resider en nostre ville de neufport.

» Veu la desercion et depopulation de la ville, qui a presques toute este bruslee et arse (ardre = brûler) pendant la guerre » Maximilien ordonne « que tous bourgois de ladicte ville y facent reediffiez » et leur accorde en même temps une série de privilèges.

Grâce à ces privilèges, Ostende se releva assez rapidement. Le commerce et la pêche se relevèrent également, malgré le grand nombre de pirates, qui infestaient notre côte au début du XVIe siècle. Dans les comptes du Franc de Bruges pour 1521 on voit que les Dieppois pillaient alors journellement les pêcheurs flamands. Afin de protéger nos pêcheurs et chasser les pirates, les collèges de la ville et du Franc de Bruges résolurent en 1536 d'armer plusieurs navires. Grâce à cette mesure énergique et à la protection de cette flotte de guerre, la pêche devint à nouveau très florissante sur notre côte. Mais des troubles religieux devaient éclater bientôt et comme ils allèrent en s'aggravant et augmentant sans cesse dans la seconde moitié du XVIe siècle, les meilleures familles ostendaises abandonnèrent finalement la ville et le pays.

Ostende était un pauvre petit bourg sans défense, lorsqu'en octobre 1572 les rebelles d'Audenaerde l'envahirent dans le but de s'emparer de tous les bateaux qu'ils auraient trouvés dans le port, et de fuir vers la Zeelande. Mais ce projet ne réussit pas et ils furent presque tous massacrés.

HÔTEL
PROVIDENCE-REGINA
OSTENDE
23-29, RAMPE DE FLANDRE

Téléphone :
1053.77



Téléphone :
1053.77

Hôtel de premier ordre — 200 Chambres — Lift — Chauffage — Eau courante Chambres avec salle de bains privée — Restaurant à la carte et à prix fixe Salons pour Fêtes privées — Salon de Coiffure — Pension complète à partir de 70 francs par jour — Saison d'octobre à avril, 60 francs par jour

OUVERT TOUTE L'ANNÉE

卐 卐 卐

CHRISTIAN HANSEN

Propriétaire

Même Direction :

TITANIA et BOULEVARD — **OUVERT DE MARS A OCTOBRE**

Banque Générale de la Flandre Occidentale

FILIALE DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE BELGIQUE

SIÈGE SOCIAL :
BRUGES : 56, Rue Flamande

SIÈGE ADMINISTRATIF :
77a, rue de la Chapelle, OSTENDE

AGENCES ÉTABLIES DANS TOUTES LES LOCALITÉS BALNÉAIRES DU LITTORAL BELGE :

Le Zoute, Knocke, Heyst, Blankenberghe, Wenduyne, Middelkerke, Nieuport, Coxyde, La Panne

AUTRES AGENCES : Furnes, Ghistelles, Thourout

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE :

Échange de monnaies étrangères, Paiement de chèques, Travellers cheques, Lettres de crédit, Ouverture de comptes temporaires, Crédits documentaires et autres, Location de coffres-forts, etc.

John P. BEST & C°

SOCIÉTÉ ANONYME

SIÈGE SOCIAL : Place Verte, ANVERS

27, Fort Lapin, BRUGES

Télégr. « BEST » — Téléph. Direction, Bureau général, Courtage 190 — Beurt : 145

Bureaux à :
GAND, BRUXELLES, FLESSINGUE
TERNEUZEN

Agence et Courtage maritime
Affrètements — Agence en Douane
Commissions

Transports et Déménagements
pour tous pays du monde

Magasinage

Organisation spéciale pour manutention
de minerais, bois et métaux

Échantillonnage

Service régulier fluvial entre
BRUXELLES, ANVERS, GAND, BRUGES
et OSTENDE

Départs bi-hebdomadaires dans les deux sens

Hôtel-Restaurant d'ITALIE

Propriétaire : J. KUBACH

TÉLÉPHONE : 612

Prix modérés

— OSTENDE —
Rue de l'Église, 6
(En face de l'Hôtel de ville, près de la mer)

Comprenant le danger que courait la ville en restant sans défense, le magistrat d'Ostende résolut la même année encore de faire ériger des fortifications et celles-ci étaient achevées en 1576. Quand éclata la révolte des villes flamandes contre l'oppression espagnole, Ostende se joignit aux rebelles. Son port devint un refuge pour les gueux de mer. Base navale inexpugnable, les Provinces-Unies y entretenaient toutes sortes de brigands afin d'inquiéter le gouvernement espagnol et de le menacer continuellement d'une invasion. La garnison d'Ostende sortait d'ailleurs très souvent de son repaire pour aller piller et rançonner les alentours. Parfois elle poussait ses incursions jusqu'à Bruges et Nieuport, parfois même elle s'aventurait jusqu'à Menin et Lille. M. Henri Malo raconte dans son roman *le Tendre amour de Don Luis* qu'une troupe de « vrijbuiters » on flibustiers venant d'Ostende alla incendier le manoir de Beauvoorde près de Furnes et ce fait est en effet historiquement prouvé.

En lisant l'ouvrage de A. Merghelynck sur *le Château de Beauvoorde,* on verra que celui-ci fut brûlé par les gueux d'Ostende en 1584. Dans une chronique de Furnes et de l'Ambacht, par Heinderycx, on lit qu'à cette époque il y avait des bandes de brigands qui traversaient continuellement le pays « dewelcke alle de lieden gevangen namen ende in de bosschen leidden, alwaer dat ze die pynichden ende rantsoeneerden ». Mais, selon ce chroniqueur, il y avait alors aussi beaucoup de bandits qui se donnaient pour des gueux d'Ostende!

En 1586, les sorties des Ostendais étaient devenues si fréquentes qu'il fallut songer à organiser une milice et comme les flibustiers venaient parfois avec des barquettes du côté d'Oostdunkerque (somwijlen met bootkens op dese custe quamen), on fut obligé de faire la garde tout le long du littoral.

En 1587, la garnison d'Ostende parvenait pourtant encore à faire de nombreuses incursions, pendant lesquelles les gens du Veurne-Ambacht étaient pillés, capturés et rançonnés.

En 1590, le gouverneur d'Ostende était un Anglais, John Conwey, et celui-ci fit une sortie le 7 septembre 1590 avec un millier de soldats. En longeant la côte, il pénétra avec sa troupe dans le Veurne-Ambacht et il s'aventura, en pillant et en incendiant tout sur son passage, jusque sous les murs de Furnes.

En août 1596, dit Heinderycx, les Ostendais étaient de nouveau dans la Casselrie.

Ainsi, pendant près de vingt ans, soit de 1580 à 1600 environ, les gueux d'Ostende ont pillé et ravagé les Flandres!

Alexandre Farnèse, nommé gouverneur général par Philippe II, assiégea vainement Ostende pendant cinq jours en 1583. Des fortifications, des murs et des fossés la défendaient admirablement contre toute attaque du côté de la terre. Pour commémorer la résistance de notre ville, un jeton fut frappé à Dordrecht la même année. Ostende y est représentée par un lion qui délivre une femme garrottée et symbolisant évidemment les Pays-Bas catholiques. Deux exemplaires de ce jeton se trouvent dans la collection Van Iseghem. (Fig. 2.)

Les populations exposées aux pillages incessants des gueux d'Ostende apprirent avec une vive satisfaction l'arrivée à Bruxelles de l'archiduc Albert, car elles espéraient qu'il s'emparerait immédiatement de la ville rebelle et amènerait ainsi une ère de prospérité dans les provinces soumises. En 1600 un jeton fut frappé à leurs frais pour exprimer cette espérance. On en frappa jusqu'en 1604 et il y en a plusieurs exemplaires dans la collection Van Iseghem. (Fig. 3.)

Mais en 1600 Ostende était formidablement fortifiée. Les États Généraux y envoyaient continuellement des troupes, des munitions et des vivres. Ce ravitaillement se faisait par mer et comme l'Espagne avait une flotte insuffisante, la communication entre Ostende et la Zélande ne put jamais être coupée. Lorsque les navires hollandais étaient attaqués par les galères espagnoles, dont la base était à l'Écluse, ils trouvaient immédiatement à Ostende un abri certain.

Afin de protéger le pays contre les brigandages de la garnison d'Ostende, l'archiduc avait fait construire toute une série de forts dans les environs et grâce à cet encerclement les incursions des gueux avaient cessé un moment, en effet; seulement les garnisons des forts ne valaient pas mieux que celle d'Ostende et sous prétexte qu'elles recevaient leur solde d'une façon très irrégulière, elles se mirent bientôt à marauder et à piller elles-mêmes. Le remède devint pire que le mal!

Alors, excédés, les députés d'Ypres, de Gand et du Franc vinrent à Bruxelles trouver l'archiduc et le supplier d'assiéger la place. Sachant qu'il n'avait pas assez d'argent pour faire la guerre, ils lui offrirent de payer régulièrement une certaine somme par mois tant que durerait le siège. Après beaucoup d'instances, il accepta leur proposition. Il avait d'ailleurs reçu déjà un acompte, lorsqu'en juillet 1601 son armée arriva devant les remparts d'Ostende. (Fig. 4.)

Pour bien comprendre les difficultés du siège, il faut voir le plan, qui a été fait en 1601 par Herman Allard et qui se trouve maintenant au musée de l'hôtel de ville. On y montre Ostende entourée de larges fossés. Sur les remparts, entre les bastions, il y avait alors cinq moulins à vent. La vieille église, qu'on voit encore sur le plan de Deventer, avait été démolie en 1579 et il n'en restait plus que la tour, qui était carrée. L'église au sud de la ville n'est pas celle qui fut construite en 1438, puisque les troupes de Maximilien d'Autriche l'ont saccagée en 1489, ainsi que nous l'avons dit, mais celle qui a été bâtie avec les matériaux de la précédente en 1498. En 1501 on l'avait munie d'une croix.

Du côté nord du marché se trouvait alors l'hôtel de ville. Ce bâtiment avait été construit en 1411. Il avait seulement un étage. Son toit était couvert d'ardoises et surmonté d'une tourelle avec une horloge et une clochette. La ville possédait ainsi trois horloges publiques, les deux autres ornant les deux tours d'église. La plupart des maisons étaient faites en torchis et les toits étaient généralement couverts de chaume. C'est ce que dit entre autres Marchantius dans sa *Flandria descripta* en 1596 : « Tecta fere ejus omnia sunt arundineo tegulo obducta » et ce qu'affirme aussi Van Haestens, un chroniqueur du siège : « Les maisons et demeures n'estoient couvertes que de paille et de roseau, ce qui à la verité n'est pas signe de grande richesse ou puissance. » Bonours, un autre annaliste du siège, parle de la manière suivante de notre ville : « Avant la soublevation de ces Provinces basses, ce n'etoit qu'un bourg dont les habitans vivoint la pluspart du labeur et rapport de la pesche; on en compta autrefois le nombre de trois mile et huit cent : ilz diminuerent et decreurent en apres de sorte qu'a peine, ces dernieres annees, montoint ilz six cent. Le lieu a neanmoins d'assez commodes habitations et en bon

nombre; bâties en partie de bricques et couvertes de tuiles; en partie de terre et bois couvertes de chaume : toutes lesquelles sont occupees par les gens de la garnison, après ce petit nombre de bourgois logez. »

Comme on peut le voir sur le plan de 1601, Ostende était alors encore divisée en deux quartiers séparés par le port. L'entrée du port avait d'abord été à l'ouest (c'est le « vieux port » indiqué sur le plan), mais lorsque la garnison eut aplani les dunes, qui à l'est de la vieille ville empêchaient la surveillance et le tir, la mer n'y trouvant plus d'obstacles, se fraya un passage qu'en flamand on appela *geule*. A chaque marée cette trouée devint plus large et plus profonde. Ce fut le salut des défenseurs, car les navires hollandais purent dès lors ravitailler Ostende par la *geule* au lieu de devoir entrer par le vieux port et de s'exposer ainsi aux boulets de l'artillerie espagnole, qui était établie à Mariakerke. Jusqu'à la fin du siège, la *geule* servit pour donner à la garnison d'Ostende les vivres, les munitions et les renforts dont elle avait besoin.

Ostende ne fut donc jamais complètement investie. Il y eut toujours une issue et l'assiégeant essaya vainement de la couper. Il fit couler des navires chargés de sable et de pierres dans la *geule* pour obstruer le passage, mais ces bateaux furent rapidement détruits et enlevés par la mer orageuse.

La force de la place d'Ostende était due surtout à la nature de ses remparts, qui étaient faits de terre et de fascines, de sorte que les boulets de canon y entraient sans ouvrir des brèches et causer beaucoup de dégâts. Dans ces conditions, essentiellement défavorables, l'attaque ne pouvait avancer que pied à pied, par la sape et la mine, sous la protection d'une artillerie nombreuse et puissante. Mais les assiégés avaient construit des écluses et ils laissaient inonder tout le pays environnant de façon à empêcher et détruire les travaux d'approche.

La fièvre paludéenne régnait continuellement dans cette contrée marécageuse et elle faisait autant de victimes que la guerre elle-même, ne ménageant ni les défenseurs ni les assiégeants. Les troupes espagnoles étaient pourtant beaucoup plus découragées que les autres. Elles ne recevaient que très irrégulièrement leur solde et leurs vivres étaient réellement exécrables. Elles se mutinaient d'ailleurs sans cesse. La démoralisation n'aurait pas tardé à vaincre aussi la garnison d'Ostende, si son gouverneur, homme énergique, actif et prévoyant, n'y avait maintenu dès le début la plus stricte discipline. La résistance qu'il sut organiser était vraiment extraordinaire. Les boulets pleuvaient sur la ville en faisant un terrible carnage, car la garnison était très nombreuse et manquait d'espace. Les maisons faites en torchis ou en briques présentèrent bientôt toutes d'énormes crevasses et les toitures de chaume ou de tuiles s'étaient rapidement toutes effondrées. Des traverses durent être élevées dans les rues pour soutenir les façades et protéger les passants, mais les assiégés tenaient quand même! Dans les provinces soumises on croyait qu'ils avaient pactisé avec le diable. L'archiduc Albert ordonna donc des prières publiques et le pape accorda des indulgences plénières aux soldats de l'Espagne. L'infante Isabelle fit pieds nus un pèlerinage à Montaigu pour implorer le secours de la Vierge.

Il faut reconnaître que le siège d'Ostende n'était pas seulement une entreprise politique, mais aussi un but religieux, car le triomphe de l'Espagne dans les Flandres devait être aussi celui de l'Église. Pour cette cause à la fois guerrière et religieuse, beaucoup de catholiques étaient alors disposés à sacrifier leur fortune et même leur vie. Les frères Spinola en offrirent un magnifique exemple. Ils appartenaient à une des plus anciennes et des plus riches familles de Gênes. Lorsqu'ils virent que l'archiduc ne pouvait plus payer ses troupes et qu'il allait devoir lever le siège, ils mirent leur immense fortune à sa disposition. Frédéric Spinola acheta quelques galères et avec sa flotte, dont le port de l'Ecluse était la base, il attaqua les bateaux hollandais qui ravitaillaient Ostende. Son escadre croisait parfois devant la ville, comme le montre ce tableau de François Musin, qui se trouve dans la salle du collège échevinal.

Au musée d'antiquités il y a deux plans de la fameuse attaque que les assiégés durent subir le 7 janvier 1602. Un de ces plans donne quelques indications exactes et précieuses concernant l'état de la ville. On y voit la destruction partielle de la tour et la situation de la petite porte du sud, qui avait été construite pour la défense. On y voit aussi la chapelle des sœurs grises.

L'attaque du 7 janvier 1602 fut une défaite terrible pour les Espagnols. Voici ce qu'en dit un livre, qui fut édité à Paris en 1604, quand le siège n'était pas encore terminé et qui porte comme titre : *Histoire remarquable et veritable de ce qui s'est passé par chacun jour au siege de la ville d'Ostende :*

« En cet assault general qui dura plus de deux heures, l'Archiduc perdit plus de deux mil hommes, entre lesquels il y avoit nombre de grands seigneurs et chefs de guerre.

» Tout estoit plein de morts. Je ne parle point de ceux qui furent tuez en allant et retournant par le canon chargé de chaisnes et menus boulets, ny de ceux qui furent portez le long du rivage de la mer jusques à Calais. » (Fig. 5.)

Un autre plan de 1602 qui est également conservé au musée et qui montre Ostende comme une île au milieu du pays inondé, est absolument fantaisiste. On y montre des rues et des bâtiments qui n'ont jamais existé et comme pouvaient seuls se les imaginer des gens qui n'avaient pas connu la paisible petite ville d'avant le siège. On leur avait dit que là où ils ne voyaient plus que des ruines, il y avait eu une église ou une maison communale, et ils dessinaient alors une église ou un hôtel de ville à leur fantaisie!

Le grand tableau, qui se trouve dans la salle Van Iseghem et qui montre les Espagnols campés à Mariakerke, est plus intéressant. Il y a là une foule d'observations amusantes et curieuses sur la vie du camp : les soldats assistant à l'office divin avant de partir pour l'attaque, les chars des vivandiers, etc. La construction qu'on voit au milieu, dominant la plaine, est une forteresse que les assiégeants avaient construite près de l'ancien port et qu'ils appelaient plateforme. Par ses embrasures ils pouvaient facilement observer tout ce qui se passait à Ostende. Pour se cacher, les assiégés furent obligés de tendre des pièces de toile au-dessus des rues. Mais comme l'étoffe était trop vite déchirée et déchiquetée par les boulets, ils la remplacèrent finalement par « de longs rameaux verts et feuilleux, accrochés ensemble avec cordes ou osiers ». N'est-ce pas précisément ce blindage, qui fut employé au front pendant la guerre? Ainsi, vous le voyez, il n'y a rien de nouveau sous le soleil!

En mai 1603, Frédéric Spinola fut tué dans un combat naval, où sa flotte subit un échec, dont elle ne se releva plus. Voici le récit de cette bataille, selon l'*Histoire remarquable et veritable :*

« Le 27 de May au poinct du jour, faisant un vent d'Ost,



FIG. 2.



FIG. 12.



FIG. 4. — Jeton de 1601.
Au revers : Ostende entourée de fortifications.



FIG. 3.

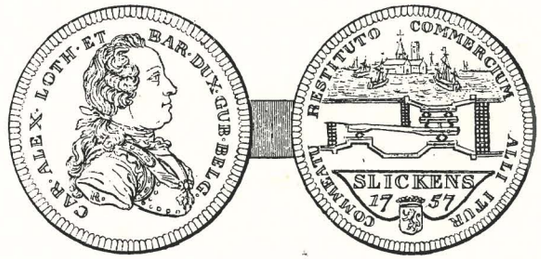

FIG. 21.



FIG. 25.



FIG. 19. — Jeton de 1723.

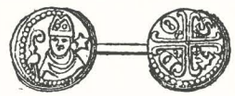

FIG. 1.



FIG. 5.
Ce jeton a été frappé par les Hollandais pour commémorer la vaillante résistance de leur garnison.



FIG. 22.



FIG. 20.



FIG. 27.

l'eaue estant haulte et la mer calme, le General Don Frideric Spignola partit de l'Escluse avec 8 galeres et quatres fregattes fort bien equippees et fournies de gens de Chiorme ou mariniers et en icelles 2500 mousquetaires et harquebusiers. Or estant en la Wielinghe, environ les cinq heures, les huict galeres se diviserent en deux et vinrent fort furieusement avec un grand cry de toute leur force, sur l'armee des Estats. Premierement 2 galeres assaillirent le navire de Jost de Mohr vice-admiral, appellé le Lyon d'or. Don Frideric Spignola estoit en l'une de ces galeres. Mohr se deffendit vaillamment et endommagea extremement ses ennemis de son canon, si bien que Spignola mesme y fut bleçé à mort et avant que pouvoir sortir de son bord rendit l'esprit. »

Pour célébrer cette belle victoire, plusieurs jetons furent frappés en Zélande. Il y en a des exemplaires dans la collection Van Iseghem. (Fig. 6,)

Après la mort de son frère, Ambroise Spinola accepta la direction du siège. Il commença par lever de nouvelles troupes. Ensuite il mit de l'ordre dans l'administration de l'armée, où de nombreux détournements avaient été commis. On raconte qu'il dut casser près de six cents officiers et sous-officiers pour cause de malversation. Après ce nettoyage, les soldats furent payés régulièrement et généreusement. Bientôt Spinola eut la confiance de tous. Grâce à son génie militaire, Ostende allait enfin être conquise. Elle fut d'abord si sérieusement bombardée que les abris, qu'on avait construits dans les caves, ne protégeaient même plus ceux qui venaient s'y blottir. Le courage des assiégés était d'ailleurs très grand. Il devint proverbial dans les pays protestants. Suivant la mode de ce temps, où l'on aimait l'emphase, Ostende fut appelée la nouvelle Troie. (Fig. 7.)

Mais l'armée assiégeante faisait des progrès continuels. Lorsqu'en 1604 arriva le mois de septembre, annonçant les pluies et les tempêtes, le vent et le froid, la situation de la garnison d'Ostende n'était plus tenable. Spinola fut pris de pitié et il demanda la reddition de la place. Toutes les conditions qu'il imposait étaient honorables. Elles furent donc acceptées. Les troupes hollandaises quittèrent la ville avec armes et bagages. Elles sortirent par la porte de l'est, enseignes déployées et tambour battant. (Fig. 8.)

Un dessin colorié conservé au musée nous représente cette armée de héros défilant glorieusement devant Spinola et son état-major, avant de se mettre en marche pour l'Ecluse. Spinola était nu-tête pour les saluer. Il offrit aux soldats un magnifique dîner sous des tentes qu'il avait fait dresser, et il donna un cheval à chacun de leurs officiers, tant son admiration pour tous était grande. Le même jour les cloches de Flandre et de Brabant annoncèrent la reddition d'Ostende et le même soir on alluma devant le beffroi de Bruges un immense feu de joie.

D'après les comptes du Franc de Bruges, on paya 10 liv. à Nicolas Delval pour avoir apporté le premier à Bruges la nouvelle de la reddition d'Ostende et on paya 36 liv. 5 s. à Jean Van Berchem pour les feux de joie allumés devant le palais du Franc à l'occasion de la prise d'Ostende. Le 26 septembre 1604 il y eut une procession générale à Bruges pour le repos des âmes des militaires tués au siège d'Ostende. Dans sa brochure sur *le siège d'Ostende*, M. Edouard Vlietinck dit que « la nouvelle de la reddition d'Ostende fut accueillie avec allégresse dans toutes les villes flamandes : on chanta des *Te Deum*, on fit des processions, on alluma des feux de joie. D'après une lettre de don Pedro de Tolède, ambassadeur des archiducs auprès de Clément VIII, cette explosion de joie eut écho dans la capitale du monde catholique : le pape fit chanter des actions de grâces dans sa chapelle et tirer des coups de canon pendant deux jours. »

En octobre, les archiducs visitèrent à cheval les ruines de la ville, que leurs troupes avaient enfin pu conquérir. Ils avaient mis leur plus beau costume, car ils voulaient faire une entrée triomphale. Mais lorsque l'infante vit toutes les ruines, elle pensa aux innombrables vies humaines qui avaient été détruites et abandonnées pour elles, elle songea aux grands blessés, aux malheureux invalides qu'elle avait soignés comme une simple infirmière dans un hôpital de Bruges. Elle voulut rire pourtant pour montrer combien elle estimait la victoire de son armée, mais elle ne put que pleurer! « On veid, dit Bonours, les yeux de cette genereuse Princesse larmoyer tendrement, lorsque sa pensee fit reflexion là dessus, combien ces montz de terre avoient coutez de goutes de sang ». (Fig. 9.)

Un admirable tableau, plein de couleur et de vie, qui a été fait par le peintre ostendais Edouard Hamman et qui est exposé maintenant dans la Salle Blanche de l'hôtel de ville, montre l'entrée d'Albert et d'Isabelle parmi les ruines et les morts.

Après le siège, la ville fut assez rapidement reconstruite, car l'archiduc accorda des privilèges extraordinaires à ceux qui voulaient y élire domicile. Il ne leur demandait que d'y vivre sous son autorité et en bons catholiques. De toutes les localités voisines arrivèrent alors de grandes familles, décidées à se créer un nouveau foyer. On déblaya les décombres, on rebâtit les maisons et on entoura la ville de remparts et de fossés. En 1605, l'église Saint-Pierre fut rebâtie et en 1610 on reconstruisit l'hôtel de ville. Les sœurs grises, qui avaient quitté Ostende en 1575 pour fuir les hérétiques, revinrent en 1609 et en 1615 les capucins fondèrent ici leur cloître. (Fig. 10.)

Une vue de la grand'place, faite d'après un document de 1641 par le peintre ostendais Van Cuyck, se trouve au musée.

En 1641, la ville était complètement restaurée et ses habitants s'étaient déjà considérablement enrichis. Une ordonnance politique avait été lancée en 1632 par l'administration communale afin de consacrer les us et coutumes des marchés. Un exemplaire de cet édit, qui fut imprimé, a été conservé. On peut le voir au musée. On y remarque les armes de la ville et la légende : « Ostende nobis Domine misericordiam tuam », ce qui veut dire : « Seigneur, montrez-nous votre miséricorde. » C'est un jeu de mots, qui eut jadis un très grand succès.

Ostende ne pouvait d'ailleurs pas se plaindre, car elle s'était promptement rétablie et enrichie. Un plan de la ville dressé en 1648 et conservé également au musée, nous montre quelle extension elle avait prise en peu d'années. On était pourtant alors dans une période de guerres incessantes. Les Provinces-Unies bloquaient les ports des Provinces Obéissantes, obligeant celles-ci d'accepter pour se ravitailler l'intermédiaire excessivement onéreux de celles-là. L'Espagne n'avait toujours pas de flotte à opposer aux vaisseaux hollandais, mais à Ostende et à Dunkerque il y eut heureusement des pêcheurs décidés, entreprenants, audacieux, qui armèrent résolument leurs bateaux et qui secrètement, dans la nuit ou dans la tempête, prenaient le large pour aller capturer les navires marchands de l'ennemi et pour essayer de les amener dans nos ports. Bravant les dangers, se moquant des menaces, nos pêcheurs se firent

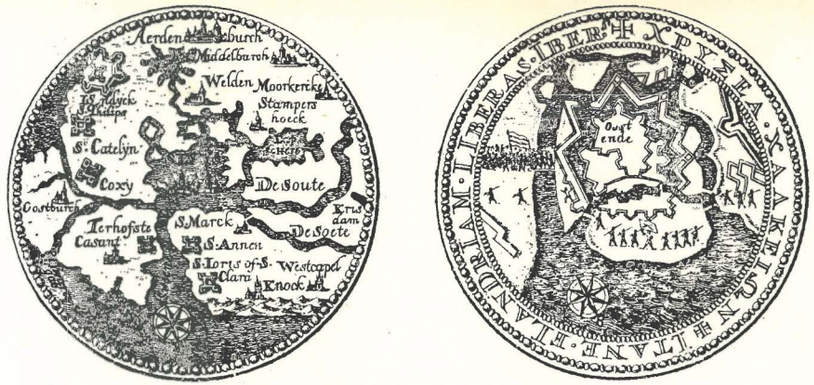

FIG. 8.
Au revers la garnison d'Ostende quittant la ville pendant que les troupes espagnoles y entrent déjà.

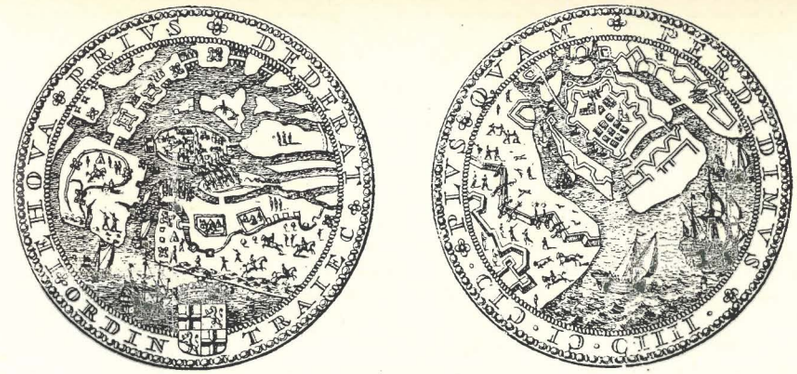

FIG. 9. — Jeton de 1604.
Au revers, une vue d'Ostende.



FIG. 10. — Jeton de 1650.



FIG. 11.
Jeton de 1655.



FIG. 17. — Jeton de 1721.



FIG. 18. — Jeton de 1722.



FIG. 7.
Ce jeton a été frappé pour rappeler la défaite de Frédéric Spinola et se moquer des promesses fallacieuses de l'archiduc. Celui-ci avait fait publier partout des édits par lesquels il promettait à ses sujets fugitifs que s'ils rentraient au pays il leur rendrait tous leurs biens.

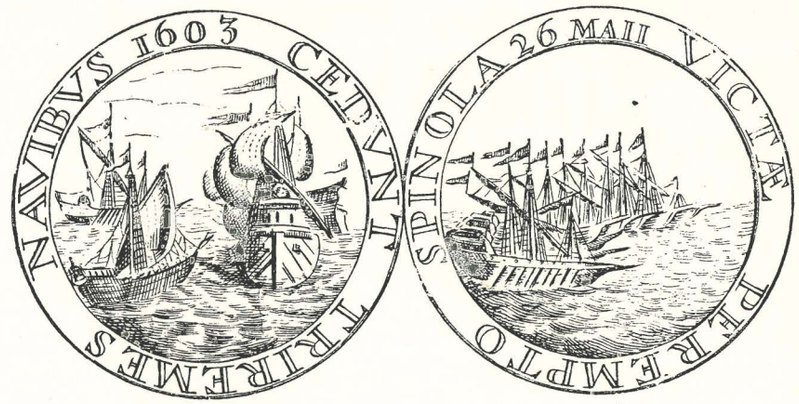

FIG. 6.

OSTENDE

A LA RENOMMÉE

61, DIGUE DE MER
et
49, RUE LONGUE

Téléphone : 395 Téléphone : 355

Restaurant de 1er Ordre

EXCLUSIVEMENT A LA CARTE

Ses vins des meilleurs crûs
Ses spécialités culinaires

HOTEL-RESTAURANT

PATRIA

PLACE D'ARMES
Téléphone 490 *OSTENDE*

DINERS

A PRIX FIXE & A LA CARTE

PROPRIÉTAIRE :
V. LIBERT-LEFEBVRE

LOCARNO

66, DIGUE DE MER

OSTENDE

PRODUITS
de THE EXCELSIOR WINE Cie

SES PORTOS
SES SHERRY *SES COKTAILS*

SOCIÉTÉ VINICOLE
DE LA
CÔTE-D'OR

NÉGOCIANT EN VINS
à BEAUNE (Côte-d'Or)

Agent général pour la Belgique :
A. LABEAUME
Rue Rasson, 96
BRUXELLES Tél. 375.38

corsaires et ils allégèrent considérablement ainsi le blocus, qui pesait sur nos provinces.

Comme nous le montre si bien ce tableau de Van Cuyck, on vendait sur la grand'place les sacs de blé provenant des cargaisons capturées. Les corsaires ostendais occasionnèrent de très lourdes pertes aux armateurs ennemis. Jean Jacobsen et Jacques Besageau début et plus tard Philippe Van Maestricht se sont rendus justement célèbres dans ces guerres navales. (Fig. 11.)

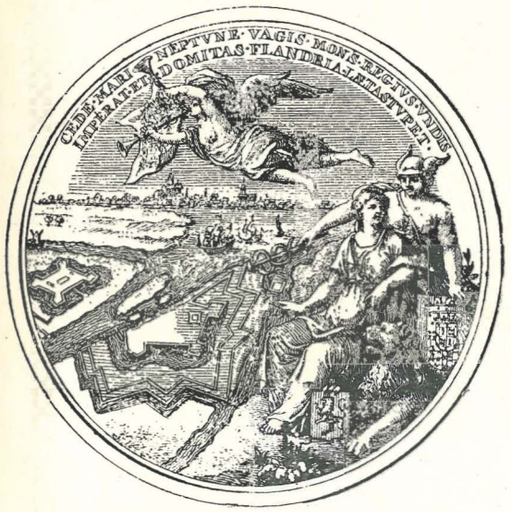

FIG. 13.

Ce jeton a été frappé en 1675 lors du départ du comte de Montery, qui fut remplacé par le duc de Villa Hermosa comme gouverneur des Pays-Bas espagnols.
A droite, une femme assise qui représente la Flandre. Derrière elle se tient Mercure, le dieu du commerce, qui lui montre avec son caducée les fortifications que le comte de Monterey avait fait construire. Dans le fond, la ville d'Ostende.

Le tableau de Van Cuyck est particulièrement intéressant. On y voit revivre toute la vie si pittoresque et si mouvementée d'autrefois. Regardez les saltimbanques, qui ont placé leur tréteau au milieu de la place. Regardez à gauche, il y a là au coin le corps de garde, devant lequel se promènent des militaires. Leurs hallebardes sont placées contre une latte pour ne pas abîmer la toiture, qui est très basse. Remarquez aussi au milieu de la rangée de maisons d'en face, la porte cochère. C'est là que se trouvait la remise de Jean Jacobsen, le fameux corsaire, mort en 1622.

C'est en 1672 que furent construites les écluses de Slykens et cet événement a été commémoré par une médaille, dont un exemplaire est conservé au musée. (Fig. 12.)

Vers cette époque, un commerçant dunkerquois, Jacques Hoys, qui s'était enrichi dans le commerce avec les Indes occidentales, était venu s'établir à Ostende et il y fonda plusieurs œuvres pieuses et charitables, dont un couvent de sœurs blanches (Conceptionnistes) et une école d'orphelins. La ville lui fut très reconnaissante pour tout ce qu'il fit en faveur de l'enseignement et de la religion, et elle ordonna de faire son portrait. Celui-ci se trouve maintenant au musée. (Fig. 14.)

En 1698, une société de navigation fut fondée à Ostende dans le but de faire le commerce avec les Indes, mais l'envieuse opposition des Provinces-Unies l'empêcha de réussir et entrava tous ses efforts. La société ne peut rien entreprendre. Quelques années plus tard pourtant, lorsque les Pays-Bas catholiques étaient gouvernés par l'empereur d'Autriche Charles VI, l'idée d'un commerce avec les Indes fut reprise et réalisée. Mais il fallut d'abord que la ville subit un nouveau siège. C'était en 1706. Ostende fut bombardée tant du côté de la mer par la flotte anglaise placée sous les ordres de l'amiral Fairburn, que du côté de la terre par les troupes de Marlborough, le fameux général de la chanson! Et après quatorze jours, la garnison d'Ostende dut se rendre. La ville avait terriblement souffert du bombardement. « Aucune habitation n'était restée intacte, » dit Pasquini dans son *Histoire d'Ostende*. « Beaucoup avaient été totalement renversées. La maison communale s'était en grande partie écroulée, la tour avait été incendiée, les cloches du carillon brisées. L'église Saint-Pierre ou paroissiale, la tour, les cloches, l'église des Capucins et les couvents des religieuses, ainsi que l'arsenal, qui était d'une belle architecture, étaient à moitié détruits. »

Mais cette fois-ci encore, comme plus tard, comme toujours, Ostende se releva courageusement et la gravure de 1717, qui est au musée et qui montre la ville et le port tels qu'ils étaient au début de la domination autrichienne, prouve assez combien la reconstruction fut rapide. Deux navires partaient cette année-là pour l'Orient et désormais chaque année au mois de septembre des navires impériaux partiraient pour les Indes orientales. La conquête des Indes allait commencer! (Fig. 15.)

Voici d'ailleurs exactement l'origine de ce vaste mouvement d'expansion coloniale, qui partit d'Ostende au XVIIIe siècle : « Bien qu'il se parât fièrement du titre d'ancien officier de la marine royale de France, quand M. Gollet de La Merveille vint s'établir à Ostende vers 1713, il était plutôt désargenté et ne payait pas de mine. Aussi fut-il d'abord assez mal accueilli par les quelques armateurs de la ville auxquels il offrit ses services... Mais M. de La Merveille était un de ces diables d'hommes à qui leur heureuse faconde et leur amabilité naturelle donnent très vite beaucoup d'amis. » (DUMONT-WILDEN : *Profils historiques*.)



FIG. 14. — Jacques Hoys.

En 1715, La Merveille fonda donc à Ostende une société

MAISON FONDÉE EN 1840

VINS FINS

LABEAUME & Cie

PROPRIÉTAIRES-NÉGOCIANTS

Saint-Péray (Ardèche) — Bordeaux

Rue Rasson, 96

Téléphone : 375.38 — BRUXELLES

HOTEL
"LES DAUPHINS"
Digue centrale
OSTENDE

卐 卐

OUVERT TOUTE L'ANNÉE

卐 卐

TOUS LES CONFORTS

卐 卐

RESTAURANT
A LA CARTE ET A PRIX FIXE

卐 卐

HOTEL-RESTAURANT
"UNIVERSEL"
1bis, Rue Adolphe-Buyl
OSTENDE
Téléphone : 779

DINERS A PRIX FIXE
& A LA CARTE

SALLE POUR NOCES
& BANQUETS

Local des
« ENFANTS DE TROUPE »

The
ALEXANDRA
HOTEL-RESTAURANT
Centre Digue de Mer, 52
OSTENDE

Pension de premier ordre
- Tout confort moderne -

PRIX TRÈS MODÉRÉS

pour équiper quelques navires et faire le commerce avec les Indes. Deux bateaux furent achetés en Zélande, qui reçurent les noms de l'*Empereur Charles VI* et de l'*Impératrice*, avec des passeports pour les Indes orientales. « La Merveille

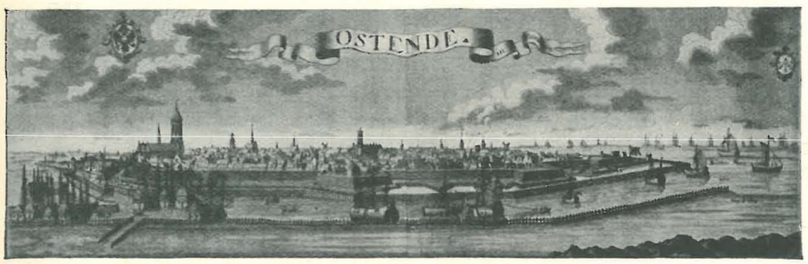

FIG. 15. — Ostende en 1717.

devait mettre à la voile pour Surate au mois de septembre 1715, lorsque les traverses et les représentations de la France, qui redoutait pour ses établissements coloniaux une nouvelle concurrence, empêchèrent le départ d'avoir lieu. » (MICHEL HUISMAN : *La Compagnie d'Ostende.*)

La Merveille resta donc à Ostende, mais en 1716 il vit arriver ici un navire de Saint-Malo, *le Grand-Dauphin*, qui venait de Canton et qui était commandé par son fils, Godefroid de La Merveille! « La charge du *Grand-Dauphin* se composait de poivre, de toutenague, de porcelaines, principalement de thé et d'étoffes de soie. » (HUISMAN.)

Ces marchandises furent vendues à Ostende à un très bon prix. Encouragés par ce succès, d'autres navires malouins vinrent bientôt à Ostende et finalement « le chevalier Godefroid de La Merveille reçut l'autorisation de conduire aux Indes le *Charles VI*, jaugeant trois cent cinquante tonneaux et percé de cinquante-deux canons ». (HUISMAN.)

Le 12 juin 1718, le *Charles VI* quittait triomphalement Ostende sous le commandement de La Merveille et la conquête des Indes commençait!

Le 5 août 1719, Godefroid de La Merveille recevait du nabab Sadatha-Kan l'autorisation d'élever une factorerie à Cabelon sur la côte de Coromandel. « La Merveille n'avait pas mal choisi l'emplacement de son comptoir. La langue de terre qu'on lui avait cédée n'était assurément pas très fertile, mais il y avait une grande rade de neuf à dix brasses de profondeur, où l'on pouvait recevoir de grands navires; une rade plus petite, où les bâtiments légers avaient seuls accès, mais où l'on pouvait approcher tout près du rivage; une rivière arrosait le territoire, où l'on trouvait de nombreuses fontaines d'eau douce. Cabelon, enfin, avait des carrières de pierres faciles à exploiter, et produisait un sel fameux « aussi bon que celui de Cadix » et qu'on transportait jusqu'au Malabar et au Siam. » (DUMONT-WILDEN.)

Actuellement encore on peut voir à Cabelon (Covelong), près de Madras, les ruines de la factorerie élevée par les Ostendais. C'est du moins ce que m'a assuré M. Cotton, auteur d'une *Liste des monuments de Madras*.

En 1719, l'Ostendais Philippe de Moor, commandant le *Saint-François Xavier*, quittait le port pour Canton. Il revint à Ostende en 1721. Son navire était armé de trente pièces de canon, car les voyages étaient alors très périlleux. La relation de ses aventures a été écrite par lui comme journal de bord et ce livre fait maintenant partie de la collection Van Iseghem.

Les capitaines ostendais eurent à lutter contre toutes sortes d'ennemis, et d'abord contre les corsaires, qui furent lancés à leur poursuite. Le *Marquis de Prié*, dont Dewinter était le capitaine, fut capturé par un corsaire hollandais sur la côte de Guinée et déclaré de bonne prise à Delmina, possession hollandaise. D'après Pasquini, « le capitaine avec son équipage fut embarqué à bord d'un bâtiment hollandais, qui les ramena en Europe. Mais retenu dans la Manche par un vent contraire, Dewinter obtint d'être déposé sur la côte d'Angleterre, passa de là à Calais et vint à Ostende faire connaître sa mésaventure. Un courrier fut expédié en toute hâte à Bruxelles et rapporta avec la même célérité des lettres de représailles. On arma vite un navire, dont Dewinter prit le commandement et avec lequel il alla capturer à son tour le bâtiment hollandais, qui louvoyait encore dans la Manche, et l'amena au port, où il fut également déclaré de bonne prise le 23 octobre 1719 ».

Mais il y avait alors aussi beaucoup de pirates. Le capitaine Nash, qui commandait la frégate *la Maison d'Autriche*, venant de Canton, fut capturé par un pirate anglais près du cap de Bonne-Espérance, le 20 février 1720, et trois jours plus tard, ce pirate réussit encore à s'emparer du *Prince-Eugène*, capitaine Jean De Clerck, qui revenait des côtes de Malabar. Le capitaine et l'équipage du *Prince-Eugène* furent transportés sur le navire du capitaine Nash, qui put partir ensuite et qui arriva à Ostende le 28 juin 1720.

Les Hollandais et les Anglais, qui jusqu'alors avaient toujours pu vendre dans notre pays tous leurs produits coloniaux avec un très beau bénéfice, étaient excessivement jaloux et furieux de notre nouvel essai d'expansion économique. La direction de la maison des Indes orientales, établie à Londres, donna même des ordres pour faire tout ce qui était possible « pour rompre et nuire au commerce de ce pays ». Mais l'empereur Charles VI ne se laissa pas intimi-



FIG. 16. — Portrait de Charles VI.

der par ces menaces et il ordonna au gouverneur d'Ostende de dire aux navigateurs qu'il saurait « les protéger contre ceux qui voudraient injustement les interrompre. » En décembre 1722 il résolut de former à Ostende une compagnie, qui aurait le monopole du commerce dans les Indes orientales et occidentales ainsi que dans toute l'Afrique. Cette société, appelée depuis lors Compagnie d'Ostende, réunit par souscription publique le capital de 6 millions de florins. Les six mille titres furent souscrits à la Bourse d'Anvers au mois d'août 1723 en moins de deux jours. C'était un succès inespéré. En février 1724 les trois premiers navires de la compagnie sortaient triomphalement du port d'Ostende. (Fig. 17.)

Les commerçants d'Amsterdam et de Londres enrageaient maintenant de voir que l'Autriche enlevait notre pays à leur exploitation. Ils publièrent un tas de mémoires pour démontrer que Charles VI n'avait pas le droit de nuire à leur négoce. (Fig. 18.)

Chaque année quatre navires partaient maintenant pour la Chine, l'Inde et l'Afrique. La Compagnie d'Ostende réalisa bientôt de gros bénéfices. Son commerce en Chine devint même tellement rémunérateur qu'il compensait largement tous les déboires et les ennuis que lui suscitaient les Anglais et les Hollandais dans l'Hindoustan.

Parlant de notre essor colonial au XVIIIe siècle dans une étude sur les *Voyages et projets de colonisation* de la Compagnie d'Ostende, M. Gaston Dept a fait remarquer que notre pays n'avait guère pris part au vaste mouvement d'expansion que connut l'Europe aux XVe et XVIe siècles. S'il est vrai que les Flamands ont participé à la colonisation des Açores, qu'on appela d'abord îles flamandes, s'il est certain aussi que ce furent des Wallons, émigrés en Hollande, qui allèrent fonder New-York, il n'y eut pourtant jamais avant le XVIIIe siècle des expéditions belges soutenues sinon encouragées par les pouvoirs publics. Comme l'a si justement fait remarquer M. Dept, il n'y eut jamais chez nous avant le XVIIIe siècle un véritable milieu maritime et colonial, tel qu'on en avait à Amsterdam et à Londres et c'est cela surtout qui a rendu la tâche de nos armateurs si difficile. Tout était encore à créer au XVIIIe siècle!

Lentement les Pays-Bas catholiques sortaient de la misère, où les guerres du XVIIe siècle les avaient jetés. La vie semblait revenir dans notre peuple exténué. Déjà quelques manufactures se fondaient çà et là dans le pays, lorsqu'en 1727 l'empereur d'Autriche reçut un ultimatum de la France, qui s'était jointe aux deux autres puissances maritimes pour empêcher notre navigation et notre commerce. Cédant devant cette menace, Charles VI enleva provisoirement à la compagnie le privilège qu'il lui avait accordé cinq années auparavant. Il ne supprimait pas radicalement son octroi, mais il le suspendait pour une durée de sept ans. C'est qu'il espérait encore qu'il pourrait le rétablir plus tard. Hélas! il ne le put jamais. Il lui fallait le consentement de tous les États pour obtenir que sa fille Marie-Thérèse lui succédât sur le trône d'Autriche. Pour elle, il sacrifia la compagnie, sur laquelle il avait fondé tant d'espoir. Le 16 mars 1731, il signa à Vienne un traité qui interdisait formellement tout trafic colonial à notre société. L'essor économique et maritime de notre pays était de nouveau arrêté. (Fig. 19.)

On trouvera dans la collection Van Iseghem plusieurs jetons relatifs à la Compagnie d'Ostende et entre autres celui qui fut frappé après le traité de Vienne. (Fig. 20.)

En 1731, des marins de la *Ville de Vienne* arrivèrent à Ostende. Leur navire, qui avait pour capitaine Geselle, avait été capturé en 1724 par un pirate algérien à l'entrée de la Manche et pendant des années ils furent maintenus en esclavage, malgré l'intervention de la Sublime Porte. Celle-ci, qui venait de conclure un traité de paix avec Charles VI quand ils furent capturés, ordonna au dey d'Alger de rendre le navire avec toute sa cargaison et son équipage et elle envoya même des plénipotentiaires à Tripoli pour cela. Mais les pirates s'obstinèrent. Non seulement ils refusèrent de rendre le navire, mais ils ne voulurent même pas entrer en négociation. Ce fut en 1731 seulement que la confrérie de la Sainte-Trinité de notre ville parvint à obtenir la libération d'une partie de l'équipage moyennant le paiement d'une forte rançon et en 1735 cette même confrérie racheta encore onze marins, qui arrivèrent ici à la fin de l'année.



FIG. 23. — Première vue d'Ostende, prise de la crique Gouweloos, près du fort de Slykens. Gravé par Masquelier en 1782 d'après un tableau de Le May.

En 1745, un Ostendais, François de Schonamille, agent principal de la Compagnie d'Ostende dans l'Inde, conservait encore avec quelques troupes la possession de Bankebasar, une de plus importantes du Bengale, espérant que l'empereur en tirerait parti pour faire renaître la navigation. « Assailli par une nuée d'Indiens, qui depuis longtemps le voyaient réduit à ses propres ressources, il périt glorieusement en la défendant à la tête d'une poignée de braves que les maladies avaient épargnés. » (PASQUIER.)

Le musée communal contient un beau portrait de Marie-Thérèse fait en 1768 par le peintre tournaisien Sauvage. Ce tableau lui avait été commandé par le collège des échevins. L'impératrice montrait alors un très vif intérêt pour notre population. Par une série de mesures, elle ranima et releva la pêche, qui était en pleine décadence. Pour favoriser le commerce, elle fit exécuter des travaux d'amélioration au port. C'est ainsi qu'en 1757 les écluses de Slykens furent réparées. Les scieries de Slykens et l'établissement d'une grande raffinerie de sel, auxquels Marie-Thérèse joignit l'entrepôt et le transit, avaient considérablement augmenté l'importance du commerce à Ostende. Le port devait avoir alors une très grande profondeur, car Bowens, l'auteur d'une histoire d'Ostende parue en 1792, raconte qu'en 1755 un trois-mâts anglais, qui venait de Liverpool avec du sel, coula près du quai et à marée haute on ne voyait plus que la pointe de ses mâts. (Fig. 21.)

Le plus grand choix du Littoral en Fourrures, Manteaux et Pelleterie, vous le trouverez dans la plus petite Maison de la Place

Maison Coppijn - Vandeperre

89, rue Christine, 89
OSTENDE

Compte chèques 178.511 Téléphone 767

SOCIÉTÉ ANONYME

BANQUE D'OSTENDE & DU LITTORAL

FONDÉE EN 1850

Anciennement E. VAN WYNENDAELE

AFFILIÉE A LA BANQUE DE BRUXELLES

Compte Chèques Postaux : nº 3845

Place d'Armes, 3
OSTENDE

Téléphones : 60 et 90
Adr. tél. : Ostbank

SUCCURSALES A OSTENDE :

Place Marie-José, 1 (anciennement Crédit Général Liégeois).
Compte Ch. Post. : 66.56 — Téléph. : 246, 715, 763

Boulevard Alphonse Pieters.

Digue de Mer, 41, Villa Miramar.
Téléph. : 21

AGENCES à

Blankenberghe - Wenduyne
Ghistelles - Furnes - La Panne - Nieuport
Middelkerke - Eerneghem.

HOTEL de la BOURSE

Rue de l'Église, 12
OSTENDE

Téléphone : 1134

P.-H. DEVRIENDT

Pension complète
Boarding House

LOCAL
de l'*Amicale des Officiers*
de la campagne 1914-1918

The British Travel Bureau

Rue de Flandre, 7

OSTENDE Téléph. : 327

=

TOUS LES JOURS :

Excursions aux champs de bataille; départ : 9 h. 30.

Zeebrugge et Bruges; départ : 14 h. 30.

TOUS LES JEUDIS :

Excursions en Hollande. Visite du marché de Middelbourg.

TROIS FOIS PAR SEMAINE :

1. Le grand tour des champs de bataille de France et de Belgique.
2. Bruges, Gand, Bruxelles.
3. Les Ardennes : Dinant, Namur, Rochefort.

VOITURES PRIVÉES — VISITE DES CIMETIÈRES

GUIDES ANCIENS COMBATTANTS

OSTENDE **SAVOY HOTEL** Téléph. 143

Propriétaire : ED. DEFER

Coin avenue Léopold et rue Royale

En face du Kursaal et près des Bains — Next Kursaal and Baths

Chauffage central; 120 lits; confort moderne
Salles de bains privées
Fumoir — Hall — Auto à la gare
Restaurant à la carte et à prix fixe
Pension et arrangements pour familles
Auto pour excursions

Central Heating. Lift. 120 Beds
Hot and Cald ruming Water
Private baths. Smoking. Drawing rooms
Autobus meets the trains
Open all te year round
Restaurant à la carte and fixed prices — Pension
Auto for excursions

Téléphone 74

G. PÉRIER & C°

Adresse télégraphique : PERIERCO-OSTENDE

COURTAGE MARITIME — AFFRÈTEMENTS — EXPÉDITION
AGENCE EN DOUANE

White Star Line — White Star Dominion Line — American Line — S. A. Chargeurs Réunis
Union Castle Line — Nelson Lines — Compagnie générale Transatlantique — Wiih. Wiihelmsen
Cosulich Società Triestina di Navigazione

Bureaux : OSTENDE-Maritime, 4, Rue Cockerill

En 1771, on construisit le phare, qui existe encore maintenant. Un jeton, qui fut frappé à cette occasion, montre qu'on y faisait du feu pour guider les navigateurs vers l'entrée du port. Mais ce mode d'éclairage était tellement mauvais, surtout en cas de tempête, lorsque les bourrasques éteignaient continuellement le brasier, qu'en 1776 déjà le feu de charbons a été remplacé par des réverbères. (Fig. 22.)

Grâce aux encouragements de Marie-Thérèse, les mouvements du port augmentaient alors d'année en année, mais Ostende prit surtout un vif essor lorsqu'éclata la guerre entre l'Angleterre et la Hollande. Pendant quelques années, la navigation de ces deux grandes puissances maritimes fut arrêtée et seuls nos bassins pouvaient accueillir tous les bateaux. Comme le dit M. PIRENNE dans son *Histoire de Belgique :* « La guerre maritime qui éclata en 1778 entre la France et l'Angleterre et qui entraîna la Hollande à partir de 1780, anima le port d'Ostende jusqu'à la paix de 1783 d'une activité momentanée, mais qui dura assez longtemps pour donner au commerce et à l'industrie une impulsion qu'ils n'avaient plus connue depuis le XVIe siècle. »

En 1756, il avait été question d'ériger Ostende en port franc, mais selon le rapport qu'en fit plus tard le prince de Kaunitz à Joseph II, ce projet dut être abandonné pour ne pas indisposer le Gouvernement français. « Comme dans ce tems là, écrit-il, on devoit avoir des attentions toutes particulières pour la France, avec laquelle on venoit de conclure le traité d'alliance, et que cette couronne ne pouvoit voir d'un œil indifférent l'érection d'un port franc sur nos côtes, dont l'Angleterre tireroit les principaux avantages, tandis qu'elle préjudicieroit au port de Dunkerque, feue l'Impératrice-Reine trouva bon de coucher pour apostille sur la consulte : il n'y a rien à inover, à cause des circonstances présentes : qu'on laisse tout comme cela étoit. » (Cité par M. HUBERT dans son livre sur *le Voyage de l'empereur Joseph II dans les Pays-Bas.*)

Dès son avènement, Joseph II prescrivit au prince de Kaunitz de faire étudier par les services compétents la création d'un port franc à Ostende. « Il jugeait cette mesure indispensable, dit M. Hubert ; pour lui la prospérité d'Ostende était chose précaire : la paix une fois rétablie, le grand mouvement commercial, né de la guerre anglo-hollandaise, reprendrait sa direction d'autrefois et Ostende serait de nouveau abandonné. Il s'agissait donc d'arrêter des mesures rapides et efficaces pour fixer d'une manière solide et définitive les avantages récemment acquis.

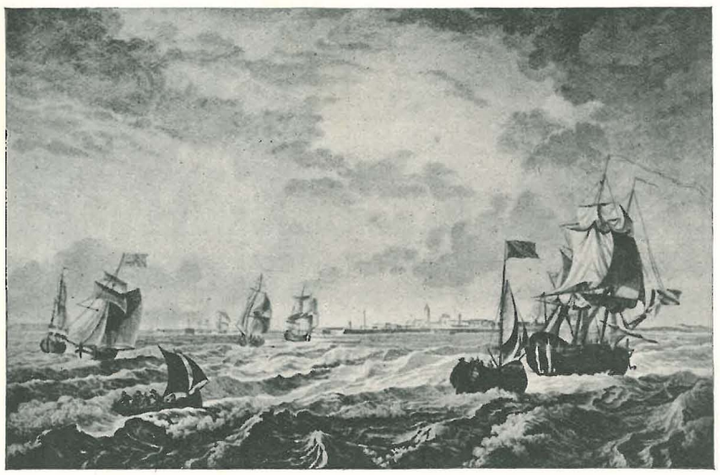

FIG. 24. — Seconde vue d'Ostende, prise du côté de la mer. Gravé en 1787 par Masquelier d'après un tableau de Le May.

» Quelles objections pouvait-on faire au projet? Les stipulations des traités? Les ménagements que l'on doit aux puissances voisines? Mais aucun traité ne contenait une clause interdisant la création d'un port franc sur le littoral belge; et que devait-on craindre des États voisins? Sans doute, la France usait à l'égard des Pays-Bas d'excellents procédés; mais pourrait-elle faire un grief au Gouvernement de Bruxelles d'une mesure d'ordre purement interne? Et quand elle-même avait établi le port franc de Dunkerque, avait-elle consulté ou simplement pressenti l'Impératrice? En cette matière, chaque puissance devait être juge de ses intérêts propres. » (*Le Voyage de Joseph II dans les Pays-Bas.*)



FIG. 26. — Vue de la ville et du port. Gravé en 1784 par Daudet. Parmi les 82 planches qui composent l'œuvre de Daudet, on admire surtout, dit le *Grand Larousse*, une vue du port d'Ostende d'après Solvyns.

Après avoir effectué une inspection minutieuse de la côte belge et même visité le port français de Dunkerque, Joseph II promulgua en juin 1781 un décret conférant au port d'Ostende les avantages de la franchise, sauf quelques minimes exceptions.

« La mesure porta ses fruits, dit M. Hubert. Le port franc et la neutralité observée pendant la guerre anglo-hollandaise attirèrent à Ostende une foule d'étrangers et firent de cette ville le centre d'un commerce considérable. » D'après Pasquini, « des négociants comptaient jusqu'à vingt et même trente commis dans leurs bureaux et de quarante à cinquante ouvriers emballeurs dans leurs magasins ». La population s'accrut avec une rapidité telle que les logements devenaient extrêmement coûteux. Partout on construisait des maisons et aménageait des magasins. Une Bourse et une banque furent même érigées, tant le commerce était intense.

Trois superbes estampes ont été faites à cette époque pour montrer la beauté de notre port. Celle qui fut gravée par Daudet, d'après le célèbre tableau de Solvyns, est très recherchée. (Fig. 23, 24 et 26.)

A la fin du règne de Joseph II, la navigation vers les Indes fut reprise. La banque fondée à Ostende en 1782 par G. Herries avait fait une avance de fonds à la Compagnie de Trieste et celle-ci lui envoya en retour cinq navires venant des Indes. Leurs cargaisons ayant été vendues ici à des prix avantageux, plusieurs navires vinrent en 1786 vendre à Ostende des denrées coloniales. L'empereur encou-

NOUVELLEMENT INSTALLÉ

卐

Confort moderne ▪ *Ascenseur*

Cuisine soignée

PRIX MODÉRÉS

Restaurant
à prix fixe
et à la carte

BOULEVARD & NOUVEL HOTEL

18
Boulevard Van Iseghem
OSTENDE

TÉLÉPHONE 824

OSTENDE

BRUXELLES & NEW CLARIDGE HOTEL

27, DIGUE DE MER

OUVERT TOUTE L'ANNÉE — TARIF SUR DEMANDE

Eau courante dans toutes les chambres — Tout le confort moderne

APPARTEMENTS AVEC SALON ET BAIN PRIVÉ

PENSION A PARTIR DE 75 FRANCS PAR JOUR

GRAND GARAGE POUR RÉSIDENTS

Propriétaire : E. BLOEDBERGE

ragea alors les armateurs belges à faire eux-mêmes le commerce avec les Indes et il leur accorda sa protection. D'après Pasquini, depuis le 1er avril 1793 jusqu'au 1er juillet 1794, 27 navires sont entrés au port d'Ostende, venant directement des Indes. (Fig. 26 et 27.)

Ainsi, la période autrichienne fut pour Ostende une



FIG. 28. — Ostende en 1860.

époque particulièrement heureuse. Notre port semblait alors devoir reprendre le rôle qu'Anvers avait dû abandonner depuis la fermeture de l'Escaut.

Mais en 1792, les troupes de la Révolution vinrent à Ostende et elles plantèrent l'arbre de la liberté au milieu de la place d'Armes, devant l'hôtel de ville. Rejetées hors de notre territoire en 1793, elles revinrent en 1794, et Ostende connut alors un régime d'occupation, qui par ses réquisitions continuelles, la ruina bientôt totalement.

Le 19 mai 1798 une troupe anglaise débarqua dans les dunes à l'est du port et s'empara des écluses de Slykens, dont elle fit sauter deux piles, mais lorsqu'elle voulut se réembarquer, une forte tempête était survenue et elle ne le put pas. Le lendemain matin les Anglais furent attaqués par des troupes françaises accourues de toutes parts et ils durent se rendre après un combat acharné.

Un tableau de François Musin, qui se trouve dans la Salle Blanche, représente la flotte anglaise au moment du débarquement. On y voit deux embarcations sur lesquelles des soldats ont pris place. Ils vont débarquer dans les dunes et ils ont déjà un obusier avec eux. Un autre tableau de Musin, qui se trouve dans la salle du collège échevinal, représente la flotte anglaise qui bombarde la ville.

Quelques mois avant le débarquement anglais, le général Bonaparte était venu à Ostende inspecter les fortifications et les établissements militaires. Il avait vu la nécessité de mettre la ville en état de siège et après le bombardement la garnison d'Ostende fut considérablement augmentée. Des navires de guerre anglais cinglaient dès lors chaque jour devant la côte et chaque jour on craignait un débarquement.

La guerre avec l'Angleterre causa la ruine de notre port. En juin 1803, l'ensablement était devenu si grand, que l'on pouvait à marée basse franchir à pied l'embouchure du port. Mais le 10 juillet 1803 Bonaparte revint à Ostende et il ordonna la construction d'un bassin et d'une écluse de chasse ainsi que toutes sortes de travaux de réparation.

Napoléon arriva une troisième fois à Ostende au mois d'août 1804. Il venait alors inspecter l'armée dite du Camp de Bruges, qu'il avait formée comme celle du Camp de Boulogne dans le but d'envahir l'Angleterre. Vingt-cinq mille hommes, qu'il avait placés sous les ordres des généraux Friant et Oudinot, étaient campés à l'ouest et à l'est d'Ostende. Le maréchal Davout commandait en chef cette armée et dans sa correspondance, qui a été publiée, on trouve beaucoup de détails sur l'organisation des camps près d'Ostende et sur la défense de la côte ainsi que sur l'arrestation et l'exécution d'un espion allemand, le baron von Bulow, qui s'était introduit dans les baraquements. Une belle lithographie conservée au musée représente un camp près d'Ostende en 1805.

Lors de son mariage avec Marie-Louise, Napoléon vint une quatrième fois à Ostende. Ce fut alors qu'il se fit présenter le bourgmestre, André Van Iseghem, et qu'il le décora de la Légion d'honneur. Le portrait d'André Van Iseghem se trouve à l'hôtel de ville, dans la salle du conseil communal.

Dans la même salle, où les portraits des bourgmestres successifs ont été réunis, on trouvera donc aussi ceux de Charles Delmotte et Jean Serruys, qui furent bourgmestres à Ostende sous le régime hollandais.

En novembre 1827, une baleine morte échoua sur la plage à l'est du port. Deux lithographies ont été publiées pour commémorer cet événement. On peut les voir au musée.

Vers cette date, les bains commençaient à attirer beaucoup d'étrangers à Ostende. Une lithographie conservée au musée et montrant le départ des Hollandais en septembre 1830, prouve qu'à cette époque il y avait déjà plusieurs cabines de bains sur la plage. Mais comme l'a fort bien montré CHARLES VAN ISEGHEM dans sa brochure sur *Léopold Ier et les bains d'Ostende*, c'est le premier roi des Belges qui a donné à notre ville la vogue et la notoriété qu'elle a conservées depuis. Les allées et venues du roi et de la famille royale ont été pendant longtemps la seule réclame en faveur d'Ostende et comme le disait excellemment le regretté bourgmestre Pieters dans le discours qu'il adressa au roi Léopold II lors de l'inauguration de la statue de Léopold Ier : « Nous ne pouvons oublier que ce fut la présence de ces



FIG. 29.

Hôtes qui permit à notre ville de devenir la plage favorite et élégante entre toutes! »

Léopold Ier est le créateur de notre cité balnéaire.

C. LOONTIENS,
Archiviste de la ville.



Situation unique en face de la plage principale des bains et à côté du Kursaal
The best situation of all facing the main bathing beach and close to the Kursaal

Helvetia Hôtel-Restaurant

62, DIGUE DE MER, OSTENDE (Belgique - Belgium) A. VROOME, Propriétaire

Confort moderne. Cuisine et Caves renommées Modern comfort. First class cooking. Renowned wine Cellars
150 Lits - Prix modérés - Ascenseur-Lift Moderate Terms - 150 Beds

OUVERT A PAQUES — CHAUFFAGE CENTRAL ◎ OPEN AT EASTER — CENTRAL HEATING

— RESTAURANTS: à la carte, à prix fixe, en pension —

ARRANGEMENTS POUR FAMILLES Téléphone 200 Télégrammes: Helvetia-Hôtel-Ostende

Eau courante chaude et froide dans toutes les chambres. — Het and cold running water in all the rooms.
CHAMBRES AVEC BAIN PRIVÉ. — ROOMS WITH PRIVATE BATH.

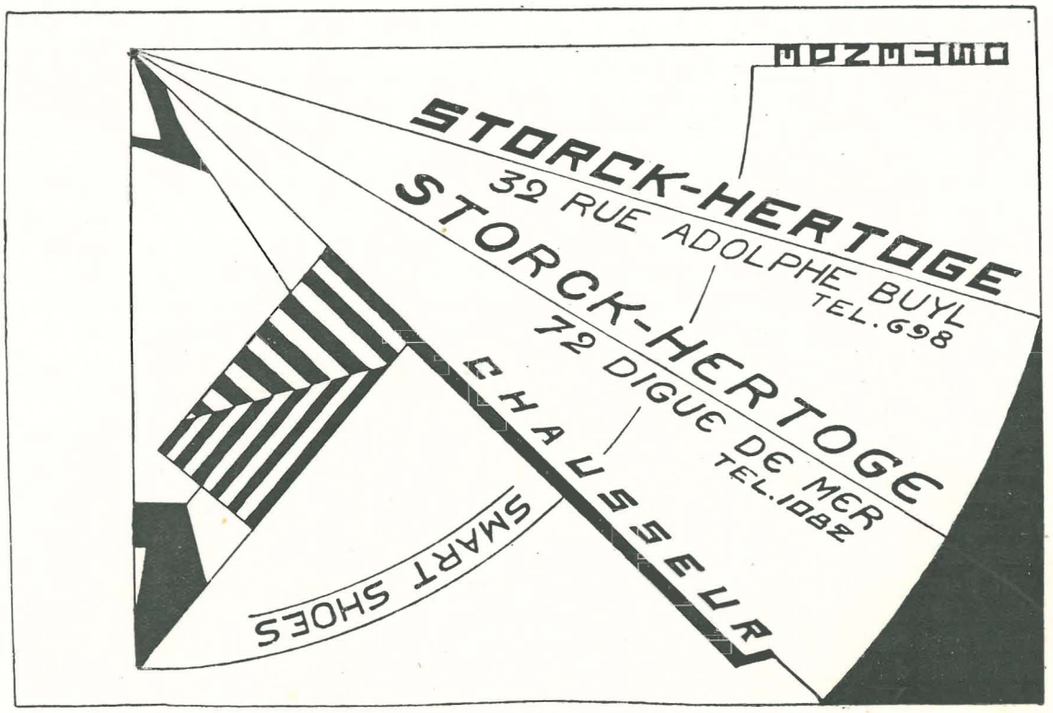

Société Anonyme John COCKERILL & General Steam Navigation Co Ltd

Services combinés à GRANDE VITESSE
pour les marchandises entre LE CONTINENT ET L'ANGLETERRE et vice versa

DÉPARTS D'OSTENDE { pour TILBURY DOCKS - tous les jours, sauf le samedi
pour LONDRES direct (St. Katarina's Wharf) - deux fois par semaine

DÉPARTS DE TILBURY DOCKS: tous les jours, sauf le dimanche — DE LONDRES: deux fois par semaine

Les marchandises et les instructions sont à adresser à la Société Anonyme JOHN COCKERILL, à OSTENDE Avant-Port
Réexpédition pour toutes les villes de l'Angleterre et du Continent

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS ET LES FRETS S'ADRESSER :

OSTENDE : Société Cockerill; The General Steam Navigation Co Ltd. BRUXELLES : 42-44, rue Bouvier LIÉGE : 80, rue Paradis
LONDRES : The John Cockerill Line, 37-38, Mark Lane, E. C. 3.;
The General Steam Navigation Co Ltd, 15, Trinity Square, E. C. 3.

II. — Une ère de prospérité (1830 à 1914)

Au cri de révolution qui partit de Bruxelles le 25 août 1830, Ostende se releva courageusement pour secouer le joug des Hollandais. Il y eut ici quelques bagarres et c'est dans l'une d'elles que se distingua Jacques Block, un pêcheur, à qui la garde civique d'Ostende offrit le 1er octobre 1830 un fusil d'honneur. La plaque d'argent, qui ornait ce fusil, est conservée au musée de l'Hôtel de ville. On peut y lire en flamand : « A Jacques Block, la garde civique d'Ostende reconnaissante — 1830 ». Dans son roman *Pol Kraecke* qui fut édité à Paris, chez Figuière, en 1914, M. Émile Piers a raconté d'une manière très savoureuse le fait d'armes accompli par ce modeste pêcheur.

Comme on peut le voir sur une gravure qui est conservée au musée de l'hôtel de ville, les Hollandais quittèrent Ostende le 20 septembre 1830. Avec la révolution belge s'ouvrit une ère de prospérité pour Ostende. Sans compter les années pendant lesquelles l'Escaut resta fermé, ce qui força tout le commerce de notre pays à passer par Ostende, le port acquit bientôt une réelle importance non seulement pour la pêche, mais aussi pour l'industrie et le trafic. A partir de 1830, le sort d'Ostende ne fut d'ailleurs plus lié comme par le passé à celui de son port. La ville balnéaire se développa alors et celle-ci devint finalement si importante que le nom d'Ostende n'évoqua bientôt plus l'idée d'un port, mais uniquement celle d'une plage. Actuellement encore on ne songe pas autant aux installations maritimes d'Ostende qu'à ses admirables hôtels et son splendide Kursaal, dont la réputation est mondiale. C'est là un grand tort pourtant, car nos installations maritimes sont incontestablement de tout premier ordre. L'étranger, qui vient à Ostende en été, ferait bien de ne pas rester toujours sur la plage ou au Kursaal. S'il visitait le port et le quartier des pêcheurs, il serait étonné de tout le mouvement qu'il y a là et qui est fort curieux.

Ostende vit doublement de la mer. Elle en vit par sa plage, elle en vit par son port. C'est l'histoire de sa plage et de son port depuis la révolution belge jusqu'à la guerre mondiale que nous voudrions brièvement rappeler ici.

Parlons de la plage d'abord! Il existe dans les archives de la ville un document daté de 1784, qui prouve qu'à cette époque, il y avait déjà des personnes, qui prenaient des bains de mer. Un certain William Hesketh adressa cette année-là une requête à l'empereur Joseph II afin de pouvoir construire sur la plage « une loge ou cabane temporaire, pour y vendre et débiter aux personnes faisant usage des bains, les rafraîchissements nécessaires ». L'autorisation lui fut accordée le 21 juin 1784.

Le nombre des baigneurs devait être alors très restreint, car ce n'étaient que les habitants des localités voisines et particulièrement les Brugeois, qui venaient à Ostende. Les dimanches et les jours de fêtes, il y avait ici un arrivage extraordinaire de véhicules de tous genres : pataches, coches, cabriolets, etc., mais nos visiteurs apportaient avec eux, dans leur voiture, toutes sortes de victuailles et ils repartaient déjà le soir, bien longtemps avant la fermeture des portes.

M. Georges Soyer, dont le livre sur Ostende pendant la Révolution et l'Empire vient de paraître : *Le drame révolutionnaire et napoléonien à Ostende*, écrit qu'en 1804 le maire de la ville avait réclamé au général Friant, parce que les habitants ne pouvaient plus se promener sur la digue ni prendre des bains de mer. Le général Friant fit part de cette réclamation au maréchal Davout, qui commandait alors le camp de Bruges, ce corps d'armée que Napoléon avait formé en même temps que le camp de Boulogne pour envahir l'Angleterre. Et voici la réponse que reçut le maire d'Ostende :

« Monsieur le maréchal a trouvé vos observations trop bien fondées pour n'y pas faire droit, en conséquence des ordres ont été donnés pour que les habitants de la ville et les étrangers qui y séjournent puissent sans aucun empêchement jouir de la promenade de la digue et prendre des bains de mer. »

En 1824 la Société de rhétorique d'Ostende donnait comme sujet de concours : Pourquoi nos bains de mer sont célèbres et pourquoi l'on préfère notre ville à celle de Spa.

En 1825 un chirurgien d'Ostende, J. Dubar, publiait ici un livre intitulé *Le guide des baigneurs*. L'ouvrage contient une gravure, sur laquelle on voit une partie de la digue près du phare (le vieux phare, dit-on maintenant). Il y a là quatre cabines, dont l'une est tirée dans l'eau par un cheval, comme cela se pratique encore aujourd'hui. Il y a aussi deux tentes, qui servaient probablement à des familles et où l'on se déshabillait à tour de rôle. Mais il y a aussi des gens qui se déshabillent sur la plage et dont les vêtements traînent sur le sable. Il y a enfin des messieurs, qui regardent les baigneuses, comme aujourd'hui!

« Je me propose, écrivait J. Dubar, de traiter exclusivement des bains de mer et plus particulièrement de ceux d'Ostende, si justement renommés dans tout le royaume. »

» De tous les lieux où l'on se rend pour prendre les bains de mer, Ostende est sans contredit le plus commode que l'on puisse trouver. La plage y est unie comme un plancher et la pente si douce qu'on s'aperçoit à peine qu'il y en a. Les baigneurs trouvent au bord de l'eau des tentes ambulantes disposées commodément et où, moyennant une légère rétribution, on peut se déshabiller et se r'habiller à l'ombre et hors de la vue des curieux, ce qui est un avantage inappréciable pour les dames; on peut s'abonner au mois ou pour une saison, pour l'usage de ces tentes où l'on a soin des vêtements de bain et où l'on trouve les accessoires désirables.

» Les étrangers qui fréquentent les bains d'Ostende peuvent s'y loger de différentes manières, soit dans les auberges, soit chez des particuliers. Parmi les premières, nous avons les hôtels proprement dits, c'est-à-dire où l'on ne tient point estaminet; ce sont : la *Cour impériale*, le *Lion d'or*, et pour les amateurs de la cuisine anglaise l'*hôtel d'Angleterre* et celui de Waterloo. Les autres auberges où l'on est aussi fort bien servi, à moindres frais, sont la *Fleur de blé*, la *Ville de Gand*, la *Harpe*, le *Grand Saint-Michel*, la *Conciergerie*, la *Schippershuys* et quelques autres. On

trouve en outre dans la ville toutes sortes de vêtements de bain pour hommes et pour femmes. »

Ainsi que le prouve la gravure de 1830, dont nous avons parlé déjà, la renommée des bains d'Ostende s'accrut à tel point que lorsque la révolution belge éclata, il y avait déjà six cabines sur la plage près du phare et une lithographie de 1834, qui est conservée également à l'Hôtel de ville, montre que le nombre des baigneurs et par conséquent des cabines, augmentait alors d'année en année.

Comme l'écrivait si bien M. Charles Van Iseghem dans une brochure publiée en 1896 et intitulée *Le Roi Léopold Ier et les bains d'Ostende,* c'est Léopold Ier qui a donné aux bains d'Ostende la renommée et la vogue qu'ils ont conservées depuis. Il serait fastidieux de donner ici la description ou même simplement la liste des visites faites par le roi et la famille royale à Ostende. Contentons-nous d'indiquer que c'est le 17 juillet 1831 que Léopold Ier est arrivé pour la première fois dans notre ville. D'après le *Moniteur belge,* Ostende était magnifiquement décorée, « les autorités et les particuliers n'ont rien négligé pour donner de la pompe à cette fête et Sa Majesté a été reçue avec un véritable enthousiasme ».

Comme le dit également M. Van Iseghem, les communications entre Bruxelles et Ostende étaient alors loin d'être ce qu'elles sont devenues à la fin du règne de notre premier roi. La route était très longue et très fatigante. Il fallait même un certain courage pour vouloir venir de si loin par les routes poussièreuses et sous l'ardent soleil d'été. Mais le roi aimait les bains de mer et l'air du large. En 1834, il resta ici avec la reine pendant tout le mois d'août.

En 1835, 1836 et 1837 Ostende reçut encore la visite royale et en août 1838 le roi et la reine vinrent même assister à la fête inaugurale du chemin de fer. Une partie de cette fête, à savoir le feu d'artifice, dut, paraît-il, être remise à cause de la pluie, mais Leurs Majestés continuèrent à séjourner ici jusqu'au 23 septembre.

C'est le 30 novembre 1838 que fut signé l'arrêté royal donnant à la ville d'Ostende une charte avec la description de ses armoiries. Cette charte est conservée au musée communal. Elle prescrit clairement que les trois clés, qui figurent dans nos armes, ne peuvent pas être toutes du même côté, mais que les deux d'en haut doivent être tournées vers l'intérieur, donc l'une vers l'autre, Quant à celle d'en bas, le dessin, qui accompagne la charte, l'indique avec le panneton à droite. Aux XVIIe et XVIIIe siècles les trois clés étaient toujours tournées à gauche, comme on peut le voir sur les nombreux jetons de la collection Van Iseghem.

* * *

Le roi et la reine ayant donné l'exemple, il y eut en 1835 une grande affluence d'étrangers à Ostende durant l'été. Voilà pourquoi, en mars 1837, l'administration communale résolut de faire de grands sacrifices, afin de donner à ses hôtes les distractions qu'ils réclamaient. Il fut décidé alors de mettre en état quatre grandes salles de l'Hôtel de ville pour en faire un casino.

Les travaux furent exécutés sous la direction de Tilleman Suys, l'architecte du roi, et l'inauguration se fit par un grand bal le 25 juillet 1837. Le prix d'entrée était de deux francs et il y eut, paraît-il, beaucoup de monde. Voici ce que raconte le journal de l'époque *La Feuille d'Annonces :* « Les quatre salons éclairés aux bougies offraient un magnifique aspect. On s'extasiait principalement sur la richesse des draperies, des lustres et des candélabres, ainsi que sur le ravissant coup d'œil que produisaient les belles glaces qui ornent les cheminées. Les tentures des divers salons (rouges, bleues et chamois) s'harmonisant parfaitement, ont été trouvées admirables. Bref, il n'y avait qu'une voix pour louer le bon goût, qui a présidé au choix des ornements et de l'ameublement en général. »

Les soirées du Casino furent très suivies. L'abonnement pour toute la saison n'était d'ailleurs que de 15 francs par ménage pour les habitants de la ville. Les étrangers payaient 4 francs pour un abonnement de huit jours et 6 francs pour un abonnement de quinze jours. Pour un mois ils payaient 8 francs et pour la saison entière 10 francs.

L'exploitation du Casino se faisait par la ville sous la direction d'une commission administrative, dont l'échevin De Knuyt-De Brouwer fut le président dévoué.

L'*Album d'Ostende,* qui fut publié en 1841 par J. Elleboudt et dont le texte fut fourni par Emile de Laveleye, décrit de la façon suivante le Casino : « Le Casino se compose de quatre grands salons, dont l'un, construit dans des proportions colossales, est destiné aux concerts et aux grands bals; les trois autres sont décorés et meublés avec beaucoup d'élégance, le premier surtout, tendu en rouge, est riche et de bon goût; il fait parfaitement ressortir la toilette des dames. Il est seulement un peu sombre et exige beaucoup de lumières; c'est là que vient se terminer la journée du baigneur, au milieu du monde, qu'il a rencontré le matin. »

Dans ce même album on trouve deux belles lithographies représentant la partie de la digue près du phare où se donnaient alors les bains. Il y avait là un pavillon, qui depuis qu'il avait reçu l'honneur de la visite du roi, s'appelait pompeusement Pavillon Royal. Ce n'était au fond qu'une simple buvette, mais les baigneurs s'y donnaient rendez-vous et le succès de ce café était tel qu'en 1840 on envisageait déjà la possibilité d'y ériger un second. C'est le 19 avril 1840 que l'autorisation fut donnée à Ed. Belleroche de construire un grand bâtiment en bois, qui entourerait le phare et qui porterait le nom de Cercle du Phare.

En 1836 avait paru à Bruxelles une *Notice historique sur la ville et le port d'Ostende,* par Belpaire. C'était une brochure de 32 pages seulement, mais qui complétait très heureusement l'histoire d'Ostende publiée par Bowens en 1792. En 1842 et 1843 parut à Bruxelles une *Histoire de la ville d'Ostende* qui est restée jusqu'à nos jours le seul ouvrage complet sur l'histoire d'Ostende. Son auteur était d'origine italienne et s'appelait Pasquini. Officier comptable à bord du cutter de l'État *Louise-Marie,* Pasquini avait appris à connaître notre ville et il s'était intéressé à son histoire. Bien qu'il ait été surtout le traducteur de Bowens, son ouvrage mérite d'être cité et compulsé actuellement encore et cela principalement, comme nous le disions, parce que personne n'a entrepris jusqu'ici d'écrire une histoire complète d'Ostende et que M. Edouard Vlietinck s'est borné à étudier la période d'avant le siège et M. Georges Soyer la période française.

En 1843, un médecin d'Ostende, le Dr Verhaeghe, fit imprimer chez Elleboudt un livre sur *Les bains de mer d'Ostende.* Nous y trouvons un chapitre concernant la topographie d'Ostende, dont nous extrayons les passages suivants : « La ville est préservée par une belle et haute digue en pierres de taille, dont le sommet, couvert en briquettes unies comme le parquet d'un appartement et où la poussière

est inconnue, forme une promenade des plus agréables, d'où l'on jouit d'une vue magnifique sur la mer. Cette digue, au pied de laquelle se trouvent les carrés des bains, communique avec les rues de la ville au moyen de deux ponts jetés sur les fossés des fortifications, de sorte qu'il n'y a qu'un pas de la Grand'Place aux bains.

» La plupart des habitants louent des quartiers, où les étrangers trouvent des soins empressés.

» Nous ne parlerons pas des établissements publics d'amusement, tels que le Casino, la salle de spectacle, etc., qui n'ont pas de rapport direct avec notre sujet; mais nous dirons quelques mots du pavillon des bains, construit par un particulier de la ville, le sieur Hamers, à l'une des extrémités et sur la crête de la digue de mer. Ce pavillon, dont l'élégante simplicité obtient des suffrages universels, renferme une grande salle de réunion et de restaurant, plusieurs cabinets pour l'usage de bains chauds d'eau de mer, meublés très convenablement et qui ne laissent rien à désirer. L'édifice est orné d'un péristyle couronné d'une galerie couverte. En face du pavillon et au bas de la digue se trouvent les carrés des bains, dont un est réservé aux dames exclusivement : on y trouve toujours un nombre considérable de voitures-baignoires pour l'usage des bains à la lame.

» C'est depuis que notre auguste Souverain a daigné venir passer tous les ans une partie de la belle saison aux bords de la mer à Ostende que notre ville a vu s'accroître le nombre des baigneurs dans une proportion remarquable. Pendant les mois de juillet, août et septembre de l'année 1842, il n'y a pas eu moins de 35,000 visiteurs, parmi lesquels plusieurs personnages de haute distinction. »

L'ouvrage du Dr Verhaeghe se termine en donnant le texte du règlement de police pour les bains de mer, qui fut voté en séance du conseil communal le 3 juillet 1841. Nous y trouvons les articles suivants :

« Il est défendu de se baigner dans le port, les bassins ou dans les fossés de la ville.

» Nul ne pourra, s'il n'est vêtu, se baigner entre les carrés que forment les jetées qui bordent la digue de mer.

» Le carré désigné par les poteaux portant l'inscription *Bains de Dames* est expressément réservé au sexe.

» La rétribution à payer par les baigneurs aux propriétaires des voitures et par bain, est fixée à soixante-dix centimes par individu isolément, pour deux personnes à un franc, pour trois à 1 franc 30 centimes, au dessus de ce nombre à 40 centimes par personne.

» Tout propriétaire de voiture-baignoire sera tenu d'avoir en réserve à la disposition des baigneurs et à proximité des biens du bain, une quantité suffisante d'eau douce, de vinaigre et de liqueur anodine d'Hoffmann. »

Deux lithographies d'après des dessins de A.-T. Francia, qui furent imprimées vers cette époque à Bruxelles par Degobert et Spelle, nous montrent ces carrés réservés aux baigneurs et la digue où se promenaient les élégants. Il y en a une surtout qui est très curieuse. On y voit deux sortes de cabines : les unes du modèle qu'on emploie encore aujourd'hui et qui sont en somme de simples maisonnettes au toit pointu, deux autres sont rondes et ressemblent plutôt à des kiosques. Toutes sont montées sur roues et des chevaux les traînent vers la mer. Deux cabines du premier modèle ont à l'arrière, au-dessus de la porte et de l'escalier une espèce de baldaquin, qui servait probablement à protéger les baigneuses contre les regards trop indiscrets.

C'est en avril 1843 que le conseil communal d'Ostende adopta les conditions d'un contrat qui lui avait été proposé par le sieur Barreto-Belpaire pour l'établissement d'une maison de jeux à l'instar de celles qui existaient déjà en Allemagne.

Voici, d'après la *Feuille d'Annonces* de cette date, les distractions qu'Ostende offrait alors à ses visiteurs : « Le Casino, où les bals, les concerts et autres amusements se succèdent, la Société littéraire, où se trouvent les journaux de presque tous les pays de l'Europe, des brochures, un billard, un café tenu sur un pied magnifique, enfin le superbe établissement de bains et de réunion sur la digue de mer, la salle de spectacle, où la troupe dramatique de Bruges a l'habitude de donner des représentations, le cabinet d'histoire naturelle et de curiosités, unique dans son genre, à Slykens, sont des établissements, qui ne le cèdent en rien aux plus renommés de la Belgique.

» Puis des logements aérés, élégants et riches, des hôtels superbes et confortables, des rues larges, droites, bien bâties et propres au nombre de soixante, des maisons d'une belle architecture moderne, proportionnées à une population de plus de 13,000 âmes, mais qui se presse, se contente de peu d'espace pour laisser aux étrangers, qui affluent dans ses murs, la plus grande et la plus belle partie de ses habitations .»

C'est en 1843 qu'une usine à gaz fut construite à Ostende. Elle fut érigée sur un terrain appartenant à la ville, près du troisième bassin.

La saison de 1843 se distingua par un événement extraordinaire : l'arrivée et le séjour à Ostende de la reine d'Angleterre. La reine Victoria arriva ici le 13 septembre et elle ne partit pour Bruxelles que le 18, après avoir fait une visite à Bruges et à Gand. Des médailles ont été frappées pour commémorer le débarquement à Ostende et quelques-unes de ces médailles se trouvent dans la collection Van Iseghem, qui est conservée à l'hôtel de ville.

Le 4 août 1844 eut lieu l'inauguration de la station de chemin de fer située près du second bassin de commerce. La station n'était pas alors aussi grande et spacieuse que maintenant. Elle ne comprenait que la partie qui existe encore et où se trouvent les bureaux du télégraphe. Devant la station il y avait un assez grand jardin et c'est sur ce terrain précisément qu'a été construite la gare actuelle. Deux lithographies sont exposées au musée pour montrer la station telle qu'elle était jadis, l'une est de Borremans et l'autre de Stroobant.

En 1845 la direction du Casino fut confiée à deux Ostendais : A Liebaert et L. Vanden Abeele. La *Feuille d'Ostende*, qui annonçait cette double nomination, disait : « Indépendamment du jeudi de chaque semaine, où un bal à grand orchestre aura lieu, les salons du Casino seront ouverts le dimanche pour la danse et les bals d'enfants, de même que le mardi pour les soirées musicales. » Voilà donc les attractions qu'on avait à Ostende en été ! Il faut avouer que c'était peu. Il est vrai qu'il y avait alors encore une foire sur la place d'Armes. Cet amusement pour les villageois a été supprimé plus tard, comme faisant trop peu honneur à la Reine des Plages.

C'est en 1845 seulement que le « Cercle du Phare » dont la construction avait été autorisée déjà en 1840, fut enfin prêt et ouvert pour la saison. La direction du cercle crut

d'ailleurs nécessaire d'expliquer ce retard et elle fit savoir par la *Feuille d'Ostende* que « l'acte de concession du terrain n'ayant été passé que le 7 mai dernier, il a été hors de possibilité d'achever tous les travaux pour la saison. »

Elle fit savoir en outre que les statuts du cercle ne permettaient pas une admission publique, que l'établissement avait essentiellement pour but de « contribuer à l'agrément des honorables familles du pays et de l'étranger, notamment les jours de grande foule, de pluie ou changement de température, inconvénients mieux appréciés par les anciens visiteurs de notre plage ». Il s'agissait donc de procurer un lieu de réunion pour les jours de pluie et de mauvais temps et c'est pour cela que les admissions se faisaient sur présentation.

C'est en 1845 encore qu'une chambre obscure fut construite au Pavillon royal. Le propriétaire de cet établissement, Jacques Hamers, obtint beaucoup de succès avec cette nouvelle attraction. Le public y était admis pour 25 centimes et on pouvait facilement reconnaître, paraît-il, toutes les personnes qui se promenaient sur la digue et sur la plage ainsi que sur l'estacade et on voyait même tourner le moulin du Sas-Slykens.

Voici un exemple fort caractéristique de la manière dont les écoles venaient à Ostende jadis. C'est un article de la *Feuille d'Ostende* du jeudi 3 septembre 1845. « Nous avons vu arriver hier vers midi deux gigantesques diligences à trois compartiments, remplies en dedans et au-dessus, d'environ quatre-vingt-dix jeunes filles, conduites par quatre sœurs de charité. C'étaient les élèves d'une école chrétienne de Roulers. Après avoir copieusement dîné ensemble à la Maison de Ville, elles ont été se promener en cortège sur la digue de mer et sur la plage, quelques-unes ont pris des bains de mer. Après avoir passé l'après-midi à Ostende, elles sont parties vers 5 heures 30 du soir pour retourner à Roulers. »

* * *

Le baron Emile de Laveleye, le grand économiste belge, qui écrivit dans sa jeunesse le texte de cet *Album d'Ostende*, dont nous avons parlé, reçut dix exemplaires en payement de sa collaboration. Dans le recueil de *Lettres intimes* qui a été publié l'an dernier par la *Renaissance du Livre*, il y a une lettre charmante à ce sujet. Le jeune auteur y exprime l'espoir de pouvoir vendre ces dix exemplaires et avec les 80 francs produits par la vente pouvoir acheter de nouveaux livres.

En 1846 parut chez Elleboudt un nouvel *Album d'Ostende*, mais cette fois l'auteur du texte historique n'était pas mentionné. C'était le texte d'Emile de Laveleye tel qu'il avait paru dans l'album précédent, mais avec quelques corrections. En voici une par exemple. « La digue de mer ne fut pas toujours telle que vous la voyez : il y a peu d'années, un chemin pavé, inégal et raboteux, dans lequel la vague avait creusé de larges sillons, la couvrait sur toute son étendue : la circulation était difficile, sinon impossible. Aujourd'hui deux superbes pavillons s'élèvent sur la digue et offrent aux promeneurs un abri contre l'orage, un charmant lieu de réunion pendant les belles journées. L'un, le Pavillon Royal, est un café-restaurant, d'une belle construction et richement meublé, digne en un mot de la société qui fréquente nos bains. L'on y trouve en tout temps, en été comme en hiver, des bains chauds d'eau de mer. L'autre est un élégant pavillon qui entoure la colonne du phare; ses salons riches et spacieux, ses larges terrasses sont exclusivement réservées aux membres de la société, le Cercle du Phare, où viennent se réunir toutes les familles les plus distinguées que la saison des bains attire dans notre ville. »

Les lithographies de Borremans, qui accompagnent ce texte, nous montrent la digue et les deux pavillons vus de différents côtés, mais toujours évidemment en plein été, quand il y a beaucoup de monde. Sur certaines lithographies on voit la plage et à en juger par elles les cabines devaient être alors toutes du modèle actuel. Une lithographie, qui représente les baigneurs et les baigneuses prenant leurs ébats en commun, nous montre aussi deux cabines, dont l'une porte le n° 41. Ainsi, il y avait déjà une quarantaine de cabines à cette époque!

En 1846, il eut pour la première fois une course de yachts à Ostende. Cette régate eut lieu au mois de juillet et obtint un réel succès. Quelques-uns des plus fins voiliers anglais vinrent à Ostende et la réception qui leur fut faite charma tellement nos yachtmen, qu'ils résolurent de revenir plus nombreux encore en 1847. Pour les régates de 1847, la commission organisatrice reçut en effet l'adhésion des principaux clubs d'Angleterre et le nombre des concurrents pour toutes les courses fut considérable. La commission des régates tenait ses réunions au « Cercle du Phare » et c'est de là que le public suivait les courses. Comme le disait la *Feuille d'Ostende* en 1846, cette « vaste construction située sur le point le plus avancé de la côte, offre l'avantage d'une triple terrasse d'une extrême hauteur et d'où l'on peut embrasser toute l'étendue de la rade et du pays environnant. Cet établissement, où les étrangers sont admis pour un abonnement modéré, est tenu par M. Edouard Devos, propriétaire de l'*Hôtel de la Cour impériale*. »

Si l'année 1846 fut celle des premières régates à voile, elle fut également celle des premières malles belges faisant un service régulier entre Douvres et Ostende.

Le 3 mars 1846, le bateau à vapeur *Le Chemin de fer* destiné à porter la malle à Douvres, partit d'Ostende pour la première fois. On estimait alors que ce bateau était d'une vitesse extraordinaire et que partant d'ici à 7 heures du matin, il allait arriver à Douvres avant midi. D'après la *Feuille d'Ostende*, il n'y avait qu'un départ par jour, le dimanche excepté. Le service se faisait alternativement par une malle anglaise ou par le bateau à vapeur royal belge *Chemin de fer*, capitaine Claeys. — 200 tonneaux. — Force 120 chevaux.

Puisque nous n'avons pas encore parlé du port, voyons maintenant un peu ce qu'en dit le rapport *Des voies navigables en Belgique* rédigé par l'inspecteur des ponts et chaussées J.-B. Vifquain en 1842 et publié à Bruxelles chez Decroye, imprimeur du roi.

D'après Vifquain, les dommages causés par l'écluse de chasse, dite écluse militaire avaient été tels que jusqu'en avril 1830 on ne put chasser l'eau qu'avec de très faibles chutes. La construction de cette écluse avait pourtant eu son utilité, car c'est grâce à elle qu'on était parvenu sous le régime hollandais à creuser dans la barre une cunette ayant environ 100 mètres de largeur et une profondeur variant de 20 à 80 centimètres sous la basse mer. Seulement, lorsqu'on fut arrivé à ce degré d'amélioration, le courant des chasses rencontra une trop grande résistance au fond du port et il attaqua alors la rive gauche (Ouest) où il y avait un banc de sable, facile à chasser, de sorte que l'avant-port et son entrée eurent bientôt une largeur

démesurée. La profondeur était devenue maintenant très variable et suivant le gré des vents elle prit même des directions, qui étaient très défavorables à l'abordage des navires.

L'ingénieur en chef De Brock, qui dressa vers cette époque un grand plan de la ville et de ses installations maritimes, appela l'attention du gouvernement belge sur cet état de choses et dans le but de diriger les chasses et aussi pour pouvoir en augmenter la masse, il proposa en 1833 de faire une estacade avec enrochement sur la rive ouest du chenal et de prolonger en même temps l'estacade de l'Est. Ces travaux furent exécutés par parties de 1834 à 1839.

D'après Vifquain, le port d'Ostende pouvait recevoir en 1842 des navires d'un tonnage très élevé. Il pouvait contenir jusqu'à quatre-vingts navires de 150, 300 et 400 tonneaux si le vent n'était pas trop fort et dans les gros temps, 54 navires pouvaient y rester en sécurité. Le port d'échouage assigné aux pêcheurs pouvait recevoir 80 chaloupes de pêche. Le port intérieur se composait alors uniquement des trois bassins de commerce, qui existent encore, mais dont il est question de supprimer au moins le troisième.

Emile de Laveleye écrivait pour l'*Album d'Ostende* de 1841 : « Aujourd'hui la destinée de la ville et celle du port ne sont plus liées : la ville est brillante, le port languit; la pêche seule, qui l'a soutenu dans son enfance, revient encore maintenant l'animer, et le nourrir, lui et ses matelots. La pêche du hareng, longtemps abandonnée, vient de nouveau d'être entreprise. et le gouvernement en secondant les armateurs, ne négligera rien pour faire revivre une branche d'industrie que la Hollande seule exploitait. »

Dans l'*Album pittoresque* qui parut en 1846 nous trouvons encore les passages suivants :

« Le port tel que nous le voyons aujourd'hui est encaissé entre deux estacades formées d'énormes poutres et qui s'avancent bien loin dans la mer; ces estacades guident les navires à l'entrée du port et limitent la largeur du chenal. Pendant l'été, elles offrent aux baigneurs une charmante promenade : à chacune des extrémités est établi un large plancher, entouré de bancs, d'où l'on peut assister pendant les belles journées au spectacle si varié, si animé que présente le mouvement du port.

» A l'extrémité de l'arrière-port sont construites les écluses de chasse, dont le jeu assidu garantit le port contre les ensablements que les forts vents d'ouest tendent sans cesse à y former.

» La première de ces écluses, celle dite écluse française ou de Raffenau, fut construite par ce célèbre ingénieur en 1810 et joua pour la première fois le 30 décembre de cette même année. La force de l'écluse Raffenau étant insuffisante, le gouvernement néerlandais fit construire en 1810 l'écluse de navigation et de chasse, dite écluse militaire. C'est au jeu combiné de ces deux écluses que le port d'Ostende doit non seulement son existence, mais même une profondeur telle que les navires du plus fort tonnage peuvent y entrer. »

* * *

En 1830 parut à Ostende, une brochure intitulée *Notice historique du commerce des Pays-Bas*. Son auteur était J.-B.-H. Serruys, ci-devant membre des États généraux, qui avait écrit cette étude dans ses moments de loisir et comme il le disait dans l'avant-propos, daté du 20 octobre 1830, « longtemps avant la révolution mémorable qui vient de délivrer notre belle patrie de l'oppression hollandaise ». Dans cette étude, Serruys indiquait aussi les ressources de notre pays. « Le commerce d'Anvers se relève avec une rapidité étonnante, écrivait-il, et dans la Flandre, sur les bords de la mer du Nord, on a les ports de Nieuport et d'Ostende, dont le dernier, vaste et commode, était devenu avant l'entrée des Français, en 1794, le point central d'un très grand commerce maritime; plus de quinze cents navires, de toute grandeur, y entraient par année et plusieurs montaient jusqu'à Bruges, dont le port est en quelque sorte la continuation de celui d'Ostende. »

Lorsque le roi Léopold Ier fit son entrée à Ostende le 17 juillet 1831, le bourgmestre Lanszweert lui présenta les clés des portes de la ville en lui disant : « Comme bourgmestre d'Ostende, je présente à Votre Majesté les clefs de la ville. Ces mêmes clefs ont été offertes à l'empereur Joseph II, dont les Ostendais bénissent encore la mémoire. Ce prince a fait fleurir notre ville en lui accordant le port

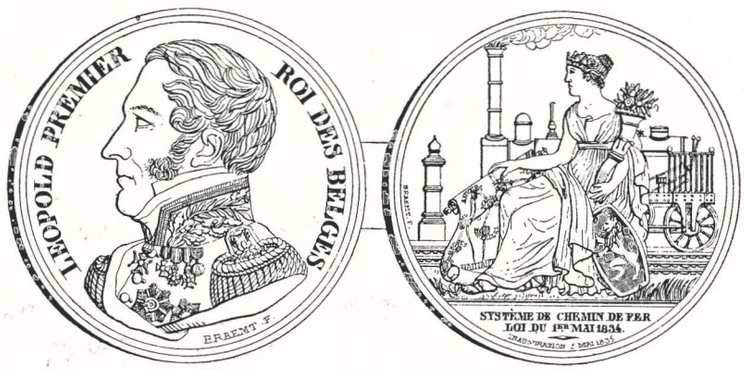

FIG. 30.

Médaille frappée en 1835 à l'occasion de l'inauguration du chemin de fer en Belgique. Buste de Léopold Ier en uniforme de général en chef. Au revers : femme assise personnifiant le commerce. Sur la carte, qu'elle tient en main, on peut lire les noms des villes reliées par le chemin de fer : Anvers, Gand, Bruxelles, Malines, Bruges, Ostende, etc., avec au bas Hainaut.

franc. Comme lui, Votre Majesté saura protéger notre commerce et notre navigation et rendre à la ville d'Ostende son ancienne prospérité. »

Le roi répondit au bourgmestre que les clés de la ville ne pouvaient se trouver en de meilleures mains et qu'il le priait donc de les garder. Elles sont conservées maintenant au musée communal.

A cette époque, on ne songeait qu'au port et à son ancienne prospérité. On croyait qu'il suffisait de l'appui du gouvernement et de la sollicitude du roi pour faire d'Ostende un grand centre commercial, comme elle l'avait été au temps de Joseph II par un concours de circonstances indépendantes de la volonté de cet empereur. Léopold Ier fit plus et mieux que lui assurément. Il protégea et aida Ostende pendant tout son règne. Il en fit sa résidence d'été. Grâce à lui, notre plage est devenue célèbre et notre ville prospère, bien plus prospère qu'au temps de la franchise du port.

« Au jour où nous écrivons, disait Pasquini à la fin de son *Histoire d'Ostende* (c'était le 14 août 1842), la ville déjà encombrée, reçoit encore trois convois de quarante-six voitures, pleines d'étrangers. Beaucoup quittent nos murs, ne trouvant où se loger et ne pouvant même se faire servir à manger. Désormais les quartiers seront sans doute retenus six mois d'avance. »

La construction d'une ligne de chemin de fer reliant

Ostende à la capitale avait fait beaucoup pour augmenter le nombre de nos visiteurs. L'établissement d'un service de paquebots entre Douvres et Ostende augmenta évidemment encore l'affluence d'étrangers. L'exploitation du service belge commença, ainsi que nous l'avons vu, par un seul bateau le 3 mars 1846. Un second paquebot entra en service le 10 août 1847 et un troisième à la fin de décembre de la même année.

Ce fut en 1847 également que parut à Ostende un album des *Monuments et vues d'Ostende,* dessinés d'après nature et lithographiés par F. Stroobant. La description historique était fournie cette fois par J.-B. Lauwers. Comme l'album de Stroobant. C'est là que M. Ensor reçut ses premières leçons de peinture de Van Cuyck.

Puisque nous parlons du vieil Ostende, rappelons encore que la rue de l'Église s'appelait au XVIIIe siècle rue Droite de l'Église (Rechte Kerkstraete) et que la rue Saint-Paul comprenait au XVIIe siècle la rue du Bout du Monde, nommée celle-là d'après l'enseigne de la brasserie de l'échevin Liévin De Clercq. Ah! les pittoresques noms de rues d'autrefois! Rue du Chat (c'est la rue de Flandre), rue du Singe (rue de Brabant), rue du Lait battu (rue Christine). Ils rappellent la toute petite ville d'autrefois!

Dans l'album de Borremans la première planche repré-

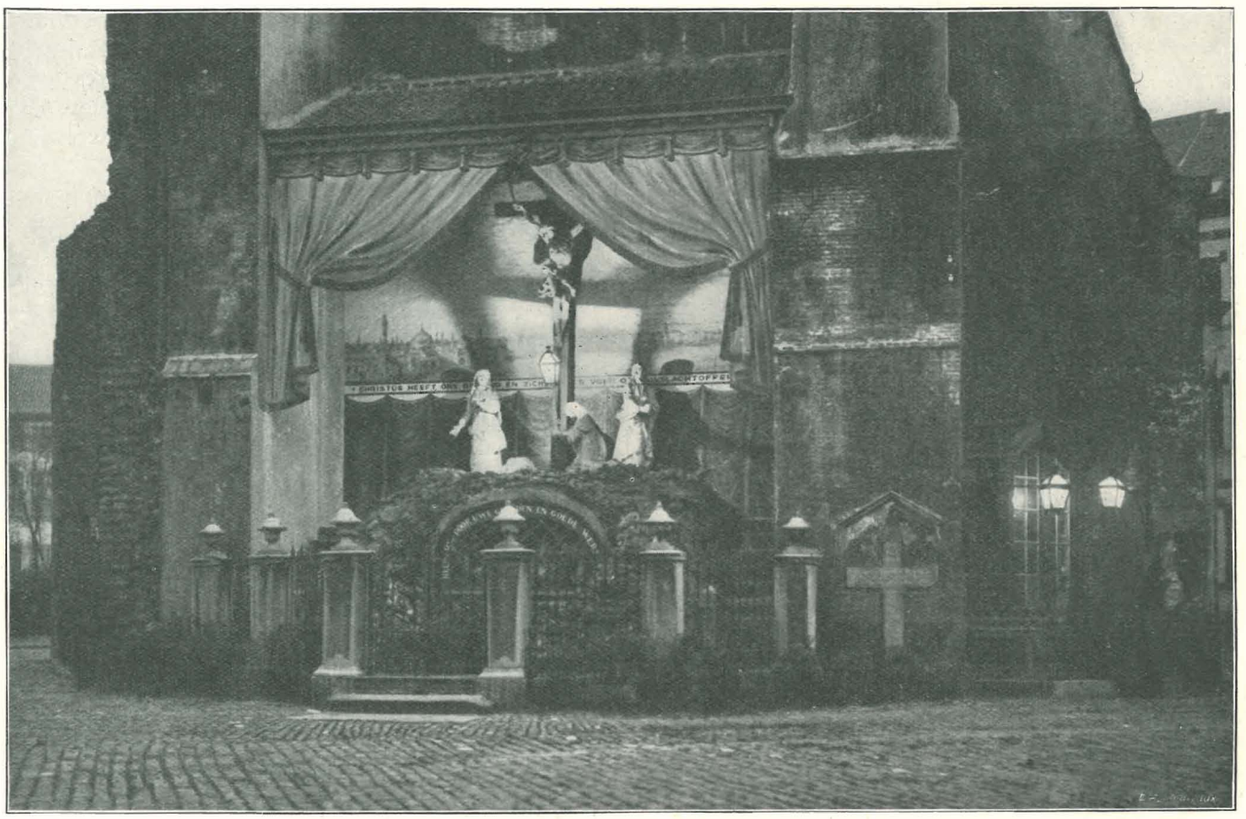

Calvaire édifié en 1764 par la confrérie du Mont de Charité. *(Phot. Antony, Ostende.)*

édité en 1846, celui-ci commence par une vignette, mais au lieu de dessiner tout simplement le Cercle du Phare comme Borremans, Stroobant dessina la digue et la plage avec au fond l'entrée du port, le bout des estacades.

La première planche, que nous trouvons ensuite dans son album, représente la rue de l'Église, à l'intersection de la rue Saint-Paul. On y voit le portail de l'église paroissiale et le calvaire au pied de cette tour, qui existe encore et qui seule a pu être sauvée de l'incendie du 14 août 1896, quand toute l'église a brûlé, ainsi que nous le raconterons plus tard. C'est au pied de cette tour qu'on a placé en 1926 le portail de l'ancienne église, comme une relique du vieil Ostende.

Le calvaire, qui a été restauré également en 1926, a été édifié par la confrérie du Mont de Charité en 1764 et reconstruit en 1819. En 1861, Michel Van Cuyck fut chargé par cette confrérie de peindre le mur du fond. Van Cuyck habitait alors dans la rue de l'Église au coin de la rue Saint-Paul, dans cette maison qu'on voit si bien à droite sur le dessin

sente également la rue de l'Église, mais à l'autre bout, avec le coin de l'Hôtel de ville, où il y avait une prison. (On voit d'ailleurs des barreaux devant la fenêtre d'en bas!). Il n'y avait alors pas encore de balcon à l'étage ni de marquise pour détruire toute la beauté de la façade. Comme on peut en juger par une planche dans l'album de Stroobant, l'Hôtel de ville avait un très bel aspect, bien qu'il lui manquât une tour et qu'il y avait à sa gauche une petite maison n'ayant aucun style, qu'on a démolie depuis. On a pu rétablir ainsi la façade telle que le moine Jean Vryeels l'avait conçue quand vers 1710 on lui demanda de faire un plan pour un nouvel Hôtel de ville. Le centre de la façade était jadis orné d'une horloge. Il y avait déjà la statue de Mercure sur le pignon. Au milieu de la place se trouvait une lanterne. Il n'y avait donc pas encore de kiosque, mais le dimanche en été on y plaçait des tréteaux pour la musique de la garnison ou celle de la garde civique, qui donnait des concerts de midi à une heure. Toute la jeunesse d'Ostende se promenait là, après la messe de 11 heures!

La rue de l'Église était jadis, surtout avant la construction de la station, une des principales artères de la ville et c'est bien pour cela d'ailleurs que l'album de Borremans et celui de Stroobant commencent par nous la montrer avant toutes les autres. Il y avait alors dans cette rue l'école de navigation, qui comptait déjà un grand nombre d'élèves. C'est dans la rue de l'Église qu'on voit encore actuellement une des plus belles et des plus anciennes maisons que nous ayons à Ostende, celle de Me Perier, en face des bureaux de l'Hôtel de Ville.

Dans l'album de Stroobant nous remarquons aussi une très belle vue de l'intérieur de l'église incendiée depuis. Cette église était, paraît-il, richement ornée. Il y avait là plusieurs beaux tableaux de Van Oost, mais ceux-ci furent heureusement donnés au musée de la ville quelques années avant l'incendie et ils ont été sauvés ainsi du désastre.

L'album de Borremans se termine par une lithographie représentant le bal du Casino et nous retrouvons à peu près le même dessin dans l'album de Stroobant: mêmes couples qui dansent et mêmes demoiselles n'ayant pas de cavalier et attendant patiemment, assises sur un banc. Ah, que cela devait être amusant un bal au Casino! « Le soir chacun se porte au Casino, nous dit l'*Album pittoresque* de 1846. Là, comme sur la digue, tous et toutes se retrouvent; c'est le rendez-vous général, on cause, on rend compte de sa journée, on parle des projets du lendemain; souvent on danse, d'autres fois on y fait de la musique ». J.-B. Lauwers écrit également : « Les journées se terminent invariablement à Ostende par une soirée au Casino. Il n'est personne qui ne se donne rendez-vous dans ces superbes et riches salons, soit en quittant la promenade, soit en sortant du Cercle du Phare; tout y est riche et de bon goût; on y danse, on y cause et on y fait de la musique. »

Le Cercle du Phare, centre de la plage d'autrefois, est représenté sous tous les aspects et de loin et de près dans les deux albums. Celui de 1846 n'aime pourtant pas beaucoup cette vaste construction, qui masque presque complètement le phare. « Aujourd'hui, dit-il, cette élégante colonne, chef-d'œuvre de style toscan, le seul monument remarquable d'Ostende, se trouve masquée par le pavillon du Cercle du Phare. C'est une maladresse, une faute énorme, un péché irrémissible que l'on a commis. »

Il ne le condamne pas absolument d'ailleurs, car « si l'art y a perdu, l'habitant d'Ostende et l'étranger y ont gagné un charmant lieu de réunion pendant la saison des bains, où tout le beau monde se donne rendez-vous. » Ce beau monde, Borremans nous le montre! Il y a là des gens qui regardent les baigneurs du haut de la digue en s'appuyant sur la balustrade, mais il y en a aussi qui, pour voir de plus près sans doute, se sont assis sur le talus et qui y semblent très à l'aise sur les pierres bleues. Dans l'album de Stroobant ces curieux sont supprimés. L'artiste les jugeait, probablement, trop vulgaires.

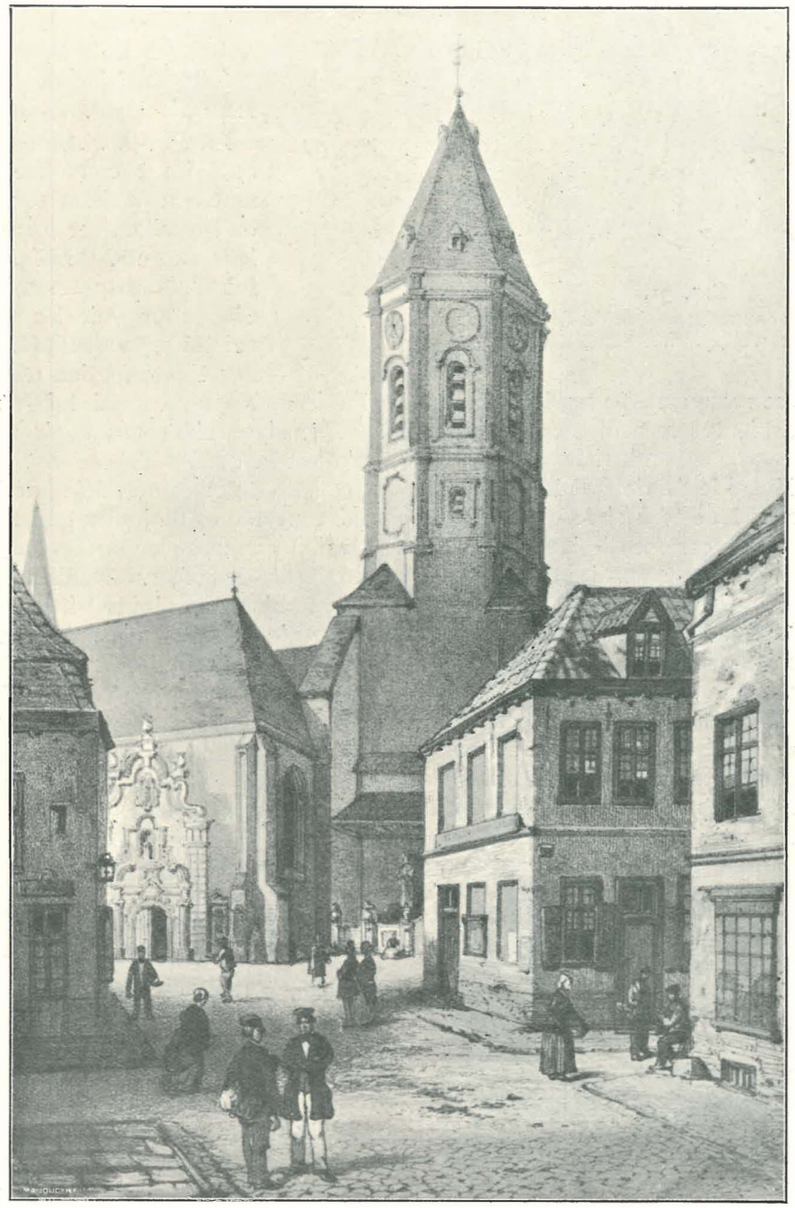

La rue de l'Église en 1847. (*Lith. de Stroobant.*)

Outre la terrasse, où l'on était bien à l'abri du soleil tout en ayant l'air du large, on pouvait se mettre encore sur le toit de la galerie, qui entourait le Cercle du Phare et comme Borremans nous le montre, on pouvait aussi se rendre sur le toit du bâtiment lui-même et il y avait même des amateurs pour aller au sommet du phare. « Pour y monter, dit l'*Album pittoresque*, la fatigue est petite et la vue est admirable : on découvre l'Océan, les dunes, Ostende et le port à ses pieds; au loin la belle Flandre avec ses campagnes si fertiles et si variées, quelques villages blancs qui se cachent dans les feuillages, de hauts clochers, la grosse tour de Bruges et là-bas, au nord, la côte lointaine de la Hollande. »

A côté du Cercle du Phare, vers l'ouest, il y avait le Pavillon Royal. Borremans nous le montre avec la galerie que son propriétaire, Jacques Hamers, venait de faire construire comme une annexe à l'ouest du bâtiment primitif. Il est une chose curieuse et qu'on ne remarque pas assez : l'expansion de la ville vers l'ouest. Ainsi les bains! Autrefois ils se donnaient donc près du port, sur la petite plage qui existe encore, mais

où l'on ne va presque plus. C'est là que les étrangers se réunissaient jadis, c'est là qu'il y eut le premier hôtel sur la digue. Le premier Kursaal, nous le verrons, n'a pas été construit à l'endroit où il est maintenant, mais bien plus à l'est, presque au milieu de la digue, qui sépare le Kursaal



FIG. 31.
Jeton frappé en commémoration du débarquement de la reine Victoria à Ostende en 1843.

actuel du vieux phare. Si ce mouvement vers l'ouest continue, le *Palace Hôtel* sera bientôt le centre des bains et des festivités...

Mais revenons au passé. Entre le Cercle du Phare, dont le directeur gérant était alors R. Maertens et le Pavillon, qui appartenait à « Kootjen Amers », comme disaient les Ostendais, il y avait, d'après Borremans, un escalier en bois pour ceux qui voulaient se rendre sur la plage. Cela n'était pas toujours possible d'ailleurs et il a bien soin de nous le montrer : à marée haute, les vagues venaient nettoyer une grande partie de l'escalier. Dans le livre de Malvida von Meysenbug : *Eine Reise nach Ostende* (1849), qui fut publié à Berlin en 1905, avec une préface de Gabriel Monod, nous lisons que les chaises, qu'on donnait alors en location sur la plage, devaient être portées sur la digue, lorsque la marée montait.

Cette brave Allemande n'aimait pas de devoir payer pour une chaise et elle se mettait plus volontiers sur la terrasse du pavillon du phare, d'où elle pouvait voir toute la plage et surtout la mer tant admirée à l'époque romantique.

* * *

Dans l'*Album pittoresque*, il y a une vue de la ville et du port qu'il est intéressant de comparer avec cette vue de la ville et des bains que fit Borremans en 1834 et qui n'est d'ailleurs qu'une copie d'un dessin de Rottigni. La lithographie de 1834 a été faite à l'occasion du séjour du roi et de la reine à Ostende.

Cette année-là, le seul hôtelier ostendais, qui crut nécessaire de faire un peu de réclame pour son établissement, fut J. Moens, « aubergiste à la Conciergerie de la maison de ville » qui fit savoir par la *Feuille d'Ostende* qu'il tenait table d'hôte et logeait à pied et à cheval. Pour attirer les foules et égayer le séjour du roi et de la reine, l'administration communale (on disait alors la régence) avait pourtant décidé de faire de grandes fêtes pendant la semaine de l'Assomption.

Qu'on en juge par ce programme : Dimanche 10 août, mats de cocagne et tournois; lundi 11, course de canots en mer; vendredi 15, tir à l'arc; le soir, grand feu d'artifice (tiré à l'ouest du troisième bassin); dimanche 17, tir à la cible chinoise, grand concert, bal. Comme on le voit, c'était soigné!

Quand on apprit à Ostende que le roi et la reine allaient venir, on ne savait pas encore où ils voudraient loger, ou bien chez le bourgmestre Lanszweert, rue du Quai, où avaient logé Napoléon en 1810 et 1812, l'empereur de Russie, Alexandre Ier, en 1814 et le roi Léopold Ier lui-même en 1831 et 1833, ou bien dans la maison de la rue Longue, qui appartenait à Édouard Serruys. Ce fut celle-ci qui fut choisie par Leurs Majestés et qui devint le palais royal.

La *Feuille d'Annonces*, du 28 juillet 1834, tout en faisant connaître ce choix, ajoute « que le nouveau pavillon sur la digue de la mer, auquel on travaille avec force, serait également destiné à leur usage ». Ce bâtiment, nous l'avons dit, ne fut d'abord qu'une simple buvette, mais le roi y vint pour voir les courses de canots et le propriétaire, Jacques Hamers, en profita pour demander l'autorisation d'appeler son établissement le Pavillon Royal, ce qui lui fut accordé de bonne grâce.

Le roi aurait voulu avoir un palais sur la digue, car, d'après la *Feuille d'Annonces*, du 18 août 1834, l'architecte Suys, dont nous avons déjà parlé, fut appelé près de lui pour faire un plan et le journal du 25 août assure que l'administration communale (la régence) aurait offert un terrain à proximité de la mer. « On dit même que les travaux commenceront bientot » ajoute-t-il encore. Il n'en fut rien, hélas! et ce n'est qu'en 1863 qu'un pavillon fut construit pour la famille royale sur les dunes.

En comparant la situation de 1846 à celle de 1834, les Ostendais ne pouvaient pourtant pas se plaindre. Grâce aux communications rapides par chemin de fer et par paquebot, le nombre d'étrangers augmentait d'année en année et la *Feuille d'Ostende* du 2 août 1846 l'avoue d'ailleurs, lorsqu'elle écrit : « Dans ce moment nous pouvons dire qu'Ostende présente l'aspect d'une véritable capitale; il y a un mouvement extraordinaire et continuel dans presque toutes les rues. Les étrangers venus cette année pour les bains sont très nombreux et nous voyons par la liste des étrangers que le nombre dépasse de beaucoup celui de l'année dernière à cette époque. Aussi les amusements s'y multiplient d'une manière extraordinaire; outre les nombreux plaisirs que procure continuellement aux étrangers la mer, tous les jours nous avons dans les beaux salons du Casino des concerts, des bals, des cours de physiologie, etc., etc. Ceux qui se rendent au spectacle y passent aussi leur soirée agréablement.



FIG. 32.
Médaille frappée à l'occasion de la visite de la reine d'Angleterre au roi des Belges en septembre 1843. — Au revers les noms des villes visitées : Ostende, Bruges, Gand, Bruxelles, Anvers.

» N'oublions pas de dire que la société de musique Noris est venue on ne peut mieux à propos pour rehausser de son éclat tous ces amusements. Cette belle musique se fait enten-

dre tous les jours en public, tantôt sur la grand'place, tantôt sur la digue de mer et dans plusieurs établissements publics. »

Il suffit d'ailleurs de consulter les listes d'étrangers publiées depuis 1837 par la *Feuille d'Annonces*, qui est devenue, en 1845, la *Feuille d'Ostende*, pour se rendre compte du succès croissant de notre plage et de nos bains. Mais non seulement le nombre d'étrangers augmentait alors d'année en année, notre population aussi croissait constamment. En 1830, il n'y avait que 10,999 habitants, en 1840, il y en avait déjà 13,293 et en 1850, exactement 14,841.

« Lorsqu'on parcourt Ostende, écrivait Émile de Laveleye dans l'album de 1841, ce qui vous frappe chez les habitants, c'est leur belle carnation, une peau blanche nuancée de carmin, ce que les poètes appellent de la neige et des roses, et ce que le médecin appellerait tout simplement de la santé. »

Émile de Laveleye, qui était Brugeois, voulait se montrer très aimable pour les Ostendais, mais il exagérait certainement un peu. Il exagérait aussi, lorsqu'il écrivait dans ce même album : « Suivant la saison, Ostende se présente au voyageur sous deux aspects entièrement opposés : on dirait deux villes différentes. En hiver tout y est gris : le ciel, la mer et les maisons; tout y est revêtu de cette teinte uniforme, voile de brouillard, que lui jette le vent d'ouest. Les rues tirées au cordeau laissent voir les sombres remparts qui s'élèvent à leur extrémité et quelques habitants qui regagnent rapidement leur demeure; pas un étranger, pas une voiture, excepté les omnibus qui se rendent journellement à la station du chemin de fer; les hôtels sont déserts, la digue abandonnée et la ville silencieuse; l'on n'entend d'autre bruit que celui des vagues qui se brisent sur la côte. Ostende semble engourdie, presque morte. »

Ce Brugeois parlait d'Ostende comme s'il se fut agi de sa ville natale! L'album édité en 1847 répara d'ailleurs largement cette faute, car voici ce que l'avocat Lauwers y écrivit sur Ostende, en hiver : « Au mois d'octobre, la bonne ville d'Ostende rentre dans son état normal et primitif; à la foule succède l'isolement et au bruit le silence; la digue et la plage sont désertes, les pavillons sont vides; partout règnent le calme et la solitude! Cependant, ne vous imaginez pas que pendant l'hiver, Ostende soit une résidence triste, où l'on ne rencontre qu'ennui et chagrin, où la vie est un intolérable fardeau. Erreur! Pendant l'hiver les habitants d'Ostende, livrés à eux-mêmes et à leurs propres ressources, créent de nouveaux plaisirs. Les promenades si agréables sur la digue sont remplacées par des réunions paisibles où l'on savoure les doux plaisirs du foyer domestique; des sociétés nombreuses offrent à tous les habitants des distractions aussi variées qu'attrayantes. Les brillantes soirées du Casino sont avantageusement remplacées par celles dans lesquelles nos premières familles réunissent la société élégante de la ville; car Ostende diffère essentiellement de la plupart des petites villes : une touchante intimité, une harmonie parfaite lie tous les habitants; toutes les actions tendent à augmenter la masse de plaisir; on n'y est heureux que du bonheur d'autrui; jamais un sentiment peu bienveillant, une expression médisante n'a semé la discorde parmi eux. Ostende, pendant l'hiver, est une grande famille, dont tous les membres s'aiment, se chérissent, s'entr'aident comme le font des frères et des sœurs. »

N'est-ce pas admirable? La vie à Ostende était une idylle et comment s'étonner dès lors que le nombre des habitants ait augmenté sans cesse? Qui n'aurait pas voulu vivre parmi des gens dont Émile de Laveleye avait attesté la beauté et Jean-Baptiste Lauwers chanté la douceur.

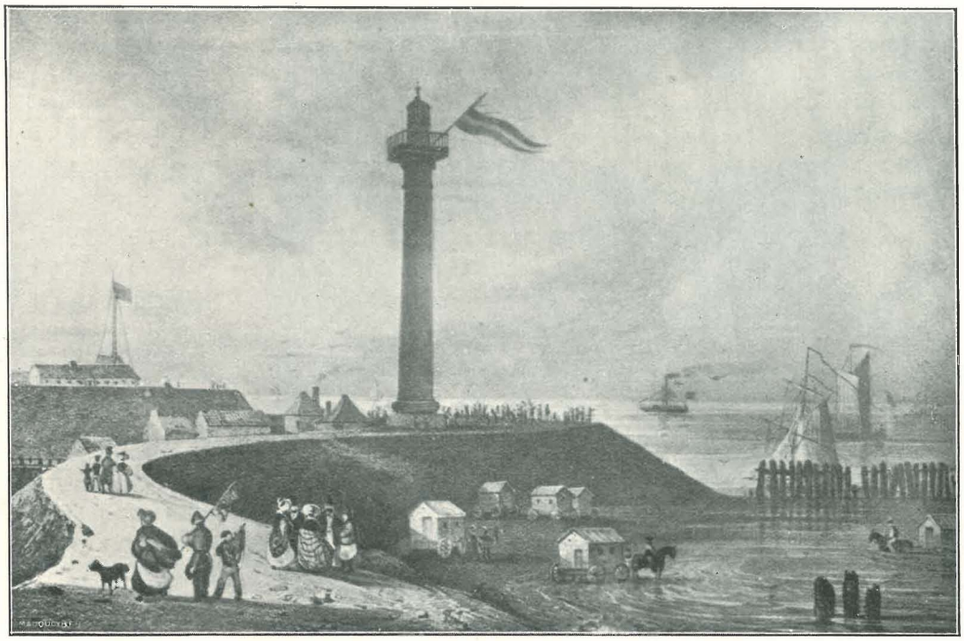

Évacuation par les Hollandais le 21 septembre 1830. (*Lith. de Jobard.*)

Hélas, on ne peut pas contenter tout le monde et Malwida von Meysenbug, qui vint à Ostende en 1849, comme nous l'avons dit, ne parle pas aussi favorablement des Ostendais. Leur amour de la musique, dit-elle, ne me paraît pas bien grand, ni leur goût très fin. (*Die Musikliebe der Ostender scheint nicht sehr gross noch ihr Geschmach sehr veredelt zu sein.*) Tout cela parce que la salle du Casino n'était pas remplie de monde, quand une de ses connaissances de plage y chanta! Mais pourquoi aussi venait-elle à Ostende, lorsqu'il y avait une révolution en Allemagne et qu'il y avait le choléra un peu partout en Europe? Si elle était venue deux ans auparavant, elle aurait entendu ici une belle musique allemande, qui jouait tous les jours sur la digue. « Tout le monde se rappelle encore, dit la *Feuille d'Ostende*, du 26 juillet 1849, le plaisir que causait, il y a deux ans, la belle musique allemande qui se faisait entendre tous les jours à la digue de mer. On n'a pas oublié avec quel empressement les étrangers se rendaient à ces espèces de concerts improvisés. » En 1848, alors que déjà l'épidémie sévissait en Flandre et qu'il y avait une révolution en France et des insurrections à Paris, la ville décida d'engager une société de musique nouvellement formée, l'Harmonie de Sainte-Cécile, à donner pendant la saison des bains quelques soirées musicales au Jardin des Princes. Ce jardin se trouvait au

bout de la rue des Capucins, où il y a encore la rue du Jardin. Il avait été ouvert en 1837 et, en 1847, on y avait dressé un kiosque. Cette année-là, l'orchestre des bains y joua tous les jours, en été, de 6 heures à 8 heures du soir. Mais en 1848, ce fut la Sainte-Cécile qui s'y fit entendre et qui y donna des concerts tous les dimanches et mercredis pendant la belle saison, de 6 à 7 heures et demie du soir. Cette société, qui donna son premier concert public au Jardin des Princes, le dimanche 28 mai 1848, de midi à 1 heure, et qui obtint alors beaucoup de succès, ne fut pas rengagée pour la saison de 1849. La saison précédente avait été mauvaise et l'état des finances communales ne permettait pas de faire des dépenses. « Aurons-nous des fêtes? » demandait la *Feuille d'Ostende* du 19 juillet 1849. « Faisons tout doucement, disait-elle, tout bourgeoisement, tout économiquement, allons-y selon nos pauvres petits moyens. Et d'abord un *festival instrumental,* un concours entre les sociétés de musique, ça coûte... quelques médailles! Pourquoi ne pas faire un carroussel ou une course de chevaux et une course de baudets si l'on veut, sur la plage? Cela n'amuserait-il pas? Cela coûterait-il tant et tant?

» Un modeste feu d'artifice en mer en vaut de bien coûteux sur la terre ferme! Et notre compagnie d'artillerie de la garde-civique, qui doit avoir ses artificiers, ne serait-elle pas à même de nous procurer cet agrément-là? Qu'elle montre sa générosité, qu'elle nous régale de quelques belles fusées!

» Les ballons, c'est trop commun dira-t-on. Pourquoi? De la plage la vue s'étend si loin... La musique sur l'eau! dans une barque pavoisée, illuminée. La musique de la garde-civique se prêterait, nous parions.

» On a vu avec quel empressement on illumine, on embellit, on pare, on orne les rues. Accordez quelques prix, stimulez, et on fera encore davantage. Que l'on élise dans chaque rue, un doyen et une doyenne et tout s'arrangera.

» Mais pourquoi ne pas donner cette belle fête qui a été donnée un soir pour la fête de S. M. la Reine? Pourquoi ne pas donner cet ébourifant spectacle, ce coup d'œil plaisant, ce gai, ce burlesque, ce joyeux divertissement aux étrangers? Pourquoi ne pas leur faire voir ce tableau qu'on ne peut présenter que sur les bords de la mer? Allumez quelques tonnes qui ont contenu du goudron, faites de grands feux sur la plage, mettez-y quelques orgues de barbarie, ajoutez quelques tonnes de bière et laissez s'amuser le peuple d'Ostende. Du haut de la digue ne serait-ce pas beau, ne serait-ce pas gracieux?

» Et voilà! Oui, voilà des moyens d'amuser le monde, des moyens de l'attirer. Les minimes dépenses de la ville seraient compensées par les recettes de l'octroi, celles des particuliers, par les dépenses de tous ces étrangers. »



Vue de la digue et de l'entrée du port en 1841. *(Lith. de Ghémar et Manché.)*

Comme on voit, les idées ne manquaient pas. Elles n'ont jamais manqué d'ailleurs à Ostende! Ce qui manquait, c'était l'argent. Et la saison de 1849 ne fut pas meilleure que celle de l'année précédente. Les gens avaient peur de voyager, peur de traverser des régions infectées de choléra. En vain le Dr De Jumné publia-t-il, en 1849, une brochure afin d'établir « que de toutes les localités, Ostende est celle qui présente le moins de prise au choléra et que l'air et les bains y peuvent y être considérés comme les moyens prophylactiques les plus puissants contre cette terrible maladie ».

Cette brochure intitulée : « Le choléra-morbus épidémique et les bains de mer », fut imprimée à Gand et elle parut presque en même temps que celle qui fut publiée par le Dr Verhaeghe sur « L'utilité des bains de mer par rapport à l'épidémie du choléra ».

* * *

Il y avait alors, à Ostende, plusieurs médecins, qui s'occupaient de thalassothérapie et qui cherchaient à en faire reconnaître l'efficacité. Le Dr Henri Noppe, médecin depuis 1832, publia plusieurs ouvrages sur les bains de mer. Son livre intitulé : « Le médecin de soi-même aux bains de mer ou manuel complet d'hygiène et de thérapeutique indispensable aux baigneurs », parut à Bruxelles en 1846. Il commence par des « réflexions préliminaires » dont nous extrayons celle-ci : « Parmi l'immense multitude de baigneurs, en général appartenant à la classe la plus élevée de la société, qui chaque année, toujours en plus grand nombre encore, affluent de toutes les contrées de l'Europe, à Ostende, pour pratiquer la mer dans un but de conservation ou de rétablissement de leur santé, la plupart voient leurs espérances se réaliser. Ce sont généralement ceux qui dans l'emploi des bains de mer se font guider par les conseils d'un médecin éclairé, ou qui (et cette catégorie est très limitée) favorisés par un concours de circonstances du hasard, réussissent à se baigner avec les conditions rationnelles. D'autres ne retirent aucun fruit de leur usage et même quelques-uns n'en ressentent que des effets nuisibles. Ce sont ordinairement ceux qui, se fiant aux inspirations aveugles de ce qu'ils appellent leur instinct, ou s'appuyant sur les calculs erronés de leur jugement, font un emploi peu judicieux et non rarement funeste, d'un moyen offrant de si précieuses ressources de santé sous une bonne direction thérapeutique. »

Après quelques considérations sur la nature physique et chimique de l'eau de mer, le Dr Noppe parle d'Ostende : « Lieu de passage et de repos préféré des monarques, des princes et des personnages de grande dignité en voyage; salle de spectacle; jolis jardins publics à l'intérieur de l'enceinte de la ville; autour d'elle, belles promenades (bordées d'arbres et de plantations fraîches) créées et entretenues par la bienveillante sollicitude et la surveillance assidue du corps du génie militaire; longue, large et grandiose digue, très régulièrement pavée au sommet, dans toute son étendue, avec de la brique rouge unie, sans cesse surabondamment parcourue par d'élégants promeneurs et des contemplateurs fervents de la mer; jetées pittoresques à l'entrée du port; population affable et hospitalière; habitations saines; hôtels magnifiques et nombreux, tenus avec tout le soin possible sous le rapport de la richesse mobilière, de la nourriture et de l'hygiène; logements très convenables chez la plupart des habitants; luxueux établissements pour réunions privées, dont la fréquentation est rendue facile; casino; cabinets de lecture; divertissements variés. Ostende (ville de garnison) avec son chemin de fer, sa grande et coquette station, ses charmants bassins, ses nombreux bateaux à vapeur, sa correspondance maritime accélérée, régulière, multipliée avec l'Angleterre, sa poste aux chevaux, ses diligences, ses voitures, ses bains de mer, ses établissements de bains chauds d'eau de mer et d'eau douce, ses beaux pavillons au bord de l'océan; Ostende ne laisse rien à désirer, même aux visiteurs les plus difficiles. Le pavillon distingué sous le titre de Société privée du Cercle du Phare, superbe, élégant, très spacieux et riche établissement, bâti sur un angle saillant de l'extrémité est de la digue, semble, à la marée haute, flotter au milieu des eaux, tellement il avance dans la mer. Aussi y respire-t-on l'air dans sa grande pureté. » C'est donc là qu'il fallait s'asseoir pour profiter de l'air de la mer, dont le livre explique ensuite la salubrité.

Le Dr Guillaume Hartwig avait publié, en 1845, un ouvrage intitulé : *Das Seebad Ostende. Ein Buch für Kurgäste.*

OSTENDE

PLAGE DES BAINS

SPLENDID HOTEL
400 LITS

HOTEL DE LA PLAGE
350 LITS

HOTEL
MAJESTIC PALACE
250 LITS

HOTEL KURSAAL
& BEAU SITE
150 LITS

HOTELS DE 1er ORDRE
LES MIEUX SITUÉS

CONFORT MODERNE

CUISINES & CAVES
RENOMMÉES

GARAGE

Téléphone : 171

A. DECLERCK & CIE

Ce livre fut imprimé à Francfort-sur-Mein et nous y trouvons toutes sortes de renseignements sur les hôtels et les restaurants d'Ostende, ainsi que sur les lieux de réunion et il y a même une histoire de la ville. La partie médicale du livre contient des chapitres sur le mode d'action des bains de mer, sur les maladies que les bains peuvent guérir, sur les circonstances qui défendent l'usage des bains, sur les incommodités causées par les bains, etc. La vie, dit le Dr Hartwig, est très agréable et bon marché à Ostende. On peut y louer des appartements à des prix relativement bas. Pour une belle chambre on paie ordinairement 50 à 60 francs par mois. On a des dîners à table d'hôte pour 2 à 3 francs sans le vin, qui ne laissent rien à désirer et qui réunissent les meilleurs produits de la mer avec un beau choix de plats ordinaires. On peut d'ailleurs dîner à meilleur compte encore chez des particuliers. Par suite de la concurrence des diverses sociétés de bains, on peut avoir un bain pour 50 centimes, alors qu'on paie un florin à Scheveningen.

En 1846, parut, à Anvers, une brochure du Dr Hartwig intitulée : *Bemerkungen über den richtigen Gebrauch der Seebäder*. Il y a là une série de réflexions sur l'utilité et l'usage des bains de mer, ainsi qu'une table des marées pour l'été de 1846.

En 1850, le Dr Hartwig publia encore une « Notice médicale et topographique sur les bains de mer d'Ostende ». C'est un livre d'une centaine de pages et nous y trouvons une description de la ville et de ses environs. « La ville d'Ostende, dit le Dr Hartwig, dont la population est de 14 à 15,000 âmes, est régulièrement bâtie et s'embellit de jour en jour. Toutes les rues sont tirées au cordeau et les maisons ont un air de propreté et de confort, qui impressionne agréablement. Il n'y a pas d'édifices remarquables, si ce n'est la nouvelle station du chemin de fer, dont l'élégante façade donne sur le bassin, et le phare (terminé en 1782) qui, avant l'érection du cercle offrait aux promeneurs de la digue un si beau point de vue ».

Parlant ensuite des lieux de réunion, le Dr Hartwig écrit : « On trouve à la Société littéraire dont le local occupe une partie du rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville, un bon choix de journaux anglais, allemands, français et belges. Il suffit d'être inscrit par un membre. L'entrée est gratuite pendant dix jours, plus tard on paie une légère rétribution de 3 francs par mois. C'est le principal lieu de réunion pour le soir. Billard, salles de conversation et de jeu.

» Les beaux salons du Casino, au premier du même bâtiment, sont ordinairement ouverts depuis le 1er juillet jusqu'à la fin de la saison. Toutes les semaines il y a grand bal, soirée dansante et concert. Le prix d'abonnement est de 10 francs par mois.

» Pendant le jour, presque tous les étrangers se donnent rendez-vous sur la digue. Les deux centres de réunion sont le Cercle du Phare et le Pavillon Hamers. »

Quant aux hôtels, dit le Dr Hartwig : « Ostende possède des hôtels qui feraient honneur aux grandes villes et offrent tout le confort désirable à des prix modérés. Les hôtels de premier rang sont les hôtels d'*Allemagne, des Bains, Cour Impériale, Flandre, Royal.* Hôtels de second rang : *Lion d'Or, Grand Café, Ship Hotel, Railway Hotel,* etc., etc.

« Pour le choix d'un appartement on trouve au bureau du Cercle, rue du Cercle, nº 4, tous les renseignements désirables. » Cette rue, qui existe toujours, a été percée, en 1842, sur l'emplacement du jardin des Capucins et le bureau, que le Cercle du Phare, y avait établi, fut chargé d'établir une liste des appartements garnis à louer en ville. C'était notre premier bureau de renseignements.

Un médecin dont nous avons également un ouvrage, est le Dr Adolphe Janssens, qui présenta au concours organisé en 1847 par la Société médico-chirurgicale de Bruges, un mémoire intitulé : « Topographie médicale de l'arrondissement administratif d'Ostende ». Ce mémoire fut couronné et imprimé à Bruges l'année suivante. Nous y trouvons une « description topographique de la ville d'Ostende » dont nous extrayons les passages suivants :

« La ville est bâtie sur un terrain de même nature que celui des dunes, c'est-à-dire un composé de sable, d'argile et, en plusieurs endroits, vers la partie sud de la ville, de tourbe; elle est forteresse du second ordre, ceinte par des remparts assez élevés et au bas desquels il y a des fossés d'une profondeur de plusieurs mètres, constamment remplis d'eau douce que leur fournit le canal de Bruges; cette eau peut se renouveler à chaque reflux en ouvrant les écluses qui la versent dans la mer.

» Une digue solidement construite, dont le talus du côté de la mer est revêtu en pierres, garantit la ville contre l'envahissement de la mer; elle a une longueur de plus de 500 mètres; la crête est couverte d'un pavé fait en briques placées sur champ et ajustées par un mortier solide; elle offre une promenade délicieuse. Dans aucune place de bains on ne rencontre rien qui puisse être comparé à cette digue pour la vue qu'on a sur la mer; deux pavillons élégants se trouvent à l'entrée de la digue et servent aux baigneurs de salons de réunion.

» Ses rues droites et larges sont tirées au cordeau, ouvertes à tout vent, l'air peut y circuler sans obstacle dans toutes les directions, ce qui produit une bonne ventilation; mais, n'est-il pas déplorable que dans une ville, qu'on pourrait citer pour modèle d'une place, qui se trouve dans la meilleure condition de salubrité publique, nous ayons à signaler une grande imperfection dans le système d'écoulement des eaux? Les ruisseaux des rues sont à ciel ouvert; à peine creusés dans le sol, ils offrent dans certains endroits si peu de pente que les eaux chargées de résidus des lavages des cuisines, souvent mélangées d'immondices, restent stagnantes, croupissent et répandent dans l'air une odeur méphitique. Depuis longtemps on a proposé de remédier à cet inconvénient, en établissant des égouts souterrains. Le mauvais état des finances n'a pas permis jusqu'ici à l'administration communale de voter des fonds nécessaires à l'exécution de ce projet. »

En 1849, il n'y avait pas encore d'argent pour faire des égouts et les habitants de la rue de la Chapelle réclamaient avec véhémence parce qu'on ne venait pas chaque matin, de bonne heure, balayer les ruisseaux, qui passaient devant leur demeure et qui répandaient, paraît-il, un parfum tout spécial! Par deux fois ils adressèrent une requête au collège échevinal « pour que le balayage des ruisseaux passant devant leur demeure soit totalement terminé avant 7 heures du matin, attendu que l'odeur et les miasmes de ces eaux boueuses et infectes, qui y circulent, ne sont pas seulement nuisibles à la salubrité publique, mais qu'ils le sont encore à la conservation de la plupart des marchandises, qui se trouvent dans leurs magasins, et, en outre, très préjudiciables au louage de leurs quartiers. »

« Maintes fois, disait la *Feuille d'Ostende* du 3 juin 1849, nous avons appelé l'attention des autorités sur la propreté de la rue la plus fréquentée de notre ville. Nulle part

sans doute les étrangers ne rencontrent des appartements et des hôtels mieux tenus. C'est une justice qu'ils aiment à nous rendre. Pourraient-ils dire la même chose de la propreté publique que de celle qu'ils trouvent chez les particuliers? Et en voyant (nous devrions dire en sentant) l'infection de certains endroits par lesquels les étrangers passent en se rendant de la station à la belle digue, que penseraient-ils de notre administration? Sans doute l'auteur de l'article du journal allemand qui parlait, l'an dernier, de la saleté de nos rues et de l'insalubrité de notre petite ville, n'avait traversé que cette malheureuse rue de la Chapelle, la seule que parcourent une grande partie des étrangers, qui nous visitent. »

Hélas, toutes ces réclamations furent vaines, car, le 30 août suivant, la *Feuille d'Ostende* écrivait encore :

« Les ruisseaux de la rue de la Chapelle continuent à exhaler leur parfum. Tous ceux qui passent par cette charmante rue se pincent le nez, il n'y a que nos édiles qui aiment ces odeurs-là. » Ils ne les aimaient pas plus que les autres, mais ils n'avaient pas d'argent, les malheureux!

« Ostende possède deux bassins, écrit encore le Dr Janssens dans son mémoire; le premier est divisé en trois compartiments, l'eau y est retenue par une écluse; ce bassin touche à la station du chemin de fer. L'autre est le quai d'échouage des chaloupes de pêche. » Le quai des pêcheurs se trouvait alors au bout de la rue du Quai, là où nous avons maintenant cette crique, près des écluses du premier bassin de commerce.

» La maison de ville, continue le Dr Janssens, se trouve sur la place d'Armes; depuis que de nombreux voyageurs sont venus visiter la ville pendant la saison des bains, on a senti la nécessité de procurer à ses visiteurs des salons de réunion et l'administration communale a fait convertir les grandes salles de l'Hôtel de Ville en superbes salons de bal. »

Nous le savons, c'est le Casino, dont la création fut décidée en août 1836. Le conseil communal se rendit alors aux désirs exprimés depuis longtemps par les étrangers et décida de mettre provisoirement deux salles de l'Hôtel de Ville à leur disposition. Voici du reste ce que disait l'affiche, qui faisait connaître cette décision : « D'après les désirs manifestés par beaucoup d'étrangers et d'habitants de cette ville, d'avoir un endroit convenable pour se réunir le soir en quittant la digue de mer, le conseil municipal, dans sa séance du 10 août 1836, a mis à leur disposition la grande salle de l'Hôtel de Ville et celle de ses séances. »

La *Feuille d'Ostende*, du lundi 15 août 1836, commenta cette résolution en ces termes : « L'administration municipale se rendant aux désirs qu'exprimaient depuis longtemps les étrangers, vient d'ériger un lieu de réunion (Casino) aux frais de la ville. La commission chargée de l'organisation ainsi que de l'achat du mobilier nécessaire se compose de MM. E. Bauwens, Rycx et Rycquaert, conseillers de régence. La ville ne possédant pas jusqu'ici de local *ad hoc*, deux grandes salles de l'Hôtel de Ville ont été provisoirement disposées à cet usage. Elles ont été ouvertes hier au soir pour la première fois.

» Tout le monde applaudit à cet acte d'administration. Il ne nous manque maintenant plus qu'un lieu de réunion sur la digue de mer. Espérons qu'on ne tardera pas à en commencer le construction. »

Hélas, lorsque les salles de l'Hôtel de Ville eurent été transformées, ainsi que nous l'avons dit, par l'architecte Suys, on trouva que ce casino suffisait amplement et le projet de créer un casino sur la digue en avant du phare fut provisoirement abandonné.



Vue de l'Hôtel de Ville et du Casino en 1847. (*Lith. de Stroobant.*)

Dans la *Feuille d'Annonces*, du 18 août 1836, l'idée d'abandonner ce projet était déjà exposée, mais uniquement pour la combattre.

« Il y a des personnes, dit ce journal, qui demandent si le casino qu'on vient d'ériger dans les salles de l'Hôtel de Ville, ne rend pas superflu le pavillon qu'on a longtemps eu le projet de construire sur la digue de mer, en avant du phare. Il faut, en vérité, peu fréquenter la promenade de la digue pour faire une semblable question. Où en effet les nombreux étrangers qui viennent à Ostende, passent-ils leurs journées? Où les voit-on courir, à peine sortis de voiture? A la digue de mer et cela par quelque temps qu'il fasse. Or, comme il y a là qu'un seul abri (abri qui ne convient guère aux dames, en ce que toutes détestent l'odeur de cabaret), il est urgent de réparer cette lacune, c'est-à-dire de songer sérieusement à la construction d'un lieu convenable de réunion où les étrangers puissent à l'abri de l'ardeur du soleil, de la pluie et surtout du vent qui souffle fort souvent ici, jouir des agréments de la conversation, tout en jouissant du spectacle imposant de la mer. »

Rien n'y fit, hélas, et ce pavillon, dont la construction avait bel et bien été décidée par la régence quelques mois auparavant, ne fut bâti, nous le savons qu'en 1845! L'auteur de cet article exagérait d'ailleurs lorsqu'il disait qu'il n'y avait qu'un seul pavillon sur la digue, le pavillon de Hamers. Comme on peut fort bien le voir sur la lithographie de Borremans montrant les bains en 1834, il y avait plus à l'ouest un autre pavillon encore. C'était le pavillon anglais qu'on l'appelait, mais il était très peu fréquenté à cause de son éloignement de la porte de secours, qui était la porte de la ville, par laquelle il fallait passer pour aller à la digue et qui se trouvait près du vieux phare, au bout de la rue du Jardin. On l'appelait aussi porte Sainte-Eulalie et en ostendais *Sint-Uleportje*.

Mais revenons au livre du Dr Janssens. « L'enseignement de la jeunesse est confié au clergé, dit-il. Cependant, il existe quelques établissements particuliers qui reçoivent un subside de la ville. Les Frères de la Charité chrétienne donnent l'instruction à plus de 500 garçons pauvres; les Sœurs de Saint-Joseph à plus de 600 filles. »

Les Frères de la Charité étaient venus à Ostende dix ans plus tôt à la demande du conseil communal et leur école était établie dans un ancien couvent des Sœurs Noires, rue d'Est. A vrai dire la rue d'Est n'existait pas alors, il y avait la rue des Sœurs-Noires entre la rue de la Chapelle et la rue du Quai. Au delà vers le port, c'était la rue du Moulin d'Est et, à l'autre bout, il y avait la rue des Allumettes. Le couvent des Sœurs Noires servit de caserne sous le régime hollandais.

Les Sœurs de Saint-Joseph avaient été appelées à Ostende, en 1838, pour donner l'enseignement. Elles avaient deux écoles : l'une, rue des Sœurs-Blanches, où est maintenant une école communale; l'autre, qui servait d'école gardienne, était située au Hazegras, rue du Port-Franc. Comme elles donnaient l'instruction gratuitement, la ville les avait autorisées à tenir des classes payantes pour les jeunes filles des familles aisées.

Avant l'invasion de notre pays par les troupes de la Révolution, les Sœurs de la Conception, que le peuple appelait sœurs blanches et qui avaient leur couvent dans cette rue qui porte encore leur nom, ces sœurs s'occupaient de l'enseignement et les « Principes de la gramaire française » furent imprimées à Bruges en 1753, en une brochure de 47 pages, « à l'usage des demoiselles pensionaires des Religieuses Conceptionistes d'Ostende ». On y apprenait suivant le sous-titre, tout ce qu'il faut « pour savoir parfaitement l'ortographe ».

* * *

Dans l'ouvrage du Dr Janssens, il y a aussi un chapitre sur la pêche d'Ostende et c'est là encore une question que nous devons examiner.

« C'est la branche d'industrie la plus importante pour notre cité, dit le Dr Janssens. Elle procure à une nombreuse classe d'habitants, le moyen de soutenir leur existence et donne même un certain bien-être à ceux qui, sans cela, se verraient plongés dans la plus affreuse misère. Le gouvernement a compris en partie l'importance de cette industrie pour notre ville : par une protection incessante, par des primes annuelles, il empêche le chômage et fait en sorte que les marins retirent de leur pénible industrie un salaire qui n'est toutefois pas en rapport avec leur travail. »

La protection incessante et les primes annuelles que le gouvernement accordait alors aux pêcheurs eurent pour résultat incontestable de relever « la pêche maritime belge de la décadence où deux siècles et demi de vicissitudes économiques et politiques l'avaient plongée. » C'est la constatation de M. De Zuttere, dans sa remarquable « Enquête sur la pêche maritime en Belgique » (premier volume, paru en 1909, chez Lebègue) et il y ajoute : « Détail frappant et dont on chercherait vainement un exemple dans l'histoire de l'industrie qui nous occupe, tous les genres de pêches se développèrent dans le pays en vingt-cinq ans. Celle aux harengs était pratiquée à Ostende, Bruges, Nieuport et Anvers; la pêche à la ligne de fond s'était implantée à Anvers et était tentée à Ostende. Les marins ostendais et anversois poursuivaient la morue d'été et celle d'hiver. Pour la première fois, la production répondait aux besoins du pays. »

« Ostende compte en ce moment plus de cent chaloupes, écrivait le Dr Janssens en 1847; chaque chaloupe est montée par six hommes, le nombre des personnes qui sont directement employées à la pêche s'élève donc à 600; mais pour se faire une idée exacte de l'importance de la pêche pour la ville d'Ostende, il faudrait ajouter à ce nombre ceux qui travaillent au déchargement du poisson, à son expédition et au halage des bateaux, ceux encore qui exercent une industrie que la pêche alimente, tels que les voiliers, les cordiers, qui ne tirent de la pêche qu'un profit indirect. »

En terminant son ouvrage intitulé : *Nauwkeurige beschrijving der oude en beroemde zeestad Oostende*, qui fut imprimé à Bruges, en 1792, Jacques Bowens écrivait qu'il y avait, en 1787, près de 70 bateaux de pêche à Ostende (*ontrent zeventig visschersschuyten of buyzen*). C'était grâce aux mesures de protection prises par l'empereur Joseph II que la pêche était alors si prospère.

« Constatant, dit M. De Zuttere, les déplorables effets de la concurrence étrangère, Joseph II ajouta, en 1785 à la prohibition du hareng celle de la morue. Les effets de cette mesure ne se firent pas attendre; en 1786, les Belges exerçaient toutes les pêches. »

En janvier 1789, un négociant d'Ostende, Alexandre Hubbert, fonda ici une société de pêche et les statuts en furent publiés dans une brochure qui fut imprimée chez Bricx, un imprimeur de la ville. Nous y lisons à l'article II : « le nombre des chaloupes de cette société est fixé à quinze dont au moins huit seront à réservoirs », et à l'article III : « le directeur est pleinement autorisé à faire faire aux cha-

loupes tel genre de pêche qu'il jugera le plus avantageux à la société, bien entendu qu'il ne pourra déroger aux règlements de la pêche nationale qu'il est tenu de suivre exactement. »

Ces règlements étaient encore en vigueur sous le régime hollandais et pour obtenir des primes du gouvernement belge, nos pêcheurs durent les observer pendant de longues années. C'est qu'après 1830, tout comme au temps de Joseph II, il fallait les protéger contre la concurrence étrangère et aussi contre ceux d'entre eux qui achetaient du poisson en mer pour l'importer ensuite sous l'étiquette belge. La protection du gouvernement aurait été inefficace si la réglementation de la pêche n'avait pas été si sévère. Un « Mémoire de la Chambre de commerce d'Ostende sur la pêche maritime », qui fut imprimé chez Elleboudt en 1836, constate d'ailleurs la similitude des situations aux deux époques : « même but, y est-il dit, mêmes efforts, mêmes espérances. Le gouvernement autrichien voulait que ses Pays-Bas eussent une pêche nationale prospère. Le gouvernement actuel s'intéresse vivement à cette industrie. »

La seule différence était que le développement de la pêche sous le régime autrichien ne dura que quelques années et que la Révolution française vint rapidement annuler tout le progrès accompli.

Ce mémoire de 1836 mérite d'être comparé à cet autre qui fut imprimé à Ostende chez P. Scheldewaert, en 1817, et qui a pour titre : *Mémoire présenté au Roi sur la pêche nationale.* Tous deux demandent la prohibition du poisson de pêche étrangère et tous deux font l'historique de la pêche en Flandre pour bien montrer que cette mesure avait dû être prise par Joseph II afin de relever notre industrie. Mais le gouvernement belge fit droit à la requête de la chambre de commerce et il établit un système douanier et protectionniste qui valait certes la prohibition demandée.

C'est en janvier 1836 qu'une « Compagnie d'assurances sur les bateaux de pêche » fut fondée à Ostende. Dans les statuts, qui furent imprimés sous forme de brochure chez Elleboudt, nous voyons que « l'objet de la société est d'assurer contre des risques de mer, à déterminer par une police, des bateaux de pêche employés soit à la pêche, soit au transport d'huîtres et de homards ou de sel pour la pêche ». Le conseil d'administration de la société était formé par le directeur Emile De Brouwer et quatre administrateurs : Michel Hamman, De Knuyt-De Brouwer, Van Imschoot-De Brock et Théodore Hamman. La durée de la compagnie était fixée à vingt ans.

Il y avait déjà alors une caisse de prévoyance des pêcheurs. Elle avait été constituée en décembre 1829 par les armateurs et les pêcheurs d'Ostende pour assurer un secours à ces derniers en cas de chômage, de maladie ou d'accident. « Jusqu'en 1850, nous dit M. De Zuttere, la caisse de prévoyance d'Ostende s'est développée sans aucune intervention de l'autorité supérieure. Ce n'est que le 2 décembre 1850 qu'intervint un premier arrêté royal approuvant les statuts de la caisse. »

Les statuts de la société d'assurance mutuelle pour bateaux de pêche (Maetschappij van onderlinge verzekering van visschersloepen) qui fut fondée à Ostende en 1841, furent approuvés, eux, par un arrêté royal la même année encore. Ces statuts furent imprimés chez Vermeirsch, l'éditeur de la *Feuille d'Annonces*, et nous y voyons que les bateaux employés au transport d'huîtres ou de homards n'étaient plus admis au bénéfice de l'assurance. La société n'admettait que les chaloupes équipées à Ostende et employées aux différents genres de pêche que pratiquaient alors les pêcheurs ostendais, en y comprenant aussi la pêche du hareng et celle du Nord en hiver (*de haringvisscherij en de Noordvisscherij in den winter*).

Voyons donc un peu ce que dit le Dr Janssens sur les pêches pratiquées jadis. « La pêche, dit-il, se divise en pêche d'été et en pêche d'hiver. La pêche d'été, qui commence après les Pâques et dure jusqu'à la fin du mois de septembre, se fait, soit sur un banc situé au milieu de la mer du Nord, soit sur les côtes de l'Islande et les îles Feroé; les cabillauds, à cette époque, se trouvent réunis par bandes dans ces parages. Aussitôt que le cabillaud est pris, il est vidé et salé; on l'encaque dans des tonneaux comme les harengs et il est vendu à Ostende sous le nom de morue.

» Les pêcheurs restent en mer jusqu'à ce que leur chargement soit complet; la plupart font deux voyages pendant la campagne d'été; quelques-uns, mais c'est le petit nombre, en font trois. La pêche d'hiver se fait à quelques lieues de nos côtes, les voyages durent rarement huit jours; on prend le poisson et il est vendu sans qu'on lui fasse subir aucune espèce de préparation. »

La pêche a bien évolué depuis. L'expédition du poisson par chemin de fer et sa conservation dans la glace et enfin, en 1884, l'introduction du chalutage à vapeur ont complètement modifié cette industrie.

« A la suite de ce que nous avons dit sur la pêche, écrit le Dr Janssens, nous ajouterons quelques mots sur le commerce des huîtres, qui, depuis quelques années, a pris une grande extension. Ces huîtres nous arrivent d'Angleterre; immédiatement après leur arrivée on les dépose dans des parcs établis dans la ville et les environs; ces parcs sont des espèces de fosses creusées dans le sol, elles sont remplies d'eau de la mer avec laquelle elles sont en communication par des conduits souterrains; pendant son séjour dans les parcs, l'huître engraisse, se purifie et s'attendrit, mais ne se reproduit pas. Il se fait une grande consommation de ces mollusques. »

Il y avait alors trois huîtrières à Ostende. La plus ancienne appartenait à la veuve Vanderheyde et se trouvait au Hazegras, là où il y a maintenant la rue Banc-aux-Huîtres. Une autre appartenant à Auguste Valcke se trouvait de l'autre côté du port, au nord des ateliers actuels de la marine. La troisième enfin fut construite par François Musin là où se trouve maintenant un bassin d'échouage pour les bateaux de pêche, près de l'estacade ouest.

« Avant de rentrer à Ostende, dit l'*Album pittoresque* de 1846, faisons une excursion dans les ouvrages de couronnement; des écluses de chasse au superbe parc aux huîtres de M. Aug. Valcke, il n'y a qu'un pas. C'est là qu'on élève ces excellentes huîtres d'Ostende, dont la réputation est mondiale. L'industrie huîtrière est une des principales industries d'Ostende : l'on y trouve d'autres parcs non moins remarquables, entre autres celui de Mme Ve Vanderheyde : c'est le plus ancien établissement de ce genre, c'est le berceau de l'industrie huîtrière. Sous peu un troisième établissement s'élèvera le long de la petite digue de mer : déjà les fondements en sont jetés et les travaux sont poussés avec la plus grande activité. »

* * *

« Après avoir visité l'établissement de M. Valcke, dit encore cet album, continuez vers Slykens, petit hameau à

quelques minutes de la ville, et allez voir le beau cabinet d'histoire naturelle de M. Paret; c'est son œuvre et sa gloire; car il a fallu à cet homme un demi-siècle de laborieux travaux et de courageux sacrifices pour former cette collection, une des plus riches, une des plus variées de la Belgique. M. Paret accueille l'étranger avec bienveillance : il fait les honneurs de son cabinet avec une modestie et une grâce parfaites : les princes et les grands, tous les plus savants naturalistes l'ont honoré de leur présence et il conserve des souvenirs précieux de leur estime. »

Le hameau de Slykens était jadis le rendez-vous des promeneurs ostendais. On y allait voir le musée de Paret et les écluses, qui existent encore et qui se trouvaient devant. On parlait alors beaucoup de ces écluses comme étant d'une construction admirable et des ingénieurs réputés venaient souvent les regarder et étudier. Mais on allait surtout à Slykens pour voir le cabinet d'histoire naturelle. Voici ce que la *Feuille d'Ostende* du 21 juillet 1850 dit à ce sujet :

« Les étrangers, qui se trouvent cette année à Ostende en si grand nombre, se rendent en foule au cabinet d'histoire naturelle, à Slykens.

» Chaque année ce musée remarquable s'enrichit de plusieurs nouvelles pièces. Les salles de M. Paret sont encombrées d'une multitude d'objets les plus rares et les plus précieux. Ce cabinet est connu déjà par toute l'Europe. L'année dernière, M. Mornand en fit, dans l'*Illustration*, de Paris, un brillant éloge. Lui aussi s'étonna de voir combien les étrangers sont avides de voir ce pandémonium. « Jamais, » disait-il, les visiteurs n'importunent M. Paret et pourtant » il est littéral de dire qu'ils pleuvent du matin au soir tant » que dure la saison des bains. » Le savant, le curieux, l'exilé avant de quitter la terre ferme, le voyageur qui passe, l'hôte qui reste, tous veulent voir cette maison meublée des fondations au faîte des objets les plus extraordinaires qui se puissent voir.

» M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, membre de l'Institut de France, le naturaliste le plus distingué de l'Europe, a visité ce cabinet le 6 octobre 1833; sa signature, dont M. Paret doit être fier, est précédée de ces mots : « J'ai visité avec un véritable intérêt le cabinet d'histoire naturelle de M. Paret. Ce riche cabinet, qui peut avoir une importance réelle pour la science en réunissant tous les animaux du pays, renferme un grand nombre d'objets curieux et plusieurs même remarquables par leur rareté. On a peine à concevoir qu'une si riche collection ait pu être formée par un seul homme, privé de toutes les ressources qu'offre le voisinage d'une grande ville. »

Dans le « vade-mecum du voyageur » que Pasquini ajouta à son *Histoire de la ville d'Ostende*, il écrivit : « A un quart de lieue de la ville, à Slykens, il y a un cabinet d'histoire naturelle qui jouit d'une juste réputation et que tous les étrangers vont voir. C'est avec une complaisance toute désintéressée que le propriétaire, M. Paret, vous explique les phénomènes qu'il renferme. Après vous avoir exhibé les témoignages les plus honorables des naturalistes distingués qui ont visité son établissement, et notamment du célèbre Cuvier, M. Paret vous introduira dans une chambre obscure et vous transportera sur une simple toile le mouvement toujours si animé du port. Ne pensez pas que vous avez la berlue, si vous voyez passer devant vous quelque personne de vos connaissances et ne l'attribuez qu'à l'excellence de l'optique de la chambre obscure. »

Paret était né en 1777 près d'Ypres. Il était venu s'établir à Slykens en 1803 afin d'y travailler dans la brasserie de Maryssael, dont il conquit bientôt l'estime et dont il devint le gendre. Il s'occupa alors d'empailler des animaux et il se

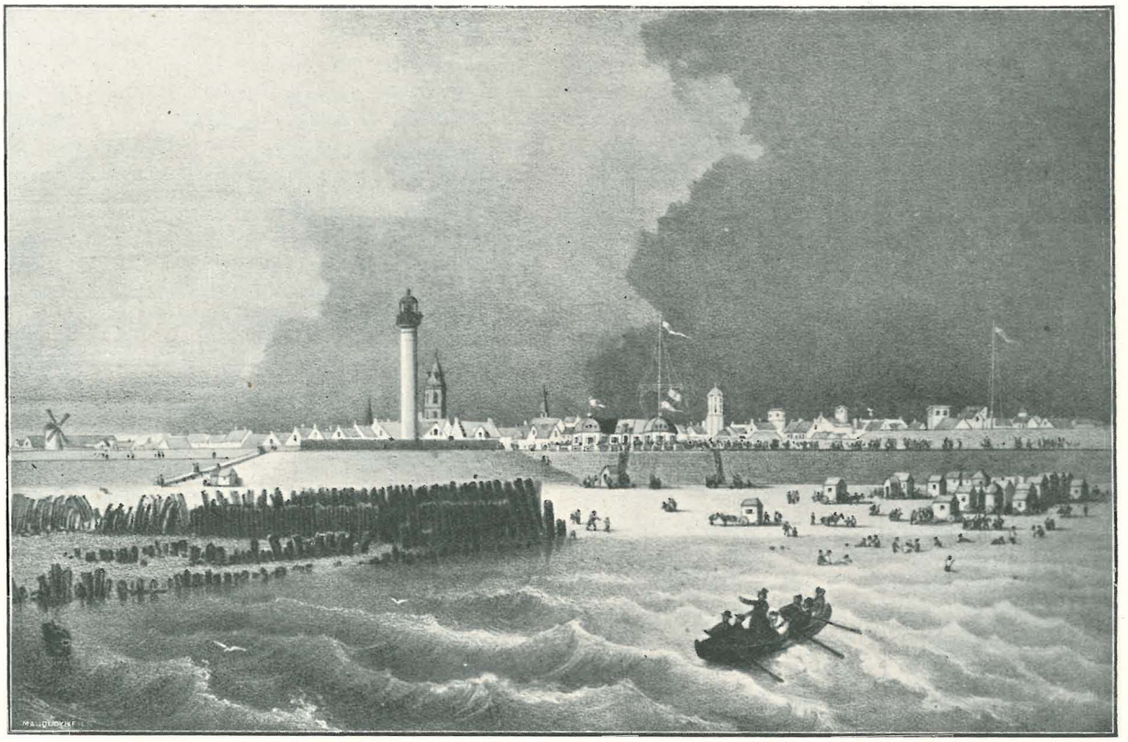

Vue des Bains en 1841. *(Lith. de Ghémar et Manche.)*

forma rapidement une belle collection. Il ne négligeait d'ailleurs aucune occasion pour l'augmenter. Lorsque, le 21 août 1835, un dauphin d'une longueur de 3m,45 vint échouer à l'ouest de l'entrée du port, à l'endroit même où l'on prenait des bains, Paret en fit l'acquisition pour son musée et lorsque, dans la nuit du 11 au 12 juillet 1848, un second dauphin, mais beaucoup plus grand celui-là, vint se jeter à l'est du port, Paret l'acheta également pour le disséquer et en exposer le squelette.

Il existe sur le dauphin échoué tout vivant à Ostende, en 1835, un mémoire écrit par Dumortier, membre de la Chambre des représentants et de l'Académie royale de Bruxelles. Ce « Mémoire sur le delphinorhynque microptère échoué à Ostende » fut lu à l'Académie le 5 novembre 1836 et imprimé dans le tome XII des Mémoires. Nous en avons un tiré à part daté de 1839. « Pendant le séjour, écrit Dumortier, que j'ai fait sur les côtes de Flandre durant l'été de 1836, j'ai eu l'occasion d'observer chez M. Paret, à Slykens, près d'Ostende, le squelette, la peau et plusieurs viscères desséchés du delphinorhynque microptère. »

Il faut croire que l'intérêt pour les sciences naturelles était bien grand dans la première moitié du siècle dernier, quand on voit le nombre de visiteurs qu'attirait alors ce modeste cabinet d'animaux empaillés et de curiosités de toutes sortes. Ou peut-être était-ce parce qu'il n'y avait pas d'autres distractions à Ostende. C'est possible. Toujours est-il qu'à partir de 1851, il y eut de moins en moins de promeneurs à Slykens. La *Feuille d'Ostende* du 7 août 1851 constate déjà un déclin, mais l'attribue au manque d'amusements par là. « La lacune est désormais comblée, dit-elle, car une société de tir à l'arbalète vient d'être formée, dans le but de présenter une récréation aux Ostendais, qui de tout temps ont aimé à fraterniser avec les habitants de Sas-Slykens. »

On s'extasiait jadis devant toutes sortes de choses, qui ne nous impressionnent plus guère aujourd'hui; les chambres obscures, par exemple. Ce qu'on aimait les chambres obscures du temps de Paret et de Jacques Hamers! Et il y eut une chambre obscure sur la digue, près de l'estacade, jusqu'en 1890, quand Théo Hannon en a fait ce petit tableau que nous conservons maintenant au musée communal. Mais à cette époque la chambre obscure n'était plus qu'une misérable baraque dans laquelle personne n'entrait encore, quoique le prix eût été abaissé à 10 centimes avec une réduction de 50 % pour les militaires et les bonnes d'enfant!

Et la mer! Ce qu'on s'extasiait jadis devant la mer!

« Que de fois, écrivait Lauwers en 1847, j'ai abandonné cette foule bruyante pour me livrer seul et en silence à la contemplation des grandeurs de la nature! A l'extrémité de la digue, vers l'occident, sont disposés quelques bancs et quelques mauvaises chaises : moyennant une minime rétribution, vous avez le droit d'occuper un de ces modestes sièges et d'assister à une de ces scènes touchantes, qui remuent l'âme et l'élèvent. » Un coucher de soleil évidemment!

Écoutez encore ceci de l'*Album pittoresque*, édité en 1846 : « Le baigneur ne peut quitter Ostende sans avoir assisté au moins une fois au jeu des écluses de chasse. Il y a quelque chose de grand, de superbe à voir ces quatre bouches s'ouvrir à la fois et vomir ces énormes masses d'eau : c'est une véritable cataracte.

» Cette scène est plus belle encore lorsqu'on y assiste le soir, après une chaude journée d'été : l'on ne voit que gerbes de feu, la mer tout entière semble illuminée; c'est le phénomène le plus curieux, le plus surprenant que l'on rencontre dans l'étude de l'eau de la mer et que les savants désignent sous le nom de phosphorescence de la mer. »

Le Dr Louis Verhaeghe avait présenté cette année-là (plus exactement le 15 mai 1846) une étude sur la phosphorescence à l'Académie royale, et cette étude, intitulée *Recherches sur la cause de la phosphorescence de la mer dans les parages d'Ostende*, fut publiée dans le tome XXII des Mémoires de l'Académie. Nous y trouvons l'explication universellement admise depuis et, en annexe, une planche avec des dessins d'Aimé Mac Leod, représentant des noctiluques. Ce Mac Leod était un marchand de vin qui s'intéressait aux sciences naturelles, et dont le fils Jules, né à Ostende en 1857, allait devenir un grand savant et une des gloires de l'Université de Gand.

Le Dr Verhaeghe, lui aussi, était un savant. Il était venu s'établir à Ostende en 1832 et étant attaché à l'hôpital civil comme chirurgien, il présenta en 1842 à la Société médico-chirurgicale de Bruges une *Notice topographique sur l'hôpital civil d'Ostende*, qui fut publiée dans les Annales de la société et dont nous avons un tiré à part. Nous y lisons que l'hôpital, qui a existé pendant longtemps dans la rue Adolphe Buyl, avait été reconstruit en 1827. « La situation, dit le Dr Verhaeghe, de cet hôpital dans le quartier nord-ouest de la ville, à proximité de la mer, au milieu d'un air constamment renouvelé par les bises qui soufflent de la surface de l'océan, est on ne peut plus favorable sous le rapport de la salubrité.

» Le bâtiment est un carré régulier, au milieu duquel se trouve une large cour, servant de promenoir aux malades. » On y logeait aussi douze vieilles femmes, paraît-il, et sept vieillards. C'était donc à la fois un hôpital et un hospice de vieillards.

En 1844, la Société médico-chirurgicale de Bruges fit paraître une nouvelle étude du Dr Verhaeghe, intitulée *Mouvement des malades à l'hôpital civil d'Ostende pendant l'année* 1842. C'est un résumé de ses observations cliniques.

En 1845, la même société publiait du Dr Verhaeghe une *Notice physico-médicale sur la saison des bains de mer d'Ostende en* 1844. Nous y trouvons déjà le résumé du travail qu'il allait présenter à l'Académie royale sur la phosphorescence de la mer. « Il est facile, écrit-il, d'augmenter ou de diminuer le degré de phosphorescence de l'eau de mer recueillie dans un vase ou dans une fiole. Il suffit pour cela d'y ajouter un plus grand nombre de noctiluques ou bien d'en diminuer le nombre. »

Le début de cette notice est aussi très intéressant. Voici ce que nous y lisons : « La renommée des bains d'Ostende va croissant d'année en année et il y a peu de contrées en Europe qui ne lui envoyent de ses habitants pendant la belle saison. Une faveur aussi marquée ne saurait être un caprice de la mode. Elle est due à la facilité de ses communications, d'une part, avec le cœur de l'Allemagne et de la France, par les chemins de fer, dont Ostende occupe une extrémité aux bords de l'Océan, et de l'autre, avec l'Angleterre au moyen d'un service régulier de bateaux à vapeur vers Londres et Douvres. Elle est due à la beauté de sa plage, à la commodité qu'on trouve à s'y baigner, au patronage de notre auguste souverain qui vient y passer tous les ans une partie de la belle saison et enfin aux belles cures que l'on y obtient en grand nombre. »

Le Dr Verhaeghe explique ensuite quelles cures il a obte-

nues pendant la saison de 1844 et sa notice n'est à ce point de vue qu'un supplément au livre sur *Les bains de mer d'Ostende.*

En 1847, parut à Bonn une brochure intitulée *Das Leuchten des Meeres an der Küste bei Ostende,* qui n'est qu'une traduction de l'étude sur la phosphorescence présentée à l'Académie royale et en 1848 parut à Berlin un ouvrage dont le titre, *Die Seebäder zu Ostende, ihre Wirkung und Anwendung,* indique suffisamment qu'il ne s'agit que d'une traduction du livre *Les bains de mer d'Ostende, leurs effets physiologiques et thérapeutiques,* publié en 1843 chez Elleboudt, dont nous avons donné déjà des extraits.

Puisque nous parlons maintenant de tous les ouvrages publiés par des Ostendais dans la première moitié du XIXe siècle, nous ne pouvons oublier ceux de l'avocat Lauwers. Son mémoire : *Des risques et périls des choses qui sont l'objet des obligations,* fut couronné au concours universitaire de 1841-1842 et publié à Bruxelles en 1843. Lauwers faisait alors ses études de droit à l'Université de Gand et quand il les eut achevées, il vint s'établir à Ostende, où il conquit très vite la sympathie générale.

Étant devenu conseiller communal, il fit paraître une brochure sur *La marine militaire,* dont la suppression avait été proposée à la Chambre des représentants. C'était en 1848 et les arguments employés par Lauwers pour défendre le maintien de cette marine sont exactement ceux que nous devrions employer encore aujourd'hui, à quatre-vingts ans de distance, si la suppression de notre marine de guerre n'était pas déjà accomplie. La brochure de Lauwers fut imprimée à Bruges, chez Bogaert, et envoyée à tous les députés. Elle n'empêcha pas la Chambre de voter la suppression.

En 1849 parut à Bruges un ouvrage intitulé : *Des richesses créées par l'industrie et les arts.* C'était Émile De Brouwer, membre de la chambre de commerce d'Ostende, qui l'avait écrit. Après l'expérience des ateliers nationaux en France, l'intérêt pour les problèmes sociaux était devenu très grand en Belgique et nos journaux ne parlaient plus que de communisme et de révolution. De Brouwer écrivit ce livre pour combattre les doctrines de ceux qui appelaient les ouvriers à la révolte. « Ils sont bien stupides, disait-il, ceux-là qui travaillent à miner un édifice dont l'éboulement doit les écraser ! Tel est cependant le rôle de l'ouvrier qui, se laissant égarer par de misérables discours, vient grossir les rangs de l'émeute : il en est la première victime, il n'a même aucune part aux débris ! »

Encouragé par le succès que ce livre obtint dans les milieux bourgeois, De Brouwer publia l'année suivante un *Essai sur la politique industrielle et commerciale* qui n'est que la suite de l'autre. « Il n'est point de questions, y dit De Brouwer, plus à l'ordre du jour que celles qui se rattachent au bien-être matériel. Et pourrait-il en être autrement à une époque où le malaise est à peu près général, où le travailleur honnête, ne trouvant pas une juste rétribution en retour de ses peines, se sent gêné sans savoir exactement d'où lui vient la gêne?

» Le monde entier semble transformé en un champ de discussion où chaque orateur se représente une idée parfaitement en harmonie avec ses intérêts particuliers. Entendez parler l'industriel opulent dont les magasins regorgent de marchandises, il vous dira qu'on produit trop, qu'il faut limiter la production. Demandez à l'ouvrier comment il se peut faire, qu'en présence de cette production extraordinaire, il soit si mal vêtu, si mal nourri. Bien que la demande lui paraîtra peu sérieuse, il vous répondra qu'on ne produit pas assez.

» Voilà donc deux opinions diamétralement opposées; mais entre elles, une foule d'autres viennent encore se ranger. Les uns disent que la population est trop forte, que la guerre est un mal nécessaire; les plus radicaux du parti ne trouvent pas trop mauvaise la coutume chinoise. A quoi bon tant d'enfants? disent-ils. D'autres voudraient tout prohiber et n'admettent pas même un chat au passage, qui ne fût accompagné d'un acquit de transit et d'une lettre de voiture timbrée. D'autres enfin appellent de leurs vœux la liberté illimitée en tout et pour tous, en un mot, l'anarchie industrielle, sauf cependant une légère exception en faveur de la petite industrie que chacun d'eux exerce. »

C'est entre ces diverses doctrines que De Brouwer fait ensuite un choix très judicieux et surtout très prudent.

* * *

Avant d'entamer le récit des événements qui se sont passés à Ostende à partir de 1850, avant de montrer le démantèlement de la ville et sa rapide extension, jetons encore un coup d'œil en arrière et regardons ces plans de la ville et du port, qui furent dressés par les soins de J. De Brock, ingénieur en chef des ponts et chaussées. L'un est daté de 1831, l'autre de 1839. Nous allons les comparer ensuite au plan d'Ostende, qui fut dressé par l'arpenteur François Bulcke en 1843.

Le plan de 1831 nous montre la ville entourée de ses fortifications, sauf à l'ouest, où il indique que les ouvrages de défense étaient en partie démolis. Il existait alors un projet pour la création d'un bassin de chasse à l'ouest du port, près du phare, et le plan signale donc que la digue et le fossé à l'est de la ville allaient être incorporés dans ce bassin. Ils le furent en effet, mais bien des années plus tard et non pas par un bassin de chasse, mais par le port des pêcheurs. A l'est et à l'ouest de la ville il y avait alors deux forts : le fort Impérial à l'est du port, près d'un fanal, et le fort Wellington, à l'ouest. Comme son nom l'indique suffisamment, le premier fut construit sous l'Empire, tandis que le second fut achevé sous Guillaume.

Le plan montre encore un fortin au bout de l'estacade est, qui portait alors le nom de fort Napoléon. Ce n'était en réalité qu'une batterie, qui y avait été placée en 1803 lorsque Bonaparte réunissait des troupes sur notre côte pour préparer une invasion de l'Angleterre. Sur le plan de Bulcke, ce fortin n'est plus indiqué et le fort Impérial s'appelle déjà fort Napoléon, comme nous l'appelons encore aujourd'hui.

Le plan de l'ingénieur De Brock nous montre l'arrière-port et les écluses de Slykens, ainsi que le canal de dérivation qui, après avoir passé devant l'emplacement des anciens moulins à scier du bois, entrait dans le canal de Bruges près de la chapelle de Slykens.

L'ancienne crique Gouweloose est également indiquée sur ce plan et l'ingénieur a eu soin de signaler que c'est par là que « la mer pratiquait les inondations qui constituaient le port avant qu'il fut transformé en port artificiel ». Il y avait déjà en 1831 un canal d'évacuation des eaux du Gouweloose qui passait par un syphon sous le canal de dérivation avant de se jeter dans l'arrière-port, près de l'emplacement de l'ancien fort de Saint-Philippe et des anciennes écluses écroulées.

Si nous examinons maintenant la ville, nous voyons qu'au Hazegras se trouvaient les bâtiments militaires : deux casernes, un hôpital et un magasin. Près du bassin de Commerce, mais séparé de lui par la crique américaine, il y avait l'arsenal, qui fut détruit, comme nous le verrons, par un incendie en 1865.

La rue Banc-aux-Huîtres s'appelait rue aux Huîtres et passait entre l'arsenal du côté sud et une saunerie qui se trouvait juste en face. Entre l'arsenal et la porte de Bruges, dont le pont existe toujours sur le canal de dérivation, il y avait l'huîtrière de Vanderheyde.

Pour quitter le Hazegras, mais avant de traverser le pont qui séparait les deux premiers bassins, on passait devant la crique américaine. C'était le reste d'un ancien chenal et il



Vue du Cercle du Phare et du Pavillon Royal en 1847. (*Lith. de Stroobant.*)

y avait là encore l'emplacement de l'ancienne écluse Sainte-Catherine.

Le quai, qui longe les bassins de Commerce, s'appelait quai de l'Empereur, en souvenir de Joseph II. Devant le deuxième bassin se trouvait l'*Hôtel de Commerce*. Cet hôtel devait son nom à la Bourse qui y était établie et qui y resta d'ailleurs très longtemps. C'était aussi le local de la Confrérie royale de Saint-André et Sainte-Barbe qui avait là une très belle salle de fêtes (on disait alors de redoutes).

La Confrérie de Saint-André, dont il faut bien que nous disions quelques mots, était une société d'arquebusiers. Fondée en 1676, la société avait son local d'abord près du marché aux poissons, mais lors de la démolition des remparts du côté sud de la ville, plus exactement en 1786, elle fit construire un nouveau bâtiment au quai de l'Empereur. Longtemps après que ce bâtiment eut été vendu, il portait encore le nom de Saint-André.

La Confrérie de Saint-André était avec la Société de rhétorique et la Confrérie de Saint-Sébastien de tous les cortèges et de toutes les festivités. Lorsque Léopold Ier fit sa joyeuse entrée à Ostende le 17 juillet 1831, tous ses membres étaient dans le cortège qui accompagna le roi jusqu'à sa demeure et tous portaient le costume réglementaire : casaque rouge avec collet noir, culotte, gilet et bas blancs! Ce qu'ils devaient être beaux et fiers, les arquebusiers de Saint-André!

En 1848 les « Statuts et Règlement de la Confrérie royale des Arquebusiers dite de Saint-André et Sainte-Barbe » furent imprimés en une brochure chez Elleboudt. Nous y lisons à l'article 11 : « Les membres de la Confrérie ne se rendront en corps aux fêtes, cortèges et réunions publics, que pour autant qu'il en aura été décidé ainsi en assemblée générale et à la majorité des membres présents. » Cet article est le signe du déclin : on ne voulait plus sortir avec ce costume étincelant, on le jugeait trop carnavalesque, trop voyant! On n'osait plus se montrer!

Ah! la belle devise de la confrérie. « Pour l'honneur et l'amour! » N'est-ce pas pour l'honneur et l'amour qu'il fallait sortir et se montrer en uniforme? Les arquebusiers ne l'ont pas compris, mais nous conservons toujours au musée de la ville une série d'assiettes, prix de concours, sur lesquelles leur belle devise est marquée pour l'édification des générations à venir!

Revenons maintenant au plan de l'ingénieur De Brock et regardons la crique des pêcheurs. Entre cette crique et les écluses des bassins se trouvait le Bureau des barques de Bruges qui avaient là leur débarcadère. Du côté sud de la crique, devant les entrepôts, des citernes d'eau douce avaient été construites jadis, car on manquait souvent d'eau à Ostende!

Près du débarcadère des bateaux à vapeur venant d'Angleterre — des malles anglaises, comme on les appelait

— à l'est d'un entrepôt, se trouvait une auberge, la *Maison blanche*, et à côté de l'autre entrepôt, au coin du parvis Saints-Pierre-et-Paul, qui s'appelait alors place Saint-Joseph et n'était de loin pas si large, il y avait l'*Hôtel de Waterloo*. Ces deux établissements attendaient surtout les voyageurs d'Angleterre.

Le quai des Pêcheurs, vu de ce pavillon que le pilotage avait fait construire à l'entrée de la crique, est représenté d'une façon très artistique dans l'*Album d'Ostende* de 1841. On y voit la malle anglaise qui vient d'arriver et qui, à cette époque, au mois d'août, n'avait jamais plus d'une dizaine de passagers! Sur le quai on remarque une femme portant un manteau à capuchon, comme on en voit si rarement aujourd'hui et comme toutes les Ostendaises en avaient jadis.

Dans l'*Album pittoresque* de 1846, des femmes en long manteau noir sont représentées également sur le quai des Pêcheurs, et Borremans a dessiné dans le fond la malle anglaise prête à partir. Borremans aimait beaucoup le port, le quai et les bassins. On le voit bien dans cet album, où il les a dessinés et représentés de plusieurs côtés et sous toutes sortes d'aspects. Sur la gravure qui nous montre les bassins, il s'est représenté lui-même, sans doute pour nous dire : « Voilà ce que j'aime! » Qu'il avait raison! C'est un des plus beaux coins d'Ostende.

Pour représenter le quai des Pêcheurs d'une façon originale dans l'album qui fut édité en 1848, Stroobant s'est placé de l'autre côté de la crique et c'est ainsi que les trois albums dont nous avons parlé jusqu'ici, donnent trois vues entièrement différentes, mais pourtant également intéressantes de ce port d'échouage qui constitue, comme le dit si bien l'*Album pittoresque*, « le spectacle le plus animé, le plus curieux qu'Ostende offre à l'étranger ».

Mais abandonnons maintenant le quai et entrons en ville par la place Saint-Joseph. La rue Joseph II s'appelait jadis rue Saint-Joseph et si nous la prenons, nous rencontrons immédiatement à notre droite, au coin de la rue du Quai, le pavillon du Génie militaire, qui y est resté très longtemps, puis la cathédrale et enfin, entre le rue de la Chapelle et la rue Christine, le Mont-de-Piété. Rappelons que la plus grande partie de la rue Christine s'appelait alors rue du Lait-Battu. C'est seulement la partie près du quai qui s'appelait rue Christine. Il en était de même d'ailleurs de la rue de la Chapelle, qui devenait rue Saint-Thomas entre le quai et la rue Saint-Joseph.

Lors de la démolition des remparts sous Joseph II, on avait dû créer de nouvelles rues au sud de la ville et c'est ainsi que le prolongement de la rue de la Chapelle avait reçu le nom du saint patron de Thomas Ray, un ancien échevin d'Ostende, Irlandais d'origine, qui fut un des créateurs de la Compagnie des Indes. Le prénom de la princesse Marie-Christine et celui de son époux Albert de Saxe-Tesschen avaient également été donnés à deux rues nouvelles.

La rue Albert a été débaptisée depuis comme les deux autres et elle porte maintenant le nom d'Euphrosine-Beernaert, la sœur du ministre, dont le monument a été placé en 1927 au square Marie-José. Comme les deux autres aussi, la rue Albert était très petite, elle s'arrêtait aux remparts, donc à l'avenue Henri-Serruys actuelle.

Au coin nord-ouest de la rue Saint-Joseph et de la rue Christine, il y avait encore en 1831 une ancienne raffinerie de sucre, mais elle n'est plus indiquée sur le plan de 1839. Sur ce plan comme sur le précédent, nous trouvons l'école des pauvres du côté est de la rue de la Chapelle entre la rue Saint-Joseph et la rue Saint-Paul, qui s'appelait à cet endroit Petite rue de l'Église. Au coin sud-ouest de cette rue et de la Grande rue de l'Église, dans cette maison dont nous avons parlé à propos de Van Cuyck, il y avait en 1831 une académie de dessin, mais en 1839 l'école de navigation y était déjà établie et elle y est restée de longues années.

Au coin sud-ouest de la rue de la Chapelle et de la rue d'Est, qui s'appelait à partir de là vers l'ouest rue des Allumettes, où il y a maintenant l'*Hôtel de la Marine*, il y avait autrefois l'*Hôtel de la Cour Impériale*.

L'ancien couvent des sœurs noires, qui avait donné son nom à une partie de la rue d'Est actuelle, était en 1831 un hôpital militaire. En 1839, le tribunal et l'Académie de dessin y étaient établis et, en 1843, les Frères de la Charité l'occupaient. Plus loin, dans cette même rue des Sœurs-Noires, entre le rue de l'Église et la rue du Quai, du côté nord, il y avait en 1831 l'*Hôtel de la Rose d'Angleterre*.

Sur les plans de l'ingénieur De Brock nous trouvons au bout de la rue des Allumettes une infirmerie militaire et en face un arsenal, qui aboutissait rue des Sœurs-Blanches. Derrière l'église actuelle des Frères Dominicains, du côté ouest de la rue Courte-du-Poivre, qui s'appelle maintenant rue de l'Archiduchesse, là où se trouve à présent l'école moyenne des filles, il y avait jadis un marché aux charbons. C'est sur cette place que selon le plan de 1843 une prison a été élevée ensuite.

D'après les plans de l'ingénieur De Brock, une école de filature se trouvait autrefois du côté nord de la rue des Sœurs-Blanches, en face de la rue Courte-du-Poivre. En 1843 les Sœurs de Saint-Joseph occupaient déjà ce bâtiment.

La rue Saint-Sébastien doit son nom à la société de tir qui existe toujours et dont le local était dans cette rue depuis 1742 jusqu'en 1843, quand il fut vendu. Sur le plan de Bulcke nous voyons que le parc de la société se trouvait alors près de la porte de Bruges, à l'est de la rue de la Frégate.

Nous possédons une brochure imprimée chez Elleboudt en 1851 et contenant les statuts de la confrérie royale de Saint-Sébastien (*Statuten van het Koninklijk Hoofdgild van Sint Sebastiaen*). Nous y lisons à l'article 1er que la société avait, depuis 1667, l'autorisation de porter ce titre royal et qu'elle se plaçait sous la protection du noble chevalier, saint Sébastien.

L'hôpital civil, dont l'entrée était, nous le savons, rue d'Ouest (rue Adolphe-Buyl), venait jusqu'en face du local primitif de la Confrérie Saint-Sébastien. Un peu plus à l'ouest, au bout des deux rues, il y avait alors la salle de spectacle.

Sue la Grand'Place, du côté ouest, au coin sud, se trouvait jadis l'*Hôtel du Lion d'Or*, tandis que là où se trouve maintenant le bureau de renseignements et où est aussi la bibliothèque communale, il y avait la grand'garde. C'est là que chaque soir, quand 9 heures sonnaient à la tour de l'hôtel de ville, les soldats sortaient, se mettaient dans les rangs et, au bruit des tambours battant la retraite, passaient par une série de rues, précédés d'une foule de gamins, qui criaient et dansaient comme des fous. « Chaque soir, écrit la *Feuille d'Ostende* du 5 août 1849, quand 9 heures sonnent à la tour de l'hôtel de ville, c'est le signal pour une foule de gamins d'accourir vers la place d'Armes et dès que la retraite se met en marche, tous ces petits polissons se

rangent à la suite. Ils crient, ils sifflent, ils chantent, ils hurlent, ils font un tapage à étouffer le bruit des tambours. Dans l'étroite rue de la Chapelle ils renversent les personnes qu'ils y rencontrent. La retraite passée, ils continuent encore quelque temps à s'agiter de la sorte dans la rue. »

Au bout de la rue du Chat, là précisément où la rue de Flandre s'élargit, il y avait jadis le marché aux veaux et là où se trouve maintenant le théâtre, il y avait une caserne, que les plans de l'ingénieur De Brock désignent comme destinée à l'établissement des bains. Sur le plan de Bulcke nous voyons qu'en face de cette caserne un pont existait alors pour se rendre par là à la digue.

Sur les plans dressés par l'ingénieur des ponts et chaussées nous voyons que la boulangerie militaire se trouvait dans la rue Longue, du côté sud et comprenait tout le bloc entre la rue Christine et la rue du Cerf. La caserne de la maréchaussée était au coin sud-est de la rue des Capucins, où se trouve maintenant le marché couvert. Sur le plan de 1839 nous voyons derrière cette caserne un nouveau marché aux poissons. Actuellement encore ce marché s'appelle place de la Minque, alors que la minque se trouve depuis longtemps au bout du quai des Pêcheurs. Remarquons que si nous disons la minque, c'est uniquement pour nous conformer à l'usage général, mais nous savons par l'étude qu'un Ostendais éminent, M. le professeur Vercoullie, a présentée à l'Académie royale de Belgique, classe des lettres (séance du 6 février 1928), que minque est un mot picard et un substantif masculin. *Mijn*, son équivalent en flamand, est un substantif féminin, de sorte que si nous disons la minque comme tout le monde, nous employons le mot picard avec le genre du mot flamand.

Sur les deux plans des ponts et chaussées, nous voyons qu'il y avait une ancienne banque au coin sud-est de la rue du Singe, qui est devenue la rue de Brabant depuis que les habitants ont réclamé un meilleur nom pour elle. Au coin nord-ouest le plan de 1839 signale l'existence du *Grand Café*, qui s'appelle *Hôtel du Grand Café* sur le plan de l'arpenteur de la ville.

Dans la rue Saint-François, entre la rue Neuve et le marché aux Poissons, là où il y a maintenant une école de pêche, donc du côté est, se trouvait jadis le local de la Société de Rhétorique. C'était l'ancienne maison de la Confrérie des Bateliers qu'elle occupait.

Cette confrérie avait été supprimée en vertu de la loi de 1793, abolissant les corporations, et ses biens, qui étaient estimés alors à plusieurs millions, disparurent tous dans la tourmente révolutionnaire. On ne peut, disaient les contemporains, s'imaginer les richesses que contenait la Maison des Bateliers. Hélas! quand le 17 novembre 1805, les rhétoriciens inaugurèrent ce local, qu'ils appelèrent pompeusement « Le Mont Parnasse », il n'y avait plus rien des richesses d'autrefois et comme tant de vrais poètes, ils durent se contenter des trésors de leur imagination.

Dans la brochure que M. Vanden Weghe a publiée en 1914 sur l'histoire de la Chambre de rhétorique d'Ostende (*Schets eener geschiedenis der Oostendsche Kamer van Rhetorica*), on trouvera de nombreux détails concernant l'activité de cette société dans la première moitié du XIXe siècle. La liste des membres, que M. Vanden Weghe y a ajoutée, prouve assez combien la Chambre de rhétorique était importante alors, puisque presque toutes les personnalités de la ville en faisaient partie.

En septembre 1842, la société organisa un grand concours de versification et les pièces qui furent couronnées ont été réunies en une brochure, qui fut imprimée chez Vermeirsch. Nous y voyons que Mme Courtmans, née Berchmans, que ses romans allaient bientôt rendre célèbre, vint à Ostende se mesurer à tous ces versificateurs et qu'elle n'obtint qu'un second prix. Elle le refusa d'ailleurs et elle avait bien raison.

Quand Vermeirsch mourut en février 1850, la Société de Rhétorique publia une brochure intituée *Lijktranen*, pour célébrer en prose et en vers les mérites du disparu et pleurer sa mort. La mort de Vermeirsch fut une grande perte pour la société, qui ne s'en releva plus. En 1860, elle existait pourtant encore et elle s'occupait alors de représentations dramatiques. Son dernier local, qui était situé rue du Lait-Battu, entre la rue des Sœurs-Blanches et la rue des Allumettes, du côté ouest, fut longtemps encore après sa disparition appelé la Rhétorique.

* * *

Reprenons maintenant le récit de tout ce qui s'est passé à Ostende.

Le 11 octobre 1850, la reine des Belges, Louise-Marie d'Orléans, qui était née à Palerme en 1812, est morte à Ostende, dans le palais de la rue Longue.

Ce douloureux événement a été commémoré maintes fois et il n'est donc pas nécessaire d'en donner encore ici tous les détails navrants. Plusieurs médailles ont été frappées en 1850 pour manifester la douleur et les regrets du peuple belge. Ces médailles sont reproduites ci-après et on peut en voir des exemplaires au musée de l'hôtel de ville.

Eugène Bochart, d'Ostende, publia la même année aussi une plaquette de huit pages où, en véritable rhétoricien, il exprima tant en prose qu'en vers ses sentiments de condoléance. Chez Géruzez, à Bruxelles, un magnifique album fut imprimé, ayant pour titre : *Funérailles de S. A. R. Louise-Marie-Thérèse-Caroline-Isabelle, princesse d'Orléans, reine des Belges.*

« Dès le 5 septembre, y lisons-nous, la Famille Royale avait fixé sa résidence à Ostende. La science espérait que l'air vivifiant de la mer rétablirait les forces ou du moins pourrait prolonger l'existence de l'auguste malade. Mais bientôt il fallut renoncer à toute espérance. Chaque détail apporté d'Ostende faisait pressentir le deuil national.

» La Reine ayant exprimé au Roi, dans ses derniers moments, le désir d'être inhumée dans l'église de Laeken, des dispositions furent prises pour y transporter les restes mortels de l'auguste défunte, le lundi 14 octobre.

» Le matin de cette triste solennité, à 7 heures, Mgr l'évêque de Bruges, assisté de son vicaire général et de M. le curé d'Ostende, dit, dans la chapelle ardente au palais d'Ostende, une messe à laquelle assista toute la famille royale.

» Un programme avait été arrêté le 12 octobre 1850 par les ministres de l'Intérieur et de la Guerre pour régler le cérémonial de la translation des dépouilles mortelles d'Ostende à l'église de Laeken.

» D'après ce programme, la levée du corps de S. M. la Reine eut lieu le 14 octobre, à 10 heures du matin, et le cortège se mit en marche dans l'ordre suivant : un bataillon du 7e de ligne avec ses tambours voilés et ses fusils baissés vers la terre; une société de musique, ses instruments et son drapeau recouverts de crêpes; la Société Saint-Sébastien

MÉDAILLES FRAPPÉES A LA MÉMOIRE DE LA REINE LOUISE-MARIE



























d'Ostende, avec ses insignes; les Frères d'Armes de l'Empire; les pêcheurs d'Ostende, avec des drapeaux de deuil; les députations des diverses sociétés de la province; la garde civique d'Ostende; un bataillon du 7e de ligne; le clergé d'Ostende; Mgr. l'évêque de Bruges et ses assesseurs; le char funèbre; S. A. R. le duc de Saxe-Cobourg-Gotha; les dames d'honneur de la Reine en grand deuil; MM. Van Hoorebeke, ministre des Travaux publics, et le lieutenant général Brialmont, ministre de la Guerre; MM. le baron de Vrière, gouverneur de la Flandre occidentale; les lieutenants généraux Prisse et Goblet d'Alviella; les lieutenants-colonels de Moerkerke et Vander Burgh; MM. le consul d'Angleterre; Serruys, bourgmestre, et Van Iseghem, représentant d'Ostende; le colonel Rosolani, commandant de place; les voitures de la cour; un bataillon du 7e de ligne.

» Le funèbre cortège s'achemine lentement, au milieu de la foule désolée, jusqu'à la station du chemin de fer; l'artillerie de la garde civique d'Ostende et la troupe de ligne, rangées en bataille, présentent les armes devant le cercueil au moment où on le descend du corbillard pour le placer sur le char funèbre. »

Selon la *Feuille d'Ostende* du 17 octobre 1850, toutes les sociétés de la ville étaient dans le cortège. Après les Frères d'Armes de l'Empire, déjà cités, il y avait la Société de la Sarbacane, puis celle de Guillaume Tell, avec sa musique, ensuite les Sociétés de la Boule et de la Rhétorique et enfin la Société Saint-Sébastien, mentionnée au programme.

La Société des Anciens Soldats de Napoléon a existé pendant longtemps à Ostende et nous possédons encore la carte qu'elle fit imprimer à Bruges, chez Derresauw-Laga, à la fin de 1853, pour son « souhait de nouvel an ». On y voit l'aigle impérial dominant les drapeaux des armées françaises et assis sur le globe, qui porte l'inscription suivante : « Honneur et Gloire militaire, 1854. » A l'avant-plan il y a des canons, des obus et des sabres et tout au-dessus le chapeau de Napoléon.

On conserve toujours au musée de la ville la statuette de l'empereur que les Napoléonistes avaient fait sculpter pour la placer dans leur local. P. Breynaert fut le dernier président de cette société qui, vers 1850, figurait encore régulièrement dans les processions.

La Société de la Sarbacane ou Blazersgilde, n'existe plus. Elle a été dissoute en 1923 après avoir traversé, comme tant d'autres sociétés de ce genre, des crises nombreuses.

La Société royale de Guillaume Tell fut fondée en 1841 par Jean Staesens et quelques autres. Son diplôme royal lui fut accordé en 1848. Elle tenait ses réunions à l'*Hôtel du Commerce*, au quai de l'Empereur.

La Société des Bouleurs ou Bolders fut créée en 1832 par David Duvivier, qui en resta toute sa vie le président. Vers 1860, cette société comptait près de 200 membres.

Mais revenons aux funérailles de la reine.

L'album édité par Géruzez contient une série de planches, dont la première, qui est signée par Hendrickx, représente les *Derniers moments de S. M. la Reine*, tandis que la seconde, qui est l'œuvre de V. Dedoncker, montre le *Départ du cortège funèbre du palais d'Ostende*. On y voit la maison de la rue Longue avec tous les volets fermés. Le corbillard, que traînent six chevaux, est déjà au coin de cette rue, qui porte maintenant le nom de la reine Louise, mais qui s'appelait jadis rue de la Comédie.



Monument funéraire de la reine Louise-Marie, par Fraikin.

Dès le 17 octobre 1850, la *Feuille d'Ostende* réunissait des fonds pour l'érection d'un monument à la mémoire de la reine bien-aimée. « Un monument à la mémoire de la Reine Louise doit être élevé, disait ce journal, par les habitants et la municipalité d'Ostende. Nous nous empressons d'ouvrir une souscription dans notre bureau. » Dans le même numéro, il y avait déjà une liste de souscripteurs, dont une cinquantaine de membres de la Société de Rhétorique.

Et la discussion commença sur la manière d'utiliser ces fonds. « Rien n'est encore décidé, écrivait la *Feuille d'Ostende* du 27 octobre 1850, pour ce qui doit rappeler à Ostende le souvenir de notre Reine; les uns disent que la maison où la Reine est morte sera convertie en chapelle commémorative et que le Roi vient à cet effet d'en faire l'acquisition; d'autres prétendent que Sa Majesté serait disposée à faire l'acquisition de la maison de Mme veuve E. Serruys, afin de construire sur ces deux terrains contigus une église toute pareille à celle qui sera construite à Laeken. »

Après de nombreuses polémiques, dont certaines furent très violentes, l'administration communale décida de confier au sculpteur Charles-Auguste Fraikin le soin d'imaginer et de réaliser un monument commémoratif. Ce sculpteur, qui était né à Herenthals en 1817 et qui est mort à Bruxelles en 1893, sut s'acquitter admirablement de sa tâche.

Le monument, qu'il sculpta dans le marbre, se trouve maintenant dans une chapelle près de l'église Saints-Pierre et Paul, où tout le monde peut aller le voir.

C'est un groupe composé de trois figures. Celle qu'on voit au premier plan représente la ville d'Ostende. Elle est assise aux pieds de la Reine mourante, qu'elle contemple

avec une saisissante expression de douleur. La Reine est couchée et son manteau est déployé de telle sorte qu'il couvre de ses plis le socle du monument. La Reine se soulève un peu et tend la main à un ange qui lui apporte une palme et une couronne d'immortelles. Tandis que la Reine reçoit ainsi les récompenses célestes, sa couronne royale tombe sur le sol en même temps que quelques fleurs fanées, qui symbolisent les bienfaits que la mourante a répandus sur la terre.

Ce monument remarquable fut longtemps considéré comme un hommage insuffisant à la mémoire de l'auguste souveraine. On voulait avoir à Ostende une église ou une chapelle qui portât son nom. La commande de ce monument fut très critiquée. La *Feuille d'Ostende* du 26 juin 1851 osa même écrire et elle répéta plusieurs fois encore par la suite : « La ville d'Ostende tout entière a apporté son tribut pour honorer la mémoire de la mort de notre Reine bien-aimée, par l'édification d'une église, qui, comme celle de Laeken, serait église paroissiale. L'administration a imaginé un monument mesquin, — un groupe de sculpture, — et a condamné cette idée plus noble, mais qui n'était pas la sienne. »

Finalement, l'administration communale décida de placer le monument de Fraikin dans une chapelle et ainsi tout le monde fut content. En 1888 la crèche Louise-Marie fut créée et c'était là encore la meilleure façon de rappeler la vie et les bienfaits de la Reine, qui aima tant notre ville.

* * *

En 1850, le Gouvernement comprit enfin l'importance de l'amélioration de notre port, qui était alors le seul port réellement maritime du pays. Une commission fut constituée, composée de l'inspecteur général des ponts et chaussées et de trois ingénieurs de la même administration, ainsi que du capitaine Smithett, de la marine anglaise, du capitaine Eyckholt, de la marine belge, Vander Sweep, inspecteur du pilotage à Ostende, et Petit, sous-ingénieur des ponts et chaussées, qui était secrétaire. La commission avait pour mission de reprendre les études relatives à l'amélioration du port et en 1851 elle remit au Gouvernement un rapport qui proposait :

1° La réunion des deux bassins de chasse existants;

2° L'achèvement de l'estacade ouest par la construction d'une jetée basse en pierre;

3° Le creusement d'un nouveau bassin de retenue avec une écluse de chasse placée au coude de l'estacade est.

Le Gouvernement adopta ces propositions et le 20 décembre 1851 une première somme de 400,000 francs fut accordée pour l'amélioration du port d'Ostende.

Pour bien comprendre l'importance de ces rtavaux, il faut comparer le plan du port et de la ville, qui fut dressé le 20 mai 1851 par François Bulcke, arpenteur de la ville, à celui qui fut édité en 1856, revu et corrigé par P. Van Hercke, architecte de la ville. Ces deux plans ont été imprimés chez Daveluy, et ils semblent avoir été calqués pour une grande partie sur celui qu'avait fait Bulcke en 1843 et qui fut édité par J. Elleboudt, mais dont l'imprimeur était également Daveluy, de Bruges.

Sur les deux plans de Bulcke, le port est exactement le même, c'est seulement sur celui de Van Hercke qu'il est modifié. A l'est du chenal, près du phare, le nouveau bassin y est déjà indiqué, englobant au nord la lunette, qui sert encore de magasin à poudre actuellement, et allant au sud jusqu'à l'huîtrière, qui existait encore après la guerre et qui n'a disparu que depuis le creusement du nouveau port de pêche en 1925. Sur le plan de 1856, la réunion du bassin de retenue à l'arrière-port n'est pas encore indiquée, ce qui porte à croire qu'elle n'était pas réalisée à cette époque.

Sur le plan, qui fut édité par les ponts et chaussées en 1865 et qui fut imprimé chez Ph. Vander Maelen, nous voyons que la réunion se fit sous la route de Slykens, un peu au nord de l'huîtrière et du Jardin de Tivoli.

Mais nous ne sommes pas encore si loin et quoiqu'il soit très difficile, sinon impossible de faire l'histoire d'Ostende année par année, sans faire une énumération sèche et insignifiante de tous les événements, nous devons tout de même essayer autant que possible de suivre l'ordre chronologique, lorsque celui-ci permet du moins de comprendre le développement de notre ville et de son port.

Avant de parler de l'érection du Kursaal en 1852, nous devons donc signaler ici la publication de deux splendides albums dessinés par Cham et intitulés, l'un : *Les Bains d'Ostende*, l'autre : *Tribulations des Bains de mer d'Ostende*. Le premier fut édité par Ferdinand Claassen, libraire, qui avait non seulement un magasin à Bruxelles, rue de la Madeleine, mais encore des succursales à Blankenberghe et à Ostende. L'album fut imprimé à Paris, chez Bertauts, rue Cadet, et il commence par nous montrer une délicieuse sirène prenant son bain devant Ostende.

Cham, on le sait, était le pseudonyme du comte de Noé, et, en sa qualité de fils de Noé, il semble avoir eu une prédilection toute particulière pour ces créatures chimériques, qui ne devaient rien craindre du déluge et n'entrèrent pas dans l'arche. La première lithographie de cet album nous montre des dames qui après le bain se promènent sur la digue en laissant pendre leurs cheveux afin de les faire sécher. Cham ajoute ce commentaire : « Plusieurs dames soupçonnées de porter de fausses nattes trouvent cette exhibition mauvais genre. » Et voici une lithographie qui nous montre une cabine que le cocher traîne beaucoup trop loin dans l'eau et où la baigneuse risque fort de se noyer.

Une autre lithographie représente un baigneur qui, pour ne pas devoir louer une cabine et un caleçon, est allé à l'ouest de la digue, à cet endroit de la plage, qu'on appelait alors le Paradis, parce que les seuls baigneurs qu'on y rencontrait étaient nus comme nos premiers parents. C'est là maintenant que tout le monde va se baigner, mais en 1850, c'était encore un endroit peu fréquenté. Voici donc un baigneur dans l'eau jusqu'à mi-corps et qu'un gendarme appelle : « Monsieur, faites-moi voir vos papiers. Vous devez les avoir sur vous? »

Vient ensuite un dessin vengeur. Il représente une rue d'Ostende ou de Blankenberghe. Une voiture arrive de la gare, chargée de valises et sans doute aussi de voyageurs, et voici la réflexion d'un épicier : « Le chemin de fer nous apporte pas mal de voyageurs. Très bien, mes denrées augmentent de 10 pour cent! Ah! diable, je vois encore d'autres voitures par derrière; mes denrées augmentent de 30 pour cent. » Inutile d'ajouter que cela ne se fait aujourd'hui ni à Blankenberghe ni à Ostende.

Une autre lithographie assez intéressante est celle qui représente une course de cabines sur la plage. Les cochers se démènent pour avoir une bonne place et ne songent nullement au baigneur, qui est secoué et cahoté dans leur voiture. En voici un qui réclame : « Voyez mon œil! Voyez

mon chapeau! » Hélas! tous deux sont dans un état piteux.

La dernière lithographie montre *Borée faisant ses farces ou les inconvénients de la crinoline par un grand vent.* Ce sont des dames dont le vent fait gonfler la jupe et qui risquent d'être jetées au-dessus de la balustrade de la digue, en mer. Il y en a une qui a pu s'accrocher à un réverbère en arrivant au bord.

L'album intitulé *Tribulations des bains de mer d'Ostende,* fut édité par Buffa, de Bruges, et imprimé chez Lemercier, à Paris. Tous les ennuis que nous exposait déjà l'album précédent, les voici réunis : *Baigneur se trompant de voiture; Chapeau enlevé par un coup de vent; Danger d'aller se baigner trop près du parc aux huîtres,* où l'on risque de remonter après un plongeon avec une huître lui pendant au nez; *Promenade à âne* lorsque la bête ne veut pas avancer! Mais voici l'ennui le plus grave pour ce monsieur qui voudrait faire une excursion en mer : deux matelots se le disputent et chacun le tire de son côté. « Monsieur, dit l'un, venez dans mon canot! » « Ne l'écoutez pas, dit l'autre. Venez au contraire dans le mien. »

Un léger coup de vent à Ostende est le titre d'une lithographie sur laquelle on voit une partie de la digue près du Cercle du Phare. Il y avait là un poteau indiquant la place réservée aux bains des hommes et celle des bains pour femmes. Un monsieur, qu'un coup de vent a poussé au bord de la digue, s'est accroché à ce poteau, dont on parlait beaucoup alors et dont on se moquait d'ailleurs franchement.

Autre tribulation encore, lorsqu'on arrive à Ostende en pleine saison : « Monsieur, tous les lits sont pris; il faut que vous couchiez sur la table! »

Une promenade en mer, c'est délicieux, sauf lorsque la mer est agitée! Voici une barquette avec quatre passagers. Il y en a deux qui ont le mal de mer et le chapeau d'un autre vient d'être enlevé par le vent. « Qu'allaient-ils faire dans cette galère! » dit Cham.

L'impression produite par la vue de la mer, sur les organisations fines et délicates, nous est montrée par deux personnes romanesques, poétiques et sentimentales, pour reprendre l'expression consacrée. La femme pleure dans son mouchoir et l'homme s'est mis à genoux pour admirer la mer et le soleil couchant.

Paul et Virginie au bord de l'Océan d'Ostende, est encore une fois la même scène d'extase et de larmes. Cham, comme tout le monde, en avait assez du romantisme et des natures sensibles. Mais on dirait que son imagination est épuisée. Voici la dernière planche de son album et c'est encore un bourgeois que deux canotiers s'arrachent et se disputent.

En 1850, les bains d'Ostende étaient âprement critiqués par un journal de Bruges, qui s'indignait de ce que les hommes n'étaient pas séparés des femmes pour se baigner. « Un poteau planté sur la digue indique une place réservée pour les dames, écrivait son correspondant. Ce règlement est-il observé ou l'a-t-il jamais été? Il y a des bornes d'indication, mais c'est comme s'il n'y en avait pas. Il y a ici un pêle-mêle qui offense plus d'une personne. Les bains des dames, contrairement aux règlements de la police, se prennent ordinairement vis-à-vis du phare et les convenances sont loin d'y être observées. Les hommes envahissent indistinctement ce local et ma position me met à même de dire qu'on y tient des propos qui font rougir plus d'un cœur honnête. Que la presse d'Ostende fasse chorus pour nier ce que j'avance, les faits sont là et il n'y a rien de plus entêté qu'un fait, selon le dire d'un grand écrivain. Je tiens de source certaine que plusieurs dames et leur famille prenant des bains près du phare ont été abordées par des hommes dont la mine et les paroles étaient loin d'être rassurantes : elles faillirent s'évanouir de peur. Remarquez bien que cela se passe en plein jour, près de la digue encombrée de promeneurs. Déjà plusieurs familles ont quitté ce séjour où leur moralité ou celle de leurs enfants n'est pas à couvert et bien d'autres ont juré, comme maître Renard, que l'année prochaine on ne les y prendra plus. Outre ces actes de polissonnerie, dont je viens de vous parler et qui sont fréquents, ajoutez que le Cercle du Phare est rempli d'une foule de dandys et de curieux qui ont constamment le lorgnon collé sur l'œil et dont les regards ne plaisent pas à tout le monde.

» Si l'on veut éviter le pêle-mêle que je viens de signaler et le regard démesurément curieux des habitués du phare, on tombe de Charybde en Scylla. Si l'on va à l'autre extrémité de la digue, on a sous les yeux le dégoûtant spectacle de polissons dont l'obscène nudité et les scandaleuses promenades de la dune à la mer vous déconcertent. Un poteau indique une place réservée aux dames : ce point n'est pas observé et l'endroit où est placé le poteau est justement celui qui est le moins fréquenté par les baigneurs. »

Évidemment, c'était là le Paradis, où l'on n'allait que si l'on n'avait pas de costume de bain et pas d'argent pour louer une cabine. Les gamins qui y venaient déposaient leurs hardes dans les dunes et couraient vite vers la mer pour cacher leur nudité, encore n'étaient-ils pas obscènes!

Mais n'écoutons pas ce journal, pour qui la nudité des gosses est obscène, et poursuivons notre récit.

« La saison de 1850 aura été la plus brillante et la plus fructueuse dont Ostende ait le souvenir. » Voilà ce qu'écrivait la *Feuille d'Ostende* du 6 avril 1851 et c'était la meilleure réponse à toutes les critiques amères du journal de Bruges.

* * *

Sur le plan dressé par Bulcke en 1851, nous relevons l'existence de plusieurs nouveaux hôtels.

L'*Hôtel des Bains,* qui se trouvait dans la rue du Quai, du côté est, entre la rue des Menteurs (la rue Saint-Paul donc) et la rue du Moulin-d'Est (actuellement rue d'Est), existait déjà en 1839, puisque l'ingénieur De Brock l'a indiqué sur son plan, mais il l'a placé un peu plus au nord que l'*Hôtel du Grand Saint-Michel* qui se trouve sur le plan de 1831. C'est là probablement une erreur.

Nous avons déjà parlé de la *Cour Impériale,* du *Lion d'Or,* de l'*Hôtel Royal,* du *Grand Café,* de l'*Hôtel de Flandre* et de celui *d'Allemagne,* de l'*Hôtel de Gand* et de la *Maison Blanche.* Mais voici de nouveaux venus : l'*Hôtel Fontaine,* l'*Hôtel des Etrangers,* l'*Hôtel Marion,* l'*Hôtel Saint-Denis,* l'*Hôtel de Suède* et de la *Couronne de France.*

L'*Hôtel de Waterloo* qui se trouvait, comme nous l'avons vu sur les plans de l'ingénieur De Brock, près du quai des Pêcheurs, s'appelait déjà *Ship Hotel* en 1843 d'après le premier plan de Bulcke et il est encore appelé ainsi sur celui de 1851.

L'*Hôtel Fontaine* se trouvait dans la rue du Chat (donc la rue de Flandre) du côté est, en face de l'*Hôtel de Flandre.* C'est en 1850 que cet hôtel fut inauguré et son propriétaire, Henri Fontaine, avait tenu d'abord l'*Hôtel de Flandre.* Autant que nous pouvons en juger par la Liste des étrangers publiée par la *Feuille d'Ostende,* c'étaient là les deux prin-

cipaux hôtels de la ville. Deslandes, successeur de Fontaine comme tenancier de l'*Hôtel des Flandres*, fit beaucoup de réclame pour son établissement, mais Fontaine fit mieux : il créa une galerie de tableaux que tous les étrangers étaient admis à visiter et ce fut là une excellente réclame pour son hôtel. Après sa mort, sa collection fut vendue aux enchères à Bruxelles en mai 1890 et le catalogue de cette vente ne renseigne pas seulement une série de tableaux mais encore des porcelaines de la Chine et du Japon et des argenteries anciennes. Henri Fontaine semble avoir été un homme de goût.

On se plaignait beaucoup jadis de ce qu'il n'y avait pas un musée à Ostende et en 1848 il fut même question d'organiser une exposition de tableaux dans les salons de l'*Hôtel de Commerce*, mais ce projet ne fut pas mis à exécution et l'on fut très content de voir Henri Fontaine ouvrir une galerie de tableaux dans son hôtel. Le 30 juillet 1846 la *Feuille d'Ostende* avait écrit : « Depuis des années déjà plusieurs habitants d'Ostende se demandaient si afin d'augmenter les amusements des nombreux étrangers qui visitent chaque année notre ville, il n'y aurait pas moyen d'établir une exposition de tableaux, de lithographies encadrées, des objets rares ou curieux, en sculpture, métal, porcelaine, faïence, enfin de tous objets d'art quelconque. » On pourrait, ajoutait le journal, demander aux habitants de prêter leurs collections, mais le tout serait de trouver un local et un gardien. Grâce à l'initiative de Fontaine, il y eut donc quelques années plus tard, une véritable galerie d'art à Ostende.

En 1852, parut dans l'*Indépendance belge* un article intitulé : « Ostende et ses bains », dont nous devons reproduire ici quelques passages, qui décrivent mieux que nous ne saurions le faire la situation d'alors. « Avec ce qu'il possède et ce qu'on lui promet, écrivait ce journal, Ostende sera bientôt la première ville de bains du continent. Admirablement située sur un des points les plus sûrs de la Manche, Londres y amène ses passagers en douze heures et Douvres en la moitié. Pour la Belgique, pour l'Allemagne tout entière c'est un lieu de réunion où le railway conduit la foule par une immense et commode avenue.

» La prospérité d'Ostende est aujourd'hui assurée. Le système hydropathique qui joue un si grand rôle dans l'art de guérir des Allemands et leurs voisins du Nord, doit faire tous les jours de nouveaux prosélytes, dès l'instant où le médecin peut indiquer au malade un agréable asile, où l'on arrive sans fatigue, où l'on peut rester sans trouble et sans ennui.

» Aussi sont-ce presque tous Russes, Polonais, Germains qui peuplent Ostende dans la saison des bains. L'Angleterre et la France ont la mer chez eux. L'Allemagne n'a que les îles de l'embouchure de l'Ems et du Weser qui présentent une plage favorable, mais le trajet est souvent difficile et l'atmosphère rigoureuse.

» Depuis 1836, époque à laquelle remonte la première popularité des bains d'Ostende, la ville a beaucoup fait pour l'agrément des étrangers. Dès la première année on vit s'ouvrir le Casino; le pavillon du Phare date de 1845; le Kursaal et le Pavillon des Dunes sont de cette année.

» Le Kursaal, qui mérite quelque attention comme œuvre d'art, est fait par un architecte de Bruxelles, élève de M. Balat, M. Beyaert. Son édifice est d'une coupe élégante et d'un style qu'il serait assez difficile de déterminer mais où le mauresque domine. La façade du côté de la mer est gracieuse et éclairée; la salle est décorée par M. Tasson avec un goût remarquable.

» Le Kursaal est l'accessoire indispensable de toutes les villes de bains et à mesure qu'arrivait la foule, le besoin s'en faisait sentir ici davantage. A Wiesbaden, à Hombourg, à Baden-Baden, le Kursaal est un endroit où l'on danse, où l'on chante, où l'on prie. A Ostende on y fait tout, excepté jouer, et encore n'est-ce pas l'envie qui manque.

» Trois cents baraques sont actuellement sur la plage à la disposition des baigneurs. Elles sont propres et bien tenues.

» Les hôtels s'améliorent d'année en année. Le service, sans être à la hauteur des grandes villes, qui servent d'école aux autres, est en général fait avec politesse et rapidité, ces deux qualités essentielles du citoyen, jeune homme ou père de famille, que la société moderne a condamné au titre éternel de garçon.

» Pour toutes ces choses essentielles, Ostende est donc un séjour fort commode. Il lui manque quelques objets importants sans doute. Ainsi de la bonne eau : la ville en promet pour la saison prochaine; ainsi des restaurants où l'on puisse faire chercher son dîner : affaire de détail. Les voitures sont trop chères; un cocher vous taxe 4 francs l'heure une voiture à deux chevaux, pour promener hors ville : affaire d'un tarif qui ne coûtera qu'un imprimé à l'administration communale. Les améliorations qu'exige encore le Kursaal, ses propriétaires sont trop intelligents pour ne pas les y apporter dès la saison prochaine. »

Comme le dit excellemment cet article, la prospérité d'Ostende est due à deux causes, d'abord la rapidité des communications, ensuite la vogue des bains de mer. « Grâce aux Fulton et aux Stephenson, avait écrit le Dr Hartwig dans sa *Notice médicale et topographique sur les bains de mer d'Ostende*, nous la voyons entrer depuis quelques années dans une nouvelle ère de prospérité qui lui promet un riant avenir. » Dans son ouvrage *Das Seebad Ostende*, il avait même commencé par dire que la ville devait élever un monument à Stephenson. Il est certain que sans l'établissement d'un chemin de fer Ostende n'aurait pas pu devenir une plage à la mode. Le *Mémoire sur l'établissement d'un chemin de fer de Malines à Ostende*, qui fut rédigé par les ingénieurs Simons et De Rudder en novembre 1833 et qui fut imprimé encore la même année à Bruxelles chez Vandooren frères, est pour ainsi dire l'origine de la prospérité de notre ville balnéaire.

Mais si la rapidité et la facilité des communications par terre et par mer ont été pour beaucoup dans la prospérité actuelle d'Ostende, l'activité et l'intelligence de médecins, comme les Drs Noppe, Verhaeghe, De Jumné et surtout Hartwig lui-même, y ont contribué tout autant. Par leurs publications et par leurs cures, ils ont augmenté la vogue des bains de mer d'Ostende et la ville leur doit assurément beaucoup de reconnaissance.

En 1852 une deuxième édition du livre du Dr Noppe, *le Médecin des bains de mer*, parut à Bruxelles, chez Grégoir, et le Dr Verhaeghe publiait chez Tircher, à Bruxelles, une traduction d'un ouvrage du Dr Jenner, *De la non-identité du typhus et de la fièvre typhoïde*. La seconde partie de cette traduction parut l'année suivante à Bruges, chez Vanhee-Wante. Une deuxième édition de la traduction allemande du livre écrit par le Dr Verhaeghe sur les bains de mer d'Ostende et intitulée *Die Seebäder zu Ostende*, avait déjà paru en 1851 à Berlin.

Le Dr De Jumné publia, lui, en 1850, une brochure très

intéressante intitulée *Des Commissions médicales et des conseils médicaux de discipline.* Cette brochure fut imprimée à Gand, chez Annoot-Braeckman. « Je me propose, écrivait De Jumné, de parler d'une institution dont j'ai appris à mes dépens à connaître le vice radical. La Commission médicale de la Flandre occidentale, du moins quelques-uns de ses membres, plus ardents à me nuire, ont cherché à me faire tout le tort qu'ils ont pu. Si mon avenir n'est point brisé, si mes concitoyens ne m'ont point retiré leur confiance et leur estime, ce n'est pas que les efforts aient fait défaut à mes ennemis. C'est que dans nos temps de publicité et de légalité, la réputation et l'avenir d'un homme d'honneur ne sont plus entièrement à la merci de la malveillance et de l'envie. »

En 1855, De Jumné publiait une nouvelle brochure où il s'agissait cette fois *De la stérilité chez la femme et de son traitement particulièrement par l'électricité et les bains de mer.* Comme l'autre, cette brochure fut imprimée à Gand, chez Annoot-Braeckman. « D'après la fable, disait la préface, Vénus aphrodite, est née de la mer. Est-ce pour ce motif que tant de femmes viennent demander la fécondité à l'élément salé? Quoi qu'il en soit, il est certain que beaucoup y trouvent la réalisation d'un vœu ardemment formé. »

En 1855, le Dr Verhaeghe publiait, lui, une brochure plus sérieuse intitulée *De l'air de la mer et de son action sur l'organisme humain.* Cette brochure fut imprimée à Bruxelles, chez Van Buggenhoudt, et l'éditeur en était Kiessling, libraire, qui n'avait pas seulement un magasin à Bruxelles, Montagne de la Cour, mais encore à Ostende, rue des Capucins.

« Les maladies, écrit le Dr Verhaeghe, qu'on observe le plus fréquemment à l'hôpital d'Ostende, sont, dans l'ordre de leur fréquence : les bronchites, les pleurésies et les pneumonies, les affections rhumatismales, les affections chroniques du cœur, celles de l'estomac et les fièvres intermittentes. La phtisie pulmonaire vient en dernière ligne et il se passe souvent plusieurs mois sans que nous en voyions un seul cas. De même pour la scrofule. » Après avoir montré une statistique, il conclut : « On voit qu'ici la phtisie, cette affection bien autrement meurtrière que les épidémies les plus redoutables, ne compte que pour un vingt-cinquième dans la mortalité générale; proportion fort éloignée de celle que l'on constate dans les villes de l'intérieur et qui est ordinairement d'un cinquième et même d'un quart. »

La respiration de l'air de la mer, démontre ainsi le Dr Verhaeghe, exerce une influence salutaire sur les scrofuleux et les phtisiques.

* * *

En 1853, le lithographe Daveluy, dont l'imprimerie se trouvait rue Saint-Thomas, donc rue de la Chapelle, où est maintenant l'imprimerie Raick, publiait une nouvelle édition, revue, corrigée et augmentée de l'*Album descriptif de la ville, son origine et son histoire,* par l'avocat Lauwers. Ce n'était plus cette fois l'album à grand format, destiné à orner la table d'un salon, mais une brochure facile à mettre en poche et à emporter en voyage. Les illustrations, il est vrai, n'étaient pas aussi belles que celles de la première édition.

Voyons maintenant les corrections et additions promises par le titre. « Depuis quelques années, écrit J.-B. Lauwers, les abords de la mer, la plage, la digue de mer, ont été considérablement embellis : l'industrie particulière y a notamment élevé des établissements superbes qui offrent aux étrangers un agréable abri pendant le mauvais temps et un lieu de réunion des plus charmants.

» Le Pavillon Royal est la première construction élevée sur la digue de mer. Cet établissement, ouvert au public, déjà très recommandable sous son propriétaire primitif, l'est encore davantage aujourd'hui. La situation en est des plus heureuses; l'étranger, qui s'y trouve, embrasse du même regard l'immensité de la mer, l'entrée du port et tout le mouvement de la digue. Le propriétaire actuel, M. Delmée, a ajouté son à établissement de magnifiques salons, des cabinets riants, et il se recommande à la bienveillance des étrangers par l'affabilité et la politesse.

» Le Cercle du Phare est une construction plus récente et n'est accessible aux étrangers que moyennant une rétribution. Le Cercle du Phare a joui longtemps d'une grande vogue, mais le Kursaal lui a fait depuis deux ans une grande concurrence.

» Le Kursaal a joui dès le principe de la faveur des étrangers, faveur justifiée tant par la beauté et l'élégance de l'établissement que par la manière tout à fait distinguée dont il est érigé. Parmi toutes les nouveautés architecturales, qui se sont élevées en Belgique depuis quelques années, il n'y en a point qui se distinguent par un cachet d'originalité aussi fortement prononcé et qui sorte davantage des voies ordinairement suivies. Cette construction, établie au milieu de la digue, se compose d'une salle de fêtes, d'un café et d'un restaurant. La façade principale, qui regarde la mer, pose sur une immense terrasse, ornée d'élégants kiosques à ses deux extrémités et d'où la vue s'étend sur l'immensité si imposante de l'Océan.

» Il serait fort difficile, pour ne pas dire impossible, de faire la description exacte de la façade du Kursaal. Elle est divisée en trois parties. Au centre, un péristyle que supporte une terrasse terminée par un bas étage; celui-ci est couronné par un campanile à cadran que surmonte un drapeau aux couleurs nationales. A gauche et à droite s'étendent deux parties basses au faîte desquelles flottent des oriflammes. Cette façade n'appartient à aucun style : ce n'est ni mauresque, ni ogival, ni renaissance : c'est moins encore du classique ou du byzantin. L'architecte du Kursaal a créé là une délicieuse fantaisie, dont les caprices de l'imagination ont fait les frais et loin de se laisser dominer par les écarts de cette fantastique idée, M. Beyaert a su par son talent vaincre toutes les difficultés qu'il y avait à se laisser aller ainsi vers la nouveauté, vers l'inconnu. Mais si cet artiste a voulu déployer dans la façade principale le luxe d'une originalité de bon goût, il s'est au contraire montré architecte sévère et rigide observateur de toutes les règles de l'art dans la construction et la décoration de la salle des fêtes. C'est à la partie centrale de la façade qu'elle est adaptée. Cette salle est traitée dans le style mauresque le plus pur. On croirait se trouver dans une salle de l'Alhambra ou de quelque autre palais de Murcie ou de Grenade. Ces mille dorures, ces mille couleurs, ces mosaïques sans nombre vous éblouissent de leur éclat, tant c'est riche et merveilleux. Tout dans la salle est d'un luxe et d'un confortable, qui ne laissent rien à désirer, et ces divans avec leurs splendides étoffes algériennes à grandes soies sont du plus bel effet. Si les salles du café et du restaurant sont décorées avec moins de faste, elles sont traitées avec la simplicité qui convient à leur destination.

» On peut donc dire à juste titre que le Kursaal est quelque chose qui ne ressemble à rien de ce qui existe; c'est à la fois de l'architecture et de la décoration et M. Beyaert s'est placé à la hauteur du jour.

» Une ville de bains est un lieu de rendez-vous pour toutes les nations, aussi l'artiste a-t-il exprimé cette idée en plaçant dans la salle des fêtes les armoiries des principales nations de l'Europe, tandis que les écussons de la

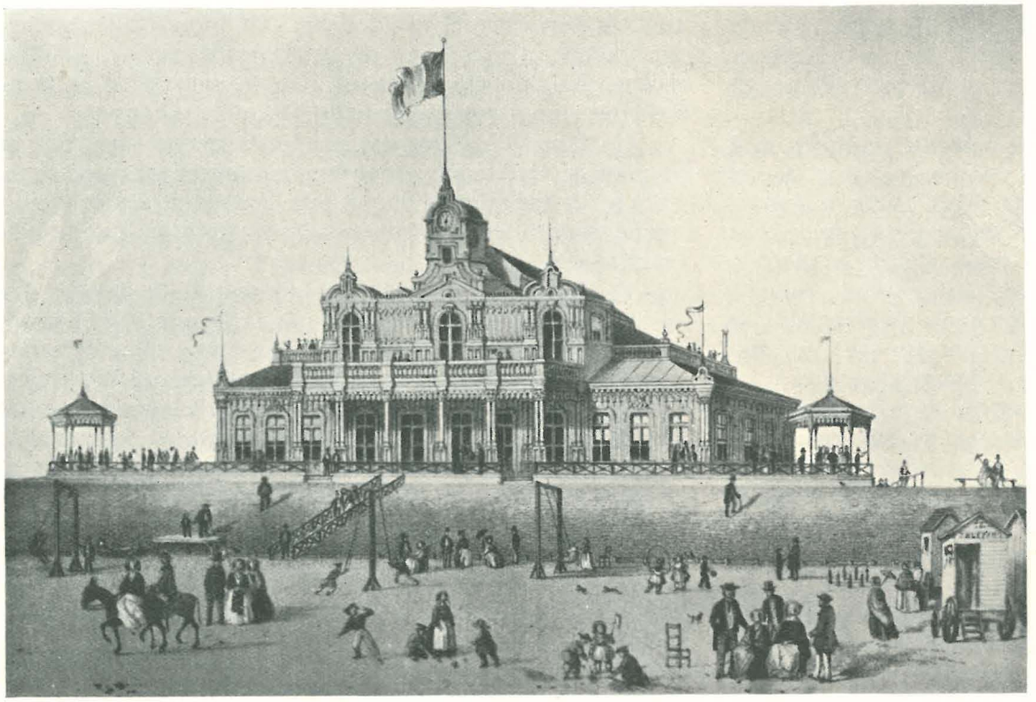

Le Pavillon-Kursaal, dessin et lithographie par H. BORREMANS.

Belgique, de la Flandre occidentale et de la ville d'Ostende s'étalent sur la façade principale.

» Plus loin vers l'ouest, au milieu des dunes sauvages s'élève le Pavillon des Dunes; construction charmante, établissement parfaitement tenu, le Pavillon des Dunes est très fréquenté par les étrangers. »

Et voici de nouveau Lauwers, l'optimiste :

« Parmi les améliorations dont la ville d'Ostende a le droit de se féliciter, nous aimons à citer en première ligne celles qui se sont introduites nécessairement dans les hôtels. Dans une ville de bains, l'hôtel est un établissement important et à Ostende principalement ils constituent par leur nombre et leur importance une partie très considérable de l'industrie locale. Jadis, il y avait à Ostende peu d'hôtels et ceux qui existaient n'étaient pas institués de manière à pouvoir satisfaire aux exigences de l'époque actuelle. Aujourd'hui, les hôtels d'Ostende peuvent avantageusement rivaliser avec les premiers hôtels de l'Europe. Pour atteindre ce résultat, il a fallu de grands sacrifices et à ce titre les hôteliers d'Ostende ont droit à la bienveillance de l'administration communale, des habitants et surtout des étrangers. Tous les hôtels d'Ostende se trouvent sur le premier rang, mais il est juste de reconnaître que l'*Hôtel Fontaine* se distingue entre tous. Nous ne parlerons pas de son heureuse situation, de son riche ameublement : les autres hôtels présentent les mêmes avantages. Mais ce qui est extraordinaire, ce qui est vraiment admirable, c'est la salle des repas, qui offre le coup d'œil d'une galerie de tableaux de maîtres anciens et modernes. Nous n'avons jamais ouï dire que dans une autre ville de l'Europe il existe une salle comparable à celle de l'*Hôtel Fontaine*. Dans la cour de l'hôtel se trouve un joli chalet suisse, entouré d'une verdure tellement fraîche, tellement vigoureuse, qu'en voyant cette riche végétation, on se croirait partout ailleurs qu'à Ostende. Ajoutons qu'à l'*Hôtel Fontaine* l'étranger trouve un gymnase, une bibliothèque, un piano, des serres, et l'on conviendra avec nous que cet hôtel mérite d'occuper une page dans notre travail. »

Et voici une réclame pour Paret :

« En quittant la station, le promeneur dirige ses pas directement vers Slykens. Les environs d'Ostende sont en général fort peu agréables; des deux côtés s'étendent les dunes blanches et arides, comme un désert où l'œil n'aperçoit que la verdure grisâtre de quelques plantes marines que produisent des terrains frappés de stérilité. D'autre part, les polders étalent leurs riches produits; mais un sol brûlant que le feuillage d'aucun arbre ne vient ombrager, éloigne tous les voyageurs. Mais chacun se rend à Slykens, parce que chacun veut voir le beau cabinet d'histoire naturelle de M. Paret. »

La quinzième édition du *Catalogue des objets qui composent le cabinet d'histoire naturelle et de curiosité de L.-F. Paret* avait paru en 1851. Nous y voyons parmi les objets de curiosité : une urne très antique, divers coffres antiques, la peau d'un zèbre, une chambre obscure d'un grand foyer et de l'effet le plus agréable, une électricité de grande force avec toutes ses dépendances, pile galvanique, briquet de Volta, etc.

Paret mourut en 1859, mais son musée resta encore longtemps ouvert au public.

L'album édité par Daveluy ne finit pas par cette réclame pour Slykens. La dernière page est consacrée au Casino. « Jadis toutes les journées se terminaient invariablement à Ostende par une soirée au Casino, écrit Lauwers. Aujourd'hui il n'en est plus tout à fait de même et le Casino ne sert plus guère qu'aux grands bals et aux grandes fêtes musicales. »

En août 1853 parut dans un journal de Bruxelles, *l'Emancipation*, un article sur Ostende et sa saison, dont nous allons maintenant donner quelques extraits :

« Dès 8 heures du matin, écrit son correspondant parisien, les touristes se portent à la digue. Ostende pour l'étranger s'étend du Kursaal au Cercle du Phare. Au pied du phare se trouvent les vagues réservées aux ébats des baigneurs. La cérémonie du bain, les attitudes et les évolutions des baigneurs constituent un spectacle assez divertissant.

J'aime beaucoup ces petites maisons à quatre roues qui stationnent dans l'eau et qu'on pourrait appeler les fiacres de la mer.

» Une habitude assez étrange au premier aspect et dont je ne me plains pas du tout, croyez-le bien, c'est la tradition qui autorise les femmes sortant de la mer à rentrer au Kursaal avec leurs cheveux détachés et flottants. Il y a là, comme toujours, des revers et des triomphes. Les femmes aux longs cheveux se complaisent dans cette toilette de Madeleine repentante et ce goût leur vient de loin, car nous voyons dans toutes les gravures de l'Ancien Testament que si Eve cache un peu sa faute, elle montre beaucoup ses cheveux. Toutefois, il faut se faire une raison et vers 11 heures, après avoir déjeuné, il est d'usage que les femmes rentrent pour présider à une autre toilette. Les très beaux cheveux s'attardent jusqu'à midi.

» La vie que l'on mène à Ostende est douce, sereine et exempte de ces fièvres d'or qui règnent sur les bords du Rhin. A 9 heures on se baigne, à 10 heures on déjeune, de midi à 4 heures on se promène, à 5 heures on dîne. Le soir on revient au Kursaal prendre quelques sorbets, fumer quelques cigares et voir danser les enfants au piano. A 10 heures on rentre en ville et on se couche, à moins qu'il n'y ait bal au Casino comme hier jeudi.

» Eh bien, cette vie saine et fortifiante est en même temps charmante. La preuve, je vous l'ai donnée plus haut, c'est qu'il n'y a pas un seul lit vacant dans les hôtels. Par exemple, pour un homme qui court après les Parisiens, je n'ai pas eu la main très heureuse : la Belgique et l'Allemagne, de tous les dialectes, dominent ici. Peut-être la présence du prince de Prusse a-t-elle motivé cette invasion germanique.

» Je dirai en terminant que M. Antony Thouret est le seul réfugié français que j'aie rencontré à Ostende, où il est, à ce qu'il paraît, sédentaire. Je me demande toujours comment un homme si bien portant et d'un caractère si bienveillant a pu s'inspirer des passions de la politique. Il en paraît bien guéri ou du moins s'il déteste les rois, ce n'est pas à l'écarté. J'ai trouvé ce vieux jeu installé au grand café du Casino et pratiqué par des joueurs qui ont la prétention de *distiller la carte*. Ceci était un joli mot en 1828. »

Ce réfugié français n'était pas complètement guéri de sa passion politique. Il allait bientôt s'occuper de la politique locale et faire parler de lui.

* * *

En 1854 parut dans l'*Emancipation* un nouvel article sur la saison d'Ostende et comme le précédent il décrit fort bien la vie d'autrefois. Nous ne saurions donc mieux faire que d'en donner quelques extraits :

« Pour les dispositions intérieures des bâtiments, le Kursaal l'emporte de beaucoup sur le Cercle du Phare. On a trop ménagé la place dans cet édifice, les salons y sont trop étroits pour leur longueur et ressemblent un peu à de vastes corridors. Néanmoins ils sont plus grands qu'ils ne paraissent à première vue; on y dansait hier et malgré l'espace laissé

CRÉDIT ANVERSOIS

SIÈGES :

ANVERS
Courte rue de l'Hôpital, 36

BRUXELLES
Avenue des Arts, 30

— Succursales et Agences dans toute la Belgique —

BANQUE
BOURSE
CHANGE

FILIALES :

PARIS : Rue de la Paix, 20 — LUXEMBOURG : Boulevard Royal, 55

aux danseurs, plus de 150 personnes y avaient trouvé place. Les bals du Kursaal et du Phare alternent. Ce sont des bals intimes pour lesquels on ne fait pas de toilette. L'orchestre se compose d'un piano et d'un violon.

» Au Casino c'est autre chose. Là le bal a de grandes allures et l'on se pare pour y aller. j'entends ceux qui dansent, car le négligé y a aussi ses entrées et les grands-parents y introduisent la redingote, le paletot-sac et la robe sans-façon dans les embrasures des portes et des fenêtres. Le Casino occupe les grands salons de l'hôtel de ville, qui sont aussi bien disposés qu'on peut le désirer pour les bals et les fêtes. L'orchestre compte 17 musiciens, magistralement conduits par M. V. Sacré. Trois salons ouvrent sur la salle de bal. Dans le jour, M. Sacré y tient un cours de danse pour les enfants des abonnés des deux cercles et on y trouve deux pianos qui servent, comme ceux du Phare et du Kursaal, aux personnes studieuses que n'effraient point les auditeurs. Le soir on s'y promène entre deux valses et l'on y prend des rafraîchissements.

» Les bals du Casino montrent un tohu-bohu de toilettes assez original et tous les goûts, même le mauvais, y peuvent trouver à se satisfaire. Au dernier bal on a remarqué une robe de barège sang-de-bœuf, sur une jupe de la même couleur, qui faisait un effet assourdissant.

» Outre les bals et la danse au piano, nous avons encore le soir, à 6 heures et demie, les concerts au Jardin des Princes, qui est un bosquet situé au pied du rempart, près de la porte du Phare. Jusqu'aujourd'hui c'est la musique du 7e de ligne, dirigée par M. Meissner, qui a donné ces concerts, mais le régiment est parti pour le camp cette semaine et sa musique doit l'y suivre.

» Il y avait hier grand dîner au palais. Le prince de Prusse et quelques personnages considérables y ont été conviés. La musique du 7e a joué pendant ce banquet et elle a ensuite donné au Jardin des Princes son concert d'adieu. Elle est remplacée par la musique du 12e régiment, qui est attendue demain.

» La famille royale n'a pas encore commencé à prendre les bains de mer. Des tentes sont commandées pour la semaine prochaine. C'est vis-à-vis le Kursaal, tout à fait à marée basse, que les princesses prendront les bains. S. A. R. le comte de Flandre se baigne assez souvent aux endroits habituels et sans cérémonie, ce que fait aussi le prince, frère du roi de Prusse.

» Pour la semaine prochaine on nous promet un concert, une fête et des jeux populaires sur la plage. Les étrangers commencent à affluer et l'on voit diminuer les écriteaux qui offrent des chambres, des appartements et même des maisons à louer. »

En août 1854, l'*Indépendance* publiait également un feuilleton concernant les bains d'Ostende et toujours soucieux de laisser parler ceux qui ont vu et qui savent donc mieux que nous, nous en donnons encore les passages essentiels :

« Pendant la saison, disait ce journal, Ostende se transforme en une immense auberge. Chaque maison, depuis celle de l'humble artisan jusqu'à quelques-unes des plus riches habitations, est drapée d'écriteaux qui indiquent que les propriétaires sont prêts à se retirer jusqu'à la cave et au grenier devant l'Anglais, l'Allemand, le Russe, qui voudra bien occuper le reste de la demeure.

» Ajoutez les hôtels proprement dits, *Hôtel Fontaine, Hôtel des Bains, Hôtel Mertian, Cour Impériale, Hôtel Marion, Grand Café, Hôtel d'Allemagne, Hôtels de Flandre, de Suède, des Etrangers*, etc., etc. « Tous les hôtels d'Ostende, » dit l'auteur d'un album sur cette ville, se trouvent sur » le premier rang. » Je n'ai pas la moindre envie de m'inscrire en faux contre ce brevet de primauté générale, sans garantie du Gouvernement, délivré par l'optimiste que je cite. MM. les hôteliers sont pour moi comme les empereurs pour Tacite, je ne les connais ni par le bienfait ni par l'injure. Mais réellement j'ai été frappé de ce que l'on rapporte de plusieurs d'entre eux et notamment du confort (comment remplacer cet anglicisme qui dit tant de choses?) de l'un de ces hôtels, et apparemment je ne suis pas seul de cet avis, car, sans parler d'une foule de hauts personnages, qui probablement pensent comme moi puisqu'ils y logent, c'est là que dernièrement les auteurs d'un joli vaudeville joué à Paris, *les Amoureux de ma femme*, ont placé leur héros. L'*Hôtel Fontaine* est véritablement un hôtel modèle par la situation, l'ameublement et les soins.

» N'aimez-vous point les tables d'hôte? Vous trouverez aux établissements de la digue, au Kursaal, au *Pavillon Royal* et aussi au *Rocher de Cancale*, les émules des Vefour et des Dubois. Puis il y a les huîtrières. Qu'est-ce qu'une huîtrière? C'est un parc communiquant par des écluses avec la mer et recevant l'eau fraîche à chaque marée, où l'on dépose les huîtres importées d'Angleterre. « Là, dit » l'auteur d'un des guides d'Ostende, ces intéressants » mollusques s'épurent et se maintiennent dans une santé » parfaite jusqu'à ce que la consommation les réclame. » Périphrase fleurie pour signifier que c'est là qu'on engraisse les huîtres jusqu'à ce qu'on les mange.

» Quoi qu'il en soit, on ne peut passer toute la journée dans l'eau, à table ou debout sur la digue. L'Ostendais l'a senti et il a ménagé à l'étranger toute espèce de divertissements et de passe-temps. Réunis aujourd'hui sous la même direction, le Kursaal, le Phare, le Casino, le Jardin des Princes présentent aux baigneurs toutes les facilités possibles pour la lecture et le jeu, non pas le trente-et-quarante et la roulette de Spa et de Hambourg, mais un jeu sociable et modéré. Et puis encore la musique et les bals avec l'orchestre de Sacré. »

Comme on le voit, l'auteur de cet article s'était amusé à la lecture de l'album de l'avocat Lauwers et il s'en moquait un peu.

Cette année-là un nouvel album d'Ostende allait encore paraître. Intitulé : *Souvenirs d'Ostende*, et dédié à la duchesse de Brabant, cet album, qui fut édité par Daveluy, contient toutes les lithographies qui ornaient le premier album de Lauwers et qui n'avaient pu être placées dans le second. On y a, cette fois, ajouté beaucoup d'autres, qui nous semblent plus jolies encore. En voici du reste les titres : *Le Phare et le Pavillon royal*, avec la plage à marée basse; *Station du chemin de fer*, sur la façade on peut lire « Poste aux lettres. Voyageurs. Marchandises ». Derrière la station, au Hazegras, se trouvait l'Hôtel d'Allemagne; *Le Kursaal et Digue de mer*, on voit également la plage et les bains; *Parc aux huîtres homards*, c'est l'établissement de Musin, près du phare; *Digue de mer et Entrée du port*, on remarquera qu'il n'y avait pas de balustrade sur la digue; *Le Pêcheur ostendais*, avec sa barbe qui entourait mais ne couvrait pas le menton; *Les Bains*, une très belle lithographie de Gerlier, représentant des baigneuses; *Pêcheuses de crevettes*, on en voit bien rarement encore; *La Laitière*, avec ses deux seaux suspendus à une palanche; *L'Ostendaise*, portant le

manteau à capuchon; *Promenade à âne,* c'était une des principales distractions de la plage.

Examinons maintenant le texte. « Quel malheur, y dit-on, qu'Ostende soit fortifiée! Ostende devrait être ouverte de tous côtés. Puisqu'on y vient pour la mer, au moins qu'on y voie la mer. Si les fortifications étaient rasées, les fossés comblés et la ville en communication immédiate avec la digue, un quartier neuf se dresserait sur les ruines des bastions, escarpes et contre-escarpes, en vue du grand océan. Au lieu de faire des circuits et des circonvolutions, on n'aurait plus qu'à descendre de sa maison sur la digue ou sur la plage et à se baisser pour toucher l'eau. Ostende, ville ouverte et libre, constaterait promptement la croissance de sa prospérité. »

Daveluy avait raison. Le démantèlement d'Ostende a été un très grand bienfait.

« Le point le plus favorable, dit l'album, pour voir d'ensemble la mer, la côte et la ville, est la dune qui commence au sud-ouest après l'extrémité de la digue. On a devant soi la mer immense qui forme un croissant entre la plage et le ciel; à gauche, la ligne des dunes avec quelques baraques pour l'observation douanière et plus loin le clocher du petit village de Mariakerke; à droite, l'estacade avec ses pieux noirs, la vigie, le Kursaal; de profil, le phare, un moulin à vent, la tour de la Maison-de-ville, le clocher de Saint-Pierre avec sa couverture conique en ardoises, des maisons couvertes de tuiles rouges, au-dessus desquelles pointent des mâts de navires, qui reposent dans les bassins, la station du chemin de fer et l'*Hôtel d'Allemagne.*

» Entreprise en 1771 pour préserver la ville des inondations, la digue a été successivement consolidée, empierrée et perfectionnée. Aujourd'hui, c'est une belle promenade, qui commence au sud près des dunes, fait un demi-cercle vers l'ouest, avance en droite ligne jusqu'au nord, s'y contourne par un angle un peu brusque et se prolonge en zigzags, selon le dessin bizarre des fortifications, jusqu'à la porte du Bac, aboutissant au débarcadère des steamers.

» En remontant la digue depuis son origine et laissant derrière soi le Pavillon des Dunes, on rencontre le Kursaal au milieu de la jetée principale, le Pavillon Royal, le phare à l'angle du nord sur un môle avancé, puis l'entrée de l'estacade, un tir au pistolet et à la carabine, flanqué d'un petit jardin où l'on entretient des fleurs sur des terres rapportées, et le parc aux huîtres, précédé d'un restaurant confortable.

» Le *Pavillon des Dunes* est un élégant café, construit bien en vue de la mer, à l'écart du mouvement perpétuel des promeneurs, retraite silencieuse ou l'on se repose en regardant le ciel et l'eau. Le Kursaal ressemble à un petit palais mauresque ou vénitien; architecture de fantaisie, un peu arabe, un peu Renaissance, qui a le mérite d'être appropriée à sa destination. Des kiosques détachés, des terrasses au niveau de la digue et enclavées de balustrades complètent ce gracieux monument où tout est combiné pour jouir de la vue et du grand air. Le *Pavillon Royal,* le plus ancien établissement de la digue, n'avait qu'une salle basse entre deux rotondes, mais on y a ajouté un bâtiment moderne, avec une galerie couverte, au premier. Il n'est séparé du Cercle du Phare que par le chemin étroit qui conduit à la Porte de Secours. »

Voilà une belle description de la digue d'autrefois.

* * *

« Le service des bains, dit l'Album de Daveluy, est établi sur deux points principaux : au pied du Pavillon des Dunes et au pied du phare. Les cabanes roulantes qui y sont groupées, s'avancent de là, traînées par un cheval, dans toutes les directions et entrent dans l'eau. Le baigneur vêtu de son costume plus ou moins bigarré, descend par un escalier mobile et peut se tremper aussitôt. Il y a de plus quelques petites cabines qu'on traîne à bras au bord de la vague.

» Plus loin, vers les dunes, à une distance fixée par le règlement, chacun peut se baigner librement, sans cabane et même sans costume. Les classes populaires et quelques excentriques usent seuls de cette faculté. »

Ne disons pas de mal de ces braves gens, car comme l'avoue Daveluy : « Les baigneurs qui s'affranchissent des voitures de l'établissement et vont à distance chercher le bain gratis ne sont pas moins divertissants à regarder. Des familles entières, avec leurs petits enfants et leurs chiens, des bandes de jeunes filles et de gamins, des ouvriers de la ville et des environs jettent leurs habits sur le sable et se précipitent à l'envi contre le flot. Là point de costume uniforme destiné au bain. Ces femmes du peuple s'accoutrent de mille façons bizarres, de jupons et de vieilles robes, de gilets de flanelle et de caleçons, de mouchoirs autour de la poitrine ou sur la tête. On danse, on braille, on se jette de l'eau, on en boit quelques coups, on sauce les petits enfants qui crient et se débattent, on plonge les chiens, on se culbute, on s'amuse comme des Tritons. Souvent le dimanche cette partie de l'estran éloignée de la digue, offre une sorte de kermesse maritime improvisée. »

Hélas! ce paradis n'existe plus!

« Pendant les quatre ou cinq mois de belle saison, il y a toujours à Ostende beaucoup d'Anglais, beaucoup d'Allemands, des Russes, des Français et des Belges de toutes les provinces, flamandes ou wallonnes. Quelques familles anglaises y passent même l'hiver. »

En effet, la colonie anglaise d'Ostende était jadis très nombreuse. Pasquini écrivait en 1842 qu'il y avait ici 2,000 Anglais environ. Sur une population d'à peine 15,000 habitants, c'était quelque chose! Mais les Anglais ont toujours pu s'entendre avec les Ostendais, qui ne disent pas *flesch* pour bouteille, mais *bottel* comme eux. Et y a-t-il rien qui puisse mieux concilier les gens qu'une bouteille? Blague à part, comme nous l'avons dit, un Irlandais, Thomas Ray, fut échevin de la ville au XVIIIe siècle et on lui consacra même une rue, la rue Saint-Thomas.

Thomas Blake était maire de la municipalité d'Ostende de 1801 à 1805. Les Maclagan s'occupèrent beaucoup de la politique locale vers 1830 et il y eut même un Jean Maclagan qui fut échevin à Ostende et qui représenta notre ville au Congrè National.

C'est du mélange de la race anglaise avec la flamande que sont nés deux hommes dont notre ville s'honore et se glorifie maintenant à juste titre : Mac Leod et James Ensor. Ces deux hommes, qui à des titres différents mais également incontestables, font la gloire d'Ostende, sont les produits du mélange de deux races. Le même phénomène s'est produit d'ailleurs aussi à Bruges avec le grand peintre, le célèbre graveur, Frank Brangwijn, et cet artiste si délicat et si fin, Joe English, qui fut tué au front en août 1918. Tout cela n'est peut-être qu'une coïncidence, mais c'est très curieux tout de même.

Mme Mac Leod, née Sophie Fredericq (sœur utérine de

R. et V. Loveling), ayant habité Ostende de 1854 à 1858, écrivit ensuite une série de contes, dont le sujet se passe précisément dans notre ville. Ces contes ont été réunis par Mme Jules Mac Leod sous le titre : *Heen en weder*, ce qui signifie « Aller et retour », et édités en 1902. Nous y trouvons de fort curieuses descriptions des usages de nos aïeux, de leur façon de parler, de penser et de vivre.

Mme Mac Leod avait été surtout frappée de la beauté d'une femme, qui habitait au poste de signalisation, sur l'estacade est. Il paraît que cette femme était très intéressante. Malvida von Meysenbug lui consacra tout un chapitre de son livre de souvenirs, et Francia, dont nous avons déjà parlé à propos de certaines lithographies qui représentent les bains, l'a dessinée venant avec son jeune fils, par un jour de tempête, du bout de l'estacade. Elle portait un petit bonnet de dentelles, comme on en porte à Dunkerque, car elle était Dunkerquoise. Elle avait épousé un pêcheur d'Ostende et son mari avait finalement obtenu la place de gardien du phare. Pour venir en ville, elle devait ou bien traverser le chenal ou bien faire tout un détour et c'est pourquoi elle ne venait pas souvent à Ostende, et quand elle devait absolument y être pour faire des achats, elle mettait une hotte sur le dos et y plaçait toutes ses provisions. C'était une femme intelligente.

Comme on peut le voir sur la lithographie de Francia, le plancher de l'estacade n'était pas très uni et il ne paraît même pas très solide. La brave femme devait parfois avoir besoin de ses deux mains pour se tenir! Ou est-ce Francia qui a exagéré pour produire son petit effet, comme il a fait également dans cette lithographie, qui représente le yacht *Victoria and Albert*, arrivant devant Ostende en 1843 et ayant à bord la reine d'Angleterre et le prince Albert? Sur les bateaux, qui sont venus à la rencontre du yacht, on voit des matelots, qui se tiennent debout, l'un à côté de l'autre, sur toutes les vergues et cela avec une facilité étonnante, alors qu'il y a beaucoup de vent! Francia voulait toujours un peu dramatiser les choses.

Mais laissons tout cela. En 1854, la saison fut excellente. La liste des étrangers publiée par la *Feuille d'Ostende* indique 3,000 visiteurs de plus que la saison la plus favorable des années précédentes.

« Le long séjour, dit le journal du 24 septembre 1854, que la famille royale a fait au milieu de nous n'est sans doute pas étranger à ce brillant résultat. » Il y avait alors pourtant le choléra à Ostende. Il est vrai qu'il y avait le choléra partout. Les Ostendais quittaient la ville pour se réfugier à l'intérieur du pays, mais les gens de l'intérieur venaient à Ostende et ainsi le mal se répandait de plus en plus.

Rue Louise on a longtemps conservé une petite chapelle dédiée à la Vierge et surmontée d'un Christ, avec cette date : 2 D. 1854. C'est là que chaque soir au mois d'août, quand le choléra a commencé à sévir à Ostende, les gens venaient prier devant des cierges allumés. Au Hazegras, il y avait également une chapelle où on allait implorer le secours divin. Il y avait là une inscription en flamand, dont voici la traduction : « Quarante jours d'indulgences pour tous ceux qui récitent trois Pater et trois Ave, accordés par Sa Grandeur J.-B. Malou, évêque de Bruges, le 11 septembre 1854. Choléra. » Au-dessous, dans le mur, on avait placé une boîte pour recevoir les offrandes et on y avait inscrit en flamand : « Bon Jésus, ayez pitié de nous. » C'était effrayant! Pendant la nuit on entendait les charrettes qui emportaient les cadavres de ceux qui venaient à peine de mourir et il arrivait parfois que la personne avec qui on avait prié le soir était déjà enterrée le lendemain matin.

A la fin du mois de septembre, l'épidémie avait heureusement disparu de notre ville, mais elle faisait alors des ravages dans l'intérieur du pays. Tous les pays de l'Europe furent d'ailleurs atteints par ce fléau, qui avait déjà désolé notre contrée en 1832 et en 1849.

En 1855, le Dr Hartwig fit paraître un *Guide médical et topographique du baigneur à Ostende*. C'est un volume de 150 pages, qui fut édité par Kiessling, à Bruxelles. Nous y trouvons d'abord un plan de la ville, qui est très intéressant. Tous les grands hôtels sont indiqués : l'*Hôtel d'Allemagne*, au sud de la station, l'*Hôtel des Bains*, rue du Quai, le *Grand Café*, en face de la grand'garde, la *Cour Impériale*, où est maintenant l'*Hôtel de la Marine*, l'*Hôtel de la Couronne*, qui existe encore, au quai de l'Empereur, l'*Hôtel Saint-Denis*, qui existe toujours également rue de la Chapelle, l'*Hôtel des Etrangers*, au coin de la rue Longue et de la rue de la Comédie, qui est devenue la rue Louise, l'*Hôtel de Flandre*, dans la rue du Chat et en face l'*Hôtel Fontaine*, qui donnait aussi rue Longue, l'*Hôtel de Gand*, au coin du marché aux Herbes et de la rue des Capucins, le *Lion d'Or*, sur la place d'Armes, la *Maison Blanche*, au quai des Pêcheurs, l'*Hôtel Marion*, dans la rue de l'Église, l'*Hôtel Royal*, dans la rue d'Ouest, qui est maintenant la rue Adolphe-Buyl, puis le *Ship Hotel*, au quai et enfin l'*Hôtel de Suède*, dans la rue des Sœurs-Noires, qui s'appelle aujourd'hui la rue d'Est.

Le pont neuf, qui se trouvait devant la caserne d'artillerie, où est actuellement le théâtre, et qui conduisait au Kursaal, est également indiqué sur ce plan, comme aussi le pont de secours, qui allait vers le phare. La chambre obscure était placée près du pont des piétons qui reliait la digue à l'estacade. Près de l'huîtrière de Musin, il y avait alors un tir au pistolet. Une glacière est indiquée au bout de la rue des Menteurs, qui s'appelle maintenant rue Saint-Paul, parce que personne n'aimait d'habiter dans cette rue-là. Le *Rocher de Cancale*, dont il a déjà été question, se trouvait du côté ouest de la rue des Capucins, à côté de la librairie Kiessling, qui occupait le coin de la rue du Singe, et voilà encore une rue dont le nom a dû être changé pour contenter ses habitants. Les gens sont parfois bien difficiles, comme on voit!

Extrayons de la partie topographique du livre les indications suivantes :

« Autour et non loin de la colonne dorique du phare s'élèvent le *Cercle* avec ses minarets et le *Pavillon Royal*. Au centre de la digue et donnant en plein sur la mer, le Kursaal étale ses beaux salons, sa jolie façade ornée de colonnes, sa terrasse spacieuse et ses décorations pleines de goût. Réunis sous la direction intelligente de M. Van den Abeele, les établissements du Kursaal et du Cercle offrent à l'étranger tous les agréments désirables et rivalisent avec ce qu'il y a de mieux en ce genre dans les villes de bains les plus renommées : bals, concerts, lectures attrayantes, salles de conversation, restaurant, café, gymnase pour les enfants, tout s'y trouve. Le prix d'abonnement est modique.

» La jetée ou l'estacade offre une promenade des plus agréables : elle s'avance à une distance de 800 pas dans la mer et l'on y jouit d'un panorama fort intéressant.

» En suivant la petite digue, l'on arrive au débarcadère des bateaux à vapeur et puis par le quai des Pêcheurs aux bassins du Commerce. Le mouvement des pyroscaphes est

assez actif à Ostende. Tous les soirs, le dimanche excepté, il y a départ pour Douvres et deux fois par semaine pour Londres. »

Puisque le Dr Hartwig parle des pyroscaphes, signalons les noms des premières malles belges. En 1849, il y avait le *Chemin de fer*, que nous connaissons déjà et que conduisait ordinairement le capitaine Hoedt ou le capitaine Sinkel; la *Ville d'Ostende*, capitaine Roose, et la *Ville de Bruges*, capitaine Picard. En 1854, il y avait aussi le *Rubis*, commandant Michel, et le *Topaze*, commandant Picard. Les vapeurs anglais *Belgium* et *Holland* venaient ici régulièrement de Londres.

« Les bassins d'Ostende, écrit le Dr Hartwig, sont généralement vides de navires. Leur aspect désert prouve le peu d'importance du commerce qui se fait à Ostende. Les principaux articles d'importation sont le bois de construction de la Norvège et le sel de roche de Liverpool; ceux d'exportation, les écorces de chêne, mais surtout les produits agricoles des environs, du beurre excellent, des œufs, des volailles, des bestiaux, des lapins, dont il se fait une consommation prodigieuse en Angleterre.

» La pêche d'Ostende, plus importante que son commerce, occupe 120 bateaux pontés, montés par cinq hommes d'équipage et un mousse. En été, cette petite flottille est presque tout entière sur les côtes d'Irlande et le Coggerbank, occupée à pêcher la morue. Pendant ce temps les bateaux de Blankenberghe, dont la lourde construction et les voiles hétéroclites nous ramènent à l'enfance de la navigation, approvisionnent le pays de poisson frais. »

* * *

En 1856, le Dr De Jumné publia un livre de 120 pages qu'il intitula : *Causerie à propos d'une excursion en mer.* Cet ouvrage fut imprimé à Gand, chez Annoot-Braeckman, et il y est question de tout : de la phosphorescence, de la faune et de la flore marines, du choléra, de la stérilité chez la femme, du mal de mer, etc. Il y a aussi des instructions pour les baigneurs et des indications concernant les secours à donner aux noyés. Enfin dans l'épilogue il est question de l'avenir de la ville d'Ostende. «Chaque année, écrit De Jumné, de nouveaux hôtels sont ouverts avec tout le confort propre aux grandes villes. Les logements particuliers sont disposés avec élégance et les habitants n'hésitent point à se gêner pour rendre la saison des bains plus agréable à leurs hôtes. L'administration, malgré ses ressources restreintes, fait tout ce qui est en elle pour concourir au même but. Par un acte de bonne édilité, elle a assaini les différents quartiers par la construction d'égouts.

« Les différentes améliorations que réclame la voie publique sont réalisées d'année en année. Les importants travaux que le Gouvernement fait exécuter pour rendre le port accessible en toutes saisons, permettent d'espérer le retour de cette prospérité commerciale, qui a fait longtemps d'Ostende un port sans rival.

» En attendant, Ostende s'est fait ville de bains et de plaisirs. Sous ce rapport encore, une circonstance s'oppose à son développement : ce sont les fortifications qui l'enserrent d'un cercle d'eaux stagnantes et vaseuses. Mais le génie militaire peut-être se relâchera un jour de sa rigueur. Alors pourront s'établir de larges quais accessibles aux voitures et les personnes revenant le soir du Kursaal ou du phare ne seront plus obligées de regagner leur demeure à pied, au risque de prendre des refroidissements dangereux. Tout le monde a compris les inconvénients des accès actuels à la digue de mer. Non seulement le nombre de ces accès doit être augmenté, mais il faut autre chose que ces ponts longs et étroits où l'on risque d'être lancé dans les fossés pour peu que le vent souffle avec violence. On ne saurait trop le répéter. Ostende étouffe à l'époque des bains; ses quartiers étroits ne sont pas dignes du brillant concours d'étrangers que chaque saison y amène. Pour lever l'obstacle qui s'oppose à son agrandissement, espérons un puissant appui. »

Il existait alors plusieurs projets. D'abord celui de Bortier, qui avait proposé l'appropriation des terrains qui se trouvaient à l'extrémité ouest de la digue et où il voulait faire un jardin comme il en avait déjà créé un à La Panne. Ainsi qu'on peut le voir sur le plan de Van Hercke, édité en 1856, il y avait aussi un projet d'agrandissement de la ville du côté est, afin de l'approcher du port. Remarquons que sur ce plan l'*Hôtel des Etrangers*, qui se trouvait au coin de la rue Longue, à côté de l'*Hôtel Fontaine*, est appelé *Hôtel Schmitz*. En face de l'*Hôtel Fontaine*, dans la rue Longue, il y avait alors le local de la Société de l'Union. La Société de la Concorde, qui s'occupait spécialement du tir à l'arbalète avait son jardin au Hazegras, près de l'huîtrière.

En 1856, l'*Indépendance belge* publia encore un article sur Ostende, dont nous aimons à détacher cette description des bains : « Il y a sur la plage d'Ostende trois sortes de bains, représentées ainsi : premièrement, à l'un et l'autre bout de la digue, les cabines réputées aristocratiques, roulant sur quatre roues très hautes et très larges, non ferrées. Ces cabines sont traînées par un cheval; là on paie officiellement 75 centimes et en réalité 50 centimes par personne, costume et linge compris. Plus loin, aux dunes, ce sont les cabines d'ancien format, à petites roulettes et poussées à bras : économie de grandes roues et de chevaux. Cela vous représente la classe moyenne ou plutôt la classe qui n'a pas de moyens : on ne paye là que 25 centimes.

» Autrefois, dans les temps d'innocence — il y a pour le moins une quinzaine d'années de cela — les cabines étaient en toile et ressemblaient à quelque cage à viande d'un grand modèle; imaginez la cage à viande de Grandgousier ou de Gargantua. Lorsqu'il faisait du soleil, les curieux se tenant à l'opposé surprenaient à travers la toile les mystères parfois gracieux, plus souvent grotesques, de la toilette des baigneuses ou des baigneurs.

» Enfin, beaucoup plus loin et hors de vue, se trouve la troisième classe qui, dans l'âge d'or, était la première; là s'est réfugié tout ce qu'il reste d'innocence aux bains d'Ostende en l'an de grâce 1856 : il n'y a plus en cet endroit ni cabines à grandes roues ni cabines à roulettes, ni cabines de toile, ni cabines d'aucune sorte. C'est ce que l'on appelle le « Paradis ». Et l'on s'y baigne en costume du temps et du lieu, avant la faute et avant la feuille. Le Paradis est particulièrement fréquenté par un certain nombre d'Allemands — les mêmes que l'on voit aux tables d'hôte porter les mets à la bouche avec leur couteau, qu'ils chargent préalablement avec leur fourchette. »

Ce journaliste, on le voit, avait vraiment beaucoup d'esprit et l'esprit d'observation surtout. Mais écoutons-le encore : « En parlant de modestie, il y a une Anglaise — je conjecture du moins que c'en est une, mais à ne pas mentir, je n'en sais rien — il y a donc une baigneuse quelconque, modeste à l'excès, qui non contente d'ajouter à son chapeau cet affreux petit supplément nommé « calèche », a imaginé — ô pudeur!

— d'en ajouter un pareil, mais en grand, à sa cabine, oui, à sa cabine elle-même! Au moment du bain, on abaisse jusque sur l'eau cette calèche ou ce cabriolet de toile, et l'inconnue, emprisonnée là dessous, se baigne à huis clos dans un mètre carré d'océan! Vous prévoyez ce qui arrive : c'est que cette cabine à capote écrue attire tous les yeux et que la dame n'en sort jamais, après sa longue réclusion, qu'au milieu d'une grande foule — indiscrète, mais provoquée. »

Plus loin, il parle des améliorations à faire. « On a déjà fait plusieurs choses, dit-il, et nous en tenons compte. Premièrement, dans la ville, les salons du Casino, dont la date est déjà ancienne. On y donne des bals d'autant plus agréables qu'ils sont en même temps élégants et sans prétention.

» Ensuite, sur la digue, le *Pavillon Royal*, petit estaminet d'abord, agrandi peu à peu; aujourd'hui restaurant assez bon et passablement approvisionné.

» Puis le *Cercle du Phare*, qui date d'une dizaine d'années, bizarrement construit, un peu plat, un peu bas, un peu triste.

» Quatrièmement et principalement, le Kursaal, construit en 1852, où se réunissent de préférence les abonnés communs de ces divers établissements.

» Enfin le petit *Pavillon des Dunes* déjà nommé, qui fait bande à part là-bas dans son coin.

» Ajoutons que les hôtels, à l'intérieur de la ville, se sont beaucoup améliorés. Cependant la hausse continue du prix des chambres et des repas est encore le plus grand progrès qu'on y remarque. Quelques personnes dignes de foi racontent que, il y a trente ans, les voyageurs, qui venaient à Ostende, trouvaient partout dans cette ville de bons bourgeois qui étaient bien contents de leur donner pour 1 franc par jour le logement avec le déjeuner. Et les voisins disaient, enviant cette aubaine : « Sont-ils heureux ceux-là! Ils ont » un locataire! »

» Que les temps sont changés!... »

Notre journaliste avait tort de se plaindre. La vie était encore à très bon marché à Ostende. L'*Hôtel des Bains* mettait régulièrement chaque année une annonce dans la *Feuille d'Ostende* pour faire savoir aux étrangers que sa table d'hôte ne coûtait que 2 francs à 2 heures et 3 francs à 5 heures et qu'il y avait des arrangements pour les familles. Le restaurant du *Lion Blanc*, rue du Lait-Battu, donnait un dîner à 2 francs, y compris une demi-bouteille de vin de Bordeaux. C'est encore une annonce dans la *Feuille d'Ostende* qui nous l'apprend. Mais on se plaint toujours et on regrette le bon vieux temps, qui ne valait pourtant pas mieux que le nôtre!

« Ostende, écrit encore notre journaliste, est presque entièrement dépourvue de voitures. Elle en compte un très petit nombre, mais elles sont affreuses, laides, lourdes; on dirait les carcasses fossiles de quelques vieux carrosses du temps de Louis XIV. »



GERLIER et GHÉMAR. — La porte de Secours.

A ce point de vue les choses ont bien changé!

« Les abords de la digue, écrit-il encore, pourraient et devraient être améliorés. C'est bien assez déjà que pour aller de la ville à la mer ou de la mer à la ville, on soit obligé de franchir je ne sais combien de glacis, de fossés, de ponts-levis, de chemins couverts, d'escarpes, de contre-escarpes, de redans et autres Malakoffs; il faudrait au pied des talus des abords mieux pavés, mieux entretenus, bordés de trottoirs, et en pente douce, par où les femmes aussi bien que les hommes eussent la facilité d'aller et de venir sans souiller leur chaussure et sans meurtrir leur pied.

» Remarquons encore que la ville manque presque complètement d'eau potable. L'administration communale

devrait, en faveur de ses habitants et de ses étrangers, faire venir même de très loin, même au prix de grands sacrifices, une eau moins fade et plus légère. »

Voilà, en effet, une série de choses à améliorer. La ville l'a fait! Elle a fait de grands sacrifices. Les fortifications ont été rasées en 1865 et en 1923 on a amené ici l'eau du Bocq. Tout arrive pour qui sait attendre!

Dans la séance du Sénat du 27 mars 1857, le duc de Brabant prononça un discours en faveur de l'amélioration du port d'Ostende, que nous devons reproduire entièrement ici, tant il indique déjà l'esprit large et entreprenant de notre grand roi Léopold II.

« Messieurs, disait-il, la discussion du budget des travaux publics fait toujours surgir une infinité de réclamations. Chaque localité veut obtenir quelque chose. Je regrette que les ressources du Trésor ne nous permettent pas de satisfaire des prétentions, qui sont pour la plupart dignes d'intérêt. Puisqu'il est impossible d'accorder des faveurs à tout le monde, je désire que le Gouvernement s'occupe surtout des travaux d'une utilité générale et dont tout le pays est appelé à profiter.

» C'est ainsi que je recommanderai à la sollicitude du ministre le port d'Ostende, dont les améliorations me semblent marcher lentement. Un port est un bienfait immense. Celui que la nature nous a donné sur la mer du Nord, grâce aux travaux qui ont déjà été exécutés, passe pour un des meilleurs de cette côte et lorsque la nouvelle écluse de chasse sera terminée, les navires pourront entrer à toute heure, à marée basse comme à marée haute. On comprend combien ce résultat serait précieux pour la seule station postale qui nous appartienne sur la Manche. Nous avons vu plusieurs grands pays s'imposer des sacrifices considérables afin de se créer ou d'acquérir un bon port ; il est raisonnable que la Belgique, qui a l'avantage d'en posséder un, le mette promptement en état de rendre tous les services, qu'on est en droit d'en attendre. »

Le ministre des Travaux publics répondit : « Comme Son Altesse Royale vient de nous le dire, le port d'Ostende est à peu près le seul point abordable pendant la période des gelées qui entravent presque tous les autres ports de la mer du Nord; c'est, de plus, celui qui permet les relations postales les plus faciles et qui assure à la Belgique le transit des personnes et des correspondances; ce transit a une importance qui n'échappera à personne et qui se traduit non seulement par des avantages moraux, mais encore par des avantages matériels qui figurent au budget. »

Le ministre expliqua ensuite que pour améliorer l'accès du port il fallait faire construire un nouveau phare à l'est du chenal et une écluse de chasse près de l'entrée.

Le discours du duc de Brabant produisit dans notre ville la plus profonde impression et provoqua de toutes parts des témoignages de gratitude.

* * *

La ville manquait jadis d'eau potable et elle chercha longtemps le moyen de s'en procurer. Un agronome, dont nous aurons encore l'occasion de parler, P. Bortier, fit imprimer en 1844, à Paris, chez Didot frères, une plaquette intitulée : *Distribution d'eau dans la ville d'Ostende.* Bortier avait proposé au conseil communal de faire creuser un puits artésien dans les dunes à l'ouest de la ville et nous trouvons dans sa brochure un plan d'Ostende sur lequel est indiqué l'endroit où il voulait faire une prise d'eau, et il y a aussi une vue de la Grand'Place, où il fait jaillir une fontaine. C'était son idée en effet d'embellir la place d'Armes en y mettant une fontaine, dont le jet d'eau aurait réjoui la foule. Cette plaquette fut rééditée en 1874 et 1877 chez Vanderauwera à Bruxelles. « Les solutions les plus simples, y disait Bortier, sont celles qu'on admet le plus difficilement. » Le drainage des dunes, qu'il avait appliqué à la Panne en 1830, avait été réalisé depuis par plusieurs villes de Hollande avec un plein succès. « A quand le tour de la ville d'Ostende? » demandait Bortier.

Dans son ouvrage sur la *Topographie médicale de l'arrondissement administratif d'Ostende,* le Dr Janssens écrivait en 1847 : « Une tentative qui fut faite il y a quelques années par un industriel d'Ostende de construire un puits artésien, nous a donné l'occasion de connaître la nature géologique de notre sol. Le forage a eu pour résultat d'amener d'abord une couche de glaise, sous elle de la tourbe, puis une terre argileuse bleuâtre, molle, et sous celle-ci encore alternativement du sable gris ou bleu, de la terre grasse, ensuite du sable parfaitement semblable à celui de la mer et comme lui mélangé de nombreux débris de coquillages; sous ce lit de sable on rencontre du gravier et enfin à une profondeur de 30 mètres il existe un banc d'argile bleu d'un grain fin et doux, dont nous n'avons pu bien apprécier la profondeur, car les opérations, mal dirigées, n'ont pas pu prévenir un éboulement, qui a empêché de continuer les travaux. »

Un ancien ingénieur de la ville, qui fut aussi directeur des chemins de fer vicinaux du littoral belge, Edouard De Cuyper, publia en 1800 un livre de 180 pages qu'il intitula : *La question de l'eau potable à Ostende.* Nous y lisons qu'à la suite de la proposition de Bortier, le conseil communal fit étudier le problème par une commission. Dans le rapport de celle-ci, nous trouvons cette phrase : « Les eaux des puits de la ville sont imprégnées de sulfate; cependant celles des puits établis dans la rue Longue (l'eau du puits de la maison occupée par M. le curé) en contiennent très peu. » Après avoir entendu ce rapport, le conseil décida que des puits seraient creusés rue Longue.

« Ce n'était pourtant point là une solution de la question, dit De Cuyper, et dès 1854, le collège échevinal ne cache pas les craintes qu'il ressent par suite de l'assèchement des puits, assèchement qui provenait en partie de l'épuisement des nappes d'eau, en partie de la construction des égouts, que l'on commençait à établir à cette époque. »

Comme en 1855 la situation s'était encore empirée, le collège proposa au conseil, entre plusieurs solutions, le forage d'un puits artésien. Finalement le conseil autorisa le collège à traiter avec l'ingénieur Kind. Une convention fut conclue, dont voici le paragraphe final : « En cas de réussite, c'est-à-dire en cas de découverte d'une source jaillissante d'un mètre au moins, il sera payé en une fois à M. H. Kindt une prime de dix mille francs, pour autant toutefois que le jet continue à atteindre, au moins durant un mois, l'élévation précitée. »

Les travaux de forage furent entamés le 13 avril 1858, et à la fin de janvier 1859, alors qu'on était déjà descendu à 175 mètres on rencontra la première nappe d'eau, à 185 mètres, on rencontra la seconde et à 300 mètres la troisième. Les eaux réunies de ces trois nappes s'élevaient à 11 mètres au-dessus du niveau de mer basse et donnaient dix mille litres par heure. Le 11 décembre 1859 les travaux

furent arrêtés, l'administration communale ne voulant plus s'engager à de nouveaux frais. Une commission fut alors constituée afin d'examiner la valeur des eaux recueillies. Cette commission en fit faire l'analyse, constata qu'il y avait beaucoup de sels et déclara : « La nature et surtout la quantité de ces sels ne permettent pas de considérer ces eaux comme potables; cette conclusion était suffisamment préjugée par leur saveur désagréable. »

Ce rapport, dit l'ingénieur De Cuyper, était la condamnation sans appel du puits artésien et de ses eaux. Sans appel, non pourtant, rien n'est sans appel! Les pharmaciens Goffin et Sobry, qui vinrent déclarer au conseil communal que l'eau de la source artésienne était médicinale et minérale avaient raison! On le sait maintenant, mais on a hésité longtemps pour le croire.

En 1858, les travaux préconisés par le duc de Brabant furent enfin entrepris avec vigueur. La *Feuille d'Ostende* du 10 octobre 1858 le constate : « Les travaux du nouveau phare, en construction à l'est du port d'Ostende, avancent rapidement, » dit-elle, et à partir du 21 octobre, elle entretient régulièrement ses lecteurs de la construction de l'écluse de chasse et en donne tous les détails d'après le cahier des charges. Le dimanche 31 juillet 1859, Léopold Ier, qui était arrivé ici la veille avec le duc de Brabant et le comte de Flandre, procéda à la pose de la pierre commémorative de l'écluse. « Cérémonie aquatique, dit Charles Van Iseghem dans sa brochure sur *Léopold Ier et les bains d'Ostende*, cérémonie aquatique qui s'est accomplie au milieu d'une pluie déconcertante. » Trois ministres y assistaient : Rogier, ministre de l'Intérieur, Vanderstichelen, ministre des Travaux publics, et de Vrière, gouverneur de la province et ministre des Affaires étrangères.

Dans le discours que le bourgmestre, Henri Serruys, adressa au roi, il compara l'Ostende de 1831 à la ville de 1859. « Lorsque, dit-il, le 17 juillet 1831 l'élu de la nation fit au milieu de l'allégresse générale sa première entrée parmi nous, notre état industriel et commercial était peu développé. A cette date, Sire, le mouvement maritime d'Ostende était insignifiant, notre port ne possédait guère de marine marchande et sa flottille de pêche comptait à peine 50 voiles. Quant à notre plage, elle était peu connue et peu fréquentée. Ceux de nous qui eurent l'honneur d'assister à cette première réception se rappellent encore les paroles encourageantes que Votre Majesté prononça en cette occasion : Votre Majesté nous fit entrevoir un meilleur avenir et j'ai hâte de le déclarer, les faits sont venus justifier les heureux pressentiments de Celui qui, répondant aux vœux de la nation, venait alors prendre possession du trône et associer ses destinées à celles du peuple belge.

» En effet, Sire, notre port possède aujourd'hui deux lignes importantes de navigation à vapeur entre la Belgique et l'Angleterre, une flottille de 33 bâtiments de commerce d'une capacité moyenne de 200 tonneaux et 130 bateaux de pêche pontés pouvant tenir la mer par tous les temps.

» La ville aussi a changé d'aspect : ses vieilles maisons qui dataient de la domination espagnole, ont disparu et cédé la place à de belles constructions offrant des logements spacieux et commodes aux 15,000 étrangers qui viennent annuellement visiter notre plage dont la réputation est devenue universelle. »

Les causes de cette transformation, disait le bourgmestre Serruys, étaient faciles à indiquer : les visites fréquentes de la famille royale, l'exécution d'une foule de travaux d'utilité publique et la construction d'un chemin de fer. Comme nous l'avons vu, c'était exact.

A la demande du bourgmestre et du consentement du roi, l'écluse reçut le nom d'écluse Léopold. Elle existait encore après la guerre et actuellement on construit sur ses fondations l'Institut de recherches maritimes, préconisé par M. Gilson, professeur de biologie à l'Université de Louvain.

L'écluse Léopold servit principalement à maintenir la profondeur dans le chenal, mais comme le disait fort bien l'*Economiste belge* à propos de la pose de la première pierre, une écluse de chasse ne peut que déplacer le sable, mais pas l'enlever. « L'écluse de chasse, disait-il n'est plus guère employée de nos jours que pour le nettoyage des rigoles dans les villes maritimes. Dans les pays plus avancés que le nôtre, sous le rapport maritime, on a mis de côté les écluses de chasse, comme on a fait partout avec les anciens fusils à mèche.

» Au commencement de ce siècle, Glascow était un port bien moins profond qu'Ostende; aujourd'hui Glascow admet des navires du plus fort tirant d'eau; cependant on n'a pas voulu se servir d'écluses de chasse. C'est que le clairvoyant Écossais comprenait qu'il valait mieux enlever par une seule fois, le sable qui encombrait l'entrée de son port de prédilection, plutôt que de recourir à ce système coûteux à l'aide duquel on peut bien chasser le sable à quelques mètres de distance, mais qui est toujours impuissant à empêcher la vague de refouler ce même sable à l'entrée du port et d'y former une barre infranchissable à tout navire d'un fort tirant d'eau. »

Les premiers essais de dragage dans le port d'Ostende eurent lieu en 1880 et depuis lors ce système de nettoyage et d'approfondissement a toujours été employé, quoique l'ancien système des chasses continuât à être préconisé lui aussi et qu'en 1898 l'ingénieur De Mey fît encore construire une écluse de chasse dans l'arrière-port. Cette écluse existe toujours, mais elle n'est plus employée et elle n'a d'ailleurs jamais servi.

Continuant sa critique des travaux du port, l'*Economiste belge* publiait en septembre 1859 un nouvel article sur notre écluse de chasse. « Une écluse de chasse, disait l'auteur de cet article, qui était probablement l'ingénieur Symon, loin d'être efficace dans les circonstances actuelles pour le port d'Ostende, rendra au contraire ce port beaucoup plus difficile à aborder avant peu d'années. Nous prétendons de plus que le vrai moyen de dégager convenablement l'entrée du port d'Ostende, c'est l'établissement d'un brise-lames sur le Stroombank, non pas à une grande distance en mer, mais bien à 1 kilomètre environ du musoir. » Et voilà ce qui prouve encore une fois qu'il est plus facile de critiquer que de travailler. L'établissement d'une rade extérieure, comme le voulait l'ingénieur Symon, d'Ostende, a été beaucoup discuté depuis. Le 1er juin 1920, le conseil communal s'occupa de nouveau de la question et il approuva la proposition de M. le bourgmestre Moreaux relative à la nomination d'une commission d'études. Le rapport et les procès-verbaux de cette commission ont été publiés en 1921 et il semble bien que le projet d'un port extérieur doive provisoirement être abandonné.

Nous ne pouvons pas parler des travaux du port sans signaler la publication, en 1855, à Anvers, d'un ouvrage d'Alphonse Belpaire, ingénieur des ponts et chaussées, où il est question « De la plaine maritime depuis Boulogne

jusqu'au Danemark ». Dans la première partie, la *Notice historique sur la ville et le port d'Ostende*, qu'Antoine Belpaire avait présentée à l'Académie royale de Belgique le 7 novembre 1831, fut réimprimée. Alphonse, qui était son fils, venait de publier dans la *Feuille d'Ostende* une série d'articles sur l'histoire du port et de toutes les transformations qu'il subit. Ces articles, qui sont très documentés, auraient dû être ajoutés à cette notice.

Signalons également, avant de clore ce chapitre, la requête adressée par des armateurs au conseil communal afin d'obtenir le déplacement de la minque, qui était, nous l'avons dit, là où nous avons encore la place de la Minque. Ils se plaignaient de ce que les pêcheurs leur volaient le poisson pendant le transport vers la minque et c'est pour empêcher ces vols continuels, qu'ils proposaient de placer la Minque près du port.

A peine eurent-ils remis leur requête en novembre 1859 que d'autres armateurs envoyèrent une pétition au conseil pour protester contre ce projet. « On se plaint, disaient-ils, des vols commis par les pêcheurs et on pense remédier à ce mal en plaçant la minque au port. C'est le contraire qui arrivera. Maintenant tout le poisson doit être conduit à la minque et convoyé par la police et celui qui est porté à bras par des pêcheurs ou d'autres personnes, et non accompagné d'un agent de police, est censé n'être pas destiné à la minque et peut être confisqué. Avec le système que l'on propose, le poisson volé ne pourrait être reconnu ni distingué de celui du commerce loyal et de là aggravation d'abus. Les pêcheurs se trouveront en contact direct et continuel avec les poissonniers et les relations pour la vente à la main s'établiront à tel point qu'on vendra les pêches entières à bord des chaloupes tant dans l'avant-port que dans le quai et même dans les cabarets, à tout instant du jour et de la nuit, et la minque se trouvera de fait déplacée. »

Il paraît que les choses se passaient ainsi avant la mise en vigueur du règlement de la minque en 1836 et que des milliers de francs provenant de la vente de turbots entraient dans les poches des patrons sans aucun contrôle de la part des armateurs ou de leurs préposés. Tout le monde se récriait alors contre ces abus et c'est pour les faire disparaître qu'on avait construit cette minque, qui est aujourd'hui disparue. Elle fut supprimée parce qu'il y avait des vols continuels et parce qu'il était inutile de transporter le poisson si loin. On plaça la nouvelle minque près de la crique des pêcheurs.

Signalons enfin que le nouveau phare fut allumé pour la première fois le 11 janvier 1860 au coucher du soleil. Il le fut depuis lors régulièrement chaque nuit jusqu'à la guerre, quand les troupes allemandes sont entrées à Ostende.

* * *

En décembre 1859 parut un petit album intitulé *Ostende photographié*, fait par Ghémar d'après les dessins de Gerlier. Cet ouvrage qui prétend vouloir être uniquement la joie des enfants et la tranquillité des parents, qui promet de montrer Ostende la nuit ou le jour, l'été ou l'hiver, au clair de l'une ou de l'autre, etc., constitue en réalité une violente satire contre les bains et les hôtels.

Voici d'abord un dessin, qui représente la famille Coppeau venant d'Ath à Ostende. La voiture qui amène M. et Mme Coppeau, ainsi que leur fille et leur fils, est surchargée de valises et de malles. Les Coppeau, est-il écrit sous le second dessin, cherchent un hôtel. Mais il ne reste qu'une chambre! La voici représentée : le père se repose dans un fauteuil pendant que sa femme et sa fille occupent le lit et son gamin s'est couché dans un tiroir de la commode où il ne doit pourtant pas être bien commode de dormir! Et voici la gravure suivante qui montre toute la famille à la promenade sur la plage près du phare : *Après un sommeil réparateur et un déjeuner qui ne l'est pas, la famille Coppeau inspecte la localité.* Et voici le personnel du service des bains : *Les nymphes, les naïades et les tritons*, écrit l'artiste. Voici ces mêmes êtres mythologiques attendant à la sortie de la cabine. L'intérieur de la cabine pendant la sortie a aussi été très bien observé, avec les crinolines de madame et de sa fille occupant presque toute la place dans la voiture. *On se risque*, est le titre d'une gravure qui représente la famille s'avançant lentement, avec prudence vers l'onde amère. Quand les Coppeau reviennent du bain, nous voyons que madame et sa fille portent leurs cheveux sur le dos pour les faire sécher et monsieur, qui est chauve, a mis sa perruque au bout de son parapluie. Au retour du bain, nous voyons des dames qui cachent leurs cheveux, sans doute parce qu'elles n'en n'ont pas assez, ainsi qu'on nous l'a déjà expliqué. L'effet des bains se remarque à table où il y a d'après Ghémar, les voraces (ce sont évidemment les baigneurs) et les coriaces (les mets qu'on leur sert). *Un banc d'Huîtres* est encore la famille Coppeau assise sur la digue. Le parc aux huîtres et aux homards devait être bien dangereux à visiter s'il faut en croire notre album : les homards et les crabes vous pinçaient dans les jambes avec une facilité extraordinaire. Mais Ghémar aimait à exagérer!

Voici maintenant les Coppeau qui se font photographier. Pour les empêcher de bouger, le photographe n'a rien trouvé de mieux que de leur serrer le cou et les bras dans des étaux. C'est, paraît-il, la manière de fixer le modèle le plus naturellement possible.

Les jeux d'Ostende, comparés à ceux de Spa, étaient bien innocents : voici M. Coppeau qui joue à saute-mouton avec son fils. Mais ces jeux-là n'amusaient personne et on le voit bien aux gens qui bâillent ou qui dorment. Ce concert d'amateurs au Kursaal, que nous montre Ghémar, devait être bien ennuyeux, lui aussi, à en juger d'après l'attitude des auditeurs.

Porter déjeuner aux poissons, voilà l'explication de la gravure qui représente la famille Coppeau faisant une excursion en mer.

Voici maintenant quelques têtes de baigneurs et de baigneuses soigneusement séparés par l'écriteau indiquant les bains pour hommes d'un côté et les bains pour femmes de l'autre. Ghémar était sévère : il proposa une nouvelle loi sur les costumes de bain. « Il a été arrêté, dit-il, que par décence l'on doit se baigner tout habillé, » et il nous montre des gendarmes qui ont déjà enlevé leurs bottes pour aller arrêter les baigneurs.

Voici d'après lui le tarif des consommations et extras des hôtels les plus modestes d'Ostende :

Dîner ..... fr.	2.—
Le même, à la carte	12.90
Crevettes, la demi-douzaine	3.33
Huîtres de Blankenberghe, la demi-douzaine	2.99
Idem, la douzaine	11.99
Timbre-poste	0.20
Pour porter la lettre à la poste	0.99
Un tire-bottes	0.97

Beefsteack	fr.	1.50
Idem aux pommes		3.90
Couvert		5.—
Bougie		1.35
Bougeoir		1.—
Eteignoir		0.75
Mouchettes		1.—
Liqueurs, le petit verre (pour les voyageurs de l'hôtel seulement)	de 1 à	3.—
Un verre d'eau		0.50
Idem, sucrée et fleur d'oranger		1.27

Nota. — Chaque garçon d'hôtel se paie à part, on ne refuse pas les *drinkgeld* pour les servantes, la cuisinière se recommande aux voyageurs, le maître d'hôtel n'accepte que la monnaie blanche au-dessus de 2 fr. 50 par jour, le commissionnaire demande 1 franc pour mettre votre bagage en voiture, le bots, 75 centimes pour cirer vos bottes et le chef son portrait photographié.

Ghémar était un ironiste. Voici le beau monde, nous dit-il, et il nous montre alors la salle de bal du Casino le soir, au moment où on y danse les lanciers. C'est tout simplement cocasse.

Comme nous l'avons vu, il fallait faire toutes sortes de détours pour aller à la digue et voici un escalier : « Un des monuments remarquables d'Ostende », nous dit Ghémar, où tous les Coppeau risquent de glisser et de se tuer. Madame et sa fille sont déjà par terre.

La famille Coppeau, après un séjour d'un mois à Ostende, n'a plus un sou et «quand on n'a plus d'argent et qu'on n'a plus d'espoir» on prend le chemin du retour. C'est ce que font aussi les Coppeau « dégommés, plumés, jurant mais un peu tard, etc. ». Les voilà de retour à Ath.

La saison est finie. On emballe le Kursaal avant l'hiver.

Voici les dépenses d'une journée à Ostende d'après Ghémar :

Déjeuner du lever	fr.	3.—
Un petit verre		0.50
Caleçon et ustensiles de bain		2.50
Voiture et *drinkgeld* aux baigneurs		1.50
Verre de madère		3.—
Déjeuner aux crevettes, œufs, petit verre, café		7.80
Entrée au Kursaal, lecture des journaux		2.—
Promenade à âne		4.—
Rentrée au Kursaal, limonades gazeuses		7.—
Achat de coquillages		7.—
Tir au pistolet		5.—
Promenade en barque		10.—
Portait photographié (par Ghémar)		8.—
Second bain l'après-midi		4.60
Petit verre de madère		3.—
Dîner, seul repas convenable		10.—
Demi-bouteille ordinaire		4.—
Partie de billard et rentrée au Kursaal		3.—
Paire de gants		3.—
Timbre-poste		0.40
Tire-bottes		0.77
Carte de concert		5.—
Grog		2.—
Frais généraux, gages de domestiques		6.—
Vestiaire		0.50
TOTAL	fr.	99.57

Sauf erreur et omission.

Sans les frais de voyage, blanchissage, imprévu, rencontre et consultation, coupe des cors et perte au jeu.

Ghémar se moque aussi des listes d'étrangers, qu'on publiait jadis et dans lesquelles il y avait parfois des noms impossibles. Voici, d'après lui, la liste des nobles étrangers, qui ont visité Ostende pendant le mois de septembre 1860.

In den Herberg d'Almels (Hollande); Ivan Krokvrinsoukhoiski, de Kronstadt; Lord Boulengrog de Birmingham; le baron de Bellegueule de Blois; le prince Poniatonski, de Cracovie; Mme Hortense et sa suite, de Bruxelles; Huysin 't Veld d'Oldenzaal (Overyssel); Nyni Monamakinski d'Archangel; Lady Paleandale de Yorkshire; M. Petard, curé de Maffles; Drieske de Nyper de Mariakerke; Ivan Korokolowski d'Astrakan; Mme Michael Kranowoska et sa fille, de Lomonoskoff; Miss Blackbeurne de Newcastel; M. Pierard, de Bruxelles; M. Courtecuisse, d'Aix-la-Chapelle; Mac Todywski, d'Edimbourg; M. le duc de Reichstadt; M. Ghémar; M. Gerlier.

C'est par pure modestie que M. Ghémar se mettait ainsi à la fin avec M. Gerlier.

Ostende en hiver a l'air lugubre. Tout est fermé, tout est à louer. Voici le vent et la pluie.

Ghémar s'inquiétait aussi de savoir ce que Van den Abeele pouvait bien faire de tout le personnel qu'il avait sous sa direction, tant au Kursaal qu'au Casino. Voici Van den Abeele renfermant son personnel dans des armoires, comme de simples mannequins, pour la saison d'hiver.

Les distractions d'hiver n'étaient pas très variées à en juger par cette gravure, qui représente les éditeurs et hôteliers d'Ostende et de la banlieue attendant le retour du printemps et se livrant aux jeux innocents. L'occupation des hôteliers d'Ostende en hiver était principalement de cirer des bottes, s'il faut en croire la gravure suivante, où l'on voit un hôtel dont la salle à manger est tellement abandonnée qu'une araignée a pu tisser sa toile à l'entrée.

L'effet des bains est miraculeux d'après Ghémar. Voici une femme excessivement maigre, qui est devenue subitement très corpulente et voici un éclopé qui retrouve tout à coup l'usage de ses membres. L'effet des bains sur les vieilles femmes et les bottes neuves est encore plus étonnant. Après les bains, les unes sont toutes fraîches et les autres irrémédiablement défraîchies.

La dernière gravure de notre album représente Ghémar et Gerlier arrivant à Ostende en octobre pour publier la saison des bains. On est en train de scier un trou dans la glace pour pouvoir contenter encore un baigneur enragé.

* * *

Un autre album de Louis Ghémar, qui fut publié vers 1860, est plus sérieux. Les dessins sont encore de Gerlier et ils représentent :

1° Les fortifications d'Ostende. Un vieux moulin à vent et le Kursaal, le soir au clair de lune;

2° La salle de bal du Casino;

3° Le salon du Kursaal, où l'on allait pour lire les journaux ;

4° L'ancien phare et la plage, le soir avec la lune romantique;

5° La terrasse du Kursaal, où l'on était à l'abri du soleil et du vent, tout en voyant la digue et la mer;

6° Le jardin des Princes, où l'on entendait souvent de la très bonne musique;

7° L'entrée de l'estacade avec le pont des piétons;
8° Le Cercle du Phare, le soir quand le phare était déjà allumé;
9° La porte de secours. ;
10° L'arrivée aux bains. Encore le poteau indicateur des bains des dames;
11° La promenade des glacis, près du phare, qu'on appelait aussi tour des signaux. C'est là qu'était la digue à canons.

Cet album, qui est un peu plus grand que l'autre, contient donc en tout onze lithographies dont plusieurs sont très artistiques. Mais le plus bel album de tous est certainement l'*Album d'Ostende* qui fut édité par J. Buffa vers la même époque. Les lithographies, qui ornaient le premier album de l'avocat Lauwers et qui furent placées par Daveluy dans son album de *Souvenirs d'Ostende,* se retrouvent encore dans celui-ci, où elles sont réunies avec d'autres qui nous semblent plus belles encore.

La première planche de cet album représente une *Dame au bain,* devant le Cercle du Phare, à l'endroit même où furent pris les premiers bains. Il fallait en effet commencer par une vue de l'ancienne plage. La baigneuse est charmante avec ses longs cheveux qui flottent au vent. Elle porte un costume très long et très large, qui cache soigneusement la ligne de son corps et pourtant, dans sa pudeur, elle essaie encore de cacher sa poitrine avec ses mains ! Ah! si elle pouvait revenir maintenant et voir les baigneuses d'aujourd'hui dans leur petit maillot collant!

La seconde lithographie est intitulée : *Visiteurs au bain.* On y voit des baigneurs dont les cabines ont été tirées devant le Kursaal.

Conducteur d'âne et *Pêcheuse de crevettes,* tels sont les titres des deux lithographies suivantes, qui, comme les précédentes, sont l'œuvre de Victor Eeckhout et Gerlier. D'eux encore est cette *Baigneuse* qui vient avec son seau pour asperger les personnes frileuses. *Conducteur des voitures de bain, Enfants au bain* et *Baigneur,* voilà les titres des planches suivantes dues également à Victor Eeckhout et Gerlier. Le *Baigneur,* qui est à proprement parler le gardien des bains, regarde vers la mer, prêt à se jeter à l'eau si besoin en est pour porter secours aux baigneurs en danger.

La *Vue de l'estacade* est l'œuvre de Gerlier seul. Voici l'entrée du port et l'ancienne plage. Des dames se promènent sur l'estacade ouest qui était jadis très étroite. Ces dames devaient avoir parfois bien difficile à passer avec leurs crinolines énormes.

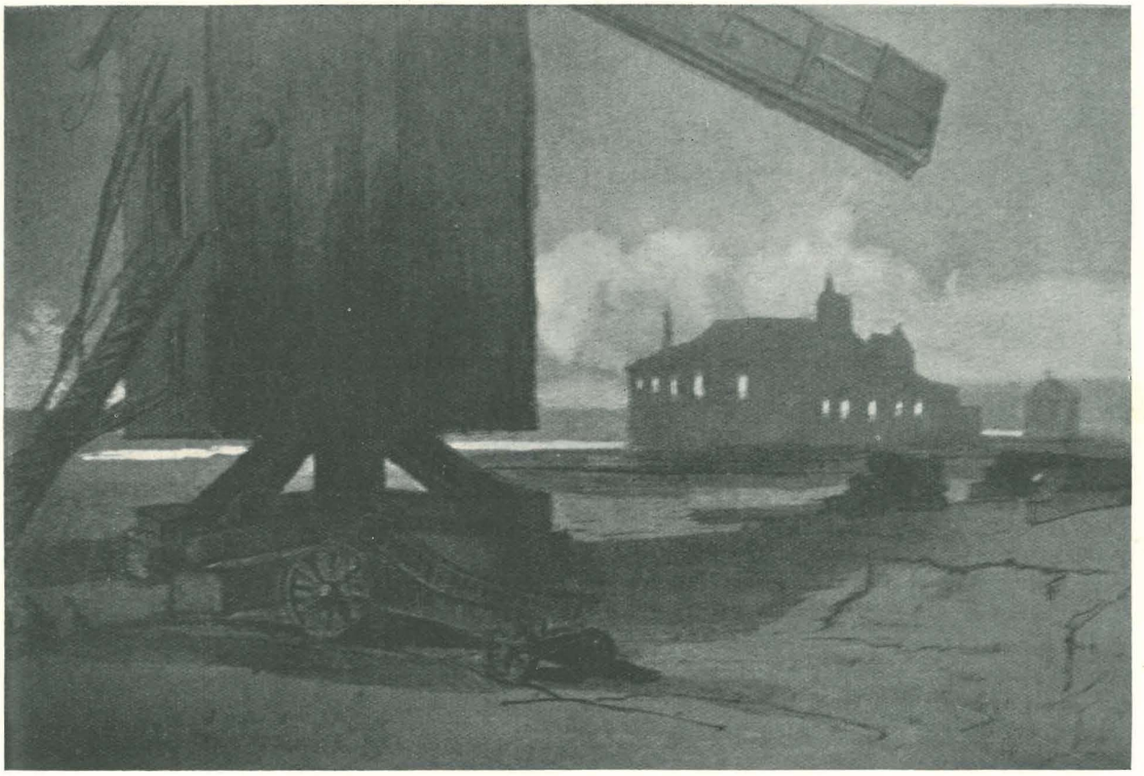

GERLIER et GHÉMAR. — Les fortifications et le Kursaal, le soir.

Les *Baigneuses aux bains de mer* est une superbe lithographie, copiée sans doute d'un tableau.

La planche suivante : *Vue du Kursaal,* est signée de Borremans, de même que l'autre qui a pour titre : *Pavillon Kursaal* et où ce bâtiment est montré de beaucoup plus près.

Le *Pavillon des dunes* a été dessiné par Musin et le *Pavillon du Rhin* par J. Vande Putte. Ce dernier pavillon était alors tenu par Royon, Bettger et Cie. Derrière il y avait un magnifique parc aux huîtres et homards qui appartenait à l'établissement.

Voici maintenant un dessin de Van Cuyck montrant la *Plage des bains.* Ensuite une *Vue du phare et des bains* que nous connaissons, de même que cette *Vue de l'Hôtel de ville et du Casino* qui est de Stroobant, comme encore la *Vue prise de l'estacade.*

Pour finir, voici une *Laitière ostendaise,* une pure *Osten-*

daise portant le manteau à capuchon et enfin une *Paysanne des environs d'Ostende* venue au marché avec du beurre et des œufs.

Puisque nous parlons d'albums, nous devons dire également quelques mots de ce *Dictionnaire historique des rues, places, monuments, promenades, etc.*, qui fut publié par Eugène Bochart, à Bruxelles, en 1861. Cet ouvrage n'est certainement pas mal fait pour l'époque. Il contient des renseignements précieux pour notre histoire locale et il est regrettable qu'on n'ait rien tenté dans ce genre depuis lors. L'histoire et le folklore d'Ostende ne sont pas assez connus et il faut



GERLIER. — Vue de l'ancienne plage et de l'entrée du port.

espérer qu'un jour quelques amis du vieil Ostende se grouperont pour composer un dictionnaire plus complet et décrire plus minutieusement la vie d'autrefois.

En 1857 avait paru un livre de Félix Mornand sur la *Belgique*. Dans le passage qui concerne Ostende nous lisons cette description curieuse du Cercle du Phare : « Etablissement mixte et de grandes ressources, où l'on trouve à la fois un restaurant, un café, une salle de danse et un cabinet de lecture fort approvisionné de gazettes belges, anglaises et allemandes, mais fort peu de journaux français. Un modique prix d'abonnement donne droit d'entrée dans ce cénacle littéraire et gastronomique, pour le mois, la semaine ou même la journée. »

Pareille description ne vaut-elle pas dix fois plus qu'une succession de dates concernant l'histoire de notre ville? N'est-ce pas dix fois plus évocateur? Ecoutons donc ce qui suit : « Tout près du cercle est situé le *Pavillon Royal* ou *Pavillon Hamers*, autre restaurant, autre café, dont l'abord n'est assujetti à aucune rétribution et que décore la statue colossale de sainte Espérance, la patronne des matelots, s'appuyant d'une main sur son ancre, de l'autre tenant une palme et levant sa tête vers le ciel. Cette grossière statue de pierre coloriée est en grande vénération parmi les marins de la côte.

» Entre les deux établissements, des librairies et des marchands de coquillages exotiques dressent leurs étalages en plein vent. De l'autre côté de la chaussée, celui qui regarde la mer, des haies de chaises appuyées au garde-fou reçoivent du matin au soir, mais surtout dans l'après-midi, une multitude contemplative, heureuse de se reposer et de tromper ainsi son oisiveté ambulante. Les femmes devisent en s'occupant de quelques travaux d'aiguille; les hommes fument, jouent ou boivent. Les promeneurs passent et repassent entre les deux rangées de chaises et de tables. »

Voilà une belle description. En voici une autre, parue dans le *Jornal de Liége* du 26 août 1862 : « La saison en ce moment est à son apogée et, de l'avis de tous, jamais Ostende n'a présenté une aussi grande animation. Les hôtels sont combles et il est presque impossible de trouver un gîte, bien que l'on ait taillé des appartements à louer dans chacune des 1,600 maisons de la ville.

» Ostende a bien changé depuis quinze ans. Alors une digue étroite et courte menait vers l'ouest au désert : le cabaret de Hamers au pied du phare et l'établissement qui entourait celui-ci étaient les seuls lieux de repos. On n'entendait de musique que dans un petit jardinet pompeusement nommé *Jardin des Princes;* du centre de la ville on n'atteignait la digue que par un détour et sur un affreux pont; il existait à peine trois hôtels confortables et la plupart des maisons étaient chétives, négligées, à un seul étage. Aujourd'hui il y a nombre d'hôtels magnifiques et beaucoup de constructions particulières rivalisent avec eux : la digue est doublée en largeur et en longueur; c'est le plus bel ouvrage de ce genre que l'on connaisse : le *Pavillon du Phare*, la merveille de jadis, se voit éclipsé par le *Pavillon Royal*, qui a remplacé le bon Hamers et ses longues-vues, par le Kursaal, relié à la ville par un pont neuf dans le prolongement direct de la rue de la Chapelle, par le *Pavillon des Bains*, né d'hier, et dont la salle principale est une des plus vastes et des plus belles d'Ostende, et par les *Pavillons des Dunes, de l'Océan* et *du Rhin*. Ces quatre derniers sont établis à l'ouest vers Mariakerke, sur la nouvelle digue et il est remarquable que cette partie de la plage autrefois foulée à peine par quelques aventureux excursionnistes soit devenue aujourd'hui le rendez-vous de tous les baigneurs.

» Le service matériel des bains a été concentré aux mains d'une seule compagnie et il faut s'en louer, car le public est maintenant débarrassé des obsessions et des exactions dont l'accablaient les divers concessionnaires concurrents.

Il règne sur la plage, malgré la foule énorme, un ordre parfait.

» Le *Jardin des Princes* est mis au rancart. La foule a abandonné son maigre bosquet pour les larges allées et les hautes terrasses du *Jardin Léopold,* usurpation heureuse sur les fortifications de la porte d'Ouest. C'est un parc en herbe, où l'on construit un kiosque rustique et l'inévitable rocher.

» Près de ce gazon on remarque une bizarre baraque en planches, d'où s'échappe un filet d'eau. C'est le puits artésien. Des sommes considérables ont été dépensées pour atteindre l'eau potable; à la fin on a trouvé une source abondante et fraîche... mais son eau ne peut servir qu'à la lessive et non à l'alimentation. »

C'est sur l'emplacement de cette baraque, donc sur le puits artésien, qu'a été élevée l'aubette qu'on voit maintenant au coin du Parc Léopold en face de la poste. Tout près de là jaillit la fontaine des eaux du Bocq, et ainsi se trouvent réunies les deux sources d'eau d'Ostende.

En 1861, avait été publiée à Bruxelles chez Lacroix, en une brochure de 64 pages, une nouvelle rimée intitulée : *Un Bain de mer.* L'auteur, Léon Jacques, y racontait une histoire d'amour arrivée à Ostende et comme le sous-titre, qui demande : « Le suicide est-il un acte de courage? » l'indique déjà suffisamment, c'est une histoire tragique, sur laquelle nous n'allons pas insister ici. Il y a une description d'Ostende, dont nous détacherons ces vers :

La femme n'a pour tâche, en ton charmant séjour,
Que de se lever tard, d'errer seule au grand jour,
De s'habiller dix fois avant le crépuscule,
De se déshabiller, de mordre sans scrupule
Telle ou telle qui passe et marche en se troussant,
De s'efforcer d'atteindre à l'air intéressant,
D'entraîner quelque fat important sur sa trace,
De ne point rencontrer, sans se mirer, de glace,
De grignoter le fruit, le sucre, le bonbon,
De se montrer volage ainsi qu'un papillon.

Une autre nouvelle rimée parut en 1863 et était intitulée : *L'Orpheline des dunes.* Son auteur, J.-B. Sobry, y racontait encore une de ces histoires larmoyantes comme on en aimait jadis. Nous n'en parlons ici que pour mémoire.

* * *

Pourquoi peut-on jouer à Spa et pourquoi pas à Ostende? Pourquoi le ministre Rogier accorde-t-il à Spa ce qu'il refuse à Ostende? Dès la saison de 1849, le spirituel *Sancho* parla de cette inégalité devant la loi et condamna la conduite du ministre. « Ainsi, disait-il, M. Rogier qui se voile la face et se couvre la tête de cendres à la seule demande qu'on lui fait d'accorder à Ostende le privilège d'établir un salon de jeu, trouve très naturel, très juste et très légal de laisser à Spa le monopole de la roulette et la royauté du trente-et-quarante. »

Le privilège accordé exclusivement à Spa était tellement scandaleux que tous les journaux du pays en parlèrent finalement. En décembre 1858, le *Journal de Bruxelles* publia un article intitulé : *La ville d'Ostende et les jeux de Spa* dont voici le début :

« Une grande agitation règne à Ostende depuis qu'on y a appris que le gouvernement a renouvelé pour vingt-deux années le privilège des jeux de Spa qui expirait en 1861 et que la ville a obtenu sur les bénéfices un subside qu'on évalue à la somme énorme de 2 à 300,000 francs par an.

» Les journaux ostendais, sans distinction de couleur politique et après eux quelques autres organes de la presse se font l'écho des plaintes et des inquiétudes des habitants, qui eux-mêmes réunis le 20 décembre en un grand meeting, ont voté une adresse à l'administration communale, une requête au Roi et ont nommé un comité permanent pour prendre toutes les mesures réclamées par la circonstance. »

En novembre 1864 la discussion du budget amena la Chambre des représentants à examiner de nouveau la question des jeux de Spa et voici quelques passages du discours que Jean Van Iseghem, député et bourgmestre d'Ostende, prononça à cette occasion :

« Depuis quatre ou cinq ans la ville d'Ostende a fait à peu près pour un million de travaux. Elle a fait des changements à son Casino, entre autres en construisant une salle de bal ou de réunion, qui fait l'admiration générale et qui a coûté au delà de 100,000 francs. La digue de mer a été élargie et allongée. Sans doute le gouvernement a fait une partie de la dépense, mais la ville en a supporté la plus forte part, elle a dû faire entièrement le passage, autrement dit la promenade.

» La ville d'Ostende a eu le courage de faire une expérience très utile au pays; à la recherche de la bonne eau, elle a fait faire un puits artésien, qui lui a occasionné une dépense de 100,000 francs.

» Sous le rapport commercial, la ville n'avait pas d'entrepôt convenable, le gouvernement nous a forcé d'en construire un qui a coûté 300,000 francs.

» Mais pour faire toutes ces dépenses, nous avons compté sur le contrat intervenu entre le gouvernement et les concessionnaires des jeux de Spa. Si maintenant l'on supprimait les jeux de Spa, notre position financière deviendrait mauvaise.

» Déjà nous avons subi une perte considérable par la suppression de l'octroi, car Ostende est une de ces villes comme Bruxelles qui, par suite de l'augmentation du nombre des étrangers, voyait le revenu de l'octroi s'accroître constamment. Je ne me suis jamais plaint de la suppression de cet impôt, je l'ai votée et j'en suis très fier, mais je constate le fait; nous avons compté que le revenu provenant des jeux de Spa pourrait combler le déficit. »

Emile De Brouwer publiait en 1865 une plaquette de 24 pages qui fut imprimée chez Daveluy et qui avait pour titre : *La question des jeux.* La conclusion en était : « Qu'on laisse jouir, au moins quelque temps encore, Spa de son privilège et les autres villes de bains du royaume de leurs dotations prélevées sur les bénéfices des jeux. »

La question des jeux a depuis été encore souvent discutée. Qui ne se rappelle les brillants plaidoyers d'Edmond Picard en faveur de M. Marquet et des jeux en général ? Les idées de ce grand juriste concernant cette question si controversée se trouvent clairement et magistralement exposées dans la brochure intitulée : *Ostende et la nouvelle loi des jeux* qui fut éditée chez Larcier, à Bruxelles, en 1906.

Un exposé historique de la question a été écrit et publié en 1912 par Alexandre Gielen, sous le titre de : *Ostende et Spa.* C'est un ouvrage de 247 pages, auquel nous devons renvoyer les lecteurs qui voudraient se renseigner davantage sur cette question si importante et presque vitale pour Ostende.

Avant de parler du démantèlement qui, comme nous

l'avons déjà dit, eut une si grande importance pour le développement de la ville, nous devons signaler ici le projet de construction d'un palais royal, qui eut un commencement d'exécution. Le Jardin des Princes était, nous l'avons vu, un jardin de médiocre grandeur et valeur, coquet peut-être et assez bien dessiné. Il y avait là un kiosque, dans lequel se faisait journellement entendre, de 6 à 8 heures du soir en été, une symphonie aux gages de la ville ou la musique du régiment en garnison. Les étrangers y venaient pour se rendre ensuite soit à la digue, soit au *Cercle du Phare*, ou bien au Kursaal ou encore au Casino. La ville offrit ce jardin au roi Léopold Ier, à l'effet d'y ériger un palais, qui aurait été construit aux frais de l'administration communale et de l'administration provinciale. Chacune serait intervenue dans les dépenses pour la moitié. Le samedi

Le conseil communal délégua en effet, à Bruxelles, le collège échevinal et trois conseillers pour demander la démolition des remparts et l'agrandissement libre de la ville. La députation fut reçue le 12 mars 1865 par le Roi qui lui fit l'accueil le plus bienveillant. Dans la séance du Sénat du 20 mars, le baron Chazal, ministre de la Guerre, et Rogier, ministre des Affaires étrangères, déclarèrent que le démantèlement d'Ostende était décidé.

Le 26 mars 1865, la *Feuille d'Ostende* disait : « Le démantèlement de la place étant définitivement arrêté, on commence à s'occuper en ville de la question des plans. Quant à la station du chemin de fer, nous croyons qu'elle ne sera pas déplacée, mais il est question de l'agrandir du côté de l'arsenal. »

Le même jour l'arsenal brûlait ! L'incendie commença

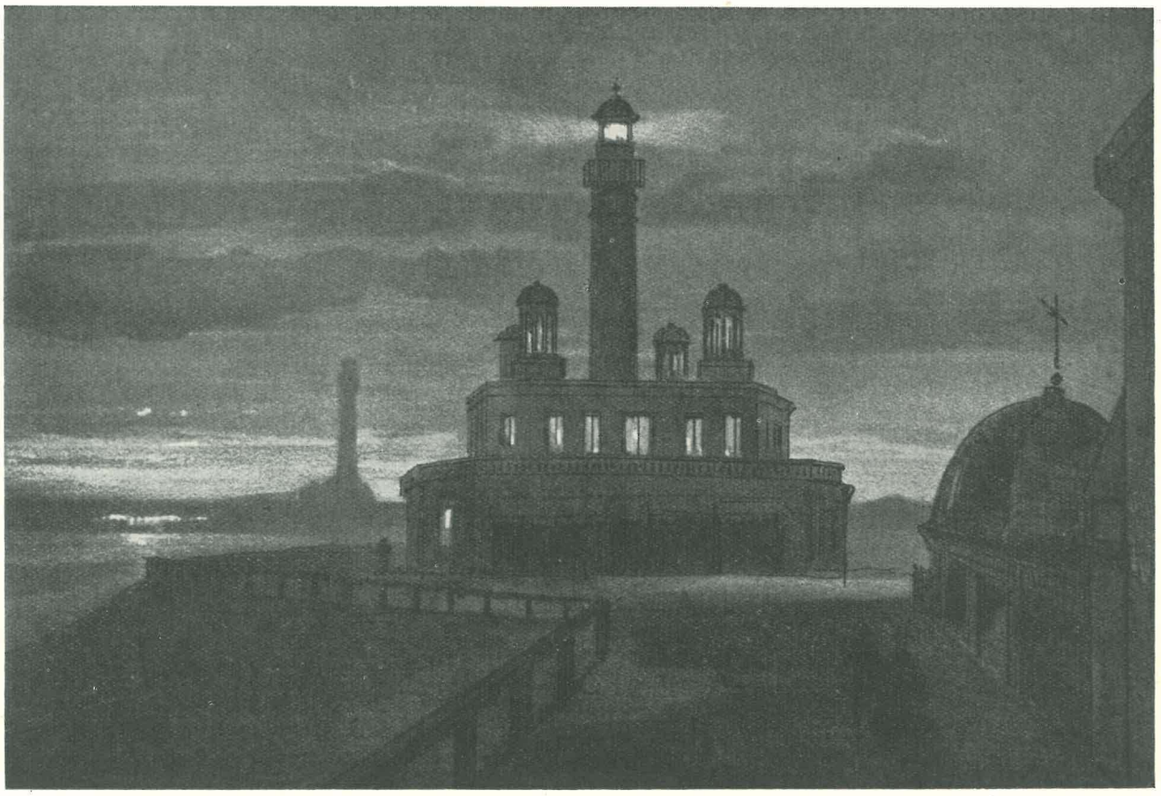

GERLIER et GHÉMAR. — Le Cercle du Phare, le soir.

8 août 1863, le Roi, accompagné du duc et de la duchesse de Brabant, posa la première pierre de ce palais, pour la construction duquel l'adjudication avait eu lieu quelques jours auparavant. Mais le démantèlement d'Ostende ayant été décrété, le projet de construire un palais en cet endroit fut abandonné et les fondations déjà faites furent démolies. Il s'ensuivit qu'il n'y eut plus la moindre trace de ce jardin, qui jadis animait tout un quartier et que pendant tout un temps il y eut en ces lieux une plaine inculte et morne.

« Depuis quelques jours, dit la *Feuille d'Ostende* du 13 octobre 1864, il n'est question à Ostende que de la démolition des remparts. L'affluence considérable des étrangers qui sont venus à Ostende pendant le mois d'août dernier a fait comprendre aux personnes clairvoyantes l'impérieuse nécessité d'étendre la ville au delà de ses limites actuelles. Ce besoin grandit de jour en jour et l'on entrevoit, paraît-il, l'espoir d'une satisfaction. »

vers 3 heures de l'après-midi et vers 7 heures du soir, il avait atteint une violence extraordinaire. Les colonnes des flammes s'élevaient à une hauteur prodigieuse et la ville était entièrement éclairée, comme par la lumière électrique. Du bâtiment il ne resta plus rien.

François Musin, qui était Ostendais, a fait un tableau représentant l'ancien arsenal et ce tableau se trouve maintenant à l'hôtel de ville, dans la salle du collège, à côté d'autres souvenirs du vieil Ostende, comme cette toile qui représente le *Cercle du Phare* et cette autre qui représente le Kursaal, et qui sont également de Musin. De Musin est encore le tableau montrant l'arrivée des riflemen au port d'Ostende, le 10 octobre 1866 et de même celui qui représente la visite de Léopold II à l'escadre américaine placée sous les ordres de l'amiral Farragut et arrivant en rade d'Ostende, le 22 juin 1868. Remarquons sur ce dernier tableau, au fond, la malle belge *Marie-Louise*, qui transportait le Roi.

Puisque nous parlons du port, signalons cet article qui parut dans la *Feuille d'Ostende* du 25 janvier 1867 et qui est intitulé : *Le Port d'Ostende.* « Le démantèlement de la place, y dit-on, ouvre un avenir nouveau à notre ville. Resserrée dans une enceinte trop étroite, nul commerce, nulle industrie ne pouvait s'y asseoir et s'y développer. Affranchie de ces limites, le commerce pourra s'y étendre à l'aise.

» Ce qui serait en quelque sorte le complément du démantèlement, ce qui serait d'un avantage considérable pour notre ville et aiderait puissamment à la prospérité de notre seul port de mer, ce serait l'établissement d'un port franc à Ostende.

» La création d'un entrepôt franc augmenterait considérablement le mouvement des affaires et la ville en retirerait d'incalculables avantages. Faire d'Ostende un port franc est donc une idée qui mérite de fixer l'attention par les résultats brillants qu'elle pourrait produire. »

Cette idée, il faut le dire, n'est pas encore complètement abandonnée.

Dans sa brochure sur *Les Nouvelles Installations maritimes d'Ostende*, l'ingénieur De Cuyper a écrit l'histoire des travaux du port depuis 1872 jusqu'au moment de la publication de son étude, soit 1898. Cette brochure comprend 46 pages et fut imprimée chez Bouchery. « Le 14 juin 1898, écrit Edouard De Cuyper, verra la consécration officielle du commencement des travaux qui doivent doter Ostende d'installations maritimes de tout premier ordre. Ce jour-là Sa Majesté Léopold II procédera à la pose de la première pierre de l'écluse De Mey, et cette cérémonie que le souverain, dans sa sollicitude pour notre ville, a voulu rendre imposante, sera l'un des événements les plus marquants de l'histoire d'Ostende. »

Nous ne pouvons donner ici tous les détails concernant les travaux qui furent entrepris avant cette date et nous devons nous borner d'ailleurs à indiquer désormais les faits essentiels, la période dont nous avons à parler étant trop récente et trop connue de nos lecteurs.

* * *

Léopold II a spirituellement été appelé le plus fidèle habitué d'Ostende! « Rien n'est plus vrai, disait M. Paul Landoy dans sa brochure sur *Ostende, station balnéaire*, qui parut chez Daveluy en 1890. Continuant la tradition paternelle, jamais en effet, Sa Majesté n'a cessé de venir en notre ville, pour laquelle elle s'est prise d'une affection réelle, au développement, à l'embellissement et à la prospérité de laquelle elle porte un intérêt particulier. Tout ce qui peut y contribuer la touche et la préoccupe, et bien des améliorations sont dues à sa discrète initiative, se manifestant par des conseils dont nos administrateurs ont toujours intelligemment su tenir compte. Sa sollicitude ne se restreint pas seulement à l'avenir de la ville de bains, elle s'étend aux destinées de la ville commerciale et si nos installations maritimes se perfectionnent constamment, nous devons en savoir gré à sa royale influence. »

Le 13 août 1863, la *Feuille d'Ostende* avait publié l'information suivante : « On est occupé à construire un pavillon pour la Famille royale sur les dunes près du *Pavillon du Rhin*. Ce pavillon doit être achevé pour le 18 de ce mois. »

Le 12 mars 1874, l'*Echo d'Ostende* annonçait dans sa chronique locale : « Sa Majesté le Roi vient d'acheter en Angleterre un chalet tout construit en bois et qui sera établi sur la dune à l'ouest de la ville, à l'endroit où se trouve actuellement le petit pavillon de travail de Sa Majesté. »

Le 17 avril 1874, la *Feuille d'Ostende* donnait d'autres détails encore : « Le Roi, disait-elle, fait construire en ce moment un pavillon sur les dunes de Mariakerke, près de l'emplacement de la baraque qui a été élevée provisoirement, il y a quelques années.

» Le soubassement de la nouvelle construction sera en briques; le reste de l'édifice sera en bois et conçu dans le style grec, s'il est permis d'assigner un style à une concession où l'architecte peut donner libre carrière à sa fantaisie. »

Le 25 juin 1874, l'*Echo d'Ostende* disait : « Le chalet, que le Roi fait construire sur la dune de Mariakerke, avance rapidement. Il sera complètement achevé pour le 10 août prochain. »

Selon l'*Echo d'Ostende* du 31 mai 1874, l'adjudication des travaux de démolition du palais royal qu'on avait commencé à construire dix ans plus tôt, au Jardin des Princes, eut lieu le 29 mai et c'est ainsi qu'à part le vieux palais de la rue Longue, le Roi n'eut plus qu'un chalet à Ostende. Mais c'est dans ce chalet que régulièrement chaque année, au commencement de la saison, le roi et la reine vinrent s'installer avec leur plus jeune fille, la princesse Clémentine, et c'est là qu'ils vécurent sans apparat, menant cette existence en plein air, dont ils avaient pu constater rapidement les effets bienfaisants. « Existence familiale, comme dit M. Landoy dans sa brochure sur *Ostende, station balnéaire* (1840-1890), d'une régularité absolue, avec ses heures de travail et de délassement, coupée de temps à autre par d'hospitalières réceptions. »

Après la promulgation des lois qui décrétaient le démantèlement de la place d'Ostende et décidaient en principe l'aliénation des terrains domaniaux des fortifications, diverses conventions furent conclues entre le département des Finances et la ville d'Ostende relativement à des échanges de terrains entre l'État et la commune ainsi qu'à l'établissement de la voirie nouvelle. Les conventions conclues entre le gouvernement et l'administration communale furent approuvées par la loi du 14 août 1873 et un cahier des charges de la vente des terrains domaniaux fut alors dressé par l'administration des domaines.

Les conventions intervenues entre l'État et la commune furent insérées dans ce cahier des charges, où il fut stipulé que la construction des égouts et l'établissement de la canalisation du gaz sur les terrains domaniaux à vendre seraient exécutés par l'administration communale, mais que l'acquéreur de ces terrains serait obligé de payer ces travaux à la ville. L'État mettait donc à charge de l'acquéreur une obligation qu'il avait contractée lui-même vis-à-vis de la ville.

La vente des terrains domaniaux fut faite au banquier Louis Delbouille au commencement de l'année 1874 et la vente fut approuvée par la loi du 25 mars de la même année. Du moment que tous les aménagements furent faits, la ville s'empressa de remplir ses obligations et exécuta donc les travaux de construction d'égouts et de canalisation du gaz sur les terrains vendus. De son côté Delbouille paya ce qu'il devait à la ville au fur et à mesure de l'avancement des travaux sauf une somme assez importante pour le payement de laquelle il y eut finalement un procès en 1889.

Nous possédons une *Notice sur les terrains à vendre* qui fut publiée par Delbouille en mai 1876 et qui était accompagnée d'un *Plan pratique du nouvel Ostende.* Dans la notice on disait : « Ces terrains forment à la ville une

ceinture longeant à l'est le nouveau bassin, au nord la digue de mer, entourant à l'ouest le Parc Léopold et se prolongeant jusqu'aux anciens bassins vers la station du chemin de fer. On y trouve donc, *pour le commerce et l'industrie,* les terrains avoisinant les bassins et la station, *pour hôtels, restaurants, commerces de luxe,* les terrains de la digue; *pour rentiers, habitations tranquilles et agréables,* les terrains environnant le Parc. Avant la démolition des fortifications, les fossés de la place ont été soigneusement dévasés, sous le contrôle des ingénieurs de l'État. Partout de larges rues, des boulevards spacieux ont été ouverts. La ville y a établi une canalisation de gaz et un excellent système d'égouts. La digue, sans rivale en Europe, forme un vaste promenoir de 30 mètres de largeur, aboutissant d'un côté aux jetées qui forment l'entrée du port, de l'autre au Kursaal et se prolongeant jusqu'aux pavillons de Sa Majesté le Roi.

» M. Delbouille a demandé à la ville l'autorisation d'établir une distribution d'eau potable, alimentée par le drainage des dunes, d'après le système adopté à La Haye, Amsterdam, Harlem, etc., qui ont des eaux excellentes. Les quartiers nouveaux d'Ostende sont donc, sous tous les rapports, dans les meilleures conditions de salubrité et méritent à ce titre d'attirer l'attention des spéculateurs et des personnes qui ont l'habitude de passer la saison d'été aux bains de mer.

» Les acquéreurs peuvent payer par annuités à longs termes. Des avances peuvent être faites aux entrepreneurs. »

Comme on le voit, c'étaient là d'excellentes conditions, mais tout le monde n'avait pas autant de confiance que le banquier Delbouille dans l'avenir de la ville balnéaire et malgré ses prospectus et ses affiches, il parvint très difficilement à vendre les terrains qu'il avait achetés et préparés pour la construction. La maison qu'il s'était fait construire entre le Parc Léopold et le Kursaal, du côté ouest de l'avenue Léopold, l'*Ostend House,* existe toujours. Elle appartient maintenant à M. le Dr Moreaux, bourgmestre d'Ostende Cette belle maison, dont le notaire Delbouille avait le droit d'être fier, a été photographiée par lui et sur chacune des brochures concernant les terrains domaniaux, qui furent publiées en mai 1879, il a fait coller la photographie de sa maison, où il avait d'ailleurs ses bureaux et où il fallait s'adresser pour tous les renseignements.

Le 6 janvier 1879, l'*Echo d'Ostende* écrivait : « Dernièrement nous annoncions la vente de l'ancien Kursaal, faite à charge de démolition pour l'acquéreur. Aujourd'hui cette démolition est un fait accompli, le Kursaal a disparu. Il en sera bientôt de même du *Pavillon royal* et du *Cercle du Phare,* qui avec le Kursaal se trouvent en avant de l'alignement adopté pour les nouvelles constructions bordant la digue et qui s'élèvent déjà, ne laissant que quelques vides entre l'estacade et le Kursaal nouveau.

» A la saison ces vides seront comblés et ceux qu'attire la belle plage ostendaise auront le spectacle d'une superbe promenade, composée de la digue et d'une voie carrossable, large d'au moins 30 mètres dans leur ensemble. Tout le long de cette promenade se dresseront des hôtels publics ou particuliers, des maisons splendides, toutes de différents styles et auxquelles on s'est ingénié à donner un aspect pittoresque en les agrémentant de clochetons, de tourelles, de lanterneaux. Ostende veut faire un appel éclatant aux amis de la mer et nous sommes certains que la foule y répondra.

» Son nouveau Kursaal sera magnifique, car l'administration communale veut qu'il n'ait pas de rival. Il est de proportions telles qu'on y pourra donner de grandes fêtes et sans médire de l'ancien, qui disparaît après de longs et loyaux services, il est permis de saluer celui qui va s'ouvrir dans cinq ou six mois au plus tard, comme une véritable innovation. »

L'*Indépendance belge* écrivait en mars 1878 : « Des ouvriers en grand nombre sont occupés en ce moment à terminer la construction intérieure du Kursaal d'Ostende, qui selon les prévisions de l'architecte M. Naert, et celles de l'échevin des travaux publics de la ville, sera terminée dans trois mois. C'est le 20 juin, paraît-il, que l'inauguration de ce Kursaal aura lieu en présence de la famille royale, qui probablement viendra assister aux fêtes suivant cette cérémonie.

» Un comité, dont font partie MM. Van Iseghem, bourgmestre, et Delbouille, concessionnaire des terrains domaniaux, prépare de grandes régates de mer, auxquelles prendront part les grands yachts à voile des principaux cercles nautiques d'Angleterre.

» L'une des curiosités du Kursaal d'Ostende consistera dans la décoration de deux grandes salles que les excellents peintres belges, MM. Musin et Verwee, ont accepté de garnir de leurs magnifiques peintures. »

C'est le 20 juin 1878 que commencèrent, en effet, les fêtes d'inauguration du nouveau Kursaal. Ce jour-là eut lieu le grand « Ocean Match » entre Douvres et Ostende, qui avait été annoncé par les journaux et auquel prirent part plusieurs yachts anglais. Le samedi 22 juin, Léopold II vint exprès à Ostende pour assister à l'inauguration du nouveau bâtiment, mais il dut malheureusement repartir pour Bruxelles quelques heures plus tard.

« On avait espéré, écrit la *Feuille d'Ostende* du 27 juin 1878, que le roi assisterait au dîner que l'administration communale offrait dimanche à ses invités, mais cet espoir a été déçu. Le roi est arrivé samedi à 9 h. 20, et à 12 h. 10 il reprenait la route pour Bruxelles. »

A la gare l'attendaient le bourgmestre et les échevins ainsi que les conseillers communaux, le gouverneur et le général commandant de la province. Après que le bourgmestre lui eut souhaité la bienvenue et l'eut remercié d'être venu, le roi passa en revue une partie des troupes de la garnison et un bataillon de la garde civique, qui étaient rangés en carré sur la place devant la gare. Le cortège se mit aussitôt en marche pour se rendre au Kursaal où il arriva un peu après 9 h. 30. C'est là, dans le salon réservé aux dames qu'eut lieu la véritable réception officielle et c'est là que Van Iseghem adressa au roi un discours dont voici le préambule :

« Sire,

» En daignant honorer de votre présence l'inauguration du nouveau Kursaal d'Ostende, Votre Majesté donne au conseil communal et à la population ostendaise l'occasion de rappeler au Roi, par mon organe, que notre station balnéaire doit en grande partie la vogue dont elle jouit à la constante et gracieuse sollicitude de Léopold Ier et de Léopold II. »

Cette affirmation n'était pas une flatterie banale, mais une évidente vérité, qu'il était bon de dire et qu'il est encore bon de répéter.

Le roi répondit en substance ceci : « Ostende a une plage magnifique et depuis longtemps cette plage est un grand

attrait pour les étrangers, qui chaque année, de tous les points de l'Europe, s'y donnent rendez-vous. Vous avez compris, et je vous en félicite, que dans notre époque de progrès, il était utile d'ajouter ce Kursaal aux séductions de votre belle station balnéaire, à laquelle, vous le savez, j'ai toujours porté le plus vif intérêt. Vous l'avez fait grandement et j'ai la conviction que vos efforts tourneront en faveur de la prospérité de votre charmante ville. J'aurais désiré pouvoir faire un plus long séjour parmi vous, mais à mon grand regret je n'ai que quelques heures à vous consacrer et je suis à votre disposition. »

La réception terminée, le roi se rendit au pavillon dressé sur la galerie extérieure du Kursaal, d'où il donna aux yachts, qui se trouvaient en rade, le signal du départ pour une nouvelle course.

La journée s'acheva d'une façon brillante par un concert que les guides donnèrent au Kursaal et qui attira beaucoup de monde.

* * *

Le dimanche 30 juillet 1882 eut lieu l'inauguration de la nouvelle station, qui fut construite à côté de l'autre et qui existe toujours comme elle.

« On se souvient, dit l'*Echo d'Ostende* du 3 août 1882, de ce qu'était cette gare à la toiture lourde et noircie par la fumée des locomotives, laissant filtrer à peine assez de lumière pour reconnaître les traits de l'ami venant au devant de l'hôte attendu, n'offrant qu'un insuffisant abri à la foule qu'y amenait chaque train pendant la saison balnéaire; on se rappelle le petit bâtiment réservé aux multiples services d'une gare aussi fréquentée et l'on n'a certes pas perdu de vue l'impression singulière qu'on éprouvait à l'aspect de cette installation mesquine, dans laquelle on semblait n'avoir pas soupçonné les grandes destinées de notre première ville de bains. »

Passant ensuite à la description du nouveau bâtiment, le journal ajoute : « Comme à Ostende l'arrivée des voyageurs amenés en foule et souvent par centaines à la fois, provoque un bien plus grand mouvement que leur départ, s'effectuant au gré de leur fantaisie, c'est la gare de débarquement qui fait face à la ville : c'est là que stationneront les voitures et les commissionnaires et la sortie est à peu près vis-à-vis du pont jeté sur le bassin, dans l'axe de la rue de la Chapelle, qui conduit droit à la mer.

» Cette sortie, pratiquée dans un pan coupé, a motivé l'érection d'une tour, affectant des airs de beffroi, qui s'élève à une hauteur de quarante mètres. Elle est carrée et son couronnement à créneaux à jour, garnis d'ornements en fer forgé, est d'une extrême élégance. Au-dessous de ce couronnement, sur chaque face, il y aura des cadrans lumineux d'un diamètre de quatre mètres, qui porteront l'heure sur tous les points de la ville.

» Passé cette tour et toujours dans l'axe de la rue de la Chapelle se trouve le principal bâtiment des recettes, faisant l'angle de la station sur le quartier dit de l'Hazegras. Il y a là une grande salle des Pas-Perdus donnant accès aux salles d'attente et à la salle aux bagages, qui longent le trottoir opposé à celui d'arrivée. C'est une merveille de légèreté, où la pierre bleue, la pierre blanche et le cuivre verni sont, si habilement utilisés, qu'avec un peu de bonne volonté on se croirait en présence d'une châsse gigantesque.

» L'auteur de cette œuvre remarquable est un Ostendais, M. Félix Laureys, qui vient de donner là, d'un seul coup, la preuve d'un mérite sérieux et d'une imagination féconde. »

Lorsque le ministre Rolin-Jacquemyns vint inaugurer cette nouvelle station, le bourgmestre, qui était alors Charles Janssens, lui adressa un discours de bienvenue, dans lequel il retraça à grands traits le chemin parcouru par Ostende depuis 1830 jusqu'en 1882. En voici du reste les passages essentiels :

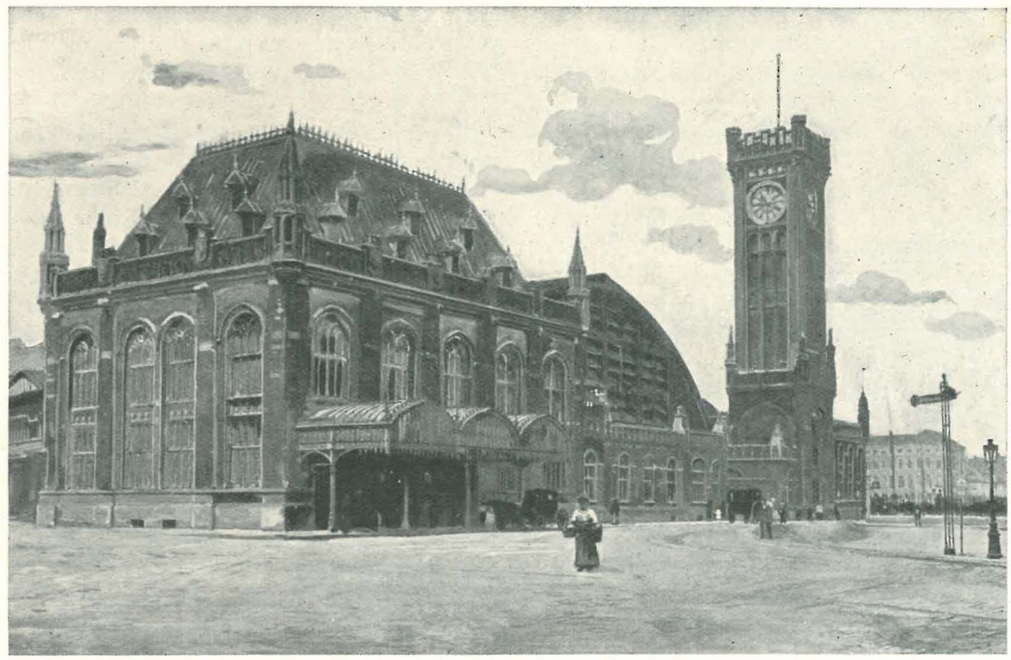

Nouvelle station inaugurée le 30 juillet 1882.

« Si l'on se reporte au passé, on est frappé du chemin parcouru. En 1830 la ville était renfermée dans ses murs; la digue de mer, on ne la connaissait pas. Un sinistre maritime avait seul le privilège d'y attirer quelques curieux; les communications avec l'Angleterre étaient rares; à peine un hôtel pour loger l'étranger et de temps en temps un rare passant ayant hâte de nous quitter!

» La loi de 1835 décréta la ligne d'Ostende à Cologne : c'était la réalisation de ce qu'on appelait alors la jonction du Rhin à la mer. Les débuts furent modestes en 1835 : un bâtiment en bois servant de bureau de recettes et la locomotive impitoyablement arrêtée par le génie militaire au pied des glacis! Après une longue négociation, dont nous avons peine aujourd'hui à comprendre l'importance, l'interdit fut levé; la machine put franchir les murs et la gare intérieure fut construite. »

Mais cette gare était devenue complètement insuffisante après quelques années et celle qu'on inaugura en 1882 ne suffit bientôt plus, elle aussi, puisqu'alors on construisit

encore une grande gare maritime, où se concentra tout le trafic international. Voilà bien le progrès!

Rien n'indique mieux la rapide transformation d'Ostende que la série des guides qui furent publiés jadis après ces albums, dont nous avons parlé jusqu'ici. Un des premiers en date est ce *Guide d'Ostende* qui fut publié en 1866 par Wahlen-Fierlants, le directeur de la *Flandre maritime* dont les bureaux se trouvaient rue Christine. C'est un petit livre, qui contient une foule de renseignements sur Ostende et nous en retiendrons particulièrement ceux-ci :

« Immédiatement au sortir de la gare du chemin de fer, on se trouve vis-à-vis les bassins, construits en 1776 et pouvant contenir plusieurs centaines de navires, mais ils sont rarement fort animés depuis que le port d'Anvers a en quelque sorte accaparé tout le mouvement maritime de la Belgique. A la droite et à la gauche des bassins, on remarque plusieurs chantiers destinés au radoub et à la construction des navires.

» Passant ensuite un beau pont tournant, nous entrons en ville après avoir traversé les quais, qui présentent dans leur étendue plusieurs hôtels et établissements publics, le bureau du pilotage, l'entrepôt des marchandises destinées à la consommation et au transit, et à l'extrémité de droite les offices des diverses compagnies de navigation à vapeur et malles pour l'Angleterre.

» Nous pénétrons ensuite dans l'intérieur par la rue qui fait face au pont, laquelle dans un parcours assez étendu en ligne directe prend d'abord le nom de rue de la Chapelle et ensuite de rue de Flandre, à l'extrémité de la ville. Nous traversons la place d'Armes, grand quadrilatère sur l'une des faces duquel on voit l'Hôtel de ville, édifice peu remarquable. On vient d'en réparer la tour. Au rez-de-chaussée de ce bâtiment qui contient les bureaux de l'administration communale et de la police, se trouve la Société littéraire. A l'étage on remarque les magnifiques salons du Casino, et la salle de bal, une des plus belles de l'Europe. Elle a été terminée en 1863. Cette salle resplendissante de glaces et de dorures, éclairée par 700 bougies au gaz, présente un coup d'œil féerique. On y donne des bals trois fois par semaine.

» La poste aux lettres et un bureau du télégraphe sont établis sur cette même place.

» Nous dirigeant ensuite vers la rue des Capucins, nous rencontrerons une ancienne chapelle appartenant jadis à cet ordre célèbre, mais servant aujourd'hui d'annexe à l'église paroissiale. Cette chapelle n'offre comme curiosité rien qui soit de nature à fixer l'attention des curieux si ce n'est quelques ex-voto offerts par la piété des marins échappés aux dangers de l'élément perfide, mais pendant la saison elle réunit beaucoup d'étrangers, surtout des Polonais.

» A l'extrémité de cette rue nous trouvons l'emplacement de l'ancien Jardin des Princes où l'on construit actuellement un magnifique pavillon pour Sa Majesté le Roi. Un peu plus loin est la porte de secours qui sera bientôt démolie et qui conduit à la mer, en passant près l'ancien phare, actuellement tour des signaux pour les marins qui veulent entrer dans le port.

» Au bout de l'estacade on remarquera d'un côté des piliers supportant des espèces de barils. Ils servent à indiquer l'entrée du port, lors des grandes marées et des tempêtes, quand les vagues s'élèvent à une énorme hauteur. On y remarque aussi un escalier qui conduit à une lanterne qu'on allume la nuit, lorsque la marée est suffisamment haute pour permettre l'entrée du port. Il en est de même sur l'estacade Est, où nous trouvons de plus un bâtiment surmonté d'un fanal et d'une espèce de tambour qui fait l'office d'une cloche et guide les marins dans les temps brumeux.

» Si nous tournons ensuite les yeux vers la droite, ils pénétreront jusqu'au fond du port, où nous verrons amarrés les bateaux à vapeur, qui font le service entre la Belgique et l'Angleterre. Presque à nos pieds nous distinguerons un tir au pistolet, une chambre obscure, d'où l'on voit le panorama d'Ostende et de ses environs, et un peu plus loin un grand parc aux huîtres.

» Pendant que nous regardions ce beau spectacle, nous avions derrière nous l'ancien phare, qui aujourd'hui est un établissement public, café-restaurant, fort achalandé et très confortable. Reprenant ensuite notre promenade, nous rencontrerons le *Pavillon Royal,* restaurant et café avec des cabinets et des salons richement décorés et ayant vue sur la mer. Encore quelques pas et nous apercevrons les flèches du magnifique Kursaal, où l'on trouve réunis tous les agréments que les villes de bains peuvent offrir à la société d'élite qui les fréquente.

» Continuons notre promenade et nous arriverons au *Cercle des Bains,* magnifique établissement qui appartient à la même administration que le Kursaal; il rivalise avec celui-ci en richesse sinon en grandeur. De même que dans l'autre on donne ici presque chaque jour des concerts, des parties de musique et de plus on y danse à peu près tous les soirs. C'est en face du *Cercle des Bains* que se trouvent le plus grand nombre de voitures-baignoires. Il en existe également à l'est, en face du *Pavillon Royal.*

» Tout à côté on rencontre un vaste établissement, hôtel et restaurant, intitulé *Pavillon National,* et un peu plus loin le *Pavillon des Dunes* ou *Pavillon Beerblock* et le *Pavillon du Rhin,* où l'on remarque la belle huîtrière de MM. Royon et Cie. »

Et voilà tout Ostende en 1866! La brochure éditée vers cette date par la *Flandre maritime* et intitulée : *Une journée à Ostende. — Voyage de train de plaisir,* décrit peut-être la ville avec plus de détails, mais voilà toujours l'essentiel qui est dit. Le *Petit Guide des étrangers à Ostende* qui fut publié par Godtfurneau, le successeur de Wahlen-Fierlants, donne à peu près la même description.

Les lettres, qui furent publiées dans la *Meuse,* par Hyacinthe Kirsch, en 1876, ont été réunies en une brochure, qui constitue, elle aussi, un petit guide d'Ostende. Le titre en est : *La saison d'Ostende en* 1876, et puisque nous passons en revue toutes les publications de ce genre, nous devons en dire également quelques mots. « Flâner le long de la majestueuse digue et de la plage sablonneuse; nous asseoir au Kursaal; patiner au Skating Ring; visiter les installations actuelles », voilà ce que fit Hyacinthe Kirsch à Ostende.

Le skating-ring était une construction en bois, qui se trouvait à l'est du Kursaal actuel, entre la digue et le boulevard Van Iseghem, qu'on appelait alors le boulevard du Nord. Kirsch en parle longuement dans une de ses lettres et il parle aussi de la transformation de la ville, dont il attribue particulièrement le mérite à Delbouille qui était de Liége. « L'énergie et l'activité du concessionnaire, dit-il, ont triomphé des difficultés de cette vaste entreprise, à laquelle les capitaux liégeois ont prêté un précieux concours. »

* * *

Avant de parler de l'album fait par le spirituel dessinateur Mars et qui a pour titre : *Aux bains de mer d'Ostende*, nous devons encore signaler la publication d'un petit guide d'Ostende intitulé : *Ostende en poche* qui fut publié à Paris et illustré par Uzès. C'est un de ces nombreux Guides Conty, dont la publication était pour ainsi dire assurée du succès. Nous y trouvons toutes sortes de renseignements précieux sur Ostende, et voici une promenade de reconnaissance, qu'il est utile de comparer à celle que nous proposa le guide de Wahlen-Fierlants : « Partir du Kursaal, aujourd'hui

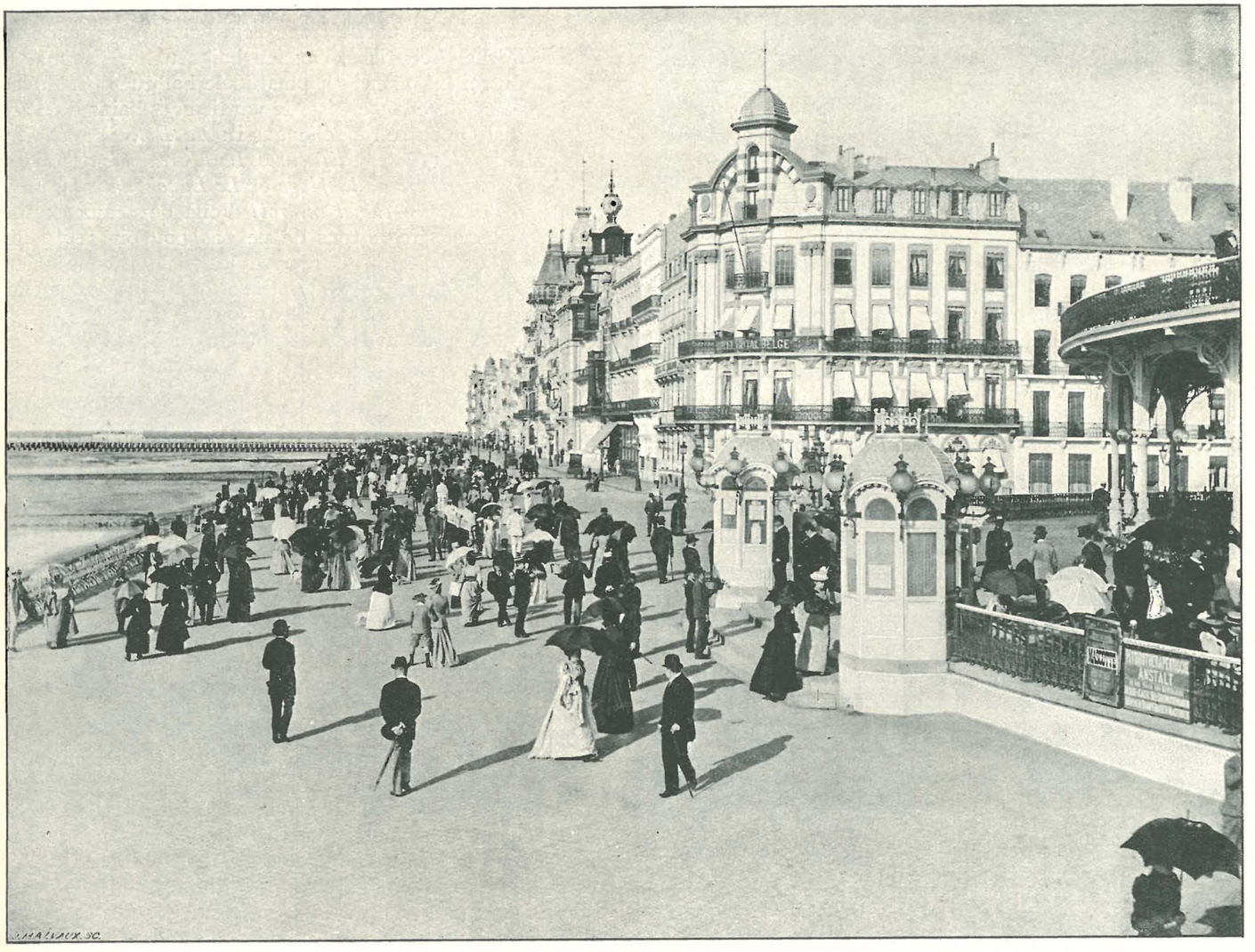

L'entrée principale du Kursaal en 1890.

point central et rendez-vous des étrangers, placé en face de la grande plage, dite plage des grands bains, où se trouvent les cabines traînées par des chevaux et des milliers d'enfants courant et faisant des châteaux forts sur le sable. Remarquez les hôtels du *Cercle des bains, de l'Océan, de la Plage*, et à l'extrémité, le *Pavillon du Rhin* (parc aux huîtres), les *Pavillons du Roi* avec terrasse. De ce point, tournez et suivez en ligne directe la grande digue aujourd'hui bordée de palais fantaisistes et de maisons somptueuses. La première après le Kursaal est l'*Hôtel des Touristes*, près de cet hôtel en contre-bas, le Skating-Rink; puis la villa Coralie, style Henri III (propriété de M. F. de la Hault), suivie du somptueux et gracieux *Hôtel du Littoral*, le type du style italien. Vient ensuite la rue du Cerf, puis la construction un peu lourde et de couleur trop uniforme du baron Van Loo, administrateur de la Banque de Flandre. Plus loin la villa Neptune, style renaissance, propriété du chevalier Ferdinand de Stuers, et à côté d'elle la villa Albert, propriété de M. Liénart, style renaissance flamande. Après cette élégante construction, viennent la rue Christine et la rue de Flandre. Suivez toujours la digue, ayant à votre droite l'*Hôtel Beau-Site* et l'*Hôtel de Russie*, une des bonnes maisons d'Ostende, et diverses villas; vient ensuite la maison de M. Verbist, dont le premier étage forme une grande loge soutenue par deux magnifiques cariatides, représentant *le Matin* et *le Soir*, dues au célèbre sculpteur belge Pecher, d'Anvers. A côté, un grand hôtel avec façade style renaissance, appartenant à M. Jules Duclos et à l'encoignure, une charmante maison en briques rouges et pierres blanches, appartenant à M. Van den Abeele, copie d'un hôtel de Francfort; de là, après la rue de Bucharest, vous arrivez devant un groupe de maisons (style renaissance) propriété du chevalier H. de Knuyt, dont la principale est la villa Nerée. Le restaurant du *Cercle du Phare* termine

tout ce chapelet de nouvelles et gracieuses constructions. En face de la terrasse circulaire du *Cercle du Phare* se trouve l'ancien phare, qui ne sert plus aujourd'hui qu'à donner



FIG. 33.
Médaille commémorative de l'Exposition internationale d'hygiène, de sauvetage et d'art industriel.

les signaux de marée aux bâtiments entrant dans le port. En dessous de la digue s'étend la plage des bains du phare. De cet endroit suivez une espèce de pont en bois qui joint la digue à l'estacade ouest, sous laquelle se trouvent remisés les petis bateaux pour excursions.

» C'est au quai des Pêcheurs qu'à leur retour, les bateaux abordent et déposent le produit de leur pêche. Le poisson, placé dans des paniers, est aussitôt transporté sur des camions à la minque, grand marché au poisson nouvellement construit. Pénétrer dans le marché, le traverser et sortir en face des bateaux à vapeur du service de Londres, qui abordent à l'avant-port. De l'autre côté du chenal, qui donne accès aux bassins, vous avez en face de vous la gare maritime, avec rotonde en verre, qui communique avec la gare de la ville. Le dos tourné à la gare, dirigez-vous du côté du *Ship hôtel* et de là suivez directement devant vous le quai de l'Empereur jusqu'à l'usine à gaz, après laquelle vous trouvez à droite la rue de Stockholm, à l'extrémité de laquelle se trouve le parc Léopold. Traverser



FIG. 35.
Plaquette frappée pour la pose de la première pierre des installations maritimes le 19 juin 1898.

le parc, tourner autour du café-chalet et de là redescendre avenue Léopold, derrière le Kursaal, où se trouve l'élégante maison (style renaissance flamande) de M. Delbouille, le concessionnaire des terrains d'Ostende. De là, remonter au Kursaal, votre point de départ. »

Voilà un itinéraire, qui permettait de voir rapidement toutes les transformations qu'Ostende avait subies dans les dernières années.

L'album de Mars qui parut quelques années plus tard, plus précisément en 1885, fut édité par Plon-Nourrit, à Paris. Il contient une série de dessins humoristiques qui avaient été publiés dans le *Journal amusant* et qui avaient obtenu beaucoup de succès. Nous ne pouvons les décrire ici, mais pour ceux qui jadis ont vu et feuilleté cet album, nous aimons à rappeler le portrait de Clémence, la baigneuse, de Michel Loontiens, l'ancien baigneur de Léopold II, du roi lui-même, « le plus fidèle habitué d'Ostende », et de l'archange Pito, le gardien des bains du Paradis! Qu'on se rappelle aussi : *La Potinière de Mesdames les guides-baigneuses, La Marchande de gaufres, La Chaisière de la plage* et *Le Lunch dans les dunes à l'ouest du chalet du roi!* Voilà de beaux dessins, que nous regrettons de ne pas pouvoir reproduire ici, parce qu'ils feraient revivre le vieil Ostende mieux encore que toutes ces descriptions, que nous avons cherchées pourtant dans les meilleurs ouvrages.

Il ne nous reste maintenant plus qu'à indiquer les événements principaux qui se sont produits à Ostende depuis ces troubles, qui éclatèrent en août 1887 et qui coûtèrent la vie de deux pêcheurs.

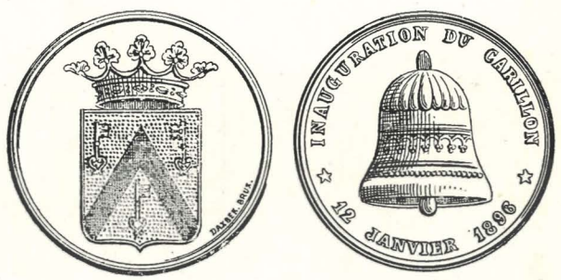

FIG. 34.
Médaille frappée pour l'inauguration du carillon le 12 janvier 1896.

Durant la saison de 1888 une exposition internationale d'hygiène et de sauvetage eut lieu à Ostende et elle obtint un très grand succès. L'ouverture de cette exposition, qui avait d'abord été annoncée pour le 3 juin, fut faite le samedi 30 du même mois, en présence du baron Ruzette, le gouverneur de la province. Le premier discours fut prononcé par le chevalier de Stuers, qui était président d'honneur du comité de patronage de l'exposition, et qui dit entre autres ceci : « L'administration communale s'occupe de procurer une bonne distribution d'eau; les propriétaires d'immeubles améliorent les systèmes d'égouts; les locataires, par des soins de propreté et d'aérage, rendront leurs demeures plus salubres. La création d'une crèche est appelée à rendre de grands services à la classe ouvrière, mais il faut en outre que l'enfant puisse se développer en s'instruisant et se moralisant, ses forces physiques doivent s'accroître par des exercices graduels, c'est pour ces motifs que les cercles gymnastiques devraient trouver dans notre pays autant de partisans qu'en Angleterre et en Allemagne. »

Après ce discours, l'échevin Montangie et d'autres prirent encore la parole, après quoi l'exposition fut déclarée ouverte.

Elle ne fut clôturée que le 6 octobre quand la distribution solennelle des récompenses eut lieu dans la salle du Casino.

Le 12 janvier 1896, les cloches du carillon, qu'on avait enlevées une quarantaine d'années auparavant afin de réparer la tour de l'Hôtel de ville, furent entendues de nouveau. M. Denyn, le carillonneur de Malines, avait été invité par M. Somers, qui avait arrangé et complété le carillon, et c'est lui qui en donna alors la première audition. Toutes ces cloches nous ont malheureusement été enlevées pendant l'occupation allemande et ce n'est qu'en 1925 que de nouvelles cloches ont été installées dans la tour de l'Hôtel de ville pour remplacer l'ancien carillon.

Le vendredi 14 août 1896, un incendie formidable, qui fut signalé vers midi, détruisit presque complètement l'antique église paroissiale. Activé par un vent assez intense, le feu prit rapidement une telle extension, qu'on ne put organiser aucun secours sérieux pour sauver le bâtiment. En moins d'une demi-heure tout le toit était embrasé, les autels, l'orgue et tout le mobilier étaient en flammes. On put sauver toutefois les objets précieux qui se trouvaient dans la sacristie et entre autres le splendide ostensoir, qu'on porte toujours dans la procession de la bénédiction de la mer et qui date du XVe siècle. Le tableau de Philippe de Champagne ornant le maître-autel et la chaire de vérité qui était en bois sculpté et datait du XVIIe siècle, devinrent malheureusement la proie des flammes.

Le 19 juin 1898 est une date qui devrait être inscrite en lettres d'or dans les annales de la ville. Ce jour-là, en effet, le roi Léopold II vint à Ostende poser la première pierre de nos installations maritimes et donner le signal pour des travaux qui allaient transformer complètement notre port. Comme l'écrivait si bien l'ingénieur De Cuyper dans la brochure que nous avons déjà citée, les démarches commencées en 1872 avaient enfin abouti grâce à la sollicitude du roi pour tout ce qui concernait l'avenir d'Ostende et grâce aussi à l'énergie et à l'influence du ministre Paul de Smet de Naeyer, qui est bien un des plus grands hommes d'État et un des plus nobles esprits que la Belgique ait possédés. Il y avait longtemps déjà que le comte de Smet de Naeyer s'intéressait à notre port et même avant son entrée au ministère, il suivait de très près tout ce qui se faisait pour activer la solution de la question des installations maritimes. Comme ministre des Finances, il fit voter les crédits nécessaires pour entamer les travaux et c'est en



La Digue Est en 1890.

sa présence que le roi procéda à la pose de la première pierre.

Dans le discours de bienvenue qu'il adressa au souverain, le bourgmestre d'Ostende, qui était alors Alphonse Pieters, exprima admirablement toute la reconnaissance des Ostendais et le passage suivant est particulièrement remarquable :

« L'illustre fondateur de notre dynastie nationale, S. M. Léopold Ier, qui fut le créateur de notre station balnéaire, a transmis à son fils, comme un royal héritage, cette affection pour Ostende, dont nous nous montrons si légitimement fiers. C'est grâce, Sire, à votre infatigable sollicitude que la vogue de notre plage a pris un essor tel que ses rivales ne songent plus à lui enlever une suprématie incontestée. Ces constructions grandioses, ces promenades superbes, cet ensemble sans pareil qui attire chaque année un afflux plus considérable de visiteurs, c'est au plus fidèle habitué de notre plage, c'est à notre Roi bien-aimé que nous devons cette merveilleuse fortune. »

Rien n'est plus exact, rien n'est plus vrai. Léopold II fut toujours le grand ami, le grand protecteur d'Ostende. Les Ostendais ne l'oublient pas!

* * *

A partir de 1899, la ville allait se transformer plus rapidement que jamais. D'après les journaux de cette année-là on travaillait alors à la démolition des dernières maisons situées sur l'emplacement de la nouvelle église décanale, la construction du bâtiment du commissariat maritime était sur le point d'être achevée comme aussi celle de la Banque Nationale. Quant aux travaux de la nouvelle église Saint-Joseph, il paraît qu'on pouvait alors déjà se faire une idée de la façade donnant sur le boulevard Alphonse-Pieters, qu'on appelait encore boulevard du Midi.



Le Kursaal en 1890, au temps des culs de Paris et des manches à gigot.

Après la saison de 1899, le Kursaal fut transformé et agrandi d'après les plans de l'architecte Chambon. L'*Echo d'Ostende* du 29 octobre 1899 écrivait : « A voir ce grand bâtiment veuf en quelques jours à peine, de cette aile gigantesque qui dominait si majestueusement la rampe Ouest, nous fûmes pris d'une sorte de mélancolie des souvenirs évoqués par la disparition si soudaine de ce grand escalier, tant de fois gravi, de cette salle de lecture, où tant de personnalités vinrent tour à tour s'asseoir pour y parcourir les journaux, les brochures, les publications du monde entier; enfin de cette longue terrasse qui fut le témoin de bien des fêtes où défilèrent des cortèges

qui firent plus ou moins, l'admiration de nos hôtes étrangers.

» Souvenir encore que celui de l'inauguration de ce grand Kursaal, il y a vingt et une années, et qui semblait pouvoir défier les atteintes du temps et suffire amplement par ses dimensions, que l'on prétendait alors exagérées, à tous les besoins d'un avenir qui s'annonçait déjà brillant et qui aujourd'hui a dépassé toutes les espérances.

» Qui aurait dit alors qu'un jour ce vaste caravansérail serait devenu trop petit, trop exigu et qu'il faudrait considérablement l'agrandir. Et depuis, que de transformations, que d'ajoutes, que de bouleversements pour satisfaire à une clientèle qui augmente à chaque saison nouvelle et dont il est difficile de prévoir l'extension en quelques années seulement !

» Ce fut d'abord l'orchestre, abrité de longues années sous un champignon disgracieux, au beau milieu de la grande rotonde, qui fut déplacé, après avoir été primitivement mal agencé à la place qu'il occupe actuellement d'une façon si heureuse, mais que l'on désignait alors sous le nom peu révérencieux de « catafalque ». Puis arrivèrent les transformations successives de cet orchestre, du minuscule couloir qui conduisait dans la grande salle, remplacé par le vaste vestibule d'aujourd'hui, où sont aménagés les vestiaires, les librairies, les fleuristes; enfin la transformation de l'aile Est, dont les magnifiques salons, la superbe terrasse dominant la mer vont servir de salles de lecture; la création de la loge royale, les aménagements de la poste, des télégraphes, qui vont encore être l'objet d'une nouvelle permutation. »

Sic transit gloria mundi, ainsi va la gloire du monde. Rien ne dure! Qui se souvient encore de l'arrivée du Shah de Perse à Ostende, le samedi 11 août 1900? On conserve toujours à l'hôtel de ville la plume qu'il employa pour signer le livre d'or, lors de sa visite au Casino. Ce souverain fastueux était logé au *Palace Hôtel* et durant son séjour à Ostende il y eut une série de fêtes qui attirèrent ici énormément de monde.

Le lundi 19 mars 1901 fut inaugurée la nouvelle église Saint-Joseph et quelques jours plus tard on commença la démolition du bâtiment provisoire qui avait été construit près du parc Léopold, là où se trouve maintenant l'athénée.

C'est par un temps splendide et au milieu d'un enthousiasme délirant, que le lundi 5 août 1901 fut inaugurée la statue de Léopold Ier et placée la pierre primaire de la nouvelle cathédrale. Cette journée mémorable entre toutes



Place Léopold. — Statue de Léopold Ier.

fut donc remplie par deux cérémonies, très distinctes, l'une purement religieuse, l'autre entièrement patriotique. La première, qui se déroula à l'église, fut très simple, mais très imposante. L'évêque de Bruges était expressément venu à Ostende pour placer cette pierre commémorative et, entouré de tout le clergé local, il procéda d'abord à la bénédiction de la pierre; il la plaça ensuite dans la maçonnerie du chœur de l'église, à l'angle du transept du côté des évangiles. Cette cérémonie liturgique eut lieu vers 9 heures et demie du matin.

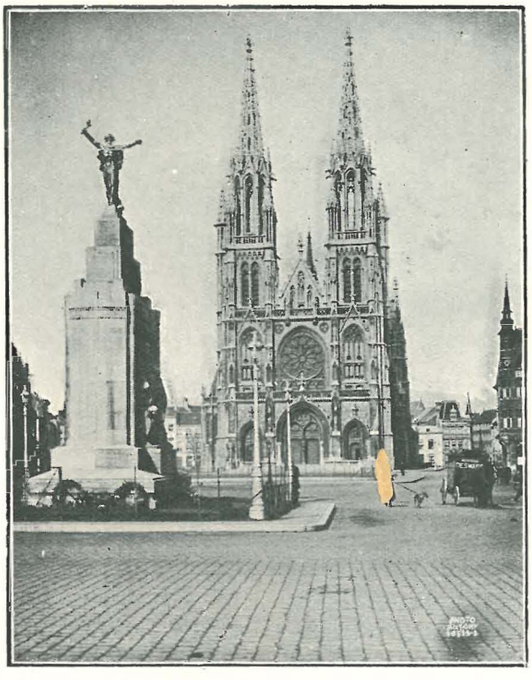

La Cathédrale.

L'église des Saints-Pierre et Paul fut construite de 1901 à 1905 par les entrepreneurs Van Ophem, d'après les plans du célèbre architecte de la Censerie. A côté de cette superbe cathédrale en style gothique une chapelle a été construite pour abriter le mausolée de la reine Louise-Marie.

Mais revenons au 5 août 1901. A 11 heures du matin avait lieu sur la place de la Commune, qui fut débaptisée ensuite et appelée place Léopold Ier, l'inauguration du monument de notre premier souverain. Léopold II, la princesse Clémentine et le prince Albert étaient là, accompagnés des ministres et entourés des autorités locales. Dans le discours que le bourgmestre Pieters adressa au roi, il dit de Léopold Ier : « Ce roi, dont la

majesté inspirait à son peuple un respect absolu en même temps qu'une affection filiale, avait témoigné, dès le commencement de son règne, une sympathie toute particulière pour Ostende. Habitants d'une ville qui, à chaque saison balnéaire, eut le bonheur d'abriter dans ses murs le Roi et la Famille Royale, nous ne pouvons oublier que ce fut la présence de ces hôtes qui permit à notre ville de devenir la plage favorite et élégante entre toutes! Chaque année au retour de l'été S. M. Léopold Ier venait retremper son tempérament vigoureux au souffle vivifiant de la brise du large; c'est ici sur cette digue d'Ostende, dont il arpenta si souvent le promenoir, battu par le flot de la mer montante, que ce prince, si ennemi du faste et du luxe, venait respirer l'air salubre de la mer du Nord. C'est ici, c'est dans ce palais et dans ce pavillon d'Ostende que ce Nestor des rois reçut tant de têtes couronnées et tant d'illustres personnages, arbitres des destinées du monde. C'est lui qui a assuré à notre patrie les années de tranquillité nécessaire à la consolidation de notre nationalité.

» Ai-je besoin de rappeler ici comment en toutes circonstances, Léopold Ier daigna s'intéresser à tout ce qui augmentait la prospérité et le bien-être de notre chère ville? Déjà de longues années ont passé depuis le jour néfaste où nous fut ravi à jamais ce roi bien-aimé. Mais malgré ce long espace écoulé, Ostende a gardé le souvenir de tant de bienfaits. Elle a voué un culte de pieuse reconnaissance à celui qui, après tant de sollicitude, voulut lui donner une marque suprême d'intérêt en décrétant le démantèlement des fortifications de la ville. Après avoir créé la plage et les bains d'Ostende, il voulait présider encore en quelque sorte à ce splendide développement de notre cité, dont nous sommes redevables à son auguste fils. Oui, cette Ostende qui doit tant à ses rois, est heureuse et fière de pouvoir manifester à la face du pays sa reconnaissance indestructible pour ceux qui se sont attachés de préférence à elle. »



Le Kursaal vu de l'avenue Léopold en 1890.

On ne saurait assurément pas mieux dire! Après ce discours, la statue de Léopold Ier fut délivrée de son voile. L'œuvre du comte Jacques de Lalaing apparaissait. Cet artiste, qui était présent à la cérémonie, fut vivement félicité par Léopold II. Son œuvre est en effet très remarquable et d'une conception particulièrement heureuse. Le cheval courbe la tête vers le sol, ce qui dégage bien le buste du roi. La tête est, paraît-il, d'une ressemblance parfaite. Léopold Ier est en costume de général : grosses épaulettes et haut collet droit, culotte de peau et grandes bottes à l'écuyère. Le bras droit pend le long du corps et tient un

chapeau claque; la main gauche sur le garrot du cheval serre la bride. L'ensemble est d'une très belle allure et l'effet du groupe sur le socle est très réussi.

Le 5 août 1901, le *Carillon* écrivait : « Qui fréquente Ostende peut se rendre compte de l'embellissement progressif de la ville, en sa double qualité de port commercial et de villégiature mondaine. Voyez donc cette agglomération pittoresque qui s'est constituée à l'ouest de l'avenue Léopold : rues larges et spacieuses, constructions coquettes et artistiques, monuments de style, tels l'athénée, l'église souverains. Léopold II a créé ici une ville nouvelle, dont le développement se poursuit pour le plus grand bien de la fortune locale et le plus grand plaisir de la colonie saisonnière. Aussi les Ostendais ont-ils voué un véritable culte à leur Roi et pas une occasion ne passe sans que soient affirmés à nouveau leurs sentiments de profonde reconnaissance. Du reste, si Léopold II est aimé à Ostende, il a, lui aussi, une grande affection pour notre cité. Nous ne savons plus qui s'est amusé, l'an dernier, à compter les visites royales, mais toujours est-il que le chiffre est peu banal.



La plage et le Kursaal en 1890.

Saint-Joseph. Flânez quelques heures et après avoir admiré la magnifique transformation de la digue, même des dunes, poussez jusqu'au parc Marie-Henriette : quelle révélation! — et qui parle encore du méchant bois de Boulogne? Allez visiter les travaux d'où doit sortir le nouveau port, qui sera un modèle du genre. Ne trouvez-vous pas charmants ces squares délicieusement parés et rompant la ligne monotone de nos avenues? Mentionnons encore l'heureuse appropriation — ce n'est qu'un début — du mausade Hazegras. Et la liste est longue de tout ce que l'on peut ajouter à ce chapitre...

» Partout vous retrouverez l'intervention royale, partout se manifeste l'initiative si précieuse du plus généreux des

» Le roi mène ici une vie très simple et passe une notable partie de son temps en promenades le long de la mer, à l'estacade, même au port, où il ne dédaigne pas de s'intéresser directement au dur métier de nos braves pêcheurs. »

C'est en 1905 que furent construites pour le roi ces galeries qui se trouvent à l'ouest du chalet royal et qui permettent aux promeneurs et aux enfants jouant sur la plage de se mettre rapidement à l'abri en cas de pluie.

Le lundi 4 septembre 1905 tout Ostende était en fête! Ce jour-là avait lieu l'inauguration des nouvelles installations maritimes, de l'avenue de Smet-de-Naeyer et de l'église primaire des Saints-Pierre et Paul. Le roi arriva à Ostende vers midi, accompagné du comte de Smet de Naeyer et

de deux autres ministres. Dans le discours de bienvenue, que lui adressa le bourgmestre Pieters, les sentiments de la population ostendaise se trouvaient admirablement exprimés.

« Sire, disait le bourgmestre, lorsque bientôt le commerce aura pris possession du vaste domaine que nous lui avons créé, lorsque nos rêves, que d'aucuns croyaient chimériques, seront enfin devenus une réalité vivante, nos pensées se reporteront vers Votre Majesté, qui avait compris nos

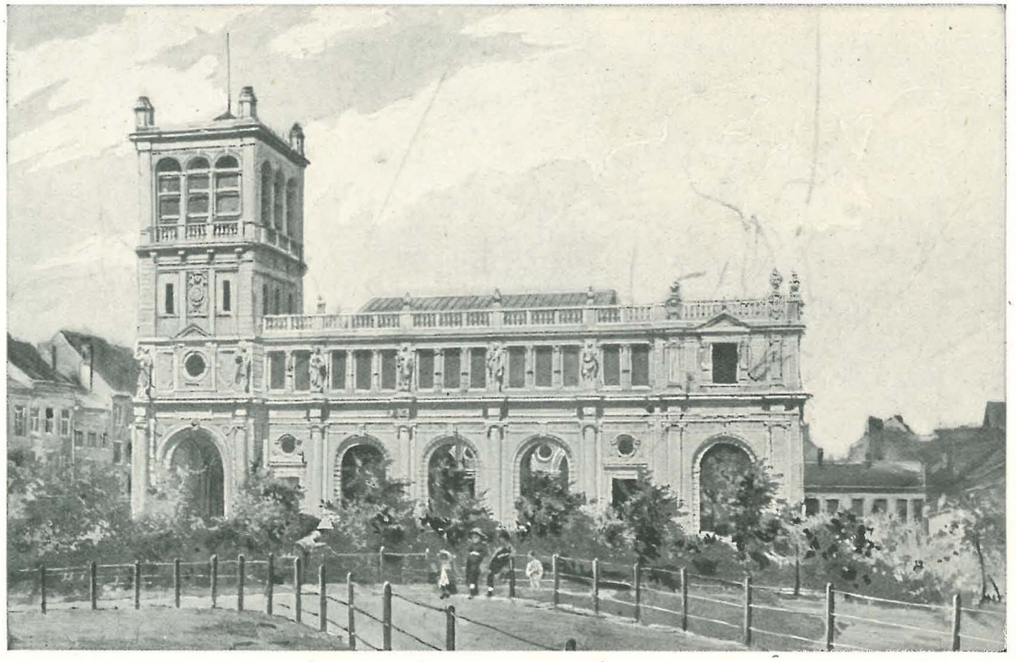

Hôtel des postes.

légitimes aspirations et ne nous ménageait ni son aide, ni ses conseils si utiles et si sages. »

Le soir, au banquet, qui fut donné dans les salons du Casino, le bourgmestre rappela encore tout ce qu'Ostende devait à Léopold II et il remercia tout particulièrement le comte de Smet de Naeyer.

« Messieurs, dit-il, le 10 octobre 1894 fut signée la convention relative à l'extension des travaux maritimes du port d'Ostende. Elle fut le couronnement heureux de plus d'un quart de siècle d'efforts ininterrompus et assurait enfin au commerce ostendais le triomphe de ses légitimes aspirations. Il n'entre pas dans mes intentions de faire l'historique de tous les faits qui se sont succédés durant cette longue période. Tout a été dit et écrit sur cette matière.

» Nous rappellerons seulement que c'est le 19 juin 1898 que S. M. le Roi procéda à la pose de la première pierre des travaux qu'Elle a daigné inaugurer aujourd'hui. Depuis lors, quelle transformation merveilleuse, quel ensemble idéal d'établissements maritimes fut créé! L'avant-port de jadis aux dimensions modestes, amplifié d'une manière grandiose, a pris les allures d'un bras de mer, bordé de murs de quai en eau profonde et d'installations modèles pour le service de la marine postale. L'ancien bassin de chasse a fait place à de spacieux bassins à flot, commandés par une écluse maritime à grandes dimensions. Des avenues aux vastes proportions ont été établies, qui assurent, tant à l'est qu'à l'ouest, l'accès des nouvelles installations. Que de constant labeur, que d'études absorbantes, que de perpétuels soucis, Messieurs, il a fallu pour engendrer une œuvre d'aussi majestueuse envergure! Aussi est-ce un agréable devoir que le nôtre de pouvoir porter à l'ordre du jour comme un bulletin de victoire, les noms de ceux qui ont lutté pour le succès des travaux.

» En première ligne, nous nous plaisons à présenter à M. le comte de Smet de Naeyer, ministre des Finances et des Travaux publics, l'expression de toute notre reconnaissance. Il nous aida de sa haute influence; il nous témoigna comme ministre l'intérêt qu'il portait déjà au port d'Ostende comme représentant. »

Ici une formidable ovation interrompit l'orateur et de longs et chaleureux applaudissements marquèrent l'admiration de tous pour ce grand homme d'État, qui fit tant pour Ostende.

Le portrait du comte de Smet de Naeyer, peint par De Kesel, est placé à l'Hôtel de ville dans la salle du conseil communal parmi les portraits des bourgmestres, comme un des plus grands bienfaiteurs d'Ostende.

En 1905 eut lieu également l'inauguration du nouveau théâtre, qui est l'œuvre de l'architecte Chambon, et aussi du nouvel hôtel des postes, qui a été fait d'après les plans de l'architecte De Wulf. Lorsque le ministre Vandenpeereboom décida de faire ériger une nouvelle poste à Ostende, il la voulut, paraît-il, en style renaissance flamande et De Wulf se mit aussitôt à la besogne, mais au moment où son projet allait être exécuté, Vandenpeereboom quitta le pouvoir et avec le ministre, la Renaissance flamande perdit ses partisans. Léopold II invita alors De Wulf à construire un hôtel dans le genre du palais d'Espagne à l'exposition de Paris. De Wulf se remit bravement à l'œuvre et il soumit bientôt au ministre Liebaert des plans conçus dans le style désiré. Ces plans furent approuvés par le roi et c'est ainsi que nous avons maintenant à Ostende ce bel hôtel des postes, où l'on voit six statues qui furent exécutées par M. Jules Lagae et qui représentent les divers services du département des P. T. T.

* * *

Le 27 juin 1906 fut posée la première pierre d'un musée d'antiquités, qui n'existe plus, mais qui fut érigé au parc Marie-Henriette. Ce bâtiment eut beaucoup à souffrir pendant la guerre surtout des bombes d'avion, et la plupart des objets qu'il contenait furent abîmés. On a dû le fermer.

Il semble que l'échevin de l'instruction publique, qui en fut le promoteur, ait eu plus de succès avec le musée de peinture, qu'il proposa de créer en 1893 et qui se trouve encore à l'hôtel de ville. Quoique la maison communale n'ait pas précisément été construite pour servir de musée, les tableaux, qui s'y trouvent, y sont tout de même à l'abri, tandis que les toiles, qui décoraient jadis le Kursaal, y

allaient fatalement s'abîmer toutes par suite de l'humidité. C'est pour les sauver, pendant qu'il en était temps encore, que le bon peintre Permeke s'adressa à l'administration et qu'il obtint de les faire transporter à l'hôtel de ville et restaurer par lui. Henri Permeke est avec le futur bourgmestre Liebaert le créateur de notre musée communal.

Il y avait ici en 1840, un petit musée de tableaux et d'antiquités, qui se trouvait rue Longue à côté du palais royal, et qu'on appelait pompeusement musée national. Il n'a pas existé longtemps, mais nous en avons encore le catalogue qui fut imprimé à Gand, chez Gyselynck. Il contenait, semble-t-il, quelques œuvres intéressantes. Puis il y eut à Ostende la galerie Fontaine, qui fut vendue aux enchères à Bruxelles. Le premier qui ait songé à donner ses tableaux à la ville fut un commerçant, Jean Brasseur, qui possédait une importante collection d'œuvres d'art. Ne voulant pas la voir disperser par une vente publique, il avait résolu de la léguer à la ville, et c'est ainsi qu'en 1883, par le testament de Brasseur, l'administration communale se trouva en possession de plusieurs beaux tableaux.

Sur la proposition de l'échevin Liebaert et sur les instances aussi du peintre Permeke, le conseil communal décida donc en octobre 1893 la création d'un musée de peinture. Les tableaux d'Alfred Verwée, de Louis Dubois, de François Musin et d'Amédée Lynen, qui se trouvaient au Kursaal, furent transportés à l'hôtel de ville et restaurés par Permeke. Un certain nombre de toiles, dont plusieurs Van Oost, furent aussi données par la fabrique de l'église des Saints-Pierre et Paul et sauvées ainsi de l'incendie qui détruisit la cathédrale. Enfin, en décembre 1897, malgré la *Feuille d'Ostende*, qui estimait qu'un conservateur était inutile, Permeke fut nommé à cet emploi. C'était la consécration officielle et bien méritée de tous ses efforts pour doter la ville d'un musée convenable. Depuis lors, l'administration communale a fait de nombreuses acquisitions et elle a reçu de nombreux dons et legs. Actuellement il y a toute une salle de l'hôtel de ville qui est remplie avec des œuvres de M. James Ensor. S'il pouvait y avoir ainsi une salle pour chacun des grands peintres ostendais et spécialement pour ceux qu'on célèbre un peu partout en ce moment comme les plus grands peintres de la Belgique, la réputation d'Ostende comme centre d'art serait vite faite. Nous le souhaitons de tout cœur.

En 1907 le Kursaal, qui était alors exploité par M. Georges Marquet, eut une vogue, une célébrité sans pareille. Sous la direction d'Edmond Picard, on y organisait depuis 1905, des conférences et des expositions, des concerts et des concours dramatiques qui attirèrent finalement l'attention du monde entier. « Ostende centre d'art, » voilà ce que le grand juriconsulte voulait réaliser avec l'aide de M. Marquet, et il y serait certainement parvenu si les descentes continuelles du parquet dans la salle de jeu n'avaient pas obligé M. Marquet à renoncer définitivement à l'exploitation du Kursaal à partir de 1909.

Dès la saison de 1905, Edmond Picard fit venir à Ostende des littérateurs de grand talent et il les fit parler au Kursaal de la littérature belge, flamande ou française. Camille Lemonnier y vint alors donner une conférence sur la Belgique, Célestin Demblon sur la littérature belge de langue française, Fierens-Gevaert sur les trois villes sœurs, Emile Verhaeren sur les écrivains peintres, Georges Eekhoud sur l'âme belge, M. Destrée sur une campagne au pays noir, et d'autres encore, que nous ne saurions tous nommer ici.

En 1906, la liste des conférenciers fut encore plus longue et plus importante. Georges Virrès, Demblon, André Fontainas, Eekhoud, Maurice des Ombiaux, Paul André, Paul Otlet, Lemonnier, Pol de Mont qui parla en flamand de Guido Gezelle, Robert Sand, Fierens-Gevaert, Valère Gille, Albert Giraud, Paul de Franchemont, Charles Gheude, Verhaeren, Liebrecht, Mme Delvaux et André Ruyters se succédèrent avec des conférences, qui furent très intéressantes. Plusieurs conférenciers étrangers vinrent également dont Paul Adam, Brieux, Jules Claretie et Jules Bois.

En 1907, Edmond Picard donna une conférence sur le théâtre en Belgique, Pol de Mont, en flamand, sur la littérature belge d'expression flamande, Lemonnier sur le grand peintre belge Alfred Stevens, Giraud sur Rubens, Fierens-Gevaert sur la Belgique d'autrefois, Albert Mockel sur l'art et la publicité, Achille Chainaye sur la sculpture belge. Parmi les conférenciers de l'étranger, il nous faut citer Brieux, Amundsen, Richepin et Gustave Le Bon.

Durant ces trois saisons, il y eut en tout soixante-trois conférences au Kursaal. De grands artistes, des virtuoses y furent entendus et des compositeurs célèbres, comme Saint-Saëns, Svendsen. Richard Strauss et Glazounow, y vinrent diriger l'exécution de leurs œuvres. Un salon des beaux-arts y fut organisé et les meilleurs peintres de la Belgique et de l'étranger purent y vendre leurs tableaux. Il y eut aussi une exposition du livre belge, en 1906 pour la littérature française et en 1907 pour la littérature flamande. Deux catalogues furent publiés pour attester la fécondité des écrivains contemporains de nos deux langues nationales. Ces catalogues, qui étaient richement édités, contenaient les portraits de nos auteurs les plus célèbres. Les catalogues du salon des beaux-arts furent également édités d'une façon luxueuse avec des portraits des exposants. Tous furent tirés à milliers d'exemplaires et répandus dans le monde entier pour faire connaître la littérature et l'art de notre pays. Il y eut aussi un concours entre auteurs dramatiques belges et M. Dumont-Wilden, qui était du jury avec Edmond Picard, Lucien Solvay, Albert Giraud, Maurice Dullaert et Edmond Glesener, a publié tout un rapport à ce sujet. Ce rapport fut imprimé à Bruxelles, chez Larcier, en 1907, en même temps que celui d'Edmond Picard sur *Trois saisons d'activité d'Ostende-centre d'art.*

Parlant d'Ostende, dans la conférence qu'il donna au Kursaal le 6 juin 1906 et où il voulait expliquer le but et l'esprit de son œuvre, Picard disait : « Trop de distractions, trop de mondanité, trop de plaisirs frivoles! Il lui fallait quelque chose de plus, quelque chose de plus généreux, de plus magnanime. Il lui fallait de l'art, il lui en fallait beaucoup. Tâchons de le lui procurer. C'est le but de notre œuvre Ostende-Centre d'art! Nous lui avons donné une devise condensant ces espoirs. »

La devise d'Ostende-Centre d'art était en latin :

Sine arte, voluptas vulgaris, luxuries odiosa.

En français :

Sans l'Art qui nimbe tout d'un éclat radieux,
Le plaisir est vulgaire et le faste odieux.

Et en flamand :

Beter es conste
Als goet ende onste.

La conférence inaugurale de la saison de 1906 a été

imprimée chez Larcier en une brochure de luxe et elle se trouve reproduite en partie dans le rapport sur les *Trois saisons d'activité*, édité par Larcier en 1907. Dans la préface de ce dernier ouvrage, Edmond Picard disait : « La présente publication a pour but de manifester, en la montrant en bloc, l'œuvre accomplie en trois saisons par une institution purement privée. Elle a dépassé en bienfaits pour l'art, les efforts officiels dans des proportions qui jamais chez nous et même ailleurs, ne furent approchées. Je laisse à d'autres le soin de montrer l'influence de cette campagne sur la prospérité matérielle de la « capitale d'été » de la Belgique.

» Dans notre pays, où l'extrême individualisme se transforme si aisément en dénigrement et en injustice, il n'était pas inutile de mettre les choses au point et de venger l'œuvre et ceux qui s'y dévouèrent, des sottises et des méchancetés qui furent mêlées aux éloges et aux encouragements. Aux concours intellectuels qui furent obtenus, il est de la plus élémentaire équité d'associer l'assistance pécuniaire, qu'avec une libéralité, dont se sont invariablement abstenus ceux qui avant lui eurent la direction du Kursaal d'Ostende, lui donna M. Georges Marquet dès qu'il fut sollicité d'accorder son appui à ce projet de haute et bienfaisante intellectualité. »

Dans la conclusion du livre, Edmond Picard disait encore : « Précédemment c'était en vain qu'à Ostende on faisait appel à la générosité des étrangers qui tenaient les jeux. Ils gardaient tout pour eux. M. Georges Marquet n'a pas attendu qu'une loi le lui impose. Il a suffi qu'on le lui propose pour qu'il le fasse avec une libéralité, qui fait concurrence au budget des beaux-arts. »

Hélas! en 1908 M. Marquet fut obligé de renoncer à l'exploitation du Kursaal pour ne plus avoir d'ennuis avec le parquet. Dans une lettre datée du 28 janvier 1908, il écrivait à l'administration communale : « On me reproche déjà à la Chambre de faire trop grand et trop beau quant aux festivités, aux manifestations des arts et des sports que j'ai organisées jusqu'à ce jour. Dans cet ordre d'idées, il ne me reste qu'une chose à faire, c'est de diminuer mes frais généraux et non pas de les augmenter, et de terminer tout doucement les deux saisons qui me restent à faire, celle-ci et celle de l'année prochaine. »

Pendant les vacances de Pâques, en 1907, M. Marquet avait organisé des fêtes grandioses, des cortèges splendides, des concerts prodigieux. Il voulait faire commencer la saison le plus tôt possible. En 1906, les premières fêtes avaient été données à la Pentecôte. En 1907 ce fut le dimanche 31 mars qu'elles eurent lieu et elles attirèrent énormément de monde. Le *Projet d'une saison d'hiver à Ostende* que le Dr De Jumné avait exposé en une brochure de 45 pages, imprimée chez Daniels-Dubar en 1870, semblait devoir se réaliser bientôt. Ce n'étaient plus que fêtes et réjouissances à Ostende, qui était devenue vraiment et incontestablement la reine des plages. Mais une prospérité aussi rapide, aussi prodigieuse devait exciter la jalousie et l'envie et ce sont elles qui au nom de la morale et de la loi exigèrent la fermeture de la salle de jeu du Kursaal. M. Marquet renonça en 1909 à tous ses projets.

* * *

Après la mort de Léopold II, il restait pourtant encore à notre ville un ami, un protecteur, le roi Albert Ier! De tout temps, bien avant son avènement, notre souverain s'intéressait déjà au sort de nos pêcheurs. L'école des pupilles de la pêche, connue sous le nom de l'Ibis, est son œuvre, sa création. Il la fonda solennellement à Ostende, le 6 juillet 1906, et comme il le dit si bien dans le discours inaugural, qu'il prononça à l'hôtel de ville, son but était de recueillir, d'éduquer et d'instruire les orphelins de pêcheurs, afin de les conserver au métier de leurs ancêtres par un enseignement professionnel élémentaire. « La mer, hélas! fait bien des victimes, disait le futur roi. Il y a dix jours à peine, une tempête effroyable est encore venue augmenter la liste déjà si longue des disparus et priver plusieurs familles de leur soutien. Pour toutes les industries il y a des lois qui règlent la réparation des accidents du travail. Or rien de semblable n'existe en faveur de l'industrie de la pêche, qui ne bénéficie pas de cette législation protectrice. »

Pour combler cette lacune, pour aider nos vaillantes populations de pêcheurs, l'œuvre de l'Ibis fut créée. « L'Ibis, dit M. De Zuttere dans la deuxième partie de son *Enquête sur la pêche maritime*, qu'il fit en collaboration avec M. Vermaut et qui fut publiée en 1914, l'Ibis est une institution puissante et féconde, une œuvre dont le nom brillera dans l'histoire des plus remarquables efforts accomplis en Belgique pour la rénovation de la pêche maritime belge. »

Nous voici arrivés à la fin de notre histoire.

C'est la tragédie qui commence maintenant, l'épopée! Ostende est bombardée chaque jour par des navires de guerre, par des avions et par des canons à longue portée. Ostende est martyrisée pendant quatre ans et pendant quatre ans elle sert de bouclier vivant aux troupes ennemies, qui viennent se concentrer chez elle et aux sous-marins, qui viennent se réfugier dans son port. Mais, comme l'écrit M. Paul Chack dans son livre *Sur les bancs de Flandre*, nos alliés ne veulent pas détruire notre port, parce qu'il est au milieu et le cœur même de notre ville. « L'amiral Bacon, dit-il, aimerait mieux laisser les sous-marins et les torpilleurs ennemis vivre et proliférer à Ostende que de tuer les sujets du roi Albert. » Le roi aimait trop Ostende pour consentir à un bombardement définitif, à une destruction totale. Il aurait trop souffert en voyant de La Panne brûler les maisons d'Ostende. Il a voulu épargner la ville et nous lui devons une grande et durable reconnaissance.

Un tout dernier mot maintenant! Nous avons parlé plusieurs fois de ce Bortier, agronome de Ghistelles, qui s'occupa beaucoup jadis des améliorations de notre ville. Dans une brochure qu'il écrivit sur Cobergher, un peintre, qui fut aussi un architecte et un ingénieur, Bortier parle des inondations de l'Yser. La quatrième édition de cette brochure parut en 1875, à Bruxelles, chez Vanderauwera, et nous y lisons à propos de la guerre franco-allemande : « Quelques étapes de plus des Prussiens vers le nord, et toutes les écluses de mer eussent été ouvertes à Dunkerque, pour submerger une troisième fois les Moëres et la vallée de l'Yser! »

La troisième fois ce fut en 1914.

C. Loontiens.

III. — L'Occupation allemande d'Ostende et du Littoral (1914-1918)

Comme le fait très justement remarquer M. Sanford Terry dans son livre *Ostend and Zeebrugge*, l'occupation du littoral belge en octobre 1914 avait une importance beaucoup plus grande qu'on ne l'avait cru tout d'abord. Le 17 octobre 1914, au lendemain de l'occupation d'Ostende, le *Times*

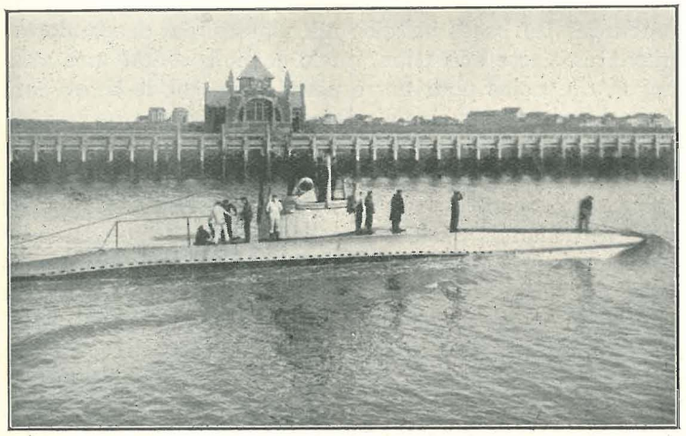

Sous-marin allemand rentrant à Ostende.

écrivait : « From either the naval or the military point of view, the German occupation of Ostend is of no more account than the German band which played in the square at Bruges on Thursdaynight (1). »

Hélas! il n'en était rien. L'occupation d'Ostende rendit possible la guerre sous-marine, les raids dans la Manche et les bombardements de Londres par les zeppelins. Mais on ne pensait pas encore à tout cela, quand l'armée belge évacua Ostende. Certes, on aurait très facilement pu couler alors quelques bateaux dans notre port et à l'entrée du canal de Zeebrugge, mais on n'y pensa pas. On aurait pu détruire les installations maritimes de Zeebrugge et d'Ostende, mais on ne savait pas encore ce qu'était la guerre et on ne voulut pas augmenter les ruines de notre malheureux pays par de nouvelles destructions.

La défense de la côte par les Allemands était une entreprise relativement facile, car la bande de dunes, qui s'étend le long de la mer depuis Westende jusqu'à Knocke, cache totalement la vue de l'intérieur des terres. Près de Middelkerke, cette bande de dunes devient assez étroite par endroits, disons environ 100 mètres, mais elle s'élargit immédiatement plus loin et entre Ostende et Wenduyne elle a près d'un kilomètre d'étendue. En certains endroits de la côte, les dunes ont une hauteur de 20 mètres et fournissent ainsi de très bons postes d'observation.

Dès que les Allemands sont arrivés au littoral, ils ont pris des mesures pour organiser la défense et protéger les ports d'Ostende et de Zeebrugge, qui avaient pour eux, comme nous venons de l'expliquer, une importance considérable, puisqu'ils allaient servir de base pour leurs sous-marins et leurs torpilleurs, Bruges étant la grande base navale.

Il paraît que les Allemands ont construit entre Raversyde et Knocke pas moins de 36 batteries dont il y en avait 10 qui pouvaient effectuer un bombardement à longue portée. C'étaient *Deutschland* (à Clemskerke), *Kaiser Wilhelm II* (à Knocke), *Tirpitz* (au sud d'Ostende), *Braunschweig* (à Knocke), *Hessen* (au sud de Blankenberghe près d'Uytkerke), *Hannover* (au Coq), *Preussen* (à l'est du port d'Ostende), *Oldenburg* (au sud de Raversyde), *Schlesien* (au Sud de Breedene) et enfin *Sachsen* (au sud d'Uytkerke).

Les quatre canons de la batterie *Deutschland* existent toujours et l'on peut aller les voir. Ce sont d'énormes canons, qui tiraient jusqu'à 45 kilomètres, comme le canon de *Leugenboom*, qui est du même calibre d'ailleurs (380 mill.). Les quatre canons de la batterie *Wilhelm II* ont été conservés également. C'est l'œuvre des « Sites de guerre » qui en a la garde et qui les montre aux touristes, moyennant un modique prix d'entrée au bénéfice des invalides.

La défense des ports d'Ostende et de Zeebrugge contre les raids et les tentatives d'embouteillage fut confiée par les Allemands à des batteries installées dans les dunes et ayant généralement un pointage direct. A Ostende la batterie *Hindenburg* et à Zeebrugge la batterie *Groden* avaient pourtant un pointage indirect.

La batterie *Hindenburg*, dont les travaux de sondage furent entrepris dès le 15 décembre 1914 et qui se trouvait derrière le fort Napoléon, où l'on installera bientôt un musée de guerre, avait 4 canons de 280 millimètres, modèle de 1885, et leur portée extrême était de 12 kilomètres.

Ce n'est certes pas avec ces vieux canons là que les Allemands pouvaient espérer empêcher les marins anglais de venir embouteiller notre port. La batterie *Gneisenau* pouvait mieux servir pour barrer la route. Etablie devant le Palace-Hôtel, où était le fameux *Lausebad*, le bain pour les soldats venant du front et torturés par la vermine, cette batterie était composée de 4 canons de 170 millimètres et dominait l'entrée de la rade. Il y avait d'ailleurs d'autres batteries encore pour la défense du port d'Ostende : *Ludendorff*, *Irène*, *Friedrich* et *Eylau* à l'est du chenal, au quartier du phare, puis *Cecile* et *Beseler* à Mariakerke, *Antwerpen* et *Aachen* à Raversyde. Mais la vaillance et l'intrépidité des marins anglais permirent tout de même un embouteillage et le 10 mai 1918, à 4 heures du matin, le *Vindictive* venait obstruer notre port, malgré le bombarde-

(1) Traduction : « Ni du point de vue naval ni du point de vue militaire, l'occupation allemande d'Ostende n'a pas plus d'importance que le concert donné jeudi soir sur la place de Bruges. »

ment continuel et furieux de toutes les batteries allemandes. Si cet embouteillage, qu'Ostende a célébré en 1928, à l'occasion du dixième anniversaire, n'a pas été complet, il a pourtant eu pour effet de faire renoncer à leur base des Flandres les sous-marins allemands. Il a eu pour effet de donner un formidable coup de massue à l'organisation de la défense côtière et si à ce moment l'ennemi n'était pas encore knock-out, il vacillait déjà pourtant et la flotte anglaise était prête à lui donner le coup de grâce quand il s'est effondré.

* * *

Après avoir examiné, fort rapidement il est vrai, la défense côtière organisée par les Allemands, voyons maintenant quelle fut leur base navale.

Dès le mois de novembre 1914 l'ennemi organisa à Zeebrugge et à Ostende des chantiers maritimes, des ateliers



Deux destroyers allemands.

techniques et des dépôts de charbon. C'est le 9 novembre 1914 que le premier sous-marin entra au port de Zeebrugge. C'était le U 12, qui fut bientôt suivi du U 11. Mais ce dernier sauta sur des mines au large de notre côte, quand il voulut partir de Zeebrugge pour une nouvelle croisière. Il en fut de même pour le U 5, qui sauta également sur les mines que les mouilleurs *Pluton* et *Cerbère* avaient placées au début de novembre devant nos ports.

Le 7 janvier 1915 le premier sous-marin allemand vint à Ostende, Il fut suivi le 29 janvier du U 21, qui partit le même jour pour Bruges, où il devait subir des réparations urgentes. Mais le 29 mars 1915 il y avait déjà toute une flottille de sous-marins sur notre côte et le 21 mai suivant une flottille de torpilleurs y était constituée également. Après cela, les Allemands organisèrent encore une flottille de chalutiers pour faire la surveillance en mer et en juillet 1915 de nombreux champs de mines furent placés au large afin de défendre l'accès de nos ports.

En 1916 les forces navales de l'ennemi étaient de nouveau augmentées. Le 2 mars une demi-flottille de contre-torpilleurs arriva à Zeebrugge. Ces trois bateaux avaient réussi à forcer le blocus allié en entreprenant une course à toute vitesse le long de la côte hollandaise. Le 8 juin 1916 on vit arriver ici toute une flottille de torpilleurs et le 24 octobre une nouvelle flottille vint encore renforcer la base navale ennemie. C'est alors que les Allemands résolurent de tenter des opérations de grande envergure et dans la nuit du 26 au 27 octobre deux flottilles, sous la conduite du commodore Michelsen, allèrent jusque dans la Manche, coulant plusieurs navires alliés et rentrant à leur base sans avoir subi de pertes sérieuses.

Mais c'est surtout en 1917 que l'ennemi essaya d'empêcher le trafic entre l'Angleterre et la France. Le 23 janvier de cette année là, une flottille entière de contre-torpilleurs vint augmenter la base navale des Flandres et le 18 février ce fut une demi-flottille de torpilleurs qui arriva. C'est avec ces flottilles que dans la nuit du 17 au 18 mars les Allemands s'aventurèrent jusque dans le Pas de Calais, où ils coulèrent le destroyer *Paragon* et un vapeur anglais, avariant aussi le destroyer *Llewelyn* et un harenguier. Le 20 avril, peu avant minuit, ils bombardèrent à la fois Douvres et Calais et dans la nuit du 18 au 19 octobre ils réussirent encore à bombarder Dunkerque, torpillant en même temps le grand monitor *Terror* qui, malgré l'explosion de deux torpilles, réussit à gagner le port.

Pour empêcher tous ces raids, les alliés résolurent de faire bombarder les bases navales allemandes par leurs flottes puissantes. Cette opération, on le conçoit, n'était pas sans danger, du moins pour notre population, car le tir exécuté par des navires de guerre n'a jamais la précision que possède une batterie de la côte. On risquait donc continuellement de tuer des Belges. La flotte britannique sut pourtant mener à bien cette opération si délicate. Malgré l'artillerie lourde que les Allemands avaient installée autour d'Ostende et de Zeebrugge, malgré la batterie *Tirpitz*, qui existait depuis juillet 1915, la batterie *Wilhelm II*, qui tirait déjà au printemps de 1916, et la batterie *Deutschland*, qui était prête depuis peu, les installations maritimes de nos deux ports eurent beaucoup à souffrir des bombardements. A Zeebrugge plusieurs obus tombèrent tout près des écluses, malheureusement sans les toucher.

Pour bombarder Ostende, on employa surtout de grands canons anglais installés près du front. Ce bombardement se montra si efficace que la direction des installations techniques de la marine, qui était jusqu'alors établie à Ostende, fut transférée dès le mois de mars 1917 à Bruges où les Allemands finirent par transporter aussi leurs installations maritimes. De cette manière, ils étaient protégés contre les attaques continuelles des monitors et les bombardements à longue portée.

Au début de 1918 les destroyers allemands effectuèrent encore plusieurs raids, mais dans la nuit du 21 mars, vers 9 heures et demie, après avoir bombardé Dunkerque, ils rencontrèrent des destroyers anglais et français qui se chargèrent de leur infliger une sanglante défaite.

Après ce raid malheureux les destroyers ennemis n'osèrent plus s'aventurer très loin vers l'ouest; dans la fameuse nuit du 22 au 23 avril le port de Zeebrugge fut embouteillé et les flottilles allemandes ne pouvaient plus sortir de leur repaire qu'à marée haute et avec beaucoup de difficulté. La plupart des torpilleurs et des sous-marins remontèrent vers Bruges et vinrent ensuite par le canal à Ostende. Mais le 10 mai le glorieux *Vindictive* obstruait aussi le port d'Ostende et quoique l'embouteillage ne fût pas complet, les Allemands durent bien se rendre à l'évidence et avouer que nos ports ne pouvaient plus leur servir beaucoup. Ils réduisirent considérablement le nombre de leurs sous-marins et de leurs torpilleurs sur notre côte et quand le 29 septembre l'ordre fut donné d'évacuer complètement nos ports, il n'y avait que très peu de destroyers qui durent affronter les dangers

d'une course à toute vitesse le long de la côte hollandaise vers l'embouchure de l'Ems.

Après avoir embouteillé Zeebrugge et Ostende, la flotte britannique n'abandonna d'ailleurs pas le bombardement des installations maritimes de l'ennemi, au contraire, les attaques par les forces navales et aériennes devinrent de jour en jour plus fréquentes et c'est certainement aussi à la suite de ces bombardements continuels que les Allemands renoncèrent à la base des Flandres.

A ce moment la guerre sous-marine était bien et irrémédiablement perdue à leurs yeux. Les pertes en sous-marins étaient devenues si nombreuses qu'ils n'en pouvaient plus construire assez pour remplacer les disparus.

Les sous-marins des Flandres ont coulé pendant la guerre 2,554 bateaux représentant 4,4 millions de tonnes, ce qui correspond à 33 % du tonnage détruit par les Allemands. Les pertes ont été de 80 sous-marins, 145 officiers et plus de 1,000 marins. C'est en juillet 1917 qu'il y avait le plus de sous-marins sur notre côte. La base de Bruges comportait alors 38 sous-marins. Quant aux torpilleurs, on peut évaluer qu'en juillet 1917 il devait y en avoir une soixantaine (contre-torpilleurs compris). N'oublions pas que les Allemands possédaient aussi une vingtaine de bateaux de 25 à 30 tonnes pour le mouillage des mines et qu'ils disposaient également de nombreux chalutiers à vapeur.

* * *

Un mot maintenant de l'aviation.

La guerre aérienne fut sur la côte belge beaucoup plus acharnée que partout ailleurs. C'est que notre littoral offrait pour les avions allemands une base inappréciable. En moins de deux heures ils pouvaient se rendre d'Ostende au-dessus de Londres et les régions les plus industrielles



Avion allemand devant le Kursaal.

de l'Angleterre étaient donc continuellement exposées à leurs incursions. Une autre raison encore, c'est que les Allemands avaient transformé le littoral en une base navale extrêmement puissante, comme nous venons de le voir. Les alliés furent donc obligés d'employer leurs avions pour bombarder et détruire autant que possible les installations maritimes de Zeebrugge et d'Ostende.

L'aviation alliée avait en outre pour mission de surveiller

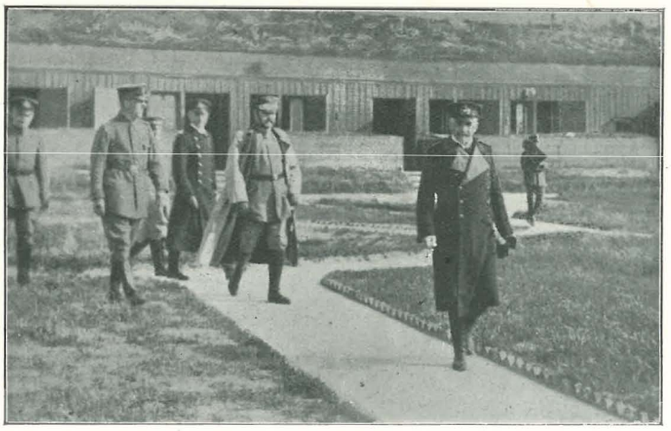

Hindenburg visitant la batterie Tirpitz.

tous les mouvements des sous-marins et des torpilleurs ennemis ainsi que d'obtenir des photographies des batteries côtières. Les canons placés un peu partout dans les dunes furent très souvent contrebattus par les avions et à la fin de la guerre les Allemands ont même imaginé des batteries d'un genre spécial pour soustraire leurs pièces à ces attaques continuelles. Ils construisirent pour cela des batteries dont les pièces étaient interchangeables. Il y avait ainsi les batteries *Hannover* au Coq et *Braunschweig* à Knocke, dont les canons avaient un calibre de 280 millimètres et tiraient à 27 kilomètres et demi.

En juin 1917 le UC 70 fut coulé dans le port d'Ostende par une bombe d'avion. Les sous-marins de la base des Flandres passaient après chaque croisière, deux semaines (sur huit) à Ostende, à Zeebrugge ou à Bruges, et en bombardant chaque jour le triangle formé par ces trois villes, les avions alliés ont rendu la vie impossible aux équipages qui venaient y chercher du repos.

Ostende a malheureusement beaucoup souffert de tous ces bombardements. Pendant quatre ans elle s'est pour ainsi dire trouvée sur le front. Pendant quatre ans sa population, qui était encore de 10,000 habitants, a servi de bouclier aux Allemands. Il n'est donc pas étonnant que les bombes et les obus y aient fait 798 victimes, dont 283 tués et 515 blessés. Il y a eu 717 maisons détruites par les bombardements. Certes, Ostende mérite bien le nom de ville martyre que lui décerne M. Paul Chack dans son beau livre *Sur les bancs de Flandre*.

Ostende n'a pas toujours été une ville de plaisir. On l'oublie trop souvent.

C. LOONTIENS.

N. B. — Les clichés figurant dans cet article nous ont été fort aimablement prêtés par M. Elleboudt, éditeur du livre *Oostende onder de Duitsche bezetting*.

Applications Photographiques

ARTS - SCIENCES - INDUSTRIE - COMMERCE

Clichés pour Journaux
Revues, Catalogues industriels et artistiques

ETABLISSEMENTS

Jean Malvaux.

SOCIÉTÉ ANONYME
DE PHOTO ET CHROMOGRAVURE

LILLE
Rue Brûle-Maison, 119
Tél. 49.49

BRUXELLES
Rue Delaunoy, 69
Téléphones 654.67 et 686.64
Adr. télégraph. : ÉTAMALVAUX-BRUXELLES

PARIS
Rue du Château-d'Eau, 54
Tél. Nord 119.44

Grand Prix à l'Exposition des Arts décoratifs et industriels modernes de Paris 1925

PHOTOTYPOGRAVURE — PHOTOGRAVURE EN CREUX SUR CUIVRE
PHOTOLITHOGRAPHIE — PHOTOCHROMOGRAVURE — OFFSET

Gravures de sûreté pour actions, chèques et tous papiers de valeur
(Procédés brevetés)

Les Peintres Ostendais de l'Époque actuelle

Si dans l'histoire des villes on observe que leur apogée de richesse et de pleine prospérité correspond en général avec le moment où vivent chez elles, leurs plus beaux artistes, il faut croire qu'Ostende a atteint cet apogée puisqu'elle aura eu la gloire de voir naître entre ses murs : James Ensor, Léon Spillaert, Constant Permeke.



James ENSOR. — Nature morte (1898), collection Van Heelen (Uccle).

James Ensor

James Ensor, qui est incontestablement le plus grand peintre belge de l'époque actuelle, nous apparaît comme un maître à la manière des grands peintres du temps passé; merveilleux ouvriers dans leur art, ils furent en même temps des cerveaux à culture universelle.

Comme Michel-Ange et Léonard de Vinci, James Ensor sait être en même temps que peintre, musicien goûté, écrivain très original, poète délicieux. Et cependant il n'est comparable à aucun d'eux, nul n'a jamais comme lui centré son œuvre de sa propre détresse.

Tel qui ne voit que l'apparence cocasse de la mise en page et la fantaisie débordante, rit et n'aperçoit que le pansement amusant qui recouvre la blessure; il passe à côté du morceau de misère le plus noble et le plus triste que jamais peintre ait confessé avant lui.

De 1885 à 1900, James Ensor a pleuré sa jeunesse incomprise.

Aussi nous négligeons volontairement le parti pris drôle, légèrement caricatural de la composition et du choix des types. Pour un observateur superficiel, il paraît s'apparenter soit à Jérôme Boch, encore plus approximativement à Breughel et même à Gustave Doré (par le côté elliptique de son dessin et certaines rencontres fortuites dans ses diableries), mais si on trouve chez lui leur verve et leur fantaisie, tout cela n'est pour l'artiste qu'un langage hiéroglyphique nécessaire pour enlever de temps en temps à la confession ce qu'elle pourrait avoir de trop indiscrètement intime.

Aujourd'hui la vie de James Ensor, de l'Académie royale de peinture, a été racontée dans plus de cinquante études.

Tout le monde sait que James Ensor est né à Ostende, le vendredi 13 avril 1860, d'une mère ostendaise et d'un père anglais. Ses débuts ne furent pas contrariés par ses parents qui voyaient une utilité commerciale à savoir peindre. Il passe deux ans à l'Académie de Bruxelles, puis en 1880 rentre définitivement à Ostende. Il ne quittera plus cette ville.

Pendant les vingt années qui suivent, toute sa vie peut se résumer par un envoi de quelques toiles régulièrement refusées à des salons officiels ou bien, plus tard, exposées au cercle des XX. De temps en temps, un écrit. Tout cela n'était pas sans provoquer de furieuses controverses dans les milieux artistiques de Bruxelles, mais n'arrivait pas à secouer la somnolence à toute épreuve de la petite ville; certainement pendant onze mois de l'année, la vraie figure de James Ensor à cette époque n'est pas celle qu'on lui



James ENSOR. — Portrait de Mme Daveluy (1927).

fait d'un bretteur impénitent pour l'art, mais celle d'un grand garçon farouche, à la vie très retirée chez ses parents.

Cela sera tout le drame...

A cette époque, Ostende, adorable vieille ville, venait à peine de perdre ses remparts. Peu de maisons, beaucoup d'eau; la surface des bassins est aussi grande que celle occupée par ses habitations; puis du sable blanc à perte de vue, la mer, et enveloppant le tout, le grand ciel de Flandre. C'était une station de bains de mer, elle avait un petit casino; ambitieuse, elle commençait à en rêver un plus grand, et tout proche, la boutique des mille merveilles...

Ressources inépuisables, sans pareilles, ambiance délicieuse pour alimenter l'œuvre d'un artiste; l'ambition du jeune peintre était bien de s'en tenir à ces éléments de beauté; mais ses premières toiles, bien sages, déchaînent des colères que nous avons peine à nous expliquer aujourd'hui. A la maison on s'aperçoit vite que le métier de peintre n'apparaît pas comme très lucratif.

A partir de ce moment commence à se tracer autour d'Ensor un fossé qui ira s'élargissant à mesure que le peintre prendra de l'âge.

Qu'elle a donc dû être dure cette vie de moine pour un grand garçon plein de santé, au cœur bien accroché dans la poitrine, plein d'idées généreuses, de projets merveilleux!

« Je vivais du travail de ma vieille mère, une tante chérie me soutint, les saintes femmes flamandes pures m'attachent à la Flandre. »

Nul espoir de jamais fonder un foyer et cependant, « ... moi aussi, j'ai entrevu la vierge consolatrice et j'ai fixé ses traits pleins de grâce sur un panneau de qualité. J'étais bien jeune alors. J'ai palpé son blanc manteau rafraîchi par Saint-Luc, j'ai baisé ses petits pieds de neige et de nacre, encore on distingue au cœur dur du vieux panneau l'image diaphane; je la garde jalousement, elle est mienne et je l'aime. »



James Ensor chez lui. Au fond, l' « Entrée du Christ à Bruxelles ».

Quand personne ne croit plus en vous, que vous êtes pour tous paresseux, mauvais, fou, combien il doit être pénible de voir le regard incompréhensif, chargé d'amour et de reproches dissimulés, que votre propre maman jette sur ce qu'elle pense être vos « pertes de temps », vos « folies ». Ceci permet d'imaginer la douleur et l'effroyable solitude de James Ensor en 1886.

Ce sera son plus grand titre de gloire d'avoir su prendre cette misère morale et œuvrer avec elle.

A cette époque son inspiration quitte la peinture pure, les recherches purement techniques; les toiles n'ont plus comme raison d'être la seule joie de peindre; il dira son mépris de ce qui l'entoure, de la bêtise ambiante, les masques naissent et surtout prenant hardiment de son propre per-

sonnage, la place soit du Christ, soit des héros de la légende, il racontera « sa passion » à Ostende.

Regardez ce prodigieux dessin du musée de Bruxelles, *le Christ agonisant*. James est sur la croix, c'est bien lui avec sa belle figure de Christ meurtrie, seul sur le Golgotha parmi les ténèbres qui montent. Avant qu'il rende le dernier soupir, tous les démons se sont donné rendez-vous pour le tourmenter. Il y a le démon de la calomnie qui souffle des bruits empuantis par une trompette placée au derrière, le démon frictionneur des regrets à cheval sur ses épaules et, plus bas, contre le flanc, la petite sirène du Japon, que tout à l'heure en bas nous avons vue bien sage, inoffensive dans son écurie de verre, transformée en démon vampire qui suce la dernière goutte de sang. Que le sujet est beau! Est-ce le Christ qui avant de mourir regrette l'empire des mondes qui lui fut offert autrefois dans le désert? Est-ce l'artiste qui pleure le temps perdu pour l'art, employé à des besognes serviles pour soulager celles qui le nourrissent?

Sur une autre gravure, au-dessus de la tête du Christ mort, à la place des trois initiales, il a écrit « Ensor ».

Tenez, le voilà dans un portrait à trente-six ans. Beau tel Rubens, même coupe de barbe, la tête légèrement relevée en défi, l'œil et le nez impertinents, il regarde la troupe des grotesques massée autour de lui : celle qui est belle mais bête, la bonne grosse avec ses joues en pomme d'api, la mauvaise, celle qui louche, le têtu, le myope, le mou, le colérique et celui qui croit avoir du flair parce qu'il a un gros nez.

Peu sympathique, en somme, direz-vous, « la posture » ne manque pas d'être avantageuse.

Avez-vous remarqué le chapeau, le joli petit chapeau invraisemblable, orné de ses jolies fleurs en passementerie et qui lui donne cet air si cavalier? c'est un chapeau de femme, un vieux joli chapeau ridicule de sa bonne tante...

Sa mère meurt. Bien dévotement en pleurs, il fait d'elle le plus beau dessin que fils ait jamais fait de sa maman. Elle repose tranquille sur son lit, les mains jointes; à côté d'elle il a dessiné bien soigneusement, un à un, tous les gros flacons de potion dont on a abreuvé sa pauvre agonie. Nous ne croyons pas que Diafoirus ait reçu jamais de plus belle gifle.

Pour terminer, voici *l'Entrée du Christ à Bruxelles*.

Cette immense toile peinte en 1898, c'est-à-dire au plus fort de la grande solitude, est sûrement de loin son œuvre la plus importante, son chef-d'œuvre; tout y est admirable, aussi bien l'idée de cet immense cortège de grotesques personnages en joie, que l'invention de mettre au milieu d'eux, le Christ sur son ânesse. Entouré de ces pancartes, de ces drapeaux à devises révolutionnaires, est-ce le Christ? Est-ce Karl Marx? Choisissez ce qui vous plaira, masques qui admirez !



James Ensor et Constant Permeke, dans l'atelier d'Ensor.

Mais regardez comment elle est peinte, comment avec trois couleurs, un vert, un vermillon, un bleu, il se révèle aussi grand symphoniste que le plus grand des Vénitiens. Nous pourrions expliquer comment les grandes masses vertes équilibrent savamment les rouges violents et dire le mystère adorable des gris argentés, comment cette toile est la synthèse de toutes les autres toiles de marque et que plus d'un type de la foule s'y retrouve.

Nous préférons poser cette question : Ostende aura-t-elle le courage de laisser partir l'œuvre maîtresse de son plus grand peintre? Les Allemands en ont offert 500,000 francs d'argent comptant, Anvers la convoite, veut l'acheter, et offre de ne la prendre qu'après la mort du maître.

Une ville qui a les plus durs marins, le plus bel outillage de pêche du monde, qui fait chaque année les pêches les plus miraculeuses, ne sera-t-elle toujours qu'un centre de commerce et ne voudra-t-elle pas devenir, en conservant ce que la nature lui a donné par hasard, un des plus beaux centres d'art?

Elle a le Kursaal le plus riche, des palais pour souverains, des hôtels pour milliardaires; n'aura-t-elle pas quelques mètres carrés de muraille pour y accrocher le plus bel ouvrage d'un des plus célèbres de ses enfants (1).

(1) La pauvreté d'Ostende en œuvres d'Ensor apparaît encore plus grande quand on pense aux vingt toiles qu'a le musée d'Anvers, aux dix toiles du musée de Bruxelles.

Constant Permeke

Constant Permeke, né à Anvers en 1888, habite Ostende depuis 1892; son père était peintre et professait à l'Académie d'Ostende. Permeke ne se rappelle pas l'époque où il commença à peindre, il le fit si jeune qu'il s'est toujours connu avec une palette à la main. En le balladant en Flandre et en Hollande, son père l'instruisit et le mit en contact avec les maîtres. Ses débuts, comme ceux d'Ensor et de Spillaert, furent durs; cependant il ne fut pas sans être aidé par la commune qui lui donna la succession de son père, ne pouvant pas accorder de pension à sa veuve. Permeke a beaucoup souffert de cette chaîne et cependant, c'est peut-être à cette vie gênée qu'il doit d'avoir été mêlé à la vie des hommes de la mer et de les bien connaître, alors qu'il habitait une petite maison sous le phare. C'est là qu'il a tiré le plus pur de son art, car Permeke restera toujours le peintre de la mer et des pêcheurs.

En 1914, soldat au 2e de ligne, il est blessé à la défense d'Anvers. Soigné en Angleterre, il habite le Devonshire et pour la première fois est en contact avec le paysan, le vigoureux paysan saxon, dont il retrouvera le frère en Flandre, à sa rentrée au pays.

Depuis, Permeke n'a pas cessé d'être de plus en plus connu et apprécié; il a des tableaux aux musées de : Bruxelles, Anvers, Gand, Grenoble et Venise; dans les collections particulières : à Paris, Londres, Amsterdam, Berlin, Hambourg. Il est considéré comme le chef de file du mouvement « expressionniste » en Belgique et est décoré de l'ordre de Léopold.

Ceux qui cherchent en peinture de jolies choses décoratives, des impressions doucereuses, des symboles faciles, des attendrissements poétiques n'aimeront pas la peinture de Permeke, toute bâtie en force et en poids dans une gamme sombre et tragique. Il est le peintre de la mer et des pêcheurs et peint aussi bien les paysans que les pêcheurs.

Réfléchi, exclusif, doué de dons constructifs rares, il est surtout un coloriste hors pair. Rien dans le domaine de la couleur ne lui est étranger. C'est un clown de la palette. Il jongle successivement avec tous les procédés : empâtements, glacis superposés avec lesquels il sature sa couleur, frottis, grattages, incrustations, tout est pour lui moyens à réussite toujours plus étonnants. Il arrive dans une gamme sombre à des effets que peu de peintres avaient obtenus avant lui. Ses toiles paraissent très sombres, elles sont cependant excessivement colorées; aussi si un rouge paraît brun, ce n'est pas qu'il ait été mélangé avec une couleur autre qui l'obscurcit, c'est parce que sa saturation de pigmentation rouge est si poussée qu'il en paraît brun.

Voir peindre Permeke nous a éclairci bien des mystères du sortilège du clair-obscur de Rembrandt. Rapprocher ces deux noms n'est pas exagéré, correction faite, qu'il y a toujours la différence entre une œuvre d'un peintre ancien et celle d'un artiste moderne.

Une peinture moderne, au premier coup d'œil donne



Constant PERMEKE. — Les frères Marins. *(Cliché du Centaure)*

quelquefois l'impression très séduisante de beaucoup de mystère et d'une ambiance de rêves, comme l'obtient soit Rembrandt, soit le Vinci, mais une étude plus poussée fait voir combien ce mystère est établi, par des procédés assez faciles de teintes plates dont ces maîtres usaient avec plus de discrétion.

Si depuis le début de la carrière de Permeke, la couleur et l'entente de l'effet ont toujours été aussi admirables, son dessin a fort évolué. D'abord assez mou et photographique, il a été influencé successivement par les travaux de l'école de Paris et ceux de l'école expressionniste allemande. Nous pensons combien il est dangereux pour un peintre de la race de Permeke à vouloir s'essouffler pour courir après un train déjà parti du quai. Permeke est assez énergique pour pouvoir prétendre être le mécanicien du train suivant. Si pour nous la poésie qui se dégage de la couleur et de la pâte de Permeke est d'une qualité *exceptionnelle*, nous discernons assez mal un dessin Permeke qui la ceint. Autant l'un coule de source et raconte la joie de créer, autant l'autre est chose artificielle qui sent son labeur et a toujours été une chose très acquise. C'est pour cela que quoiqu'il soit très difficile de porter un jugement sur une œuvre qui, étant donné l'âge du peintre, est loin d'être complète, nous pensons que la partie la plus durable de cette œuvre sera celle où il accumule marines sur marines, paysages sur paysages (comme celui que la Revue donne en fac-similé), toiles de ces dernières années peintes la plupart du temps d'après nature, et où son émotion ne fut bridée par aucun maniérisme à la mode. Là il se contente d'être, palette au poing, un grand, un très grand Flamand.

Léon Spillaert

Léon Spillaert a choisi pour s'exprimer uniquement un pinceau, mais le résultat est toujours le même, chaque œuvre qu'il nous donne est un poème.

Douceur du trait qu'il imprime, arabesques arrondies qu'il suit, indications souples à peine effleurées qui les lient; tout chez lui est balancement agréable, rythme, cadence, mesure.

Poète, philosophe panthéiste, amoureux éperdu de l'objet avec qui ses nerfs se marient. L'objet n'est peut-être qu'un prétexte pour extérioriser son émotivité. Aussi chez lui l'ustensile le plus banal, le paysage le plus aride, prend une signification rare.

Il eût pu tout aussi bien aligner un vers rare bien cadencé; une phrase pure et harmonieuse et cette phrase fut bleue, des lointains imaginés, rouge, des carnages entrevus, blême, froide et sinistre des longs jours d'ennui.

Œuvre énorme, touffue, il a puisé à pleines mains dans la matière pittoresque qu'Ostende prodigue à l'artiste qui l'admire.

Il a peint mille fois le grand bassin de réparation près duquel il habite; il a dit le port, les barques, et ses beaux gars, la mer sous tous ses aspects, l'enfant qui joue près d'elle avec un grand chien sur la plage, les belles coquilles... tout pour lui est thème à nourrir sa broderie.

Huile, pastel, aquarelle, crayon, il se sert avec le même bonheur de toutes les techniques, mais sa préférence semble être pour l'aquarelle et dans ce domaine sa virtuosité n'a d'égale que celle de Permeke dans le domaine de l'huile.

Souvent la qualité du matériel employé transforme le thème tracé et aide à créer la vision qui nous retient.



Constant PERMEKE. — Le siffleur. *(Cliché du Centaure.)*

Ce métier l'apparente « aux Fauves » et souvent il nous fait penser légèrement à Vuillard.

Il est dans l'œuvre de Léon Spillaert deux réussites parfaites, c'est la suite de lithographies qui illustrent les *Serres chaudes* de Maeterlinck où il y a une femme agenouillée dans la neige, qui devance de plusieurs années les expériences surréalistes de Max Ernst; et surtout l'illustration au trait pour *la Femme au prisme*, de Frans Hellens, où son dessin s'apparente à certains dessins au calque de Picasso.

La vie de Léon Spillaert à Ostende est sans histoire. Né en 1881 de parents ostendais, il y a passé toute sa vie,



Léon SPILLAERT. — Portrait de M. P...

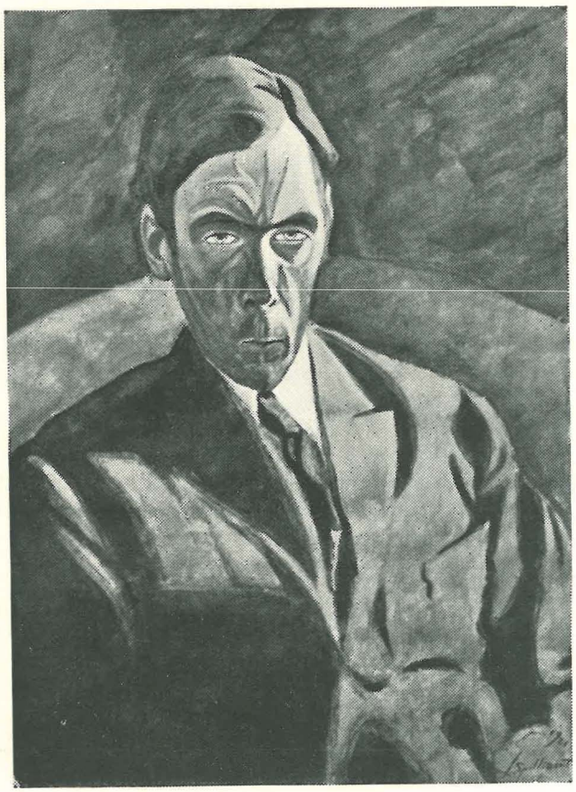

Léon SPILLAERT. — Portrait de M. V...



Léon SPILLAERT. — Les trois femmes.

à part cinq années de séjour à Bruxelles. Il s'est formé tout seul; son père, qui aimait la peinture, le laissa libre de travailler à sa guise. Son joli esprit rêveur, curieux, inquiet, fureteur, fait de lui le beau peintre que nous aimons (1).

Jan De Clerck

Jan de Clerck a eu, au contraire de Spillaert, une vie très agitée. Exposant cosmopolite, il est aussi connu en Angleterre qu'à New-York, à Berlin, Vienne, Amsterdam, Oslo. Après une exposition à Madrid en 1907, où il obtient la médaille d'or, il quitte ce nom de « Jan van Oostend » sous lequel il avait exposé au temps où, obligé de travailler avec ses parents, il manifestait son grand talent en contrebande.

Esprit hardi, très varié, on retrouve dans ses toiles de jeunesse des essais picturaux très en avance sur son temps. Ainsi dans cette toile intitulée *La Passe de la main*, il essaye de rendre par des couleurs la sensation tactile que l'on éprouve en se passant la main sur la figure; d'autrefois avec un jeu de lignes brisées il essaye de rendre les mouvements de la mer.

Plus tard, à l'aide d'une division verticale du ton, il cherche les effets qui le font appeler en Angleterre « le peintre des effets atmosphériques ».

Depuis 1919, sans avoir jamais abandonné aucune des autres manières, il peint en peinture lisse le Folklore de Bretagne et d'Ostende. Et ces jolies toiles sont, hélas! souvent traitées avec des soucis plus littéraires que purement picturaux.

HENRY DE BORMES.

(1) Léon Spillaert a quatre toiles au musée de Bruxelles, une à celui de Grenoble; des toiles dans les collections particulières à Paris, Vienne, Berlin, aux États-Unis, au Canada, en Norvège, en Hollande, etc...



Jan DE CLERCK. — Règlement de compte difficile.

La Musique à Ostende

Ostende est une ville musicale par excellence. Dans toute la Belgique il n'y a sans doute aucune ville où l'on joue plus de musique et de meilleure qu'à Ostende. Il ne se passe pas de jour en été sans qu'on y entende une harmonie quelconque et, pourvu que le temps soit beau, la fanfare qui prend place dans le kiosque de la place d'Armes, peut être sûre qu'elle aura du monde pour applaudir. Car les Ostendais aiment la musique et l'on peut s'étonner qu'il n'y ait pas parmi eux plus de compositeurs, alors qu'il y a tant et de si bons peintres...

Mais il faut pourtant se garder de l'exagération et il est absolument faux de dire, ainsi qu'on le fait parfois, qu'il n'y a parmi les Ostendais que des peintres mais pas de compositeurs de talent. Ceux qui le prétendent oublient déjà que James Ensor n'est pas seulement un peintre et un graveur, mais encore un compositeur très intéressant, curieux et original sans conteste. La musique de James Ensor est comme sa peinture étrange, captivante et... ensorceleuse. Il faut l'avoir entendue, jouée par lui sur son harmonium, pour en comprendre et ressentir tout le charme spécial et *La Gamme d'Amour*, dont il aime à jouer des morceaux, quand votre visite lui plaît, vous émeut alors d'une façon toute particulière.

La Gamme d'Amour est un ballet pantomime qui a été joué déjà plusieurs fois à Bruxelles, Anvers et Liége et chaque fois avec le plus grand succès. Au Kursaal on en joue assez souvent des extraits, mais il importe de remarquer que la musique d'Ensor est si spéciale, si personnelle, qu'un orchestre même très stylé ne parvient pas toujours à en rendre toutes les nuances et les bizarreries amusantes.

A côté de M. Ensor, il y a d'ailleurs encore d'autres compositeurs ostendais, Ostendais de race, Ostendais de naissance, comme MM. Théo Moreaux et Désiré Boehme, Ostendais d'adoption, comme MM. Toussaint-De Sutter, Maxime Vanneste et Léandre Vilain.

Dire les mérites, énoncer les productions de chacun d'eux serait bien difficile dans les cadres de cette modeste étude, car ils ont tous produit des œuvres nombreuses et intéressantes. Signalons tout simplement pour M. Moreaux sa cantate *L'Océan*, qui est un des morceaux favoris des sociétés chorales, et la musique qu'il a écrite pour des opérettes flamandes, dont *Tone de Stierman* est la dernière en date.

M. Boehme est professeur au Conservatoire de Gand, mais vient chaque saison à Ostende, où il fait partie de l'orchestre du théâtre. Ceux qui ont assisté à l'inauguration du monument aux morts élevé à Ostende près de l'église SS. Pierre-et-Paul, ou à l'inauguration de cette stèle, qui dans le parc Léopold doit rappeler aux passants le souvenir d'Edmond Lapon, ceux qui ont écouté les cantates que chantèrent les enfants des écoles lors de ces deux cérémonies, n'oublieront pas de si tôt l'impression profonde que produit la musique de M. Boehme par des procédés en somme très simples. Pour les fêtes du « Vindictive Day », M. Boehme a écrit un hymne, qui, exécuté à l'endroit même où le vieux croiseur s'est laissé couler entre les estacades, a fortement



James ENSOR. — Squelettes musiciens.

impressionné les marins britanniques, venus spécialement à Ostende pour rendre un dernier hommage à leurs camarades tombés pendant l'embouteillage du port.

M. Toussaint-De Sutter a été nommé directeur de l'Académie de musique peu après la guerre et c'est sous sa direction que l'Académie s'est continuellement transformée et améliorée et qu'elle est devenue un Conservatoire. Grâce à ses efforts inlassables, le Conservatoire est maintenant le centre musical et artistique d'Ostende en hiver. On y joue très souvent des œuvres classiques et modernes, de la musique de chambre que tout Ostende vient écouter. Il y a là une chorale, qui se laisse entraîner par la fougue et l'enthousiasme de son chef et qui ne recule plus devant aucun effort, aucune difficulté.

Mais en dehors de son travail de réorganisation de l'enseignement musical, M. De Sutter s'est occupé aussi de la création d'œuvres qui sont déjà classiques. Après le *Thyl Uilenspiegel*, avec lequel il a obtenu le prix de Rome, il a écrit une *Symphonie en ré*, dont les critiques ont dit le plus grand bien, une *Elégie sur la mort de son fils*, qui est poignante par sa douleur discrète, un *Conte russe*, où éclate tout son talent d'orchestration, et de nombreuses chansons fla-

mandes et françaises, qui rappellent parfois Duparc par leur élégance aristocratique.

Tout récemment l'exécution de sa cantate *Vlaanderen* a été un triomphe pour lui et il est vraiment regrettable de ne pas pouvoir lui consacrer ici toute une étude, mais il me faut parler maintenant de ce Conservatoire qu'il dirige avec tant de mérite.

* * *

En 1865 il n'y avait à Ostende qu'une modeste école de musique, dont Barwolf était le professeur principal et Bultinck son adjoint. Elle était fréquentée par quatre-



M. Edmond Lapon.

vingt-dix élèves, dont la presque totalité appartenaient à la classe de chant, une dizaine suivant le cours de violon et deux celui des instruments à vent. Sur la proposition du collège échevinal, le conseil communal décida cette année-là de réorganiser complètement l'école et le sieur Vanderaa fut nommé à côté de Bultinck comme professeur adjoint. Il y avait donc trois professeurs : Barwolf pour le violon et le violoncelle, Vanderaa pour la clarinette et Bultinck pour le solfège.

En 1878, la commission directrice de l'école proposa au conseil communal de faire choix d'un directeur parmi les artistes de l'orchestre du Kursaal et François Demol fut alors désigné à l'unanimité. Frère du célèbre compositeur de la touchante *Ik ken een lied*, François Demol n'était pas un inconnu dans le monde musical. Le *Dictionnaire de musique*, de Riemann (2e édition française), lui consacre d'ailleurs un article, dont nous extrayons les renseignements suivants : « Élève du Conservatoire de Bruxelles, il avait été organiste du couvent des Béguines, à Bruxelles, puis, sur la recommandation de Fétis, organiste de l'église Saint-Charles, à Marseille. De 1872 à 1875, il dirigea les concerts populaires de cette ville et fut nommé en 1875 professeur d'harmonie au Conservatoire. L'année suivante déjà, il rentra à Bruxelles où il devint chef d'orchestre du Théâtre national. »

Il est décédé à Ostende le 3 novembre 1883 et parmi les œuvres qu'il nous a laissées, il convient de citer une *Gavotte*, qui a été jouée des milliers de fois et a été nommée avec raison *Gavotte favorite*.

En 1879, peu après la nomination d'Ernest Pierkot comme professeur d'instruments de cuivre, le conseil communal décida d'élever l'école de musique au rang d'Académie. Le personnel enseignant se composait alors d'un directeur chargé du cours de piano et d'harmonie, d'un professeur de violon et d'alto, d'un professeur de violoncelle et de deux professeurs d'instruments à vent (l'un pour les instruments en bois et l'autre pour les cuivres), chacun des quatre professeurs étant en outre chargé d'un cours de solfège.

Pour satisfaire au vœu exprimé par le Conseil de perfectionnement de l'enseignement musical, un nouveau règlement organique de l'Académie fut élaboré et voté par le conseil communal en 1883. La même année, Joseph Michel fut nommé directeur de l'Académie et Van Acker professeur de violoncelle. Michel a écrit une *Elégie* dont on disait jadis grand bien.

En 1885, l'Académie avait quatre cents élèves et la Commission administrative, constatant que le niveau artistique s'était considérablement élevé à Ostende et que la musique gagnait chaque jour de nouveaux adeptes, proposa de nommer un second professeur de violon à côté de Limbor. Ce fut M. Macken qui fut désigné à cet emploi en 1886

La place de directeur étant devenue vacante par suite du décès de Michel, le conseil communal fut appelé en 1888 à désigner un nouveau directeur. Il n'y avait que trois candidats, dont un Ostendais, Edmond Lapon, qui venait de remporter le second prix de Rome avec son œuvre *Les Suppliantes*. Ce fut Jules De Swert qu'on nomma.

Voici ce que le *Dictionnaire* de Riemann dit de lui : «Violoncelliste très remarquable, né à Louvain le 15 août 1843, mort à Ostende le 24 février 1891; élève de Servais, à Bruxelles. Après s'être créé une grande réputation par de nombreuses tournées de concerts, il fut engagé en 1865 à Dusseldorf comme chef d'orchestre suppléant, et trois ans plus tard à Weimar, comme premier violoncelliste de la chapelle de la Cour. En 1869, De Swert fut appelé à Berlin en qualité de violoncelliste et concertmeister de la chapelle royale et de professeur à l'Académie royale de musique; mais il abandonna toutes ses fonctions en 1873, entreprit de nouvelles tournées de concerts, puis transféra son domicile à Wiesbaden. Enfin, en 1888, De Swert fut nommé simultanément directeur de l'École de musique d'Ostende et professeur aux Conservatoires de Gand et de Bruges. De Swert a composé trois concertos de violoncelle, de petits morceaux et des transcriptions pour piano et violoncelle, ainsi qu'une symphonie intitulée *Nordseefahrt*. Deux opéras du même ont été représentés : *Die Albigenser* (Wiesbaden 1878, avec succès) et *Graf Hammerstein* (Mayence, 1884). »

Une certaine presse attaqua le conseil communal sous

prétexte qu'il aurait fallu donner la préférence à un Ostendais, mais le bourgmestre répliqua : « On oublie un peu trop ce que la ville a fait pour M. Lapon, chose que l'on ne regrette cependant pas. Nous avons pu faire donner une audition publique de l'œuvre de M. Lapon au Kursaal d'Ostende et cette audition a coûté 2,400 francs; en outre, la ville a remis à M. Lapon une partie des œuvres de Wagner pour une somme de 600 francs. L'administration a donc fait pour son concitoyen tout ce qu'elle devait faire.

» Quand il s'est agi de faire choix entre M. Lapon et M. De Swert pour la place de directeur de l'Académie de musique, le conseil n'a pas hésité à appeler à ce poste un artiste de la valeur de M. De Swert, dont la nomination a été approuvée par le monde musical en Belgique. »

Comme le disait le rapport de la Commission administrative de l'Académie, De Swert était le plus grand virtuose du violoncelle de son époque. Sa renommée artistique comme virtuose, compositeur et chef d'orchestre était absolument hors de pair. Ses deux opéras, *Les Albigeois* et *Comte Hammerstein*, avaient remporté d'éclatants succès en Allemagne. Il avait été appelé à Bayreuth par Richard Wagner pour diriger les représentations modèles de la Tétralogie.

Outre ces titres, De Swert possédait une connaissance approfondie du piano, ce que n'avait pas Lapon de son propre aveu, puisqu'il avait fait remarquer dans sa pétition qu'il ne pouvait pas donner le cours de piano.

De Swert possédait les connaissances les plus étendues sous le rapport de la direction d'un orchestre, ayant collaboré activement pendant une vingtaine d'années à toutes les grandes manifestations musicales en Europe, sous des maîtres tels que Richard Wagner, Hans de Bülow, Rubinstein, etc.

De Swert ne vécut malheureusement pas assez longtemps pour améliorer l'enseignement à l'Académie et en 1891, quelques mois après la nomination de Vlaeminck comme professeur de flûte, en remplacement de Vanderaa, décédé, Léon Rinskopf, de Gand, fut appelé à prendre la direction de l'établissement.

Avec Rinskopf l'enseignement musical allait prendre un nouvel essor et en 1894 on parlait déjà de créer un Conservatoire à Ostende. C'est alors en effet qu'un conseiller communal prononça les paroles suivantes à une réunion du conseil : « Nous voulons arriver à avoir ici à Ostende, ville essentiellement musicale, un Conservatoire plutôt qu'une Académie; déjà les résultats obtenus sont des plus satisfaisants, des plus concluants; notre Académie occupe, nous pouvons le dire fièrement, et ce à la louange de tous les directeurs qui s'y sont succédé, depuis les regrettés Demol, Michel, De Swert, jusqu'à l'excellent directeur actuel, M. Rinskopf, le premier rang parmi les institutions similaires de villes de la même importance.

» Or, à quoi devons-nous viser? Quelle a été l'idée mère, lors de la création d'une Académie de musique à Ostende? C'est d'arriver à y former des éléments qui fussent dignes de faire partie de l'orchestre de symphonie du Kursaal! Déjà nous sommes arrivés à un beau résultat; nous sommes arrivés à une partie de ce que nous espérions; déjà 16 à 18 élèves ou anciens élèves de notre Académie sont entrés dans cette phalange d'élite.

» D'autre part, dans les familles, la musique vient apporter aujourd'hui une diversion nouvelle; pour certaines autres personnes, qui, exerçant un métier le jour, sont libres le soir, elle est un gagne-pain nouveau, en leur fournissant le moyen d'entrer dans des orchestres de concert, de théâtre ou de bal.

» Enfin, on ne saurait assez encourager cette œuvre de notre Académie de musique, qui doit arriver un jour à produire ce résultat attendu : avoir ici au Kursaal un orchestre de symphonie d'éléments ostendais. De cette manière, nous garderons à la ville et aux Ostendais cette somme d'une quarantaine de mille francs, qui s'en va chaque année pour la plus grande partie à des musiciens étrangers, qui partent dès le lendemain du dernier concert. »

Ce conseiller avait certainement raison, mais il faudrait bien des années pour réaliser son programme et encore n'est-il pas complètement exécuté maintenant! Poursuivons donc l'histoire de l'Académie.

En 1895, trois nouveaux professeurs furent nommés : Vander Aa pour le violon, Mathys pour la flûte et De Taeye pour le hautbois. Par suite du départ de Mlle Deschepper donnant un cours de piano, Jef Keurvels fut nommé professeur adjoint de piano en 1896.

En 1897, la ville fit construire ce beau bâtiment de la rue de Rome, qui abrite encore aujourd'hui notre Conservatoire. Jusqu'alors l'école avait été rue Saint-François, dans l'ancien local de Rhétorique.

En 1908, l'Académie semblait arrivée à l'apogée de son succès et de sa renommée. Elle était fréquentée par plus de 400 élèves, et Edgar Tinel, le grand compositeur, qui était inspecteur de l'enseignement musical et venait tous les ans inspecter les cours, exprima au directeur, Léon Rinskopf, toute sa satisfaction sur la marche générale de l'établissement et son niveau artistique.

Cette année-là les cercles dramatiques flamands adressèrent une requête à l'administration communale afin d'obtenir la création d'un cours d'art dramatique. Leur vœu ne serait réalisé que bien des années plus tard, après la guerre!

En 1909, un ancien élève de l'établissement, M. Devlieger, fut nommé professeur de violoncelle, en remplacement de Van Acker, décédé, et en 1910, M. Cyrille Dubuisson fut nommé professeur de clarinette.

Rinskopf étant mort pendant la guerre, M. De Sutter fut appelé en juin 1919 à lui succéder comme directeur et nous savons déjà combien cette nomination a été heureuse. Voici d'ailleurs quelques dates, qui marquent les étapes de la transformation complète qu'il a opérée. En avril 1920, M. Joseph Van Roy, qui est un pianiste remarquable, fut nommé professeur de piano, en remplacement de Keurvels, qui était décédé. En 1921, M. De Sutter obtint du conseil communal la création d'un cours de chant et de déclamation. Mme Hélène Feltesse fut chargée de ce cours et la même année aussi M. Henri Gadeyne, le virtuose qu'on a si souvent l'occasion d'applaudir en été au Kursaal, fut nommé professeur de violon. En 1922, M. Maxime Vanneste, l'accompagnateur exquis de tous les chanteurs du Kursaal, fut nommé professeur de piano et l'année suivante M. Schmitz, d'Anvers, fut chargé d'un cours de déclamation flamande. C'était réaliser le rêve de nos sociétés locales d'art dramatique! Mais M. De Sutter ne se contenta pas de cela et il insista tant et si bien qu'en 1926 il obtint encore la création d'un cours supérieur de violoncelle, d'un cours de déclamation française et d'un cours d'histoire de la musique.

Maintenant l'Académie était digne de porter le nom de Conservatoire et c'est ce titre qui lui fut conféré en effet à la fin de 1926. Le Conservatoire n'est pas encore royal,

mais il le deviendra, n'en ayons aucune crainte. M. De Sutter est là et il travaillera et il gagnera!

Le cours d'histoire de la musique est aujourd'hui confié à M. Legier, professeur de rhétorique à l'athénée d'Ostende. Musicologue dans le genre de l'abbé Duclos, qui a laissé ici tant et de si bons souvenirs, M. Legier sait intéresser son public et lui faire comprendre la beauté d'une pièce et le talent de son auteur.

Pour clôre cette histoire de l'enseignement musical à Ostende, signalons aux curieux qu'en 1862 le professeur de musique Van Poucke proposa à l'Académie des Beaux-Arts de faire des démarches afin d'obtenir que le Gouvernement prescrivît l'adoption en Belgique du diapason français. Cela donna l'occasion à Fétis, le musicographe célèbre, de traiter une seconde fois cette question devant l'Académie.

* * *

L'histoire de l'orchestre du Kursaal, que je voudrais maintenant rappeler très brièvement ici, est également fort curieuse et de nature, je pense, à intéresser tous ceux qui connaissent la brillante phalange d'artistes, que dirigent actuellement MM. François Rasse et Toussaint-De Sutter.

En août 1855, il n'y avait pour tout délassement à Ostende que la musique du 7e régiment de ligne. Cette harmonie militaire était dirigée par Meissner et donnait alors trois concerts par semaine, le jeudi au Jardin des Princes, le vendredi au Cercle du Phare, et le lundi au Kursaal, chaque fois à 6 heures environ.

En 1857, ce fut l'harmonie du 9e régiment de ligne qui eut à fournir les distractions nécessaires à nos visiteurs. Le chef en était Vanden Bogaerde, qui comme Meissner s'occupait de compositions musicales, surtout de fantaisies sur les opéras en vogue. Vanden Bogaerde a fait des pots-pourris et une polka intitulée *Kursaal*, qu'on jouait très souvent. La *Marche triomphale* de Vander Aa, qui était un pas redoublé, obtenait également du succès.

En 1863, le directeur de la symphonie du Kursaal était Merck et celui-ci gagna surtout la faveur du public en jouant de la musique d'Auber, Rossini, Meyerbeer et Strauss.

On donnait alors de nombreux concerts au Casino et c'est au Casino précisément qu'en 1865 vint chanter la célèbre Adelina Patti. Cette année-là tout le public du Kursaal fut en émoi lorsqu'un monsieur, qui déclina ensuite ses nom et qualité, siffla la *Brabançonne*, que jouait l'harmonie du 8e de ligne. Le baron Chazal intervint, paraît-il, pour châtier le coupable, qui fut hué et conspué d'importance.

En août 1867, le violoniste virtuose Henri Wieniawski, qui était alors violon-solo de l'empereur de Russie, vint à Ostende avec son frère Joseph, le pianiste, et avec lui il donna un concert un samedi soir dans la grande salle du Casino, qui fut trop petite ce soir-là pour contenir tous les amateurs. L'orchestre de symphonie du Kursaal, que dirigeait Singelée, participait à toutes ces manifestations et festivités du Casino et il avait donc à se déplacer souvent.

Ce Singelée, qui dirigea l'orchestre encore en 1874, fut un homme de grand mérite. Le *Dictionnaire* de Riemann, parle de lui en ces termes : « Singelée, Jean-Baptiste, violoniste, né à Bruxelles le 25 septembre 1812, mort à Ostende le 29 septembre 1875; écrivit un grand nombre de morceaux de violon, surtout de fantaisies sur des airs d'opéras, mais aussi plusieurs concertos (en tout 144 œuvres gravées). » La fantaisie qu'il a écrite sur *Faust* est certainement une des meilleures et on la joue encore aujourd'hui.

C'est en août 1867 également que l'illustre violoniste Henri Vieuxtemps est venu donner un concert à Ostende. C'était encore une fois un samedi soir au Casino et parmi une affluence extraordinaire de monde.

En 1868, on disait grand bien de Mauhin, le violon-solo de l'orchestre, et de Cretin, le violoncelliste. En 1869, les concerts de l'harmonie du 7e régiment de ligne avaient repris sous la direction de Meissner et obtenaient beaucoup de succès.

En 1870, les concerts de symphonie avec Singelée et ceux d'harmonie avec Meissner constituaient tout le programme musical de la saison.

En 1873 on commençait déjà à se remettre du désastre de la guerre et cet été-là, Vieuxtemps et Wieniawski purent revenir et se faire applaudir. Barwolf fit exécuter une cantate au Kursaal par les élèves de l'école de musique, dont il était le directeur. Bender, chef de l'harmonie du 11e régiment de ligne, donnait alors de très beaux concerts l'après-midi à 4 heures et demie au parc Léopold. Au Kursaal Singelée faisait connaître Richard Wagner.

En 1873, il y fit une action d'éclat, il se révéla un homme à poigne et tous les journaux de l'époque parlèrent de ce concert, qu'il dirigea un vendredi soir au Kursaal, lorsqu'il déposa son bâton de chef et arrêta l'orchestre, jusqu'à ce que le public eût fait silence! Pareil geste prouve un homme.

Mauhin, le violoniste aimé de tous et applaudi tant de fois, quitta le Kursaal cette année-là et fut remplacé par Ovide Musin, un tout jeune violoniste qui allait connaître bientôt une vogue extraordinaire. Le *Dictionnaire* de Riemann le renseigne d'ailleurs : « Né à Nandrin, près de Liége, le 22 septembre 1854, élève de Heynberg et de Léonard, vécut longtemps en Amérique, où il s'était bien vite fait un nom, puis accepta en 1898 la succession de Thomson, comme professeur de violon au Conservatoire de Liége. »

C'est en 1873 également que le célèbre pianiste de Kontski vint à Ostende et y donna un concert. Les concerts populaires dans le parc Léopold étaient alors donnés par l'harmonie du 8e régiment de ligne, sous la direction de Van Groningen.

En 1874, c'était la musique du 4e de ligne qui donnait des concerts dans le parc et certains soirs aussi au Kursaal. Zülch en était le directeur encore en 1875.

L'orchestre du Kursaal possédait alors deux artistes excellents : Musin, le violoniste, et Jacob, qui était violoncelliste et dont les journaux de 1874 disent grand bien. L'année suivante, quand l'orchestre était déjà placé sous la direction de Duhem et Dumon, un troisième soliste se fit connaître et son nom allait bientôt devenir célèbre : M. Eugène Ysaye. « Violoniste virtuose, nous dit Riemann, né à Liége le 16 juillet 1858; élève du Conservatoire de sa ville natale et plus tard de Vieuxtemps à Bruxelles, remplit les fonctions de concertmeister de l'orchestre Bilse, à Berlin, jusqu'en 1881. Il s'est créé très tôt une grande réputation par des tournées de concerts (entre autres avec Ant. Rubinstein), s'établit à Paris en 1883 et y noua des relations amicales avec C. Franck et V. d'Indy, puis professa son instrument de 1886 à 1897 au Conservatoire de Bruxelles. » La relation de toutes les tournées et la description de sa virtuosité ne peuvent avoir de place ici. M. Ysaye est une figure mondiale, dont Ostende peut être fière d'avoir connu les débuts.

La saison de 1875 attira ici deux grands artistes, la célèbre chanteuse Carlotta Patti, la sœur d'Adelina, qui était venue chanter au Casino dix ans plus tôt, et le pianiste Théodore Ritter. Ils donnèrent ensemble un concert au Casino le samedi 14 août, à 9 heures du soir, et eurent, comme on pense, énormément de succès. Cette année-là, comme presque toutes les années suivantes d'ailleurs, le violoniste Henri Wieniawski vint donner un concert à Ostende.

En 1876, l'harmonie du 4e régiment de ligne était dirigée par Muldermans et les concerts, qu'elle donnait tant au parc qu'au Kursaal, étaient très suivis.

A côté de Musin et d'Ysaye, qu'on applaudissait presque chaque soir de concert, il y avait alors au Kursaal aussi un violoncelliste de réelle valeur : Haas, qui est devenu plus tard professeur au Conservatoire d'Ostende.

En 1877, l'orchestre du Kursaal était toujours dirigé par Duhem et Dumon, deux virtuoses d'ailleurs, l'un pour le piston, l'autre pour la flûte ! La musique qu'ils faisaient jouer était à la fois une concession au goût de l'époque et une tentative habile de rénovation artistique. Les noms de Rossini, Weber, Herold, Donizetti et Wagner revenaient souvent au programme. Cet été-là Ysaye donna un très beau concert au Casino avec Joseph Hollmann, le violoncelliste hollandais, dont Riemann nous apprend qu'il est né à Maestricht le 16 octobre 1852 et qu'il fut élève de Franz Servais, à Bruxelles. Hollmann est revenu bien des fois à Ostende depuis lors et déjà en 1878, lorsque la direction de l'orchestre était passée aux mains d'Emile Perier.

Celui-ci, qui appartenait à une des meilleures familles d'Ostende, a eu le grand mérite d'orienter les concerts du Kursaal de façon à leur donner chaque année un peu plus de vogue et de renommée artistique. Ces concerts commençaient jadis à 7 heures et demie et ressemblaient plutôt à des réunions familiales, où l'on venait pour bavarder et papoter à son aise. C'est sous la direction de Perier que fut donné le premier grand concert de symphonie et que l'orchestre est allé de succès en succès, ainsi que le prouvent d'ailleurs les faits suivants.



M. Rinskopf dirigeant l'orchestre du Kursaal.

En 1880, Perier fit venir non seulement le violoncelliste Hollmann, mais encore le célèbre compositeur et pianiste Moritz Moszkowski, qui donna un magnifique concert au Casino un vendredi soir à 9 heures. Il invita aussi Dinah Beumer, qui était bien jeune alors et fort peu connue, mais qui est devenue depuis une vedette des plus applaudies.

Le premier grand concert symphonique, qui fut donné au Kursaal, est celui que dirigea lui-même le célèbre compositeur français Charles Gounod et qui eut lieu le vendredi 13 août 1880. Voici en quels termes l'*Echo d'Ostende* relate

cette mémorable soirée : « Dès 7 heures la vaste rotonde était garnie de la base jusqu'aux balcons. Les dames s'étaient pavoisées et avaient arboré leurs plus jolies toilettes. L'orchestre, M. Emile Perier en tête, est au poste.

» M. Gounod prend place à droite de l'estrade, mêlé dans la foule. Le fête commence. En tête du programme était placée l'ouverture d'*Obéron*, un des morceaux les plus admirés du répertoire de Weber : portique grandiose par lequel on pénétra au cœur de l'œuvre de Gounod.

» Immédiatement après, le maître paraît, conduit par M. Emile Perier. Son apparition au pupitre est saluée par un tonnerre d'applaudissements, les musiciens frappent leurs instruments de leurs archets et semblent battre aux champs pour saluer le grand général qui va les conduire au triomphe. Gounod dirige lui-même l'exécution de sa marche de la *Reine de Saba*, et l'auditoire, vivement impressionné, l'acclame quand il descend de l'estrade.

» A son tour, M. Emile Perier conduit l'exécution du *Calme*... Après le *Calme*, la grande fantaisie de *Faust*... Mais Gounod reparaît au pupitre, accompagné d'applaudissements frénétiques. Gounod de son geste large et magistral dicte sa pensée; l'orchestre attentif ne vit plus que de l'âme du maître; c'est son souffle seul qui incline les archets des instrumentistes. Ils détaillent avec un fini parfait les nuances les plus délicates et avec un ensemble merveilleux la grâce printanière de ce petit poème de l'entr'acte de la *Colombe* et la *Marche funèbre d'une marrionnette* si expressive, si caractéristique qu'on semble assister au convoi.

» L'enthousiasme du public fut indescriptible; les applaudissements, les trépignements frénétiques éclatèrent de toutes parts, les deux morceaux furent bissés par acclamation.

» Après la symphonie fantastique de l'entr'acte de *Philémon et Baucis*, toute la salle est debout, découverte, dans l'enthousiasme; M. Perier, au pied de l'estrade, embrasse l'illustre chef, ne pouvant trouver d'autres termes pour manifester sa joie et sa reconnaissance, pendant que toute la foule, qui comptait des représentants du monde entier, poussait des acclamations formidables en l'honneur du génie, qui appartient à la France, c'est vrai, mais que l'humanité entière revendique. »

Ce concert de Gounod est resté longtemps dans la mémoire des Ostendais!

Il y avait alors au Kursaal un pianiste, qui sans s'être acquis une renommée européenne, a connu pourtant une certaine vogue et fut même nommé pianiste du roi de Hollande : Coenen, qui fit partie de l'orchestre et revint pendant plusieurs années.

En 1881, les concerts de symphonie dirigés par Perier et ceux de l'harmonie militaire avec Muldermans furent les seuls événements importants de la saison. Mais en 1882, Perier obtint de la direction du Kursaal les sommes nécessaires pour inviter des virtuoses et des compositeurs célèbres.

Benjamin Godard, le compositeur français bien connu, vint diriger lui-même l'exécution de ses œuvres au Kursaal et après que Joseph Wieniawski se fût produit au Casino, Jeno Hubay, le violoniste hongrois alors déjà célèbre, put y donner un concert également. Ce soir-là Wieniawski figurait aussi au programme et Edouard Jacobs, le grand violoncelliste, qui est devenu ensuite professeur au Conservatoire de Bruxelles.

Johann Smidt, qui a été nommé plus tard professeur de violon au Conservatoire de Gand, était en 1882 un soliste de l'orchestre du Kursaal et l'on commençait à parler de lui autant que de Coenen et de Haes. C'est en 1882 également que la musique du 1er régiment de ligne se fit entendre à Ostende et que le nom de Simar, qui était son chef, se répandit dans le monde musical.

Perier a écrit une *Marche triomphale* dont les journaux de l'époque disent beaucoup de bien et qu'on jouait alors assez souvent; mais indépendamment de ses mérites comme compositeur et chef d'orchestre, il avait aussi celui d'être en relations avec tous les grands musiciens de son temps et c'est sur l'invitation de Perier précisément que Massenet, l'auteur de *Manon*, *Werther* et *Thaïs*, est venu diriger l'exécution de ses œuvres à Ostende. A cette époque Massenet n'était encore que l'auteur d'*Hérodiade* et du *Roi de Lahore*, mais cela suffisait amplement pour faire de la soirée du jeudi 9 août 1883 un événement musical sans pareil.

Après le festival de Massenet, il y eut encore en août 1883 un concert avec Dinah Beumer un vendredi soir au Casino et le vendredi suivant Ovide Musin, l'ancien violon-solo de l'orchestre, y vint donner un concert d'adieu avant son départ pour l'Amérique. Huit jours plus tard, Francis Thomé, le célèbre compositeur français, venait diriger au Kursaal l'exécution de ses œuvres et pour clore la série des grands concerts, Joseph Wieniawski fut invité à donner un concerto le lundi suivant au Casino.

Joseph Michel, le directeur de l'Académie de musique, était alors second chef d'orchestre au Kursaal et il le resta jusqu'en 1888. Michel dirigeait l'après-midi, tandis que Perier dirigeait les concerts du soir, soit à partir de 7 heures et un quart.

Les journaux de 1886 parlent d'une façon particulièrement élogieuse de Johann Smit, le violon-solo, et de Mlle Steiger, la pianiste du Kursaal, mais ne signalent pas de grands concerts, sauf celui de Wieniawski à la fin de la saison.

En 1887, la musique du 3e régiment de ligne, dirigée par Simar ou par Hauchard (quand elle jouait à l'est de la digue), constituait une des principales attractions estivales.

Ainsi que nous l'avons vu, l'œuvre d'Edmond Lapon fut exécutée au Kursaal en 1888. Écrite sur un poème de Louis de Casembroot, elle fut jouée dans la perfection par l'orchestre avec le concours du Cercle choral Demol et du Cercle choral des dames, dont Simar avait la direction. L'exécution des *Suppliantes* eut lieu le 22 juillet en présence d'une affluence énorme et enthousiaste.

En 1888, Auguste Wiegand, l'organiste du Kursaal, enchantait déjà les amateurs de musique religieuse et son succès allait grandir encore l'année suivante, à tel point qu'on lui présenta un engagement en Australie, où il est parti et vit encore, je pense. Emile Perier, De Swert, Hauchard et Wiegand, voilà les hommes dont on parlait le plus en 1889. Mais il y avait alors aussi au Kursaal un compositeur et chef d'orchestre, dont le succès allait grandir, c'était Nestor Prys. En 1890, Perier pour les concerts du soir (qui commençaient à 7 heures et demie) et Prys pour ceux de l'après-midi, puis Simar pour l'harmonie militaire, remportent tous les succès.

A partir de 1891, les séances d'orgue de M. Vilain attirèrent l'attention générale et le nombre de leurs amateurs alla toujours en croissant. Mais à côté de Perier, de Simar et de Vilain, voici le nouveau directeur de l'Académie de



La Salle des Concerts du Kursaal

musique, Léon Rinskopf, qui dirige les concerts de l'après-midi et qui prend de plus en plus la direction au Kursaal.

En 1892, Karel Mestdagh, le célèbre compositeur belge, vint diriger lui-même une œuvre de sa composition et cet été-là Henri Wieniawski vint encore une fois donner un concert, comme aussi Dinah Beumer. Lutens était alors directeur du Kursaal et il allait le rester pendant plusieurs années. C'est sous sa direction que de grands concerts seraient organisés, qui consacreraient à jamais la renommée d'Ostende.

En 1893, Arthur De Greef, le célèbre pianiste belge, fut invité à venir diriger une exécution de ses œuvres et après lui on vit encore au Kursaal Jan Blockx, le compositeur anversois, qui était expressément venu pour diriger une suite pour orchestre tirée de son opéra-comique *Maître Martin* et la kermesse de son ballet *Milenka*.

En 1894, Peter Benoit vint, lui aussi, diriger au Kursaal, lors d'un festival organisé en son honneur, et l'on entendit Elise Kufferath, la violoncelliste, jouer un concerto qui fut très applaudi.

L'année suivante, après que Sylvain Dupuis eût présenté la *Legia*, la fameuse chorale liégeoise, dont il était le directeur, on vit Jeno Hubay conduire l'orchestre du Kursaal pour l'exécution de musique hongroise. Le compositeur français Widor vint ensuite diriger une exécution de ses œuvres et on entendit aussi Ernest Van Dyck, le fameux ténor wagnérien, que Lutens avait fait venir à prix d'or. Il reçut, paraît-il, 2,500 francs comme cachet et Lutens fut accusé de gaspillage, car tout le monde alors trouvait cela excessif. Quand on pense qu'en 1905, M. Marquet allait devoir payer 10,000 francs par soirée à Caruso et que la direction actuelle donne souvent pareille somme pour des chanteurs, quand on sait surtout ce qu'elle a payé pour avoir Chaliapine en 1928, on ne peut que sourire des critiques subies par Lutens en 1896.

Cette année-là, le compositeur Emile Mathieu vint diriger au Kursaal l'exécution de ses œuvres. L'année suivante, qui fut la dernière de la direction de Perier, il y eut une manifestation en l'honneur de celui-ci et le roi, qui aimait beaucoup notre chef d'orchestre, voulut bien y participer.

C'est en 1897 que Deru se fit remarquer comme violon-solo du Kursaal et que commença la carrière de Mlle Claessens, d'Ostende, comme cantatrice.

Bruno Steindel, le pianiste prodige, qui n'avait alors que sept ans, vint donner un concert au Kursaal et obtint évidemment un très grand succès.

En 1898, Mlle Chaminade, dont les mélodies sont fort connues, vint, elle aussi, donner un concert et les journaux d'alors sont remplis d'éloges pour l'excellente pianiste qu'elle était en effet. Les journaux de cette époque signalent aussi le talent de Louis Miry, le violoncelliste de l'orchestre, et parlent de Strauwen, le flûtiste, qui allait devenir bientôt chef d'orchestre.

Jean Noté obtint cet été tant de succès au Kursaal, qu'il fut décidé de l'inviter chaque année. Il était célèbre.

Arthur De Greef et César Thomson, les deux virtuoses belges, l'un pour le piano et l'autre pour le violon, furent très applaudis au Kursaal en 1899. En 1900, Noté et De Greef, en 1901 Hugo Becker, le violoncelliste, Noté, le baryton, et Affre le ténor, puis Raoul Pugno, le pianiste, voilà les célébrités invitées par le Kursaal. En 1902, Pugno revint et Ovide Musin, qui était alors professeur au Conservatoire de Liége, de même. Puis il y eut un concert avec David Popper, le célèbre violoncelliste

En 1903, Edouard Deru, le violon-solo du Kursaal, donna un magnifique concert, on entendit Moritz Rosenthal et Emile Sauer, deux grands pianistes, puis Eugène Ysaye, Arthur De Greef et Jacques Thibaut, qui malgré son extrême jeunesse avait déjà une grande célébrité.

Deux concerts furent donnés en 1904 avec le célèbre ténor Tamagno. On entendit encore Léopold Godowsky le pianiste, Eugène Ysaye, Mark Hambourg, et Ferrucio Busoni, deux pianistes également forts, également célèbres, Loevensohn, le violoncelliste, et Henri Albers, le baryton bien connu.

A partir de 1905, Ostende est la reine des plages, le centre artistique, où toutes les célébrités se rencontrent. Grâce à la générosité de M. Marquet, le Kursaal peut désormais inviter les plus grands artistes. Après Mischa Elman, le violoncelliste prodige, voici Caruso, Jan Kubelik, le violoniste tchèque, Van Dyck, le célèbre ténor, Pugno et Albers.

En 1906, « Ostende centre d'art » est définitivement constituée. Il y a un festival Richard Strauss et un festival Saint-Saëns. Les deux grands compositeurs viennent diriger eux-mêmes l'exécution de leurs œuvres. On entend après De Greef, Pablo Casals, le violoncelliste, et Caruso, le roi des ténors. Edouard Jacobs, le violoncelliste du Kursaal, donne un concert extraordinaire, qui consacre sa renommée.

En 1907, on entend au Kursaal Alexandre Bonci, le ténor, et Frieda Hempel, la cantatrice. Un festival est de nouveau organisé en l'honneur de Richard Strauss.

La saison de 1908 révèle Isalberti, apporte un festival Elgar et permet d'entendre Davydoff, le ténor russe, ainsi que Frieda Hempel. Lanciani est alors chef d'orchestre au Kursaal, l'après-midi.

Le violon-solo Lambert devient célèbre en 1909 et cet été-là on entend Hempel, Caruso et Zenatello, le ténor, Alfred Cortot, le pianiste, Antonio Paoli, le fameux chanteur, Elsie Playfair, la violoniste, Elvira de Hidalgo et le baryton Amato. En 1910, Edith de Lys, Mme Finzi-Magrini, Amato et Caruso. Il y eut aussi un festival de musique austro-hongroise, sous la direction de Jeno Hubay.

La liste des compositeurs, virtuoses et chanteurs, qui sont venus à Ostende depuis lors ne saurait être donnée ici et je ne saurais même pas indiquer toutes les grandes festivités et toutes les soirées de gala, qui furent organisées au Kursaal sans tomber dans l'ennui d'une énumération rapide. Qu'il me soit donc permis de citer quelques noms seulement : pour 1911, la manifestation Noté; pour 1912, Maria Barrientos, la célèbre cantatrice espagnole, Lucien Capet, le violoncelliste, et Eisenberger, le pianiste réputé. En 1913, on entendit le même soir le baryton Viglione Borghese et Mme Finsi-Magrini. Comme l'année précédente, Jeno Hubay dirigea le festival austro-hongrois.

En 1914, Alfred Cortot s'était déjà fait entendre au Kursaal, quand la guerre éclata et à l'endroit où tant de belle musique avait retenti pour élever les esprits et les cœurs, on n'entendit plus pendant quatre ans que le bruit infernal des détonations et des batailles.

Après la guerre, le Kursaal eut heureusement la bonne fortune de trouver un chef d'orchestre capable de lui rendre sa splendeur d'autrefois. C'était Léon Jehin, dont Riemann parle en ces termes : « Né à Spa le 17 juillet 1853; élève de son père (directeur de l'école de musique de Spa), puis des Conservatoires de Liége (1864) et de Bruxelles (1865; Léonard, Kufferath, Gevaert, etc.). Tout en faisant déjà partie, comme premier violon, de l'orchestre du théâtre

de la Monnaie (1870-1880), il suivit pendant deux ans le cours de perfectionnement organisé par Vieuxtemps. Il fut nommé en 1881 professeur adjoint d'harmonie au Conservatoire royal de Bruxelles et chef d'orchestre du théâtre d'Anvers, mais passa l'année suivante déjà au théâtre de la Monnaie, à Bruxelles, et y remplit de 1882 à 1888 les fonctions de second chef d'orchestre. Il dirigea en même temps les concerts du Vauxhall et ceux de l'Association des artistes musiciens. Enfin, il fut appelé à la direction de l'orchestre du théâtre et des concerts de Monte-Carlo. Entre temps, il conduisit pendant deux saisons (1892) l'orchestre de Covent-Garden, à Londres. Jehin a épousé en 1891 Mlle Blanche Deschamps, cantatrice scénique remarquable et qui fit partie du personnel de l'Opéra de Paris. En tant que compositeur, Jehin a fait preuve d'habileté et de bon goût. On a de lui : une *Suite de ballet* (quatre parties) et une *Marche jubilaire* pour orchestre, un *Minuetto* pour petit orchestre, une *Elégie* pour instruments à archet, une *Romance* pour violon et orchestre et plusieurs mélodies pour chant et piano. »

Jehin ne resta malheureusement que deux saisons à Ostende. La santé de sa femme étant devenue précaire, il resta pour elle dans le Midi et c'est là qu'il mourut quelques années après elle. Les concerts classiques qu'il donna au Kursaal l'ont fait apprécier de tous comme un homme de goût et de grand savoir.

Voici les noms des artistes les plus célèbres qui vinrent ici en 1920 : Alfred Cortot, le baryton Albers, Mme Ritter-Ciampi, Marcel Journet, le baryton-basse, le violoncelliste Gérard Hekking, De Greef, Isalberti, Emilio Perea, le ténor, Elvira de Hidalgo, Ulysse Lappas et Gabriel Bouillon, le violoniste. En 1921 : Mme Ritter-Ciampi, Loevensohn, le celliste, De Greef, Ulysse Lappas, Elvira de Hidalgo et d'autres encore que j'oublie peut-être, car je ne prétends nullement résumer ici toute l'activité artistique du Kursaal. Je veux seulement rappeler quelques grands noms et je les cite, non pas évidemment selon leur importance, mais au gré de mes souvenirs et de mes notes. On voudra bien excuser les oublis, inévitables, il me semble, dans pareille énumération.

En 1922, la direction des grands concerts du Kursaal fut confiée à M. François Rasse et c'est sous la direction de celui-ci que les concerts du vendredi après-midi eurent une vogue inconnue jusque-là. Il m'est impossible de nommer tous les grands virtuoses et chanteurs qui sont venus depuis lors, il y en a trop et le moindre oubli serait une injustice. Tout le monde se rappelle d'ailleurs Benno Moseiwitch, le pianiste, Barrientos, Jacques Thibaud ainsi que notre chanteur national Anseau, qui tous sont venus au Kursaal en 1922. Et en 1923 n'y eut-il pas Muratore et Smirnoff et Kousnesoff et d'autres et d'autres encore?

Après le festival Rinskopf, qui fut organisé en septembre 1921 à l'occasion de l'inauguration d'un mémorial placé à l'intérieur du Kursaal, on eut à la fin de la saison de 1923 une autre fête plus intime sans doute, mais tout aussi justifiée en l'honneur du plus fidèle collaborateur de Rinskopf, M. Léon Lescrauwaet. Il y avait alors vingt-cinq ans que M. Lescrauwaet était entré au service de la direction artistique du Kursaal et il y est encore aujourd'hui comme secrétaire et, je l'espère, *ad multos annos!*

* * *

A côté du Conservatoire et du Kursaal, l'Harmonie communale joue aujourd'hui un certain rôle à Ostende dans la propagation du goût musical et c'est pourquoi il faut en parler ici. L'Harmonie communale n'existe, du moins officiellement, que depuis le mois de mars 1898, date à laquelle la Société Euterpe adressa une requête au conseil communal pour obtenir le titre honorifique d'Harmonie



Le Théâtre.

communale, ce qui lui fut accordé. Voici d'ailleurs l'histoire de cette société.

Elle fut fondée en 1850 par un armateur, Emile Cornélis, auquel s'était joint le banquier Alexis Lanszweert et celui-ci fut bientôt nommé président de l'Euterpe, sans doute parce qu'il pouvait le mieux payer les tournées traditionnelles!

Après Lanszweert, ce fut Vandenbroucke, encore un armateur, qui devint président de la société, et c'est assurément grâce à la générosité de ces trois hommes que l'Euterpe devint rapidement un corps de musique très bien fourni et équipé.

Au musée communal on possède encore la médaille qui fut remise en 1873 au directeur Charles Desmet par les musiciens de l'Euterpe. Il y est marqué qu'on le remercie pour son zèle inlassable et que cette médaille lui a été remise lors de la fête de Sainte-Cécile.

Une autre médaille, frappée en 1876, montre que la société organisait alors ce qu'on appelle depuis le *Festival*, et c'est pour l'ouverture de la saison des bains précisément que cette médaille a été frappée.

Mais en 1895 la société semblait condamnée à disparaître. D'après un journal local, qui n'a pas existé longtemps lui aussi, alors qu'il s'appelait pourtant *L'Avenir d'Ostende*, la nonchalance et l'indiscipline des musiciens étaient devenues extrêmes. La plupart ne venaient même plus aux répétitions et ceux qui étaient restés fidèles, arrivaient ordinairement avec plus d'une demi-heure de retard. Et au lieu de jouer alors leurs morceaux, ils allaient s'asseoir au café et ils se flanquaient une cuite. Enfin, c'était l'abomination de la désolation!

Depuis six ans déjà la société ne donnait plus de concerts en été et ce n'était qu'en hiver, quand tout le monde à Ostende était libre et qu'il n'y avait plus de travail nulle part, qu'on pouvait encore réunir les exécutants. C'est surtout pour le banquet de la Sainte-Cécile qu'on les voyait arriver tous, les gloutons, les égoïstes!

Mais en 1896, la Commission administrative de l'Euterpe, forte de son droit et de l'appui des édiles, s'adressa au professeur De Taeye, de l'Académie de musique, et elle lui demanda de prendre la direction et d'amener les musiciens au respect de leurs engagments. Emile Debreyne, le président, et Verhaeghe-Baele, le vice-président, avaient essayé en vain de faire régner une bonne entente et de former une harmonie présentable, digne de la ville d'Ostende. Mais comme le disait spirituellement *L'Avenir d'Ostende*, De Taeye était de taille à réaliser tout cela. Bientôt, en effet, la société fut complètement transformée et pour bien montrer que le corps de musique qu'il dirigeait avec autant de douceur que de fermeté, était devenu tout autre, on l'appela « Harmonie communale ».

L'Euterpe-Harmonie communale fut officiellement reconnue et reçue à l'hôtel de ville en 1896. C'était à l'occasion de la Sainte-Cécile encore une fois que tous les musiciens avaient été réunis, mais cette fois ils portaient tous un képi et un uniforme! Ils étaient comme militarisés et ils semblaient désormais tout aussi soucieux de marcher au pas que de jouer en cadence. La joyeuse anarchie d'autrefois était bien finie : plus de débandades, plus de cacophonies non plus et plus de marches en zigzag après avoir visité toutes les auberges d'Ostende, comme autant de chapelles!

L'Euterpe allait devenir une harmonie communale, un organisme de la ville, qui, elle, exigeait de la discipline et de la tenue.

Au musée de l'hôtel de ville, il y a une médaille qui fut frappée en 1896 pour l'inauguration des uniformes et qui mentionne l'Harmonie communale avec le sous-titre Euterpe. On conserve également au musée le drapeau qui fut remis à l'Euterpe en 1891 et qui porte en lettres d'or la mention « Société Euterpe, 1850 ».

Ernest De Taeye, le chef de l'Harmonie communale, dont beaucoup d'Ostendais se souviennent certainement encore, est décédé le 5 avril 1913 et ce fut alors Ernest Pierkot, professeur comme lui à l'Académie de musique, qui dirigea les concerts de la Grand'Place. Pierkot avait été le directeur de l'Euterpe avant De Taeye et après la crise, dont sortit l'Harmonie communale, il créa la Philharmonie, qui donnait encore en 1913 plusieurs beaux concerts. Pierkot mourut le 27 décembre 1924 et depuis lors c'est M. Charles Deturck qui dirige l'Harmonie communale.

A côté de l'Harmonie communale, il y a maintenant à Ostende toute une série de sociétés de musique, dont les unes manifestent tantôt un peu plus de vitalité que les autres et je ne saurais les nommer ici sans en oublier et donc froisser. Qu'il me soit permis toutefois de dire que la société *'t Looze Visschertje*, qui semble aujourd'hui complètement rétablie de la léthargie où elle était plongée depuis la guerre, a eu jadis le grand mérite de rappeler à la population ostendaise les belles chansons flamandes, qui étaient tombées peu à peu dans l'oubli.

Pour répandre le goût de la bonne musique il y a aussi à Ostende l'Harmonie militaire, que dirige M. Constant Moreau, et les nombreuses sociétés, qui viennent chaque été participer au concours du Festival permanent. Ce festival, qui a été fondé jadis par l'Euterpe, s'est développé d'année en année et est actuellement un des principaux éléments du succès de la saison.

Le goût de la musique est propagé aussi, il faut le dire, par le Théâtre Royal où l'on joue depuis quelques années les opéras et les opérettes les plus en vogue.

Qu'il me soit permis enfin, pour terminer cette courte et incomplète étude, de parler de cet artiste incomparable qu'est M. Léandre Vilain. Organiste du Kursaal et de l'église SS. Pierre-et-Paul, M. Vilain possède l'art d'émouvoir son public et quand il joue certains préludes de Bach par exemple, on comprend parfaitement qu'un poète ait pu dire que la musique enchante et délie des choses d'en bas. Je lui dois, pour ma part, quelques-uns des plus beaux moments de ma vie, de ces moments où l'on ne désire plus rien et où l'on oublie toutes les saletés de la terre.

C. LOONTIENS.

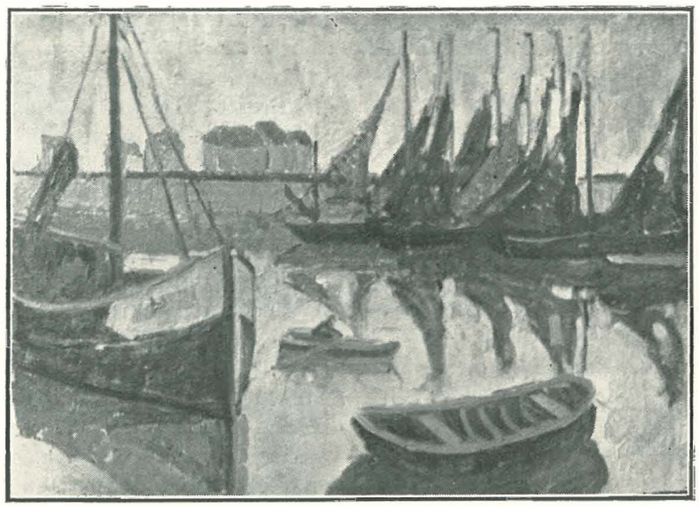

Pierre BAYAUX. — Barques de pêche.



JAMES ENSOR. — Le Bal fantastique.

Les Arts à Ostende

Le monde est beau. Il n'apparaît pas tel à celui qui n'a pas appris à regarder. Qui le lui apprend? L'artiste. Le monde se voit prêter ses propres couleurs par le peintre. Importance de l'art, même à Ostende.

La vie n'est pas, quoi qu'on dise, plate. C'est vivre qui est la saveur d'exister. Mais cela, qui nous le fait comprendre, sinon le poète? Et vous pouvez, nous n'en avons cure, vous indigner de cet axiome, philosophes, vous évanouir dans la casse à mensonges, journalistes.

Est poète qui aime une chose ou un être et arrive, fût-ce par une larme ou un sourire, à s'exprimer. Ainsi, de temps en temps, chacun peut conjuguer : je suis poète, tu es poète, il est poète... Importance de la poésie, même à Ostende.

Avons-nous des artistes, des poètes, des arts? Oui et non. Sommes-nous des hommes dignes de ce nom?



Le Kursaal d'Ostende. Vue générale.

Ostende, assurément, n'est pas pétrie de poésie, comme un Bruges dont chaque pierre, chaque maison même d'édification récente, chaque rue, chaque rayon de soleil et chaque tombée de neige sont très au-dessus de la carte postale en couleurs; s'y promener seul sans but est un plaisir fin et durable. Mais nous ne sommes point de ces cités réprouvées où il n'est né qu'un président de la Chambre, où ne vivent que des colonels en retraite, où toutes les maisons ressemblent à la gare, qui ressemble à toutes les gares, qui ressemblent aux prisons de petite ville en Angleterre. Nous avons la mer, des avenues fleuries, la douceur de mélancolie du parc cendre et dentelle, quelques belles demeures familiales de la première moitié du siècle dix-neuvième, des cabarets dont la face fut peinte de couleurs à l'eau par des enfants — et, de-ci de-là, des artistes.



François RASSE
Premier chef d'orchestre et directeur de la musique au Kursaal.

D'architecture, autant ne pas parler. Trois choses charmantes (je parle, toujours, sérieusement) : l'ancien phare, le joujou suisse qu'est le Chalet royal, la façade de l'*Hôtel de la Plage* (on est en train de surélever ce bâtiment, lui conservera-t-on la naïve harmonie de lignes qui nous plaisait?).

Certes, rien n'appelle notre admiration comme une nouveauté vraiment neuve, une création dans l'esprit du temps où nous vivons et que nous avons aidé à créer : Tour Eiffel, gratte-ciels, cités de Le Corbusier, villas blanches, aux lignes simples, des jeunes architectes contemporains, qui y mettent beaucoup de bonheur dans aussi peu de fioritures que de fleurs... Mais le Kursaal d'Ostende, par exemple, c'est du faux moderne, c'est du faux Munich en même temps que du faux hindou; alors autant les pâtés de farine pas cuite que sont les casinos de France. Mais les hôtels et villas d'Ostende, qui n'ont point de style et qui n'ont que des balcons (avant la taxe), quand on passe devant on regarde de l'autre côté.

* * *

En peinture, nous nous tenons mieux. Les trois meilleurs peintres belges — de loin les meilleurs — sont Ensor, dont le nom résume un apostolat et une époque; Spilliaert, aux

inventions innombrables, tantôt suave, tantôt acidulé; Permeke, l'accoucheur costaud des vergers succulents. Trois peintres, quels peintres! Et dans la même ville sont nés ou ont peint : le père talentueux de ce Constant Permeke, Musin, qui faisait des marines appréciées, Euphrosine Beernaert aux paysages d'avance déteints mais qui avait un frère qui avait un nez et qui a maintenant une statue... Là-bas, Jan De Clerck continue, avec une conviction qui inspire le respect, son œuvre tachiste, que malheureusement je ne comprends pas. Et, dans cette ville de la peinture, sont venus résider Félix Labisse, aux images criantes et plaisantes, Courmes qui situe de nobles compositions entre Paul Véra, La Fresnaye et l'intelligent lui-même; Le Cocq qui peint, avec une fine naïveté, la Flandre à nuages et la Bretagne à bonnets.

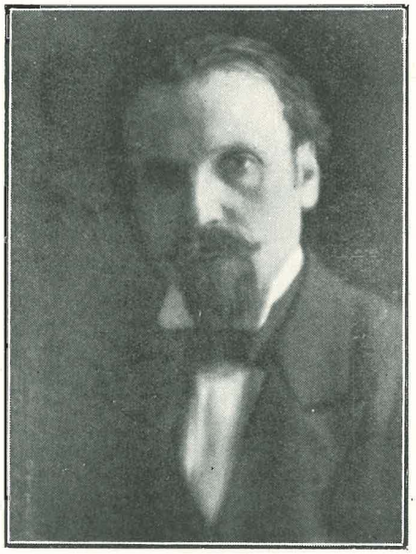

TOUSSAINT-DE SUTTER
Premier chef d'orchestre du Kursaal
Directeur du Conservatoire d'Ostende.

Nous avons un musée de peinture et un bon conservateur, Carlo Loontiens, mais, comme ce musée est réparti dans les escaliers de l'hôtel de ville, dans des cabinets d'échevins où tout le monde n'entre pas, dans des salles fermées dont il faut demander la clé à des huissiers très occupés, autant dire que nous n'avons pas de musée; heureusement que nous avons des artistes et un conservateur.

Quand un homme de goût vient à Ostende, on le promène de chez Ensor à chez Spillaert en passant par chez Permeke, et, après avoir vu le *Christ à Bruxelles*, des pots de Chine, des encres de Chine, des caséines et des marines, il s'en va content et disant : « Dieu bénisse le ciel qui leur dispense cette lumière inspiratrice! »

* * *

Parlerons-nous de poésie à propos d'Ostende? Oui, il y a les choses. Il y a aussi l'auteur de ces lignes. Il y a encore, que poliment j'eusse dû citer avant, Claude Bernières qui, bien que ciselant ses poèmes à la parnassienne, n'arrive pas à celer complètement dans le coffret une âme frémissante et aimable. Nous avons enfin une Société littéraire, mais elle ne s'occupe pas de littérature. Oh! j'allais oublier! des conférences d'Amitiés françaises, mais il vaut peut-être mieux ne pas insister. Des quatre journaux locaux, un a, non sans raison, des ambitions littéraires : F. Cuypers le dirige, Canudesco et l'Epervier y collaborent.

* * *

Pour parler de la musique, il faut en venir au Kursaal. J'ai un peu rigolé, en passant, de son aspect; j'ajouterai, pour être juste, qu'il est plus acceptable à l'intérieur et que sa grande rotonde a de l'élan dans une simplicité que des peintures coco n'arrivent pas à compromettre. Disons qu'on ne trouve dans aucun autre casino un culte aussi intelligent et respectueux de la musique. On donne aux décolletés et aux smokings de 9 heures du soir les sélections d'opéra qu'ils réclament, mais les concerts classiques du vendredi valent ceux des plus excellents conservatoires. Premier premier-chef François Rasse, dont la conscience artistique est magnifique et dont l'âme et la poigne réalisent puissamment l'unité de l'orchestre; second premier-chef l'Ostendais Toussaint-De Sutter, compositeur d'une élégance un peu école, mais qui dirige quand il veut avec une émotion communicative et qui a le grand mérite d'avoir établi solidement à Ostende les remarquables concerts d'hiver de son Conservatoire.

Si les morceaux sont bons à la tribune du Kursaal, la sauce est meilleure. Tout ce que le monde a connu de vedettes sensationnelles fut produit ici, à prix d'or, ou avant la lettre. Caruso y chanta, Casals y a joué; c'est tout dire.

C'est une maison très bien tenue, au point de vue artistique, que le Kursaal. Un Allemand n'imaginerait rien de plus digne que l'orchestre des grands soirs ou des solennelles après-midis; ajoutez-y la grâce trempée de sentiment et toute scintillante de nouveautés que Paris seul peut nous prêter.

M. Marquet rêva de faire de l'établissement un centre d'art.



Le Gala Chaliapine au Kursaal.

Il y réussit, mais un peu à côté du public, trop pour le plaisir et le profit personnels des orateurs et artistes. La direction actuelle a repris la tradition. Expositions de

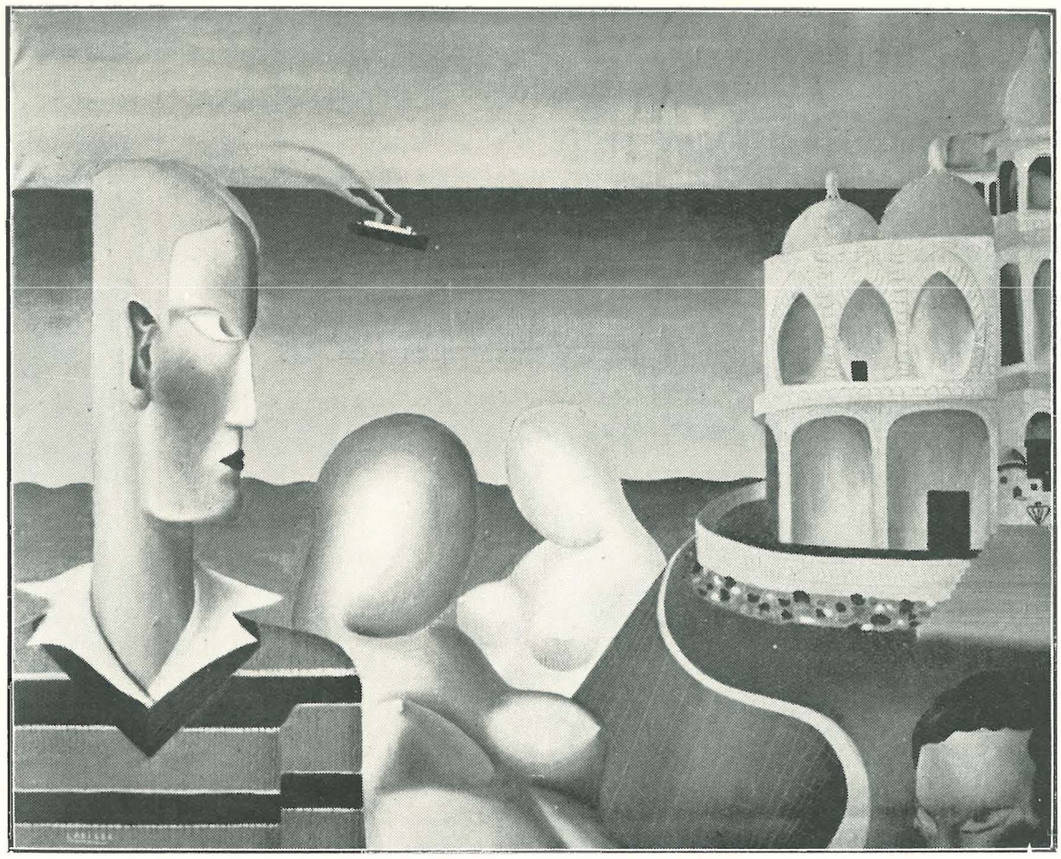

Félix LABISSE. — La Saison à Ostende.



LE COCQ. — Cortège nuptial en Bretagne.

LE

KURSAAL D'OSTENDE

EST LA COURONNE DE LA REINE DES PLAGES

▼▲▼

Saison de Mai à Septembre

DEUX CONCERTS PAR JOUR, DEUX VEDETTES

LES CONCERTS CLASSIQUES DU VENDREDI, sous la direction de M. François RASSE. A l'orgue, M. Léandre VILAIN

THÉS DANSANTS — SIX ORCHESTRES DE DANSE

LES GALAS DES AMBASSADEURS

BALS D'ENFANTS

▼▼

Ostende Ville des Sports

TOUS LES JOURS EN JUILLET ET AOUT :

Courses de Chevaux

DEUX HIPPODROMES 6 MILLIONS DE PRIX

Golf Royal de Ravenstein

20 TENNIS COURTS -- TOURNOIS INTERNATIONAUX

Rallye International Automobile

EXPOSITION D'ÉTÉ DE L'AUTO

Régates Internationales

TOURNOIS D'ESCRIME

peinture, conférences. L'an dernier, remarquable séance de causerie jouée par René Benjamin.

Je réponds à ma question : Ostende ville d'art? Non. Une des plus belles des villes — pittoresque, lumineuse, aux vastes perspectives — digne comme aucune d'inspirer les artistes. Seuls les peintres ont entendu jusqu'ici sa voix. En saison, une ville suffisamment artistique pour que les Bruxellois y oublient Bruxelles et qu'un Parisien n'y regrette point Paris.

Dire plus serait pommade.

Dire vrai, comme toujours, est assez.

HENRI VANDEPUTTE.

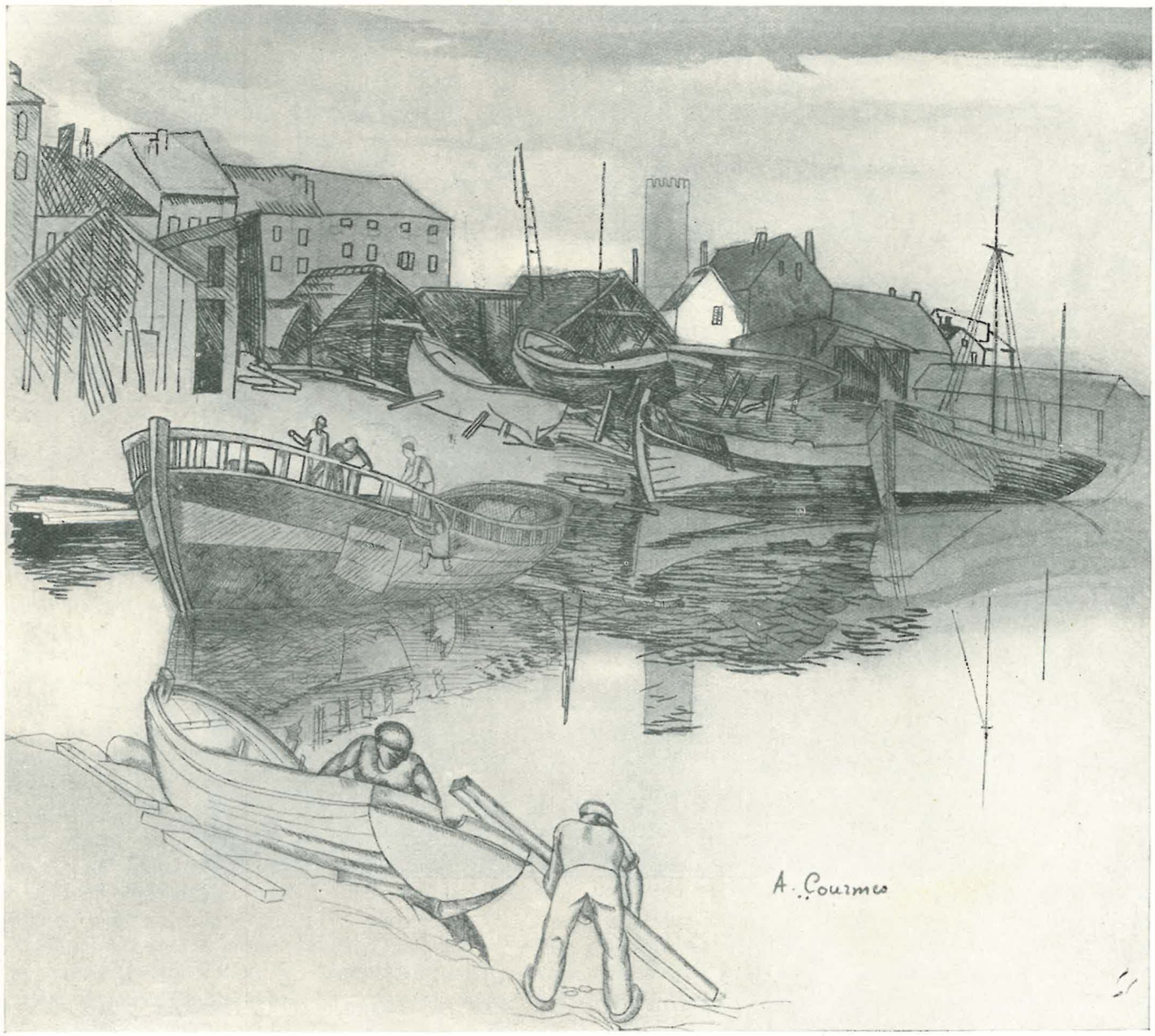

Coin du vieil Ostende. Le Bassin de Commerce n° 3.

Les Meilleurs Hôtels d'Ostende

LE ROYAL PALACE HOTEL

Ses Jardins ◎ Ses Tennis ◎ Ses Thés et Galas

Son Cercle Privé

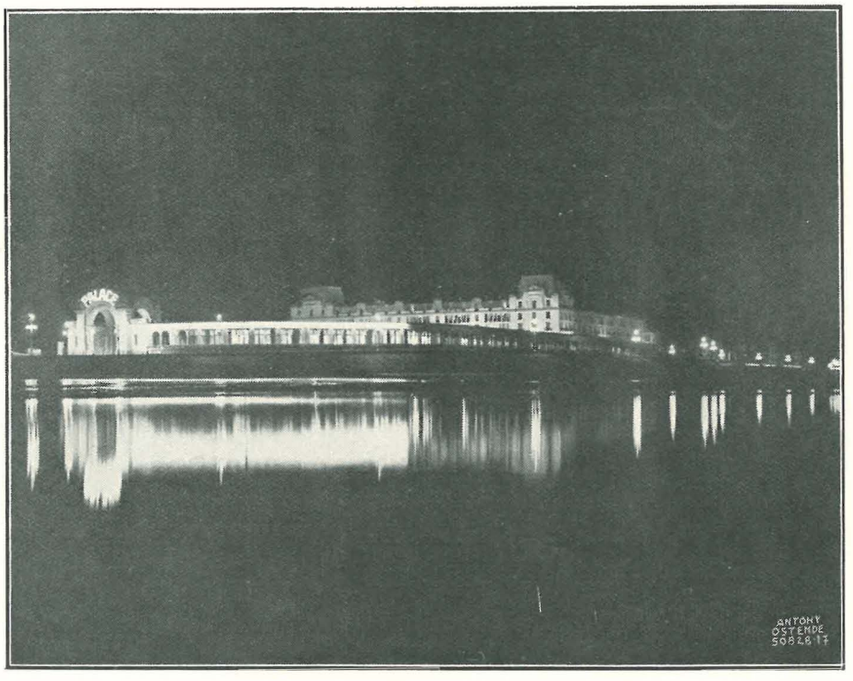

Les Trois Hôtels de la Société des Palaces d'Ostende :

CONTINENTAL

OCEAN — LITTORAL

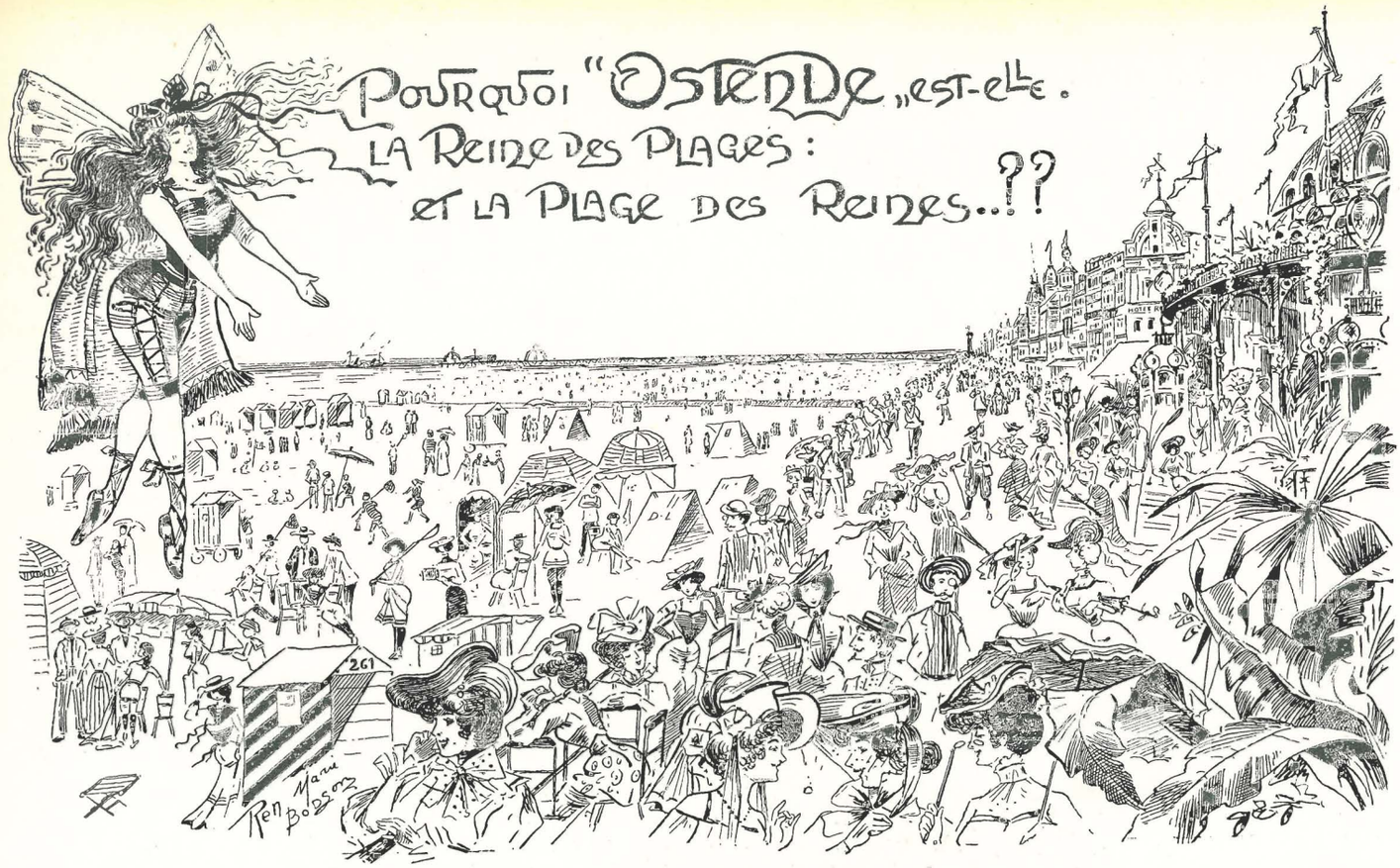

L'aspect estival d'Ostende il y a trente-cinq ans.

Le Folklore Ostendais

Ce qui caractérise essentiellement la population ostendaise, ce qui la différencie totalement des autres populations de la côte est assez difficile à déterminer et pourtant celui qui connaît les gens du littoral sent cette différence. Des peintres, qui se sont attachés à montrer les pêcheurs dans leurs multiples occupations, ont parfaitement saisi ces différenciations et rien n'est plus curieux à cet égard que les types de pêcheurs dessinés par l'artiste ostendais Jan De Clerck. Quand il vous montre un pêcheur de La Panne, vous voyez une figure ronde et quelque peu paysanne, tandis que pour le pêcheur d'Ostende, il vous dessine déjà une figure plus mâle et plus expressive de la lutte contre les flots.

Le pêcheur ostendais est rude dans son langage et brutal dans ses manières, mais c'est le combat journalier, qu'il mène contre la mer et le vent, qui l'a fait ainsi, autrement il est bon garçon, jovial et franc. L'histoire d'Ostende est remplie d'exemples de sa bravoure et de son audace. Comme je l'ai raconté dans mon article historique, les corsaires ostendais, qui se rendirent célèbres au XVIIe siècle, furent de simples pêcheurs. Lorsque les Provinces-Unies bloquèrent notre port, les pêcheurs armèrent leurs bateaux et dans la nuit ou dans la tempête, ils prenaient le large et allaient capturer les navires marchands hollandais pour les amener victorieusement à Ostende, où les cargaisons étaient ensuite vendues publiquement. C'est ainsi que le blocus, qui pesait alors sur nos provinces, fut singulièrement allégé et que notre ville connut même une période de prospérité au milieu de la misère générale.

Un des épisodes les plus caractéristiques de l'histoire des pêcheurs ostendais est, je crois, celui que j'ai pris pour sujet d'un drame, que j'ai écrit en collaboration avec M. Jonckheere, et qui a été publié sous le titre de *Tone de Stierman*. Ce qui signifie : Antoine le Pilote. Le pilote dont il s'agit est mentionné dans une lettre, qui fut envoyée au duc de Bourgogne par les bourgmestres (il y avait alors deux bourgmestres) et les échevins d'Ostende en 1449 et qui est reproduite dans les *Coutumes*, publiées par Gilliodts-Van Severen. On y lit comment une révolte éclata à Ostende vers la Saint-Martin de 1448, parce que les bourgmestres et échevins avaient édicté une *keure* pour protéger les pêcheurs contre les exactions et les redevances qu'exigeaient d'eux les *stiermans* ou chefs d'équipage. Mais les *stiermans* ne voulurent plus naviguer et fomentèrent une révolte.

D'après les comptes de la ville, qui sont conservés aux archives générales du royaume, il n'y avait alors que 28 bateaux de pêche à Ostende et d'après le texte publié par Gilliodts-Van Severen, et dont nous donnerons quelques extraits, 24 *stiermans* vinrent protester à la maison scabinale contre cette *keure* et ils ne réclamèrent pas seulement contre ce règlement, mais contre toutes les taxes dont ils étaient accablés et qu'on leur avait imposées pour pouvoir payer les frais de creusement du port, réalisé en 1446.

Voici le texte de la lettre, auquel seule l'orthographe a été

modifiée, modernisée : « Vrai est que pour remédier à plusieurs indues et excessives exactions, que faisaient les maîtres mariniers de la ville d'Ostende qu'on dit en flamand *stiermans*, sur les autres compagnons de nef, les bourgmestres et échevins, environ la Saint-Martin l'an mil CCCC quarante et huit, firent certaine *keure*, par laquelle ils limitèrent le droit de courtoisie que les *stiermans* pourraient prendre, lever et exiger sur les dits compagnons.

» Et fut par la dite *keure* défendu aux *stiermans* que par dessus la somme de 4 livres de gros, ils ne prissent des dits compagnons aucune chose, sur peine d'être punis comme au cas appartiendrait. » On leur défendit donc de prendre plus de quatre livres de gros.

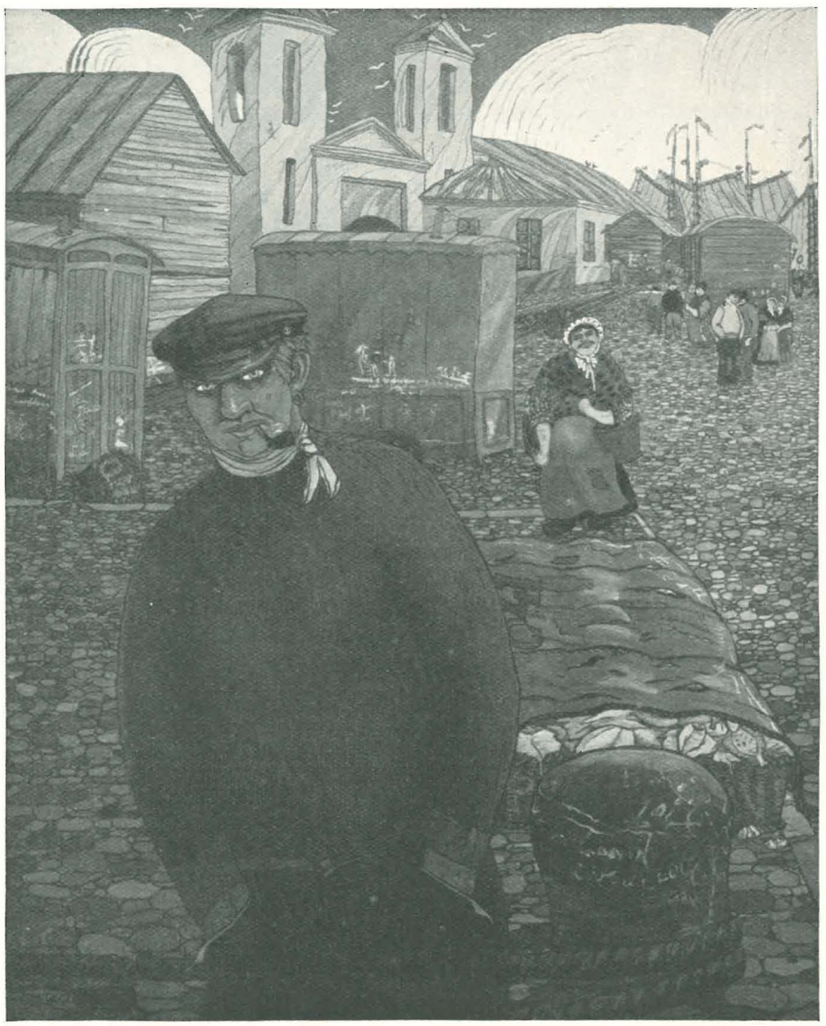

Jan DE CLERCK. — Type de pêcheur ostendais.

« Que à faire la dite *keure* furent les bourgmestres et échevins contraints, tant pour le bien de la chose présente et de justice, comme afin de entretenir les compagnons au dit lieu, duquel était vraisemblablement eux départir si remède n'y était. » Ainsi, il fallait bien faire ce règlement, sans cela les pêcheurs auraient quitté la ville.

Mais voici que la révolte commence : « Et combien la dite *keure* fut et soit juste et raisonnable et n'eussent les *stiermans* cause, comme ils n'ont, de s'en plaindre, néanmoins eux non contents commencèrent à murmurer à l'encontre des bourgmestres et échevins et par forme de conspiration firent plusieurs assemblées pour trouver moyen de rompre et abolir la dite *keure*.

» Et de fait, après qu'ils se furent en grand nombre alliés ensemble et eurent promis et juré de poursuivre cette besogne sans soi départir les uns des autres jusques à la mort, vinrent devers les bourgmestres et échevins au nombre de 24 et illec (là) par la bouche de l'un d'eux, nommé Antoine Scotte, firent dire par la manière très félonne, outrageuse et jurement qu'ils ne voulaient point souffrir ni souffriraient la dite *keure* avoir lieu, mais voulaient qu'elle fût abolie et qu'il en fût fait et usé ainsi qu'auparavant. » Ceux de la loi essayèrent d'abord de calmer nos pilotes : « Et en conclusion leur fut requis par les dits de la loi d'Ostende qu'ils se voulussent cesser et déporter des formes et manières qu'ils avaient encommencées, lesquelles n'étaient pas telles qu'on les dût ou pût souffrir. » Ils expliquèrent aux pilotes pourquoi ils avaient décrété ces taxes sur le hareng et le gîte des bateaux, mais rien n'y fit : « Nonobstant quelque douce réponse que fissent les dits d'Ostende aux dits *stiermans*, iceux *stiermans* continuèrent en leur rigueur et commencèrent lors à parler tous ensemble et dire et proposer plusieurs rudes et malgracieuses paroles, toutes sentant menaces, séditions et commotions.

» Qui plus est, après qu'ils furent partis de devers les dits de la loi d'Ostende, ils se assemblèrent en plus grand nombre et firent nouvelles alliances, en lesquelles ils jurèrent et créancèrent par serment sur pain et sel et sur un Véronique, que chacun d'eux baisait après le dit serment, promettant que pour y mettre et employer tout leur vaillant et jusques à la mort, ils ne déclareraient ni abandonneraient l'un l'autre. » Voilà une belle description d'une assemblée de pilotes, n'est-ce pas? Ce Véronique est le visage du Christ peint sur toile ou dessiné sur papier, peu importe, mais celui qui baise cette pieuse image promet d'être fidèle et de ne pas trahir ses compagnons comme Judas. Le serment sur pain et sel est une bien curieuse coutume encore et que nous tenons à signaler ici à tous les amateurs de folklore.

Mais continuons la lecture de cette lettre, qui offre tant d'intérêt pour ceux qui s'occupent de l'histoire des idées et des mœurs : « Et combien que les bourgmestres et échevins eussent cause suffisante de procéder à ban ou autres grandes punitions à l'encontre de tous les *stiermans* singulièrement qui demeuraient en leur obstination, néanmoins, considérant le grand nombre et que la ville n'avait besoin de demeurer dépeuplée, ne voulurent en cette matière tenir les termes de rigueur mais les traiter au plus doucement que faire le pourraient raisonnablement.

» Et furent contents afin de donner exemple aux autres et induire les aucuns à soi déporter et départir de ce que fait en était, de procéder à l'encontre de trois des dits *stiermans* seulement, à savoir Jacques de Zande, Jehan Scelewaert et le dit Antoine Scotte, lesquels pour ce que l'on trouvait entre les autres être les plus coupables, ils bannirent de la dite ville et échevinage d'Ostende sur l'œil et à rappel. »

Le bannissement « sur l'œil » était une peine assez sévère

pourtant, car celui qui aurait osé rompre le ban prononcé contre lui aurait été puni par la perte d'un œil. On pouvait aussi être banni « sur le poing » ou « sur la tête », ce qui est assurément plus grave encore. Le bannissement « à rappel » est celui qui peut être révoqué, ce qui se faisait en effet assez souvent, moyennant finances bien entendu.

Les bourgmestres et échevins estimaient donc qu'ils s'étaient montrés très cléments, et pour bien prouver leur clémence ils se gardèrent, nous dit leur lettre, de donner le titre de conspirateurs aux bannis : « Et encore pour plus gracieusement faire et afin de moins les noter et diffamer se déportèrent iceux bourgmestres et échevins de leur donner en faisant le dit ban, titre de conspiration, conspirateurs et commoveurs de peuple, qui était le vrai titre qu'on leur devait asscrire, et les bannirent seulement en termes généraux à titre de deshonnête conversation. » Être banni pour malhonnête ou mauvaise conversation, c'était en effet moins grave et cela se faisait assez couramment. On bannissait d'ailleurs beaucoup trop et l'autorité supérieure dut finalement intervenir pour empêcher les bannissements.

Mais voici que la rivalité entre Bruges et Ostende va servir les bannis. « Les dessus nommés bannis et autres de leur sorte et alliance jusqu'au nombre de 15, ou contents du dit ban et en persévérant en leur damnable intention, sachant que ceux de votre ville de Bruges n'avaient pas en grande recommandation la ville d'Ostende, mêmement que entre eux et les dits d'Ostende avait, comme encore est, certaine question à cause de l'étaple des biens et marchandises arrivant au havre du dit lieu d'Ostende, se transportèrent par devers les dits de la loi de Bruges et leur donnèrent à entendre contre vérité que ceux d'Ostende avaient fait plusieurs et diverses *keures* contraires et préjudiciables au droit de l'étaple de la ville de Bruges, tendant par ce moyen capter la bénivolence des dits de Bruges et par eux être supportés en leurs damnables entreprises. »

Les bourgmestres et échevins de Bruges ne demandaient pas mieux, paraît-il, que d'intervenir dans les affaires d'Ostende et ils convoquèrent trois échevins ostendais devant leur *vierscare* ou tribunal. Ils menacèrent de les bannir hors du comté de Flandre, s'ils ne se soumettaient à leur juridiction, et le duc de Bourgogne dut finalement intervenir afin de punir les Brugeois. Voici sa sentence, d'après le cartulaire d'Ostende, qui est conservé aux archives de la ville : « Savoir faisons que le ban proféré par les bourgmestres, échevins et conseillers de notre ville de Bruges en l'an quarante neuf sur les personnes de Jacques Ghyselin, Jacques Martin et Jehan Flore est nul et de nulle valeur. Et en outre pour les abus faits et commis en cette partie par les défendeurs, avons iceux défendeurs condamnés et condamnons à l'amende envers nous et payer à notre profit la somme de trois mille lions d'or et à rendre et payer aux bourgmestres, manants et habitants d'Ostende les frais et dépens par eux faits en la poursuite de cette cause et aux dits Jacques Ghyselin, Jacques Martin et Jehan Flore tous les dommages et intérêts par eux eus et soufferts à cause du dit ban. » (Folio 47, verso.)

Cette rivalité entre Ostende et Bruges devait encore s'accentuer à mesure que la première allait prospérer et que la seconde s'approchait du déclin.

Comme je l'ai signalé dans mon article sur l' « Histoire d'Ostende depuis ses origines », Bruges était jalouse de la prospérité de notre port, Nieuport, Damme et l'Écluse en souffraient. La requête que ces trois villes présentèrent en 1483 aux trois membres de Flandre énumérait une série d'irrégularités, qui auraient été commises par les négociants ostendais dans le commerce et l'industrie du hareng et demandait pour y mettre fin le comblement du port. La réponse des Ostendais ne se fit évidemment pas attendre. La lettre qu'ils adressèrent aux trois membres de Flandre est écrite en flamand. Nous en avons une copie dans le cartulaire d'Ostende. Il y a là une quantité de renseignements sur la vie des pêcheurs au XVe siècle et c'est à ce point de vue précisément que nous devons en parler ici. Mais nous ne pouvons pas l'analyser entièrement tout de même, cela prendrait trop de place et sortirait d'ailleurs quelque peu de notre sujet.

Retenons-en pourtant quelques passages caractéristiques, comme ceux-ci : « Répondent ceux d'Ostende qu'il n'y a pas plus de 80 ans ou environ que le commerce de hareng caqué a débuté en Flandre, car un certain Gilles Buekele, de Hughenvliet, et un Jacques Kien, d'Ostende, furent les premiers à caquer le hareng en mer et à l'introduire dans le pays, ce qui n'est pas plus de 80 ans écoulés ou à peu près. » (Cartulaire, f° 126.)

« Répondent ceux d'Ostende qu'ils n'ont pas peur.. ainsi qu'il a paru lors de la dernière guerre des Anglais, qui vinrent avec certainement 300 navires de guerre devant Ostende afin de débarquer, ce en quoi certains réussirent, mais les dits d'Ostende leur résistèrent et les repoussèrent. » (Id., f° 129.)

« Disent encore les mêmes d'Ostende qu'on ne constatera pas que leurs pilotes sont des esclaves, car ils naviguent pour leur part des bénéfices et des pertes. Mais il se peut que pendant plusieurs années ils ont été les esclaves des Français, qui les ont fait prisonniers et ont exigé de grandes et excessives rançons, que les riches d'Ostende ont dû payer, sans quoi les pêcheurs seraient pourris en prison. » (Id., f° 134.)

La piraterie était au XVe siècle surtout exercée par des Français et principalement des Malouins et l'on trouve dans les comptes de la ville d'Ostende très souvent mention de leurs méfaits. C'est ainsi que dans le compte de 1434 (registre n° 37261, aux archives générales du royaume), nous voyons que les villes de la côte envoyèrent des délégués à Gand afin de signaler au conseil de Flandre le tort que faisaient aux pêcheurs les corsaires de Saint-Malo et du Mont Saint-Michel. Selon l'*Inventaire des archives de la ville de Bruges* publié par Gilliodts-Van Severen (t. VI, p. 540), Ostende fit appel à Bruges, qui était ce qu'on appelait alors son chef de sens, pour un fait de baraterie fort curieux. Jean Flore, capitaine de navire, allant à la pêche au hareng (*haryncteelt*), avait été abordé par des pirates du Mont Saint-Michel et de Saint-Malo et il leur avait livré son pilote afin d'être relâché; mais au lieu de rentrer à Ostende ainsi qu'il l'avait promis, il s'était rendu en Angleterre, y avait vendu sa cargaison et avait partagé le produit de la vente avec son équipage. L'appel au chef de sens fut fait le 29 janvier 1434 (vieux style).

Voici une histoire plus curieuse encore, qui est arrivée à Ostende en 1498. Je copie la lettre, qui est conservée aux Archives départementales du Nord, à Lille : « Au temps et saisons de la harengaison dernière, arriva par tempête et rudesse de la mer, environ icelle ville, un navire en lequel étaient trois hommes, lesquels notre bailli, adverti qu'ils fussent pirates et robeurs de mer, prit et constitua prisonniers et les mit es prisons de notre dite ville, desquels

prisons deux des dits prisonniers, certain temps après, trouvèrent moyen d'eux échapper et pour leur sûreté se rendirent en l'église du dit lieu où ils furent par aucun temps et jusqu'à ce que Jehan des Trompes, soi portant pour bailli du dit Ostende, le 21 du mois de janvier dernier, après



Vendeurs de poisson.

avoir requis le curé de la dite église les lui livrer ou lui bailler sûreté qu'ils n'en partiraient, dont le curé fut en refus, trouva moyen d'avoir et recouvrer en ses mains les clés d'icelle église et accompagné d'un nommé Aléame de Longprey, soi disant notre huissier d'armes, ouvrit la dite église et prit hors d'icelle les deux prisonniers, qu'il ramena et restitua es prisons dont ils s'étaient échappés; lequel acte, le jour suivant, un religieux de l'ordre des prêcheurs de notre ville de Bruges, de ce averti, lui étant en son sermon et en chaire de vérité, détesta fort, en tant qu'il avait été fait (contre) l'immunité de l'église, et entre autres choses dit et allégua que, en temps passé, à l'encontre d'un ou semblable acte commis en certaine ville ou cité, icelle ville fut abîmée. »

Après avoir entendu ce sermon, les pêcheurs ostendais, qui, comme dit la lettre, « sont pour la plupart gens simples et rudes, vivant de labeur au très grand péril et danger de leurs vies », voulurent aller délivrer les prisonniers : « Ce oyant en ajoutant foi aux paroles du prêcheur et pour éviter sur eux la punition de Dieu, sans aucun conseil ou délibération, incontinent le sermon fini, saillirent hors de l'église et les aucuns mettant mains à leurs dagues et couteaux, en rudes et comminatoires langages demandaient au bailli pourquoi il avait spolié et violé l'église; les aucuns voulaient courir sus et outrager au cimetière d'icelle église un Jacob de Voes, serviteur du bailli, pour ce qu'il lui avait assisté en ce que dessus. Et entre autres, un nommé Meeus Wytin mit main au dit Aléame huissier étant en la dite église et d'autres se retirèrent vers les prisons où étaient les prisonniers en intention de les recouvrer et les restituer à l'église. Et allant vers les prisons un d'eux, appelé Cornelis Dinghele, dit ou proféra telles ou semblables paroles : « Tuez tous ceux qui » sont en l'église, » un autre, Jacob Piers, dut dire : « Son- » nons la cloche », et un Pierkin de Stierman, y survenant de son retour de dîner dit que l'on boutât le feu es dites prisons. »

Tous ces braves gens exagéraient évidemment, mais ils n'étaient plus maîtres d'eux-mêmes et la lettre conservée à Lille indique d'ailleurs qu'ils supplièrent humblement le duc de leur pardonner leur emportement, inspiré en somme par le sermon du frère prêcheur. Les suppliants furent pardonnés comme nous allons voir par la suite de ce document, qui est en réalité une lettre de rémission : « Et ainsi que le bailli se retirait de l'église vers la maison de la ville, et avec lui un Jehan Maes l'ancien, qui blâmait aux dits suppliants leur manière de faire, plusieurs des suppliants néanmoins en grand bruit et murmure suivirent le bailli jusqu'à la maison de ville et iceux bailli et Jehan Maes étant à l'appui d'icelle maison, plusieurs des dits suppliants s'assemblèrent en diverses compagnies à l'environ, soi contenant rudement et grossièrement, comme gens animés, émus et courroucés contre le bailli. Et de là, sans autre chose faire, se partirent et retirèrent chacun en son hôtel (maison). »

L'affaire était donc terminée et elle allait être oubliée comme tant d'autres, quand le doyen du quartier s'en mêla « de ce que le doyen de chrétienté du quartier certains jours après, se rendit au dit Ostende et illec, accompagné du curé et aucuns chapelains de l'église, fit rompre les prisons du lieu, prirent les deux prisonniers et les ramenèrent et restituèrent à l'église ». Cette fois les pêcheurs ostendais n'y étaient pour rien, la lettre du duc le déclare, et c'est pourquoi ils furent tous graciés. Mais en attendant le jugement et la clémence du duc, ils avaient par peur de la justice quitté le pays : « doutant rigueur de justice, se sont absentés hors de nos pays et seigneuries et n'y oseraient jamais retourner... et s'en suivrait la totale destruction de notre dite ville, havre et port d'Ostende, n'est moyennant notre grace et miséricorde, dont entendu ce que dit est, et mêmement que les dits suppliants, qui en autres choses se sont toujours bien conduits, à l'intention de réparer l'église intéressée et violée, sont échus en cet inconvénient,... nous... à iceux suppliants... avons au cas susdit quitté, remis et pardonné ».

Cette histoise était trop intéressante et trop caractéristique pour la mentalité des pêcheurs ostendais d'autrefois pour ne pas avoir sa place dans cette étude. D'ailleurs la mentalité des pêcheurs d'Ostende a très peu changé et il faudrait voir avec quelle ferveur aujourd'hui encore ces gens si rudes et grossiers parfois, se rendent à la petite chapelle de Notre-Dame-des-Dunes près de Breedene afin d'obtenir la protection de la Vierge et de son Divin Fils. Les pêcheurs sont entourés de trop de dangers et si faibles, si impuissants devant les éléments qu'ils éprouvent, malgré eux et malgré tout ce qu'on a pu leur dire, le besoin de prier et de croire à une divinité, qui s'occupe des hommes.

Au XVe siècle, les dangers étaient plus nombreux encore, puisqu'il y avait alors beaucoup de pirates sur notre côte, et au XVIe siècle on dut même expédier une flotte contre eux. Dans les comptes du Franc de Bruges, dont le *Précis analytique* a été publié jadis par F. Priem, on trouve que le 2 septembre 1521 deux magistrats du Franc eurent des conférences avec des députés d'Ostende au sujet de la défense de la côte et de la pêche. Dans le même dossier on explique aussi que les Français pillaient alors continuellement nos pêcheurs. Douze à seize marins français auraient même débarqué nuitamment à Uytkerke en mars 1522 et tenté d'enlever un riche habitant de l'endroit pour le mettre à rançon ensuite. Selon le splendide ouvrage de Feys et Vande Casteele sur l'*Histoire d'Oudenbourg*, le tocsin retentit

alors à Breedene, à Zandvoorde et dans d'autres paroisses voisines et la loi d'Oudenbourg expédia deux hommes à cheval vers Ostende afin de savoir la cause de cet émoi.

Comme je l'ai raconté dans mon article sur l'histoire d'Ostende les collèges scabinaux de Bruges et du Franc se réunirent en 1536 pour décider l'acquisition d'un navire de guerre et l'histoire de ce navire et de la flotte, qu'on essaya de constituer ensuite, mérite d'être racontée ici. Elle est assez amusante et très caractéristique. Donc un bateau d'un tonnage relativement important fut acheté en Zélande à un Espagnol, qui fut payé mais refusa ensuite de le livrer. Un pilote ostendais, Jean De Backer, dut être envoyé là-bas en août 1536 afin d'exiger la livraison du navire. Il y réussit à grand'peine et pour le remercier de ses efforts on le nomma patron-pilote à bord de ce bateau, qui devait remplir le rôle de vaisseau amiral et fut baptisé : *Sint Salvator*, ce qui veut dire Saint-Sauveur. En février 1537, le *Saint-Sauveur* voguait de concert avec un galion que la ville et le Franc de Bruges avaient acheté entre temps et ils se trouvaient devant Ostende quand une effroyable tempête les surprit. Le vaisseau amiral fut tellement endommagé qu'il fallut se résoudre à chercher un refuge en Zélande et c'est de là qu'un messager fut envoyé à Bruges pour annoncer au collège des bourgmestres et échevins que le *Saint-Sauveur* était dans un état très piteux, mais le messager exagéra, paraît-il, tellement les choses que ceux de la loi considéraient déjà le bâtiment comme totalement perdu.

Il n'en était rien pourtant, car après après acheté en Zélande des peaux de bœuf pour couvrir la poudre à canon au cas où il y aurait encore des tempêtes, le capitaine du *Saint-Sauveur*, Henri Van Douvren, ordonna le départ. La petite flotte des États flamands arriva sans encombre à l'Écluse et c'est là qu'un peintre, Jean Van der Straete, fut chargé de reproduire sur les deux bateaux les armes de Sa Majesté Impériale. Puis la flotte flamande partit vaillamment à la recherche des pirates. Or, il se fit que le 14 mars 1537 une nouvelle tempête survint et obligea nos deux navires à se mettre à l'ancre près des côtes anglaises. Mais c'est là que des navires anglais les surprirent et croyant avoir affaire avec des pirates, les Anglais attaquèrent. Après un combat acharné, ils s'emparèrent de nos deux vaisseaux. Le galion était criblé de balles lorsque les Anglais sautèrent à bord et comme ils croyaient que le bateau allait couler, ils l'abandonnèrent aussitôt. Mais le galion ne coula pas et lorsque les Anglais furent partis et hors de vue, un quartier-maître et dix-sept matelots, qui s'étaient cachés dans la cale, se mirent à la besogne pour réparer les avaries et tant bien que mal amenèrent le navire à Dunkerque. Quant au vaisseau amiral, les comptes du Franc disent qu'il fut conduit à Douvres et que pendant plus d'un mois on crut en Flandre que le bateau était perdu corps et biens, parce qu'on n'en obtenait aucune nouvelle. C'est seulement à la fin du mois d'avril que notre pauvre vaisseau amiral fut relâché par les Anglais et c'est le 4 mai qu'il arriva au port de l'Écluse. De Backer, « schipper Backere » comme on l'appelle dans les comptes du Franc, avait été grièvement blessé et n'était pas encore guéri. Son histoire formerait le sujet d'un beau récit.

* * *

A part le cartulaire ou livre des privilèges, dont j'ai déjà parlé et qui a été copié vers 1575 d'après les documents originaux, qui étaient alors conservés à l'église et dans un endroit secret de la maison scabinale, toutes les pièces, qui pourraient nous renseigner sur la vie à Ostende avant le siège de 1601 à 1604, ont été dispersées et détruites et celui qui désire se documenter est obligé, comme l'a fait jadis M. Edouard Vlietinck pour son ouvrage *Het oude Oostende*,



Marché au poisson.

de s'adresser au dépôt des archives, à Bruxelles, où l'on possède non seulement nos comptes communaux depuis 1402 jusqu'à 1581, mais encore les comptes des baillis de Bruges et du Franc depuis 1385 jusqu'à 1479 et les comptes des baillis d'Ostende depuis 1474 à 1582.

C'est dans les comptes des baillis qu'on trouve le plus de détails concernant la vie et les mœurs d'autrefois et c'est donc dans les registres des baillis de Bruges et du Franc que nous devons d'abord chercher notre documentation. Dans le registre n° 13702 des Archives générales du royaume nous avons le compte de Jehan le Baenst, qui était le bailli de Bruges et du Franc, et en outre les comptes d'une série de baillis qui dépendaient de lui, comme Jehan le Bonem, bailli de Blankenberghe et d'Ostende, dont le compte va du 13 janvier 1448 au 5 mai 1449 (vieux style). Nous y trouvons une foule de renseignements précieux pour l'histoire des mœurs et des coutumes. Chrétien Erembout est puni pour avoir battu d'un bâton Jean Halout et Wouter Quartier pareillement pour s'être battu avec Cornelis Kesteloot; d'autres sont punis pour avoir méchamment parlé du dit Chrétien, etc. Voici un second compte de Jehan le Bonem, où il s'agit encore d'amendes pour batailles et rudesses et le bailli réduit parfois l'amende parce que « cestoit une chose de quoy on doit avoir compassion ». Jean Barsin, qui avait blessé Mathieu Amans « de laquelle navrure (blessure) il a laissé vie à trépas », est admis par le bailli à composer pour seize livres parisis.

Dans le compte du 5 mai 1449 au 22 septembre de la même année, Jean le Bonem nous renseigne un combat de femmes : Zoete Nools a battu des poings Maye Nools et Maye a gratté la dite Zoete au visage. Ce que les baillis d'Ostende au XVe siècle avaient à juger, c'est exactement ce qu'un juge de paix a encore aujourd'hui à trancher dans notre bonne ville d'Ostende : la population n'a pas beaucoup changé dans ses habitudes et ses mœurs!

Vers le milieu du XVIe siècle, on aurait cru pourtant qu'une

transformation complète allait s'opérer à Ostende. Dans les comptes des baillis d'alors on trouve un assez grand nombre de cas d'hérésie et de sorcellerie, qui se sont produits parmi notre population et qui semblent indiquer que sa foi traversa une crise terrible. Dans le compte d'Antoine de Cherf, bailli d'Ostende de 1543 à 1544, on voit que « le maistre des haultes œuvres de la ville de Bruges est venu à Ostende eschaffauder Adrien Adriaensens suspecte dheresie et apres le battu de verges et pendu lespee de justice pardessus sa teste, lequel fut banny hors du pays de Flandres cent et ung jour sur le hart ». Cette dernière stipulation signifie que si Adriaensens revenait il serait pendu et cela pour une simple suspicion; la justice était sévère au XVIe siècle!

Le compte de Jehan Vander Strate, bailli d'Ostende en 1545, le prouve encore mieux : « Claes Vander Goore dict Lecx, cordewanier, accuse heretycq, » fut mis deux fois à torture et comme la seconde fois le pauvre cordonnier avoua tout ce qu'on voulait, il fut par sentence du magistrat d'Ostende « le XXVIII jour de juing XV*c* XLV execute par le feu comme heretycq et en apres le corps pendu a une potence es dunes ». Deux sergents du souverain assistèrent le maître des œuvres criminelles, qui était venu de Bruges pour faire cette triste besogne et qui reçut pour cela cinq carolus. Le bailli nous renseigne de plus que « deux freres religieux lung minorite et lautre carmelite se sont trouve vers ledict Nicolas pour lexaminer et changier de ses opinions heretycques et pareillement estre emprez de luy toute la nuyt et jour jusques a lheure de la mort ». Et après l'exécution il y eut un « disner des bourgmestres et eschevins selon l'ordinaire ».

Tous ces détails concernant l'exécution de sectaires à Ostende n'ont pas encore été publiés, je crois, et c'est pourquoi je me permets de les donner ici, espérant qu'on les trouvera intéressants et considérant d'ailleurs qu'ils sont absolument à leur place dans cette étude folklorique.

Martin Boudeloot, qui fut bailli en 1563 et 1564, était



Femmes de pêcheurs.

plus clément pour les hérétiques que son prédécesseur. En voici la preuve : « Lion Sanders prisonnier pour cause de heresie et navoir acomply precisement la penitence de l'official de Bruges lui injoincte » fut seulement condamné à « acomplir icelle penitence et en oultre soy confesser a pasteur au jour de Nostre Dame et de commugnier audict jour ». En revanche il était très sévère pour les vagabonds, car « Aernoudt Maes alias Chappon, natyf de Maldeghem, et Pierre Pyck alias Stompe, natyf de Westerloo, ensamble Hans Van Roskin, natyf de Ypre, ont este pugni criminellement endessoubz la mort » le 13 décembre 1563 et cette punition « en dessous de la mort » constituait en une fustigation. Ils furent donc « fustige de verges jusques au sang » et cela tout simplement parce qu'ils étaient « estrangers nayant de quoy vivre ». Corneille Hooschaert alias Jonghelynck, qui était pourtant lui natif d'Ostende, fut « en secrete chambre fustige de verges jusques au sang » le 21 juin 1564, parce que « nayant de quoy vivre ».

Jean, le frère de Martin Boudeloot, auquel il succéda comme bailli d'Ostende en 1564, fut plus clément encore que son frère pour les hérétiques, car on ne trouve dans ses comptes aucune condamnation pour hérésie et il n'y est question que de vagabondage et de larcins. Pour avoir commis « certains larcins et vagabonde », Pierre Jacobsen fut fustigé jusqu'au sang, mais Antoine Cornelissen, natif de Dordrecht, qui avait opposé une certaine résistance à la justice et vagabondé, dut aller « avecq une tortse (torche) du prison jusques au hencheninge (gibet) par devant ceulx de la loy en requerant pardon apparant » en demandant pardon! Cornelis Willemsen, natif de Bergen-op-Zoom, qui avait commis une multitude de larcins, fut envoyé « sur les galleres quatre ans et aussi banny hors du pays du comte de Flandres ». Voilà la justice d'autrefois, simple, rapide, expéditive mais souvent injuste et cruelle. Tout le monde était alors cruel d'ailleurs. On se rendait à une exécution comme à une fête!

Il faut croire que l'hérésie ne déplaisait pas trop à Jean Boudeloot, car en 1567, lorsqu'il n'était plus bailli et habitait déjà à Bruges, il fut accusé lui-même d'être un hérétique, ou, comme on disait alors, un sectaire. On trouvera dans le savant ouvrage de M. De Schrevel concernant les *Troubles religieux au quartier de Bruges*, le texte de l'attestation que le magistrat d'Ostende dut fournir en faveur de son ancien bailli. Charles de Lespiere, qui succéda à celui-ci en 1566, était au contraire très sévère pour les sectaires.

En 1567 il en fit arrêter plusieurs et d'abord une femme : « Jehanne Lenoir, natyf de Valenchiennes, femme de Sebastien Le Louy, encheinte denffant a son emprisonnement. » Enceinte lors de son emprisonnement, sa faute devait être grave, n'est-ce pas, et en effet : « Jehanne Le Noir sen fust advanche dadherer et suyvre la doctrine erroneuse de sertaines sectes es troubles passees et suivant icelle recu la cene a leur mode et fachon de faire. » Pendant la période des troubles elle avait adhéré à la doctrine erronée de certaines sectes et elle avait reçu la cène à la façon des hérétiques! Elle fut tenue « en prison des unziesme de mars soixante sept jusques au quatrieme de septembre soixante huyct » et « estant estrangiere et nayant de quoy » le bailli dut payer pour elle le geôlier. A 3 sols et 6 deniers par jour cela fit une belle somme tout de même!

Et voici la sentence qui fut prononcée en septembre 1568 et que la malheureuse dut exécuter : « En chambre ouverte, en son linge, avec une chandeille de chire en ses mains, a genoulx flexis, pryer pardon et icelle chandeille entre deux sergantz porter en lesglise au service du sainct sacrement et le jour de dimenche ensuyvant aller avec la dicte chandeille en procession et oyr la messe a genoulx flexis. »

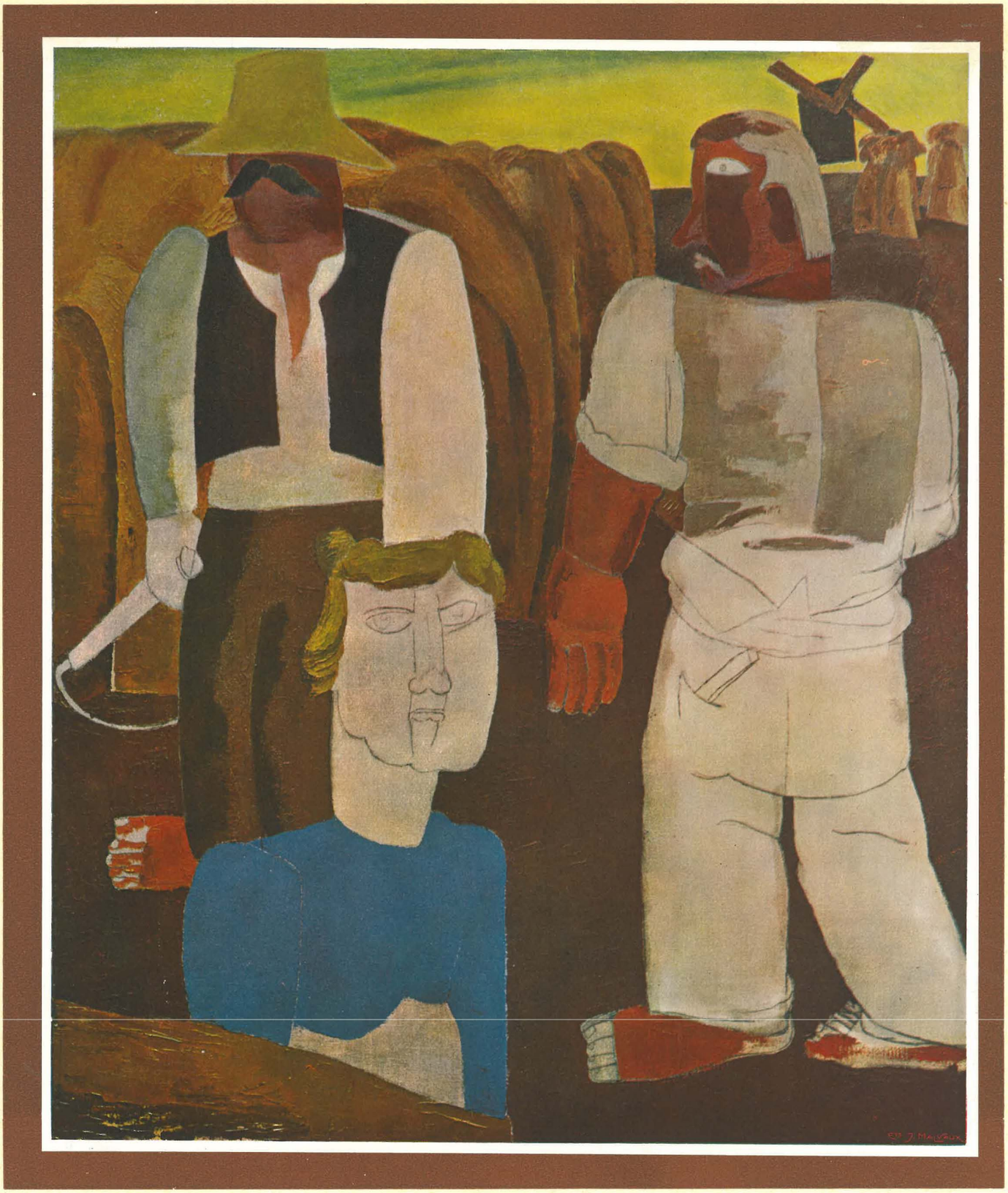

C. PERMEKE. — Moissonneurs.

En septembre 1567, deux étrangers furent arrêtés à Ostende et voici l'explication du bailli : « Franssois Vergheys et Madaleine Beursse, sa femme, estrangiers venant de Haerlinghe, ne sont condeschenduz de rendre ses deux enffans a la baptesme de nostre saincte esglise. » Ils n'ont donc pas voulu faire baptiser leurs enfants et « le dict bailly, usant de son auctorite a fallu, par voie de justice, personnellement prendre les mesmes enffans et presenter es mains du pbr (prêtre) pour recepvoir la dicte baptesme ». Le 13 septembre 1567, les parents furent « pour leur damnable opinion condampnez sortir la dicte ville ».

Jusqu'ici, on le voit, pas de châtiment sanguinaire, on use de clémence, on chasse les étrangers, mais en 1568, un hérétique opiniâtre fut arrêté. C'était Luuck Groote, un cordonnier. Surnommé Lecx, comme tout cordonnier ou « cordewanier » alors, il possédait plusieurs livres de théologie et il faut croire qu'il était très versé en cette matière, car l'honorable frère Jacques Vande Velde, prieur du couvent des Augustins, à Bruges, et docteur en théologie, fut expressément invité par le bailli à venir discuter les questions du dogme avec le prisonnier « pour induire et remectre le dict Luuck Groote avec la saincte escripture a lanchienne religion de nostre foy catholique et suivant le faire desister et reculer de sa doctrine erroneuse de sectaires, dont le dict Luuck estoit abondamment en toutz poinctz infecte touchant nostre saincte foy ». Le frère prieur reçut pour son voyage et sa peine 16 livres parisis, mais il ne parvint malheureusement pas à convaincre le cordonnier et celui-ci fut « estrangle et brusle a lestacque (poteau) par sentence des bourgmaistres et eschevins de la ville doistende le second jour de mars XV*c* soixantehuyct et ses livres brusle en sa presence et apres pendu a une potence ».

Comme on le voit, la sentence fut rendue par les bourgmestres et échevins d'Ostende et cette exécution d'un hérétique ne peut donc pas être imputée à l'Eglise, ainsi qu'on serait parfois tenté de le croire. Au XVIe siècle tout le monde était intolérant, les protestants autant que les catholiques et de part et d'autre on a commis alors bien des crimes. A ce point de vue les hommes n'ont d'ailleurs pas beaucoup changé. Aujourd'hui encore on tue des gens pour leurs opinions, mais c'est maintenant pour leurs opinions politiques. Ce n'est que pour leurs opinions religieuses qu'on est devenu un peu plus tolérant.

En 1568, il devait y avoir pas mal de partisans de la « doctrine erroneuse », car le bailli prit la précaution d'augmenter sa garde pour le jour de l'exécution. Nous voyons en effet dans ses comptes qu'une certaine somme fut donnée « a quattre personnes que le dict bailly a loue et prins au service par dessus ses officiers pour la garde et plus grande securete de la justice, attendu que la ville doistende est enthierement ouverte ». La ville n'avait pas encore de fortifications et on redoutait un coup de main des sectaires. Dans les comptes du bailli nous voyons aussi que quatre ouvriers furent payés « pour avoir dresse le parck et ayde a faire la maisonnette ou le dict Luuck fust execute ».

En octobre 1572, le bailli vit arriver à Ostende une troupe de gueux, qui s'étaient enfuis d'Audenaerde et qui voulaient s'embarquer pour la Zélande, et comme il fut appelé à s'expliquer sur le peu de résistance qui leur fut opposée, nous avons là un rapport très détaillé sur la situation de la population ostendaise. Ce rapport « sur le fait et entree des gues et rebelles fugitifz de la ville Daudenaerde dedens la ville Doosthende » a été copié dans le livre des privilèges dont nous avons parlé précédemment. Extrayons-en les passages suivants qui sont bien caractéristiques : « Nous, Charles de Lespiere, grant bailly de la ville Doosthende, daige de cincquante ans, ou environ, a dit et affirme par son serment comme le cyncquiesme jour doctobre XV*c* septante deux, environ les neuf hueres du soir, luy estant couche au lit, sont venuz a son logis Omaer Colen, bourgmaistre, et Simon Verhelle, bourgois de la ditte ville Doosthende, estant icelle nuyct de la garde, lesquelz ladvertissoient comme certaine femme nommee Anthonine, femme de Guydo Aerbout, leur avoit dit et declare que ce soir elle estoit venue de la ville de Toroult et que en chemin elle avoit veu et trouve grand nombre de gens darmes, parlants franchois, et quelle avoit entendu quilz avoient intention de prendre leur chemin vers la ville Dostende. Ce que ayant entendu, le deposant (le bailli) sest leve, apres avoir commande a son serviteur de sadler et faire prest son cheval, est alle avecq Omaer Colen et Symon Verhelle vers la maison de la dicte femme. Sont illecq aussi venuz Rychard Bouts, chief et hooftman de Breedene, avec deux de ses compaignons, disant que grant nombre de gens de guerre estoient venuz sur le pont et fourbourg de la ville. »

Le bailli se rendit avec sa garde sur le pont, mais « survint ungne grande multitude de gens crians : « Tue! Tue! » lesquelz en grand nombre, par forche entrerent la ville ». Le bailli dut se sauver dans la maison d'un bourgeois. Mais le lendemain il prit sa revanche. Voici en effet ce que nous lisons dans ses comptes : « Le dict bailly a tellement faict son debvoir avecq la bourgoisie, que eulx (les gueux) lendemain sortant le havre de ceste ville avecq quelques bateaulx pour leur saulver en Angleterre, il sest donne dedans leur dernier troupe et aussy aulcuns suyvi avecq quelques bateaulx quil a attrape et constitue prisonniers jusques au nombre de cent et sept personnes, estant blessez que aultres, lesquelz il a delivres apres es mains de Mons. Doignies et ont estez depuis executez par la corde ».

Dans les comptes de Josse Vander Capelle, qui fut bailli à Ostende de 1580 à 1582, on trouve la relation d'un procès criminel intenté à un Ostendais pour magie. Voici une partie du texte : « Michel De Keysere sestant de mesle de sorcelerie et aultres arts illeberalles, dont il a este condempne de pryer en chambre ouverte Dieu et la justice mercy et apres dict dehors la ville et leschevinnaige dicelle le temps de trois ans sans y entrer sur peyne destre fustige de verges et banny hors du pays et conte de Flandres, aussy interdiction de ne plus mesler de icelles artes illicites ou que ce soit. » Telle fut la « sentence du magistrat Doosthende le dernier jour de may XV*c* IIII*xx* I », donc en 1581.

Ce Michel De Keysere, apprenti sorcier, avait un complice, car le bailli écrit dans ses comptes que le messager de la ville, Henri Pauwels, fut « envoye a Dunckercke pour avoir plus ample information du faict de Michiel De Keysere, de son complice, P. Lars, prisonnier au dict Dunckercke ». Le geôlier, Corneille Aertsier, « chepier » comme on disait alors, fut payé pour avoir « garde en prison le dict Michiel cinquante ung jours ».

Après le siège, un second cas de sorcellerie se présenta. Nous en trouvons les détails dans les comptes de Balthasar Van Lockenburg, qui fut bailli de 1604, immédiatement après le siège, jusqu'en 1610. Lievine Inghelbrecht était « accusee de larchin et aussi trouve culpable ensamble de sorcelerie ». Elle avait été capturée le dernier jour du mois d'août 1605 et l'officier criminel de la ville de Bruges, Jean

Van de Walle, vint en octobre la mettre à la torture pour lui faire avouer son double crime. C'est ce que le bailli exprime de la façon suivante : « Jean Van de Walle, officier criminel, mis la main a la dicte Lievine pour la mectre a la torture pour la faire confesser le dict crisme de sorcelerie et larchin. » Et la malheureuse avoua! Que n'aurait-elle pas avoué d'ailleurs, si l'on avait seulement voulu la torturer un peu plus... Mais on avait son aveu, cela suffisait. Elle allait être exécutée par le feu.

En novembre 1605, on envoya donc à Bruges le sergent du bailli, Jean De Schildere, afin de demander à l'officier criminel de venir à Ostende pour diriger l'exécution. Mais Van de Walle eut peur sans doute, car il refusa et le magistrat de Bruges, auquel on s'adressa ensuite pour qu'il donnât



Mailleuses de filets.

des ordres à son officier criminel, refusa de l'envoyer. Tant que la ville d'Ostende n'envoyait pas un détachement de soldats pour assurer la sécurité de Van de Walle, elle ne pouvait rien espérer. Jean De Schildere alla ainsi trois fois à Bruges, nous disent les comptes du bailli, afin d'obtenir l'envoi du bourreau. Celui-ci vint enfin à Ostende le 16 novembre. Il était accompagné par un « convoy de treize chevaulx et ung commandeur ». On paya « vingt patars pour chacun soldat et le commandeur double », soit en tout 30 livres parisis « pour avoir convoye le dict maistre Jean de la ville de Bruges vers Oosthende acause quil ne vouloit venir sans convoy et que messieurs du magistrat de la ville de Bruges aultrement aussi ne voullurent laisser venir le dict maistre Jean ».

Lievine fut « execute par le feu en cendres et ce par sentence des bourgmaistre et eschevins le dixseptiesme de novembre XVIc et cinq ». Il n'y avait plus alors qu'un seul bourgmestre, mais comme on le voit c'est toujours par décision du collège et nullement par ordre de l'autorité ecclésiastique que cette malheureuse fut exécutée. Un prêtre, sire Chrétien De Brabander, l'assista dans ses derniers moments. Dans les comptes du bailli nous lisons que 6 livres parisis furent donnés à « sire Christian De Brabander pour avoir administre la dicte Lievine et linduict a la religion catholicque ». Hans Voet, un charpentier, reçut 6 livres parisis pour avoir « faict la maisonnette dont la dicte Lievine a este executee par le feu ». Comme on avait eu très peur d'un soulèvement populaire, pendant les « septante huict jours asscavoir le dernier d'aougst jusques et y comprins le XVIIe de novembre quelle a este retenue en la prison » une compagnie du régiment du comte de Bossut avait été demandée pour tenir la garde autour de la prison.

Ce fut la dernière exécution capitale qui eut lieu à Ostende pour des motifs de ce genre. Le 2 avril 1616 un certain Jean Carel, qui s'était rendu coupable en mangeant de la viande pendant le carême, fut banni de la ville par le collège des bourgmestre et échevins pour un terme de dix ans. Ce fut la dernière manifestation officielle de l'intolérance religieuse à Ostende. Dans les comptes du bailli Adrien Sanders, elle est annotée de la façon suivante : « Jean Caerle apprehendé pour avoir mange de la chair aux jours desfendus et pour le mesme faict banny le IIme d'apvril XVIc et XVI. »

Pour clore cette série d'histoires judiciaires par une note plus gaie, voici une affaire arrivée à Ostende en 1769. Pour la raconter, il n'y a, il me semble, qu'à copier le rapport que le magistrat d'Ostende adressa le 22 mars 1769 à l'Impératrice Reine :

« Madame,

» Nous avons l'honneur d'exposer à Votre Majesté que le bailli de cette ville ayant été informé que le nommé Joseph de Callais, notaire du Conseil en Flandres, résidant en cette ville, avait été fouetté de verges en la maison de Marc Junquez, pour lors directeur des fournitures militaires, le 22 janvier dernier et s'étant mis en devoir de prendre des informations en due forme, le notaire Callais a déposé que le 21 du mois de janvier Marc Junquez lui est venu solliciter de se rendre chez lui le lendemain après le salut des Pères Capucins, afin de former un projet d'association entre lui Junquez et un certain Guillaume Sarazin touchant l'érection d'un moulin à faire du gruau dans la ville de Ghistelles; que le déposant en conséquence est allé le lendemain à la maison de Junquez vers les six heures du soir, où il a trouvé ni vu personne excepté Junquez, qui était assis dans son comptoir préparant une jatte de punch; quand Junquez, pendant qu'ils furent occupés à boire ce punch, a sollicité le déposant pour qu'il aurait voulu continuer une obligation de trois cents florins qu'il avait à charge de Guillaume Sarazin, son beau-frère, sans le contraindre au payement ou hypothèque; que s'il s'opposait à lui accorder cette grâce il ruinerait son beau-frère; que le déposant a répondu qu'il voulait rester en son entier à cet égard, cependant que pour lui faire plaisir il différerait encore quelque temps à contraindre son débiteur au payement de la dite obligation à condition néanmoins que si les affaires de son beau-frère venaient à se déranger, il lui en informerait, ce que Junquez promit de faire.

» Entretemps la jatte de punch étant vidée, il sollicita le déposant à boire une autre, mais l'ayant refusé, Junquez lui a demandé s'il voulait voir une chambre obscure et l'ayant conduit à cet effet dans une autre chambre de la maison, le déposant, pour voir la chambre obscure a mis sa tête sur une latte au travers d'un trou, qui était fait dans une alcove de la chambre, lorsque Junquez par un tour d'adresse a fait tomber sur le cou du déposant une barre, qui était au-dessus sa tête dans un rabat, tellement que se trouvant avec la tête serrée dans cette machine en forme d'attrapoire expressément construite à cet effet, et ayant repris ses esprits, qu'il avait perdus dans ce moment, disait à Junquez : « Il me paraît que vous me voulez faire un affront.

» C'est ce que je n'ai jamais pensé de vous. » Sur quoi l'accusé lui répondit : « Attendez, Monsieur, je vous le ferai » voir dans l'instant. » Et ayant allumé quatre bouts de chandelle, qu'il a mis dans des petits chandeliers de terre, il lui a produit deux actes pour les faire signer. Mais le déposant n'a pas voulu les lire, disant dans son emportement : « Sacré.. Signer? Non, je ne le ferai jamais. Faites avec moi » ce qu'il vous plaît. » Junquez lui dit pour lors : « Souvenez- » vous que vous voulez la perte du sieur Sarazin, cet honnête » homme, mon bon ami, sans lui faire la moindre grâce, » nonobstant que je vous ai si souvent sollicité le contraire, » outre que vous m'avez rejeté comme caution pour lui. » Sur quoi le déposant ayant répondu qu'il ne refusait point de faire grâce à Sarazin, l'accusé lui dit : « Vous êtes un » homme obstiné. Signez donc ces deux actes. Il n'y a pas » de mal, je vous assure, tout est pure vérité. » Le déposant ne voulant point l'écouter, a entendu entrer dans la chambre quelques personnes, dont l'un était masqué, sans avoir vu les autres, auxquels Junquez ordonnait de lier les mains et pieds du déposant. Ce que les inconnus l'ayant fait, le déposant a su délier ses mains et voyant que la machine, dans laquelle il restait toujours attrapé par la tête, se fermait dans un écrou, il a commencé à défaire la vis, ce qu'il n'a pu effectuer par les coups qu'il reçut de l'accusé, disant : « Tenez-vous tranquille, car il y a des esprits ici. »

» Lors qu'un de ces prétendus esprits est venu dans la dite alcove, déguisé avec un habit de toile grise, ayant le visage couvert avec du papier rouge. Le déposant a vu que Junquez tenait sous les bras plusieurs verges, qu'il a jetées derrière lui. Alors il a commencé à défaire les culottes du déposant et ayant attaché sur le dos les pans de son habit et chemise, il l'a fouetté avec les verges environ l'espace d'un quart d'heure.

» Cette scène étant passée, Junquez, avec les inconnus, est sorti de la chambre, lors que le déposant, ayant défait la vis de la machine, est couru vers la porte de la maison, où



Femmes de pêcheurs.

ayant trouvé l'accusé, l'a jeté par terre pour avoir passage. Étant venu sur la rue, il a commencé à crier au secours, pendant que Junquez fermait doucement la porte derrière lui. Le déposant a déclaré en outre que la sentinelle, qui était en faction au Gouvernement, a appelé la garde, sur le bruit de lui, déposant, qui étant survenu et n'ayant trouvé personne que le déposant, l'a arrêté et mené malgré lui au corps de garde, ayant laissé son chapeau et manchon dans la maison de l'accusé.

« Voilà, Madame, toutes les circonstances des faits qui



Vendeuses de crevettes.

font l'objet du procès criminel intenté à charge du dit Marc Junquez par le bailli de cette ville. C'est en conséquence de la susdite déclaration, appuyée en quelque façon par la déposition de plusieurs autres témoins, que nous avons décrété prise de corps contre l'accusé, qui, en vertu de ce décret, a été arrêté et emprisonné le 14 du mois.

» Dans le récolement des témoins, le notaire Callais persistant dans sa première déposition y a ajouté qu'il croit d'avoir défait ses culottes lorsqu'il était sorti de la maison de l'accusé et ayant été conduit à la réquisition du bailli dans la chambre de la dite maison, a déclaré que l'alcove dans laquelle avait été fait la prétendue chambre obscure était tout à fait changée. Pour vérifier les faits le bailli a fait ouïr les témoins suivants :

» Le nommé Thomas Daghelet, maître-maçon en cette ville, demeurant à une petite distance de la maison de l'accusé, a déposé que le 22 janvier dernier le notaire Callais est venu chez lui vers les six heures du soir et qu'immédiatement après étant sorti, il l'a vu entrer dans la maison de Marc Junquez.

» La sentinelle, qui était en faction au Gouvernement, presque vis-à-vis de la maison de l'accusé, a déposé que vers les huit heures et demie du soir il a vu mettre une personne à la porte de la dite maison, qui fit des grands gémissements et cria au secours. Ce sentinelle a déposé en outre qu'ayant continué sa faction jusqu'à neuf heures du soir, il a vu sortir plusieurs personnes de la même maison, ce qui fait présumer que c'étaient les mêmes personnes qui ont joué le rôle des esprits. Daghelet a déposé encore qu'il a trouvé le notaire Callais devant la porte de l'accusé, ayant les culottes bas, lors qu'il a vu que la place où il avait été fouetté était tout rouge.

» Le chirurgien, qui a visité le même jour le notaire, a déposé qu'il a trouvé que le patient avait été fouetté sur la cuisse droite jusque dans les hanches et cela selon qu'il présume avec des verges ou baguettes.

» La nommée Marie Pieters a déposé que le 22 du mois de janvier elle a vu sortir vers les huit heures du soir par la

porte de derrière de la maison de l'accusé le dit accusé et Guillaume Sarazin et ayant vu jeter quelque chose par l'une des deux personnes et ayant ouï dire par une femme que c'était le chapeau et manchon de Callais, elle les a été ramasser; après quoi elle les a portés à la maison de Callais.

» Le domestique de Junquez, qui a demeuré avec lui l'espace de six ans et un autre témoin, qui a fréquenté longtemps la maison, ont déposé sous serment à décharge de l'accusé que l'alcove est toujours la même, sans qu'il y soit fait le moindre changement.

» Il est important d'observer que Guillaume Sarazin est refugié depuis un mois dans le couvent des Capucins de



La procession des SS. Pierre et Paul.

cette ville, ce qui le rend très suspect d'être complice du crime, d'autant plus que le domestique des Pères Capucins a déposé que Sarazin lui a déclaré le premier jour qu'il fut entré au couvent, d'avoir assisté avec Marc Junquez a fouetter le notaire Callais, mais que le déposant lui ayant fait sentir son imprudence, il a révoqué ce qu'il avait dit. Quant à la peine que l'accusé aurait mérité de ces chefs d'accusations, il nous semble, sous très humble correction, que la preuve à l'égard du fouet est assez convaincante pour punir l'accusé corporellement, soit par bannissement, emprisonnement ou autrement. »

Ce rapport, qui se termine par un appel à la clémence de l'Impératrice Reine, a-t-il été lu par celle-ci? Je l'ignore, mais je gage que si Marie-Thérèse en a eu connaissance, elle en a dû rire comme tout le monde. La mésaventure du notaire Callais m'a en tout cas paru si amusante et si curieuse que j'en ai fait un conte. Publié sous le titre de : *Het lustige leven in 't oud Oostende* (1769) *Ten tijde van notaris de Callais*, il évoque la vie de cette époque où le droit d'asile existait encore et était respecté comme au moyen âge, mais où les gens se montraient déjà sceptiques et ne croyaient plus aux esprits et chantaient même des couplets diffamatoires sur le prêtre de l'église paroissiale, ainsi qu'il appert d'une pièce de 1770, conservée avec la requête pour Junquez dans le carton *7b* (Justice) des anciennes archives communales.

* * *

Le folklore ne consiste pas seulement dans la description exacte et minutieuse de toutes les traditions, légendes, chansons et coutumes populaires, mais encore dans la recherche des origines et des transformations successives de celles-ci. Ce second travail, on me l'accordera sans peine, est bien plus important et intéressant que le premier.

En ce qui concerne le folklore ostendais, les comptes de la ville, qui sont conservés aux Archives générales du royaume, et les livres des résolutions du collège échevinal qui se trouvent à la Bibliothèque communale et contiennent l'histoire d'Ostende annotée jour par jour depuis 1605 à 1794, constituent nos principales sources d'informations. Nous y trouvons tant de renseignements sur les usages et la vie d'autrefois, qu'il est vraiment regrettable qu'on ait jusqu'ici si peu songé à y puiser. Remarquons qu'ils sont tous rédigés en flamand et que l'âme populaire s'y reflète par conséquent bien plus fidèlement que dans ces comptes de baillis, qui sont à peu près tous en français. Le bilinguisme a existé en Flandre depuis la fin du XIIIe siècle, ainsi qu'on peut en conclure déjà par les deux chartes de Marguerite de Constantinople réglant l'administration de notre commune. Toutes deux sont en français et toutes deux sont datées du jour des SS. Pierre et Paul, d'où l'on peut conclure encore que ce jour était alors déjà un jour de fête pour Ostende.

La bénédiction de la mer, qui a lieu chaque année le premier dimanche après la fête des saints patrons d'Ostende, est une cérémonie qui date probablement de cette époque lointaine, où Ostende n'était qu'une toute petite bourgade, dont les habitants vivaient du produit de la pêche. Ils bénissaient la mer pour tout ce qu'elle leur donnait et ils la craignaient pourtant aussi parce qu'elle venait parfois en hiver inonder leurs terres et dévaster leurs demeures. La bénédiction donnée solennellement chaque année par leur prêtre du haut d'une dune devait à leurs yeux être un geste magnifique, grandiose! Imaginons-nous ces braves pêcheurs aux pensées si simples, pliant le genou et s'inclinant pieusement au moment solennel. Ils appellent la bonté de Dieu et Lui demandent de leur donner toujours leur pain quotidien.

Dans les comptes de la ville la procession de Saint-Pierre est indiquée chaque année pour les dépenses qu'elle occasionna. C'est ainsi que dans le compte de 1448, nous voyons que la nuit de Saint-Jean et celle de Saint-Pierre on faisait à Ostende un feu de joie. D'autres comptes signalent plus tard encore cette double festivité. Dans le compte de 1486, il est indiqué que six brocs de vin furent donnés cette année aux chanteurs et compagnons de la rhétorique de Nieuport, qui étaient venus à Ostende pour prendre part à la procession de Saint-Pierre. En 1497, les rhétoriciens ostendais avaient joué certaines pièces le jour de SS. Pierre et Paul et ils furent récompensés avec deux brocs de vin, dont le coût est inscrit dans le compte de cette année. (Reg. n° 37320.)

Dans le compte de l'année suivante nous lisons que le doyen de la chrétienté vint à Ostende le jour de Saint-Pierre afin de bénir la nouvelle église et que le même jour les chanteurs de Notre-Dame de Bruges vinrent chanter en discanto à la grand'messe.

Comme la procession, qui sortait alors chaque année le 29 juin, obtenait de plus en plus de succès et attirait d'année en année plus de monde à Ostende, le magistrat demanda à Charles-Quint l'autorisation de tenir un marché après la SS. Pierre et Paul et de supprimer celui qui avait eu lieu jusque-là après la Sainte-Catherine. L'autorisation lui fut accordée en 1518 et c'est ainsi que jusqu'au milieu du siècle dernier il y eut chaque année une foire à Ostende au début de juillet. L'octroi de Charles-Quint, qui contient l'exposé

des motifs de ce changement de date, est un document très intéressant pour les folkloristes. Ils en trouveront une copie dans le livre des privilèges, dont M. Edouard Vlietinck a d'ailleurs publié le texte sous le titre de *Cartulaire d'Ostende*.

Selon le compte de la ville de 1523 (registre nº 37346) l'écolâtre de la nouvelle église avait enseigné à ses élèves une pièce en latin et comme elle fut jouée le jour de Saint-Pierre, il reçut pour sa récompense quatre brocs de vin. Espérons pour lui qu'il ne les a pas bus tout seul! Ce jour de Saint-Pierre, est-ce le 1er août, est-ce le 29 juin? Nous l'ignorons et ce qui augmente encore notre perplexité, c'est que nous voyons dans le compte communal de 1536 (registre nº 37359) que plusieurs baraques et boutiques (*diveersche cramen ende stallen*) avaient été installées le jour de Saint-Pierre en plein été (*Sinte Pietersdaghe midtszomers*) pour le marché annuel (*wesende jaermarct*). Je suppose que c'est le jour de SS. Pierre et Paul que ce compte communal a voulu désigner. Mais il faut toujours être très prudent dans l'interprétation des textes et c'est pourquoi je préfère signaler cette difficulté. Il y en a d'ailleurs tant en histoire!

C'est ce même compte communal de 1536 qui nous renseigne que l'évêque de Cuba porta le Saint-Sacrement dans la procession du 29 juin. Le compte de 1543 signale une dépense de 4 sols pour la jonchée et les guirlandes, dont fut décorée la maison scabinale le jour de Saint-Pierre. D'après le compte de 1559, la Rhétorique de Ghistelles vint à Ostende le jour de Saint-Pierre et joua pendant la procession plusieurs bons mystères tirés de l'Ecriture Sainte. Le compte de la ville de 1567 nous donne quelques renseignements sur les autorités qui participaient à la procession de Saint-Pierre. Quatre brocs de vin, dit-il, furent donnés au bailli, deux à chacun des bourgmestres, un à chacun des huit échevins, deux au trésorier et un au pensionnaire ainsi qu'au greffier, soit 20 brocs de vin, qui furent servis à ces messieurs pour les remercier d'avoir bien voulu honorer de leur présence la procession de Saint-Pierre.

En 1579, l'ancienne église près de la plage fut démolie et c'est ainsi que le compte communal de 1580 (registre nº 37402) explique que la somme, qui était donnée jusqu'alors chaque année aux deux églises pour l'organisation des deux grandes processions annuelles (savoir celle du Saint-Sacrement et celle de Saint-Pierre), ne fut plus donnée qu'au collège de la nouvelle église.

Après le siège, la procession du 29 juin fut restaurée, comme aussi celle du jour du Saint-Sacrement et bien d'autres encore. En 1675, dit Bowens, l'historien d'Ostende, dont nous avons parlé à maintes reprises dans nos articles historiques, on vit pour la première fois le Jeudi-Saint, une procession religieuse parcourir les rues de la ville. Elle était conduite par les Pères Capucins et plus de 300 personnes en faisaient partie pour représenter les mystères de la religion.

D'après Bowens également la ville organisa de grandes fêtes pour le jour de SS. Pierre et Paul de 1768. Il y avait alors exactement cinq siècles que Marguerite de Constantinople avait donné sa première charte à Ostende, car si l'acte est signé « en lan del incarnation Nostre Seigneur Jesus Christ MCC seyssante et seit en la vigile Saint Pierre et Saint Pol apostoles », on sait que le calendrier Julien a dû être corrigé par Grégoire XIII en 1582 et qu'il y a un an de différence entre le nouveau et l'ancien calendrier.

Toutes les rues et les maisons étaient pavoisées, dit Bowens. Les façades étaient ornées de verdure et de mille devises. Un arc de triomphe avait été dressé sur la grand'-place et devant l'hôtel de ville on avait placé sous un trône une statue représentant l'impératrice Marie-Thérèse. Après le *Te Deum*, qui fut chanté à l'église paroissiale à 10 heures, une procession parcourut les rues principales de la ville. L'après-midi un cortège immense sortit, sous la conduite des Frères Oratoriens. Il comprenait 7 chars. Le premier char représentait une fête villageoise, le second la religion et les vertus, le troisième les apôtres SS. Pierre et Paul et le quatrième portait la pucelle d'Ostende. Les chars suivants représentaient des sujets historiques, le cinquième Marguerite de Constantinople et son fils don Guido, le sixième

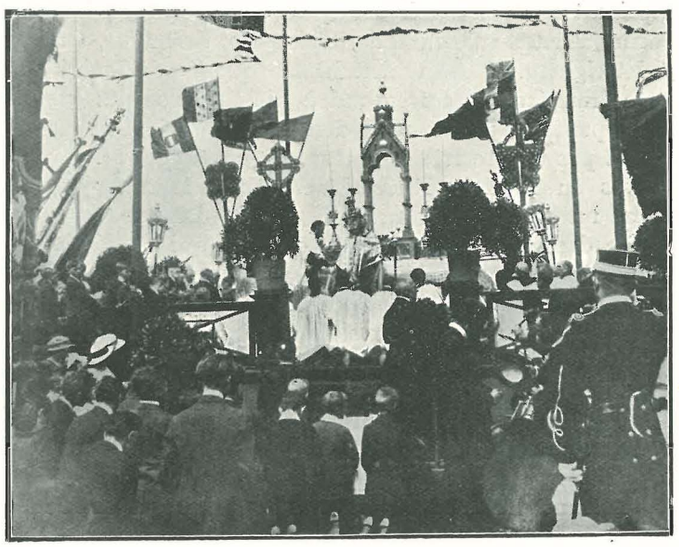

Bénédiction de la mer.

Marguerite de Male et Philippe le Hardi, et le septième Philippe le Bon et Isabelle. Entre les différents chars il y avait des groupes divers, soit des pêcheurs portant leur filet, soit des jeunes filles, soit des soldats à pied ou à cheval. Le cortège était fermé par un détachement de hussards.

Mais ce ne fut pas là l'unique réjouissance réservée à la population. Pendant huit jours des fêtes de tout genre se succédèrent et le huitième jour le cortège sortit de nouveau, il y eut une illumination de toute la ville et des feux de joie.

Pour terminer ce court exposé historique, voici un articulet qui a paru en 1834 dans la *Feuille d'Annonces* d'Ostende. Certains journaux de province avaient, paraît-il, parlé de la procession et de la bénédiction de la mer comme de cérémonies ressuscitées tout d'un coup et qu'on aurait mieux fait d'oublier. Notre feuille locale s'indigna de tant d'ignorance et de prétention et voici sa réplique : « Le correspondant de ces journaux ignore sans doute que depuis le Concordat entre l'Empereur Napoléon et le Pape Pie VI, cette cérémonie s'est annuellement faite, avec recueillement et de la même manière, sans qu'on l'ait vu tirer en ridicule. D'ailleurs, la procession ne se rend pas au bord de la mer, mais bien sur les remparts de la ville et c'est de là que la bénédiction se donne, tout comme au bon vieux temps de nos ancêtres. »

Tout comme au bon vieux temps! N'est-ce pas délicieux?

Il me faut parler maintenant des vieilles sociétés locales, de la Saint-Sébastien, de la Saint-Georges et de cette Société de Rhétorique, dont les comptes de la ville signalent si

souvent la participation aux fêtes et aux processions d'autrefois. A quelle date a-t-elle été fondée? On l'ignore. Le compte communal d'Oudenbourg de 1438 dit bien que certains compagnons d'Ostende (*zekere ghesellen van Oostende*) sont venus le 23 février jouer avec des épées (*speelen metten zwerden*) et qu'on leur donna un broc de vin de Poitou pour les récompenser de leurs peines, mais ces compagnons étaient-ils de la Rhétorique? C'est peu probable. Il s'agit bien plutôt, je crois, d'acrobates, d'escrimeurs, de *tumelaers*.

Une société de rhétorique ne paraît avoir été créée à Ostende que vers le milieu du XVe siècle. D'après l'ouvrage de Feys et Vande Casteele sur Oudenbourg, il y eut le 1er mai 1457 un concours dramatique dans cette ville et dix sociétés y prirent part, assavoir celles de Gand, Bruges, Bergues, Furnes, Nieuport, Dixmude, Ghistelles, Leffinghe, Ostende et Ettelghem. Il est vraisemblable que l'ordre suivi pour cette énumération correspond à l'importance des groupes participants et j'en conclus donc que la société ostendaise n'était pas encore très importante à cette époque.

Mais en 1484 la Rhétorique d'Ostende organisa elle-même un grand concours. Elle publia dans tout le pays qu'elle donnerait des prix aux sociétés qui viendraient le jour de la procession de Saint-Pierre, le 1er août, à Ostende et qui exhiberaient les plus beaux costumes, tout en disant les louanges de saint Pierre, le patron de la ville, et de saint Blaise, qui était peut-être le patron de la société.

Qu'on me permette au sujet de saint Blaise, une courte digression : Meyer raconte dans ses *Annales Flandriae*, que le duc de Bourgogne, Charles le Téméraire, vint à Ostende en juin 1470 et qu'il s'engagea par un serment fait à l'église, devant le maître-autel, à respecter les privilèges de la ville,



Coin du vieil Ostende.

mais comme le prêtre Jacques Kien lui présenta à baiser le corps de Notre-Seigneur Jésus-Christ dans la forme du Saint-Sacrement, il s'y refusa, disant qu'il en était indigne, et il baisa avec tout le respect et l'honneur nécessaires, les trois reliques de saint Blaise. Lorsque cela fut fait, le greffier Jean Martens lui offrit un esturgeon magnifique, ce qu'il accepta, et il partit le lendemain le long de la plage vers Nieuport.

Ce récit un peu naïf ne méritait-il pas de nous arrêter un instant? Nous savons maintenant que des reliques de saint Blaise étaient conservées à l'église et qu'on les tenait en grande vénération. Selon les comptes d'Oudenbourg, si bien étudiés et analysés par Feys et Vande Casteele, le bailli, les deux collèges et beaucoup de notables de cette ville vinrent à Ostende le 1er août 1484 et la société de rhétorique, qui s'était déplacée également, reçut un subside de 14 livres et 10 sols.

Le renouvellement de la loi se faisait jadis chaque année vers la Chandeleur et était l'occasion d'un banquet, qui réunissait à la fois les magistrats sortants et ceux qui entraient en fonction. Selon le compte de la ville d'Ostende pour 1495-1496 (registre n° 37219), la fête du renouvellement organisée le 3 février, fut rehaussée par les compagnons de la musique (*de ghesellen vander musicque*) qui y chantèrent, et ceux de la rhétorique (*ghesellen vander retoricke*) qui y jouèrent également. Dans le compte suivant, qui va du 1er février 1496 au dernier jour de janvier 1497, nous lisons que les rhétoriciens reçurent deux brocs de vin pour avoir joué une pièce le 27 mai, jour de Saint-Jean, et comme nous l'avons déjà signalé, ils jouèrent encore cette année-là pour la procession du 29 juin. Le compte communal, qui va du 22 janvier 1498 au dernier jour de janvier 1499, (registre n° 37322) signale plusieurs pots de vin (au sens réel = *presentwijnen*) qui furent donnés à la Société de Rhétorique. D'abord le 28 janvier, quand les compagnons jouèrent certains « esbatements » pour la fête du roi de la loi, on leur donna deux brocs selon la coutume. Mais le jour du Saint-Sacrement les rhétoriciens jouèrent au nouveau marché certaines pièces concernant l'eucharistie et alors ils reçurent 3 brocs pour boire à la santé de la loi d'Ostende. Le 3 juillet suivant, les compagnons, qui avaient participé au concours organisé par ceux de Nieuport, arrivèrent à Ostende et comme ils avaient obtenu un prix, on leur offrit deux brocs de vin.

Le compte de 1499 à 1500 (registre n° 37323) nous renseigne que deux brocs furent donnés le 23 février au roi de la Rhétorique pour sa fête et deux brocs furent donnés la même année aussi aux compagnons, qui jouèrent dans la procession du Saint-Sacrement. Selon l'ouvrage de Vander Straeten sur *le Théâtre villageois en Flandre*, le compte communal de 1518 renseigne une dépense de 32 sols pour deux brocs de vin qui furent présentés le 1er janvier à ceux de la Rhétorique, parce qu'ils avaient joué dans la nouvelle église une pièce concernant la naissance de Notre-Seigneur Jésus. Le compte de 1523 (registre n° 37346) contient une dépense pour quatre brocs de vin, qui furent présentés le dernier jour de janvier à la Rhétorique d'Ostende et à celle de Breedene, parce qu'elles avaient joué des esbatements et des jeux de sens (*zeker spelen van zinnen ende batementen*) à la fête du roi de la loi.

D'après Feys et Vande Casteele, la Rhétorique d'Ostende se rendit en 1525 au concours organisé à Bruges par les marchands de la nation d'Aragon et en revenant elle s'arrêta à Oudenbourg et y joua un esbatement (ou ébattement pour employer le mot moderne, qui, il est vrai, n'a plus le même sens).

Selon l'ouvrage de Vander Straeten, cité plus haut, le compte de la ville d'Ostende de 1548 renseigne une dépense

de 10 livres et 2 sols pour huit brocs de vin, qui furent présentés à ceux de Middelkerke, qui vinrent jouer ici un jeu de sens et un esbatement le jour de Saint-Pierre.

Pendant les troubles et les guerres qui remplirent le long règne de Philippe II, la Société de Rhétorique d'Ostende devait décliner et périr, comme la pêche et le commerce, qui avaient apporté tant de prospérité à notre ville. Après le siège espagnol, quand toutes les maisons eurent été reconstruites et que courageuse comme toujours Ostende se redressait pour la lutte et le combat de la vie, le besoin de se réunir pour écouter une belle poésie ou chanter un gai refrain se fit évidemment de nouveau sentir. Quand est-ce que la société fut fondée et par qui? Nous l'ignorons, nous savons seulement qu'un livre des résolutions de la société existait jadis et qu'il contenait le compte rendu des séances tenues depuis le 25 mai 1682 au 5 juin 1738. Antoine Bondelu, qui mourut en 1707, semble avoir été le grand animateur de cette société, qui avait alors pour titre : *Maria Geboorte* et dont les membres s'appelaient *Die van spa geleerde*. Spa signifiant tard, ils se désignaient donc comme voulant apprendre encore sur le tard, comme des autodidactes en somme.

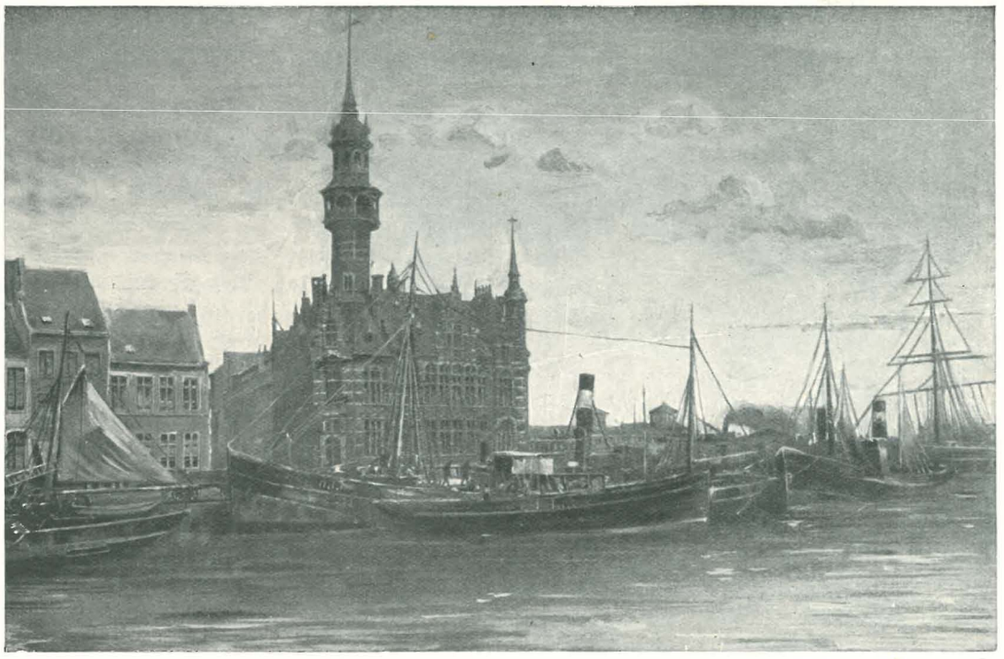

Le pilotage.

Cette société n'existait plus depuis des années, quand un imprimeur brugeois, Bernard Brickx, vint s'établir à Ostende et ayant fait partie d'une chambre de rhétorique dans sa ville natale, il chercha à faire revivre celle d'Ostende. Les dettes, qu'elle avait laissées, furent payées et grâce à l'appui du bailli Schottey et de l'amman Bruinserade, les jalousies et les intrigues, qui se forment toujours en pareilles circonstances et surtout dans de petites villes, toutes les difficultés furent vaincues et en 1785 plusieurs poèmes dithyrambiques furent imprimés et distribués pour faire l'éloge du bailli et de son amman ainsi que de l'imprimeur Brickx. Sous la présidence de ce dernier, la société semblait devoir prospérer, quand la Révolution française éclata et pendant plusieurs années l'occupation militaire d'Ostende empêcha les paisibles occupations de nos poètes. Ce n'est qu'après le Concordat que la confiance revint et qu'ils se remirent au travail de la versification.

Les registres de la chambre, qui sont conservés à la bibliothèque communale et dont j'espère bien pouvoir publier un jour l'analyse, montrent qu'en 1802 le désir de versifier les avait repris tous et qu'aucun sujet ne pouvait plus les rebuter. Il y a là des poésies sur tous les dieux de l'Olympe et les problèmes politiques, sur leurs petites fêtes intimes et sur leurs travers réciproques et ces dernières ne sont évidemment pas les moins intéressantes. Ce qui disent les hommes au cabaret, ce que racontent les femmes pendant une collation, comment on s'amuse à un dîner où l'on ne mange que du porc (*swijnefeest*), voilà les sujets que les rhétoriciens ostendais traitent en badinant et ces poésies, qu'ils négligeaient un peu et qu'ils méprisaient peut-être, préférant de beaucoup leurs odes à la Poésie et aux autres Muses, sont ce qu'il y a de plus curieux dans les cinquante-quatre registres qu'ils nous ont laissés. Quand ils ne se piquent pas d'être poètes et qu'ils font tout simplement des chansons flamandes sur des airs populaires comme *Pierlala, De Patriotten, 't Kuiperken,* ou bien encore « Il pleut, il pleut, bergère », « Avec les yeux dans le village », « Je suis Lindor » et « Jadis un célèbre empereur », alors ils sont vraiment amusants. Autrement ils sont ennuyeux, exécrablement ennuyeux. La chambre, dont la devise était : « *Wat rijp, wat groen, komt wijsheid voên* » eut surtout, il me semble, à se nourrir de fruits secs!

Son local fut pendant plusieurs années un modeste cabaret situé rue Longue, n° 1, et tenu par le citoyen Mussche, mais comme la société gagna finalement les faveurs de l'autorité, elle put en 1805 s'établir dans la Maison des Bateliers, qui était depuis longtemps désaffectée, ainsi que je l'ai expliqué dans mon article sur l'histoire d'Ostende depuis 1830 jusqu'à 1914. En ce qui concerne le déclin de la société, je puis donc renvoyer à cet article.

Une société, dont l'activité n'a été, comme celle de la Rhétorique, qu'intermittente, mais qui vit du moins encore et semble même en ce moment très prospère, c'est la confrérie de Saint-Georges, la digne sœur de la Saint-Sébastien, avec qui elle est continuellement nommée dans les comptes de la ville avant le siège. On prétend que la Société de Saint-Sébastien a été fondée en 1302, à la suite de l'attitude héroïque des Ostendais à la bataille de Courtrai et cela n'est évidemment pas impossible. Cela semble même assez probable, quand on connaît le caractère ostendais... Mais pour laisser de côté toutes ces conjectures, il n'est que de consulter les comptes communaux, conservés à Bruxelles. C'est dans ces registres qu'on trouve dès le début nos deux sociétés mentionnées. Au roi et aux archers de la confrérie (*ghilde*) de Saint-Georges, quand eut lieu le tir à l'oiseau,

32 sols : voilà le cadeau qu'on leur donnait tous les ans et qui est régulièrement porté en compte, avec, quelques lignes plus bas, une certaine somme, qu'on leur accordait



Trieurs de moules.

également pour avoir organisé un tir tous les dimanches avec six arcs.

Au XVe siècle la confrérie de Saint-Georges était bien plus importante que celle de Saint-Sébastien, car le roi et les archers de celle-ci ne recevaient chaque année que 12 sols pour leur tir à l'oiseau et vers le milieu de ce siècle la Saint-Georges avait tant de membres qu'elle fut obligée de créer une confrérie d'apprentis-archers (*jongherghilde*). A la fin du XVe siècle, la Saint-Sébastien commençait pourtant à supplanter la Saint-Georges. Dans les comptes communaux de cette époque nous voyons que chaque année, le 27 décembre, jour de Saint-Jean, il y avait un banquet pour la Confrérie de Saint-Sébastien et que ceux de la loi y participaient assez régulièrement, intervenant même dans les frais pour 7 livres et plus.

La Société de Saint-Georges essaya de se relever en allant en 1498 participer au *landjuweel* organisé à Gand. Dans le compte de la ville d'Ostende pour cette année-là (registre n° 37321) on lit que 175 livres et 17 sols furent donnés aux confrères de Saint-Georges afin de les aider dans leurs grandes dépenses et les frais qu'ils ont faits pour l'honneur de la ville en allant au concours de Gand. Selon Vijt (*Oud en Nieuw*), Ostende était représentée par six trompettes, un fou, le porte-bannière et le roi ayant chacun six cavaliers. Leur habit était, paraît-il, couleur de tan, donc jaune-brun.

Au XVIe siècle, la Confrérie de Saint-Sébastien surpasse définitivement la Saint-Georges. C'est elle maintenant qui crée une section d'apprentis-archers et quoique ceux de la loi accordent chaque année des subsides aux deux confréries, c'est tout de même au roi et aux confrères de la Saint-Sébastien qu'ils font appel chaque fois qu'il s'agit d'aider la justice. Le compte communal de 1579 à 1580 (registre n° 37402) contient un passage, qui est très caractéristique à cet égard. Une somme de 38 livres et 8 sols y est inscrite comme ayant été donnée à la *jongher ende vryer ghilde*, vu qu'elle avait une foule de membres et à condition d'aider la justice en toute circonstance.

Pendant le siège, les archives de la société furent détruites et actuellement il n'y a plus au local qu'un livre de comptes de 1666 et une liste des membres de cette année, mais aucun autre document plus ancien. Bowens raconte pourtant qu'il y avait de son temps au local un livre de 1620 et Bochart parle dans son *Dictionnaire historique* de pièces officielles datant de 1614. Où et quand tout cela a-t-il disparu? La société a dû si souvent changer de local au XIXe siècle et il y a donc eu tant de déménagements qu'on ne saurait s'étonner de la perte de certains documents. Les sociétés locales, qui possèdent des archives intéressantes et dont elles voudraient assurer définitivement la conservation, feraient bien de les confier à l'administration communale pour les ajouter aux archives de la ville. Là elles seront en sécurité et les historiens pourront les consulter, quand ils le voudront.

* * *

La plupart des pêcheurs ont un surnom et ils sont ordinairement beaucoup moins connus par leur nom de famille que par celui-ci, qui est d'ailleurs souvent très pittoresque. *De langen* (le long), *de rosten* (le roux), *de rappen* (l'agile), *de scheeve neuze* (le nez de travers), *'t keun* (le lapin), *den beer* (l'ours), *boetje* (le petit, par dérision pour un grand), voilà les surnoms les plus habituels. Il y en a évidemment de moins aimables et même de très grossiers. La décence me défend de les nommer ici, mais je dois ajouter à la défense des pêcheurs, qu'en les prononçant, ceux-ci ne songent que bien rarement à leur signification scatologique ou érotique. Les pêcheurs ont l'esprit ironique et satirique, ils aiment à désigner les défauts et les travers des gens, mais ils ne sont pas frivoles ni libidineux. Leur vie est trop simple et trop rude pour cela.

La coutume des surnoms est, comme on sait, fort ancienne. Elle est à l'origine de la formation des noms de famille et il y a des textes du XIVe siècle qui prouvent qu'à cette époque déjà l'esprit sarcastique, qu'on remarque aujourd'hui chez les pêcheurs ostendais, ne leur faisait pas défaut. Voici par exemple le compte communal de Bruges pour l'année 1302. Le texte en a été publié dans les *Annales de la Société d'émulation de Bruges* en 1885 et il contient la liste des habitants d'Ostende, dont les biens furent confisqués après la bataille de Courtrai, parce qu'avec le chevalier Wouterman, dont nous avons parlé dans notre article historique, ils avaient pris le parti des *leliaerts*. Une traduction française de ce compte communal a été faite à la fin du mois d'août de 1303 et publiée par Gilliodts-Van Severen dans son *Inventaire des Archives de la ville de Bruges*. Nous y trouvons d'abord un surnom admirable : Jehan Stec in die ze (dans le texte flamand : Jan Stec-in-die-zee). C'est un pêcheur, car il possède une part de bateau et on lui confisque précisément cette part. Mais il y a là aussi un certain Richard Catkin, qui me semble bien être désigné par son surnom : le petit chat.

Voici maintenant une charte de 1330 (anno millesimo trecentisimo tricesimo) par laquelle le comte de Flandre donna à la ville d'Ostende le droit d'avoir sept échevins et deux bourgmestres, mais avec charge de les renouveler tous les ans, « et pour ce que au temps passe li communs de la ville dessusdicte et habitans en icelle ont moult mesfait contre nous, nostre seignorie et noblece... les condempnons tous ensemble a rendre et paier chacun an a nous et a noz hoirs Contes de Flandres au premier jour de march cent et

cincquante livres parisis en forte monoie ». (Cartulaire, folio 15.)

Assistaient à la rédaction de cette charte « Jacobo *dicto* de Sancto Martino, curato ecclesie de Oosthende, Johanne *dicto* Blaeuvoet, de Novoporto, Waltero *dicto* Oudegod, Willelmo *dicto* Hamere, de Blanckenberghe. » (Id., folio 16, verso.) Blauwvoet, Oudegod, Hamer, ces surnoms ne sont-ils pas curieux? Mais en voici d'autres : « Jacobo *dicto* Scotelare, Waltero *dicto* Riddere, Riquarde *dicto* Ruede seniore, Johanne *dicto* De Turre, de Bruges, Hugone *dicto* Zot, de Oestburch, et Vanno, *dicto* Ghy. » (Ibid., folio 120.) Zot et Ghy étaient sans doute les fous du souverain.

Dans le compte communal de 1411 à 1412 (registre nº 37247) nous trouvons un surnom plus aimable et qui n'a qu'un seul inconvénient en somme et c'est d'être un peu long, comme son propriétaire : Janne Langher-danne-zijn-bedde! Être plus long que son lit, c'est quelque chose! Les comptes des baillis du XVIe siècle contiennent assez bien de surnoms de bandits, nous en avons déjà rencontré quelques-uns dans les passages cités, mais il y en a bien d'autres et de si grossiers parfois, qu'il m'est impossible de les citer ici. En voici tout de même qui me semblent présentables : Joos Van Belle dict Quade Joosken (1540) — Maistre Guillaume Rycquaertsse Zevenberghe alias Fabri (1548) — Antheunis Van Dale alias Thury — Jacop Lauwersse alias Niemantskint — Jacop Janssens alias Goe Ree — Martin Jacopssuene alias Byl (1554) — Cornelis Willemszuene nommé Puntkin (1564) — Kaerle Maes dict Dicke Lippe — Gilles Pairdooghe dict Casselaere (1567) — Leenert Wapels dict Bourkin (1568) — Corneille Pysquyn et Jehan Roertepot (1581).

Un fait qui mérite également d'être signalé dans une étude du folklore ostendais, c'est l'abondance des cabarets au quai des Pêcheurs. Chaque maison du quai est un café et le soir les pêcheurs s'y réunissent pour jouer aux cartes, pendant qu'au premier étage, au second ou au troisième, leur femme s'occupe du ménage et des gosses. Devant chaque fenêtre il y a alors une lampe, une lumière et c'est un spectacle fort curieux que ces milliers de lumières, qui brillent de loin et révèlent au voyageur arrivant à Ostende le soir avec la malle de Douvres, qu'il y a là tant de ménages entassés les uns sur les autres.

Le contraste entre la digue avec ses villas luxueuses, qui restent inhabitées pendant la plus grande partie de l'année et le quai, où les gens vivent à l'étroit et parfois assez misérablement, voilà ce qui ne manque jamais d'impressionner ceux qui viennent à Ostende et s'intéressent à sa population. Selon leur tempérament, les uns y voient surtout les inégalités sociales et les autres, plus poétiques, y trouvent la caractéristique et l'âme même de notre ville, qui est en effet, comme l'a si bien dit Mme Bernières, la ville aux deux visages.

La façon de vivre des pêcheurs ostendais est bien curieuse à observer d'ailleurs et leur obstination à vouloir habiter en ville, où les appartements coûtent très cher, mais où ils sont près des bassins, près de leur bateau, mérite d'être signalée. Tout cela va changer probablement, quand le port de pêche sera établi de l'autre côté du chenal, mais en attendant le quai des Pêcheurs reste la partie la plus curieuse et la plus vivante de notre ville.

Les cabarets du quai n'ont pas de noms pittoresques. Les pêcheurs les appellent par le nom de leur tenancier : Chez Pito, chez Manse, etc. Selon l'ouvrage de M. Vlietinck,, *Het Oude Oostende*, les auberges étaient avant le siège très peu nombreuses. Sur une population d'environ 4,000 habitant, il n'y avait alors qu'une vingtaine de tavernes. Elles portaient des noms splendides : *Les Trois Rois*, où ceux de la loi se réunissaient souvent, *Le Singe*, qui a été rebâtie après le siège rue de Brabant (jadis rue du Singe), *L'Etoile*, *Le Papegai*, *Le Cerf Volant*, *Les Quatre Fils Aymon*, *Saint-Martin*, *A la Couronne*, *Saint-Hubert*, *La Fontaine*, *Saint-Georges*, etc.

L'étude de la formation des noms de rue nous conduirait trop loin, mais sans vouloir faire de toponymie ici, je dois tout de même signaler le registre foncier de l'église Sainte-Catherine, qui est conservé à la bibliothèque communale et qui a été copié en 1629 d'un registre du XVIe siècle. Nous y trouvons le nom d'un puits (*pit gheheeten neckers walpit*) qui prouve que la croyance aux génies des eaux, qu'on appelle en flamand *nikkers*, existait déjà alors. Or, comme l'a spirituellement fait remarquer M. Vercoullie, l'éminent professeur de l'Université de Gand, lorsqu'il fut fêté à l'occasion de son éméritat, les Ostendais croyaient encore aux *waternikkers* ou ondins au milieu du XIXe siècle. Ces esprits malins avaient alors la réputation de conduire les gens par toutes sortes de chemins et de détours et de les égarer sinon de les perdre. Maint pêcheur attardé dans quelque taverne et légèrement pris de boisson avait été la victime des ondins et n'avait pu trouver son chemin.



Bassin d'échouage des barques de pêche.

Cette croyance n'existe plus aujourd'hui et si vous en parlez jamais à quelque pêcheur, il vous dira sûrement que les ondins ne servaient que d'excuse et que les pochards ne retrouvent jamais leur chemin!

Ainsi va le monde, la poésie se perd...

Dans le registre de l'église Sainte-Catherine, il est question également d'un chemin des loups (*'t wulve weghelkin*), mais pour ceux que la toponymie intéresse, il n'y a rien de plus intéressant, je gage, que les états des biens dressés par les notaires ostendais pour leurs mortuaires et dont la collection est conservée à la bibliothèque communale. Ces états, établis depuis 1604 jusqu'à 1774, décrivent minutieusement les biens meubles et immeubles, les demeures et les rues d'Ostende et c'est grâce à eux qu'on peut aujourd'hui encore se rendre compte de la situation exacte des principales maisons de la ville et de l'origine de certains noms de rues.

Qu'on me permette, pour clore cette étude, de rappeler l'origine du nom de la rue de la Chapelle. L'histoire en est curieuse et bien caractéristique pour notre folklore local. Donc, le 4 novembre 1649 toute la ville était en émoi. Ce matin-là le chapelain de l'église Saint-Pierre avait constaté que le tabernacle du maître-autel était brisé et vide. Un vol impie, un affreux sacrilège avait été accompli. Durant la nuit les vases sacrés avaient été volés et les saintes espèces, qu'ils contenaient, avaient été emportées également. Le vol était considérable. Un bel ostensoir, un grand ciboire en argent doré contenant près de cinquante hosties; un autre ciboire en argent, deux boîtes en argent pour les saintes huiles, deux autres boîtes en argent qui servaient aux administrations faites en secret, un soleil en argent, dans lequel on plaçait habituellement l'ostensoir, et une croix en argent avaient disparu!

A peine la nouvelle du vol leur fut-elle parvenue que le bailli, le bourgmestre et les échevins mirent tout en œuvre pour trouver le voleur. Les portes de la ville furent fermées et les mendiants arrêtés. Ils étaient six et ils comparurent devant le collège le 6 novembre. Le premier qui entra s'appelait Eugène Luzepot (c'est un surnom) et n'avait qu'une jambe. On l'écouta, on le trouva innocent, et le second de même, et le troisième, et tous, mais comme la ville n'avait nullement besoin d'eux, on les chassa et on leur défendit à jamais l'entrée de la ville.

Les recherches n'avaient encore produit aucun résultat, quand le 10 novembre un gamin vint apporter au collège la cuillère d'argent des saintes huiles. Il l'avait trouvée, disait-il, près de l'eau des fortifications; aussi les magistrats ordonnèrent-ils à l'éclusier de faire visiter toutes les eaux de la ville.

Mais toutes ces peines furent vaines. On ne pouvait plus espérer la découverte du voleur sans une intervention divine et le 17 novembre une messe solennelle fut donc chantée et une procession publique fut même organisée afin d'obtenir l'aide du Tout-Puissant.

On avait déjà abandonné tout espoir, plus de deux mois s'étaient déjà passés, lorsque le magistrat fut averti qu'on venait d'arrêter à Bruges un Anglais du nom de Bryan Lister, qui avait plusieurs vols sur la conscience et probablement aussi celui de l'église paroissiale. Jerôme Tristram, le pensionnaire de la ville, fut immédiatement envoyé à Bruges pour plus ample information et quelques jours plus tard, plus précisément le 6 février 1650, il fit savoir au collège que le voleur avait tout avoué. Bryan Lister dénonça même son complice, Richard Harlo, mais celui-ci, qui se doutait bien du danger, avait pris la fuite et il est fort probable qu'on ne l'a jamais retrouvé, car son arrestation n'est pas mentionnée dans le dossier des affaires criminelles.

Bryan Lister fut amené à Ostende et il montra l'endroit où il avait caché les vases volés. C'était dans le jardin de l'estaminet *De Wildeman* (Le Sauvage) qui était situé rue de l'Église, du côté ouest, entre la rue d'Est et la rue des Sœurs-Blanches. Ce nom l'avait probablement séduit et il y avait pris son logement. Le 10 février le collège échevinal procéda à la remise des vases sacrés, qu'il confia au R. M. Géraldin, curé-doyen de l'église paroissiale et aux marguilliers qui l'accompagnaient. Les ciboires et pixydes étaient fortement endommagés, mais la ville se chargea de les faire réparer et fit en outre don à l'église d'un nouveau ciboire doré.

Le mal matériel était donc réparé. Mais il y avait le sacrilège! Avant de cacher les vases, Bryan Lister avait jeté les hosties sur un terrain vague près de l'église, entre le rue Joseph II et la rue Saint-Paul. Pour cette profanation des saintes espèces, bien plus que pour le vol, l'Anglais fut condamné à mort. André Balsar, l'officier criminel de la ville de Bruges, vint expressément à Ostende en février 1650 pour exécuter cette sentence.

Afin de réparer complètement le mal qui avait été fait à l'église, il fallait pourtant encore quelque chose de plus. L'échevin Boudens le comprit et demanda l'autorisation de bâtir une chapelle expiatoire en l'honneur du Saint-Sacrement, sur l'endroit même où il avait été profané. La permission fut accordée sans délai et la chapelle fut bientôt construite. La population aida d'ailleurs Boudens par des dons multiples et généreux et le collège mit à contribution la caisse communale pour aider à la construction de la chapelle.

Le petit sanctuaire ne devait pas subsister longtemps. Le feu le détruisit quatre-vingts ans plus tard, mais le nom de la rue de la Chapelle, qui s'appelait d'abord rue du Magasin, puis du Vieux-Magasin, est resté comme le souvenir de cette manifestation de piété des Ostendais.

Rappelons pour terminer une affaire à peu près semblable, qui est arrivée en 1737. Le 11 novembre 1737, dit Pasquini, un bâtiment de guerre ayant à bord les gardes de corps du grand-duc de Toscane sortit du port et alla mouiller en rade d'Ostende, attendant pour mettre les voiles, son aumônier. Cet ecclésiastique était resté en ville, retenu par les devoirs de son ministère. Porteur de 30 hosties, on le vit sortir de l'église des Capucins sous l'escorte des Pères portant des flambeaux et s'embarquer dans un canot avec quelques gardes retardataires afin de rejoindre le navire au large. Mais la mer était très houleuse et lorsque l'embarcation arriva à l'extrémité du chenal, elle fut violemment jetée contre les estacades. L'équipage lancé à l'eau, fut sauvé. L'aumônier avait malheureusement reçu de si graves blessures, qu'il mourut le 21 novembre. Les hosties qu'il portait, furent retrouvées le lendemain du naufrage entre les pilotis, dans la boîte, qui avait été employée pour le transport, et elles furent rapportées en procession solennelle à l'église des Capucins. Un *Te Deum* fut chanté le jour suivant et les gardes échappés au danger y rendirent des actions de grâces à Dieu en communiant avec la plus grande dévotion.

Tels sont les mœurs et les usages d'autrefois.

C. Loontiens.

Hôtel de la Couronne

AVENUE DU VINDICTIVE

◎

Propriétaire : SAPERAS MENIER



Son grand confort moderne
Sa cuisine
Sa cave de meilleurs crus

Royal Astor Hotel

Rampe du Cerf, 15 (Digue de Mer)
OSTENDE

•

Un des principaux établissements de la ville, à proximité du Kursaal et des Bains

•

EAU COURANTE CHAUDE ET FROIDE

•

ASCENSEUR
CHAUFFAGE CENTRAL

•

CHAMBRES AVEC BAIN

•

Adr. tél.
ROYAL ASTOR Ostende

TÉLÉPHONE : 231

LA MARQUE RENOMMÉE DE MATÉRIEL AVICOLE

LA SEULE qui vous donnera pleine et entière satisfaction à tous points de vue

Couveuses " BELGICA "
de 50, 70, 140, 260, 420, 600 et 1200 œufs.

EFFICACITÉ SANS PAREILLE

Innombrables attestations
10 ans de garantie.



Éleveuses " BELGICA "
au pétrole ou au gaz.
50, 70, 150 et 250 poussins

Éleveuses " BELGICA "
aux charbons
pour 300, 600 et 1000 poussins

Couveuse Mammouth " BELGICA " de 2,800 à 56,000 œufs. — Entièrement automatique.

L'IDÉAL POUR L'ÉLEVEUR

Poulaillers, Poussinières, Canardières, Pigeonniers et Clapiers " BELGICA "

CONSTRUCTION TOUTE NOUVELLE ET TRÈS HYGIÉNIQUE. — LE DERNIER MOT DE LA PERFECTION

Tout matériel avicole et accessoires tels que :

Broyeurs, Pulvérisateurs et Désinfectants, Armoires à œufs, Nids-Trappes, Abreuvoirs, Mangeoires, Becs, Thermomètres, Hygromètres, Bagues, Nourriture, etc.

Demandez catalogue illustré gratuit 0, à " THE BELGICA INCUBATOR Co Ltd ", Soc. Anon.

Chaussée de Zandvoorde, 137, Contredam-OSTENDE (Belgique)

L'usine belge la plus importante et spécialement organisée pour l'exportation.

GRAND HOTEL WELLINGTON

59-60, Digue de Mer, OSTENDE

En face des Bains, à côté du Kursaal

TOUS LES CONFORTS MODERNES

Restaurant de 1er ordre
à la carte et à prix fixe

TÉLÉPHONE : 431
Adr. tél. : WELLINOTEL

AGENCE MARITIME

A. FREYMAN & VAN LOO

Avenue H. Serruys, 32
OSTENDE

▼

COURTAGE MARITIME - AFFRÈTEMENTS - ARRIMAGE - BUNKERS

AGENCE EN DOUANE - EXPÉDITION - COMMISSION

SERVICES JOURNALIERS et RAPIDES
entre la BELGIQUE et l'ANGLETERRE et vice versa

SIÈGE SOCIAL : ANVERS, 43-45, rue de Cadix

SUCCURSALES A

BRUXELLES	OSTENDE	AIX-LA-CHAPELLE
Rue de l'Intendant, 80	Av. H. Serruys, 32	Roermonderstrasse,42
Tél. 647.51	Tél. 473	Tél. 343.80

TÉLÉPHONE 473

Télégr. FREYLOO

La Ville aux deux Visages

Ostende! palaces fulgurants, port de pêche clair-obscur; Rolls Royce et chaloupes; jazz frénétiques, rauque appel des sirènes; élégante aux lèvres carminées, vieille à coiffe de lin; galops de pur sang, vols sauvages de mouettes; foules bariolées, groupes de pêcheurs taciturnes en blouses couleur de rouille; nuits de fièvre devant le tapis vert, bains de soleil, sous l'azur démesuré!

Ostende! ville de joie et d'oubli, de rêve et de folie, celui qui te découvre et revient chaque année te demander le repos et le délassement, subit ta séduction, sans chercher à l'analyser, comme on goûte le charme d'un être, émané de toute une partie de son âme qui reste inexprimée. Mais s'il t'aime en te voyant, qu'il lui faudrait de temps pour te comprendre, car ton attrait se nuance de mille oppositions.

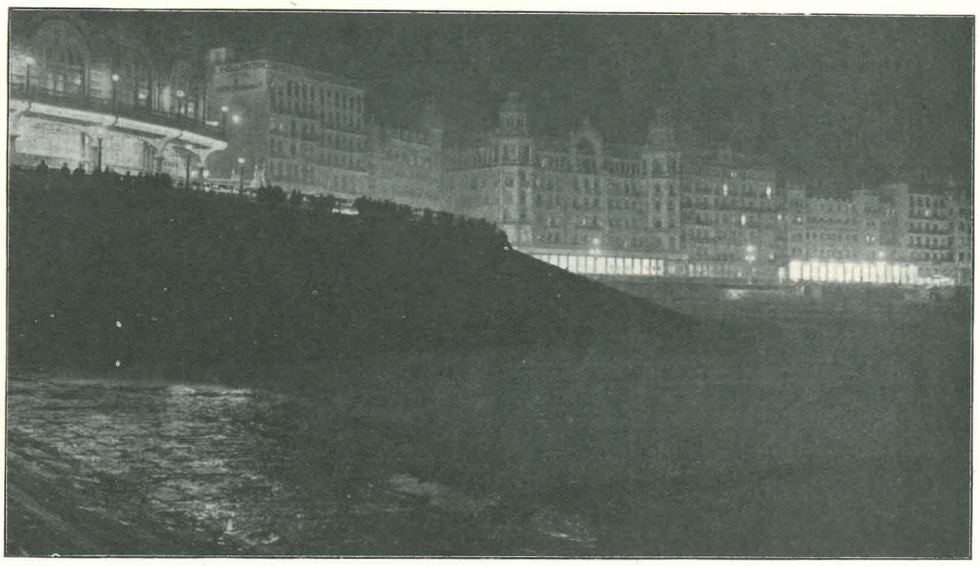

La digue le soir. *(Photo Antony, Ostende.)*

S'il ne se lasse d'admirer ta digue imposante, prolongeant sa jetée unique, devant un horizon marin illimité; s'il apprécie tes réjouissances : concerts impeccables du Kursaal où se succèdent les instrumentistes et les chanteurs les plus réputés du monde; réunions brillantes de l'hippodrome, bals et cortèges; si après les rêveries à l'estacade, les siestes sur la plage, les flâneries dans les rues pittoresques, tu lui offres le plaisir des festins raffinés, l'émotion du jeu, le spectacle multicolore de ton luxe au grand air, il ne connaît qu'un aspect de ta beauté. Il n'a vu que ton visage d'été au sourire voluptueux de bacchante, néanmoins superbe de santé, qu'éveillent les cloches de Pâques. Il ignore la douceur de ton recueillement quand l'automne jaunit tes sables déserts et que tu laisses tomber le masque aux couleurs trop vives, livrant ton vrai visage, grave, aux yeux pensifs qui se tourne tendrement du côté du port.



(Photo Antony, Ostende.)

Coin du port de pêche (hiver 1929).

Il faut t'avoir contemplée, sous la lumière orangée d'octobre, sous les nuages fuligineux de janvier, sous l'azur diamanté d'avril, battue par la rafale, rongée par le brouillard, mystique autant que tu fus sensuelle. Il faut avoir entendu battre ton cœur de frémissante créature de pierre, t'avoir épiée, pénétrée, diminuée en pensée pour mieux te voir, comme une cité de Lilliput qu'on regarderait avec amour, posée sur ses deux paumes tendues. Après l'éclat des juillets féeriques, de ce tourbillon papillotant de la « saison », oh! la mélan-

HOTEL IMPÉRIAL

(PREMIER ORDRE)

Boulevard Van Iseghem, 70-72
Avenue Léopold, 34

70 chambres
avec
Salles de Bain

◎

TOUT
CONFORT
Ascenseurs

◎

TÉL. : 1585
1586
Privé : 1406



CERCLE PRIVÉ
SALONS SOMPTUEUX
BAR AMÉRICAIN



Installations
modernes
Coffres - forts
Chauffage
central

◎

Nouveaux
Propriétaires
Nouvelle
Direction

◎

OUVERT
TOUTE
L'ANNÉE

VUE SUR LA MER ET LE PARC LÉOPOLD.

colie enveloppante du silence, peuplé d'échos et de souvenirs, triomphe de la ville ancienne reprenant son âpre vie d'autrefois, devant la majesté sauvage de la mer!

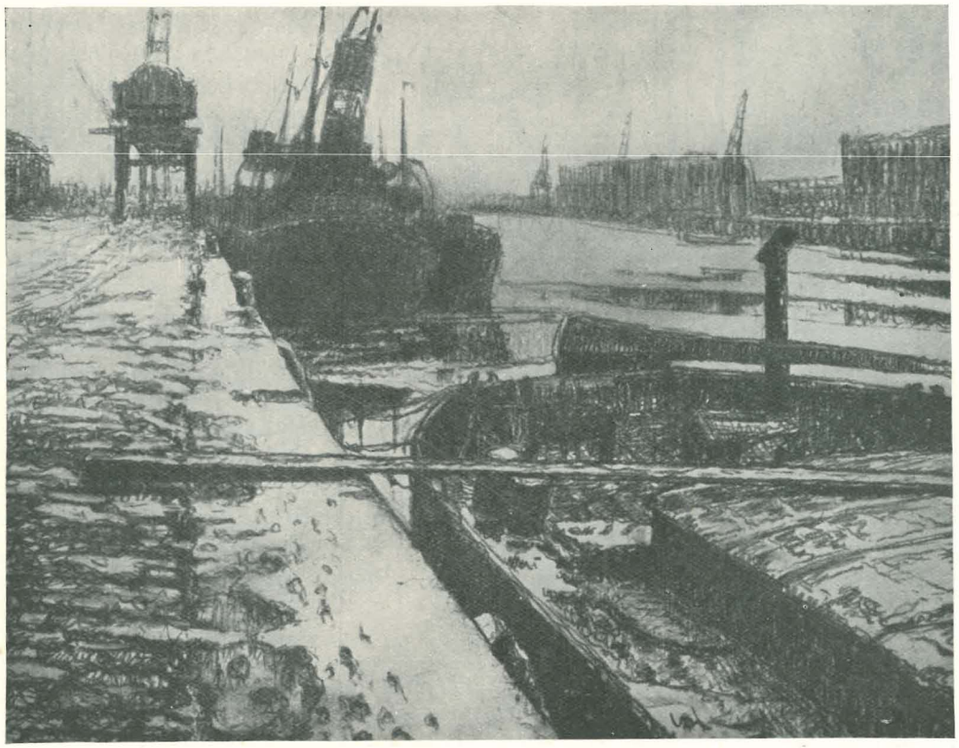

Jan DE CLERCK. — Quai à l'entrepôt de douane.

Poésie des grisailles, sourdine des couleurs, maisons, clochers, bateaux, estompés; steamer empanaché de fumée presque immobile, s'évanouissant à l'horizon effacé!

Soirs où les vents sont maîtres de la ville où les toits craquent ainsi que des mâtures, où l'on se découvre une âme farouche d'oiseau de mer!

Milliers de vitres jaunes du quai des pêcheurs; paix du port et des bassins où sommeillent les rouges chalutiers et les barques résineuses!

Jours de brume opaque dont la cloche de l'estacade martèle les heures troubles comme un glas mystérieux s'exhalant de quelque cathédrale engloutie.

Splendeur de la tempête quand, accourant de l'horizon tumultueux, les vagues gigantesques lancent vers les maisons apeurées leurs écumes tonnantes.

Carillons grêles des églises, tintant au vert crépuscule et vers qui des femmes à mante semblent venir du fond des siècles, surgies de la ville ancienne, les mêmes qui renouvellent les cierges et les ex-voto de cire à l'autel naïf encastré dans la vieille tour.

Triple éclair du phare caressant les toits endormis et les chaloupes rassurées!

Digue solitaire qui semble offrir le ciel et la mer au passant; horizon si large qu'il libère de toutes les contraintes!

Toits rouges noyés de lumière cristalline, murs blancs imprégnés de sel et d'iode; espace, fraîcheur, éblouissement!

Cette ville, étrangement double, qu'elle est bien telle qu'on la voulait. Comme une fois penché sur elle le rêveur subit son emprise, comme il veut la connaître toute, remonter le cours de son histoire, ainsi qu'on cherche sur un visage aimé les traits de l'adolescent et de l'enfant. Alors des paysages semblent peints dans l'air qu'il respire; il les attire à son gré, sur l'écran mobile de sa pensée, dans la lumière ou la pénombre qui semblent le mieux leur convenir.

Il y a cent et cent ans, à la place où chatoie cette cité blanche, s'étendaient des lagunes désertes. Les eaux se retiraient, mais, capricieuses, livrant et reprenant les limons âprement défendus par des barrages de planches et de pierres. Une nuit de tempête anéantissait l'œuvre de longs mois de patience douloureuse. Mais à force d'obstination, de courage, les digues furent consolidées, les polders, lentement conquis, se couvrirent d'herbe maigre, des troupeaux y broutèrent, quelques chaumes branlants se groupèrent autour d'une chapelle rustique et un soir, à marée basse, ô victoire! une clochette sonna, premier vagissement d'Ostende.

Une vie précaire s'organisa, troublée par les bourrasques et les inondations, mais l'homme luttait, infatigable. Bientôt une église de pierre surgit, dans la zone moins dangereuse, des rues furent tracées. Les premiers Ostendais, de hardis pêcheurs, se livrèrent à leur métier périlleux. Le commerce du poisson prit une extension inattendue. Le bourg florissant devint une petite ville, pourvue d'une digue et d'un port, ce fut la richesse. Dès lors, Ostende eut à se défendre, non seulement contre la mer, mais contre la convoitise et la domination de l'étranger. Elle subit des invasions, des sièges, des bombardements et résista, indomptable. Sept



Les mouettes à Ostende.

fois elle flamba, empourprant les flots, sept fois, elle se releva de ses ruines, agrandie et embellie. Au XVIIIe siècle, elle connut une ère de prospérité extraordinaire, grâce à

HOTEL DU LIDO

LE DERNIER CONSTRUIT

RUE ADOLPHE-BUYL, 17

OSTENDE

Téléphone
1719

Rendez-vous aristocratique

APPARTEMENTS AVEC
CABINET DE TOILETTE
CHAUFFAGE CENTRAL
EAU COURANTE
CHAUDE ET FROIDE
DANS TOUTES LES CHAMBRES
ASCENSEUR

Ostende *Téléphone 1718*

Au Tissage

Grand Magasin de Blanc
Spécialité d'Articles
pour Hôtels et Pensions
Lingerie fine
Articles de Bains, etc.

Rue Adolphe-Buyl, 17



Huîtres
Homards
Langoustes
Caviar

Les Poissons Fins
et
les Vins

POISSONNERIE

RESTAURANT OSTREA

Propriétaire : Vve Henri VAN GRAEFSCHEPE

45, Rue Adolphe-Buyl, OSTENDE TÉL. : 182

CUISINE
DE PREMIER ORDRE

la fondation de la Compagnie des Indes. De superbes voiliers, chargés de trésors, allaient et venaient entre la Flandre et l'Asie, encombrant ses quais de fruits exotiques, d'épices et d'étoffes précieuses. La jalousie des marchands anglais et hollandais s'alarma et essaya de ruiner l'entreprise, mais le commerce ne fut entravé que temporairement, car bientôt, Ostende fut déclarée port franc et prit un nouvel essor.

Cette vieille ville, encore entourée de remparts en 1860, peu à peu renouvelée, mais gardant certains aspects typiques, est située entre le port de pêche, les bassins, le parc et le boulevard Van Iseghem. En effaçant en imagination quelques façades, par trop disparates, le passant peut, au soir tombant, s'y croire transporté dans le passé. Ce sont les mêmes silhouettes de femmes, les mêmes pêcheurs à chaussettes rouges et veste de toile brune; les mêmes barques amarrées, les mêmes cierges brûlant devant les petites vierges à manteau bleu; les mêmes voiles s'esquivant dans l'ombre violette en agitant des spirales de feux rouges et verts.

Charmés comme nous, par cette vie libre, dans ce milieu original, les premiers villégiateurs, des Russes, des Allemands, des Français du Nord, vinrent passer quelques jours d'été à Ostende, logés chez l'habitant. Cet apport étranger créa un état nouveau. Des villas furent construites, des fêtes organisées pour attirer et retenir les visiteurs, ce furent les débuts de la « saison ».

Peu à peu, l'on vit sur la rude cité maritime se greffer une ville moderne, comme une fleur, savamment suscitée par la patience de l'horticulteur, jaillit d'une tige sauvage, puisant son parfum et sa couleur dans la sève généreuse de l'arbuste primitif. Car le grand attrait d'Ostende provient de cette espèce de goût de terroir, de ce courant salubre, donnant au luxe une saveur spéciale; rien n'y semble artificiel ni morbide, grâce à cette bouffée d'air frais, balayant tous les miasmes.



La digue, le Kursaal et les galeries. *(Photo Antony, Ostende.)*



La terrasse du Kursaal.

En 1914, devenue une sorte de capitale d'été, la ville semblait avoir atteint l'apogée de sa prospérité. La guerre survint. Allait-elle revivre les débâcles de jadis? Non, cette fois elle fut épargnée et se releva courageusement de l'oppression allemande, pour s'étendre et s'embellir encore.

Chaque année, les steamers, les trains internationaux et les autos innombrables, lui amènent l'élite de la société européenne qui y trouve, selon ses goûts, les sports, les fêtes artistiques et mondaines, mais qui lui demande, avant tout, sa brise tonique, ses sables dorés, ses barques à l'horizon, son estacade, ses bassins aux yachts blancs. Tout ce qui fait de la reine des plages un coin de nature et non un décor factice, tout le contraste admirable d'Ostende la rêveuse, la riante; la flamande, la cosmopolite; la ville aux deux visages, aux deux sourires.

CLAUDE BERNIÈRES.

(Extrait d'un livre en préparation.)

BRASSERIE DU MARLY

146, chaussée de Vilvorde, à Neder-over-Heembeek

TÉLÉPHONES : 625.56 et 666.64
Adresse télégraphique :
BRASSERIE-MARLY-BRUXELLES

BRUXELLES (2e District)

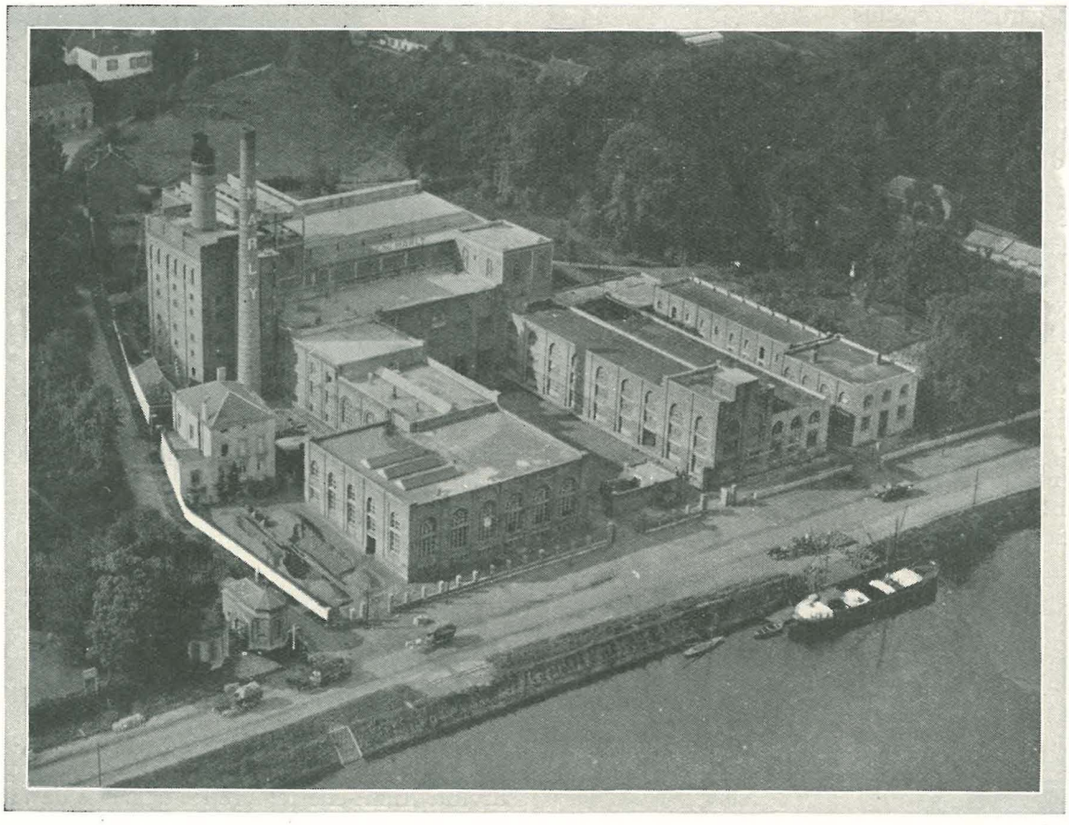

VUE D'ENSEMBLE
DE LA BRASSERIE

INSTALLATIONS DES
PLUS MODERNES

STRASS ▨ MUNICH ▨ MARS ▨ BOCK
PILSEN ▨ FONCÉE ▨ STERCK ▨ STOUT

TOUTES BIÈRES DE PREMIÈRE QUALITÉ
SE RECOMMANDANT PAR LEUR FINESSE

Livraison en province
par chemin de fer ou par camion-auto suivant convention

CONCESSIONNAIRES POUR LA RÉGION DU LITTORAL :

M. JULES CLÉMENT, rue de la Couronne, 4, à BRUGES
M. MARCEL GERMONPRÉ, place Sainte-Catherine, 8, à OSTENDE
M. RENÉ DE CORTE, rue de Leffinghe, 4, à OSTENDE

SOCIÉTÉ FRANÇAISE
DE BANQUE ET DE DÉPOTS

Société anonyme — Capital : 50.000.000 de francs
Siège social : 29, boulevard Haussmann, PARIS
Registre du Commerce : Seine, n° 107903

ANVERS
Place de Meir, 74

BRUXELLES
Rue Royale, 72
Boul. Anspach, 27

CHARLEROI
R. de Marcinelle, 10-12

OSTENDE
Av. Léopold, 21

Dépôts de fonds à vue,
en comptes de quinzaine et à échéances diverses.
Garde de titres. — Location de coffres-forts.
Lettres de crédit pour voyages.
Toutes opérations de Banque, de Bourse et de Change
tant en Belgique qu'en France et à l'étranger.

Filiale de la Société Générale de Paris

Société anonyme — Capital : 625.000.000 de francs
Siège social : 29, boulevard Haussmann, PARIS

Voulez-vous une bière soignée?

Une mise en bouteille impeccable?

ADRESSEZ-VOUS A LA

BRASSERIE SAINT-MICHEL

Marcel GERMONPRÉ-DECOSTER

Place Sainte-Catherine, 8
OSTENDE
Tél. : 984

Dépositaire des
BIÈRES
MARLY

Concessionnaire pour Ostende et le Littoral de la
DORTMUNDER " UNION BIER "

CHAMPAGNE

CHARLES HEIDSIECK

&

PORTO – SHERRY

SANDEMAN

AGENT GÉNÉRAL :

CLÉMENT KLOMPERS

AVENUE D'ITTERBEEK, 252, BRUXELLES — TÉL. 678.67

ÉTÉ

CINTRA-WINE

Digue OSTENDE Tél. 172

Le Rotary à Ostende

Rotary est le titre d'une association internationale créée dans le but de promouvoir et de développer dans le monde entier ce que les fondateurs de l'organisme ont appelé *the ideal of service*.



Albert BOUCHERY

Traduire littéralement ces mots en français en disant : «l'idéal du service », ne les expliquerait pas et n'en donnerait d'aucune façon le sens exact. Il faut donc les interpréter et nous le faisons en disant : le Rotary est une institution dont les membres poursuivent un idéal, celui de rendre service ou de se rendre utiles aux autres rotariens en particulier, à tous leurs semblables, en général.

En réalité, le Rotary en cherchant à rendre service en toutes circonstances, s'évertue à propager l'amitié entre les hommes, l'entr'aide, la bonne entente, la solidarité, afin d'arriver ainsi à la paix internationale, c'est-à-dire à la paix entre les peuples, par le fait que les hommes, se connaissant mieux, s'estimeront davantage, s'aimeront les uns les autres et arriveront ainsi à résoudre amiablement et amicalement les conflits qui pourront surgir entre les peuples.

Voilà un idéal élevé, personne ne le niera.

Cet idéal pourra-t-il un jour devenir réalité?

Il faut le souhaiter et l'espérer et c'est pourquoi il faut vouloir, avec les peuples anglo-saxons chez lesquels le Rotary est né et s'est si largement développé, qu'il se développe avec la même intensité dans l'Europe continentale, dans l'Amérique latine, en Afrique et en Asie.

En Europe, le continent a été touché par le Rotary bien longtemps après les Iles-Britanniques et ce n'est que quinze ans après la création du Rotary International à Chicago, que le premier club continental fut fondé, en Espagne, à Madrid.

Puis sont venus : le Danemark en 1921; la Norvège et la Hollande en 1922; la Belgique et l'Italie en 1923; la Suisse en 1924; la Tchécoslovaquie, l'Autriche, la Hongrie et le Portugal en 1925; la Suède en 1926; enfin la Finlande et l'Allemagne en 1927.

Rotary existe maintenant dans quarante-quatre pays, répartis sur tous les continents. Deux mille huit cents clubs avec un total de 133,500 membres, voilà le bilan de l'activité du Rotary International après vingt-deux années d'existence.

Pour la Belgique, c'est Ostende qui a eu l'honneur de voir se constituer le premier club rotarien, en juillet 1923. Un peu plus tard — trois semaines à peine — le club de Bruxelles était fondé.

Durant les trois années qui suivirent, il n'y eut que ces deux clubs dans notre pays. Il fallut la perspective de voir la XVIIIe Convention internationale siéger à Ostende, pour assister à l'éclosion de l'esprit rotarien en Belgique et pour voir se former : en 1926 les clubs d'Anvers, Liége, Gand et Charleroi; en 1927 ceux de Bruges et La Louvière.

En resterons-nous là?

Le succès, ou plutôt la vitalité des clubs existants nous permet d'espérer la constitution prochaine de groupements pareils dans plusieurs autres villes de notre pays.

Saluons, en attendant, le club créé dans la colonie belge du Congo, à Elisabethville, par le rotarien Fumière, ancien secrétaire du club bruxellois. Ce jeune club fait preuve d'une grande activité et, sous ce rapport, il est digne de ses aînés de la mère patrie.

* * *

Pour être admis à faire partie d'un club rotarien, il faut exercer une profession libérale ou s'occuper d'industrie ou de commerce. Il faut être un homme d'action.

Il ne peut y avoir dans un club qu'un seul représentant de chaque profession, industrie ou commerce.

Le rotarien accepte l'idéal du Rotary tel que nous l'avons défini plus haut.

Au sein du Rotary il n'est question ni de religion, ni de politique, ni d'opinion philosophique. Tout homme honnête, remplissant les conditions indiquées, peut en faire partie. En Amérique, en Angleterre, on compte dans les clubs nombre de ministres de différents cultes; les évêques et les prêtres catholiques ou protestants y coudoient des rabbins et ils sont généralement parmi les plus assidus aux réunions hebdomadaires. Au Rotary personne ne se préoccupe do savoir quelle est l'opinion politique ou la religion de son voisin; la bonne entente, la cordialité, la confiance réciproque règnent entre tous les membres.

* * *



Charles DE GHELDERE

Comme nous l'avons dit, le Rotary Club d'Ostende a l'honneur d'être le premier club fondé en Belgique. De la petite graine jetée dans le sable marin le 7 juillet 1923 est sorti en moins de cinq ans un robuste district qui réunit à présent huit clubs : puissance d'épanouissement d'une idée, d'une grande idée, noble et généreuse.

Dix-sept de nos concitoyens fondent le groupement, à l'initiative de M. Washington Serruys et le nouveau club est immatriculé sous le n° 1512 dans le Livre d'Or du

LES PAVEMENTS EN CAOUTCHOUC

PIRELLI

doivent leur succès à

leur extrême résistance à l'usure;
leur grande souplesse;
leurs teintes et dessins s'harmonisant avec toutes les décorations;
leur système de fabrication reconnu le meilleur jusqu'à ce jour.

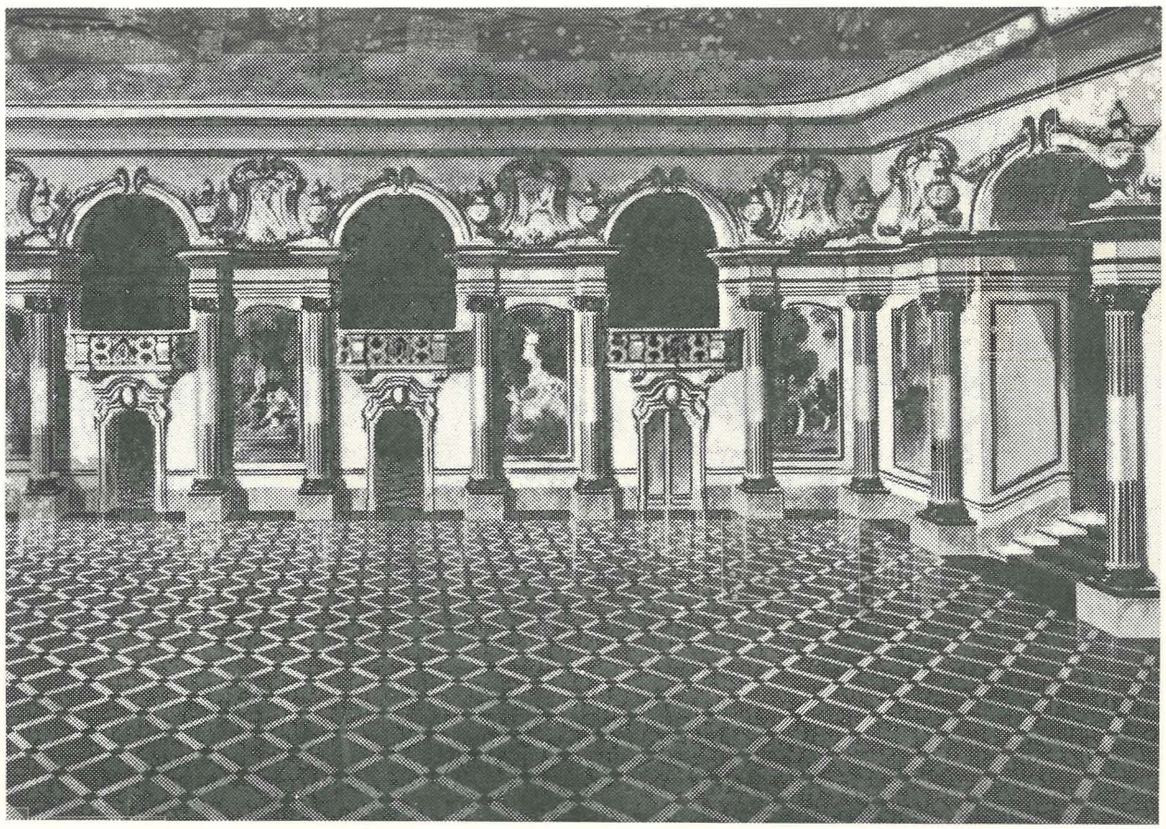

Grand Salon de Palais princier.

L'IDÉAL POUR : HABITATIONS — HOTELS — BANQUES — ETC.

HYGIÈNE CONFORT LUXE

SOCIÉTÉ BELGE PIRELLI 55, Quai au Bois-à-Brûler

Tél. 233.59 - 233.60 - 299.54 **BRUXELLES** Tél. 233.59 - 233.60 - 299.54

Rotary International à Chicago. C'est Fred Warren Teele, alors commissaire spécial pour l'Europe, qui confie la charte constitutionnelle au jeune club, en présence de quelques rotariens délégués des clubs du comté de Kent (Angleterre) et du club de Paris.

En 1924, M. John Bauwens, vice-président du comité provisoire, passe à la présidence effective. Sous son influence, sous son impulsion attentive et généreuse, le club prend résolument son essor. Dès le début de l'année 1925, son attention est vivement sollicitée et retenue par l'annonce que la Convention internationale de l'année 1927 va se réunir dans une ville du continent européen. Il pense aussitôt à Ostende et n'a plus qu'un seul souci, une seule volonté, c'est de faire choisir notre ville comme siège de ces importantes assises. Il fait part de ses projets à ses amis du club et n'a pas de peine à les convaincre, malgré les difficultés énormes que nécessitera la réalisation d'un aussi vaste projet. Il voit les rotariens bruxellois qui abondent aussitôt dans ses désirs et promettent de grand cœur leur concours absolu. Et c'est dans ces conditions favorables, qu'une lettre du 15 avril demande officiellement que la XVIIIe Convention soit réunie à Ostende en 1927.



John BAUWENS

A la fin d'avril 1925 le mandat présidentiel de M. Bauwens expire; le club le remplace par l'auteur de ces lignes, qui s'attelle résolument à la réalisation du projet de son prédécesseur.

Le 19 mai, M. Everett Hill, président du Rotary International, arrive en Belgique; il est aussitôt saisi de la demande du Club d'Ostende. Le même jour, S. M. le Roi reçoit M. Everett Hill et les membres des Comités des Clubs rotariens d'Ostende et Bruxelles. Le Roi appuie chaleureusement auprès du président du Rotary International l'invitation du club d'Ostende et Sa Majesté encourage vivement le président de notre club à ne rien négliger pour que la Convention de 1927 ait lieu à Ostende et qu'elle soit organisée de manière à faire honneur à la Belgique.

En novembre 1925, Chesley R. Perry, secrétaire général du Rotary International, vient à Ostende pour examiner s'il est vraiment possible d'y organiser un Congrès de l'importance des Conventions rotariennes internationales. Il visite ensuite Nice, Rome et Copenhague, dont les clubs ont également demandé le privilège de recevoir les rotariens. Mais le 12 janvier 1926, un télégramme vient annoncer que l'invitation d'Ostende est acceptée.

Depuis lors, c'est la préparation minutieuse et intense de la grande réunion, le travail quotidien de tous et de chacun. Le président s'est déchargé sur le dévoué vice-président, Charles de Gheldere, de la présidence effective des réunions hebdomadaires, pour donner tout son temps, toutes ses forces au Comité exécutif. Ch. de Gheldere s'occupe en outre des transports; Michel Kesteloot, qui fut notre délégué à la XVIIe Convention à Denver, a assumé la lourde charge des logements, avec comme principal collaborateur Henri Raick, président de l'Association des Hôteliers et Restaurateurs d'Ostende et du littoral; John Bauwens est le trésorier général très averti du Comité exécutif; Edmond Templer a la décoration générale de la ville et installe le centre de rendez-vous des congressistes, connu sous le nom de *House of Friendship;* le colonel Moulin met sur pied le Cortège de la Mer qui sera le clou des fêtes offertes aux rotariens, ainsi que la fête équestre militaire et le concours international de gymnastique; Louis de Ridder accepte de se charger de la réception et de la répartition des bagages; Henri Vandeputte s'occupe du Kursaal où la Convention va siéger et où auront lieu les fêtes artistiques et les grandes auditions musicales inscrites au programme; enfin — *last not least* — le dévoué secrétaire Aug. Borgers seconde le président et se trouve partout où il doit être, partout où l'on peut aider.

Le syndicat d'initiative assiste activement le colonel Moulin dans l'organisation générale du cortège, dans lequel on remarquera les principales sociétés d'agrément et surtout le corps professoral et les enfants des écoles communales et libres de notre ville.

L'administration communale subsidie généreusement le Cortège de la Mer et assure l'ornementation des voies et places publiques, des squares et des bâtiments communaux.

Bref, tout le monde collabore ardemment avec les membres du Rotary ostendais à l'organisation générale des fêtes et s'efforce d'en assurer la réussite.

* * *

La Convention eut lieu du 5 au 10 juin 1927.

Elle fut ce qu'elle devait être après une préparation aussi soignée, aussi méticuleuse : un succès sur toute la ligne, jusque dans les moindres détails, couronna les longs efforts du président et de ses dévoués collaborateurs du Comité exécutif.

Le Roi Albert daigna venir spécialement à Ostende pour y présider l'assemblée inaugurale et le déjeuner officiel qui suivit, au Kursaal.

Dès le 4 juin, sept mille rotariens se trouvaient dans nos murs; près de trois mille étaient arrivés des Etats-Unis d'Amérique à bord de six grands vapeurs de la *Cunard Line;* environ trois mille également avaient débarqué dans notre port, venant des Iles-Britanniques. Quarante pays différents étaient représentés à ces mémorables assises.

La XVIIIe Convention du Rotary International a été pour Ostende un titre de gloire. Elle a valu à notre ville de voir sa renommée s'étendre parmi tous les peuples de la terre et au Club d'Ostende de jouir d'une grande popularité auprès de tous les autres clubs rotariens et l'honneur de voir un de ses membres siéger au sein du Conseil de Direction du Rotary International.

Le mandat présidentiel passa dès le 1er juillet entre les mains du D[r] Ch. de Gheldere qui continue les traditions de ses prédécesseurs et veille avec un soin jaloux à la bonne marche du Rotary Club ostendais.

ALBERT BOUCHERY,
Directeur.

CHAMPAGNE

POMMERY & GRENO

REIMS

Agent général pour la Belgique, le Congo belge et le Grand-Duché de Luxembourg :

RODOLPHE COUTEAU

Boulevard de Waterloo, 9a — BRUXELLES

— (Porte de Namur) entrée par la rue du Pépin —

TÉLÉPHONE : 112.96 - 153.21

TÉLÉPHONE : 612

HOTEL-RESTAURANT

" Cloche d'Or "

Propriétaire : J. KUBACH

PRIX MODÉRÉS

Rue de l'Église, 6

OSTENDE

En face de l'Hôtel de Ville. Près de la Mer

EXCELSIA PALACE

• HOTEL •

RESTAURANT DE TOUT PREMIER ORDRE

Rue Adolphe Buyl, 1 (place d'Armes), OSTENDE

Tout le confort moderne

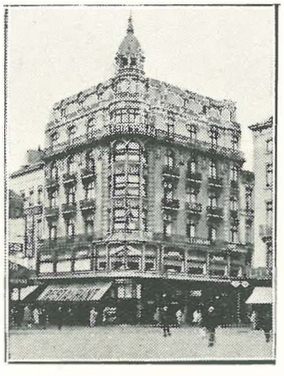

Téléphone 266

Vue superbe sur la place d'Armes, les Concerts, etc. A proximité de la digue et à l'abri des grands vents de la mer

Propriétaire : Ismaël VAN CRAEYNEST

P. S. — Ce qui précède a été écrit en 1927, peu de temps après la Convention internationale dont il est question ci-dessus.

Depuis lors, le nombre des pays dans lesquels le Rotary a été fondé s'est élevé à quarante-neuf, le dernier étant le grand-duché de Luxembourg; le nombre total des clubs affiliés est aujourd'hui de plus de 3,200 avec un effectif d'environ 145,000 membres.

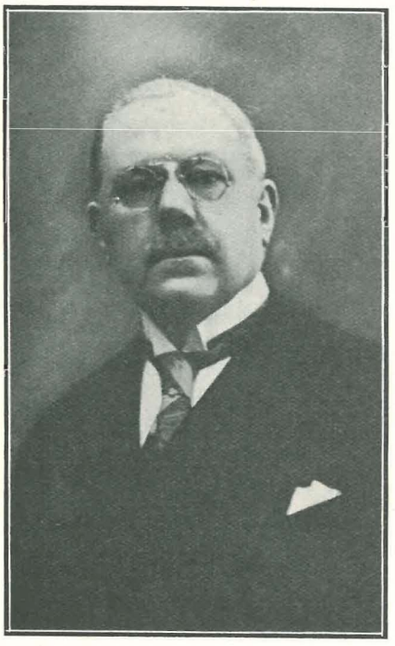

Ernest VAN GLABBEKE

Quant au district belge, son territoire s'est agrandi par l'incorporation en 1928 du grand-duché de Luxembourg. Quatre clubs ont été formés en 1929 : à Tirlemont, à Namur, à Termonde et à Luxembourg.

Pour ce qui concerne plus particulièrement le Rotary Club d'Ostende, le Dr de Gheldere a cédé, le 1er juillet 1928, la présidence à M. Ernest van Glabbeke, élevé à cette dignité par l'unanimité des suffrages de ses collègues. Ces deux présidents, entourés de comités pleins de dévouement, ont bien mérité du Rotary international; ils n'ont pas seulement travaillé au développement et à la prospérité de leur club, mais, poursuivant la réalisation des buts et objectifs de cette institution mondiale, ils ont largement coopéré à l'extension des liens d'amitié avec les clubs rotariens de différents pays étrangers. M. Eugène De Vreese, qu'un vote unanime a désigné pour présider à son tour, depuis le



Eugène DE VREESE

1er juillet 1929 et pour le terme d'une année, aux destinées du Rotary Club d'Ostende, continuera dignement les excellentes traditions de ses dévoués prédécesseurs.

A. B.

Rue Christine, 139
OSTENDE

L. DENS & CIE

Téléphone 311
Télégr. LEODENS

Successeurs de X. MENY père — Maison fondée en 1869

Armateurs — Courtiers Maritimes — Affrètements
Courtiers d'assurances

Commissionnaires-Expéditeurs — Agents en douane

MAISONS A : ANVERS, 52, Meir — GAND, 4, quai du Ponton — LONDRES, 4, Lloyds'Avenue E. C. 3
PARIS, 5, cité Trévise (IXe) — LE HAVRE, 35, rue Jules-Siegfried

Spécialité : AFFRÈTEMENTS VERS L'ANGLETERRE

Grandes Brasseries Réunies

AIGLE - BELGICA

SOCIÉTÉ ANONYME GAND

LEURS BIÈRES FINES :

REUS & AIGLE-EXPORT

MANDATAIRE POUR OSTENDE & EXTENSION

S.A.F.C.O.

Tél. 274 OSTENDE

Eugène DE VREESE

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

FABRIQUE DE CARREAUX EN CIMENT

d'après système breveté

19B, RUE D'AMSTERDAM, 19B, OSTENDE

Tél. 212 / 1619 Compte ch. post. 71.037

FILIALE A ZEEBRUGGE — Tél. 15 et 20



C. PERMEKE. — Paysage flamand.

OSTENDE

Centre Industriel et Commercial

Coup d'œil sur l'activité industrielle et commerciale d'Ostende

Peu de villes en Belgique réunissent plus de diversités dans leur activité industrielle et commerciale qu'Ostende.

Les principales branches, sources de prospérité, sont : le commerce, l'industrie, le port, la pêche, la saison balnéaire et bientôt Ostende-Thermal.

LE PORT

Le mouvement maritime d'un port constitue des ressources qui intéressent une foule de professions et de métiers, c'est un élément d'activité commerciale qui contribue à la prospérité d'une ville. De nombreux travaux ont amélioré le port d'Ostende. Les conditions d'accès ont été notablement facilitées par le percement des passes dans le Stroombank. Ces passes ont été creusées et sont entretenues par la drague à une profondeur de 6 mètres sous la basse mer de vive eau sur une largeur de 500 mètres.

Le port offre des moyens d'accès faciles pour des navires d'un tirant d'eau de 25 pieds, il possède de belles installations, de vastes bassins en eau profonde outillés de grues et de magasins; des quais desservis par des lignes de chemins de fer et des lignes vicinales qui permettent l'expédition prompte des chargements des navires.

La rive Ouest du nouvel avant-port est bordée d'un quai en eau profonde d'une longueur de 800 mètres et présente un mouillage de 8 mètres sous le niveau moyen des marées basses de vive eau ordinaire. Le mur de quai à marée sert d'accostage aux vapeurs des services réguliers. La rive Est est construite en perrés maçonnés avec postes en charpente pour l'amarrage des paquebots-poste et l'embarquement du combustible. Le bassin à flot a 652 mètres de longueur et 90 mètres de largeur. Il est entièrement bordé de murs de quai en maçonnerie. Ce bassin est réservé aux navires de commerce. L'écluse maritime d'entrée a 18 mètres de largeur et 120 mètres de longueur, son radier est établi à la cote (— $4^{m},50$). Deux ponts tournants sont établis sur l'écluse maritime de façon à assurer en toute circonstance, sans interruption aucune, l'exploitation du chemin de fer vicinal ainsi que les communications ordinaires.

Le bassin-canal fait suite au bassin à flot et se termine par un bassin d'évolution. Ces deux bassins servent spécialement à l'importation des bois et sont bordés de terre-pleins spacieux utilisés comme lieux de dépôt.

Les quais sont bordés de nombreux hangars et de grues roulantes à portique; un réseau de voies ferrées relie les divers points du port à la gare de formation; les ponts, les écluses et les grues sont manœuvrés par l'électricité.

L'ancien port comprend un chenal d'accès, un avant-port, un bassin d'échouage des bateaux de pêche, trois bassins à flot, un banc de carénage, un bassin de la marine, un arrière-port. Le bassin de chasse, depuis longtemps hors d'usage, a disparu pour faire place au nouveau port de pêche.

Le chenal d'accès est limité par deux estacades à claire-voie. Sur la rive Ouest de l'avant-port se trouvent l'entrée du bassin d'échouage et le débarcadère de la ligne Ostende-Douvres.

Les bassins de commerce qui s'étendent devant la ville sur la rive Ouest du port présentent une entrée fort pittoresque pour les voyageurs qui débarquent des stations de chemin de fer. La disparition du bassin amont est décidée depuis longtemps. Les deux autres bassins sont conservés et sont spécialement destinés aux yachts et aux embarcations de plaisance dont les silhouettes élégantes et les formes gracieuses plaisent à l'œil ravi du visiteur.

LE PORT INDUSTRIEL

Si le port d'Ostende par sa situation géographique présente des avantages pour l'expédition rapide des navires vers les ports du Nord, principalement vers les ports scandinaves, il est par contre fort handicapé pour la réexpédition des cargaisons vers l'intérieur du pays. Depuis bien longtemps, des efforts répétés ont été tentés pour obtenir l'application de tarifs différentiels, mais en vain.

Depuis l'armistice, ce désavantage n'a fait que s'accentuer, chaque augmentation de tarifs se fait cruellement sentir. Ostende, située à l'extrémité du pays, doit lutter avec vigueur contre les ports voisins situés à l'intérieur du pays et dont les prix de transport jusqu'aux lieux de consommation sont diminués en raison des distances. Aussi longtemps que cette situation persiste, aucun progrès notable ne peut être envisagé. Cependant le trafic peut être intensifié par l'exploitation du port industriel. Le canal d'Ostende à Plasschendael, d'une longueur en ligne droite de 4,000 mètres, offre sur ses deux rives de vastes terrains permettant la construction d'usines qui, situées le long de l'eau et à proximité de la voie ferrée, seraient en excellente position pour écouler économiquement leurs produits.

Il suffirait pour l'Etat d'approfondir le canal et d'affermir les berges, les riverains érigeraient les pontons et les débarcadères destinés à leur exploitation. D'autre part, le bassin de retenue de 80 hectares offre un autre champ d'activité industrielle. On sait que ce bassin, construit dans le but de permettre des chasses puissantes en vue de maintenir la profondeur du port, n'a jamais été mis en activité. Quel meilleur usage pourrait-on en faire que de le destiner à un vaste bassin industriel dont les darses intelligemment conçues offriraient toutes les facilités désirables? Le port industriel est, à notre avis, l'élément le plus efficace pour le progrès du mouvement maritime.

PAQUEBOTS DE L'ETAT BELGE

VOYAGES RAPIDES

entre la BELGIQUE et l'ANGLETERRE via

OSTENDE-DOUVRES

ROUTE LA PLUS DIRECTE ET LA MOINS COUTEUSE

Deux services quotidiens dans chaque sens. — En été trois services journaliers.

Traversée en TROIS HEURES par les paquebots à turbines :

Prince Léopold (1)
Princesse Marie-José
Jan Breydel
Stad Antwerpen
Prinses Astrid (1)
Princesse Elisabeth
Pieter De Coninck
Ville de Liége

(1) En construction.



Le « Jan Breydel ».

Restaurant, bar-fumoir et poste de T. S. F. à la disposition des passagers

Transport extra-rapide de colis-messageries, produits périssables, autos, chevaux de courses, etc.

Pour tous renseignements sur horaires et conditions de transport, s'adresser aux Bureaux de Renseignements à Ostende-Quai, Bruxelles-Nord, Anvers (Central) et dans toutes les stations de la Société Nationale des Chemins de fer belges, ainsi qu'à l'Agence des Chemins de fer belges, 47, Cannon street, à Londres E. C. 4, et chez M. M. Friend et Cº, Strond street, à Douvres.

LA LIGNE OSTENDE-DOUVRES

La revue rétrospective de cette ligne nous amène à faire ressortir les services immenses que rendirent nos paquebots au cours des années de guerre. Depuis la date de leur mise à la disposition de l'Amirauté anglaise, à la fin de 1915, des *Jan Breydel, Stad Antwerpen, Princesse Clémentine, Princesse Henriette,* au début et dans le courant de 1917 des *Princesse Elisabeth, Pieter De Coninck* et *Ville de Liége,* jusqu'au 31 décembre 1918, nos malles firent 3,604 voyages et transportèrent 500,365 blassés et 1,661,952 soldats.

Les voyages n'étaient pas sans péripéties et toujours au milieu des dangers de tous les instants, dans la crainte de heurter une mine ou d'être torpillé. Il nous plaît, à cette occasion, de rendre hommage à la vaillance de nos officiers et de nos marins.

Les communications postales directes entre la Belgique et l'Angleterre datent du 8 avril 1815, le service s'effectuait au moyen de navires à voiles. Une convention conclue le 6 octobre 1818 entre les Pays-Bas et l'Angleterre établit deux communications par semaine de Douvres à Ostende. Une convention du 17 octobre 1834 entre la Belgique et l'Angleterre confia le transport du courrier à l'Angleterre.

Après 1838 (inauguration du chemin de fer Ostende-Bruxelles) quatre services hebdomadaires entre Ostende et Douvres par navires anglais, traversée de cinq à sept heures.

En 1841, construction du chemin de fer Douvres-Londres.

La loi du 9 juillet 1845 décida l'organisation d'un service quotidien par l'Etat belge et la construction de navires à vapeur.

Le 3 mars 1846 fut mis en ligne le premier bateau baptisé *Le Chemin de fer,* nommé ensuite *Diamant,* construit en Angleterre.

Deux autres bateaux furent construits par Cockerill : *Ville d'Ostende, Ville de Bruges,* dénommés plus tard *Rubis* et *Topaze.*

Le *Rubis* entra en ligne le 23 août 1847 et le service devint journalier dans les deux sens.

Le *Topaze* fut livré fin 1847.

En novembre 1848, nouvelle unité : *Emeraude.* Le service fut maintenu pendant une dizaine d'années avec le concours de l'Amirauté anglaise.

En 1862, Cockerill fournit un nouveau bateau, *Belgique,* et en 1863 la Belgique assura seule le service des quatre traversées quotidiennes en s'assurant en outre la location de deux vapeurs, le *Scud,* la *Princesse Clémentine,* remplacés en 1864 par le *Queen of the French* et le *John Penn,* achetés au London Chatham et South Eastern Railway, et qui prirent les noms de *Saphir* et *Perle.*

Le progrès de la ligne se dessina en 1866 et sept bateaux plus grands et plus rapides furent successivement commandés à Cockerill qui fournit les :

Louise-Marie	en 1867
Léopold Ier	» 1868
Marie Henriette	» 1869
Comte de Flandre	» 1870
Comtesse de Flandre	» 1870
Prince Baudouin	» 1872
Parlement belge	» 1873

En 1887, un troisième départ dans chaque sens fut

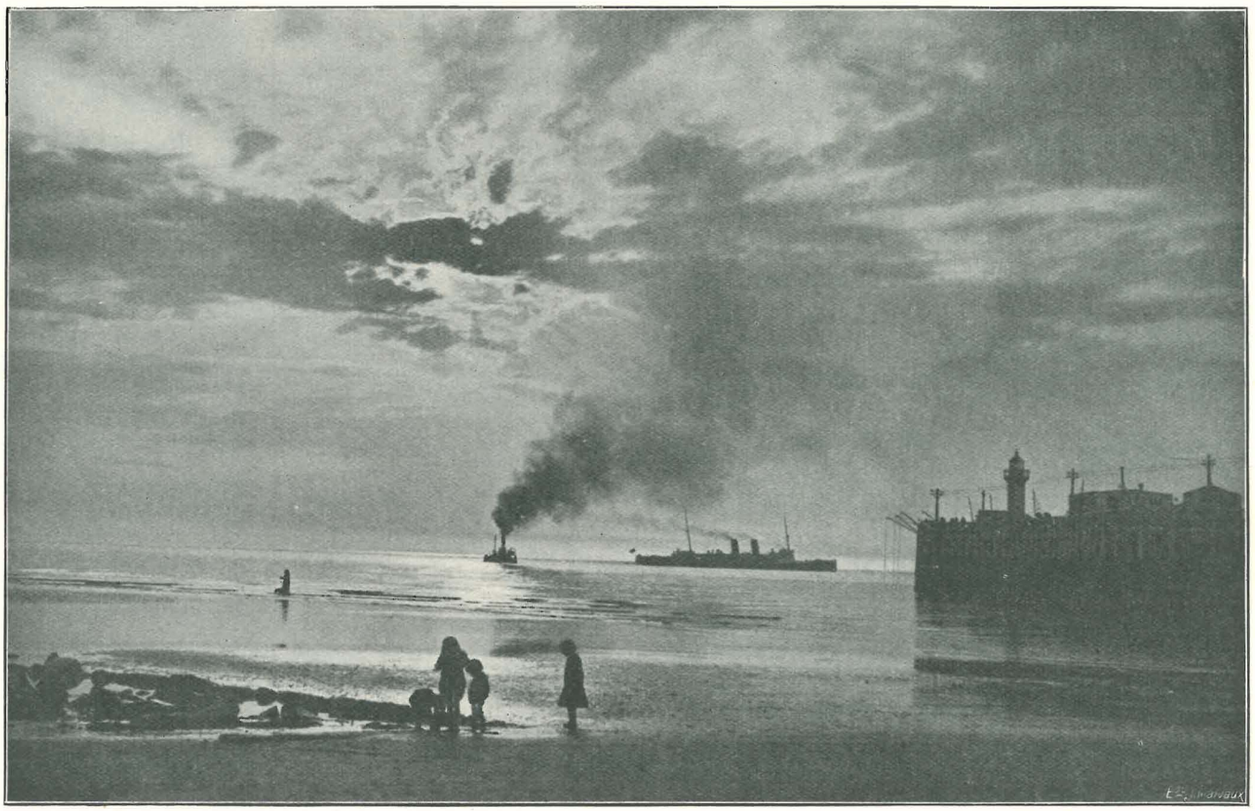

(*Photo Antony, Ostende.*)

Entrée de la malle Ostende-Douvres, le soir, dans le chenal d'accès au port d'Ostende.

Ostend Stores & Ropeworks, S. A.

CORDERIES ET CABLERIES MARITIMES

OSTENDE

(Belgique)

BUREAUX & MAGASINS :
Rue d'Est, 50
Rue des Cordiers, 33

USINES :
Rives des Blanchisseurs
Sas Slykens-lez-Ostende

TÉLÉPHONE : 542
Adresse télégraphique : PÈFLOS-OSTENDE

FABRICATION MÉCANIQUE DE FILETS

Fabrication de tous genres de câbles et cordages - fils à chaluts - fils lieuses - ficelles et cordes pour ballots

inauguré et l'Etat belge augmenta sa flottille par la commande à Cockerill de trois navires : *Prince Albert, Ville de Douvres* et *Flandre,* qui furent livrés en 1887-1888 et la firme écossaise Denny Bros fut chargée de la construction de deux autres paquebots : *Princesse Joséphine* et *Princesse Henriette.*

En 1892, nouvelle commande : *Léopold II* à Denny Bros, *Marie-Henriette* à Cockerill, qui devaient, selon contrat, atteindre 20 nœuds et demi.

Aux essais sur la Clyde le *Léopold II* atteignit 21.955 nœuds et le *Marie-Henriette* 22.2 nœuds, soit plus de 41 kilomètres à l'heure. Le navire construit par Cockerill

Le Gouvernement a commandé récemment à la Société anonyme John Cockerill, à Seraing, deux paquebots à turbines qui doivent être livrés, le premier à la fin de 1929, le second au printemps de 1930, de sorte que notre ligne nationale sera en situation d'assurer dans de bonnes conditions le trafic intense auquel on peut s'attendre à l'occasion des expositions du centenaire de la Belgique.

Ces nouvelles unités seront plus larges que les anciennes. Elles pourront transporter 1,400 voyageurs, dont 1,000 en première et 400 en seconde classe. Les aménagements des locaux réservés aux passagers seront particulièrement soignés; le pont-promenade inférieur notamment sera

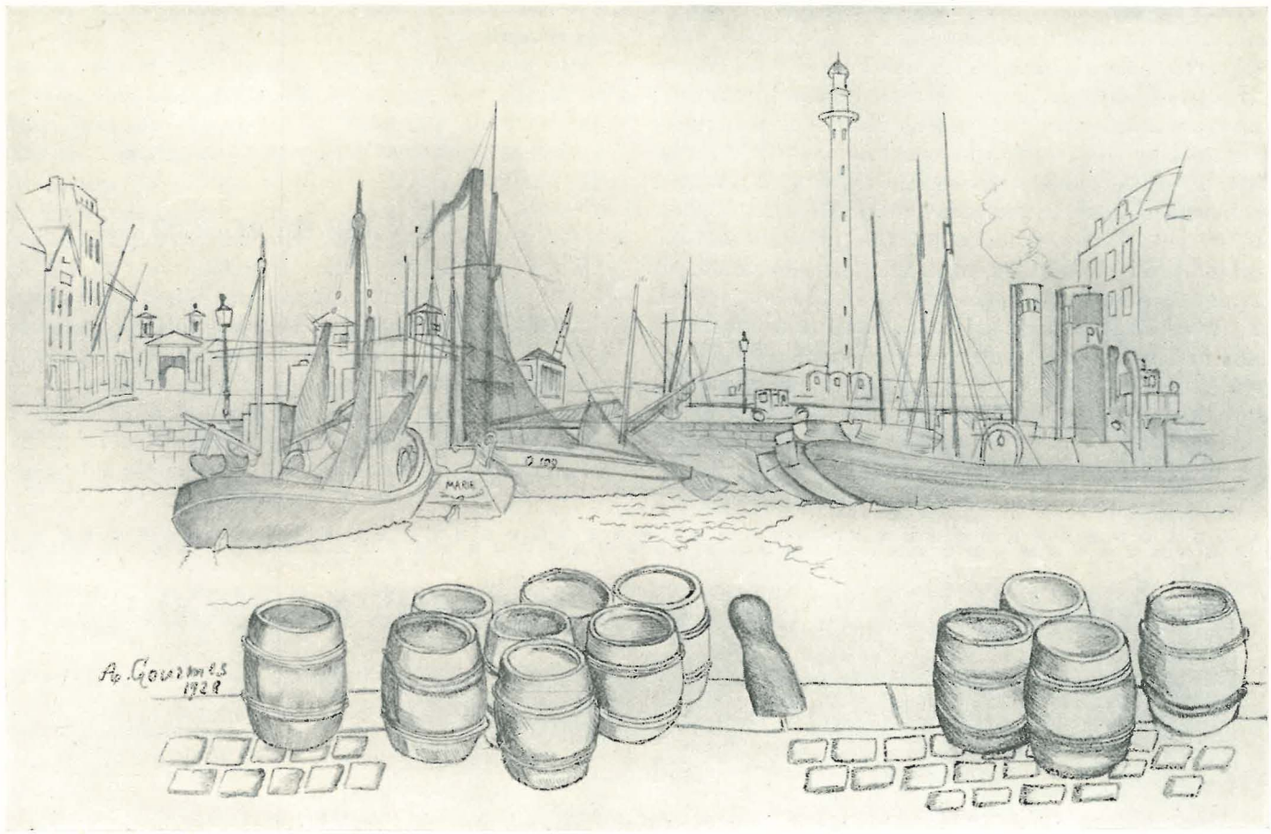

Une vue des bassins.

emportant ainsi le record mondial de la vitesse des navires à aubes existant à cette époque.

Deux nouveaux paquebots furent commandés à Cockerill : le *Rapide* en service en 1895 et la *Princesse Clémentine* en 1897.

La mise en ligne en 1905 de la *Princesse Elisabeth,* sorti des chantiers Cockerill, fut une révélation, non seulement parce que premier navire à turbines construit sur le continent, mais surtout en raison de la vitesse de 24 nœuds (45 kilomètres) qui en faisait le paquebot le plus rapide du monde.

En 1910 Cockerill fournit le *Jan Breydel* et le *Pieter De Coninck* qui fournirent une vitesse de 24.8 nœuds.

La flottille fut complétée en 1913 par deux autres paquebots à turbines : *La Ville de Liége* et le *Stad Antwerpen,* lancés des chantiers Cockerill.

Ces trois paquebots à turbines détiennent encore actuellement le record de la vitesse pour les navires à passagers qui naviguent entre le continent et l'Angleterre.

beaucoup plus spacieux et parfaitement abrité. Il y aura un groupe de cabines dont les occupants auront accès au restaurant et aux salons sans devoir remonter sur le pont. Les passagers de deuxième classe également disposeront d'emplacements étendus, séparés des quartiers de l'équipage, ainsi que d'un fumoir comme ceux de la première classe.

Comme les autres steamers de la ligne, les nouveaux paquebots seront équipés de la télégraphie sans fil, grâce à laquelle les passagers peuvent expédier et recevoir des communications urgentes pendant la traversée; ils seront abondamment éclairés à l'électricité et des installations de chauffage central, combiné avec la ventilation, conformes aux tout derniers perfectionnements, entretiendront dans tous les locaux une température et une atmosphère agréables.

Les appareils de sauvetage répondront aux dernières exigences et, d'une façon générale, les nouvelles unités ont été conçues en tenant compte de tous les progrès accomplis dans la construction des navires des services trans-Manche.

D'autre part, au cours de l'hiver 1928-1929, d'importantes modifications ont été apportées aux aménagements des anciens paquebots. Ces transformations procureront plus d'espace et surtout plus de confort aux passagers de seconde classe.

Le trajet entre Ostende et Douvres, qui comporte cent onze kilomètres, est accompli fréquemment en moins de trois heures.

LE ROLE DES PAQUEBOTS PENDANT LA GUERRE

Le service des paquebots continua à fonctionner, depuis le jour de la déclaration de guerre jusqu'au 13 octobre 1914, d'une façon intensive d'abord, et d'une manière de plus en plus réduite ensuite, à mesure qu'augmentaient les dangers de la navigation à cause de la présence de mines dérivantes et des incursions des sous-marins ennemis dans la Manche.

Durant la même période, les malles embarquèrent pour Folkestone et le Havre, de nombreux contingents de réfugiés. Pendant le siège d'Anvers, les paquebots, présents dans ce port, furent tenus à la disposition du Gouvernement; ils conduisirent en Angletrere des membres de la famille royale, les ministres d'État se rendant aux États-Unis, ainsi que l'encaisse métallique de la Banque Nationale. Ils transportèrent également d'Anvers à Ostende et ensuite d'Ostende au Havre les membres du Gouvernement, le corps diplomatique, les fonctionnaires supérieurs des ministères, etc.

Au cours des deux derniers mois de 1914 et d'une partie de 1915, plusieurs de nos unités furent transformées en navires-hôpitaux; d'autres furent affectées au transport de troupes entre l'Angleterre et la France. Mais à partir de juillet 1915, les sept paquebots composant la flottille de l'État, furent mis successivement à la disposition de l'Amirauté britannique, qui les utilisa pour le transport de troupes et de blessés.

De septembre 1915 à juin 1917, nos navires effectuèrent 3,604 voyages, au cours desquels ils embarquèrent 500,365 blessés et 1,661,952 soldats. Après l'armistice, celles de nos unités qui étaient encore temporairement au service de l'Amirauté, participèrent au rapatriement des troupes anglaises démobilisées et transportèrent encore, au cours de 436 nouveaux voyages, 27,835 blessés et 335,688 hommes de troupes.

En résumé, les malles du service Ostende-Douvres ont accompli, pour la cause des alliés, plus de 4,000 voyages, qui n'étaient pas exempts de graves dangers; elles transportèrent ainsi plus de 2,500,000 hommes.

LA PÊCHE MARITIME

La pêche maritime est une des plus intéressantes industries du pays. Longtemps négligée par les pouvoirs publics, elle a pu enfin captiver l'attention du gouvernement et des administrations provinciales et communales.

Son évolution n'a pas été rapide et il a fallu la constatation de l'appauvrissement des fonds de pêche de la mer du Nord pour inciter nos pêcheurs à reporter leur activité vers

GRANDS PARCS aux HUITRES, HOMARDS & LANGOUSTES

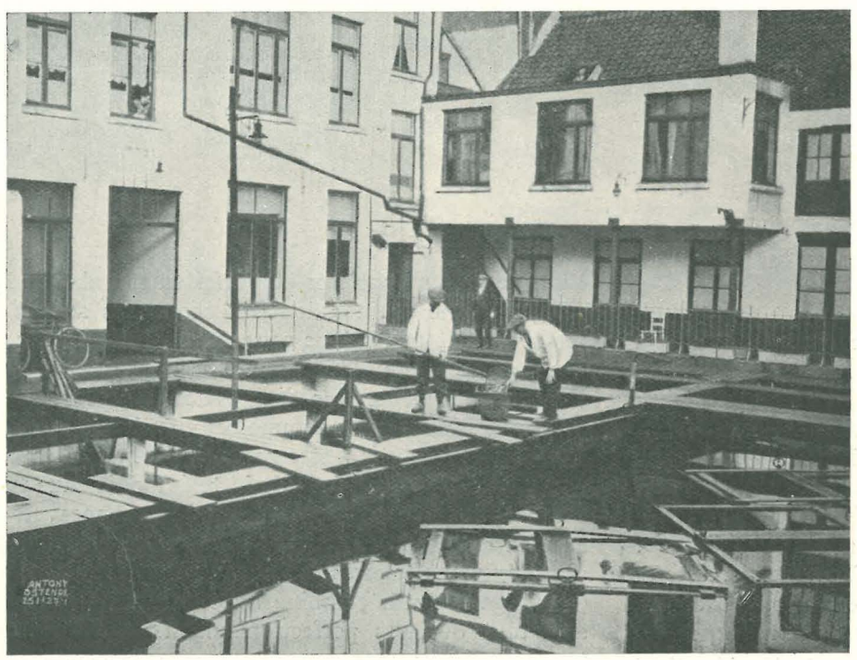

Import Export

EXPÉDITIONS EN PROVINCE

Grand choix d'*HUITRES PORTUGAISES* acclimatées

—

VIVIERS DE RÉSERVE
Rive Est du Port

Télégrammes :
« JANSFILS-OSTENDE »

Compte chèq. post. : 869.29

Michel JANSSENS, 91, 93, rue Longue, OSTENDE TÉLÉPHONE 271

des champs plus éloignés. Les bateaux de pêche à voiles ne pouvaient prétendre à obtenir des pêches fructueuses en étendant leurs champs d'action, l'éloignement des fonds poissonneux ne leur permettant pas de ramener le poisson à leur port d'attache endéans un espace de temps assurant un état de fraîcheur parfait. Divers essais furent tentés : le bateau mixte à voiles et à moteur ne rencontra au début que peu d'enthousiasme, on était généralement d'avis que cette méthode, adoptée dans les pays scandinaves, était peu pratique pour la mer du Nord et l'attention en fut détournée jusqu'à l'époque où des tentatives timides de chalutage à vapeur prirent créance.

Les débuts ne furent pas heureux et les résultats ne répondirent pas à l'attente. Patience et longueur de temps eurent raison de la routine, on prit exemple auprès d'autres ports de pêche où la vapeur avait remplacé la voile et peu à peu la flottille des chalutiers à vapeur prit de l'extension.

Depuis deux à trois ans, nos pêcheurs et spécialement nos pêcheurs côtiers se rendirent compte de l'aide efficace que pouvait leur apporter la propulsion mécanique et aujourd'hui le bateau mixte jouit d'une vogue telle que la plupart de nos patrons armateurs tendent à munir leurs bateaux d'un moteur.

Il est sans conteste que la flottille de pêche du littoral se serait accrue dans des proportions bien plus considérables si nos armateurs, dont les ressources en capital et en initiative ne manquent pas, ne se butaient à la pénurie de personnel. L'Etat, le gouvernement provincial et l'administration communale d'Ostende n'ont pas marchandé leur concours pour procurer à la pêche une pépinière de marins de manière à assurer à cette grande industrie un personnel qui permet d'en escompter la prospérité.

Les efforts n'ont pas répondu à l'attente et l'on se trouve en présence de l'éventualité de devoir imposer à toute chaloupe de pêche l'enrôlement d'un ou de deux apprentis pêcheurs.

La valeur du poisson vendu à la minque d'Ostende s'est élevée en 1928 à 58,518,655 fr. 70 contre 56,402,427 fr. 02 en 1927. Il faut ajouter à ce montant 3,864,208 kilos, valeur 4,095,233 fr. 72, de harengs, et 3,920,987 kilos, valeur 4,529,492 fr. 31, d'esprots. Il est permis de prévoir que la construction du nouveau port de pêche donnera à cette grande industrie nationale un nouvel et vigoureux essor et que le produit des bateaux belges permettra d'alimenter les marchés des grandes agglomérations de tout le pays.

AUGUSTE BORGERS,
Président de la Chambre de Commerce d'Ostende.



Bassin de Commerce au temps des nitratiers.

MOTEURS MARINS

DIESEL-DEUTZ

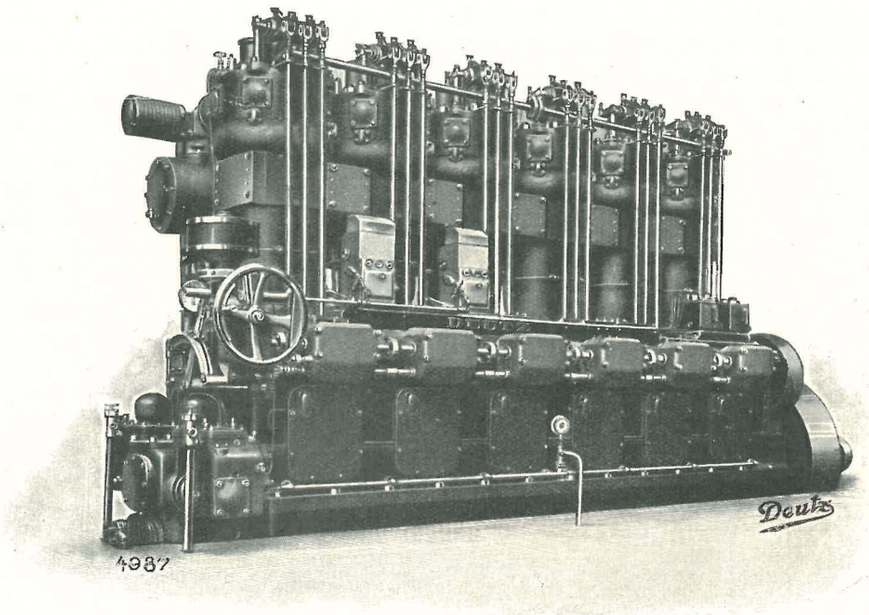

Moteur marin Diesel-Deutz à injection mécanique, type SVMS 158.

Le moteur Diesel-Deutz se fabrique selon les derniers principes de la technique moderne. — Il se prête d'une façon admirable au service marin et au service industriel. — Tous les organes sont sérieusement étudiés et achevés d'une manière parfaite

---

NOMBREUSES RÉFÉRENCES

AGENTS GÉNÉRAUX POUR LA BELGIQUE ET LA FRANCE :

VALCKE Frères, S^TÉ A^ME, OSTENDE

SUCCURSALES { 102, boul. Maurice Lemonnier, BRUXELLES
150, boul. Hausmann, PARIS

OSTENDE

Centre de l'Industrie nationale de la Pêche belge

Après les fêtes qui ont marqué le cinquantième anniversaire de la minque d'Ostende, inaugurée en 1878, et la pose de la première pierre, en mai 1929, du nouvel

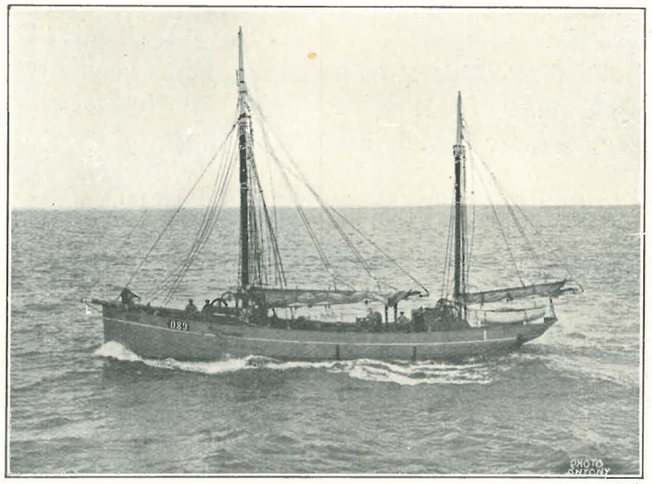

Chalutier à moteur Diesel-Deutz 100 H.P.

édifice qui sera mis bientôt à la disposition du commerce du poisson, il n'est pas sans intérêt de jeter un coup d'œil rétrospectif sur l'industrie de la pêche et plus spécialement sur les progrès réalisés dans le domaine de la construction des bateaux, sur l'évolution des moyens d'exploitation et l'extension progressive des lieux de pêche.

Comme on le sait, on doit diviser la pêche en deux catégories :

1° La pêche côtière pratiquée par les embarcations ouvertes et par les petites chaloupes pontées à voiles et à moteur, pêchant la crevette, l'esprot, le hareng et le petit poisson en général;

2° La pêche en haute mer ou grande pêche, à laquelle se livrent les chaloupes pontées à voiles et à moteur de grand tonnage, ainsi que les chalutiers à vapeur.

Il y a cinquante ans on ne comptait guère que des chaloupes à voiles, environ 200, faisant en hiver la pêche au chalut dans la mer du Nord et dans le Bocht, et pratiquant en été — pour la majeure partie — la pêche à la ligne dans les parages du Doggerbank ainsi qu'aux environs des îles Feroe et allant même au delà, vers le Nord. C'était l'époque de la morue salée qui fit acquérir au marché d'Ostende une renommée très étendue.

Les principaux armements de l'époque étaient les firmes De Boninge-Hamman et Vroome. Quant aux bateaux, ils étaient de construction spéciale dite « chaloupe d'Ostende », très solides, peu rapides, mais tenant admirablement la mer par gros temps; c'est d'ailleurs un des motifs pour lesquels ils sont restés invariablement du même type.

Les engins de pêche, de même que les appareils de levage du chalut, étaient très rudimentaires — vieux cabestan à bras. Ce ne fut que longtemps après qu'on eut recours aux engins mécaniques à engrenages et à manivelle, et il faut attendre jusqu'en 1887 pour voir lancer une chaloupe munie du treuil à vapeur appelé vulgairement « Donkey ».

Ce bateau, *Naar mijn genoegen*, construit sur les chantiers de M. Philippe De Coene pour le compte de l'armement Vandewalle et Bauwens, était équipé d'un treuil à vapeur développant une force de 5 H.P., fourni par la *maison Valcke Frères*, d'Ostende.

Cette innovation constitua une véritable révolution dans l'exploitation de la pêche à la voile, mais comme les essais étaient concluants, l'exemple fut peu à peu suivi par tous les armements. Le type de chaloupe avec treuil à vapeur subsista très longtemps, tant à l'étranger qu'en Belgique, et ce ne fut réellement qu'après la guerre de 1914-1918 qu'il fut détrôné par la chaloupe mixte, dite à moteur.

Les essais de la pêche à moteur datent de 1907. L'œuvre royale de l'Ibis, fondée en juillet 1906 par S. A. R. le Prince Albert de Belgique, dans le but de recueillir, d'instruire, d'éduquer les orphelins de pêcheurs et de les conserver à l'industrie de la pêche, réalisa le projet de son Auguste Fondateur qui avait grande confiance dans les services



Barque avec moteur de 20 H.P.

que pourrait rendre le moteur marin. Elle fit donc l'acquisition pour le compte du Haut Protecteur de la pêche, d'un petit smack danois de 12 mètres de long, jaugeant 14 tonnes

TÉLÉPHONE :
Ostende 181



Adresse télégraphique :
« Ostendia-Ostende »

Société coopérative OSTENDIA

FABRIQUE DE CONSERVES DE POISSONS

SAS-SLYKENS-OSTENDE — *Usines sur les lieux de pêche*

SPÉCIALITÉ DE :

Sardines belges ou Sprats, à l'huile d'olive, huile d'arachide et à la sauce tomate

Marques universellement connues :

Trois Pêcheurs, Le Petit Belge, Belga, Rotary, Nelson Brand, Export, etc., etc.

Harengs et Maquereaux marinés au vin blanc et aux aromates : marque connue « OSTENDIA »

Filets de Harengs saurs fumés à l'huile d'olive et à l'huile d'arachide - - - -

Crevettes épluchées en boîtes rondes de 100 gr. nets : marque connue « OSTENDIA »

USINES et BUREAUX : 32, 33 et 34, avenue Princesse Élisabeth, SAS-SLYKENS-OSTENDE



FONDÉE EN 1901

BRUNET & Co

COMMERCE DE POISSONS EN GROS

Exportation vers tous pays (outremer)

OSTENDE

SPÉCIALITÉS : **SPRATS** et **HARENGS** frais, salés, épicés et congelés
Toutes espèces de **poissons congelés**
Fabricants de conserves de poissons

BUREAUX : Minque Communale, 30

MAGASINS { Minque nos 30, 52, 53, 54
Quai (ancien quai Cockerill)
Bassin à flot. Hangar II B

TÉLÉPHONES { nos 319 et 1250
no 24 (Hangar II)

Adresse télégraphique : « COMPAS, Ostende »



et muni d'un moteur de 15 H.P. Simultanément Son Altesse Royale s'intéressa financièrement dans l'exploitation d'une grande chaloupe à moteur, le *Pionnier I*, construite à Ostende sur les chantiers de M. Auguste Cattoor, pour le compte de l'armement Vandewalle et Bauwens. Ce bateau était équipé d'un moteur *Dan* de 28 H.P.

Les débuts furent très durs, et l'écolage du personnel très difficile, mais grâce à l'appui et au concours de l'œuvre de l'Ibis, qui s'employa à réaliser les projets de son Auguste Fondateur, on put bientôt faire ressortir pratiquement les avantages du moteur marin.

Aujourd'hui toutes les nouvelles unités sont équipées d'un moteur auxiliaire et on va même jusqu'à transformer les vieux smacks en bateaux mixtes.

Nous parlions plus haut du commerce de morue salée.

De nos jours cette pêche est complètement abandonnée à Ostende. Depuis bien longtemps déjà elle périclitait, lorsqu'au cours de l'hiver 1898-99, la Société des Pêcheries à vapeur qui venait d'être fondée en 1896, tenta de la remettre sur pied. Cette Société envoya aux îles Lofoden — sur la côte nord-ouest de Norwège — une équipe de pêcheurs spécialistes d'Ostende, pour y préparer la morue suivant les procédés ostendais.

Les résultats financiers ne furent guère brillants par suite des agissements des acheteurs belges qui, sous prétexte que la qualité du poisson de Lofoden ne convenait pas, avaient influencé les cours. La Société des Pêcheries à vapeur subit de ce fait une très grosse perte et ne renouvela plus la tentative, nonobstant les instances et les propositions des acheteurs qui étaient revenus de leur erreur. Aussi c'est depuis lors que date la disparition du commerce de morue salée sur le marché d'Ostende.

Les progrès réalisés dans la pêche à vapeur furent tout aussi importants, mais beaucoup plus rapides que pour la pêche à voile.

C'est vers 1883 que l'armement « Dossaer frères » mit en ligne un chalutier à vapeur en bois et de construction anglaise, le *Prima*, commandé par le capitaine Florimond Zonnekeyn; un an après, en 1884, M. Philippe De Coene, d'Ostende, lança pour le compte de la firme « Bauwens, Pottier et Cie » un chalutier à vapeur de 87 pieds. Ce bateau, l'*Elisabeth*, plus tard *Louise-Marie*, également en bois, était donc le premier chalutier à vapeur de construction belge (ostendaise).

Entre temps, plusieurs autres unités étaient livrées par les chantiers anglais à l'armement « Dossaer frères ».

Tous ces bateaux étaient de petites dimensions, ne dépassant pas 85 à 90 pieds de longueur. Plus tard on en construisit en fer qui mesuraient de 100 à 105 pieds. Ceux qui sortent actuellement de chantier sont en acier et ont 115, 125, 135 pieds et même au delà. De 95 tonnes qu'ils jaugeaient au début, ils atteignent de nos jours 350 tonnes pour certaines unités.

Il est évident que par suite des perfectionnements apportés tant aux systèmes et aux engins de pêche qu'aux bateaux mêmes, grâce surtout à la vitesse de ces derniers, la recherche et l'exploitation des nouveaux lieux de pêche en haute mer prit une grande extension. Au début, on ne pêchait que dans la mer du Nord et plus spécialement dans le Bocht. Avec les chalutiers à vapeur, la pêche dans les parages de l'Islande et de l'Ecosse devint possible, et actuellement, grâce à leur tonnage toujours plus conséquent, ils sont capables de fréquenter les côtes espagnoles, portugaises, voire même marocaines, et de pratiquer la pêche dans le Nord, aux environs des îles Feroë, à Rockhall, sur les côtes de l'Islande et dans la mer Blanche, d'où le premier poisson fut rapporté en

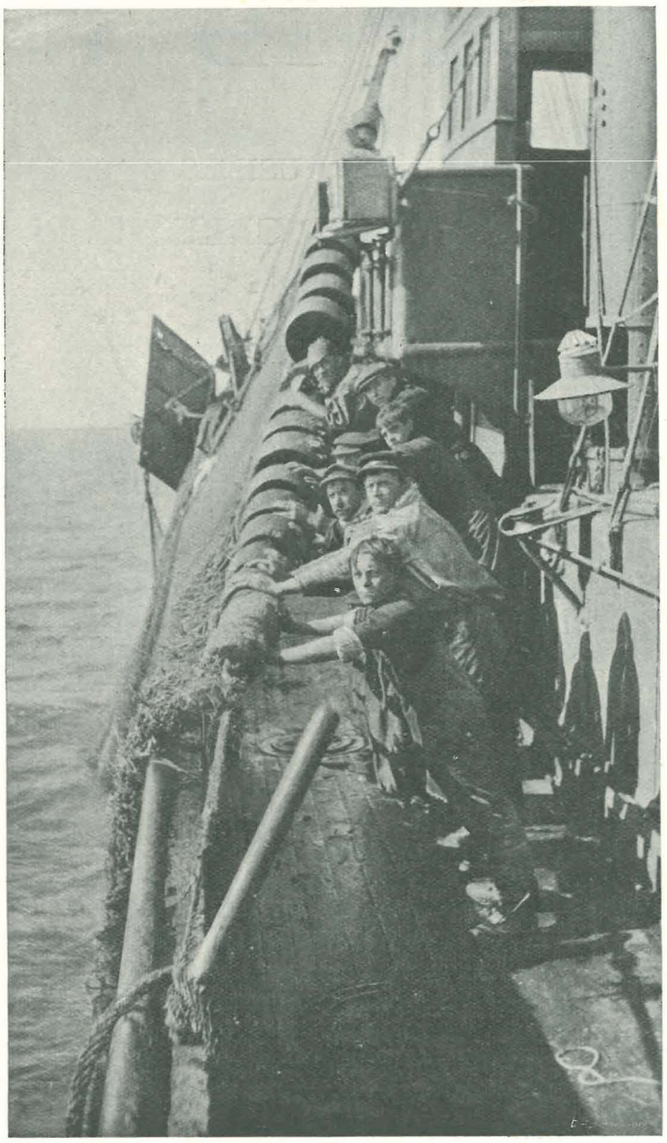

Lancement du chalut.

juillet 1908 par le chalutier *Marcelle*, capitaine Arsène Blondé, de la Société Pêcheries à vapeur.

On ne peut passer sous silence les essais de pêche dans les grands lacs du Congo, organisés par l'*Ibis* à la demande du ministère des Colonies. Plusieurs postes y furent créés, dont celui du lac Albert fut même industrialisé.

D'autre part, en mars 1914 la Société des Pêcheries à vapeur affréta pour le compte de la Société d'Études des Pêcheries du Congo, un de ses bateaux pour explorer les bancs de poisson sur les côtes de notre colonie. La guerre vint malheureusement interrompre les essais qui furent cependant repris en 1921, mais qui durent être abandonnés à nouveau; on ne tarda pas à se rendre compte que les rapports fournis en 1914 par le capitaine de la première expédition devaient être considérés comme exceptionnels et ne pouvaient fournir une base sérieuse à une exploitation régulière.

SOCIÉTÉ ANONYME BELGE
DU
FROID INDUSTRIEL
A OSTENDE

USINES ET ENTREPOTS FRIGORIFIQUES

GLACE CRISTAL PURE fabriquée à l'eau distillée

FOURNISSEUR DE LA COUR

ADMINISTRATION ET DIRECTION :

OSTENDE : 5, AVENUE DU VINDICTIVE — Téléphone : 127

USINES ET GLACIÈRES :

OSTENDE : QUAI DE L'ENTREPOT — Téléphone : 401
SAS-SLYKENS : ANC. USINE HAMESSE, AV. ELISABETH — Tél. : 372

PRODUCTION JOURNALIÈRE : 150.000 KILOS

Directeur : G. VANDENBERGHE

GRANDE SAURISSERIE OSTENDAISE

Adresse télégr. :
Eug. RAU-OSTENDE
Compte c. post. 79.095

OSTENDE

Rue d'Est, 71
TÉLÉPHONE : 205

Eugène RAU

SAURETS
SAURETS DOUX, BLOATERS
ROLLMOPS

HARENGS FRAIS & SALÉS
MORUES d'Islande et de la Mer du Nord
SPROTS

Télégr. INDUSTRIELLE-OSTENDE

TÉLÉPHONE 741

INDUSTRIELLE DES PÊCHERIES
SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE

MACHINES A VAPEUR - MOTEURS - CHAUDIÈRES

ATELIERS DE RÉPARATIONS
ET DE CONSTRUCTIONS
MÉCANIQUES. FOURNITURES
GÉNÉRALES POUR NAVIRES

BUREAUX ET ATELIERS : PLACE VANDERZWEEP (EN FACE GARE CENTRALE) OSTENDE

Parmi les innovations qui ont retenu l'attention des armateurs, il faut citer en premier lieu l'application de la télégraphie sans fil. Le premier bateau muni d'un appareil transmetteur fut l'*Ibis VI*, de l'œuvre royale de l'Ibis, œuvre qui s'est toujours distinguée dans le domaine des essais et des recherches.

Cela date de 1913. Par ordre militaire l'appareil fut débarqué au début de la guerre mondiale. Après l'armistice les bateaux en ont fait progressivement l'application, et devant les résultats concluants, quasi tous les bateaux de quelque importance ont actuellement un appareil de T. S. F. à bord, ce qui constitue pour le bureau d'armement un facteur d'information de tout premier ordre.

Il y a même des chaloupes à moteur qui sont pourvues d'un appareil de téléphonie sans fil, capable de travailler dans un rayon de 150 milles et supprimant tout intermédiaire.

On peut voir par ce qui précède, que non seulement les armements à la pêche belges ont été aptes à suivre la marche du progrès, mais aussi que nos pêcheurs ont pu se maintenir à hauteur de la tâche qui leur incombait. Pour arriver à un résultat adéquat, il a fallu compléter l'éducation de la population de nos pêcheurs, Dans cet ordre d'idées, citons tout d'abord l'École des Pupilles de l'œuvre royale de l'Ibis, qui a pris une place prépondérante sous la sage direction de son président, feu M. Edouard Decuyper et feu le commandant Bultinck, dont les efforts persévérants et désintéressés méritent un hommage particulier; citons encore plusieurs autres écoles de pêche, dont celle de feu M. l'abbé Pype, le grand ami des pêcheurs, est surtout méritoire.

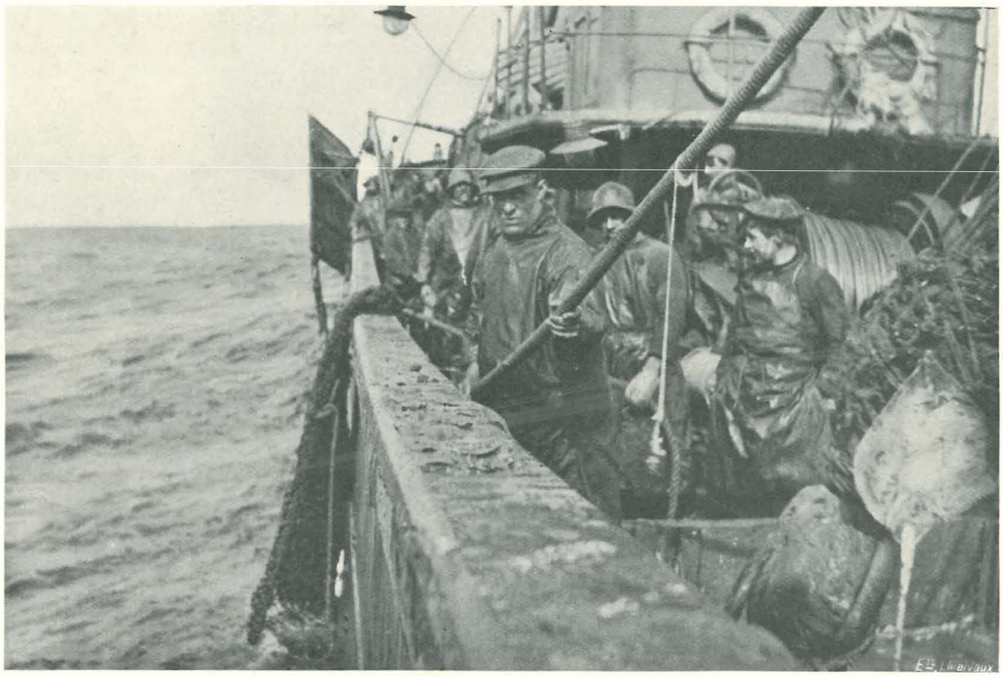

Relevage du chalut.

Ces écoles sont pourvues de tous les perfectionnements modernes et de tous les engins qui peuvent contribuer au succès de la pêche.

L'enseignement professionnel que les élèves y reçoivent en dehors de l'instruction primaire, y est complété de telle sorte que le futur marin-pêcheur muni d'un brevet d'élève patron pêcheur à sa sortie de l'école de pêche, est initié aux bases de tout ce qui se rapporte au moteur marin, au propulseur, au haleur, à l'agencement des chaluts de divers types aux instruments de marine, au T. S. F., aux lieux de pêche, etc...

Comme il est dit plus haut, le développement de la pêche au moyen des navires à propulsion mécanique a été très rapide.

Depuis 1883 jusque fin 1927, il y a eu 136 chalutiers à vapeur ayant Ostende comme port d'attache. De ce nombre 118 étaient de construction étrangère (anglaise pour la majeure partie — quelques bateaux provenant de chantiers hollandais et français et un allemand), tandis que 17 unités ont été lancées en Belgique, notamment un chalutier à vapeur construit en 1884 par M. Philippe Decoene,



Le chalut, ramené à bord, est déversé sur le pont avant la mise en cale.

Adresse télégraphique :
MARZÉE

Téléphone { Administration 1426
Expédition 1431

La Marée - De Zeevisch

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE FONDÉE PAR LES PRINCIPAUX

ARMEMENTS A LA PÊCHE D'OSTENDE

Siège social : 5, quai Vindictive, OSTENDE
Siège d'exploitation : 6, rue du Canal, OSTENDE

VENTE

DE POISSON FRAIS, SALÉ, FUMÉ EN CONSERVE

VULGARISATION

de la consommation du poisson

LA MARÉE - DE ZEEVISCH expédie PARTOUT le poisson pêché par sa propre flottille. Elle ne vend que la PREMIÈRE QUALITÉ et ses PRIX sont les plus AVANTAGEUX

CONDITIONS SPÉCIALES
POUR GROUPEMENTS,
HOPITAUX, PENSIONNATS,
ÉCOLES MÉNAGÈRES, ETC.

LA MARÉE-DE ZEEVISCH possède une installation sans rivale en Belgique, pour la manipulation et l'expédition du poisson dans les meilleures conditions d'hygiène et de propreté

d'Ostende, pour compte de la firme Bauwens, Pottier et Cº; un à Jemeppe, par les ateliers Beer, pour la Société Pêcheries ostendaises, dirigée par M. Frutsaert et plus tard

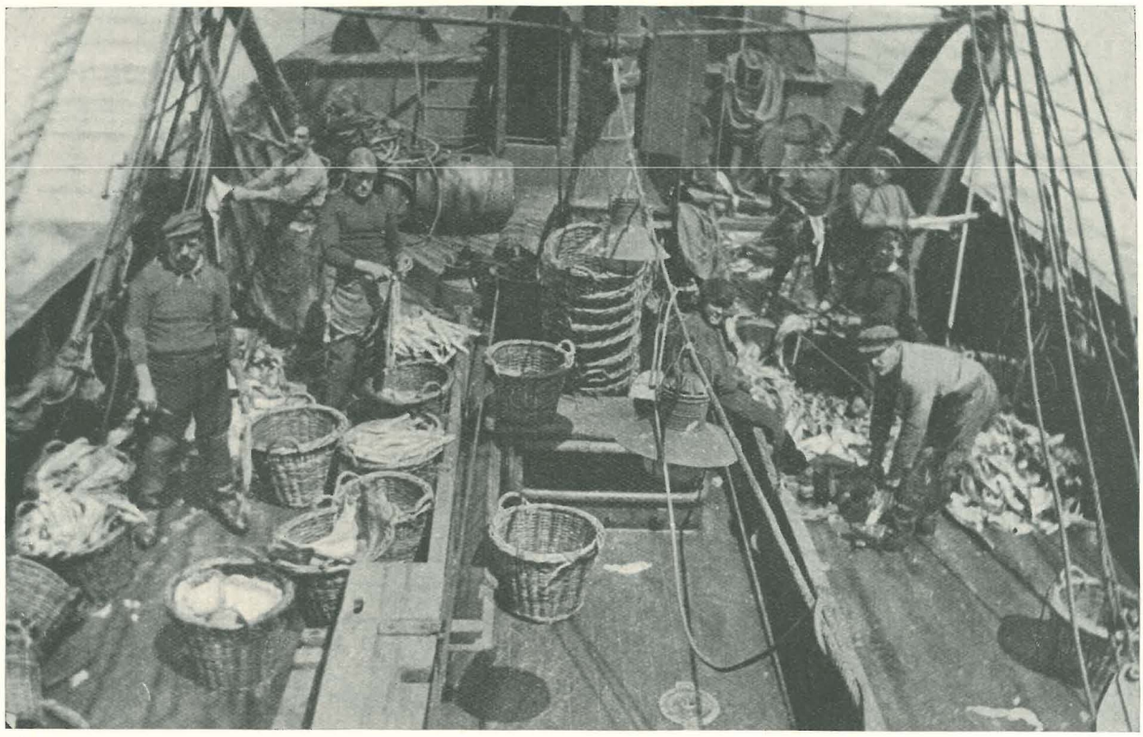

Classement du poisson.

par M. Alf. Golder; un sur chantier Cockerill pour la Société Ibis, et quatorze, dont dix à Bruges aux chantiers des Forges et Aciéries, et quatre aux chantiers Cockerill, à Hoboken, pour la Société Pêcheries à vapeur.

Le tableau ci-dessous établit plus exactement le mouvement de la flottille de pêche à Ostende pendant les cinquante dernières années.

	1877	1889	1914	1927	1929
Chalutiers à vapeur	—	2	29	40	47
Drifters	—	—	—	11	8
Grandes chaloupes à voile..	189	180	69	31	10
Petites chaloupes à voile (pas inscrites en 1877 et 1889)	—	—	71	7	4
Canots non pontés à voile (pas inscrits en 1877 et 1889).....	—	—	158	98	83
Grandes chaloupes à moteur	—	—	4	58	39
Petites chaloupes à moteur.	—	—	2	87	141
Canots non pontés à moteur	—	—	—		24

Il est à remarquer que pendant la guerre, toute la flottille de pêche a quitté Ostende et est allée se réfugier dans les eaux étrangères. Petit à petit les bateaux y ont repris leur exploitation; c'est ainsi que les voiliers ont travaillé sur la côte est de l'Angleterre et dans les ports français tandis que les chalutiers à vapeur avaient pris comme ports d'attache Milford Haven, Swansea et les ports de l'ouest de l'Angleterre.

Si l'activité de ces derniers au point de vue ravitaillement en poisson fut grande, l'aide qu'ils ont apportée à la cause des pays alliés, en faisant la chasse aux sous-marins ennemis ne fut pas moins intéressante. Les pertes subies à la suite de torpillage furent assez conséqnentes : 8 chalutiers à vapeur, 26 voiliers et 2 chaloupes à moteur auxiliaire en furent victimes; aussi les Gouvernements des pays alliés voulant rendre un hommage de profonde reconnaissance au dévouement et à l'énergie du pêcheur belge, ont récompensé comme il convenait les actes de bravoure et de patriotisme, par lesquels nos hommes se sont distingués.

Pour donner une idée du rendement et des frais d'exploitation de l'industrie de la pêche, il est intéressant de citer quelques chiffres.

En 1877 les bateaux ont rapporté à Ostende pour environ 350,000 francs de poisson. En 1885 — première année dont on trouve l'inscription à la minque communale — ce chiffre s'est élevé à 415,815 fr. 30. En 1913, dernière année d'avant guerre, le montant est de 6,659,565 fr. 81 et en 1928 la production était de 58,518,655 fr. 70 pour 16,099,700 kilos de poisson, non compris l'esprot et le hareng à ajouter respectivement pour 4,529,492 fr. 31 et 4,095,233 fr. 72.

Il y a cinquante ans le personnel avait un pourcentage sur le produit de la pêche et touchait une part du bénéfice à la fin de chaque saison. C'était l'époque du « masse en paaije ». En supposant donc qu'une chaloupe à voile ramenait pour 10,000 francs de poisson pendant les mois d'hiver et pour 5,000 francs pendant l'été, le patron pêcheur (*stuurman*) gagnait environ par an :

Pour-cent .....fr.	1,050
Masse	250
Petit poisson	100

soit 1,400 francs plus son *deelvisch* et le poisson sec, tandis que pour le pêcheur ces chiffres étaient ramenés à :

700 + 175 + 100 = 975 francs.

DEMANDEZ A VOTRE FOURNISSEUR HABITUEL DE VOUS LIVRER DE LA FARINE DE POISSON "PESCATOR,,

ELLE JOUIT DE LA PLUS GRANDE VENTE EN BELGIQUE, DONC TOUJOURS FRAICHE, SAINE ET D'ODEUR AGRÉABLE

SOCIÉTÉ ANONYME

PESCATOR

POUR LA FABRICATION DE FARINE ET D'HUILE DE POISSON - HUILE DE FOIE DE MORUE

OSTENDE-SLYKENS

FARINE DE POISSON GARANTIE PURE

60 % Mat. Album., 17 % phosph., 3/5 % Mat. gr., 2.4 % sel.

Pour tous renseignements s'adresser au représentant pour la Belgique et le Grand-Duché de Luxembourg:

W. KOCH, BRUXELLES

281, AVENUE DE LA REINE

qui vous indiquera le fournisseur le plus rapproché

VOUS EXIGEZ DES GARANTIES QUAND VOUS FAITES UN ACHAT ET VOUS FAITES BIEN, MAIS...

VOUS FERIEZ MIEUX D'ACHETER DE LA FARINE DE POISSON "PESCATOR,, QUI VOUS DONNE DES GARANTIES SANS QUE VOUS LES DEMANDIEZ

PÊCHERIES NATIONALES BELGES

31, avenue du Vindictive

OSTENDE

Bureaux : 8, BOULEVARD ROGIER

Adr. télégr. : CAMENU-OSTENDE

MENU & Cie

MINQUE 21

OSTENDE

— **POISSONS DE MER FRAIS** —

SPÉCIALITÉ pour institutions religieuses, pensionnats, hôtels, pensions

Envoi aux particuliers à partir de 2 kilogs — Conditions à convenir pour envois importants

De nos jours les comptes s'établissent à peu près comme suit :

1° A bord des chalutiers à vapeur, le capitaine est payé au pourcentage sur le produit brut de la pêche, suivant un barême établi de commun accord. Le pêcheur touche un pour-cent plus un fixe. En outre, tout l'équipage a une participation dans la vente du petit poisson, des foies et déchets de poisson, sans compter le poisson sec pour lequel il est assez difficile de fixer une somme. Le personnel est, de plus, nourri aux frais de l'armateur.

Le décompte s'établit comme suit :

a) Un capitaine gagne en moyenne :

Pour cent	fr.	70,000
Petit poisson		2,000
Foies		1,000
Nourriture		2,800
Soit	fr.	75,800

b) et le pêcheur :

Fixe	fr.	7,820
Pour cent		4,356
Petit poisson et foies		2,976
Nourriture		2,796
Soit en tout	fr.	17,948

Le pêcheur qui est resté à bord de son bateau pendant tout l'exercice a en outre une participation dans les bénéfices de l'armement, laquelle varie entre 400 et 800 francs par homme.

2° Sur les bateaux à moteur, l'équipage est payé au pourcentage et se partage le produit de la vente du petit poisson. De cette façon, un patron pêcheur peut gagner 35,000 francs et un pêcheur 25,000 francs.

Il est entendu que ces chiffres sont basés sur une production normale.

Les salaires, primes d'assurances pour accidents et nourriture payés au personnel naviguant, déchargeurs de poisson, chargeurs de briquettes, surveillants et veilleurs, etc., viennent grever lourdement l'exploitation. Pour 1927 on peut évaluer ce poste :

1°	Pour	chalutiers à vapeur à environ	fr. 13,360,000
2°	»	drifters	1,629,000
3°	»	chaloupes à moteur	6,960,000
4°	»	voiliers	1,636,950

Quant aux petits bateaux à moteur ou à voile, pontés ou non pontés, si l'on tient compte du fait que le produit de la pêche (crevettes, esprots et en partie le hareng) revient quasi intégralement aux pêcheurs et propriétaires pêcheurs de ces bateaux, on peut voir par les chiffres énoncés plus haut dans la production pour l'année 1928, quelles ont été les ressources pour cette catégorie de producteurs.

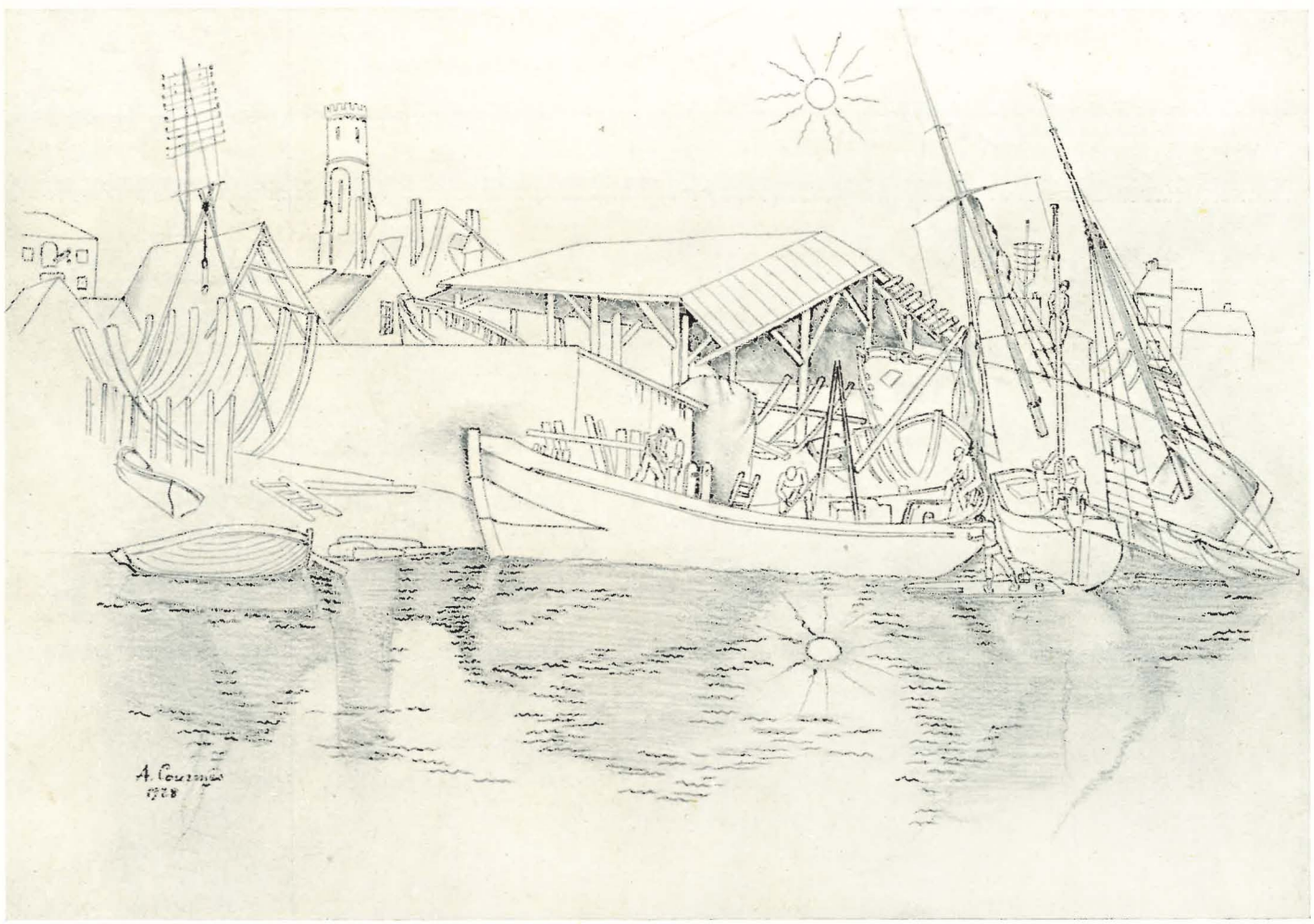

Coin du bassin de Commerce amont.

Notons en passant que les sommes indiquées ci-dessus rentrent directement dans la caisse de l'ouvrier belge et

R. & H. ASPESLAGH
& A. DE CEUNINCK

SOCIÉTÉ EN NOM COLLECTIF

ARMATEURS
ÉCOREURS

BUREAUX : 21, MINQUE, OSTENDE
TÉLÉPHONE 125 (BELGIQUE)
Adresse télégraphique : ASPESLAGH - DE CEUNINCK, OSTENDE

IMPORTATION EXPORTATION

Ecorage - Consignation
Huîtres - Homards
Sprats - Harengs - Maquereaux
Salaison - Saurisserie

HENRI VAN GRAEFSCHEPE

POISSONS FRAIS EN GROS
Firme fondée en 1895
OSTENDE

Adresse télégraphique : DEWAELECO.

Téléphones { Bureaux 97 / Privé 747

Le prénom HENRI est indispensable à l'adresse.

qu'en dehors de ces postes l'armateur paie à la caisse de prévoyance des pêcheurs pour pensions de vieillesse 1 % sur le produit brut de la vente, ce qui pour 1927 se chiffre à 648,647 fr. 06.

Le rôle économique de l'industrie de la pêche ne se borne pas à ce que nous venons d'exposer, il faut tenir compte de tout ce que le négoce de poisson rapporte aux intermédiaires et à leur personnel, aux administrations communales ainsi qu'à la Société des chemins de fer qui fait le transport du poisson.

Rappelons pour terminer que l'industrie de la pêche a fait surgir un nombre considérable d'entreprises industrielles qui la complètent, telles que : séchage et fumage du poisson, saurisseries, conserves de tout genre, fabrication d'huile de foie de morue, utilisation de déchets de poisson, fabriques de glace, corderies, vanneries, voileries, etc.

Si l'on tient compte de tout ce qui vient d'être exposé, on doit reconnaître que l'industrie de la pêche, dont Ostende qui nous occupe spécialement n'exploite qu'une partie, est vraiment une industrie nationale, digne de l'attention spéciale de tous ceux que préoccupe notre situation économique, et en particulier de l'Etat.

Le développement de la pêche maritime dépendant en majeure partie de ses moyens d'action, les différents pouvoirs ont le devoir de veiller à ce que l'outillage des ports ainsi que le perfectionnement du matériel répondent aux besoins d'une exploitation moderne.

Nos dirigeants se rendant compte de la situation, ont compris l'importance et la gravité de la question, et il faut rendre hommage au gouvernement belge qui a bien voulu doter la ville d'Ostende de nouvelles installations de pêche.

Commencés en 1921, les travaux ont malheureusement traîné en longueur. Alors qu'on avait prévu leur achèvement en 1924, à la suite des difficultés du début, cette date a été remise jusqu'en 1927, et reculée plus tard jusqu'en 1930, mais tout fait prévoir que même alors les travaux ne seront pas terminés.

Or la minque, dont on a fêté le cinquantième anniversaire, est devenue absolument trop petite, à tel point qu'on peut dire sans exagération aucune, que le trafic du poisson — étalage, vente et expédition — y est fait en dépit du bon sens.

Pour aider au développement de la pêche maritime, il est urgent que les nouvelles installations soient achevées.

Un effort s'impose, et c'est en toute confiance que les intéressés font un nouvel et pressant appel à l'étroite collaboration des différentes administrations. Notre population de pêche compte également et tout particulièrement sur le concours de M. Henri Baels, ministre de l'Agriculture, des Travaux publics et de la Pêche.

Ostendais de naissance et issu d'une famille d'armateurs écoreurs, intéressé lui-même dans la pêche ainsi que dans plusieurs autres exploitations connexes de la pêche, M. Baels connaît à fond cette industrie. Et tout comme il connaît et aime le pêcheur, pour le métier duquel il a une véritable adoration, il connaît les besoins de la pêche maritime, dont il est un des vaillants défenseurs.

C'est donc à juste titre que ses concitoyens mettent leur confiance en lui, convaincus que grâce à son intervention éclairée et énergique, le nouveau port de pêche d'Ostende ne tardera plus longtemps à être livré à l'exploitation.

JOHN BAUWENS,

Président de l'Union professionnelle des Armateurs Belges de la Pêche maritime et de la Section de la Pêche de la Chambre de Commerce d'Ostende.

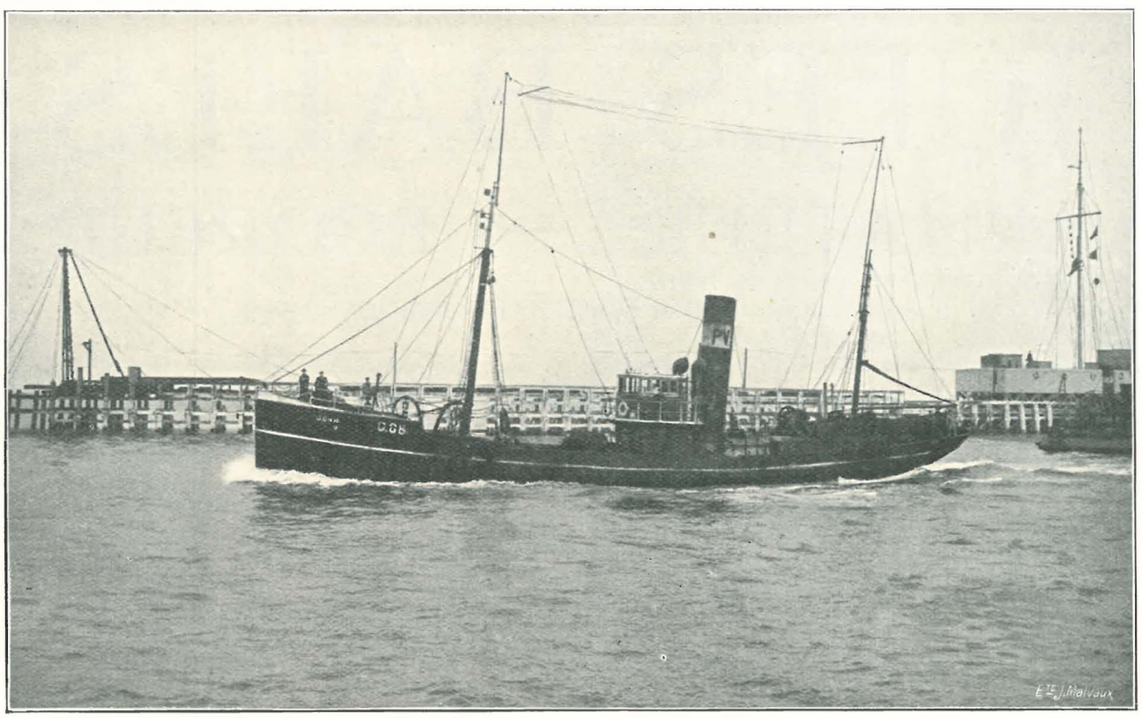

Le chalutier John sortant du chenal d'Ostende.

IMPORTATION EXPORTATION

COMMERCE DE POISSONS EN GROS

Auguste PÈDE

Magasins et Bureaux : Minque 10 et 11, OSTENDE (Belgique)

Spécialités : POISSONS FINS
SAUMONS FRAIS ET CONGELÉS

EXPORTATION : Harengs et Maquereaux frais et salés
Sprats frais, salés et épicés

Téléphones : Bureaux, 53
Privé, 40

COMMISSION Adresse télégraphique : PEDECO CONSIGNATION

JULES BAELS

ARMATEUR — ÉCOREUR

FIRME FONDÉE EN 1878

BUREAUX : MINQUE N° 3

TÉLÉPHONE : 132

Privé : rue de la Chapelle, 93, Ostende. — Tél. : 78

Abrégé de l'Histoire de la Pêche en Belgique

Le littoral belge, depuis les temps les plus reculés, a été habité par une population de hardis marins. César nous apprend que ce sont nos ancêtres, les Morins et les Ménapiens, qui ont découvert la Grande-Bretagne. Le Ménapien Carausius obtint le commandement d'une flotte romaine sous Maximin.

Dans un écrit de l'an 399, saint Paulin représente les habitants du littoral comme des pirates toujours en guerre avec leurs voisins. La configuration de la côte de Flandre, entrecoupée de baies et de criques, se prêtait d'ailleurs admirablement à la navigation.

A cette époque déjà, les habitants pratiquaient la pêche en mer bien loin de leur côte. Au VIe siècle Yarmouth est déjà le rendez-vous des *Piscatores Angliæ, Galli, Belgæ atque peregrine.*

C'est sur les rives des estuaires et des criques où les barques peuvent se réfugier, qu'il faut rechercher les premières bourgades ou hameaux de pêcheurs. *Sandeshoved* (Zandhoofd), sur l'estuaire de l'Yser, apparaît comme port en 1093. Dès 1107, on débarque régulièrement le hareng à Grevelingen (Gravelinnes). Nieuport, construit en face de Sandeshoved, sur l'autre rive de l'Yser, devient le centre de la pêche dans les Flandres. La ville reçoit en 1163 sa *keure,* qui l'exempte à perpétuité de tout tonlieu et péage.

Cette *keure* ou charte est un document remarquable sur la navigation, le commerce et la pêche.

Elle dit notamment que les filets de pêche, importés d'Angleterre, doivent payer un droit de quatre deniers. La charte indique la dîme à payer pour le poisson amené par mer ou sortant de la ville. Elle mentionne comme vendus sur le marché : hareng frais (*allecia recentia*), saumon, cabillaud, aiglefin, plie, dorade, turbot, congre. Certains mollusques, tels la moule, la patelle; enfin elle cite la baleine.

Nieuport est, à la fin du XIIe siècle, le marché principal, l'étape des poissons de mer.

Avec le produit de la dîme du hareng, on construit des églises, les hôpitaux, les écoles des pauvres et d'autres établissements publics.

Le hareng est vendu frais, séché, salé. La fumaison ne paraît avoir été faite qu'à partir du XVe siècle. Le degré de salaison a une grande importance. Dans une lettre de 1190, Etienne, évêque de Tournai, appelle l'attention du doyen de Bruges sur la salaison du hareng. Si elle est trop forte, ses diocésains boivent outre mesure. La religion chrétienne imposant la consommation du poisson certains jours, a beaucoup contribué au développement de la pêche. La prospérité grandissante de Bruges fut d'un appui non moins efficace.

Bruges fait partie de la Hanse de Londres. Dans ses rues se rencontrent les Florentins, les Génois, les Lombards avec les Flamands, les Wallons, les Anglo-Saxons, les Allemands et les Osterlings de Reval et de Riga. Les Allemands et les Osterlings trafiquent avec la France et l'Angleterre; ils envoient le hareng salé jusqu'à Novgorod en Russie.

Nieuport reste le chef-lieu de la pêche. Mais à la fin du XIIIe siècle, d'autres localités sont habitées par des pêcheurs, notamment Ostende qui, bientôt, se posera en rivale de Nieuport, son aînée.

La découverte faite par Gillis Beukels, natif de Hughenvliet en Flandre, et Jacques Kien, originaire d'Ostende, de l'art de caquer le hareng en mer donna une nouvelle valeur à ce poisson en le rendant susceptible d'une plus longue conservation. Cette caque, qui se pratique encore de la même manière de nos jours, consiste à faire à la gorge du hareng une incision par laquelle on retire les intestins et les autres parties visqueuses qui sont les principaux agents de corruption.

Une des premières conséquences de la découverte de Beukels, fut la construction de bateaux plus grands pouvant rester en mer plus longtemps et embarquer plus de tonneaux et plus de filets. Ces grandes barques, connues sous le nom de *buizen,* construites d'abord à Hoorn, en Hollande, ne tardèrent pas à être utilisées aussi en Zélande et en Flandre.

Grâce au buize, la pêche du hareng peut se poursuivre sur toute la côte anglaise jusqu'aux Shetlands. Elle est aussi l'objet de la plus active protection de la part des souverains qui règnent sur la Flandre et des ducs de Bourgogne en particulier.

Outre la prospérité qu'elle apporte à tout le littoral, la pêche est la pépinière qui fournit les équipages.

La flottille de pêche est surtout utile en cas de conflit. Le buize peut faire le commerce, il cingle jusqu'à la Rochelle et sur les côtes portugaises; il fait la pêche, mais fait aussi la guerre. Le prince, s'il a des difficultés, loue les services du propriétaire du bateau, au besoin il en fait saisir un certain nombre qu'il retient pour la durée de la guerre.

La découverte de Beukels a d'autres conséquences économiques. Jusqu'ici le bateau était la propriété de la famille, le père formant l'équipage avec ses fils et ses parents. Ils vendaient eux-mêmes le poisson.

Le grand buize ne permet plus cette exploitation familiale. Vers 1500, il coûtait 900 livres parisis. C'était une dépense trop grande pour une famille. Aussi voit-on intervenir l'intermédiaire qui fait lui-même, ou fait obtenir des avances de fonds pour le paiement du bâtiment. C'est le *Weert,* l'écoreur, le beschrijver de nos jours, car la fonction s'est maintenue. En dehors des avances, le Weert s'occupe de l'administration des bateaux et de la vente du poisson.

Le Weert est l'élément instruit, au contraire du pêcheur qui le plus souvent est illettré.

Outre le tantième du *Weert*, le pêcheur doit payer aussi



le *weerdgeld*, espèce de droit de minque de 1 % sur le produit des pêches vendues à Ostende.

Ce *weerdgeld* donna de 1450 à 1459 en moyenne 269 livres parisis; en 1483 il rapporta 1,781 livres parisis.

Cet écart démontre le progrès extraordinaire que la pêche a fait dans un laps de temps de trente années.

Dès le début du règne de Charles-Quint, la pêche devient l'objet d'une réglementation sévère. Un placard de 1512 confirme un édit de 1488 prescrivant de marquer les tonneaux de harengs comme garantie de contenance.

Un placard de 1539 fait défense de pêcher le long de la laisse de basse mer à pied ou à cheval avec des sennes ou autres filets quelconques avec lesquels « on prend les petits poissons, détruisant de cette manière les œufs et le frai ou les abandonnant sur la grève où ils sont détruits par les oiseaux ou autrement ». Ces abus, ajoute le placard, sont très nuisibles à la multiplication du poisson.

Un autre édit de la même année prescrit de nouvelles mesures pour protéger le poisson. Défense est faite de pêcher avec des sennes, filets traînants et dérivants et, quel que soit le nom qu'on leur donne, dont les mailles seront moindres ou plus étroites que 5 pouces complets. Suivent les pénalités pour les délinquants. Elles ne sont pas douces, qu'on en juge : la première fois on inflige l'amende; en cas de récidive, c'est le bannissement pour dix années et l'ablation du pouce.

Les dispositions de ces règlements pour la protection de la pêche furent confirmées et dans certains cas renforcées par les règlements subséquents, entre autres ceux des Archiducs du 15 octobre 1614 et de Charles VI du 27 janvier 1727. Certains de ces règlements sont encore en vigueur de nos jours.

C'est aussi sous le règne de Charles-Quint que la morue devient l'objet d'un grand commerce. Les pêcheurs d'Ostende vont la capturer au Doggerbank, sur les côtes du Jutland, plus tard ils poussent jusqu'au Lofoten et jusqu'en Islande â la recherche de ce poisson.

La pêche atteint son apogée en Flandre sous Charles V; avec la mort dù ce prince commence la déchéance dont plus jamais elle ne se relèvera complètement.

La réforme religieuse enfante la révolution des provinces belges et hollandaises contre la domination espagnole. Les provinces hollandaises réussissent à former un État distinct qui s'élève bientôt à un haut degré de puissance et de prospérité, tandis que les provinces belges ne connaissent que la ruine.

Le prince d'Orange délivre des lettres de marque aux marins du littoral; la pêche ne peut plus s'exercer que par intervalles. D'ailleurs, beaucoup de pêcheurs se sont expatriés en Hollande et en Zélande. Ce sont les éléments les plus vivaces, les plus énergiques.

Pendant tout le XVIIe siècle, notre pays devient le champ de bataille des Espagnols, Français, Hollandais. La Belgique ne compte plus que deux ports présentant quelque activité : Ostende, Dunkerque. Ce sont de véritables nids de corsaires. Ostende seul en abrite une trentaine, qui, suivant les alliances politiques combattent, les Espagnols, les Anglais, les Français et les Hollandais ou sont leurs alliés. Les noms de De Ruyter, Tromp, Piet Hein sont restés célèbres en Hollande. Mais les Besage, Jacobsen, Roel de Reus, Braeke, De Ridder, Van Maestricht, etc., sont leurs dignes rivaux parmi les Ostendais.

Ceux-ci amènent en un an dans le port d'Ostende pas moins de 78 navires capturés.

Le métier de corsaire est dangereux, mais lucratif et des plus honorables.

Bowens, qui publia une histoire d'Ostende vers 1780, cite le nom des principaux corsaires et donne une liste des prises pour l'année 1667. « Mes chers concitoyens, dit-il, n'êtes-vous pas émus et fiers de lire dans ce tableau d'honneur le nom de vos ancêtres qui se sont distingués par leur courage héroïque?

» Puisse Ostende continuer à enfanter de pareils soldats!



Le nom seul des corsaires ostendais est devenu l'effroi des Français. »

En 1713, le traité d'Utrecht met fin à la guerre, la Belgique passe sous l'autorité des Habsbourg d'Autriche dont

le chef était alors l'empereur Charles VI. Le traité de la Barrière vint compléter le traité d'Utrecht. Ce traité consacra la fermeture de l'Escaut. Anvers étant fermé au commerce, tous les efforts du Gouvernement autrichien se portèrent sur les ports du littoral et sur Ostende en particulier.

Nieuport était ensablé. Les travaux nécessaires furent faits. Un décret déclare que tous ceux qui aideront à faire revivre la pêche, entrepreneurs, associés ou intéressés, jouiront de l'exemption de tout droit d'entrée, sortie, convoi, tonlieu et autres sur les poissons, les bateaux, bois, agrès, provisions, ainsi que sur le sel.

L'initiative privée collabore avec les pouvoirs publics. En 1727, on fonda à Nieuport « La Grande Compagnie de Pêche ». Parmi les fondateurs on trouve plusieurs personnes de la Flandre, du Brabant et autres provinces des Pays-Bas autrichiens. Outre la pêche à la marée fraîche, la compagnie fait la grande pêche du hareng et celle de la baleine.

Craignant avec raison que la Belgique, qui était devenue leur principal débouché, n'importerait plus leur poisson, les puissantes compagnies hollandaises de pêche firent à la Compagnie de Nieuport une concurrence acharnée. Les négociants de Nieuport accusèrent les Hollandais d'inonder la Belgique de poisson à bas prix, même d'offrir la morue gratis ou pour le simple fret, aux navires qui voulaient l'introduire à Nieuport.

Cette lutte économique persista jusqu'à l'écrasement de la société belge. Les bateaux furent vendus en France et en Hollande et les équipages obligés de s'engager à l'étranger.



Ostende, négligeant la pêche, porta tous ses efforts sur le développement du grand commerce et de la navigation.

Pendant les accalmies que laissait la guerre, ses pêcheurs avaient cinglé jusqu'au Groenland et au détroit de Davis, à la recherche de la baleine. Ce fut donc facile de recruter les équipages pour les expéditions de longue durée. Dès 1714, Ostende arme des bateaux pour les Indes; les navires rentrent en 1716; la vente de leur cargaison donne un bénéfice de 20 %. En 1722, Charles VI fonda la célèbre Compagnie d'Ostende, dont les navires vont trafiquer sur les côtes d'Afrique, aux Indes et en Chine. La prospérité de la compagnie provoque sa déchéance. Sous la pression de la Hollande, de l'Angleterre et de la France, l'empereur, en 1727, consent, « pour le bien de l'Europe », à suspendre la Compagnie d'Ostende pendant sept ans. La compagnie entre en liquidation en 1732.

Marie-Thérèse, qui succéda à Charles VI, tâcha de raviver

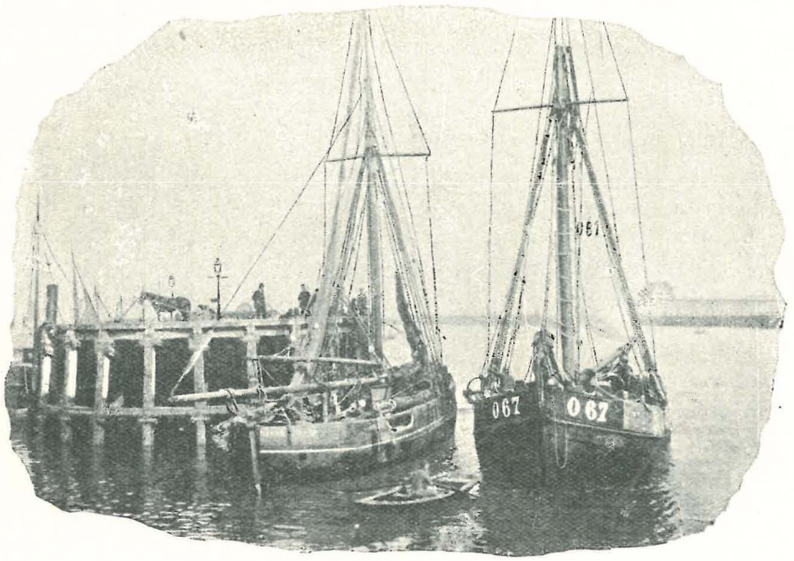

la pêche, mais tandis que tous les pays avaient inauguré une politique de protection de la pêche nationale, que la France, malgré les clameurs des Hollandais, avait imposé un droit de 55 livres par tonne de morue étrangère, que l'Angleterre accordait des primes pouvant s'élever jusque 120 livres par bateau de 50 tonnes, la Belgique, appauvrie par de nombreuses guerres, ne put songer à donner des avantages pécuniaires. On dut se contenter de mesures administratives. Cependant une prime de 50 florins est accordée en 1770 à tout bateau faisant la pêche du hareng.

Dès 1767, un décret interdit l'entrée du hareng de pêche étrangère. La contenance des tonneaux de hareng et autres poissons salés est réglementée. Le règlement général pour la pêche à Nieuport et à Ostende est publié en 1770. Il donne entre autres les conditions de travail à cette époque. Ces conditions varient suivant que le bateau fait la pêche en Islande, la pêche au hareng ou à la marée fraîche. Aussi, suivant les saisons, on distingue le pêche d'hiver et la pêche d'été.

Grâce à ces mesures, la pêche connut de nouveau une période de prospérité, de courte durée malheureusement. Cette prospérité fut stimulée surtout par la guerre d'Amérique (1773-1783), dans laquelle la France et l'Angleterre furent impliquées.

En 1781, Nieuport seul armait 45 bateaux pour la pêche d'Islande qui rapportèrent 13,537 tonneaux de morue; Ostende armait 19 bateaux pour cette pêche. Cette ville ne pouvait donner un plus grand développement à la pêche, la grande partie des pêcheurs et marins étant embarqués pour les voyages au long cours.

En 1787, Ostende et Nieuport possèdent 120 bateaux et occupent 2,500 pêcheurs. La morue est pêchée au Doggerbank, en Islande, à Terre-Neuve. Ce sont les derniers éclats d'une prospérité causée surtout par l'interdiction de l'entrée du poisson étranger.

La corporation des poissonniers s'éleva contre la prohibition des produits étrangers, accusant les armateurs de disposer d'un véritable monopole. Ils se plaignent de la mauvaise qualité du hareng et de la fraude, soi-disant

faite avec la morue à laquelle on substitue le *koolvisch*. Bien que l'enquête faite à l'initiative du gouvernement eût établi l'inanité de ces accusations, la corporation des

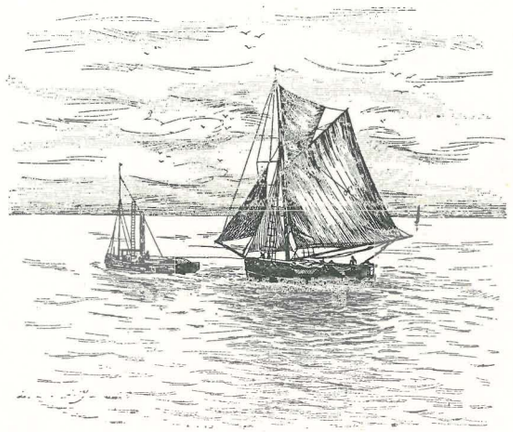

poissonniers, alors toute-puissante, parvint à faire révoquer la prohibition d'entrée.

Au monopole des armateurs succéda le monopole des poissonniers qui fut d'autant plus néfaste pour la pêche que, n'étant pas nombreux, ils pouvaient s'entendre facilement pour acheter le poisson à vil prix.

Nous pouvons passer rapidement sur les années de l'occupation de la Belgique par la France de 1792 à 1815. L'exercice de la pêche était entravé à tous instants par la proclamation des préfets qui défendaient tout simplement aux pêcheurs d'aller en mer jusqu'à nouvel ordre.

Le Gouvernement des Pays-Bas connaissait trop l'importance de la pêche pour ne pas la protéger. Le système d'encouragement existant dans ce pays fut appliqué ici en Belgique. Interdiction d'importer du hareng étranger; prime à la pêche du hareng, du cabillaud d'Islande; prime à la pêche à la grande ligne; prime à l'exportation du hareng et autre poisson salé. Exemption de droit sur le sel.

Les renseignements statistiques manquent pour donner la situation de la flottille et des équipages à la fin de l'union avec la Hollande. Au début de 1832, la Flandre occidentale employait un bâtiment de 100 tonneaux, 70 bâtiments de 30 à 50 tonneaux, 71 schuiten de 10 à 15 tonneaux. Au total, 142 embarcations montées par 825 hommes. Ce nombre d'hommes, dit le collège de pêche de la Flandre occidentale, pourrait être augmenté, notamment à Nieuport, par le retour dans leur foyer de l'élite de ses pêcheurs qui ont été réduits à chercher de l'emploi à Dunkerque.

On peut admettre que le chiffre de 1832 reflète à peu de chose près, la situation de fin 1830, année de la séparation.

Dès 1835, la chambre de commerce d'Ostende demande que la pêche soit protégée et fait ressortir que les pêcheurs vont s'embarquer à Dunkerque où, grâce aux grands prix atteints par la morue par suite de l'interdiction d'entrée du poisson étranger et des fortes primes que l'État accorde, les armateurs dunkerquois peuvent payer largement leurs équipages. La chambre s'élève contre la concurrence qui est faite aux armements belges par la Hollande qui compense les primes d'armement par des primes similaires, les droits d'entrée par des primes d'exportation, les bas prix par des indemnités occultes. La Hollande a, en outre, l'avantage d'un transport économique par eau.

En conséquence, la chambre demande la prohibition d'entrée en Belgique notamment des espèces de poisson de pêche étrangère que les armements peuvent fournir en quantités suffisantes pour les besoins du pays. Ces demandes ne restèrent pas stériles. En 1837, le gouvernement institue une commission spéciale de pêche chargée de donner son avis sur les demandes de primes. La Chambre des représentants vote un premier crédit de 40,000 francs, porté à 60,000 francs l'année suivante. En même temps, un régime douanier, presque prohibitif, assurait l'efficacité de la protection directe accordée par le gouvernement.

Pour avoir droit à la prime, le navire pêcheur devait être de construction belge ou avoir été nationalisé avant le 1er janvier 1840. Les trois quarts des hommes composant l'équipage devaient être Belges.

Bénéficiaient de la prime : la grande pêche du hareng, la petite pêche du hareng qui se pratiquaient aux environs de Yarmouth. La pêche à la morue, la pêche aux grandes lignes ou cordes (*beeg*), enfin la pêche côtière. Suivant la pêche et le tonnage du bateau la prime variait de 1,500 à 400 francs.

L'intervention de l'État sous la forme d'octroi de primes eut la plus heureuse influence sur le développement de la pêche. La comparaison de la composition de la flottille et du nombre de pêcheurs entre l'année 1836, commencement de la période des primes, et 1865, commencement de la suppression, le prouve éloquemment.

L'année 1836 donne 194 embarcations diverses montées

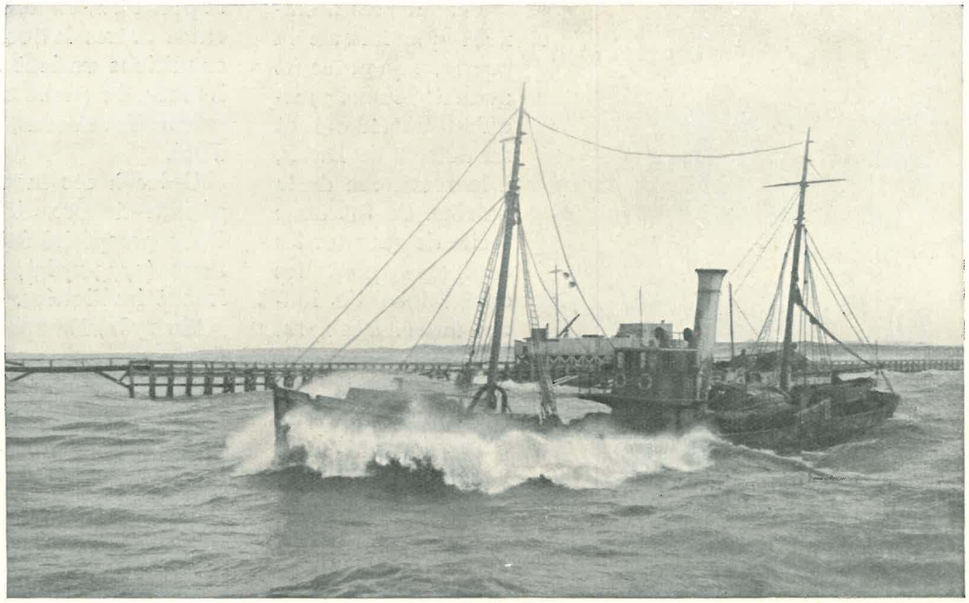

par 1,003 hommes; en 1865, sont renseignées 269 embarcations montées par 1,646 pêcheurs.

La suppression des primes devint définitive à partir de 1867. Depuis cette année, on assiste à la lutte d'une

industrie abandonnée des pouvoirs publics, sans défense contre la concurrence étrangère ni contre les risques divers.

D'autres facteurs sont venus accentuer cette décadence. La facilité de communication par chemin de fer fait donner la préférence au poisson de marée plutôt qu'au poisson conservé par le sel. Le mode d'exploitation du bateau est un autre facteur de décadence. Sauf à Heyst et à La Panne où le bateau est généralement la propriété d'une famille qui l'exploite, ailleurs, il appartient à un armateur. A Ostende, il appartient par part aux voiliers, cordiers, constructeurs, fournisseurs de tout genre. Ces propriétaires en général s'occupent fort peu de la pêche et de son produit; ils ne s'occupent que de la livraison, celui-ci des filets, celui-là des voiles et des cordages.



Fabrication du fil à chalut
dans les ateliers de la Société " Ostend Stores and Ropeworks ".

C'est en 1884 que les premiers chalutiers à vapeur sont introduits à Ostende par la firme Dossaer. *Le Prima*, le premier de ces navires construit à Granton, sur le chantier Allan, mesurait 100 pieds de long sur 20 de large. L'équipage était composé de 8 hommes. Après le *Prima*, la même firme acquit de nouvelles unités, les *Seconda*, *Tertia*, *Quarta*, *Franco-Belge*, *Lillois*, *Glorieux*. Une firme belge, la maison Beer, construit sur les plans d'un ingénieur belge le chalutier *Louise-Marie* et le *Catharina*.

L'introduction du chalutier à vapeur accentue plus rapidement encore le déclin de la pêche à la voile. Comme les tisserands des Flandres chassés autrefois de leur métier séculaire par le tissage mécanique, les pêcheurs à la voile doivent compter désormais avec les chalutiers à vapeur qui ont un rayon d'action étendu et apportent de grandes quantités de poisson, qui déprécient encore le poisson rapporté par les voiliers.

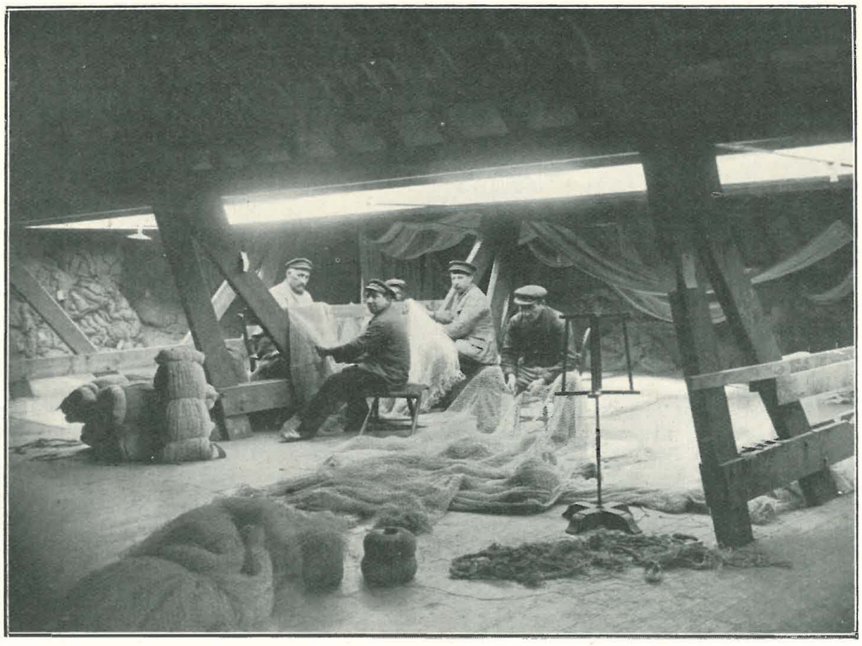

Filochage et achèvement des filets de pêche
(Société " Ostend Stores and Ropeworks ").

D'autres facteurs viennent précipiter la déchéance du voilier. Blankenberghe et Ostende se sont muées en stations balnéaires. Ostende surtout devient une véritable ville de luxe et de joie. On en fait aussi un centre de pilotage, de transport de passagers vers Londres. Les services de l'État drainent vers les emplois maritimes mieux rétribués la plupart de ceux qui eussent été par leur intelligence des patrons de pêche émérites.

Le salaire à bord des voiliers est au surplus aléatoire et ridiculement bas. Le pêcheur est considéré comme un associé de l'armateur, car il navigue à la part et intervient dans les frais et pertes du bateau.

Les pêcheurs des voiliers forment à la fin du XIXe siècle un véritable prolétariat. La misère parmi eux est d'autant plus grande que les familles ont généralement beaucoup d'enfants. Les ménages ne se soutiennent que par les gains faits par les femmes et les enfants. Les uns travaillent dans les hôtels, dans les fabriques de sardines, les autres sont femmes à journée, filocheuses de chaluts ou colportent du poisson.

Les pouvoirs publics, frappés de la rapide décadence de la pêche, commencent à intervenir pour essayer de la relever. La ville d'Ostende crée en 1886 la première école de pêche subsidiée en 1899 par le gouvernement. L'exemple d'Ostende est bientôt suivi. En 1888, on fonda dans la même ville l'école libre de pêche. Blankenberghe suit en 1890, Nieuport en 1893, La Panne, Coxyde, Heyst, Oostduinkerke dans les années de 1900 à 1906. La ville d'Ostende prend une autre initiative. En 1897, elle inscrit à son budget une somme de 1,500 francs,

portée à 4,000 francs en 1903, destinée à être distribuée en primes aux chaloupes qui auront fait le plus de marées.

L'État accorde en 1902 des bourses d'apprentissage pour la formation du personnel pêcheur. Cette prime est accordée

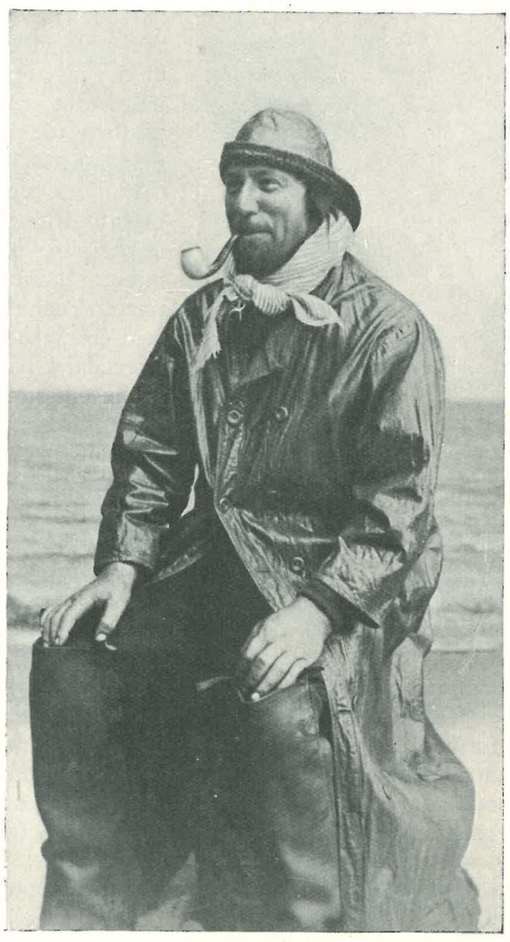

au patron qui embarque le mousse et au mousse qui réussit l'examen imposé.

En 1906, S. A. R. le prince Albert de Belgique, depuis roi des Belges, fonda l'œuvre royale de l'Ibis, chargée d'adopter les orphelins de marins pêcheurs et de leur donner une instruction professionnelle les préparant au métier de pêcheur. Pour donner une instruction vraiment pratique à ces orphelins, l'œuvre acheta à Copenhagen un smack à moteur et introduisit ainsi à Ostende le premier bateau muni de ces machines.

Toutes ces heureuses initiatives n'ont peut-être pas fait progresser la pêche, mais elles ont eu au moins le mérite d'arrêter la décadence. Leurs effets se sont manifestés surtout après guerre. Elles ont contribué alors avec l'esprit nouveau qui s'est affirmé dans les armements à donner à la pêche en Belgique un regain d'activité que nous espérons ne plus voir s'arrêter.

La guerre mondiale a eu sur la pêche et les pêcheurs une profonde répercussion. Les armements belges s'étaient fixés dans les ports anglais, principalement à Milfordhaven et Fleetwood. Ils apprirent à connaître de nouveaux fonds de pêche et adoptèrent de nouvelles méthodes d'exploitation.

De leur côté, les pêcheurs au contact des ouvriers et marins anglais abandonnèrent leur insouciance, devinrent moins rebelles à l'esprit d'initiative.

Revenus en Belgique après la guerre, les pêcheurs obtinrent de meilleurs salaires, de meilleures conditions de travail. Désormais le métier devient plus lucratif et n'est plus déserté. Au contraire, chaque année, le nombre de pêcheurs augmente particulièrement à Ostende.

Une transformation profonde se fait aussi dans le matériel de pêche, la voile est abandonnée de plus en plus et remplacée par le moteur tant sur les grands bateaux que sur les simples crevettiers.

L'Armement Ostendais fait construire en 1923 à Frederikssund (Danemark) un bateau de 62 pieds de long avec moteur de 100 H.P. Après quelques essais de pêche à la senne danoise, qui sont abandonnés parce que les courants dans la partie sud de la mer du Nord sont trop forts, cette société prend l'initiative de faire pêcher au chalut à panneaux et aux bobines comme les grands chalutiers. Le grand succès de cette innovation ne tarde pas à se faire sentir. Le nombre de bateaux à moteur utilisant le chalut à panneaux augmente rapidement; leur nombre passe de 40 en 1923 à 86 en 1929. Ils sont tous construits sur le modèle du bateau de Frederikssund. La construction des bateaux à moteur est d'ailleurs favorisée par les facilités de paiement que le propriétaire obtient des fournisseurs, les crédits accordés par les banques et les sociétés de crédit à la pêche subsidiées par le gouvernement. Le bateau à moteur est généralement une exploitation familiale. Ce sont surtout les Pannois qui sont venus habiter Ostende, après la guerre, qui montent ce genre de bateaux.

Les chalutiers à vapeur, après la guerre, ont eu des fortunes diverses; des armements disparaissent; de nouveaux sont fondés; les anciens armements augmentent le nombre de leurs unités. Les armements se groupent pour diminuer leurs frais d'exploitation. Ils sont les fondateurs actionnaires des deux fabriques de glace se trouvant à Ostende. Ils forment en 1922 une Mutuelle d'assurance qui couvre les chalutiers contre tous les risques de mer; fondent l'Industrielle des Pêcheries, qui fait la réparation des bateaux et fournit les provisions de bord. Ils constituent la Coopérative « La Marée » (*De Zeevisch*), qui s'occupe avec grand succès de la vente et de la vulgarisation de la consommation du poisson. A l'initiative de « La Marée-De Zeevisch », est fondée la Société *Pescator*, dont le but est le traitement des déchets de poisson suivant le procédé Schlotterhose, de Wesermunde.

Les armements de chalutiers à vapeur en constituant ces sociétés filiales, dans lesquelles ils sont tous intéressés, ont créé une organisation modèle dont on ne trouve l'égale dans aucun pays.

Ostende dispose aussi de skippers, de chalutiers et d'équipages intelligents, actifs qui peuvent rivaliser avec ceux de n'importe quel pays.

On peut affirmer qu'Ostende seul verra son industrie de la pêche prendre un grand développement. Blankenberghe périclite de jour en jour; Nieuport, Coxyde et Oostduinkerke n'ont plus d'importance. La plupart des pêcheurs de La Panne habitent Ostende. Restent Heyst et Zeebrugge qui ont une population de bons pêcheurs, actifs, courageux, mais qui font la pêche à peu de distance de la côte. Aussi ce marché ne peut guère se développer parce qu'il manque toujours de nombreuses espèces de poisson, telles que le cabillaud, l'églefin, qui constituent un poisson indispensable dans un marché, ce que les Anglais appellent le *staple food*.

Ostende est le seul marché de production complet grâce à sa flottille de moteurs et de grands chalutiers. On peut trouver à la minque le poisson du gourmet et celui du prolétaire. Sa situation géographique est privilégiée parce que, tête de ligne d'un vaste réseau de chemin de fer qui couvre la Belgique et s'étend dans tous les pays de l'Europe. Le poisson d'Ostende est expédié au nord, au sud, dans toute l'Allemagne, en Suisse, en Italie, en Autriche et en Tchécoslovaquie.

Le nouveau port de pêche qui sera mis bientôt à la disposition des armements et des négociants, sera un facteur puissant qui ne pourra que concourir à accentuer la prospérité que la pêche connaît à Ostende depuis quelques années.

L. VERBRUGGHE,
Administrateur-Directeur de l'Armement Ostendais. Administrateur-Directeur de La Marée-De Zeevisch.



Jan DE CLERCK. — Ter Rust.

CAMILLE WILLEMS
OSTENDE

LA PLUS ANCIENNE MAISON D'EXPORTATION

POISSONS EN GROS **HUITRES - HOMARDS**

CONDITIONS SPÉCIALES POUR FOURNITURES
Armée Pensionnats Collèges

DÉPARTEMENT SPÉCIAL EXPORTATION :
SPRATS HARENGS

Bureaux :
MINQUE OSTENDE, 48-49

Adr. télégr. : WILLEMSCO-OSTENDE
Téléphones : 85, 175, 1035, 760, 730
Registre du Commerce N° 185

IMPORTATION EXPORTATION

COMMISSION — ECORAGE

L. NIERINCK & EDG. BRUNET
19, Minque Communale
— OSTENDE —

EXPÉDIENT PARTOUT MARÉE FRAICHE

SPRATS — HARENGS — MAQUEREAUX
SAUMONS CONGELÉS

Téléphones { 73 / 1801

Registre du Commerce n° 35

Adresse Télégraphique :
NIERINCO-OSTENDE

La Pêche Maritime et la Minque d'Ostende

A la veille de la guerre, en 1913, le produit de la vente de poisson frais à la minque d'Ostende s'élevait à 6,659,656 fr., soit le double de celui réalisé vingt ans auparavant.

Après les hostilités, le relèvement de notre industrie de la pêche, particulièrement éprouvée par la guerre, fut très rapide, surtout après la crise de 1922, qui avait marqué un léger recul.

Les neuf dernières années nous montrent les statistiques suivantes qui marquent une sérieuse progression, mais où il y a lieu de tenir compte de la dévalorisation du franc :

1920.....	23,666,855	francs de poisson vendu.
1921.....	22,855,005	» » »
1922.....	21,219,600	» » »
1923.....	27,772,442	» » »
1924.....	34,871,116	» » »
1925.....	38,272,265	» » »
1926.....	46,862,685	» » »
1927.....	56,402,427	» » »
1928.....	58,518,655	» » »

A ce dernier chiffre il faut encore ajouter 4,095,233 fr. 72 pour la vente du hareng et 4,529,492 fr. 31 pour celle de l'esprot, soit en tout plus de 67 millions de francs.

Pour l'année 1928, les apports atteignent le poids de 16,099,700 kilos de poisson et à cela il y a encore lieu d'ajouter près de 4 millions de kilos d'esprots et environ 4 millions de kilos de harengs, soit en tout près de 24 millions de kilos de poisson de toutes variétés.

Les armements et pêcheurs ostendais ont donc produit les efforts nécessaires pour faire revivre notre pêche maritime et se sont imposé de grands sacrifices pour augmenter la flottille, tant celle à vapeur que celle à moteur.

Les bateaux à moteur se sont développés dans des proportions formidables. A l'armistice, Ostende n'en comptait pas, et actuellement nous en avons environ 200.

Le nombre de chalutiers à vapeur, qui était de 29 en 1913, s'est vu doublé rapidement. C'est un accroissement très important qui s'accentuera encore d'année en année. C'est aussi le fait le plus important, car il est incontestable que l'avenir de notre pêche maritime se trouve dans le développement des unités à grand rayon d'action.

Nos chalutiers à vapeur sont presque tous de construction anglaise et se réduisent à deux types : le « strath » et le « castle ».

Le « castle type » est le plus grand et les machines sont plus puissantes. Il est évident que la consommation de combustible est plus considérable. Depuis la guerre, la préférence des armateurs semble aller vers les grands chalutiers dont la capacité des soutes permet d'effectuer des voyages d'une durée plus longue.

Tous nos chalutiers à vapeur ainsi qu'un grand nombre de nos bateaux à moteur sont munis d'installations de T. S. F. Les avantages sont énormes. Outre que la sécurité du navire se trouve mieux garantie, l'emploi de la T. S. F. permet également aux armateurs de rester en contact constant avec leurs unités.

Nos chalutiers opèrent surtout dans les zones de pêche suivantes : mer du Nord, canal de Bristol, canal de Saint-Georges, Moray Firth, Rockall, Faroë Islande, Espagne et Portugal.

Ces nombreux champs d'action, dont le rendement est très variable, permettent de voir à la minque d'Ostende une très grande variation de poissons. Les arrivages se composent surtout de plies, carrelets, limandes, limandes-soles, soles d'Écosse, flottes, raies, soles, seiches, tacauds, sébastes, merlans, maquereaux, harengs, esprots, cabillauds, congres, merluches, colins, liens, lingues, églefins, vives, grondins, grondins rouges, dorées, bars, roussettes, lottes, barbues et turbots.

Depuis 1920, notre industrie de la pêche a traversé des périodes très difficiles, des crises d'adaptation aux conditions d'après guerre. A certains moments elle se trouvait virtuellement menacée. La ténacité des armateurs, pêcheurs et négociants a toutefois vaincu tous ces obstacles et l'on peut espérer qu'avec le nouveau port de pêche d'Ostende, notre industrie prendra un nouveau et plus grand développement.

Jusqu'ici, tous ces efforts ont été accomplis sans l'intervention du Trésor public et ce n'est que maintenant que l'État donne un fameux coup d'épaule en accordant des sommes considérables pour la création de notre nouveau port de pêche avec sa minque ultra-moderne.

Le développement de notre pêche maritime se trouve actuellement paralysé par le manque d'installations. Nous n'avons pas de port de pêche et la minque actuelle est trop rudimentaire et insuffisante.

Si l'on veut que notre industrie de la pêche arrive au niveau international, il faut avant tout un port de pêche moderne bien conçu et bien outillé.

Notre pêche maritime est toujours restée handicapée par rapport à ses concurrents à cause de l'insuffisance des installations. A l'étranger, l'organisation des principaux ports de pêche est conçue en vue de réduire le plus possible tous les frais qui viennent grever le prix de revient du poisson.

Dans deux ans, nous aurons probablement ces installations modernes et dans ces conditions il est préférable de parler du nouveau port de pêche et de la nouvelle minque, plutôt que de ce qui existe actuellement et dont il n'y a rien à dire.

Le nouveau port de pêche est situé à l'est d'Ostende et sera relié à l'agglomération par un pont transbordeur qui sera construit dans le prolongement de la rue Longue.

Il se composera de deux bassins : 1° un bassin à flot de 450 mètres de long sur 125 mètres de large auquel donnera accès une écluse de 100 mètres sur 16 mètres, permettant d'écluser simultanément quatre chalutiers à vapeur; 2° un bassin à marée de 300 mètres sur 60 mètres et accessible

GROS

POISSONS DE MER

DÉTAIL

HARENGS ET MAQUEREAUX FRAIS ET SALÉS
SPRATS, HUITRES, HOMARDS, CREVETTES

KESTELOOT, GESQUIÈRE & HUBERT

MINQUE COMMUNALE, 74, OSTENDE

Expédions journellement partout tous les produits de la mer, choisis très frais, aux prix les plus raisonnables

Adresse télégr. : HUBKES-OSTENDE Téléphone : 1101 Chèques postaux : 184976

Registre du Commerce ; Ostende nº 16

Les Frigorifères du Littoral

SOCIÉTÉ ANONYME

ROUTE DE BREEDENE, 42, OSTENDE

Salles frigorifiques. Capacité totale : 10,000 mètres cubes

Salles de congélation pour viandes et poissons congelés, volailles et beurre, agréées par les Lloyds

Salles de réfrigération pour œufs, fruits, bières, etc.

Capacité de production journalière de glace : 100,000 kilogrammes
Fabrique d'eau distillée. Capacité journalière : 40.000 kilogrammes

TÉLÉPHONE : 707

quelle que soit la hauteur de la marée, sans devoir passer par une écluse.

On entrera dans ces deux bassins parallèles par un chenal d'accès de 60 mètres de large débouchant dans le chenal d'entrée du port d'Ostende à environ 700 mètres en amont de la naissance des estacades, sur la rive droite de l'avant-port.

Le bassin à flot, qui pourra être porté ultérieurement à la longueur de près d'un kilomètre, est pourvu d'un slipway. Le bassin à marée est muni d'un banc de carénage.

Le nouveau port de pêche sera entouré de terrains industriels très étendus où viendront prendre place toutes les industries connexes de la pêche maritime.

Ces terrains industriels sont indispensables. Il ne suffit pas de créer ou d'aménager un nouveau port de pêche pour faire vivre cette industrie très vaste et très spéciale. L'exploitation de la pêche maritime ne peut se développer que parallèlement aux autres industries connexes comme les ateliers de réparations, fabriques de glaces, frigorifères, manufactures de filets, fabrique d'approvisionnements, saurisseries, tonnelleries, fabriques de conserves, dépôts de charbon et de mazout, fabriques de farine de poisson, etc., etc.

Les terrains industriels seront très étendus et les voies d'accès doivent y être très faciles. Dans cet ordre d'idées, on aura peut-être une sérieuse difficulté, car à l'amont du port de pêche, la liaison avec Ostende sera assurée par les deux ponts actuels situés l'un à la sortie du nouveau bassin de chasse et l'autre sur l'arrière-port, à Slykens. Ce dernier pont qui n'a que 8 mètres de largeur devra probablement être remplacé par un autre livrant passage non seulement à la route et au tramway, mais aussi à la voie de chemin de fer qui doit relier la gare au nouveau port de pêche.

Sur le terre-plein, entre le bassin à flot et le bassin à marée, sera construite la nouvelle minque qui répondra tout à fait aux nécessités industrielles et commerciales.

La minque a 336 mètres de longueur et 60 mètres de largeur totale. Elle comprend un hall de vente de 30 mètres de largeur longé par deux rangées de magasins ayant respectivement 18 mètres et 9 mètres de largeur et séparées par une chaussée couverte ayant elle-même 9 mètres de largeur.

Dans le hall qui est la criée est établie le long des magasins une voie carrossable de 8 mètres de largeur. Du côté du bassin à flot, la façade est munie d'un auvent présentant une saillie d'environ 2 m. 50 et laissant une hauteur libre de 2 m. 50 au-dessus du pavage du quai. C'est là que se feront le déchargement des bateaux et le triage du poisson.

Les magasins sont de deux types : les « grands » mesurant 18 mètres sur 7 mètres et les « petits » mesurant 9 mètres sur 7 mètres. La première rangée comprend tous les grands magasins et la seconde rangée tous les petits. Ces deux rangées sont séparées par un chemin couvert de 9 mètres de largeur. Tous ces magasins ont une construction indépendante et à l'étage se trouvent des bureaux très spacieux.

Un bâtiment destiné à l'administration sera construit pour pouvoir comprendre le logement du concierge, un poste de pompiers, un dispensaire de la Croix-Rouge, un



A la minque.

réfectoire pour les ouvriers, un vaste garage, des bureaux pour les services administratifs de la minque, des postes, des télégraphes, des téléphones et des banques.

Partout seront établies des installations sanitaires répondant aux meilleures conditions d'hygiène et munies de tout le confort moderne.

Pour l'expédition du poisson, des trains spéciaux partiront de la minque même où des voies seront établies entre la seconde rangée de magasins et le bassin à marée.

Le tout sera bien clôturé par une grille métallique s'étendant du bassin à flot au bassin à marée.

Ostende, décembre 1929.

G. VELTHOF,
Directeur de la minque.

Voulez-vous du Poisson congelé?

S. A. C. P. A.

SOCIÉTÉ ANONYME POUR LA CONSERVATION DES PRODUITS ALIMENTAIRES

Route de Breedene, 42 — ***OSTENDE***

CONGÈLE LE POISSON PAR UN PROCÉDÉ SPÉCIAL ET BREVETÉ

PIONNIER DE LA CONGÉLATION DU POISSON EN BELGIQUE

Registre du Commerce n° 72

SOCIÉTÉ ANONYME BELGE POUR LA CONSERVATION
DU POISSON PAR

LE FROID ARTIFICIEL

Rive des Blanchisseurs

OSTENDE

Adr. tél. : ARTIC OSTENDE

Téléphones : 1581 et 1640

CAPITAL : 3.500.000

Nous expédions du Poisson frais dans tous les Pays, sans exclure les Tropiques.

NEPTUNE, S. A.

13-14, MINQUE
OSTENDE

EXPORTATION DE MARÉE EN GROS

HARENGS • SPRATS • SAUMONS
HUITRES • HOMARDS

MAISON FONDÉE EN 1880
DIRECTEUR :

A. VAN GRAEFSCHEPE

Téléphones : 111, 217, 986.

Adresse télégraphique : Neptune-Ostende ou Graefschepe-Ostende.

L' " IBIS ", Œuvre d'adoption des enfants de pêcheurs et marins à Ostende

L'Œuvre de l'École des pupilles de la pêche a été fondée le 6 juillet 1906, au cours d'une séance tenue à l'hôtel de



Groupe de pupilles à bord du stationnaire.

ville d'Ostende sous la présidence de S. A. R. Mgr le Prince Albert de Belgique.

Dans son discours, le Haut Fondateur de l'Œuvre précisait en ces termes ses vues au sujet de l'entreprise :

« Depuis longtemps, ceux qu'a émus le sort de nos vaillantes populations côtières réclament un orphelinat.

» La chambre de commerce d'Ostende émettait un vœu en ce sens, il y a déjà plus de sept ans.

» La mer, hélas! fait bien des victimes.

» Il y a dix jours à peine, une tempête effroyable est encore venue augmenter la liste déjà si longue des disparus et priver plusieurs familles de leur soutien.

» Pour toutes les industries, il y a des lois qui règlent la réparation des accidents de travail. Or rien de semblable n'existe en faveur de l'industrie de la pêche qui ne bénéficie pas de cette législation protectrice.

» Il est vrai que les enfants orphelins de pêcheurs sont toujours recueillis par les autres familles; ainsi le veut la traditionnelle et touchante solidarité qui unit ces rudes travailleurs.

» Mais les enfants adoptés imposent une lourde charge à ces familles nombreuses qui sont elles-mêmes dénuées de ressources suffisantes. On conçoit aisément ce que sont l'instruction et l'éducation de ces enfants dans de pareilles conditions. Souvent aussi, les orphelins sont placés à la campagne, chez des parents ou des amis, et ils deviennent cultivateurs, mais ne reviennent jamais au métier de leur père.

» L'œuvre qu'il convient d'instituer a pour objet : recueillir, instruire, éduquer les orphelins de pêcheurs et les conserver au métier de leurs ancêtres en leur donnant un enseignement professionnel élémentaire.

» L'école des pupilles de la pêche ne recueillera pas seulement des orphelins de pêcheurs d'Ostende, mais bien ceux de tout le littoral ainsi que d'Anvers.

» Et si les ressources le permettent, nous étendrons certainement l'hospitalité de « l'Ibis » aux orphelins de tous les marins belges, heureux que nous serons de voir l'œuvre ouverte à un milieu plus vaste.

» Actuellement, le problème du développement de notre marine marchande occupe beaucoup l'opinion publique en Belgique.

» Il n'est pas inutile de rappeler à ce propos que dans tous les pays du monde, les populations de pêcheurs fournissent les meilleurs éléments du personnel marin et que, par conséquent, sauvegarder les intérêts de la pêche, c'est travailler aussi pour notre marine marchande.

» Mais l'œuvre serait incomplète, si après s'être occupé des enfants, on négligeait les jeunes gens.

» Le bateau-école des pupilles de la pêche sera destiné aux petits orphelins et il sera complété par des annexes

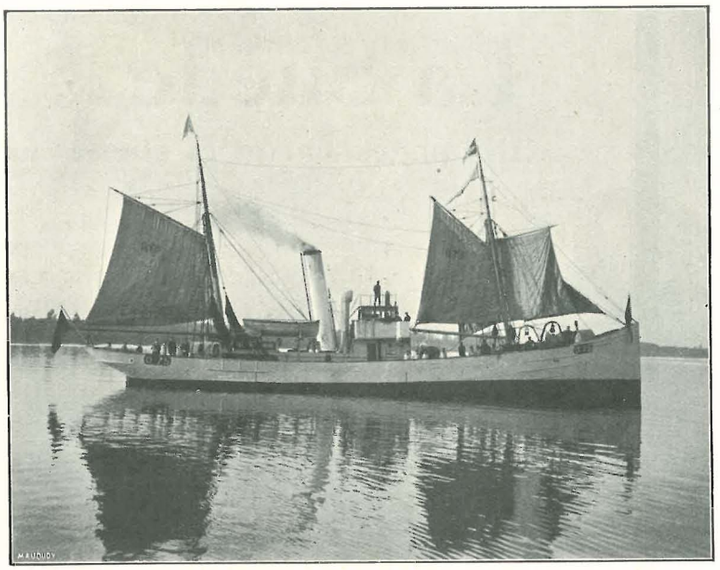

Annexe flottante : chalutier à vapeur, « Ibis V ».

navigantes qui reprendront les enfants quand ils auront passé par l'apprentissage de mousse.

La Revue Belge d'Importation et d'Exportation

Téléphone : 642.66 — H. VANDEPUT, DIRECTEUR-PROPRIÉTAIRE — Compte C. P. : 232.52

DIRECTION et ADMINISTRATION : 191, av. Richard-Neybergh, Bruxelles (2e dist.)

A publié :

La Lettonie

144 pages, 3 hors-texte en couleurs. . . . Prix : 20 francs

L'Estonie

144 pages, 5 hors-texte en couleurs. . . . Prix : 40 francs

Bruxelles — Port Intérieur, Maritime et Fluvial

240 pages . . . . . Prix : 40 francs

La Suède

188 pages, cartes et clichés en couleurs . . Prix : 75 francs

Tous ces volumes renferment des illustrations extrêmement nombreuses et fort bien finies ; des aperçus instructifs dans tous les domaines des Arts, de la Littérature, du Commerce, de l'Industrie, du Tourisme, etc.

En préparation : LE DANEMARK

Pour tous renseignements, s'adresser à la Direction de la Revue

» On recueillera les orphelins à partir de six ans; jusqu'à cet âge ils bénéficient des crèches et des écoles gardiennes. Ils resteront sur le navire jusqu'à douze ans et y recevront l'instruction primaire et des notions pratiques d'enseignement primaire.

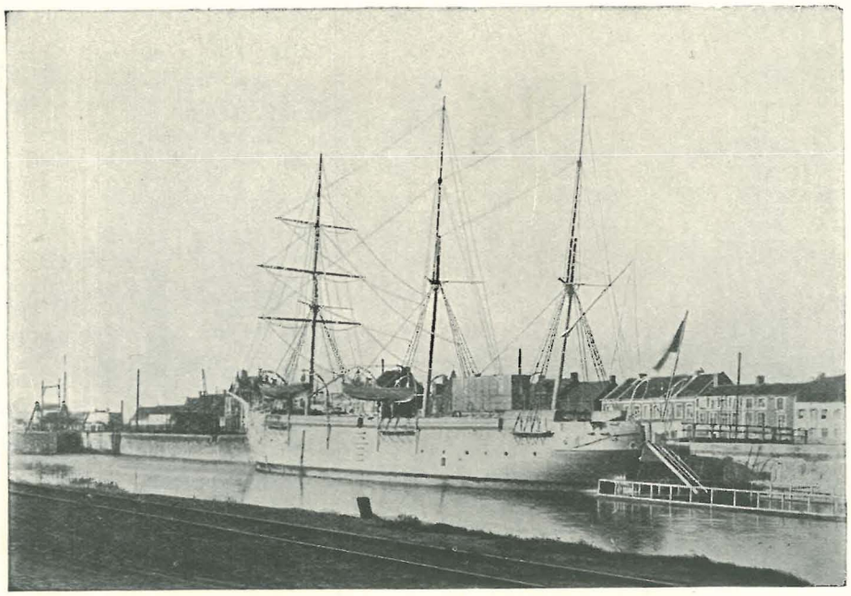

Le stationnaire « Commandant Bultinck ».

» A douze ans, ils quitteront le bateau-école. »

La constitution définitive de l'œuvre ayant été votée par acclamation, l'administration fut organisée sous la Haute Protection de S. A. R. Mgr le Prince Albert de Belgique et la présidence d'honneur de MM. le ministre de l'Industrie et du Travail, Evence Coppée, Empain, E., Solvay, E., van Loo, A. (baron), Waroqué, R.; M. le bourgmestre d'Ostende fut nommé président du Comité central qui était composé des bourgmestres du littoral, des présidents de l'Association de la presse belge et de la chambre de commerce d'Ostende, de MM. Allo, N., Bouchery, A., Fredericq, A., Golder, A., Grisar, A., Hamman, A., Legrand, Ch., de Hemptinne, L., Kufferath (Dr), Le Jeune, Ch., Nyssens Hart, Pierrard, A., Schwenn, E., Valère Mabille, Vanden Berg, Ch.

L'administration effective de l'œuvre fut confiée à MM. Edouard de Cuyper, A. Bultinck, J. Bauwens et L. Laroye.

La canonnière britannique *Albacore* fut acquise pour l'œuvre, baptisée du nom de *Ibis I*, aménagée en navire-école à Southampton et conduite à Ostende le 15 juillet 1906 où les premiers mousses orphelins de la mer furent embarqués le 6 août 1906.

A l'occasion de l'assemblée générale de 1908, le Haut Fondateur de l'œuvre exprima le désir de voir ses dirigeants s'attacher à poursuivre la tâche entreprise en réalisant la deuxième partie du programme de l'Ibis, soit la création d'annexes flottantes à bord desquelles les pupilles pussent, après avoir reçu une bonne instruction primaire, se soumettre à l'entraînement progressif susceptible de leur procurer les aptitudes et l'expérience indispensables au marin.

L'administration de l'orphelinat de l'Ibis ne pouvait être compliquée par la gérance d'un armement qui devait présenter inévitablement un caractère professionnel et commercial et il fut décidé par quelques généreux souscripteurs de fonder un organisme qui, tout en s'attachant à poursuivre l'étude du perfectionnement à apporter aux méthodes de pêche, fût destiné avant tout à parfaire l'éducation des enfants adoptés par l'institution.

Cet organisme qui prit la forme de société coopérative fut fondé à Bruxelles le 16 mai 1908.

Les sociétaires étaient au nombre de 24, soit : lieutenant général Jungbluth, MM. E. Solvay, R. Waroqué, E. Empain, A. Thys (colonel), A. Goffinet (baron), E. Coppée, R. Osterrieth, G. de Vinck (baron), A. Osterrieth, P. Osterrieth, E. Thys, Ch. Le Jeune, R. de Kerchove d'Exaerde (baron), L. de Hemptinne, A. Verbeke, G. Carels, A. Ruzette (baron), A. Le Jeune, O. Nottebohm, Alf. Grisar, A. Kreglinger, MMmes Ve Osterrieth-Molls et de Bieberstein (baronne). M. le commandant A. Bultinck, de la marine de l'État, fut nommé administrateur gérant.

La société coopérative fit progressivement l'achat d'une flottille de bâtiments de pêche dont voici le relevé :

Ibis II, crevettier, bois, moteur; *Ibis III*, cotre, bois, moteur; *Ibis IV*, cotre, bois, moteur; *Ibis V*, goélette, acier, vapeur; *Ibis VI*, goélette, acier, vapeur; *Ibis VII*, harenguier, acier, moteur; *Ibis VIII*, yole, acier, moteur (lacs africains).



Les nouveaux bâtiments de l'institution à Slykens-lez-Ostende.

Cette flottille que décima la guerre embarquait, par petits groupes, les mousses de l'école des pupilles âgés de plus de douze ans.

L'application à la colonie du perfectionnement des pêcheries belges ne pouvait laisser l'œuvre royale indifférente. Une première mission d'étude fut envoyée au Congo en 1910; elle était composée de MM. Goor, G., D'Hondt, G., Labbeke, E., Van Hyfte, A., et Schoolmeesters; elle effectua des essais de pêche dans le Bas-Congo, dans les lacs Moero, Tanganyka, Kisale, etc., et dans divers affluents du Congo.

Une nouvelle expédition, ayant pour but la pêche industrialisée dans les grands lacs de l'Est africain belge, fut dirigée vers le milieu de 1914, vers les lacs Moero, Kissalé et Tanganyka.

Le programme que s'était tracé l'œuvre royale dut être abandonné à la suite des événements de 1914, mais dès la fin de cette année cependant une station jetée hâtivement sur les rives du Moero et laissée sous la conduite du maître de pêche Van Hyfte approvisionnait en poisson sec jusqu'aux troupes belges et britanniques en campagne à la frontière rhodésienne.

L'œuvre royale qui avait, dès l'évacuation du territoire national, transporté ses pupilles et son matériel flottant à Milford Haven où elle continua pendant toute la durée de la guerre à exercer son action bienfaisante, se mit en devoir dès l'armistice d'apporter son aide à la reconstitution de l'industrie de la pêche belge ruinée par une longue et destructive occupation.



Aux manœuvres.

Au cours de l'année 1923, le Haut Protecteur de l'œuvre consentait, en présence de la diminution périlleuse du nombre des apprentis pêcheurs, à étendre l'admission à l'école des pupilles, aux enfants non-orphelins, à la condition toutefois qu'ils seraient, autant que possible, issus de familles de pêcheurs.

L'institution disposait à ce moment de bâtiments provisoires qui avaient été temporairement aménagés lors de la rentrée des pupilles en Belgique après la guerre, mais qui ne pouvaient suffire en cas d'augmentation d'effectif; un bâtiment école tout à fait moderne et spécialement approprié à la formation de jeunes marins fut conséquemment construit par l'œuvre.

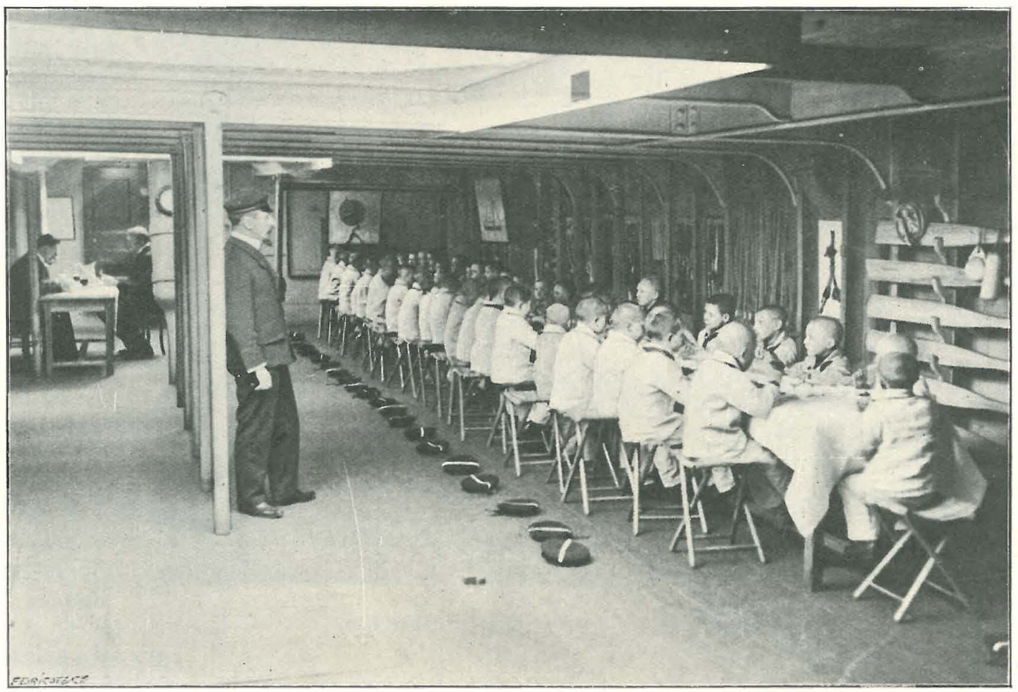

Au réfectoire à bord du stationnaire.

* * *

Les nouveaux bâtiments de l'Ibis comprennent : les sous-sols où sont installés les magasins à provision, la cuisine, la buanderie mécanique, la salle à manger du personnel, la salle des bains; au rez-de-chaussée se trouvent une cour de récréation, un vaste préau couvert, une bibliothèque, trois classes et un atelier de confection et de réparation de filets; le préau couvert sert de réfectoire, de salle de réunion et par une ingénieuse combinaison, de salle de gymnastique. L'étage comporte trois dortoirs avec porte-hamacs avec les lavoirs à eau courante et les chambres des gardiens-surveillants. Dans les combles se trouvent l'atelier du tailleur, les magasins d'habillement et de matériel. Partout circulent abondamment l'air et la lumière.

Le personnel de l'œuvre comprend un directeur, cinq instructeurs, trois instituteurs et un complément variable suivant le nombre des annexes navigantes en ligne de patrons, machinistes et pêcheurs. Ce personnel s'est toujours caractérisé par un profond dévouement à l'œuvre et répond admirablement à l'expression du désir que formulait à l'origine en ces termes généreux, l'auguste fondateur de l'œuvre : « Dans cette école flottante, nous établirons un régime paternel; il faut que l'on y soit heureux... »

Le nombre des pupilles s'élève en moyenne à cent unités dont l'âge varie de sept ans à quinze ans. Ils sont prélevés en majeure partie dans la population maritime des communes du littoral et principalement à Ostende.

Le programme comporte les branches de l'instruction primaire; en outre, les instructeurs initient les pupilles à toutes les branches de la profession du pêcheur, telles que confection et réparation de voiles et filets, entretien des coques et gréement, matelotage, points, nœuds, épissures; des éléments de cosmographie, de navigation théorique et pratique, de magnétisme sont inculqués ultérieurement en même temps que la connaissance des trois langues : flamand, français et anglais. Dans les dernières années, la direction a introduit dans le programme la branche T. S. F.; d'autre part, un cours théorique et pratique de conduite, entretien et réparation des moteurs marins a été instauré afin de répondre à un besoin croissant de main-d'œuvre qualifiée dans ce domaine. Un grand nombre des pupilles s'initient sous la conduite de contremaîtres experts au travail du fer et du bois.

Depuis la création du certificat d'études théorique d'élève patron à la pêche, les enfants qui ont atteint l'âge légal se présentent devant le jury officiel et obtiennent en grande majorité le document qui leur permettra, après un temps de navigation à la pêche donné et un examen purement pratique, d'exercer les fonctions de patron.

L'œuvre royale fournit ainsi annuellement à l'industrie de la pêche un contingent important d'éléments d'élite. Les armements accueillent en effet volontiers les jeunes gens qui, vers l'âge de quatorze à quinze ans, sont licenciés par l'Ibis qui continue cependant à s'occuper d'eux jusqu'à ce que leur avenir soit complètement assuré; l'accueil des armements trouve sa raison dans l'excellente préparation de ces pupilles au métier de pêcheur. Le régime paternel de l'œuvre n'a en effet jamais eu comme effet de détourner l'enfant d'une profession dure et à certains égards ingrate parce que

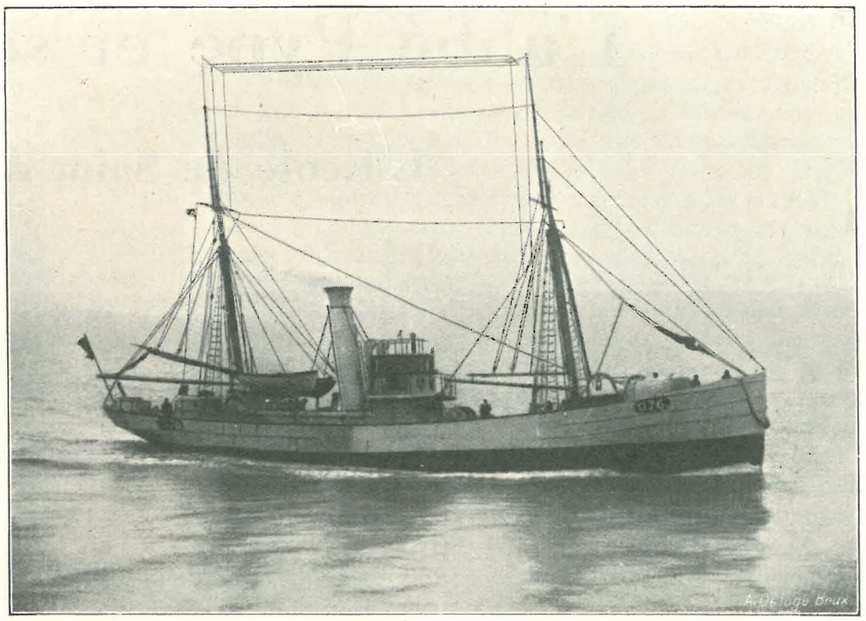

Annexe flottante : chalutier à vapeur « Ibis VI ».

le séjour à bord des annexes navigantes par lequel se termine les années d'école du pupille de la pêche constitue l'utile transition entre la vie scolaire et l'existence prochaine. Peu de déchets se constatent et le rendement est particulièrement brillant dans les dernières années, au delà de 85 % de la population de l'école demeurant attaché à la pêche et une grosse part de l'excédent passant à la marine marchande ou dans les services maritimes de la colonie.

G. Goor,
Administrateur-Secrétaire de l'Œuvre Royale.

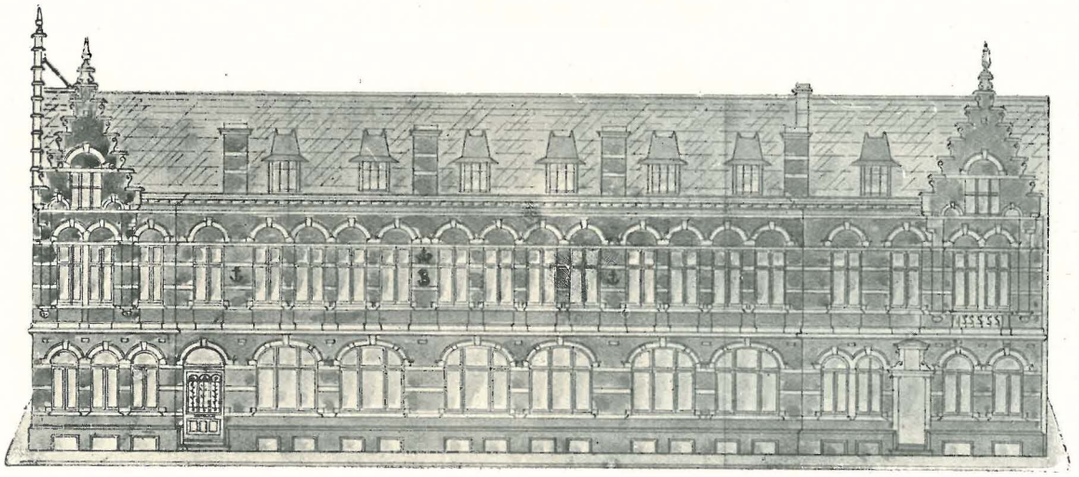

L'abbé Pype et son œuvre

L'École de Saint-André

Qu'il nous soit permis ici de rendre hommage à cette belle et noble figure de marin et de pêcheur, qu'est M. l'abbé Pype, le premier aumônier de la marine, à Ostende. Ce grand bienfaiteur de l'humanité a mis ses talents, ses vertus sacerdotales, sa fortune personnelle au service de ses amis, les pêcheurs. C'est à lui que revient l'honneur d'avoir sauvé l'industrie de la pêche d'une ruine certaine. C'est encore grâce à lui que les enfants des pêcheurs sont initiés d'une manière scientifique et méthodique au difficile métier familial. A cet effet, il a fondé en 1890 l'école de Saint André. Avec l'aide de ses collaborateurs, les dévoués frères de la Charité, il a rendu des services éminents, car la science, l'expérience et l'abnégation de cet apôtre infatigable constituaient une précieuse ressource pour la formation des jeunes pêcheurs.

Le roi ainsi que la reine, alors qu'ils étaient le prince et la princesse Albert et Elisabeth, vinrent plus d'une fois visiter son école, pour assister à ses leçons d'apprentissage et prodiguèrent chaque fois leurs plus vifs encouragements au zélé directeur. Est-il dès lors étonnant que sa réputation ait franchi les étroites frontières du pays et que la presse étrangère soit pleine d'admiration devant cette noble figure?

L'Angleterre elle-même, la première puissance maritime, ne tarit pas d'éloges à l'adresse du modeste et savant fondateur de l'école de pêcherie.

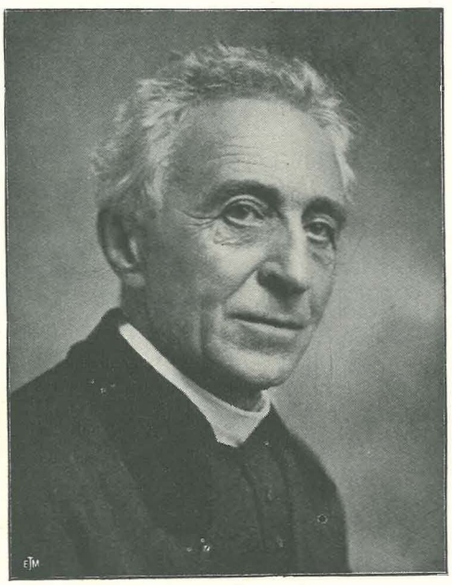

L'abbé PYPE.

Lors de sa retraite forcée, il y a trois ans, les journaux belges de toute opinion ont rendu un éclatant hommage à ce vrai marin, qui a consacré trente-sept ans de sa vie à l'étude de l'océanographie et surtout de la pêcherie.

A l'école professionnelle donc, l'enfant, le futur pêcheur est initié à son métier. On lui apprend les règles de l'art de la navigation, c'est-à-dire l'art de trouver, par les coordonnées géographiques, la place de son bateau sur mer. le moyen de découvrir la route la plus sûre et la plus rapide vers un endroit déterminé : lieu ou port de pêche. L'enseignement comprend un cycle complet de trois années d'étude.

Pendant cette période, des maîtres expérimentés façonnent ces jeunes intelligences qu'ils enrichissent des connaissances indispensables au marin et au pêcheur.

Le jeune apprenti étudie la géographie d'une manière très approfondie. Ainsi il ne lui suffit pas de connaître la situation géographique des ports anglais, français, hollandais, etc..., il doit en outre savoir y diriger son bateau. A cet effet, il est obligé d'étudier la route, avec ses profondeurs variées, ses rochers, ses écueils, ses bancs de sable, ses courants.

Ajoutez-y qu'il ne dispose pas, comme les voyageurs du continent, de ces mille indications routières qui facilitent la direction. Le marin avec son bateau occupe un point entre deux immensités : celle des cieux et celle de l'Océan.

Souvent même cette ressource vient à lui manquer, lorsque la terrible brume dresse devant ses yeux un rideau opaque, insondable, qui empêche d'apercevoir quoi que ce soit. Alors, il ne lui reste plus pour s'orienter que le petit instrument dont l'aiguille marque toujours, à peu près, le nord : la boussole, et la sonde, qui mesure la profondeur de la mer et renseigne sur la composition du fond.

La nuit, il doit savoir reconnaître et distinguer les phares, les bateaux-phares, les bouées lumineuses. Le jeune marin apprend à l'école la diversité des phares et des lumières : les uns sont à rayons fixes, ce sont les phares d'où rayonne un faisceau de lumière immobile; d'autres sont à faisceaux tournants, tel celui d'Ostende; d'autres encore à lumières rouges, vertes ou blanches, parfois rouges et blanches; enfin il en est qui lancent des éclairs à intervalles divers, toutes les trois, cinq, huit secondes. Tous ces signes lumineux avec leurs emplacements, leur signification, voilà autant de connaissances que le jeune élève doit acquérir.

Une connaissance très importante pour lui, c'est celle de la vitesse du parcours. Le chemin parcouru est calculé en milles marins. Le mille marin égale 1852 mètres, soit 1 Km. 852. Il existe un appareil qui permet de mesurer la vitesse du bateau, on l'appelle le « loch ». Le « loch » est pour le marin ce que le poteau indicateur est pour le voyageur et le touriste. Les apprentis pêcheurs doivent savoir manier les différents « lochs », l'ancien et le nouveau.

Le pêcheur doit encore pouvoir se rendre compte de l'endroit où il se trouve. C'est ce qu'il fera à l'aide d'un autre instrument, appelé l' « octant » ou le « sextant », mais son emploi exige des calculs très compliqués. Voilà pourquoi on lui préfère généralement la « sonde ».

Toutes ces difficultés ne rebutent cependant pas les aspirants pêcheurs : ils s'exercent avec patience et persévérance au maniement de ces instruments de précision. Leur adage est : « A cœur vaillant rien d'impossible ».

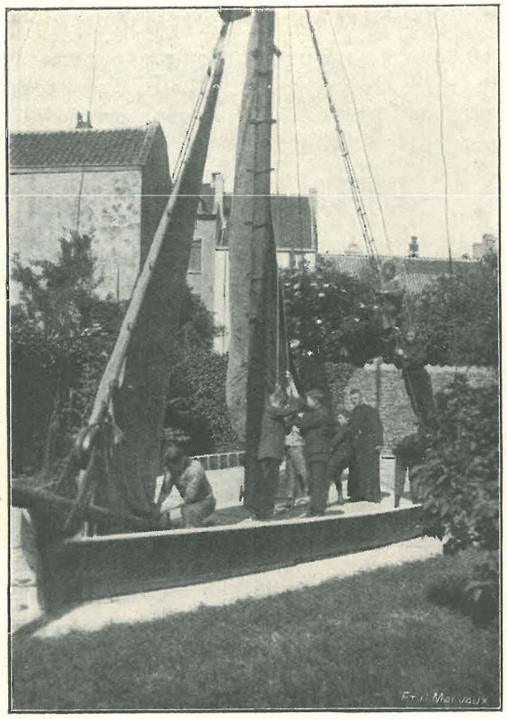

Exercices à bord du bâtiment gréé dans le préau.

Les jeunes marins étudient encore les lieux de pêche, la migration des poissons. Ils nous diront les lieux, les mois, les moyens, bref toutes les circonstances favorables à la pêche de la raie, de la sole, de l'églefin, du turbot, du hareng, de l'esprot, etc... A cet effet, l'école de Saint-André possède un superbe musée, avec une riche documentation, qui est le fruit de trente-sept années de labeur de M. l'abbé Pype.

De même que sur la terre, des lois et des arrêtés règlent la circulation des piétons, des cyclistes, des cavaliers, des automobilistes, ainsi aussi, malgré l'étendue immense de l'Océan, le monde marin est soumis à des règlements compliqués qui varient du voilier au steamer. L'inobservance de ces règlements entraîne parfois des accidents, des collisions bien regrettables.

Remarquez à ce propos que l'élève doit également étudier les règles du sauvetage des naufragés, l'emploi des signaux d'alarme, les éléments de la T. S. F., l'abandon d'un bateau en péril, les réparations d'avaries, la mise à l'eau d'une barquette par beau temps, par gros temps.

L'acquisition de ces connaissances nombreuses et variées exige des jeunes aspirants des efforts intellectuels intenses. Les élèves lisent et étudient les mêmes cartes marines que celles qu'utilisent les capitaines et officiers des grands bateaux. Quel beau spectacle que de voir ces jeunes fronts courbés sur la carte et agités par un désir fiévreux d'apprendre! Le compas, la règle à la main, ils semblent dévorer leur « Nautical Almanach » qui les renseigne sur les courants, indique les heures de marée, l'horaire des levers et des couchers de la lune et du soleil, etc... Ils sont si avides de résoudre les problèmes, parfois compliqués de calculs nautiques avec les données de direction du vent, de vitesse du bateau, de l'heure de la marée, de la déviation, etc...

A les voir ainsi, on dirait qu'ils ont conscience de la gravité du problème, s'imaginant dans leur fierté naturelle, qu'ils sont déjà capables de naviguer, de gouverner leur bateau.

Lorsque nous sommes malades, nous avons à notre disposition un médecin qui s'empressera de nous prodiguer des soins. Les marins, les pêcheurs, malgré la salubrité de l'air du large, peuvent à leur tour être pris d'une indisposition subite. Comme le médecin n'est pas là pour les soigner, ils doivent pouvoir s'administrer eux-mêmes les soins médicaux les plus pressants. D'autre part, le bateau exige parfois des réparations urgentes : la tempête peut déchirer les voiles, les cordages et les filets peuvent s'user, les moteurs peuvent avoir des accrocs. Aussi apprend-on à l'école le mécanisme du moteur, ou plutôt de cinq types différents de moteurs. Non seulement les élèves sont à même de les mettre en marche, mais ils savent encore les graisser, les nettoyer, les entretenir et même y faire les réparations élémentaires.

Signalons encore qu'au milieu du jardin de l'école se trouve une chaloupe à voile, où les élèves apprennent à hisser les voiles, à tendre les cordages, etc...

Pour terminer l'année scolaire, les élèves-pêcheurs reçoivent quelques notions sur l'industrie des conserves des poissons; ils apprennent à fumer et à sécher le poisson, à le mettre en conserve, et même à fabriquer des boîtes de conserve.

Lorsque les examens sont finis, les professeurs vont passer avec leurs élèves une journée en mer à bord d'une chaloupe pour leur offrir « de visu » le spectacle d'une pêche. Ce jour-là, de grand matin, on embarque des vivres, des cartes

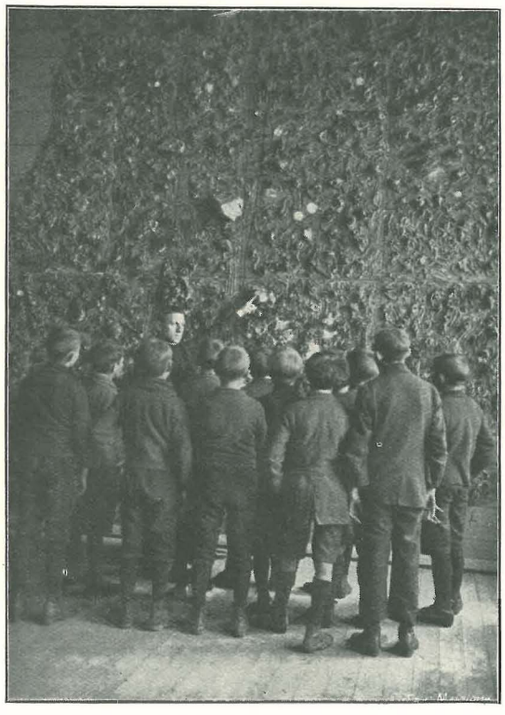

Les secrets du fond de la mer.

marines, les instruments nécessaires aux expériences et aux calculs nautiques. Les voilà partis, joyeux et pleins

d'entrain, la cigarette entre les dents. Ils saluent par leurs cris de joie les parents et les amis qui assistent au départ.

Parfois cependant, quand le temps n'est pas favorable et qu'au sortir des estacades, la bise souffle et fait rouler ou tanguer le bateau, le spectacle change à vue : les cigarettes disparaissent tour à tour, les jeunes « novices » paient leur tribut aux poissons de mer... Fiers et debout à leur départ, la plupart d'entre eux sont maintenant couchés sur le pont en proie aux douleurs du mal de mer.

Mais au retour, dès que la côte est en vue, ils se relèvent. Les boîtes de bonbons, les bouteilles de bière, les cigarettes que les bons frères ont apportées, sortent des paniers. C'est que le mal de mer est déjà oublié. Du reste, on n'en veut pas à la « méchante », car, malgré tout, ils l'aiment. Ne leur fournit-elle pas de quoi nourrir leur famille ou aider leurs parents qui ont à charge de nombreux enfants?

Voilà le bagage des connaissances théoriques et pratiques qu'emporte un futur pêcheur ou marin, quand, à l'âge de quatorze ans, il quitte l'école de Saint-André pour s'engager comme mousse à bord d'une chaloupe. Plus tard il passera son examen de patron pêcheur, examen sérieux et compliqué, devant un jury dont les membres sont désignés par le ministre compétent.

A ces connaissances techniques et matérielles, M. l'aumônier Pype ajoute une solide éducation religieuse. Il ne se lasse pas de leur inculquer avant tout, les vertus chrétiennes qui doivent orner le cœur du marin : leur vie, en effet, est essentiellement une vie de sacrifice, de courage, d'abnégation qui va jusqu'au mépris de la mort.

Jeunes gens qui lisez ceci, songez à ces compatriotes de votre âge et voyez de quelle situation privilégiée vous jouissez, comparativement à la leur. Alors que vous êtes à l'abri des dangers, eux, loin de leurs parents, encore jeunes et inexpérimentés, ont à lutter contre les flots de la mer courroucée dont ils peuvent devenir à chaque instant les victimes.

* * *

Voilà en quelques traits, l'œuvre professionnelle et éducatrice de l'abbé Pype. A la réaliser, il a mis son grand cœur, ses talents inappréciables et le fruit d'une longue expérience. Que n'est-il encore là, parmi nous, pour la continuer! Hélas! la mort l'a terrassé, portant ainsi un coup terrible à la population des pêcheurs qui l'aimait comme un père : elle l'a montré en lui réservant des funérailles imposantes; elle lui garde une reconnaissance indéfectible.

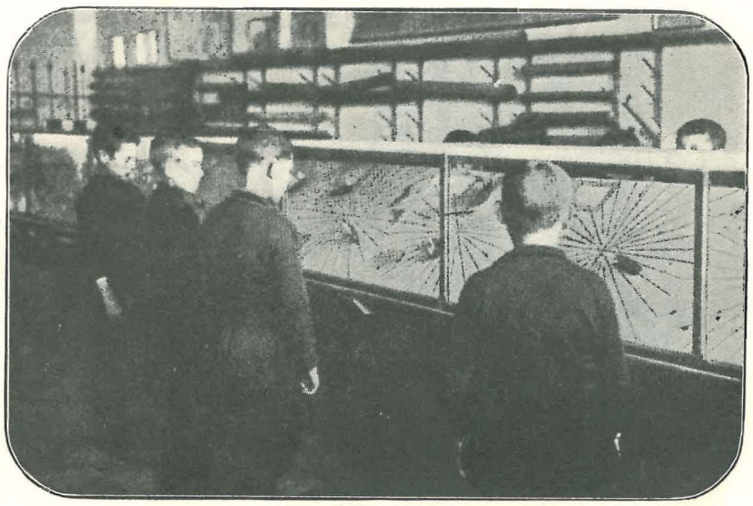

A l'école.

Heureusement, hâtons-nous de le dire, son œuvre ne périra pas avec lui, et c'est à lui-même que nous le devons. Quelques années avant sa mort, peut-être sous le coup d'un pressentiment de sa fin, il entra en relation avec les aumôniers du Travail, qu'il appréciait beaucoup pour le bien réalisé par eux dans le domaine de l'enseignement professionnel. Non sans de grandes difficultés, il finit par les convaincre de se charger de la continuation de son œuvre à lui. Deux années se sont écoulées depuis. Deux années durant, nous avons vu à l'œuvre ces vaillants pionniers de l'enseignement professionnel de Belgique et nous devons en convenir, l'abbé Pype avait vu juste. Son œuvre prospère, de nouvelles œuvres de relèvement pour le pêcheur surgissent, l'école de pêche, à laquelle les premiers aides de M. Pype continuent leur précieuse collaboration, est plus florissante que jamais.

Abbé JUVENS,
Aumônier de la Marine.

La Vulgarisation de la Consommation du Poisson

Un grand sociologue, Auguste Comte, a dit que l'art de la politique se résume à procurer au peuple, avec l'instruction, du travail et du pain.

Ainsi, on voit l'agriculture passer, dans la plupart des pays, au premier rang des préoccupations gouvernementales. Il faut que la terre nourrisse la population, il faut qu'on importe le moins possible les aliments de l'étranger.

Mais la mer aussi est une puissante nourricière dont les richesses se renouvellent sans cesse sans l'intervention de l'homme. Les bancs de la mer sont plus productifs que la meilleure des terres. Un orage peut détruire les récoltes et ruiner le fermier. La tempête peut disperser les bancs de poisson, mais le pêcheur sait que les bancs se reformeront; l'expérience lui a enseigné que le poisson reviendra dans tel endroit chaque année, à la même époque, presqu'au même jour.

Certaines régions de la terre sont plus fertiles l'une que l'autre; certaines céréales viennent mieux sur une terre que sur l'autre. Certaines régions de la mer sont plus productives que d'autres.

Le pêcheur ne doit pas semer, ne doit pas labourer pour faire une ample moisson. Il doit savoir dans quelle région il doit se rendre pour trouver telle ou telle espèce de poisson. Il doit savoir comment trouver cette région qui peut être située à des milliers de kilomètres de son port d'attache; il luttera, pour l'atteindre, contre la pluie, le vent, le brouillard; il doit savoir comment manier son chalut pour capturer le poisson; enfin il doit posséder des connaissances techniques qu'il ne peut obtenir qu'à la dure école de l'expérience.

Le pêcheur nous apporte les richesses de l'océan, bien souvent par quantités énormes; mais, quand la demande est faible ou que le marché est surchargé, sa pêche se vend à des prix dérisoires, car le poisson étant une denrée essentiellement périssable, doit être vendu dès son débarquement.

S'il est intéressant de perfectionner la technique de la pêche, d'augmenter la puissance de capture des engins et d'améliorer l'outillage, il faut avant tout ouvrir au produit de la pêche des débouchés rémunérateurs, afin que le pêcheur soit assuré de gagner largement sa vie en exerçant sa profession trop souvent dangereuse. En assurant la prospérité du pêcheur, on facilite le recrutement de nos marins, ensuite on procure aux populations ouvrières un aliment sain, délicat, et d'une valeur nutritive qui égale, au moins pour certaines espèces, celle de la viande.

La plupart des pays qui touchent à la mer du Nord ont compris depuis longtemps tout le profit que l'on pouvait tirer de l'organisation systématique de la pêche. Depuis longtemps ils ont pratiqué une politique de distribution du poisson à l'intérieur et d'expédition à l'étranger.

Sous ce rapport, il faut citer en premier lieu l'Allemagne qui, grâce à l'organisation méthodique de ses transports rapides et à bon marché du poisson, à la propagande permanente en faveur de la consommation de cette denrée, à l'appui illimité donné par le gouvernement tant aux armements qu'au commerce du poisson, est parvenue en moins d'un demi-siècle à créer une industrie qui, avec toutes ses branches, fait vivre aujourd'hui plus de 100,000 familles.

La nécessité d'avoir des marins pour sa flotte de commerce et sa flotte de guerre n'est pas étrangère aux efforts que le gouvernement déploie dans ce domaine, mais la France et l'Angleterre ne sont-elles pas inspirées par le même mobile dans leur désir de faire prospérer la pêche? Celle-ci est la grande pépinière de marins élevés à l'école du courage et de l'endurance.

Jusqu'en 1880 l'Allemagne n'avait qu'une misérable pêche côtière, dans la Baltique et à l'embouchure de l'Elbe, de l'Ems et du Weser.

En cette année on constitue la Deutsche Seefischereiverein qui, grâce à la présidence de l'empereur, jouit aussitôt d'une autorité et d'un prestige considérables.

Son influence se fait sentir dans tous les domaines de la pêche, c'est elle qui dirige en réalité l'action des pouvoirs publics. Ceux-ci soutiennent toutes les tentatives prises par l'initiative privée dès qu'elles peuvent contribuer à développer la pêche.

L'État construit et améliore les ports, il accorde aux armements des emprunts sans intérêts. Maintenant encore aucune initiative n'est prise sans être subsidiée par l'État. La Nordsee, de Nordenham, reçoit une subvention de 800,000 reichsmark, environ 7 millions de nos francs pour avoir introduit les Klipfischwerke, c'est-à-dire la préparation de la morue séchée et salée comme elle est pratiquée à Aberdeen, à Fleetwood et en France, à Bècles près de Bordeaux.

L'expérience des grands chalutiers à moteurs a été faite entièrement aux frais de l'État; l'expérience de la congélation du poisson à bord suivant le procédé Ottensen qui se fait actuellement sur le chalutier Volkswohl est subsidiée par l'État.

Ce n'est qu'après qu'une initiative est bien au point, que l'État permet aux armements d'en bénéficier contre paiement d'une légère redevance. En Belgique, toutes les expériences doivent être faites aux frais des armements qui bien souvent hésitent à introduire des nouveautés, ne voulant pas se lancer dans des essais dont les débuts, fatalement hérissés de difficultés, risquent bien souvent de faire perdre du capital.

En 1886, on lance à Geestemunde la *Sagitta*, le premier chalutier à vapeur. Ostende possédait en ce moment déjà neuf de ces unités, actuellement quarante.

En 1914, on compte 263 chalutiers à vapeur; en 1918 le chiffre est tombé à 127.

Mais en 1930, la flottille de pêche allemande comprend, pour autant qu'il s'agit de bateaux de plus de 100 tonnes de jauge brute, les unités suivantes :

	Nombre.	Tonnage brut.
Chalutiers à vapeur	358	87,111
Grands chalutiers à moteur	4	1,114
Drifters à vapeur	65	9,807
Drifters à moteur	49	5,657
Voiliers de haute mer	6	661
		104,350

En 1929 la flottille allemande apporte 290,622,000 kilogrammes de poisson pour une valeur de 675,750,000 francs sans compter les pêches nombreuses vendues en Angleterre et principalement en Hollande, à Ymuiden.

Ce développement formidable de la flotte de pêche allemande, à côté des avantages accordés par le pouvoir public, la perfection des installations des ports et la modicité des prix de transport, a pu être atteint surtout grâce à la propagande faite pour intensifier la consommation du poisson.

Le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation affecte à cette propagande une somme de 450,000 reichsmark dans son budget annuel.

LE TRANSPORT RAPIDE DU POISSON EN ALLEMAGNE

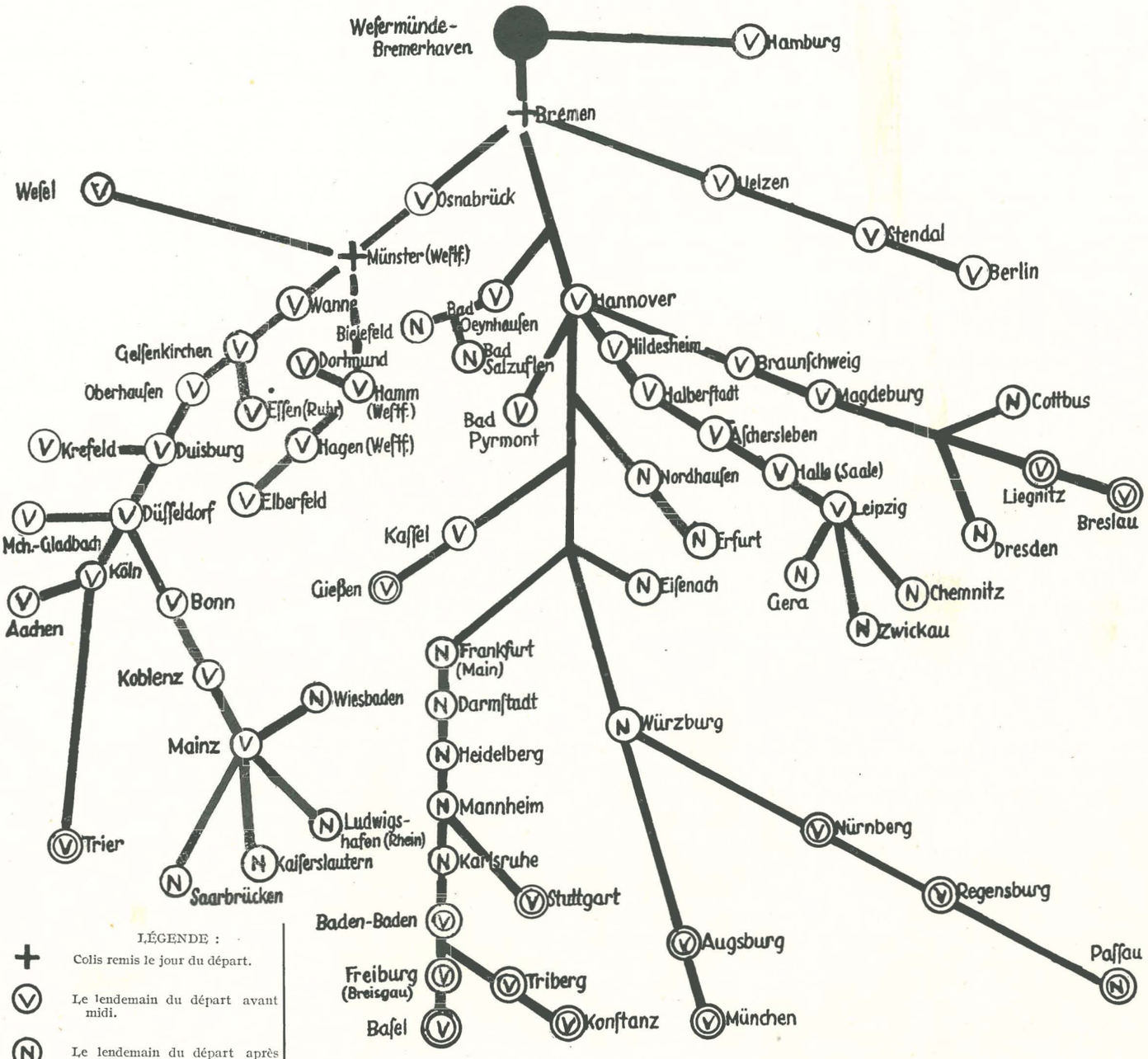

A titre d'exemple de la rapidité des transports :

Distance : Wesermünde-Mainz	558	kilomètres	Breslau	699	kilomètres
Dresden	544	»	München	818	»
			Passau	864	»

Comparez avec Ostende-Luxembourg 348 kilomètres.

Ainsi dans toutes les écoles on trouve deux tableaux reproduisant les principaux poissons comestibles; en une seule année il a été distribué 15,000 de ces tableaux. Une brochure donne la description de ces poissons, de leurs mœurs et indique les principales régions où ils sont pêchés.

Le poisson fait partie de la diète régulière de l'armée.

Bien souvent le poisson n'est pas cuisiné à la caserne, mais expédié tout préparé par les usines de conserves.

Nous avons vu, dans une de ces usines, des fours cuisant cinq cents portions en un quart d'heure.

C'est encore l'État qui envoie périodiquement à tous les journaux des articles prônant les avantages de l'alimentation ichtyophagique.

Les résultats de cette campagne de propagande s'affirment de jour en jour.

En 1880, la consommation du poisson se bornait aux localités de la côte, elle était insignifiante à l'intérieur du pays. En 1925, cette consommation s'élevait à 4 kilogrammes par tête d'habitant pour tout le pays; en 1928, elle avait déjà doublé et s'élevait à 8 k. 800; en 1929, elle est de 9 k. 400 par habitant. Cette progression ne pourra que s'accentuer.

On assiste d'ailleurs en Allemagne dans les armements à la même concentration des entreprises qui se manifeste dans les autres industries. La Nordsee, de Nordenham, la création de M. Ballin, directeur de la Hapag (ligne Hambourg-New-York), dont elle est la filiale, a absorbé la Deutsche Hochseefischerei, de Cuxhafen, et quelques autres armements de moindre importance.

La Nordsee a un capital de 20 millions de reichsmark, exploite 150 chalutiers à vapeur et possède 450 magasins de vente répartis sur toute l'Allemagne. Ce sont autant de foyers qui contribuent à vulgariser la consommation du poisson.

On connaît l'importance de la pêche en Grande-Bretagne. Dans ce pays on intensifie aussi par tous les moyens la consommation du poisson. Dans les années 1928-1929 on ne consacra pas moins de £40,000 à cette propagande. Cette somme fut obtenue par les contributions des industriels de la pêche et par les armateurs qui abandonnèrent un penny par livre de poisson vendu.

La propagande se fit par des expositions de tout matériel et articles relatifs à la pêche, par des cours de cuisine, des annonces, la publicité dans les journaux. Il n'est pas rare de voir un grand journal tel le *Daily Mail* qui tire au delà d'un million d'exemplaires, consacrer une page entière de publicité à la pêche.

On connaît la vogue des *friedfishshops* en Angleterre. Le débit du poisson frit, qui n'aurait très probablement aucun succès près de la ménagère belge, constitue pour l'Anglaise, qui en général se soucie fort peu des raffinements de la cuisine, une véritable providence lui permettant d'improviser un dîner dans un minimum de temps.

On attribue à la propagande de 1929 que la vente du poisson a augmenté en cette année de 37,000 tonnes pour une valeur de £1,100,000. Pour la première fois depuis la guerre tous les chalutiers ont été utilisés, et 72 nouveaux chalutiers ont été mis sur chantiers.

On a calculé aussi que l'accroissement de la vente en 1929 a exigé une augmentation de 150,000 tonnes de charbon, quantité appréciable, considérant la situation critique des charbonnages anglais.

L'augmentation de consommation a entraîné aussi les plus heureux résultats pour les fabriques de cordages et de chaluts et, en général, pour toutes les industries connexes à la pêche. Enfin les salaires des équipages et de tous les ouvriers employés dans la pêche ont pu être augmentés dans des proportions notables.

C'est surtout depuis la guerre mondiale que la France a développé les plus grands efforts pour organiser méthodiquement l'industrie de la pêche et intensifier la consommation du poisson.

Les semaines de poisson, organisées depuis 1919 sous les auspices du gouvernement à Strasbourg, Lille, Paris, Lorient, La Rochelle, Marseille, Boulogne, Bordeaux, Dieppe, sont une des manifestations de cette activité.

Ces semaines sont utiles à plusieurs points de vue. Elles sont des leçons de choses puisqu'elles font l'éducation du public qui apprend à mieux connaître, apprécier et préparer le poisson. Elles ne sont pas moins intéressantes comme leçons d'idées parce qu'elles permettent aux savants les plus distingués comme aux spécialistes les plus réputés de venir aux congrès qui sont au programme de ces semaines, exposer les progrès réalisés, examiner les problèmes qui se posent pour développer l'industrie de la pêche.

Il suffit de jeter un coup d'œil sur les programmes de ces congrès pour se rendre compte de l'importance des sujets traités : problèmes de transport, organisation de la vente de la marée, vulgarisation de la consommation du poisson; la congélation, la manutention, l'emballage du poisson, etc.

Les vœux émis à ces congrès ne restent pas lettre morte; au contraire, bien des améliorations dans tous les domaines de la pêche ont été introduites en conséquence de ces congrès. Aussi le transport de la marée a été bien perfectionné à la suite des suggestions et des vœux exprimés dans ces assises. L'accroissement de la consommation du poisson est fonction, non seulement du prix de vente, mais aussi des frais et aussi de la célérité du transport, celle-ci conditionnant l'état de fraîcheur de la denrée.

C'est le directeur même des Pêches maritimes qui examine avec les réseaux intéressés, les moyens de créer ou d'améliorer le régime de transport de marée. Aujourd'hui la France dispose, pour l'acheminement du poisson, d'un service rapide qui permet par exemple à la marée de Boulogne d'arriver au littoral de la Méditerranée en moins de quarante-huit heures, d'arriver sur le marché d'Alsace-Lorraine et de la Suisse plus rapidement que le poisson d'Ostende malgré que la distance de Boulogne soit plus grande.

La France a compris aussi que la science pouvait aider au développement et à l'industrialisation de la pêche. Ces travaux scientifiques sont de deux ordres : les recherches en mer effectuées par des bateaux spéciaux et les expériences de laboratoire à terre.

Les deux institutions sont corrélatives.

Aucune des deux ne peut produire son plein effet sans le concours de l'autre, mais la première domine et fait l'objet du principal effort.

Avant la guerre, ce service scientifique était encore embryonnaire, mais la loi des finances du 31 décembre 1918 donna vie à l'*Office scientifique et technique des pêches maritimes*, dont les travaux remarquables ont contribué dans une large mesure à la prospérité de la pêche en France.

L'Office scientifique des pêches fut doté de la personnalité civile et de l'autonomie financière; en outre, le législateur manifesta sa volonté d'empêcher que les travaux de l'Office fussent entrepris uniquement dans un esprit de science pure, mais devaient avoir aussi un caractère pratique.

Les résultats des travaux de l'Office sont contenus dans une cinquantaine de fascicules. L'Office édite depuis deux ans une revue trimestrielle dans laquelle sont publiées les études d'ordre pratique pour la pêche. Au nombre des travaux publiés par l'Office, nous citerons les cartes indicatrices des fonds de pêche, travail long et minutieux donnant les reliefs du fond par des courbes de niveau qui prennent le nom d'isobathes. C'est grâce à leur examen que le patron de pêche arrive à savoir dans quel sens il doit diriger son chalut. Ces cartes concernent la Manche, le golfe de Gascogne, la côte du Maroc, la côte sud-ouest de l'Islande, le banc de Terre-Neuve.

L'Office a publié entre autres, les études sur la pêche du merlu, du hareng des Smalls, la sardine, la dorade, les

TRANSPORT PAPIDE DU POISSON DE BOULOGNE



LÉGENDE :

Hachures verticales : Région atteinte le lendemain du départ, avant midi, pour le déjeuner.
Hachures horizontales : Région atteinte le lendemain du départ, avant 18 heures, pour le dîner.
Hachures à gauche : Région atteinte le surlendemain du départ, avant midi, pour le déjeuner.
Hachures à droite : Région atteinte le surlendemain du départ, avant 18 heures, pour le dîner.

procédés de conservation du poisson, l'utilisation des déchets, l'utilisation industrielle des algues, etc. L'ostréiculture tient une large place dans cette littérature.

L'Office a établi deux stations laboratoires, une à la Rochelle, l'autre à Boulogne. Ces stations renseignent les armements sur les perspectives de la pêche dans certaines régions. Les savants de l'Office ont réussi en effet à prévoir pour les mois suivants, l'abondance ou la pénurie de certains poissons dont les déplacements dépendent de la température des courants marins. Ils firent connaître de nouveaux fonds chalutables, notamment les Fladen dans la mer du Nord où les Français font maintenant une ample récolte de hareng (1).

Parmi les mesures que la France a prises pour protéger son industrie de la pêche, nous devons signaler l'imposition d'un droit d'entrée de quarante pour cent sur la valeur du poisson importé. C'est un droit prohibitif, qui est appliqué même en Alsace-Lorraine où avant la guerre le poisson belge pouvait entrer sans la moindre entrave douanière ou autre.

La vulgarisation de la consommation du poisson se fait en France par les mêmes moyens de propagande que nous rencontrons dans les autres pays : conférences, films, publication de tracts, cours de cuisine, etc.

Il convient toutefois de citer l'initiative la plus récente : « le train de poisson » organisé par les chemins de fer de l'État. C'est une exposition ambulante des différentes branches de l'industrie de la pêche maritime.

La pêche du poisson frais se trouve représentée par une remarquable collection de poissons naturalisés du Musée de la Rochelle et d'autre part par l'installation et le fonctionnement d'un wagon de cuisine, ravitaillé par les ports de la Rochelle et de Dieppe et qui permet à tous les arrêts du « train » une dégustation gratuite des produits de la mer. La pêche du hareng, la pêche du cabillaud, et l'industrie du poisson congelé figurent dans le « train ».

Cette exposition ambulante, qui a été inaugurée le 9 mai de cette année, a circulé pendant cinq semaines, s'arrêtant plusieurs jours aux principales localités; elle a obtenu un réel succès. Plusieurs milliers de plats de poisson ont été dégustés. On étudie les moyens de faire fonctionner cette exposition sur les réseaux des compagnies.

Grâce à cette publicité, à cette propagande intensive et à la collaboration efficace du Gouvernement, la consommation du poisson qui en France est actuellement déjà de 8 kilogrammes par tête d'habitant (12 kilogrammes pour Paris) est appelée à progresser rapidement.

* * *

De tous les pays que baigne la mer du Nord, c'est en Belgique que l'on consomme le moins de poisson. Les ports du littoral ont expédié en 1928 à l'intérieur du pays 16,518,000 kilogrammes de poisson, l'importation s'élève à

(1) Si nous nous attardons un peu sur l'utilité de la collaboration de la science c'est pour établir les contrastes avec notre pays où les recherches océanographiques et de biologie marine dirigées par un savant des plus distingués restent jusqu'ici dans le domaine de la science pure. Rien ne saurait mieux démontrer l'utilité de la collaboration entre la science et l'industrie de la pêche que l'expérience que nous-mêmes avons faite. Frappés de l'appauvrissement des bancs de harengs dans la région des Smalls (sud-est de l'Irlande), nous obtinment en 1927 la collaboration de M. Damas, professeur à l'Université de Liége et directeur de l'Institut Van Beneden, pour rechercher les causes de cette pénurie. M. Damas, ancien collaborateur du professeur Hjort, de l'Université d'Oslo, l'océanographe de réputation mondiale, était particulièrement qualifié pour les recherches de biologie marine. Ses travaux sur le plancton du Groenland et ses études sur la famille des Gadides font toujours autorité.

M. Damas, accompagné de M. Van Oye, professeur à l'Université de Gand, qui s'est spécialisé aussi dans les questions de biologie, s'embarqua sur un des chalutiers de l'Armement ostendais.

Grâce à ses recherches, M. Damas put signaler qu'il manquait plusieurs classes annuelles dans les harengs des Smalls. Les Armements d'Ostende, qui avaient été mis au courant de la conclusion de ce travail, abandonnèrent la région des Smalls pour se rendre au nord de l'Irlande où le hareng était plus abondant. Ils purent éviter ainsi des pertes qui sinon se seraient chiffrées par des centaines de mille francs.

environ 12,000,000 de kilogrammes. La consommation par tête d'habitant est donc d'environ 4 kilogrammes.

Si l'on considère que le poisson est surtout connu dans les provinces flamandes, on peut estimer à environ 2 kilogrammes par tête d'habitant le poisson consommé dans la partie wallonne du pays.

Rien d'étonnant. Jusqu'ici on s'est fort peu inquiété de faire connaître cette denrée et de prendre des mesures pour vulgariser sa consommation. Il n'y a guère plus de deux ans que l'initiative privée et le département de la pêche du ministère de l'Agriculture se sont occupés de cette question, qui présente cependant un intérêt vital pour l'industrie

Les facilités de vente attirent la clientèle et contribuent à la prospérité d'un marché.

C'est probablement encore à ce préjugé qu'il faut attribuer que le poisson ne jouit pas des mêmes avantages fiscaux que les produits de l'agriculture, ainsi l'exonération de la taxe de transmission.

Le système de transport et les tarifs constituent une grande entrave à l'intensification de la consommation, surtout pour le poisson dit commun, c'est-à-dire à bon marché, qui fait partie de l'alimentation de la classe ouvrière.

Nous avons dit déjà que la France, l'Allemagne, faisaient le transport rapide et à bon marché de cette denrée. La même



(*Cliché appartenant à M. Camille Willems.*)

Un coin de la minque d'Ostende.

de la pêche et est non moins utile pour l'alimentation de la collectivité belge.

Nous en sommes toujours en Belgique à la situation qui existait il y a trois quarts de siècle avant l'emploi de la glace pour la conservation du poisson.

On se contentait alors d'expédier le poisson salé, le hareng, la morue, parce qu'on ne connaissait d'autres moyens de conservation que la fumaison, la salaison. Le poisson était à cette époque une alimentation de luxe, et ce vieux préjugé persiste encore. Ceci explique probablement pourquoi beaucoup de conseils communaux n'hésitent pas à frapper le poisson exposé en vente dans la minque communale de droits excessifs, allant jusqu'à 6 % dans certaines localités, ce qui donne avec le courtage d'écorage et les autres frais une imposition se chiffrant à 10 %. Ce sont pareilles exagérations qui font déserter les minques.

politique est suivie en Angleterre où les compagnies de chemins de fer exploitant les ports de pêche, comme Fleetwood, Grimby, Hull, ont tout intérêt au développement de cette industrie qui leur donne la matière à transporter.

C'est encore grâce au bon marché et à la rapidité de ces transports d'Ymuiden à la frontière que la Hollande arrive à inonder notre pays du produit de ses pêches.

Ainsi le transport du poisson d'Ymuiden aux communes de la province d'Anvers et du Limbourg est meilleur marché que le transport d'Ostende.

L'Union des négociants en poisson d'Ymuiden a pris l'initiative d'un système de groupement des colis qui assure la rapidité de l'acheminement, mais fait bénéficer aussi de tarifs très réduits. Ainsi l'expédition d'un kilo de poisson d'Ymuiden à la frontière coûte environ 11 centimes. La

Hollande fait en outre le transport par bateau jusqu'à Anvers et ce mode revient encore meilleur marché.

En Belgique, le transport d'un kilo de poisson coûte en moyenne 40 centimes. Ce colis postal de 1 kilogramme revient à 4 francs.

Aussi longtemps que nos chemins de fer étaient dirigés par l'État, le poisson obtenait certaines faveurs : réduction de tarifs, remise des colis dans un délai rapproché.

La Société nationale des chemins de fer belges s'inspirant du préjugé que le poisson est un aliment de luxe, applique toutes ses augmentations de tarif au poisson malgré la protestation des intéressés de la pêche et malgré qu'elle accorde des tarifs de faveur aux produits de l'agriculture.

Les délais de remise sont un autre obstacle à l'extension du commerce de poisson. Ainsi le délai de transport pour les envois en grande vitesse est de deux jours; pour la petite vitesse, il est de quatre jours. Ces délais de transport sont prolongés de vingt-quatre heures lorsqu'ils comprennent un dimanche ou un jour férié légal, et de quarante-huit heures lorsqu'ils comprennent en même temps un dimanche et un jour férié légal.

La Société nationale des chemins de fer belges dit bien que ces délais sont des maxima dont elle peut se prévaloir, mais dont il n'est presque jamais usé dans la pratique. L'expérience nous a appris le contraire. Pour être certain qu'un colis arrivera à Charleroi ou à Chimay à temps pour le dîner du vendredi, on est obligé de le remettre au train de marée du mercredi. La qualité du poisson doit évidemment en souffrir. En quarante-huit heures, la France et l'Allemagne envoient les colis de poisson à 800 kilomètres de distance.

Sous le régime de l'État belge, le délai de transport à l'intérieur, sauf de rares exceptions, ne dépassait pas un jour. Nous avons cependant un réseau de chemins de fer qui permet les transports rapides.



Vente de trente-deux esturgeons pêchés sur les côtes d'Espagne par le chalutier « Émile Vandervelde » de l'Armement ostendais.

Nous ne nous attarderons pas à réfuter toutes les préventions qui existent contre la consommation du poisson.

La valeur alimentaire est quelquefois discutée. De nombreux travaux ont paru sur cette importante question et réfutent cette prévention, notamment ceux d'Atwater, Koenig, Baier, Alquier, Hinard. Tous ces auteurs prouvent que le poisson est un aliment de premier ordre, indispensable même dans certains cas par sa teneur en vitamines.

On reproche au poisson d'être un aliment cher. Ce reproche peut être fondé si l'on envisage le prix payé par le consommateur et il est certain qu'un des moyens de vulgarisation des plus efficaces serait l'abaissement du prix sur le marché au détail.

Les hauts prix, faits dans les magasins, ne profitent ni au pêcheur, ni à l'armement, ni même au négociant à la minque. Les coupables, ce sont l'intermédiaire et le détaillant. Mais ils ont une excuse. Le poisson est une denrée extrêmement périssable. Aussi tout le monde n'a qu'un désir : s'en débarrasser le plus vite possible en prélevant un bénéfice. Le détaillant qui vend bien cher aujourd'hui se couvre de la perte faite avant-hier parce qu'il n'a pu vendre tout son poisson.

L'arrivée du poisson est irrégulière. Pendant la période de tempête, pas de poisson; il afflue pendant les périodes de beau temps.

Comment éviter, ou tout au moins restreindre ces mécomptes qui obligent le détaillant à élever son prix? En imposant au marchand, suivant l'importance de son commerce, une glacière ou une chambre frigorifique avec l'obligation d'y tenir le poisson enfermé.

En Suisse, par exemple, tout marchand de comestibles possède une installation personnelle. Certaines de ces installations sont très simples. Tel est l'emploi de grandes caisses doublées de zinc avec couvercle à contrepoids, dans lesquelles le poisson est étagé sur des claies sans contact avec la glace du fond destinée uniquement à l'abaissement de la température.

L'établissement frigorifique est un autre moyen de régularisation des prix. On peut conserver le poisson sans le congeler, pendant une quinzaine de jours — une température légèrement inférieure à zéro suffit. Enfin, on pourrait le congeler si l'on désire une conservation de plusieurs mois. Cependant nous doutons beaucoup que la méthode de congélation de longue durée soit bien au point quel que soit le procédé employé, Ottensen, Piqué, Taylor, Zarotchencheff le dernier en date.

Enfin la fumaison offre un autre moyen de régularisation de marché de certains poissons. Si l'Anglais consomme tant de poisson, c'est que chaque matin il prend pour son déjeuner un plat de haddock, de merlan, ou de hareng. Or, sous le nom de haddock, on sert non seulement l'églefin mais aussi le petit merlu et le filet du colin — charbonnier — (*Gadus virens*).

Incidemment, disons que le charbonnier a été mis en valeur en Allemagne où on l'utilise pour fabriquer une imitation de saumon, en tranches, tellement parfaite qu'il faut l'œil d'un spécialiste pour la remarquer.

Ce qui plaît le plus à la clientèle populaire, parce que plus commode au point de vue culinaire, c'est le poisson préparé salé et séché comme la morue ou fumé comme le hareng. Une infinité de poissons se prêtent d'ailleurs à la fumaison. En Allemagne, on fume tous les poissons plats, les ailes de raie, les petits rougets, grondins, dorades, etc.

Le commerce du poisson pourrait donc être régularisé avec l'aide du froid, la mise en conserve, la fumaison.

Le détaillant pourrait recevoir tous les jours la quantité de poisson qu'il lui faut, le risque de mévente pour ces articles disparaîtrait en partie, et il pourrait faire un bénéfice régulier et raisonnable. Le consommateur serait assuré de trouver chaque jour du poisson à des prix à peu près constants.

Dès lors, le poisson entrerait dans l'alimentation normale régulière, au même titre que la viande, les œufs, etc.

Quels sont les moyens à préconiser pour vulgariser la consommation du poisson? Nous en avons exposé quelques-uns au cours de cette contribution. Il en existe d'autres.

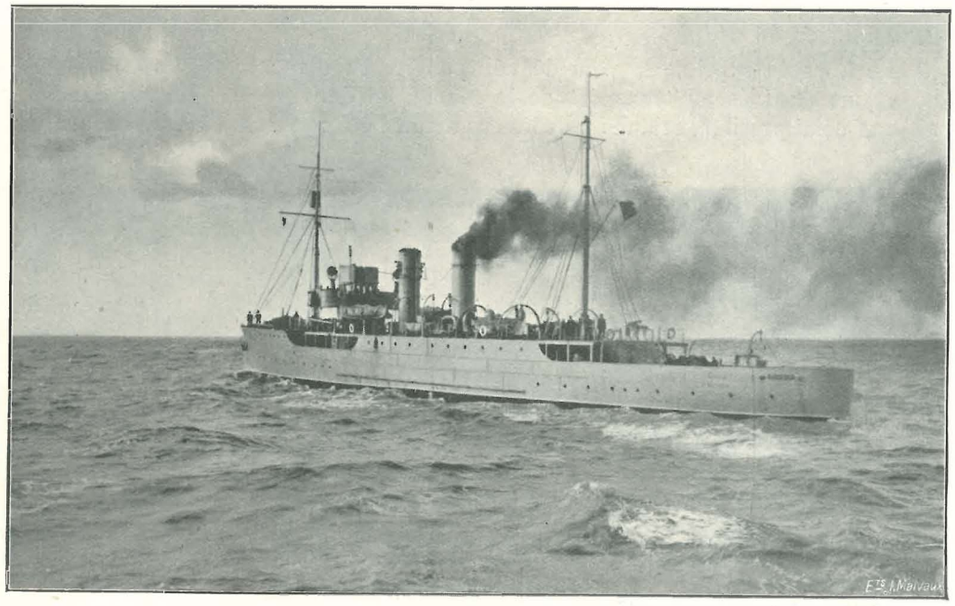

Le « Zinnia », garde-pêche belge.

Cette question a été longuement étudiée et discutée au Congrès national de la pêche maritime qui s'est tenu à Ostende le 24 août 1925. Le congrès a retenu de ces discussions plusieurs points résumés sous formes de vœux que nous reproduisons ici.

1. La consommation du poisson par l'armée : l'expérience a démontré qu'il est indispensable d'insister : *a*) sur la nécessité d'une bonne préparation du poisson; on devrait en charger spécialement un instructeur, cuisinier qualifié, ayant charge d'initier à tour de rôle les cuisiniers de l'armée; *b*) sur l'observance rigoureuse de la clause du cahier des charges stipulant que le poisson doit être frais et de première qualité et provenir de barques belges; la direction de la minque du point d'expédition devrait certifier, par une déclaration écrite, l'exactitude de l'origine; *c*) le prix de la marchandise devrait être considéré comme facteur de second ordre, les titres du fournisseur passant au premier rang dans le choix de l'adjudicataire. Les grandes institutions du pays devraient être encouragées à consommer du poisson.

2. Enseignement. Un enseignement spécial concernant la préparation du poisson, de ses qualités nutritives, etc., devrait être organisé dans toutes les écoles normales et ménagères du pays, en vue de permettre aux futures institutrices de donner des leçons pratiques sur le même sujet dans les écoles qualifiées.

3. L'étude de l'importante question des entrepôts frigorifiques est à recommander aux armateurs et aux grands expéditeurs de poisson, particulièrement dans le but de régulariser les marchés, tout en conservant à une denrée

essentiellement périssable le caractère de fraîcheur qui convient.

4. La question d'une publicité commerciale dans les journaux ou par voie de brochures et de tracts à distribuer gratuitement, l'organisation de cuisines itinérantes, l'établissement de restaurants de poisson accessibles aux bourses moyennes, etc., sont recommandés à la sollicitude des intéressés. D'autre part, la vigilance du département des chemins de fer de l'État est sollicitée pour assurer la rapidité et la régularité du transport des colis de poisson

5. Le Congrès exprime le vœu de voir peindre en blanc les wagons destinés au transport de la marée, ce dans le plus bref délai possible, et dans tous les cas avant l'été 1926.

à l'armée, de l'emploi de wagons frigorifiques ou simplement peints en blanc.

Une des initiatives les plus intéressantes, au point de vue de la vulgarisation de la consommation du poisson, à été prise par la société coopérative « La Marée » (De Zeevisch), fondée en 1927 par les principaux armements à la pêche d'Ostende. Cette société a notamment inauguré la vente du poisson nettoyé et débité en portions, d'un kilogramme, enveloppées dans un papier préservatif. Ces portions groupées en un ou plusieurs colis, sont envoyées dans un magasin ou chez un dépositaire qui en fait la distribution.

La vente se fait en outre à un prix fixe, valable pour tout l'hiver. Il faut, en effet, éviter les grandes fluctuations de



Affiche de propagande de la société coopérative « La Marée-De Zeevisch », à Ostende.

Cette mesure contribuerait à maintenir une température modérée dans les wagons à poisson. Des wagons réfrigérés devraient être acquis par l'État.

6. Le Congrès insiste vivement pour obtenir le retour gratuit dans les ports, des paniers et autres emballages ayant servi au transport du poisson par chemin de fer. Cette mesure se justifie entre autres par le fait que les wagons à poisson reviennent à vide au littoral. Les destinataires auraient à payer tous les frais de chargement des colis vides et les menus frais habituels d'écritures et autres qui grèvent les expéditions par rail.

Plusieurs de ces vœux s'inspirent évidemment de l'expérience faite à l'étranger ainsi que nous l'avons exposé au cours de cette étude. Plusieurs de ces vœux n'ont reçu aucune suite, il en est notamment ainsi de la consommation

prix. Une denrée ne peut devenir populaire, si sa valeur passe du simple au double en quelques jours.

La propagande a été faite, en outre, par le film, la conférence, la distribution gratuite de tracts donnant la préparation du poisson, les repas gratuits de poisson dans plusieurs localités de la Wallonie.

Cette propagande a porté ses fruits. La vente qui pour l'hiver de 1928-1929, s'était élevée à 10,000 kilogrammes par semaine, a atteint 18,000 kilogrammes pour l'hiver 1929-1930.

Le ministère de l'Agriculture, Office des pêcheries, a commencé en 1929 une campagne de propagande en faveur de la consommation, que nous pouvons d'autant moins passer sous silence, que c'est la première fois en Belgique, qu'un ministère s'occupe officiellement de cette publicité qui, au surplus, est faite avec énergie et méthode. Nous

rendons sous ce rapport volontiers hommage à M. Baels, ministre de l'Agriculture et des Pêcheries, un Ostendais, qui a pris l'initiative de cette campagne de vulgarisation.

L'Office des pêcheries s'adresse surtout aux écoles normales et ménagères; c'est un excellent moyen de faire connaître le poisson à nos futures mères de familles.

Des conférences de démonstration données par un maître ès art culinaire aux directrices de ces écoles, ont obtenu le plus vif succès. L'Office a publié aussi un tract de propagande donnant la préparation du poisson.

Le ministère de l'Agriculture fait donc du travail utile. Cette utilité sera non moins grande s'il peut vulgariser la consommation du poisson à l'armée, par la formation de cuisiniers et l'emploi de fours spéciaux pour la préparation du poisson.

Souhaitons aussi que l'Office des pêcheries collabore avec la Société nationale des Chemins de fer belges pour l'obtention de plus de rapidité dans les transports et la revision des tarifs.

Il reste à espérer que tous ces efforts ne seront pas vains, considérant la situation critique que connaissent maintenant les armements de chalutiers à vapeur par suite de la pénurie de personnel. Cette pénurie de personnel est connue depuis longtemps. Le Congrès de la pêche de 1925 s'en est occupé mais aucun remède n'a été apporté. En outre, les services de la marine de l'État continuent à enlever les meilleurs éléments à la pêche. Aussi la flottille des chalutiers est réduite de quinze unités depuis deux ans, les chalutiers perdus ne sont pas remplacés. Les perspectives, à la veille de l'ouverture du nouveau port de pêche, sont peu encourageantes. Il est vrai qu'on assiste à un développement inespéré du bateau à moteur. Reste à voir combien de temps encore durera cet engouement. Une mauvaise saison du hareng de la côte suffira pour faire s'effondrer ce château de cartes. Sous ce rapport, les indices peu rassurants ne manquent pas. Maintenant déjà les moteurs sont obligés de suivre la politique, qu'on a si âprement reproché aux chalutiers à vapeur, de vendre à l'étranger. Le rayon d'action des moteurs doit donc s'étendre et, comme conséquence, la puissance du moteur doit être plus forte. Nous croyons que cette puissance ne peut être augmentée indéfiniment pour la pêche. Le fait que l'Angleterre a abandonné l'exploitation des grands chalutiers à moteur de 400 à 450 H. P., que l'Allemagne s'en tient aux quatre unités de cette puissance, mises en ligne en 1927 et 1928, doit donner à réfléchir. S'il est vrai que la France possède quelques grands chalutiers à moteur et en fait construire d'autres, n'oublions pas que ces unités ne font pas le chalutage, mais servent avant tout pour emmagasiner et transporter la morue pêchée par les doris à Terre-Neuve et au Groenland. Nous souhaitons nous tromper dans notre pessimisme quant à l'emploi du moteur puissant pous la pêche hauturière; l'avenir dira si notre pessimisme est justifié.

L. VERBRUGGHE,
Administrateur-directeur
de la Société coopérative « La Marée-De Zeevisch »
et de l'Armement ostendais.



VAN SASSENBROEK. — Pêcheurs au repos,

LE PORT D'OSTENDE

Historique — Description — Outillage — Industrie — Commerce Règlements — Statistiques

1° HISTORIQUE

L'origine du port d'Ostende remonte à 1445. En cette année, Philippe le Bon autorisa les Ostendais à creuser à travers la digue qui protégeait la ville contre les assauts

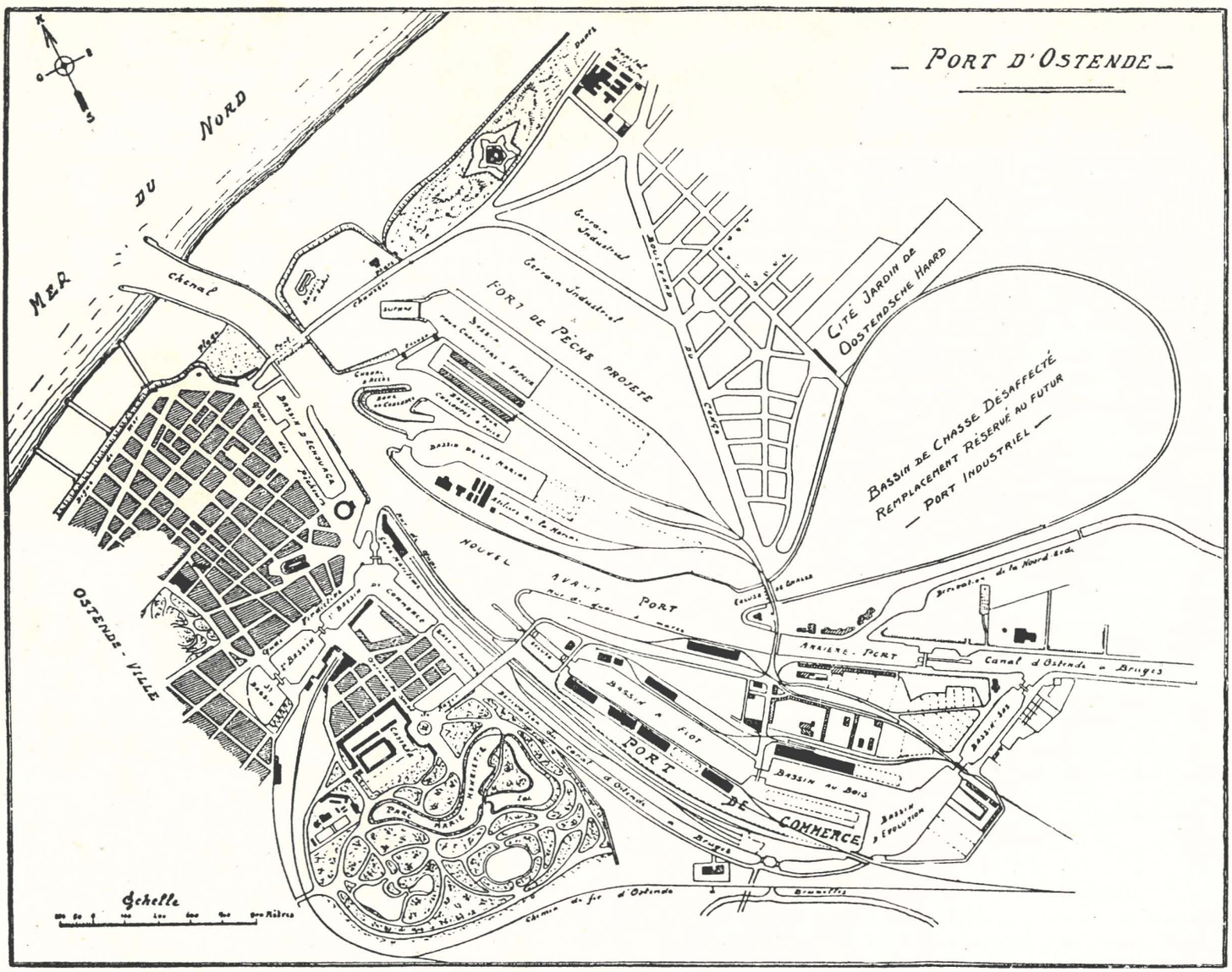

situées à l'est. La mer se fraya bientôt un passage de ce côté et submergea à chaque marée la région basse environnante. Sous l'action du mouvement alternatif du flux et du reflux, la nouvelle issue se creusa très rapidement. C'est de cette époque que date le chenal actuel du port.

de la mer, un havre pour servir de refuge aux bateaux de pêche, les seules embarcations de l'époque fréquentant la côte.

Ce havre ou chenal fut ouvert à l'ouest. Mais en 1585, la ville le fit entourer de fortifications et l'on rasa les dunes

D'un accès difficile et dangereux, n'offrant du reste que très peu de profondeur, l'ancien chenal fut abandonné vers 1600.

Grâce à la grande étendue des criques et des bas-fonds submergés par la marée, en amont du port et dans lesquels



Deuxième bassin de Commerce. — Quai de l'Entrepôt.

se déversaient aussi les eaux douces des terres environnantes, le chenal acquit de grandes profondeurs; d'après Bouwens, celles-ci atteignirent — vers 1700 — 40 à 50 pieds à l'intérieur du chenal et 30 pieds à l'extérieur; sur le banc situé devant l'entrée, on sondait 4 à 5 pieds. Ces profondeurs diminuèrent plus tard à la suite des endiguements successifs qui firent disparaître les bassins de submersion; vers 1800, la passe d'entrée du port était devenue fort étroite et n'offrait plus guère que 2 à 3 pieds d'eau à marée basse.

C'est à partir de cette époque que les chasses naturelles dues aux courants créés par l'afflux de la marée dans les parties basses, en amont du port, furent remplacées par les chasses artificielles avec bassins et écluses de retenue.

Actuellement le chenal extérieur du port présente une longueur d'environ 550 mètres; il est compris entre deux jetées à claire-voie en charpente avec digues basses, orientées sensiblement vers le nord-ouest; l'extrémité de la jetée est s'incline davantage vers le nord.

La jetée ouest fut reconstruite entièrement en 1889 pour élargir le chenal qui n'avait que 60 mètres d'ouverture à l'endroit le plus resserré et 100 mètres à l'entrée. Ces dimensions furent portées respectivement à 100 et à 150 mètres.

2° DESCRIPTION D'ENSEMBLE

Le chenal intérieur qui est à peu près dirigé du nord 1/4 nord-ouest au sud 1/4 sud-est conduit vers l'avant-port et communique à l'ouest avec le bassin d'échouage des chaloupes de pêche, à l'extrémité sud duquel se trouve la minque au poisson.

Immédiatement au sud de l'entrée du bassin de pêche qui est un bassin à marée, le chenal est bordé par l'ancien quai des bateaux à vapeur qui n'est plus guère utilisé que par les chalutiers à vapeur, les remorqueurs de l'Etat ainsi que par les suceuses et les dragues à godets qui servent au dragage du port.

Plus loin, mais toujours du même côté, le chenal donne accès à l'ancienne crique des pêcheurs et à l'écluse d'entrée des anciens bassins de Commerce, réservés pour le moment à la flottille de pêche et aux yachts de plaisance.

Directement en amont est situé le débarcadère où viennent accoster les malles-poste de l'Etat faisant le service entre Ostende et Douvres. Celui-ci est en correspondance avec tous les trains internationaux, dont la gare d'Ostende-Quai est la tête de ligne.

En continuant vers le sud, nous arrivons aux installations maritimes créées plus récemment et inaugurées le 4 septembre 1905, savoir : l'écluse d'évacuation des eaux du Camerlinckx, qui est accolée à l'écluse Demey donnant accès aux bassins à flot, décrits plus loin.

Puis vient le mur de quai à marée du nouvel avant-port. Ce mur mesure 800 mètres de longueur; il sert d'accostage aux cargo-boats des services combinés de la Société anonyme John-Cockerill et de la General Steam Navigation Company dont les lignes de navigation desservent Tilbury et Londres.

Ayant passé ainsi en revue les installations de la rive ouest du chenal, nous décrirons sommairement celles de la rive est.

Commençant à l'entrée du port, nous rencontrons d'abord l'écluse de chasse Léopold, aujourd'hui désaffectée et dont jadis le bassin de retenue était limité au nord par la toujours existante lunette qui est le vestige d'un ancien fortin. Cette lunette, que les Allemands au cours de l'occupation de la côte (1914-1918) ont utilisée pour leurs travaux de défense, abrite le magasin à poudre de la marine.

Plus loin vers le sud s'ouvre le pertuis d'accès du bassin à marée destiné au radoubage des petites unités de pêche et de l'écluse du nouveau port de pêche qui vraisemblablement entrera en exploitation en 1931; ensuite se présente l'écluse de la Marine qui donne accès au bassin du même nom, lequel a été mis à profondeur suffisante pour admettre les bateaux de l'Etat; d'autre part, des appontements et des murs de quai y ont été construits.

L'éclusage de ce bassin se fait à peu près entre une heure et demie avant et une heure et demie après marée haute.

Sur le terre-plein ouest du susdit bassin sont établis les ateliers chargés de la réparation des unités composant la flottille des bâtiments de l'Etat.

Toute la partie amont de la rive Est, à la hauteur et au Sud des ateliers est affectée aux services de la marine de l'Etat, dont les navires disposent d'une série d'appontements, postes d'amarrage, ducs d'Albe, grils de carénage, etc., ainsi que de dépôts de charbons et de prises d'eau douce.

Au fond de l'avant-port on remarque :

1° Le bâtiment des vannes de la nouvelle écluse de chasse, dont le bassin mesure 80 hectares de superficie. Cet ouvrage

est destiné à contribuer, avec les dragages, à maintenir régulièrement la profondeur devant le grand quai à marée et dans la partie intérieure du port, particulièrement soumise au régime des alluvions vaseuses;

2° Le garage du Royal Yacht Club; et, enfin,

3° Le grand pont fixe qui donne passage à la route, reliant Ostende à Blankenberghe.

En amont du pont, existe une sorte d'arrière-port, dans lequel débouchent sur la rive en aval le canal d'évacuation dénommé Noord-Eede et en amont la vieille écluse de Slykens, construite en 1758, et formant la retenue d'aval du canal de Bruges à Ostende.

Les différentes artères hydrauliques, qui ont leur débouché dans le port assurent l'assèchement des terres de plusieurs wateringues, tant de l'Est que de l'Ouest, occupant une superficie de 25,000 hectares.



Embarcadère des malles-poste de l'État.

Toutes les installations maritimes que nous venons d'énumérer, à part le bassin de la Marine et le bassin de Chasse, sont soumises à la marée. Elles sont la propriété de l'Etat, qui en assume l'administration et l'entretien.

Les aménagements du port sont complétés par des bassins à flot qui avec les écluses appartiennent à la ville d'Ostende et sont gérés par celle-ci.

Les bassins intérieurs comprennent les anciens bassins de Commerce, les bassins à flot et le nouveau port de pêche.

Les anciens bassins de Commerce ne sont plus utilisés que par la flottille des bateaux de pêche qui y débarquent leur poisson, s'y ravitaillent et y chôment pour subir les réparations annuelles nécessaires.

A partir du 15 juin et jusqu'au 30 septembre, chaque année, le deuxième bassin de Commerce est mis entièrement à la disposition des bateaux de plaisance (yachts) qui ont le droit d'y stationner gratuitement pendant un mois.

L'accès de ces bassins est commandé du côté du chenal par une écluse maritime construite en 1821, dont les caractéristiques sont : longueur utile, 58 m. 50; largeur, 12 mètres; buscs placés à 1 m. 48 au-dessus du zéro d'Ostende, c'est-à-dire au-dessous du niveau moyen des marées basses de vive eau à Ostende.

Les nouveaux bassins sont au nombre de deux, savoir :

1° Le grand bassin à flot présentant 650 mètres de longueur, 90 mètres de largeur et 8 m. 05 de mouillage sous la flottaison normale du canal de Bruges, laquelle correspond à la cote (—4 m. 05). Il est bordé de murs de quai, dont les terre-pleins sont occupés en partie par des entrepôts et des hangars;

2° Le bassin au Bois, qui s'élargit dans sa partie amont pour former le bassin d'Evolution. Ce bassin est également bordé de murs de quai sur la rive Est et sur la rive Ouest. Sur la rive Est se trouvent la concession, les bureaux et la scierie de la firme **H. Deweert et fils** (importateurs de bois) et à côté la concession de la firme **J.-C. Snauwaert**, également importateurs de bois, laquelle a fait construire des installations avec bureaux tout ce qu'il y a de plus moderne, des hangars et une scierie électrique qui peut être citée comme

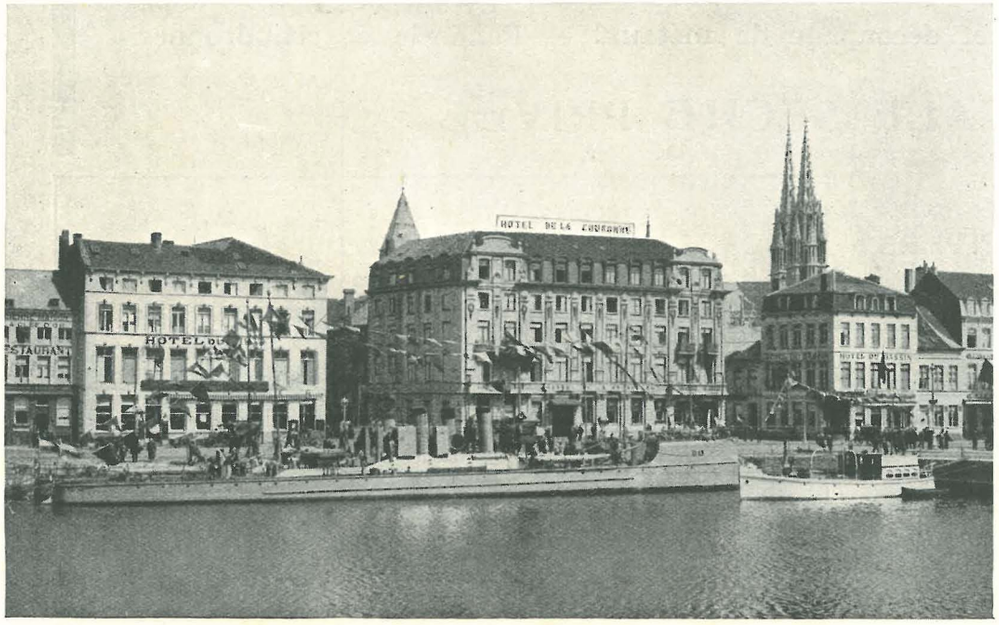

Deuxième bassin de Commerce mis à la disposition des bateaux de plaisance du 15 juin au 30 septembre chaque année.

Ateliers de Réparations Maritimes

BÉLIARD, CRIGHTON & Cº

Société Anonyme (BELGIQUE)

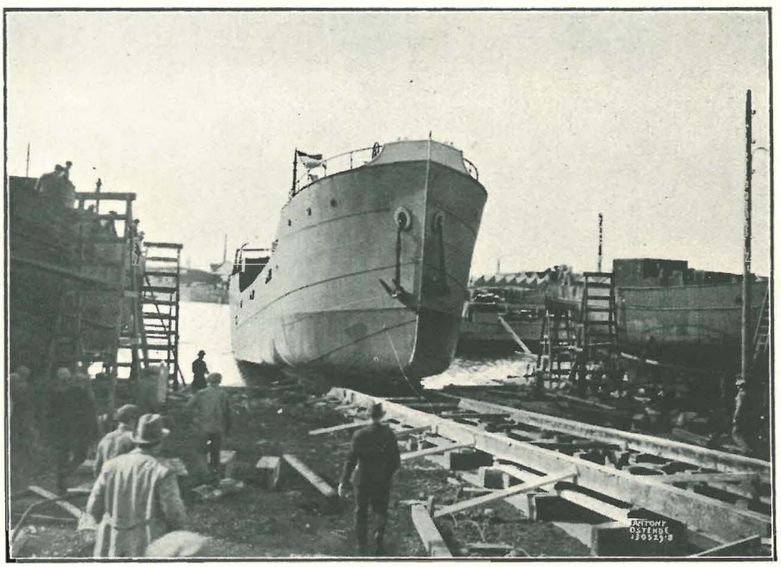

Bassin d'Évolution
OSTENDE

TÉLÉPHONE : **1042**

Télégr. :

BÉLIARD-OSTENDE

Réparations de coques, de machines et de chaudières de navires. — Charpentiers de navires. — Entreprises générales de carénages. — Réparations industrielles.

Construction de chalutiers, chaloupes, chalands, barges, canots, etc.

Soudure autogène et découpage de métaux. — Fonderie et chaudronnerie de cuivre.

CALE SÈCHE PRIVÉE

SIÈGE SOCIAL A ANVERS

21, Quai ouest Bassin Kattendijk
Télégr. : BÉLIARD, Anvers

Mêmes Maisons

à LE HAVRE, 50, rue Joseph-Périer
Télégr. : BÉLIARD, Havre
à DUNKERQUE, rue de Turenne
Télégr. : BÉLITON, Dunkerque

Agences

Londres, Paris, Newcastle o/Tyne, Glasgow, Liverpool, Cardiff, Oslo, Stockholm, Hambourg, Alger, Rotterdam

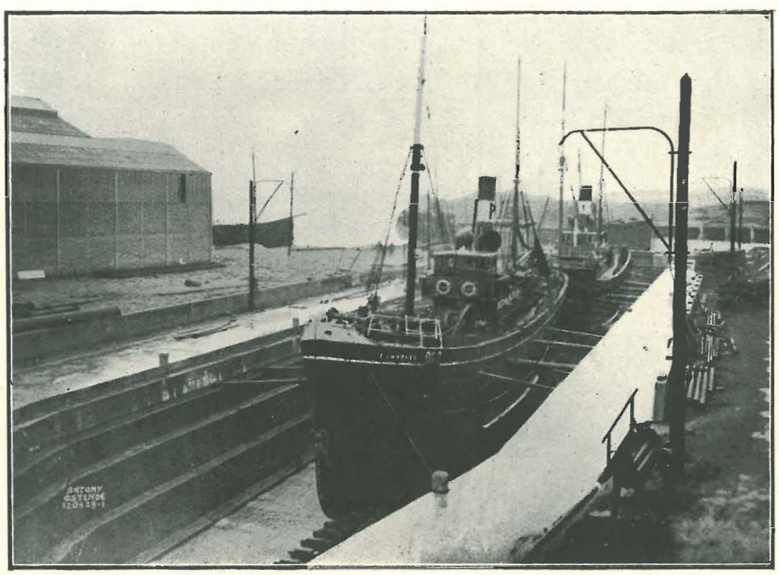

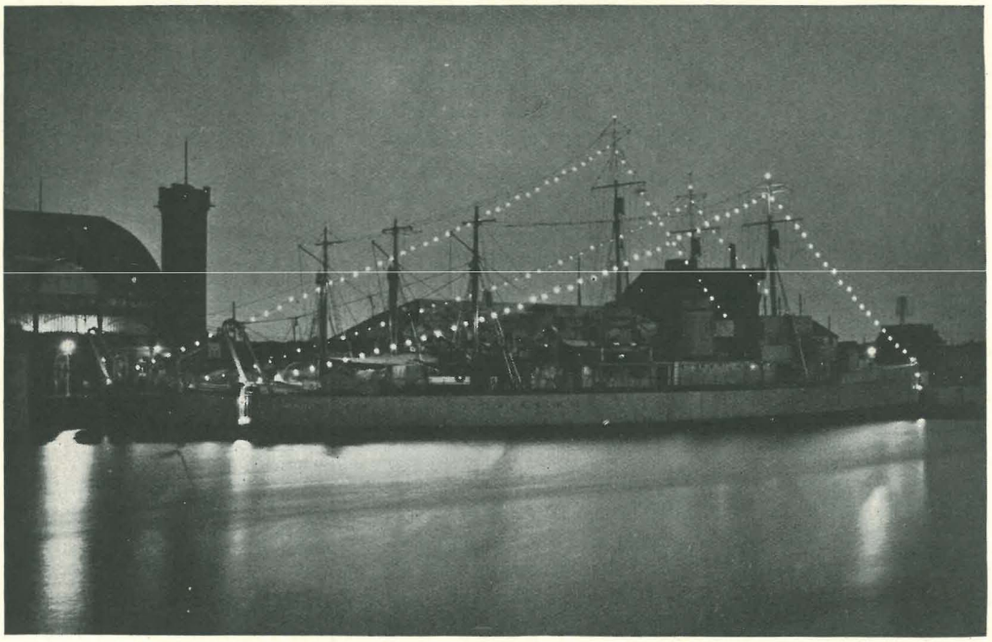

Le deuxième bassin de Commerce et la Gare centrale.

exemple dans le pays entier. Sur la rive Sud du bassin d'Evolution, sont établis les chantiers navals et la cale sèche de la firme **Béliard Crighton et Co.**

Après bien de longues années d'attente, le port d'Ostende possède enfin une cale sèche qui a été inaugurée en avril 1929.

Ce fut tout un événement pour Ostende et il convient que l'on sache que le port possède enfin ce complément indispensable de son outillage. Il convient également que l'on sache que c'est à l'initiative privée que cet engin indispensable est dû.

Rappelons à ce propos que la construction d'une cale sèche par le Gouvernement était promise depuis bien longtemps. En effet, la convention conclue entre le Gouvernement et la ville d'Ostende, le 10 cotobre 1894, au sujet de l'extension des installations maritimes du port d'Ostende stipulait à son article 2 : « L'Etat construira une cale sèche de 25 mètres de largeur utile; le commerce sera admis à en faire usage aux conditions et au tarif à déterminer par l'administration de la Marine. » Ce qui veut dire que l'Etat promettait de construire une cale sèche à l'usage de ses propres navires : paquebots, aviso, remorqueurs, bateaux-pilotes, etc., mais qu'elle pourrait également être utilisée par les navires marchands.

Cette cale sèche si solennellement promise il y a plus de trente-quatre ans par une convention signée par M. Léon De Bruyn, ministre de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics, et M. Paul de Smet de Nayer, ministre des Finances, stipulant au nom de l'Etat, et par M. Alphonse Pieters, stipulant au nom de la ville d'Ostende, cette cale sèche tant réclamée, ne fut jamais construite et nos malles, nos chalutiers à vapeur, ainsi que tous les navires desservant le port d'Ostende ont été obligés de se faire caréner soit à Anvers ou à Gand, ou dans des ports étrangers.

Tout cela, heureusement, est devenu de l'histoire ancienne. Occupons-nous donc des temps présents.

Le chantier Béliard Crighton et Co. est actuellement bien équipé et pourvu surtout d'un outillage des plus moderne qui permet de répondre à toutes les exigences des travaux divers d'entretien et de réparation de navires et d'exécuter ceux-ci dans le minimum de temps.

Autour de la cale sèche en question se groupent sur une superficie de près de 27,500 mètres carrés, une série d'ateliers de chaudronnerie, de mécanique, de tuyauterie, de forge, de fonderie et de menuiserie-charpenterie.

Au cours des neuf premiers mois de l'année 1929, ce chantier a achevé la construction d'un caboteur à moteur et de 5 chalutiers de pêche.

L'effectif ouvrier de cette entreprise atteint actuelle-

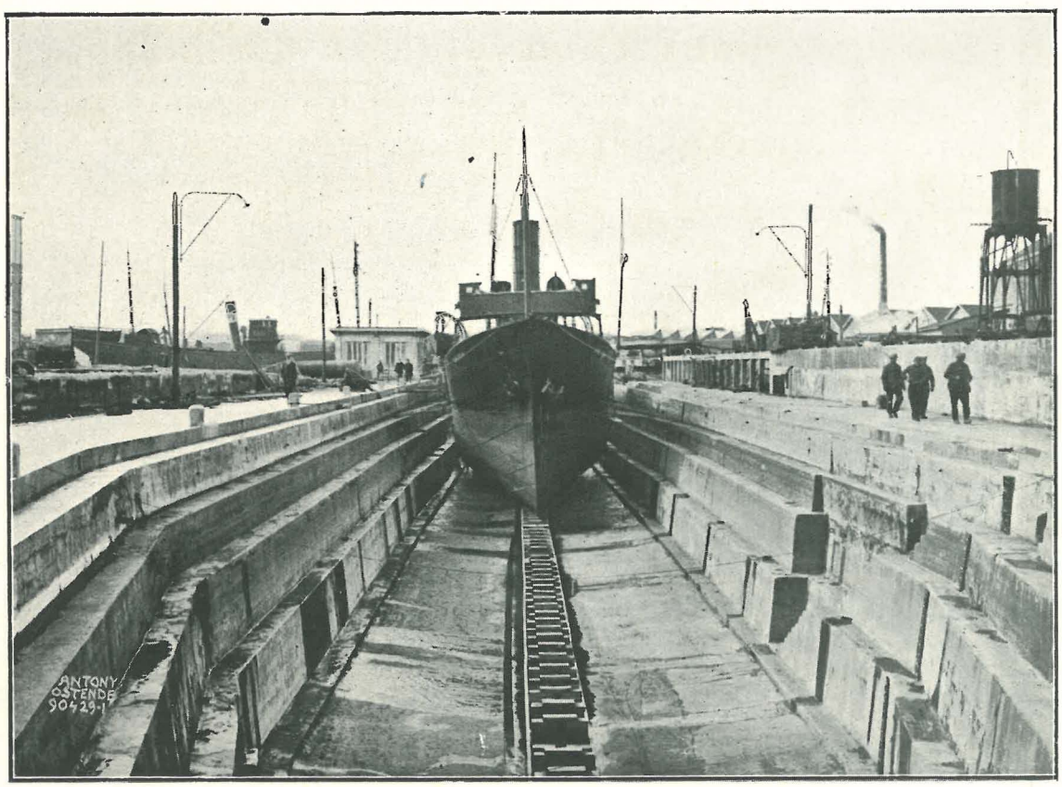

Union Chimique Belge

SOCIÉTÉ ANONYME — CAPITAL : 192 millions de francs

Division Fours à coke et Ammoniaque synthétique

Avenue de la Toison d'Or, 100-101
BRUXELLES

TÉLÉPHONE : 164,35

Adresse télégr. : COKESOLVAY

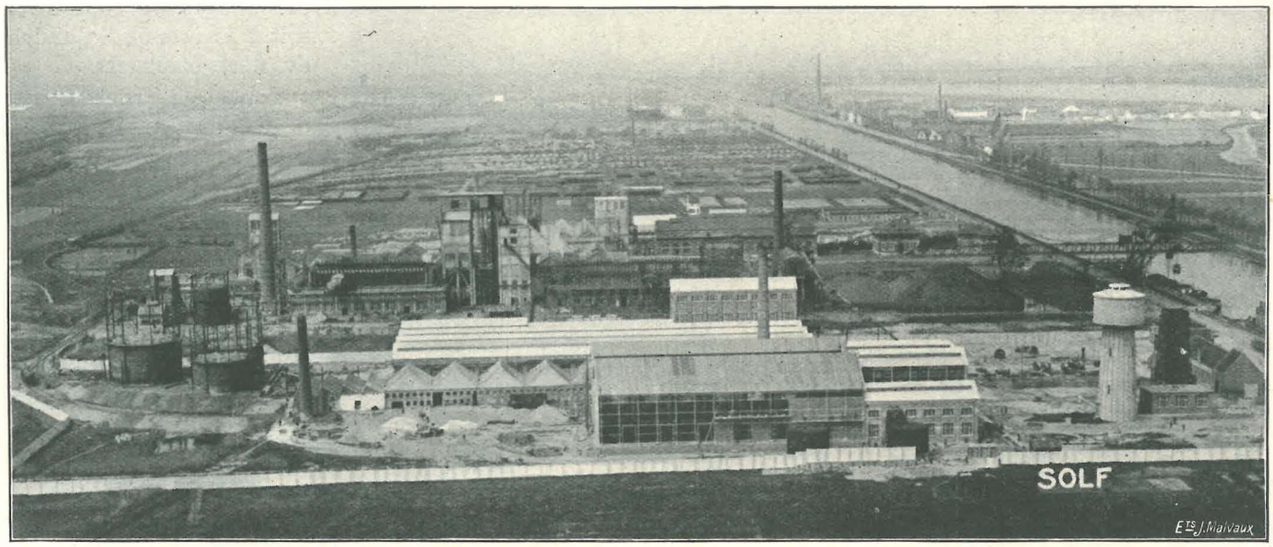

Installations de fours à coke et à ammoniaque synthétique de l'Union Chimique Belge à Zandvoorde-lez-Ostende.

Construction de fours à coke chauffés au gaz riche, au gaz pauvre ou au gaz de mélange (Brevets Piette).
Installations d'extinction à sec du coke avec récupération de sa chaleur sensible (procédé Sulzer).

■

Usines à sous-produits
Distilleries de goudron. — Rectifications des benzols. — Naphtaline purifiée.
Gazogènes. — Lavoirs à charbon. — Produits réfractaires.

■

Nombre de fours construits par la Société :

En BELGIQUE	2.041 fours.	En ESPAGNE et en ITALIE . .	150 fours.
En ANGLETERRE	1.600 »	En ALLEMAGNE	208 »
En FRANCE	1.226 »	Au JAPON	301 »
Aux ÉTATS-UNIS et au MEXIQUE.	2.920 »	En RUSSIE	796 »

Dans les COLONIES ANGLAISES. . . 274 fours.

Filiale en France : Fours à coke et Installations Métallurgiques, 44, rue du Louvre, Paris (1er arrond.)
» Angleterre : Chemicals & Coke Ovens, Ltd., Howard Chambers, 155, Norfolk Street, Sheffield.

AGENCES DANS TOUS LES PAYS



A. COURMES. — Un coin du Bassin du Commerce.

ment 215 hommes. C'est dire tout l'effort qui a été réalisé par MM. Béliard, Crighton et Co. en ces derniers temps, pour doter Ostende d'une installation moderne répondant aux besoins des pêcheries et étayant son développement.

* * *

Les terre-pleins du bassin au Bois sont particulièrement spacieux. En dehors de la zone bordant directement le bassin, laquelle est réservée aux hangars publics, la ville concède à long terme les terrains situés plus loin pour être affectés à la création d'établissements industriels.

Enfin, en amont du bassin d'Evolution se trouvent deux ponts-barrages, formant la tête amont et la tête aval d'un bassin-sas destiné à isoler les bassins du Commerce du canal de Bruges sans pour cela occasionner l'interruption de la navigation au cas notamment d'une baisse d'eau dans le canal.

En amont du canal de Bruges à Zandvoorde se trouvent **les Usines de la Société générale de l'Industrie du Bâtiment.**

Cette société fabrique les agglomérés pour la construction : blocs et briques compressés de scories et de ciment.

Elle vend ses produits au littoral et pour l'exportation.

Les scories sont amenées par chemin de fer, le ciment par bateaux.

L'exportation du ciment et des produits fabriqués par l'usine de la Société générale de l'Industrie du Bâtiment assure au port d'Ostende un trafic annuel d'environ 5,000 tonnes.

A côté de la Société générale de l'Industrie du Bâtiment s'élèvent les installations de l'**Union Chimique Belge.** Cette entreprise comprend deux grands départements :

1° La *cokerie* (anciennement Société Ostendaise Lumière et Force motrice);

2° La *fabrique d'ammoniaque.*

I. *La cokerie* reçoit, en ordre principal, le charbon d'Angleterre et de la Ruhr.

Elle fabrique et vend :

a) Le gaz :

1° A la ville d'Ostende;

2° A la Société centrale d'Electricité et d'Eclairage des Flandres, qui le distribue au sud de la ligne Ostende-Bruges, c'est-à-dire dans les villes et communes de Bruges, Ypres, Poperinghe, Thielt, Roulers, etc.;

3° A l'usine d'ammoniaque synthétique qui en retire l'hydrogène nécessaire à la fabrication de l'ammoniaque.

b) Le coke :

1° A la partie industrielle de Belgique;

2° A l'est de la France;

3° Au grand-duché de Luxembourg.

La cokerie utilise de 750 à 1,000 tonnes de charbon par jour; la moitié environ de ce charbon provient des houillères anglaises et arrive par le port d'Ostende, où les navires vont s'amarrer en face de l'usine. Le reste du charbon arrive de la Ruhr en chalands par le canal de Bruges.

c) Les sous-produits de la distillation :

1° Le sulfate d'ammoniaque est vendu à l'agriculture;

2° Le goudron et les huiles légères sont livrés à l'usine d'Havré-Ville qui les distille.

II. *La fabrique d'ammoniaque.* — Ce produit est fabriqué synthétiquement avec l'azote de l'air, l'hydrogène du gaz et l'acide sulfurique.

Une centrale électrique est en construction à côté de la cokerie et de la fabrique d'ammoniaque. Elle utilisera par jour environ 100 tonnes de charbon qui arriveront par eau.

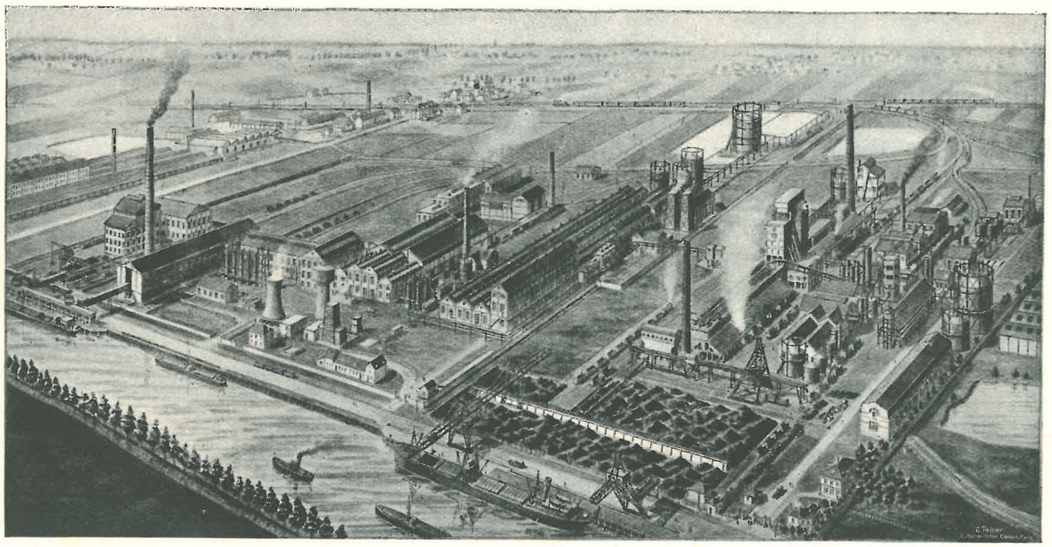

Installations de fours à coke et à ammoniaque synthétique de l'Union Chimique Belge, à Zandvoorde-lez-Ostende.

D'autre part, le nouveau département de fabrication nécessitera l'emploi journalier d'une centaine de tonnes de gypse.

Les usines de Zandvoorde, lorsqu'elles seront en pleine activité, pourront assurer un trafic des plus importants au port d'Ostende.

On fabrique du sulfate d'ammoniaque et, dans un avenir prochain, nous fabriquerons les nitrates d'ammoniaque et de chaux. Ces matières fertilisantes pourront assurer un aliment important aux exportations par voie de mer. En ce moment, la Belgique absorbe seule tout ce qui est fabriqué dans le pays; mais comme les usines actuelles établies en différents endroits s'agrandissent et que l'on en construit de nouvelles, on entrevoit l'époque prochaine à laquelle il faudra exporter ce qui ne pourra pas être consommé à l'intérieur de nos frontières. Il est incontestable que, par leur situation, les usines de Zandvoorde sont privilégiées et qu'elles seront les premières à fournir à l'étranger.

Nombre d'ouvriers actuellement employés aux usines de Zandvoorde : à la cokerie, 250, et à la fabrique d'ammoniaque, 500.

* * *

Matériel de Dragage appartenant à la Firme ENTREPR

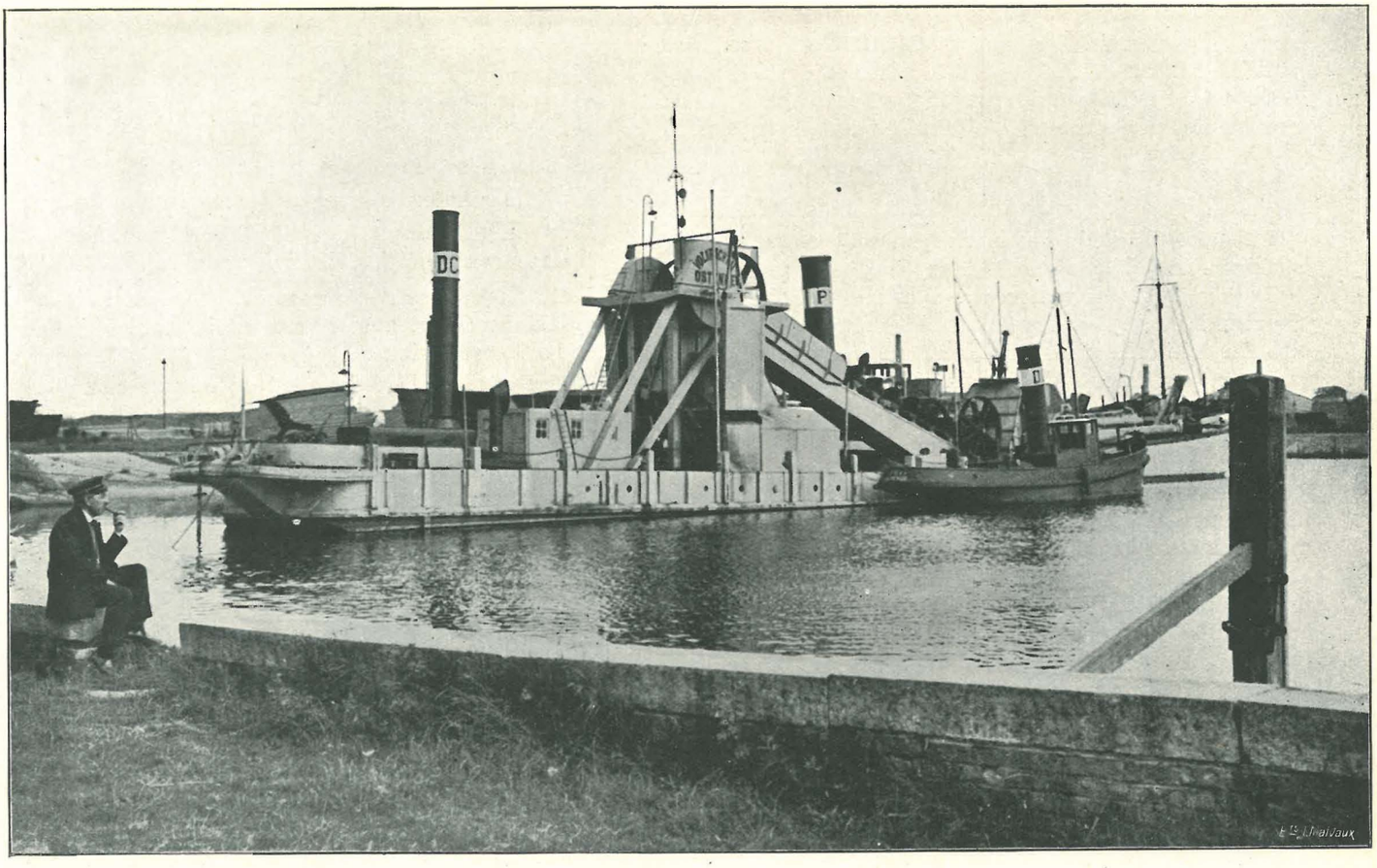

(Photo Antony, Ostende.)

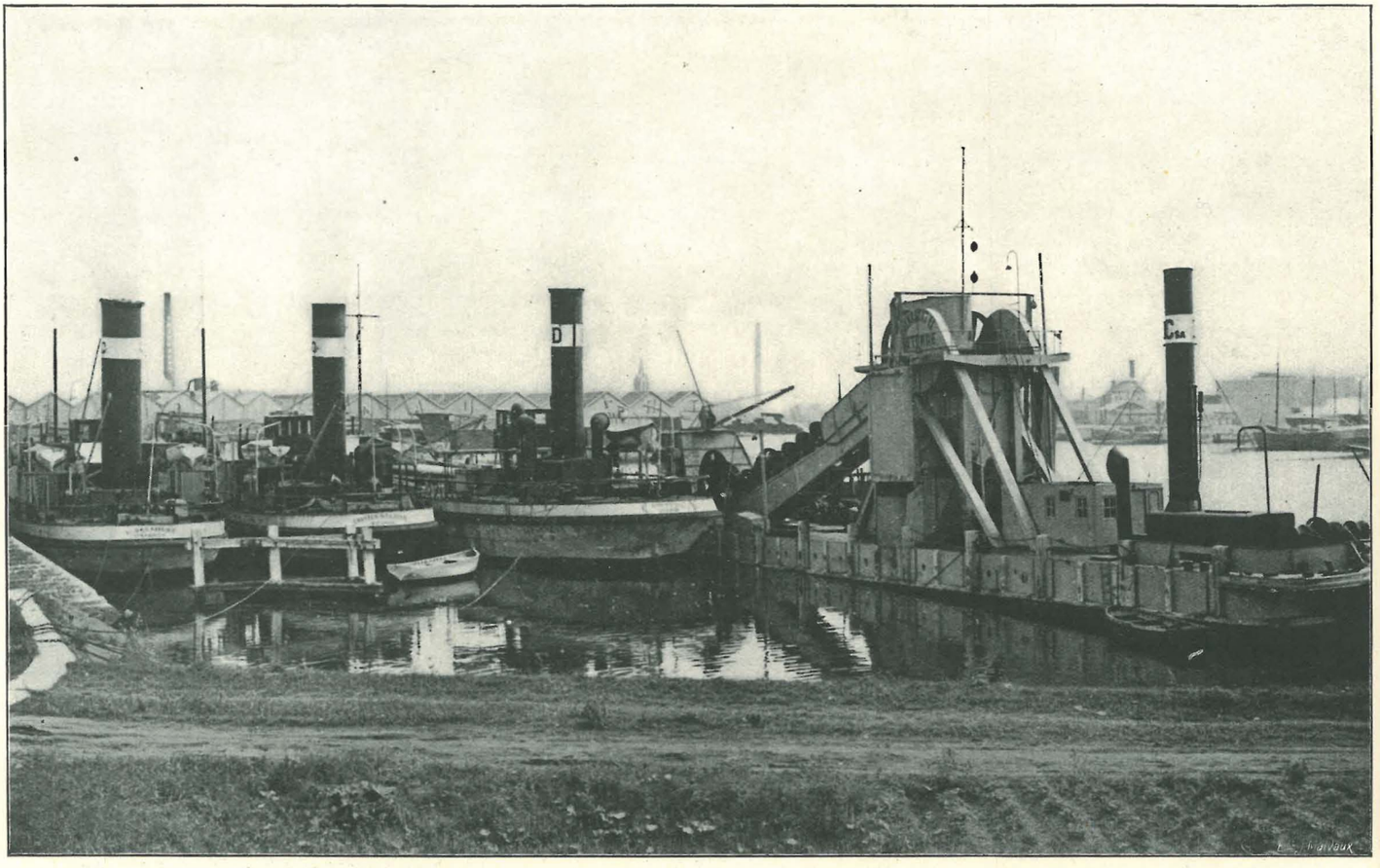

(Photo Antony, Ostende.)

Matériel ayant servi partiellement à creuser la souille des transatlantiques, à Boulogne s/Mer, le chenal d'accès du Kruisso à profondeur les ports d'Ostende, de Zeebrugge et de Nieuport, de façon à pouvoir reprendre l'exploitation

ES DECLOEDT ET FILS, Société anonyme, à Ostende

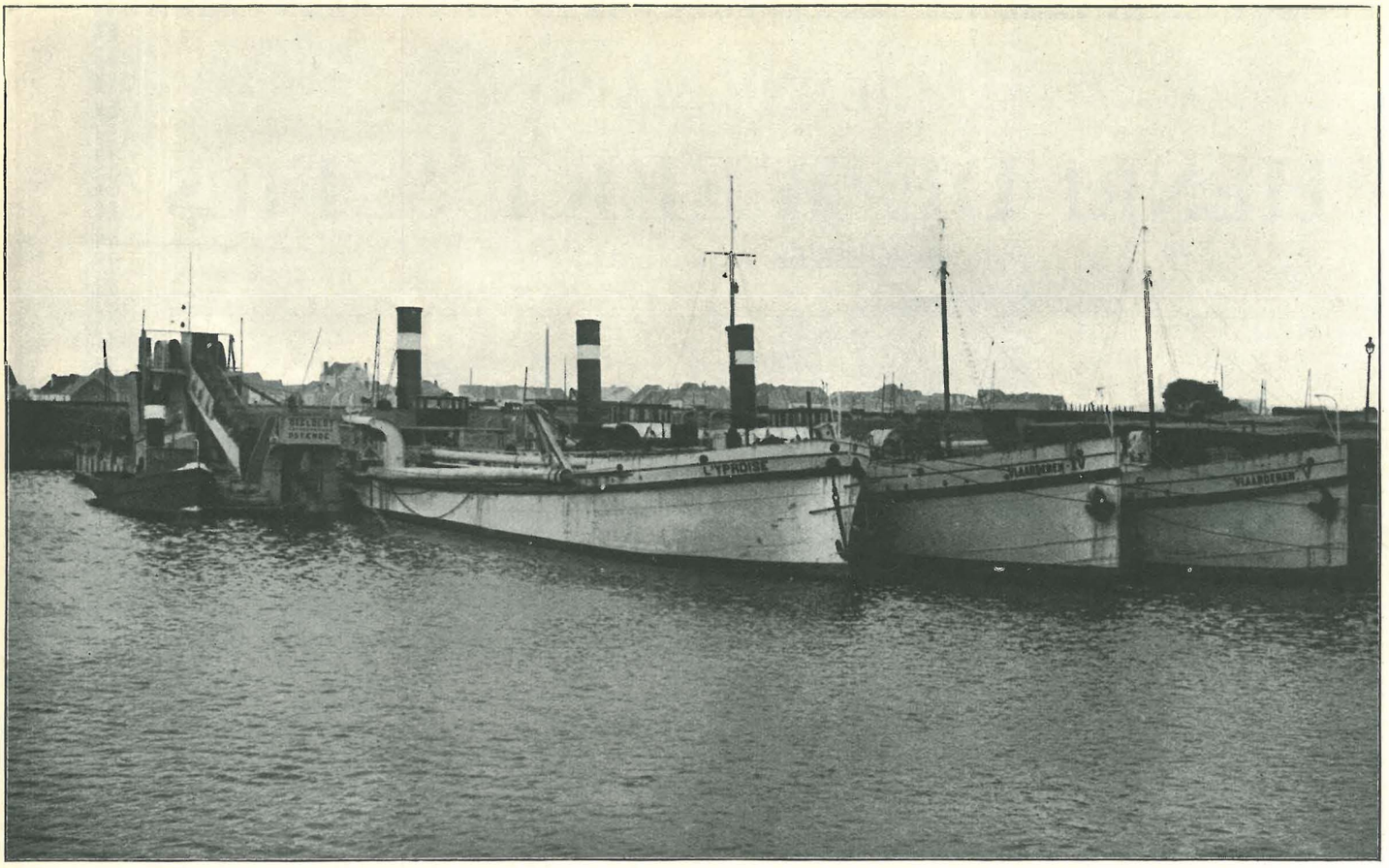

(*Photo Antony, Ostende.*)

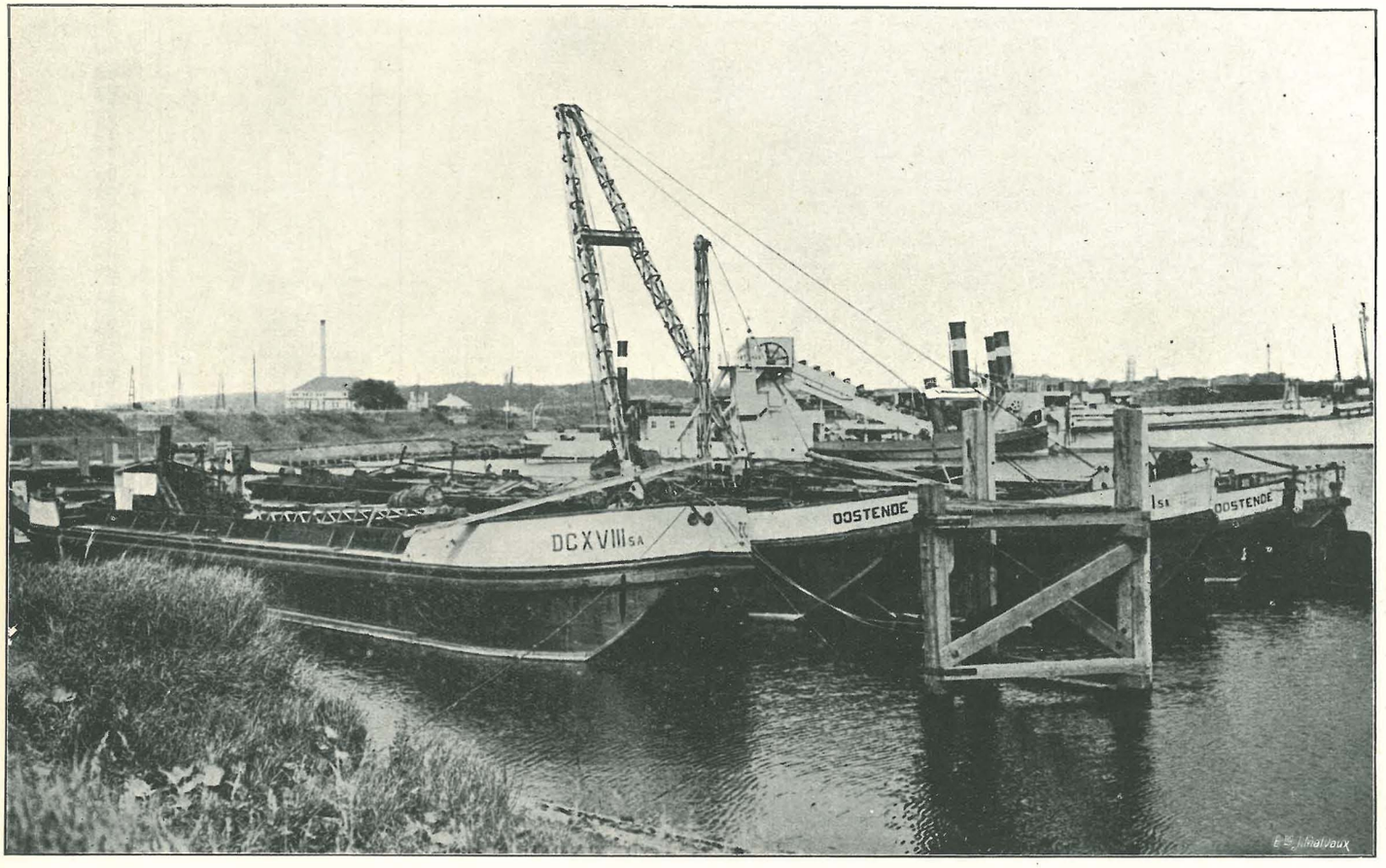

(*Photo Antony, Ostende.*)

, à Anvers, le port de Zeebrugge et les ports du littoral belge. — Ce matériel a servi notamment, à l'armistice, pour mettre édiate de ces ports et recevoir ainsi les bateaux venant avec du ravitaillement pour la population civile.

ANCIENNE MAISON

HENRI DE WEERT & FILS

(SOCIÉTÉ ANONYME)

IMPORTATION

DE

BOIS DU NORD ET D'AMÉRIQUE

Kilndried

Pitchpin **Chêne** **Oregon**

Bois de contre-placage



BUREAUX :

VILVORDE
Rive du Port, 85
Téléphones 532.75
532.76
Registre du commerce nº 877

OSTENDE
Rue des Deux-Ponts
Téléphones 91
94
Registre du commerce nº 20
Compte chèques postaux nº 132.88

LAEKEN
Quai des Armateurs
Téléphones 553.92
553.94

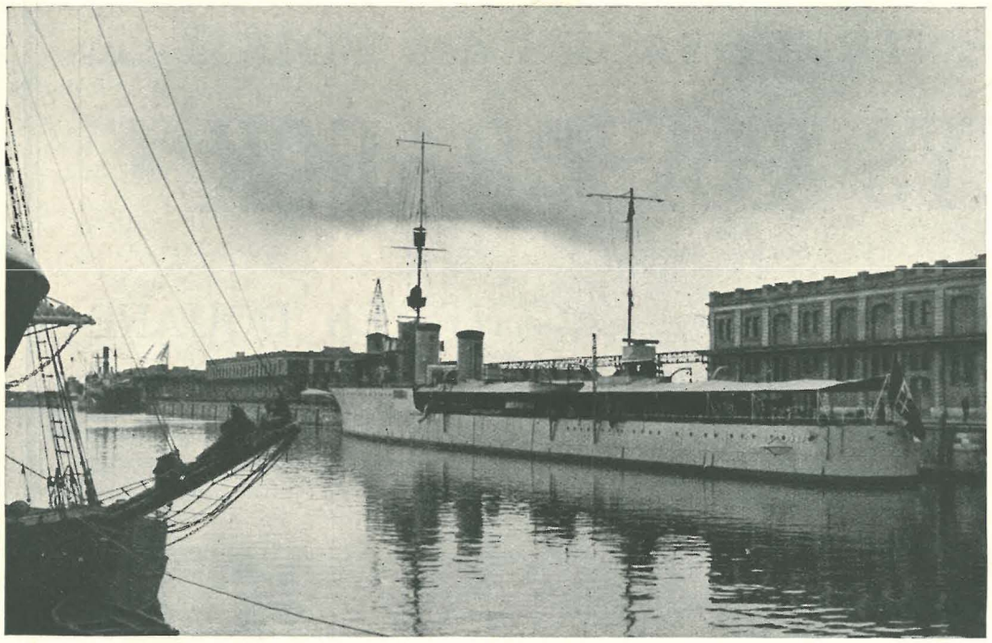

Bassin à flot.

L'accès des nouveaux bassins du côté du chenal est assuré par une écluse maritime de 120 mètres de longueur utile et de 18 mètres de largeur avec buscs placés à 4 m. 50 sous le zéro d'Ostende.

Le nouveau port de pêche a été créé à l'emplacement de l'ancien bassin de retenue et son accès du côté du chenal est commandé par une écluse maritime de 110 mètres de longueur utile, 16 mètres de largeur avec buscs placés à 4 mètres sous le zéro d'Ostende et qui permet de manœuvrer à tout état de la marée.

Le bassin à flot du nouveau port de pêche n'est pas encore mis en exploitation, mais permet cependant déjà l'entrée des bateaux. L'outillage, soit grues, voies ferrées ainsi que la nouvelle minque et les usines se rapportant à l'industrie de la pêche ont été mis en construction dans le courant de l'année 1929 et seront complètement achevés en 1930; il y a 4 slipways dont deux sont entièrement achevés.

3° OUTILLAGE DU PORT

A l'avant-port il existe un mur de quai à marée sur lequel se trouve un hangar à banquette, surélevé sans étage et dont la superficie est de 150 mètres sur 30; ce hangar, construit en tôles ondulées, appartient à l'armement de la Société John Cockerill, qui y entrepose les marchandises allant ou venant d'Angleterre par les bateaux de la ligne Ostende-Tilbury assurant un service régulier et des plus rapide du continent.

Devant le susdit hangar se trouvent 5 grues électriques de 5 tonnes chacune à portique mobiles sur rails et, plus au nord, toujours le long du quai à marée, une grue électrique Titan fixe d'une puissance de 40 tonnes.

Sur la rive ouest existent : 5 hangars avec étage de 100 mètres sur 25 chacun, construits en béton armé et maçonnerie, 4 compartiments égaux par étage, 1 hangar construit en tôle ondulée, sans étage, de 120 mètres sur 23, divisé en 4 compartiments (il a été construit spécialement pour le triage des laines brutes importées d'Australie), 4 grues électriques semi-portique mobiles sur rails d'une puissance de 3 tonnes, 1 grue électrique de 5 tonnes sur portique mobile sur rails ainsi que 2 grues à vapeur de 5 tonnes à portique mobiles sur rails.

Sur la rive Est se trouvent l'entrepôt public des douanes, un bureau pour le service des douanes et un pour l'administration des chemins de fer, un hangar sans étage, en maçonnerie de briques et charpentes métalliques de 100 mètres sur 37 m. 50, 3 grues électriques et 3 grues à vapeur à portique mobiles sur rails.

Une station centrale pour la transformation du courant électrique à haute tension fourni par la centrale de Slykens.

Tous les quais sont pourvus de chaussées pavées et desservis par le chemin de fer de l'Etat et par le chemin de fer vicinal. L'éclairage électrique et la distribution d'eau de la ville sont établis sur tous les terre-pleins. La gare de formation des trains desservant le port est située sur la rive gauche du canal de Bruges, elle est dénommée « Ostende-



Torpilleurs américains amarrés au bassin de Commerce.

SCIERIE & ENTREPOSAGES des BOIS (S. E. B.)

· F. LEYS & A. DRAECK ·

Société Anonyme

COURTIERS DE NAVIRES — AGENTS EN DOUANE

Transports maritimes à forfait de et pour tous pays
Affrètements - Désarrimages - Importations - Expéditions
Commissions et Assurances

OSTENDE — AVANT-PORT
Rue des Concessions

Adresse télégraphique : MANUBOIS
Téléphone : N° 1087

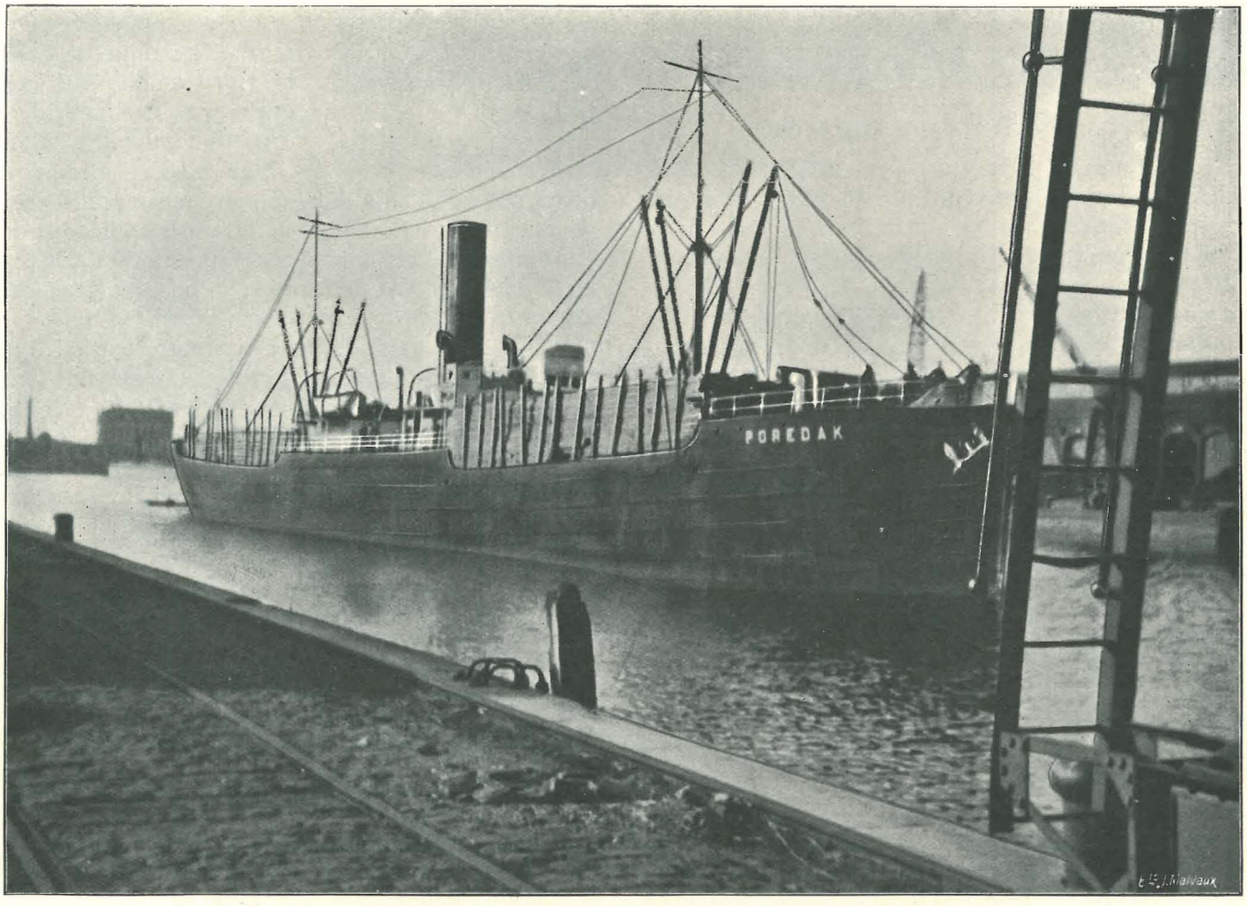

s/s POREDAK — 2000 Stds. de bois à l'ordre des Usines Jules Francq Réunies

USINES JULES FRANCQ RÉUNIES

Société Anonyme

Fondée en 1862 par Martin Francq
et anciennement Léon et Jules Francq

JUMET

SEUL IMPORTATEUR DES BOIS DE BOSNIE

Marque : E O.

Maritime ». Le bureau du chef de cette station est placé à front de la chaussée de Slykens en face des bureaux de la Société anonyme John Cockerill et Steam Navigation Company (lignes Ostende-Tilbury à Londres).



Le quai Vindictive et la gare maritime.

4° COMMERCE MARITIME

Ostende est un port de transit relié avec toutes les capitales de l'Europe et séparé à peine de 60 milles nautiques de l'Angleterre. Avec son port et ses quais en eaux profondes, avec ses bassins de commerce et leur outillage, Ostende peut lutter avantageusement avec les ports les mieux outillés.

Il n'y a aucun port sur le littoral de la mer du Nord qui présente plus d'avantages pour assurer la manutention rapide et aisée des marchandises en expédition vers les côtes anglaises et vers les ports français du Nord, ou des marchandises en importation des mêmes régions.

Il est incontestable que le port d'Ostende est le mieux situé pour desservir le trafic des marchandises périssables entre l'Angleterre et le continent, la rapidité dans la réexpédition étant d'une importance capitale; les lignes de Cockerill et de la General Steam Navigation Company assurent ce service depuis de nombreuses années.

Avant la guerre, Ostende avait un mouvement d'importation régulier et qui tendait à s'accroître de jour en jour.

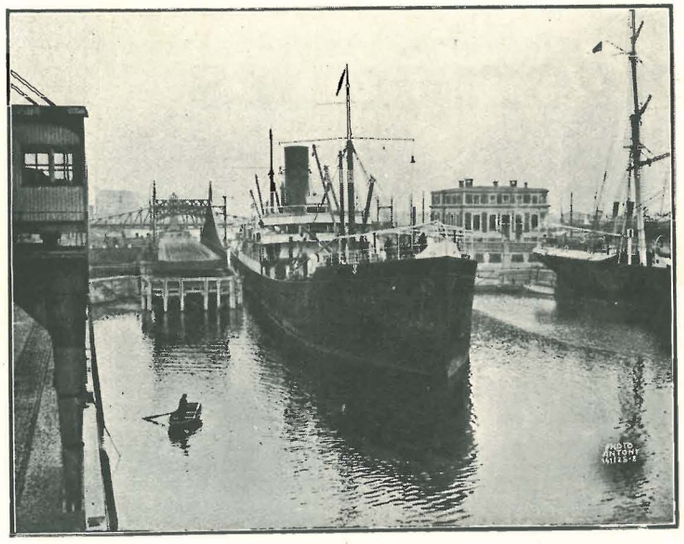

Sortie de l'écluse De Mey.

Charbons. — L'importation des charbons anglais constituait un élément précieux pour le trafic du port. En 1913 son tonnage atteignait 125,857 tonnes. Ses importants dépôts permettaient d'assurer aux navires le ravitaillement en combustibles.

En 1928, le trafic des charbons comporte 87,258 tonnes par voie de mer et 27,350 tonnes pour la navigation intérieure, au total : 114,608 tonnes. Pour 1929 ces chiffres sont respectivement de 238,665 et de 124,372, au total : 363,037.

Poteaux télégraphiques et billes de chemins de fer. — Ce trafic a pris une extention telle, qu'il est rare de ne pas voir un bateau dans le port dont on décharge des poteaux ou des billes.

Le créosotage des poteaux et des billes peut se faire au port même dans les chantiers de la société C.C O., **Chantiers de Créosotage d'Ostende,** dont les bureaux sont établis à la Capitainerie du Port.

Pavés. — Ceci était un trafic inconnu avant guerre à Ostende, tandis qu'à présent et depuis 1920 les arrivages se font fréquemment.

Marchandises diverses. — Les vastes magasins situés le long des bassins offrent toute la place voulue pour abriter d'autres marchandises susceptibles d'être importées, notamment pour l'emmagasinage des laines de l'Amérique du Sud et de l'Australie. Des terrains très spacieux sont disponibles pour être affectés à la construction de nouveaux magasins, si le besoin s'en faisait sentir.

Nitrate. — De vastes magasins le long des quais permettent d'entreposer annuellement environ 60,000 tonnes. Une partie en est, en outre, chargée directement sur wagons; l'outillage existant permet d'ailleurs de réduire les frais de manutention au minimum. En 1913, l'importation atteignit déjà 49,899,959 kilos.

Glace. — La glace, principalement destinée à la pêche maritime, donnait lieu à des importations régulières. La Norvège en fournit, en 1913, 21,720,000 kilos.

Après la guerre, la création d'usines destinées à la production de la glace artificielle mit un terme à l'importation

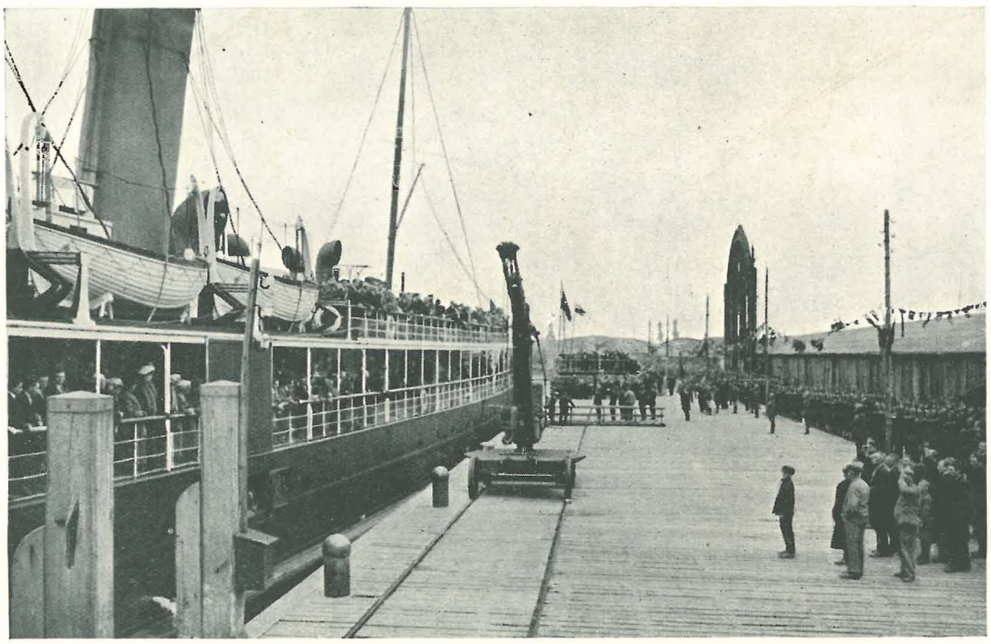

La gare maritime après l'armistice. — Arrivée de Lloyd George en 1920.

de la glace de Norvège, d'autant plus que la flottille de pêche à moteur ne faisait qu'augmenter continuellement.

C'est ainsi que l'on compte à Ostende les usines les plus modernes :

1° **Le Froid industriel;**

2° **Les Frigorifères du Littoral.**

I. La Société anonyme belge du Froid industriel à Ostende, qui s'occupe spécialement de la fabrication de la glace, fut constituée en 1914 par plusieurs armateurs de la ville, à la tête desquels se trouvaient MM. John Bauwens, Jules Baels, Louis Demunter et Alfred Golder.

La guerre ayant arrêté son activité, elle s'installa après l'armistice dans les anciens bâtiments de l'Entrepôt public, à Ostende, et en 1921 elle reprit les usines frigorifiques de M. Antoine Hamesse, situées au Sas-Slykens, avenue Elisabeth, sur le canal Ostende-Bruges.

Grâce à ces deux usines, la production totale atteint par jour 150 tonnes de glace consommées par les chalutiers à vapeur et à moteur, par les expéditeurs de poisson, aussi par les hôtels-restaurants d'Ostende et autres clients de la ville.

C'est l'eau de la ville, eau provenant des sources du Bocq, qui est uniquement employée et, de ce fait, le produit obtenu ne peut être que de toute première qualité.

Au surplus les procédés de fabrication sont des plus modernes et les machines ont été fournies par l'importante firme belge les **Ateliers B. Lebrun,** de Nimy, près de Mons.

Machines Frigorifiques

LEBRUN

DE

TOUTES PUISSANCES

ET POUR

TOUTES APPLICATIONS

Devis et Renseignements sur demande.

Sté Ame Ateliers B. LEBRUN, à Nimy-lez-Mons

C'est la même société qui a fourni les installations frigorifiques du Froid industriel, à Ostende, du Froid artificiel à Heyst et à Ostende, de la société La Marée, à Ostende, de la société Excelsior, à Ostende, des *Hôtels Belle-Vue* et *Westende*, à Westende, de l'*Hôtel de l'Océan*, à Blankenberghe, du *Palace-Hôtel*, à Ostende, du *Princes-Hôtel*, à Knocke, etc., etc.

II. Les Frigorifères du Littoral (société anonyme) ont été mis en activité au printemps de 1923 et comportent une centrale frigorifique d'une puissance de 700,000 frigories. L'entrepôt frigorifique d'une capacité de 10,000 mètres cubes, raccordé au chemin de fer, est actuellement entièrement utilisé. Il s'y trouve entreposé des viandes congelées, des poissons congelés, du beurre, des fruits, des bières et des œufs (plus de 8,000,000 d'œufs en 1929).

Le débit de glace annuel se chiffre par 15,000 à 20,000 tonnes fournies principalement aux armements de pêche, à la minque et à la clientèle saisonnière du littoral.



Bassin des Pêcheurs

Bois. — Le port d'Ostende est outillé pour recevoir au moins 300,000 mètres cubes de bois par an. Les terre-pleins s'étendent sur 100 mètres de largeur suivant les quais bordant de part et d'autre le bassin à flot, et sur 300 mètres suivant les rives du bassin au Bois. Ils sont sillonnés par des voies ferrées et des routes carrossables.

Ce commerce des bois, déjà si actif, a pris actuellement une extension considérable. Notons qu'à côté des établissements Deweert et Snauwaert, est venue, depuis un an, s'ajouter la concession de la firme **F. Leys et A. Draeck** (société anonyme), qui fait le sciage et l'entreposage des bois (S. E. B), le courtage des navires, l'agence en douane, les transports maritimes à forfait de et pour tous pays, l'affrètement, les expéditions, les importations, les désarrimages et l'assurance.

La susdite firme est la première qui ait reçu à Ostende les bois de caisses pour verreries; c'est d'ailleurs une importation qui était inconnue à Ostende et qui nous arrive par les plus grands navires touchant le port d'Ostende (trafic pour les verreries du Hainaut, en provenance de Yougoslavie pour la majeure partie).

Par sa situation géographique le port d'Ostende offre avec les ports de production du nord le trajet le plus direct.

Parmi les firmes qui s'occupent du commerce du bois citons encore l'**Ancienne Maison Henri Deweert et fils** (société anonyme).

La maison a été fondée en 1877 par M. Henri Deweert, elle fut transformée, le 1er novembre 1926, en société anonyme, sous la raison sociale Ancienne maison H. Deweert et fils, dont le siège social est établi à Ostende.

Le conseil d'administration est composé de :

M. Henri DEWEERT, président;
M. Julien DEWEERT, administrateur;
M. Maurice DEWEERT, administrateur;
M. René DEWEERT, administrateur;
M. Charles FEYS, commissaire.

La maison possède deux succursales, à Vilvorde et à Laeken.

A Ostende, le terrain sur lequel se trouvent une scierie, une raboterie et des hangars divers a une superficie de 22,000 mètres carrés; en dehors de cela la firme Henri Deweert et fils occupe environ 30,000 mètres carrés de terrain de la ville, situés le long des bassins.

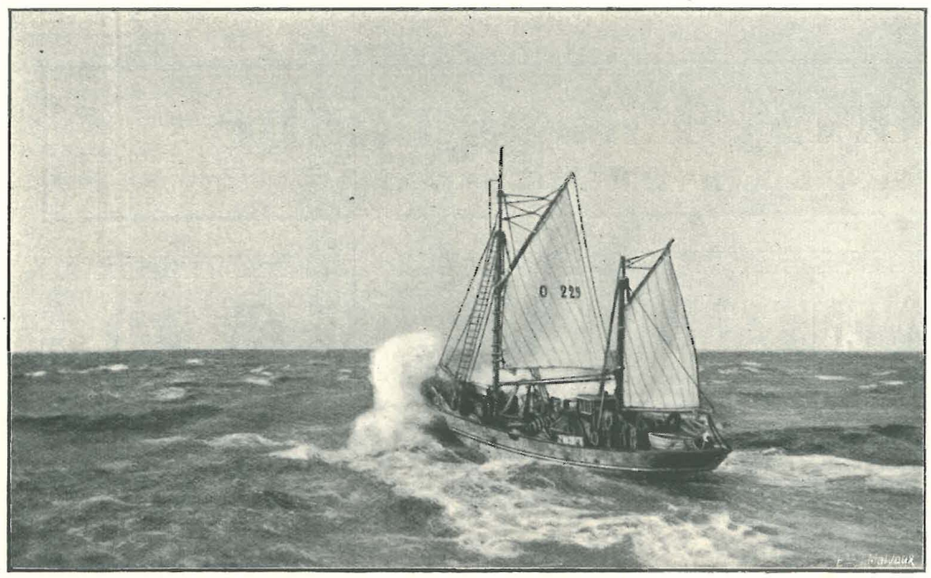

(Photographie A. Pottier.)

O. 229, propriétaire Arthur Cogghe, moteur fourni par la maison Valcke frères.

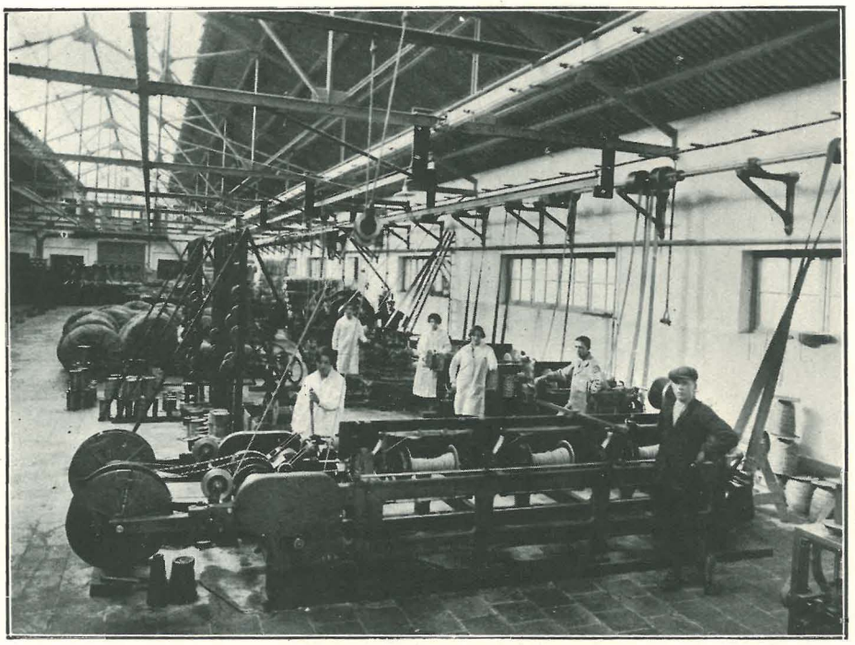

Fabrication des cordages
(Société anonyme Ostend Stores and Ropeworks).

Dans la scierie, il y a de grandes machines modernes pour le sciage des grumes, le rabotage des planches ainsi que pour la fabrication de moulures de tous genres.

Les machines sont actionnées par une machine à vapeur de 250 chevaux. Dans la salle attenante à la scierie il y a un vaste atelier de réparations.

La firme importe principalement les bois du Nord, de la Suède, Finlande et Russie ainsi que les pitch pine et kiln-dried, les chênes de Pologne.

En dehors de l'importation des bois sciés, la maison a toujours un grand stock de bois de contreplaqué en aulne, bouleau, chêne et peuplier, bois qui sont importés du Nord, à l'exception du peuplier qui est fabriqué en Belgique.

La succursale de Vilvorde possède une scierie et raboterie des plus modernes du pays. L'installation est située le long du canal maritime où des vapeurs de grand tonnage peuvent décharger très aisément leur cargaison.

5° LA PÊCHE MARITIME

Le port d'Ostende possède actuellement une très importante flottille de pêche qui prend de jour en jour plus d'extention grâce à l'intervention des banques du crédit maritime et des fournisseurs et fabricants de moteurs.

C'est ainsi qu'actuellement il y a au port d'Ostende environ 240 chaloupes à moteur dont la plus grande partie est munie de moteurs Otto-Deutz, fournis par la Société anonyme Valcke frères, d'Ostende. De nombreuses unités sont aussi équipées de moteurs Anglo Belgian Cy ainsi que de moteurs de marques étrangères diverses.

En ce qui concerne les chalutiers à vapeur, il y avait avant guerre 24 unités et en janvier 1929 la flotte se composait de 56 bateaux.

Quant aux chaloupes de pêche à voiles, celles-ci ont complètement disparu, on peut dire que c'est le cas dans tous les pays où les moteurs ont pris de l'extension au détriment de la chaloupe à voiles.

Le port d'Ostende est pour le pays le centre commercial du poisson frais. Il présente cet avantage énorme d'offrir à l'écoulement des produits de la pêche de nombreux débouchés directs desservis par des communications rapides.

Il est à prévoir que l'aménagement des installations plus spacieuses et mieux coordonnées du nouveau port de pêche sur la rive est du chenal, contribuera à donner à cette industrie intéressante un nouvel et rapide essor.

Il y a lieu de signaler ici l'intéressante initiative de l'armement ostendais **Les Pêcheries à Vapeur,** qui vient de mettre en service une nouvelle unité de pêche, le chalutier à moteur *Freddy* (O. 89), utilisant comme combustible le mazout. La soute à combustible peut emmagasiner 70 tonnes

M. ANTONY, Photographe
RUE EUPHROSINE-BEERNAERT, 18, OSTENDE

AGENCE CONTINENTALE & ANGLAISE (S. A.)
OSTENDE QUAI (Tél. 131) **AVENUE VINDICTIVE, 29 (Tél. 161)**
Adresse télégraphique : VITESSE-OSTENDE

AGENCE OFFICIELLE DES CHEMINS DE FER BELGES ET DU SOUTHERN RAILWAY D'ANGLETERRE

Transports internationaux. — Dédouanements.
Tourisme.
Vente de billets pour Dover et London.
Change.
Excursions en auto-cars privés et autres dans toutes les directions.

Excursions à prix réduits à Dover et à Londres.
Voyages. — Excursions en aéroplane.
Arrangements pour le séjour dans les hôtels. — Agents de Pickfords Ltd., London, etc., de Raymond & Whitcomb Boston, Bristed & Manning New-York, de la Red Star Line. — Mittel Europaische Reiseburö Cöln, etc.

de mazout et 3 tonnes d'huile, approvisionnement suffisant pour un voyage de cinquante jours sans ravitaillement.

Si les prévisions des armateurs se réalisent, la substitution du mazout au charbon permettra de réaliser de notables économies; en effet, les briquettes se payent actuellement à Ostende 230 francs la tonne, alors qu'en 1928, elles s'obtenaient à 180 francs.

Les armements ne se verront plus obligés d'aller vendre en Angleterre la presque totalité des produits de la pêche; les apports augmenteront à la minque d'Ostende et le commerce du poisson ne se trouvera plus dans l'alternative de passer des commandes en Angleterre ou en Hollande pour répondre aux besolns de la clientèle.

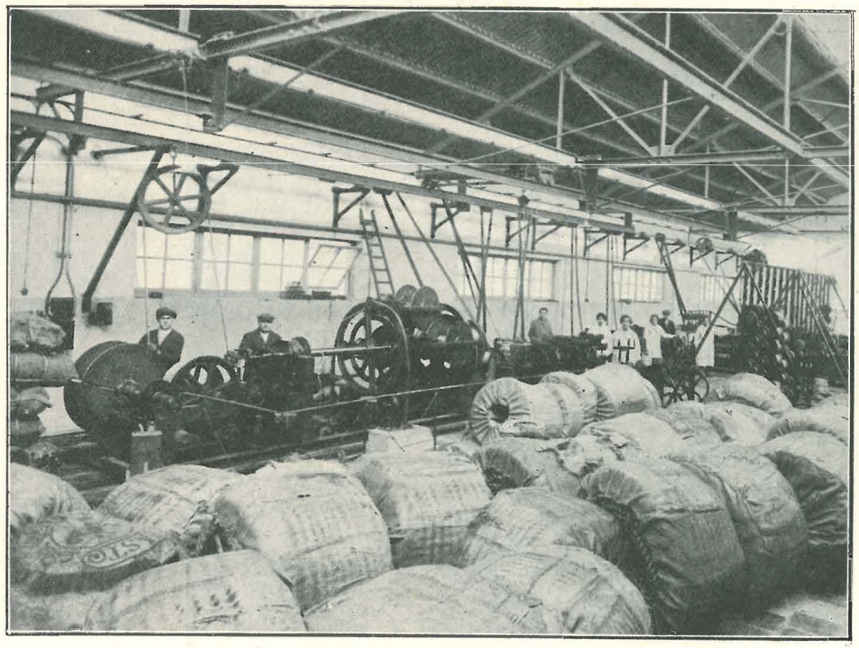

Cordages et filets à chaluts prêts à l'expédition (Société anonyme Ostend Stores and Ropeworks).

La pêche de l'esprot, du hareng et du maquereau, devenue tellement importante sur la côte belge pendant l'hiver, a amené la construction d'une quantité d'usines de conserves de poisson qui pour la plupart travaillent pour l'exportation.

On remarque spécialement à Ostende les usines de la **Société anonyme Ostendia,** qui sont vraiment une merveille tant au point de vue de leurs installations modernes que de leur propreté; les susdites usines sont reliées au canal à grande section d'Ostende à Gand et aux tramways vicinaux. Comme cette société dispose encore de beaucoup de terrain, situé autour de l'usine, il est question de l'agrandir et de la relier au chemin de fer.

Il y a aussi du même côté du canal, c'est-à-dire à l'est, les usines de la **Sardinerie du Nord,** qui sont également très importantes et tout à fait modernes. Elles appartiennent à MM. M. et H. Van Walleghem et M. Witdoeckt.



Peignage du chanvre destiné à la fabrication des cordages et ficelles (Société anonyme Ostend Stores and Ropeworks).

Au delà des usines de la Sardinerie du Nord on rencontre les importantes Usines de **Pescator,** société qui, au moyen de déchets de poisson, fabrique la farine de poisson, laquelle constitue une excellente nourriture pour l'aviculture.

En amont du bassin-sas, rive des Blanchisseurs, le long du canal d'Ostende à Bruges, s'élève une nouvelle usine, une corderie et ficellerie mécanique, appartenant à la **Société anonyme Ostend Stores and Ropeworks,** qui dota notre littoral d'une nouvelle industrie.

Cette usine modernement construite et pourvue d'une installation des plus perfectionnées, s'occupe principalement de la fabrication des fils à chaluts et cordages, destinés à la pêche maritime et à la navigation; des fils lieuses destinés à l'agriculture et des ficelles d'emballage de tous genres destinées au commerce et à l'industrie.

Un département spécial de la même société s'occupe en ses ateliers, situés rue des Cordiers, 33, de la fabrication mécanique et à la main de tous genres de filets, depuis les grands filets dénommés «chaluts» employés par les grands bâtiments de pêche, à vapeur et à moteur, jusqu'aux petits filets en usage dans la pêche dans les eaux intérieures, tant européennes que d'outremer. Dans le même local, s'effectuent en outre toutes opérations d'installation et de gréement de bateaux de pêche et de navires de commerce.

Un troisième département est situé rue du Midi, 5. Ce sont des ateliers de construction et réparations mécaniques. Ils s'occupent du placement et de la réparation de moteurs marins, et exploitent un commerce important de gasoil, huiles et tous accessoires pour moteurs. Deux

Les Conserves DE LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE OSTENDIA

se vendent dans les cinq parties du monde



Une vue de nos Halls.

BUREAUX ET USINE :

32, 33, 34

Av. Princesse-Elisabeth

Adresse tél. OSTENDIA-OSTENDE
Code A. B. C. 6th. Impr.
Téléphones : 181 et 1624
Reg. du Commerce d'Ostende n° 252

■■

SARDINES BELGES

(SPRATS)

A L'HUILE D'OLIVE
A L'HUILE D'ARACHIDE
A LA SAUCE TOMATE

J.-O. OLSEN & FILS

Courtiers Maritimes

■

AFFRÈTEMENTS
COMMISSIONS
EXPÉDITIONS

Bureaux :

Rue des Cordiers, 54

Adresse télégr. : OLSEN-OSTENDE Téléph. : 142

WILLIAM NEUTS & Co

Lloyd's Agents

■

From Zeebrugge (inclusive)
to the French Frontier
including Bruges

Offices :

Rue des Cordiers, 54

Telegraphic address : WILLNEUTS-OSTEND

bateaux citernes, les *Peflor I* et *Peflor II*, desservent dans les bassins mêmes les nombreux bateaux de pêche à moteur.

En son siège social même, rue d'Est, 50, la Société Ostend Stores and Ropeworks exploite un commerce intense de tous les articles destinés à la pêche, la navigation et l'industrie, tels : câbles d'acier, instruments nautiques, appareils de sauvetage, voilerie, vêtements huilés pour pêcheurs, etc. Enfin cette société, qui occupe actuellement un personnel très important, a étendu son activité sur le littoral en créant à Zeebrugge une florissante succursale de vente.

La Société anonyme Ostend Stores and Ropeworks est une des firmes les plus importantes du continent traitant tous les articles relatifs à la pêche maritime.

A côté des Usines des Wagons-Lits, s'est établie la **Société anonyme belge pour la conservation du poisson par le froid artificiel,** susceptible de traiter en vingt-quatre heures 30 tonnes de poisson et possédant environ 1,800 mètres cubes de salles frigorifiques pour l'entreposage du poisson traité.

Cette nouvelle industrie sera d'un précieux concours à l'armement à la pêche, car elle constitue un véritable régulateur absorbant quand il y a abondance et restituant au moment de pénurie de poisson; d'autre part, elle permettra aux sardineries de travailler annuellement au moins deux mois de plus qu'autrefois.

En plus, elle apporte au port d'Ostende des débouchés importants allant jusqu'au cœur de l'Afrique, dans des pays inaccessibles par les méthodes habituelles d'expédition.

MOUVEMENT DU PORT D'OSTENDE

ANNÉE 1929

1° Navires de mer. — Nationalité des navires.

	ENTRÉES		SORTIES	
	Nombre Navires	Tonnes	Nombre Navires	Tonnes
Allemand	32	24,470	34	25,634
Anglais	314	146,825	314	146,770
Belge	367	132,937	364	132,199
Danois	9	12,111	8	10,565
Estonien	5	4,796	4	4,267
Finlandais	2	2,599	1	916
Français	2	476	2	476
Grec	1	2,730	1	2,730
Hollandais	68	9,425	71	9,802
Letton	1	1,365	2	3,816
Norvégien	20	20,454	20	20,454
Russe	1	2,650	1	2,650
Soviétique	1	1,161	1	1,161
Suédois	24	27,837	24	28,054
Yougoslave	3	8,017	3	8,017
Total année 1929	850	397,853	850	397,511
Total année 1928	807	344,511	809	343,784
Différence	+43	+53,342	+41	+53,727

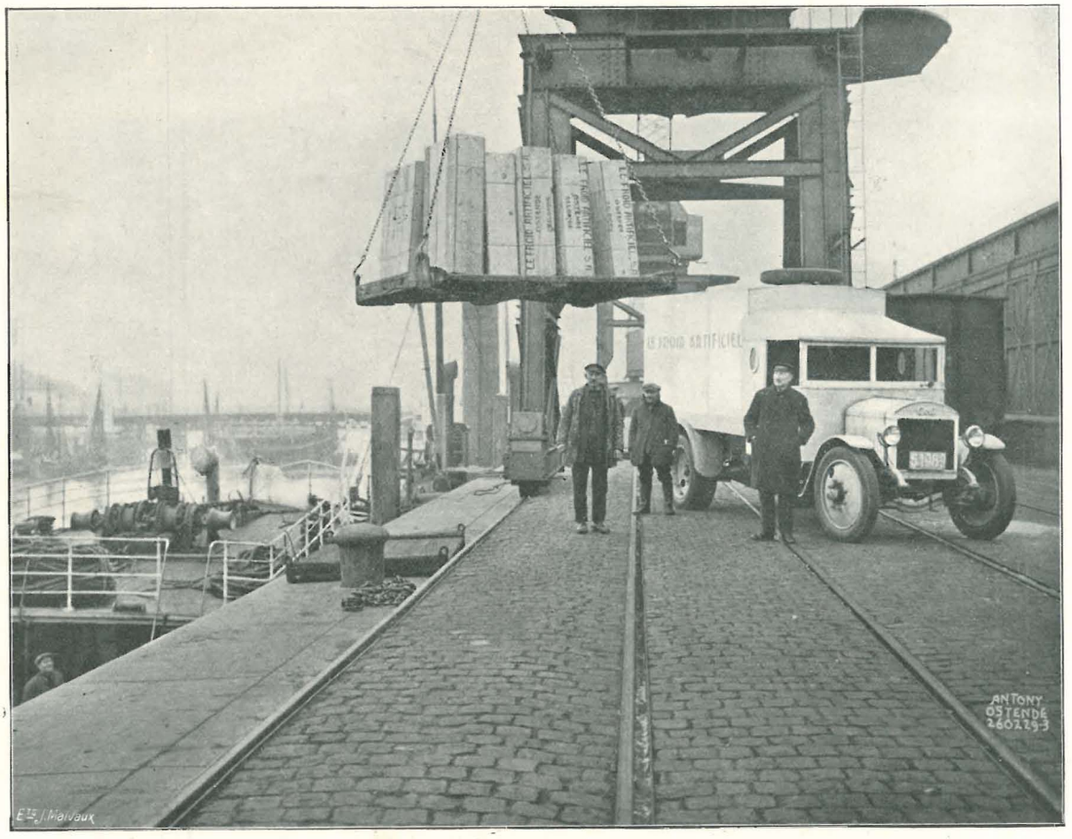

Embarquement d'un envoi de poisson congelé de la Société anonyme belge pour la conservation du poisson par le froid artificiel.

2° Navires de mer. — Nature des marchandises.

	ENTRÉES		SORTIES	
	Nombre Navires	Tonnes	Nombre Navires	Tonnes
Bois	76	85,112	3	9,033
Charbons	140	118,590	—	—
Ciment	—	—	31	4,525
Diverses — J. Cockerill	330	127,842	329	127,453
Diverses — Gen. Stm. Nav. Co	77	12,789	77	12,789
Diverses — Autres	10	8,496	14	11,256
Pierres	—	—	110	15,117
Nitrate	4	12,148	2	3,315
Poisson	48	5,902	8	1,486
Sel	—	—	1	89
S/lest	165	26,974	275	212,448
Total année 1929	850	397,853	850	397,511
Total année 1928	807	344,511	809	343,784
Différence	+43	+53,342	+41	+53,727

3° Navigation intérieure.

Bois	15	2,101	98	16,108
Charbons	91	21,297	105	10,807
Ciment	34	9,910	—	—
Divers	11	579	58	2,715
Fer	1	115	—	—
Grains	10	1,295	—	—
Nitrate	12	3,915	—	—
Pétrole	5	157	1	29
Pierres	101	24,797	—	—
Poisson	—	—	1	110
Sable	22	9,846	—	—
A reporter...	302	74,010	263	29,769
Report...	302	74,010	263	29,769
Sel	3	1,155	—	—
S/lest	243	—	271	—
Total année 1929	548	75,165	534	29,769
Total année 1928	578	74,903	541	34,841
Différence	—30	+262	—7	—5,072

ANNÉE 1930

1° Navires de mer. — Nationalité des navires.

Allemand	32	28,712	31	27,944
Anglais	271	147,284	269	147,619
Belge	396	138,497	395	138,074
Danois	6	4,411	7	5,957
Danzigois	1	680	1	680
Estonien	2	2,274	3	2,803
Finlandais	2	2,607	2	3,002
Français	9	2,904	9	2,904
Grec	2	4,954	2	4,954
Hollandais	101	15,434	104	15,810
Letton	2	3,382	2	3,382
Lithuanien	1	889	1	889
Norvégien	14	15,760	13	14,839
Polonais	1	1,286	1	1,286
Soviétique	1	1,672	1	1,672
Suédois	34	31,292	35	32,490
Yougoslave	1	2,245	1	2,245
Total année 1930	876	404,283	877	406,550
Total année 1929	850	397,853	850	397,511
Différence	+26	+6,430	+27	+9,039

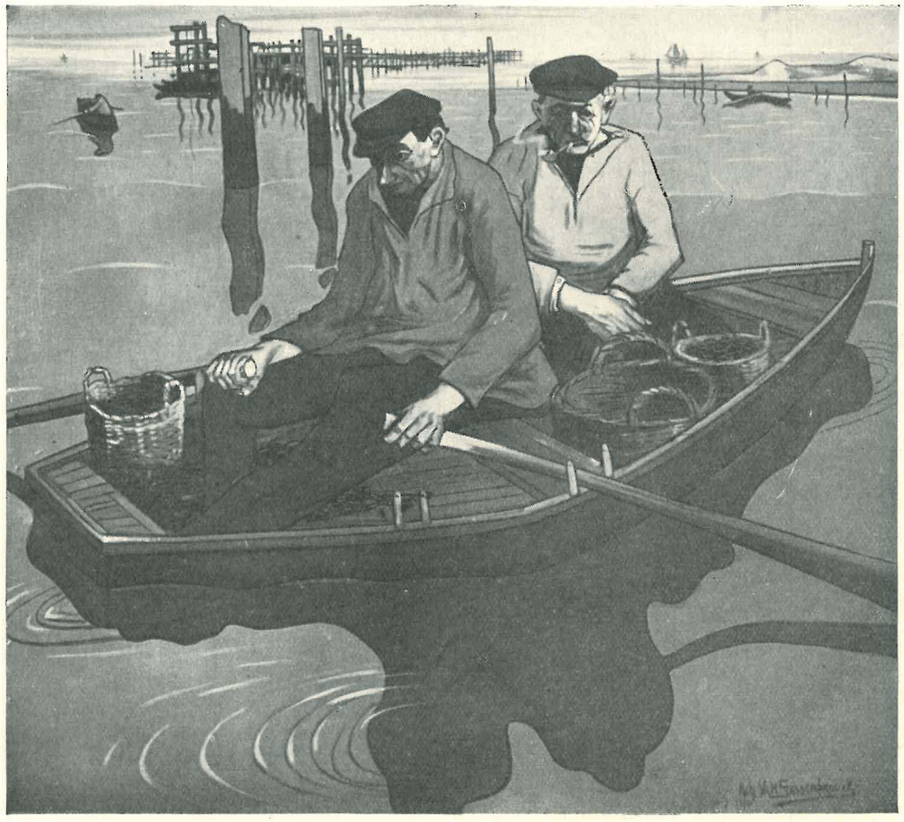

Ach. VAN SASSENBROUCK. — Nettoyeurs de moules, Ostende.

2° Navires de mer. — Nature des marchandises.

	ENTRÉES		SORTIES	
	Nombre Navires	Tonnes	Nombre Navires	Tonnes
Bois	76	93,797	5	10,513
Charbons	139	125,132	5	3,892
Ciment	1	129	17	3,259
Diverses — J. Cockerill	324	125,208	324	125,208
Diverses — Gen. Stm. Nav. C°	67	11,055	66	10,890
Diverses — Autres	40	10,192	48	12,542
Grains	—	—	1	3,207
Pierres	5	3,415	126	18,003
Poisson	35	4,710	13	2,137
Sel	3	277	11	1,100
S/lest	186	30,368	261	215,799
Total année 1930	876	404,283	877	406,550
Total année 1929	850	397,853	850	397,511
Différence	+26	+6,430	+27	+9,039

3° Navigation intérieure.

	ENTRÉES		SORTIES	
	Nombre Navires	Tonnes	Nombre Navires	Tonnes
Bois	16	2,239	81	13,309
Charbons	36	8,940	132	20,434
Ciment	38	10,781	1	19
A reporter	90	21,960	214	33,762
Diverses	7	179	42	1,522
Grains	2	200	—	—
Nitrate	4	1,250	—	—
Pétrole	44	2,595	3	245
Pierres	91	20,936	3	420
Poisson	4	347	4	237
Sable	43	20,027	—	—
Sel	4	1,460	—	—
S/lest	247	—	280	—
Total année 1930	536	68,954	546	36,186
Total année 1929	548	75,165	534	29,769
Différence	—12	—6,211	+12	+6,417

Quant au mouvement des paquebots de l'Etat, il s'est élevé à :

383,291 passagers en 1928
416,086 passagers en 1929
et 432,689 passagers en 1930.

P. Van Glabbeke,
Capitaine du port d'Ostende.



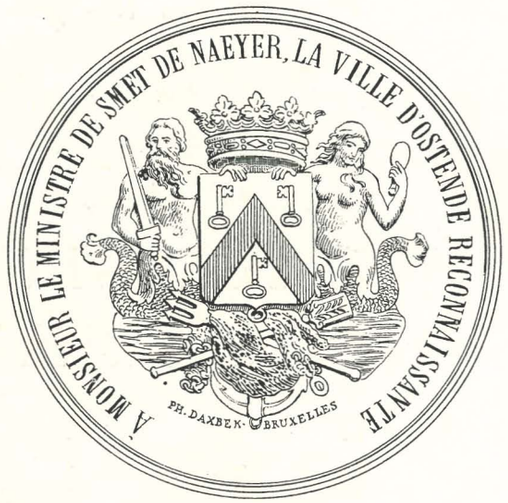

En reconnaissance des grands travaux décrétés et exécutés sous le ministère du comte de Smet de Naeyer, la ville a fait frapper cette médaille.

SOCIÉTÉ ANONYME

OSTENDE-PHARE ET EXTENSIONS

OPEX

1, Place Vander Zweep

Téléphone : 1199
C. ch. postaux : 245657

OSTENDE

Registre de la Chambre
de Commerce n° 501

CRÉATION D'UN NOUVEAU QUARTIER

sur les terrains situés entre le nouveau port de pêche, la route royale et le futur port industriel

∞

SITUATION DE TRÈS GRAND AVENIR
BEAUX TERRAINS à BATIR à VENDRE
AMÉNAGEMENTS MODERNES

∞

Rues avec revêtement monolithe
Tout à l'égout - Distribution d'eau potable
EAU - GAZ - ÉLECTRICITÉ
Trams vers les gares et le centre de la ville

Le Futur Quartier du Phare

Une convention-loi intervenue en date des 5-12 août 1912 entre l'Etat et la ville d'Ostende a décrété la création sur la rive est du chenal d'entrée du port d'installations pour la pêche maritime et notamment d'un bassin d'échouage avec chenal d'accès, d'un bassin à flot commandé par une écluse à sas, d'un slipway à l'usage des chalutiers à vapeur et d'une minque placée sur le terre-plein compris entre les deux bassins, l'ensemble étant relié aux chemins de fer de l'Etat.

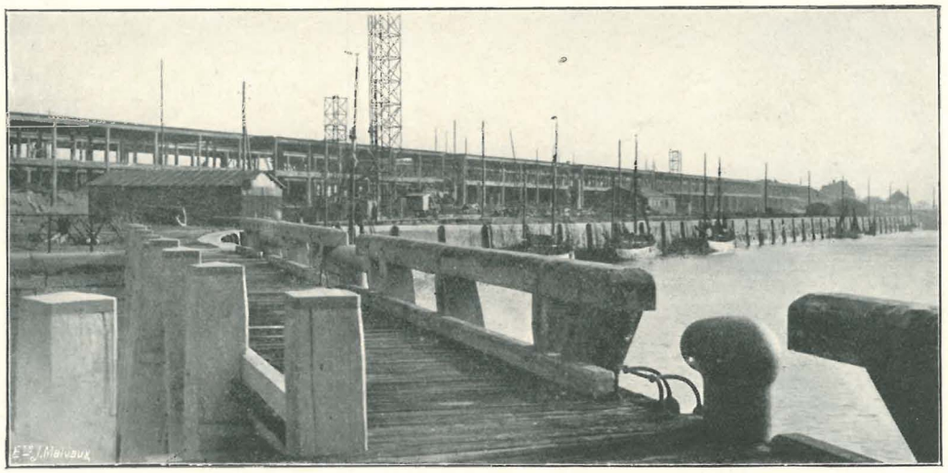

Les travaux de la nouvelle minque en janvier 1930.

Les terrains compris entre le boulevard du Congo et le bassin à flot seront affectés à la construction d'usines pour les industries connexes à la pêche maritime et à une cité de pêcheurs.

En exécution de cette convention, l'Etat a dû procéder à l'expropriation pour cause d'utilité publique de l'agglomération bâtie que constituait l'ancien quartier du Phare et il a fallu reconstituer celui-ci sur les terrains de culture situés à l'est du boulevard du Congo.

Pour la réalisation de ce travail, la ville d'Ostende a eu recours au système suivant :

Considérant que la plus-value des terrains de labour à travers lesquels on trace des rues, provient des travaux de voirie et d'assainissement exécutés aux frais de la ville et dont les propriétaires ne ristournent qu'une très faible partie sous forme de taxes de bâtisse et de pavage,

Considérant que c'est donc la collectivité qui supporte les frais énormes qui produisent cette plus-value dont les propriétaires sont seuls à profiter,

Elle a donc estimé qu'il serait logique d'acquérir la totalité des terrains à urbaniser, d'y créer méthodiquement la voirie, les égouts et autres canalisations d'intérêt public, puis de vendre les excédents transformés en terrain à bâtir. Il devrait résulter de là, selon elle, que ces travaux d'utilité publique seraient payés au moyen de la recette provenant de la vente des terrains à bâtir.

Un arrêté royal en date du 15 janvier 1923 a ratifié cette conception.

La ville a d'ailleurs jugé qu'il serait plus pratique de faire de l'ensemble de ces opérations l'objet d'une concession publique à une société. C'est ainsi qu'en date du 27 décembre 1924, elle a procédé à l'adjudication publique de la concession des travaux d'aménagement du quartier du Phare. Elle a accepté la soumission de M. Michel Lebleu, et la députation permanente a approuvé ce choix le 16 janvier 1925.

Conformément aux prescriptions du cahier des charges, M. Lebleu a constitué la Société anonyme **Ostende-Phare et Extensions,** dénommée en abréviation Société **Opex.**

La superficie du quartier du Phare est d'environ 70 hectares, dont 20 hectares environ pour les voies publiques.



Groupe d'habitations ouvrières construites par la Société Opex.

Les trois artères principales : avenue de l'Avant-Port, avenue Stanley et avenue d'Afrique, seront pavées, tandis

que les autres artères seront pourvues d'un revêtement moderne en béton.

Les rues seront bordées de larges trottoirs sous lesquels on établira les canalisations.

Le système d'égout sera le « tout à l'égout ». Le collecteur principal aboutira à une usine d'épuration située à l'extrémité sud du quartier industriel du port de pêche. En ce point, les eaux résiduaires seront relevées mécaniquement pour être traitées par un système d'épuration bactérien. Ce collecteur sera, en outre, pourvu d'un réservoir par l'intermédiaire duquel les eaux d'orage seront recueillies dans un bassin d'attente. Il faut, en effet, tenir compte de ce que l'émissaire général se déversera dans le chenal avec sujétion de la marée.



Groupe d'habitations construites par la Société Opex.

L'eau potable sera fournie par la Société intercommunale des Eaux des Flandres. On fera, à cet effet, un embranchement sur la conduite d'amenée de cette société, conduite qui passe sur la rive gauche de l'écluse de chasse. Un château d'eau sera construit à l'intersection du boulevard du Congo et de l'avenue Victoria; il aura 30 mètres de hauteur et 300 mètres cubes de capacité. Il devra desservir outre le quartier Opex, la cité des Pêcheurs, le quartier industriel du port de pêche et la minque.

La ville installera les réseaux de gaz et d'électricité et y construira les écoles, les églises et autres bâtiments publics.

Sur un terrain de 3 hectares de superficie, que la Société Opex lui a cédé à des conditions avantageuses, la Société coopérative de construction **De Oostendsche Haard,** a projeté d'élever prochainement une cité-jardin comprenant 152 maisons dont 135 maisons à un logement et 17 à trois appartements, soit en tout 186 logements.

Les maisons à un logement seront vendues et les acquéreurs qui remplissent certaines conditions pourront emprunter les capitaux nécessaires à la Caisse générale d'Epargne et de Retraite, par l'intermédiaire de la Société anonyme de Prêts **Eigen Haard.** Ces prêts sont consentis aux ouvriers en même temps que ceux-ci contractent une assurance sur la vie qui garantit le remboursement du capital prêté, de sorte que si pendant la durée de l'assurance, le bénéficiaire venait à décéder, la partie non amortie du capital serait considérée comme libérée et que la maison resterait en pleine propriété aux héritiers.

La **Fondation Godtschalck** a construit au nord de la concession, à front du boulevard du Congo, une maison de retraite pour vieux marins et pêcheurs. Elle se propose de construire sur une partie de 2 hectares, située dans le périmètre de la concession, un quartier pour vieux ménages.

Ainsi que nous l'avons signalé, une cité de pêcheurs sera édifiée sur un terrain de 7 hectares mis par l'Etat à la disposition de la ville. Il est situé à l'ouest du boulevard du Congo et est limité par ce boulevard, par l'avenue Napoléon et par la rue du Fort. Le projet approuvé prévoit la construction de 3 à 400 maisons à un ou plusieurs logements. Ces maisons seront exclusivement destinées à des ménages dont un ou plusieurs membres exercent des métiers concernant la pêche maritime.

Enfin, la ville a commencé la construction sur l'ancienne écluse de chasse Léopold, d'un *Institut des sciences maritimes*. Elle a constitué à cet effet une société sans but lucratif, administrée par un conseil au sein duquel l'Etat, la province, la ville et l'industrie de la pêche maritime sont représentés.

Cet Institut comprendra divers laboratoires, viviers, aquariums, collections, etc., utiles aux savants qui désirent se livrer à des études scientifiques du régime de la mer du Nord et à leurs applications à la pêche maritime.

Pour terminer, nous mentionnerons le projet de la ville de construire *un port franc industriel* sur l'emplacement du bassin de chasse désaffecté et sur des terrains à acquérir à l'est de la concession Opex.

Ce dernier quartier se trouvera donc au centre des extensions du port : d'un côté le port de pêche et ses annexes, de l'autre côté le port industriel. Sa création répond donc à un véritable besoin, puisque la population (directeurs, employés, ouvriers), dont la profession s'exercera dans ces installations, trouveront à se loger dans le quartier moderne que l'on y a créé et dont la prospérité ne paraît pas douteuse.

PIERRE VERRAERT.

OSTENDE

Centre de Sports

Ostende, reine des plages mondaines du littoral belge, séjour reconnu de cure marine, est tout spécialement aussi un centre de sports. Ceux-ci occupent une place en vue parmi les événements marquants de la saison. Rien n'y est négligé pour la bonne réussite de ce genre de fêtes. Des luttes internationales en corsent toujours l'intérêt et attirent, comme bien l'on pense, la très grande foule.

Tous les sports sont en honneur à Ostende, et la saison, tant pascale qu'estivale de 1929, a vu se réaliser un très gros effort.

Je n'ai point dans ces quelques lignes à m'occuper du tournoi international d'escrime, réinstauré comme avant-guerre et qui se déroule fin juillet avec la participation assurée de nombreux tireurs olympiques. Je ne disserterai pas du canotage, agréable passe-temps du superbe et trop peu connu parc Marie-Henriette, des courses hippiques, toujours assurées de succès, du yachting qui voit à nouveau disputer la fameuse course Ramsgate-Ostende et quelques épreuves du plus haut intérêt. Ces régates ont lieu, annuellement, au début de juillet.

D'autres, plus compétents que moi, vous parleront aviation, voire automobilisme.

Tous ces sports ont progressé, progressent actuellement encore.

Le *tennis* occupe une place d'honneur dans les joutes internationales. Les organisateurs ont à leur disposition les courts de la ville d'Ostende pour les concours de série B, de fin juillet, les nouveaux courts du *Palace Hôtel* pour les tournois de première catégorie, invitation, du début d'août, puis les courts d'Ostende-Westende pour les concours ouverts à toutes les catégories de joueurs. Voilà donc une belle quinzaine internationale!

Les *épreuves automobiles* reviennent à l'honneur et de belles épreuves sont organisées. Le clou de ces journées est d'ordinaire constitué par un rallye sur Ostende.

Pour la première fois en 1929, a eu lieu un grand Rallye

Fourrures - Pelleteries

FRANCIS FRADIN

FOURREUR

Avenue Henri Serruys, 11
OSTENDE
Téléphone : 875

Maison de confiance et de premier ordre

Fernand RAYÉE

Matériaux de Construction

Boulevard Alphonse Pieters, 87 — OSTENDE

TÉLÉPHONE : 877

EN-TOUT-CAS C° (Syston) Ltd

SYSTON NEAR LEICESTER

Bureaux à Londres : 182, Piccadilly, W-1

Seuls détenteurs du brevet : EN-TOUT-CAS — HARD LAWN TENNIS COURT

Les plus grands entrepreneurs de réputation mondiale pour l'établissement des courts de tennis en dur et gazon

JEUX DE CROQUET - GOLF LINKS - JARDINS DE CHATEAUX - PAVILLON DE CHASSE, ETC.

Conseil d'Administration :

COL. C. E. WYLD, Président.
GEORGE J. HEGGS, Sécrétaire.
CLAUDE A. BROWN, Administrateur-délégué.
TOWNSEND & RIDSDEL, Conseillers juridiques.
COMM. G. W. HILLYARD, R. N.
RONALD H. S. BROWN
COMM. H. M. HARRISON WALLACE, R. N.
FREDK. J. BENSON

Architectes et Conseils :

Tennis Courts :
COMM. G, W. HILLYARD, R. N.
J. BRIAN GILBERT.

Golf Courses :
MAJORS CECIL K. HUTCHINSON.
AND GUY C. CAMPBELL.

Architecte de jardins :
F. H. PULHAM.

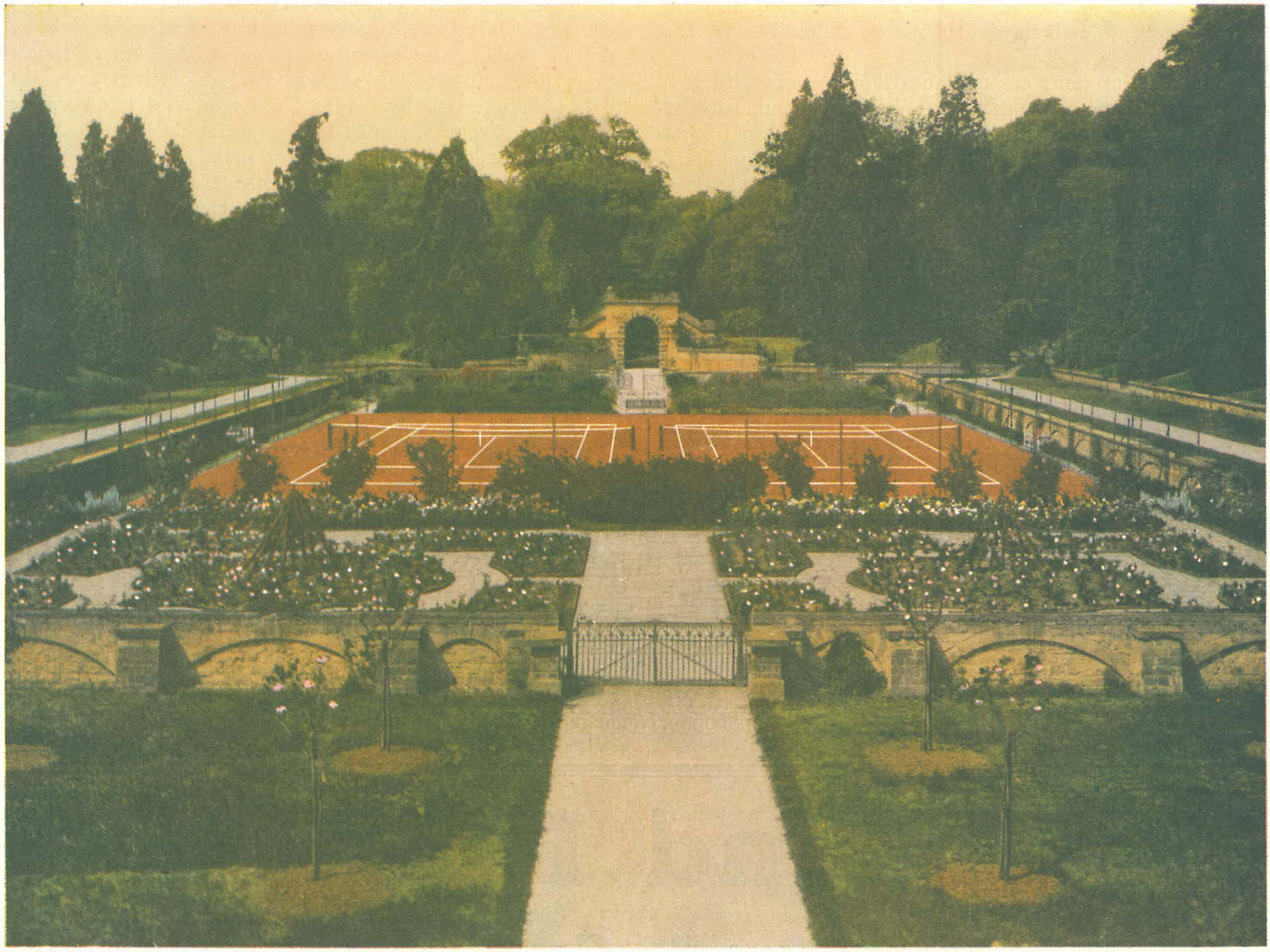

Deux courts « En-Tout-Cas » établis pour S. G. le Duc de Devonshire, à Chatsworth, Derbyshire.

Seul Concessionnaire et Représentant général pour la Belgique :

ALBERT LANOYE, Entrepreneur

RUE SAINT-FRANÇOIS, 61
OSTENDE Téléphone 190

international automobile, qui remporta un succès peu ordinaire.

Au cours du mois de juillet a lieu également, dans les

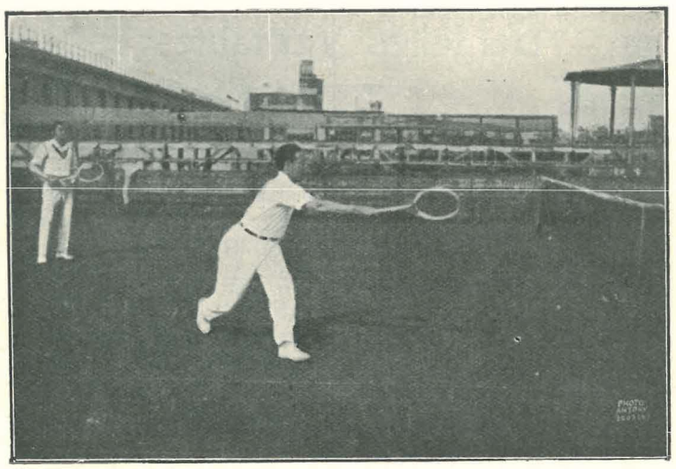

Le tennis.

Galeries royales, une exposition internationale automobile qui remporte toujours un beau succès.

Et ce programme n'est pas encore complet.

* * *

Et le *yachting automobile?*

Le Royal Yacht Club d'Ostende et le Royal Motor Yacht Club de Belgique organisent chaque année des épreuves internationales pour la série des outboards, sous les règlements de la Fédération du Yachting belge et de l'Union internationale du Yachting automobile.

* * *

Pour les amateurs de *golf*, et nous comptons parmi eux, tout particulièrement, nos voisins d'outre-Manche, il existe à Coq-sur-Mer et à Westende, à quelques minutes d'Ostende, de superbes links, où chaque année, sont mises sur pied de bien belles épreuves.

* * *

Le *cyclisme* a gardé ses partisans et le vélodrome du parc Marie-Henriette voit de bien belles réunions, même internationales, s'y dérouler. Ostende est l'arrivée de plus d'une épreuve intéressante.

* * *

La *boxe*, le noble sport, comme d'aucuns l'appellent, a repris droit de cité sous l'impulsion du vétéran Gaston Tavernier, qui met sur pied quelques réunions très suivies.

* * *

La *natation*, sport essentiel au littoral, ne pouvait manquer de réussir. L'Ostend Swimming Club, dont le local est à la Laiterie Royale, et dont le champ d'entraînement original est le lac, s'est développé dans de belles proportions, depuis 1927. Deux réunions internationales sont mises sur pied, chaque saison, par les dévoués organisateurs. La première de ces fêtes a lieu pendant le mois de juillet, tandis que la seconde se place au mois d'août.

Les entraînements de chaque jour et les matchs de water-polo qui se déroulent au parc Marie-Henriette après 6 heures du soir, intéressent toujours les nombreux promeneurs.

* * *

La *pêche*, un passe-temps agréable, un sport comme les autres, compte ses fervents. Des concours sont organisés à leur intention, chaque saison. Le tir au pigeon, lui, n'existe plus; mais l'on parle déjà, heureusement, de le mettre à nouveau sur pied, dès la prochaine saison. Le *polo*, enfin, quand le reverrons-nous?

* * *

Il nous reste à parler de trois sports, qui tiennent une place capitale dans la vie d'Ostende : le *football* et le *hockey* qui animent l'hiver, l'époque de Pâques et la grande saison; les *régates à l'aviron*, qui ont lieu chaque année à la Pentecôte et marquent l'ouverture de la grande saison.

Le Royal Sport Nautique d'Ostende, fondé en 1873, organise chaque année deux journées de régates à l'aviron, journées qui sont des plus suivies, venant comme revanche des fameuses réunions de Cluysen-Terdonck. La participation d'as internationaux : italiens, suisses, français et anglais leur est chaque fois assurée. Ces champions se disputent d'innombrables et superbes trophées.

HOTEL DES ARDENNES
Coin rue d'Est et rue Christine, 82, OSTENDE
Téléphone : 953
CAFÉ-RESTAURANT
Propriétaire : JULIEN VERTRIEST
Centre de la Ville — Ouvert toute l'année
Résultats des manifestations sportives. — Local des supporters Club Football.

LA NOUVELLE FORD, 18 C.V. 1930 — Grand Stock
GARAGE L. VANCAYSEELE
CHAUSSÉE DE THOUROUT, 54, OSTENDE TÉLÉPHONE : 472

REAL LACES MANUFACTURING

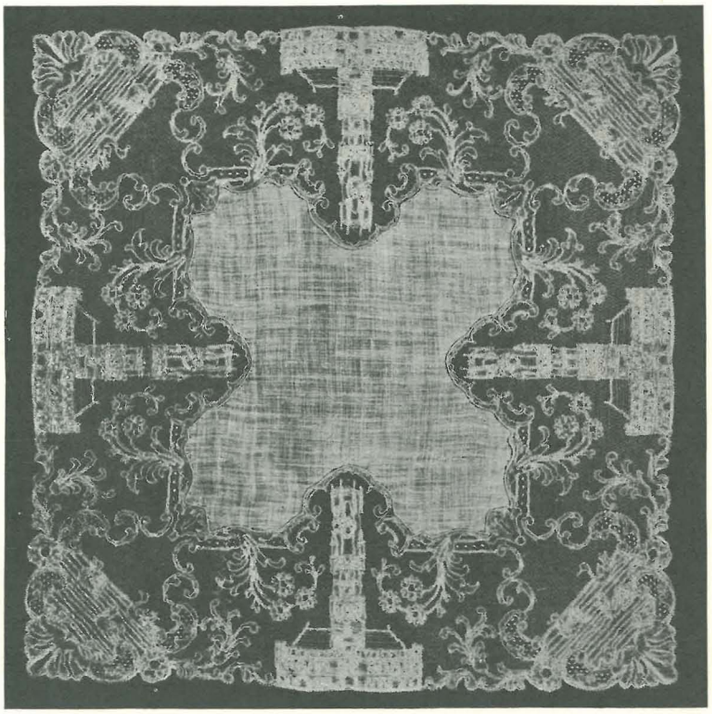

Dentelles Véritables

P. & P. Muylle

16, RUE DES BORNES, BRUGES

EXPORTATION

Maison de détail
Detail House
11, Grand'Place, Bruges

SPÉCIALITÉ DE MOUCHOIRS EN DENTELLES
SPECIALITY OF REAL LACE HANKERCHIEFS
ESPÉCIALIDAD DE ENCAJES POR PAÑUELOS



Marins ostendais en bordée.

BRASSERIE-MALTERIE FEYS Frères

SUCCESSEUR : CHARLES FEYS

Fondée en 1895 — 18, rue du Vélodrome, OSTENDE — Téléphone 115

Bières de haute et basse fermentation en fûts et en bouteilles

La seule brasserie d'origine ostendaise sur la place

Directeur technique : HENRI FEYS, Ingénieur I.-F.

Les Cafés - Brasseries recommandés à Ostende :

MONICO-CENTRE
Rue Joseph II, 46
Tél. : 1711

MONICO-QUAI
Quai des Pêcheurs, 49
Tél. : 1829

•

Bières renommées des Brasseries de Koekelberg

FEYS Frères

WORTHINGTON
MAC EVAN'S
LÖWENBRAU

•

Concerts permanents
de Radiophonie
et de Phono-Orchestral
« Amplivox »

Les mêmes épreuves sont mises au programme chaque année :

La première journée, fête de Pentecôte : quatre débutants outrigger, Pair-Oar, deux juniors, quatre yoles débutantes, dames, skiff senior, quatre seniors, huit juniors.

La deuxième journée : le matin, la course en mer, si le temps le permet; l'après-midi : quatre juniors, deux seniors, huit débutants, quatre outrigger, dames, double suills seniors, huit seniors.

* * *

Le *football*, sport-roi, d'hiver et d'été, est sans doute le plus captivant à suivre. Nos deux sociétés locales ont toujours rivalisé d'ardeur. L'A. S. Ostende organise annuellement, le 15 août et les deux dimanches qui suivent, un beau tournoi de football, dont l'enjeu est la coupe-challenge Declerck. Des équipes de première force l'ont disputée chaque année.

Le V. G. Ostende, de son côté, met annuellement sur pied, un tournoi pascal, avec enjeu la coupe Serruys.

D'autres rencontres internationales sont mises sur pied et corsent l'intérêt de la saison.

* * *

Le *hockey*, enfin; Ostende, telle une vieille citadelle de ce sport de la crosse, ne pouvait manquer d'y revenir. Le hockey revit d'abord le jour, sous les couleurs de l'Ostend Swimming Club, en décembre 1925, puis fut définitivement réorganisé en septembre 1927. Huit mois après, le Hockey Club ostendais était champion de promotion, ayant tenu un rôle plus qu'honorable au cours de la coupe de Belgique et remporté la coupe-challenge de la mer du Nord, qui est annuellement mise en compétition à Ostende, pendant la période pascale. Le tournoi de Pâques 1928 vit huit équipes en ligne : Croydon M. O. A. C., Dunkerque, Racing Club de Bruxelles, White Star, Rush H. C. et deux équipes ostendaises. L'équipe A. d'Ostende prit, en finale, le meilleur contre le Racing Club de Bruxelles.

Honneur aux actifs dirigeants du H. C. ostendais et en particulier à leur actif secrétaire, Berto Elleboudt! Honneur aux joueurs, qui firent triompher les couleurs locales et surtout à leur courageux capitaine, André Delodder!

* * *

Ce trop bref exposé sur Ostende « centre sportif » montre à suffisance la grande place laissée aux sports, dans la reine des plages.

La vogue du sport grandit toujours. Rien n'y est négligé et l'on envisage toujours mieux, pour le plus grand bien de la saison d'Ostende.

JEAN DE NECKERE.

* * *

Le *Golf miniature*, situé au parc Léopold (centre de la ville), fondé par la Société anonyme « Ostende Balnéaire », concessionnaire du Kursaal et du Royal Palace Hotel.

Le terrain du golf comporte 18 trous et plusieurs obstacles.

Le site où est installé le golf est des plus charmants. Entouré de grands arbres, c'est le rendez-vous rêvé.

Durant la saison d'été, le comité organise plusieurs concours dotés de jolis prix.

Le golf est ouvert tous les jours à partir du 1er juin, de



Golf miniature.

10 heures du matin à 7 heures du soir. Le prix du parcours est de 3 francs et pour ce prix la direction fournit les clubs et les balles.

* * *

Chaque année durant la saison il est organisé un grand *tournoi international d'escrime*, sous le patronage de l'administration communale de la ville d'Ostende, de la Fédération internationale d'escrime, de la Fédération royale belge des cercles d'escrime et de la Société anonyme « Ostende Balnéaire ».



Escrime.

Plus de 200 tireurs y participent chaque année, et l'on peut

Nos Grandes Industries

LA MINERVA MOTORS

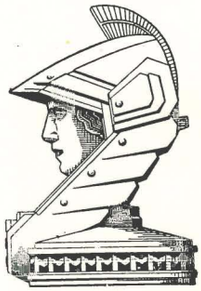

On ne peut évoquer les fastes de la vie mondaine et sportive au cours de ces vingt-cinq dernières années, sans y associer le nom de Minerva. C'est que pendant les cinq lustres qui viennent de s'écouler, les voitures de notre grande marque belge d'automobiles ont été mêlées à toutes les fêtes, à toutes les cérémonies; elles ont participé à toutes les manifestations officielles, sportives ou mondaines, qui se sont déroulées en Belgique.

Certes, les Minerva d'il y a un quart de siècle étaient loin d'atteindre à la perfection des modernes et magnifiques engins qui sillonnent aujourd'hui nos avenues, mais elles étaient de leur temps, et, à cette époque lointaine déjà, on s'accordait à les trouver jolies.

Aujourd'hui on ne peut s'imaginer une cérémonie, un grand mariage, une réception princière ou royale sans y voir figurer quelques somptueuses voitures Minerva aux lignes harmonieuses et aristocratiques. Être conduite à l'église dans une imposante 40 C.V. de la grande firme anversoise, est le rêve de toute jeune mariée; être au volant d'une élégante 12 C.V. Minerva, est le désir de toute femme élégante.

Voyez dans nos théâtres, nos casinos, les soirs de grandes premières. Que constaterez-vous dans le va-et-vient des autos s'arrêtant à même le péristyle, sinon que les Minerva dominent. C'est la baronne de X...; c'est le comte de Z...; c'est la belle Mme Y...; le commodore G... ou le riche diamantaire B... Tous ou toutes ont leur Minerva et en sont fiers, car nulle voiture n'est plus représentative, plus manifestement « up to date » et de bon ton.

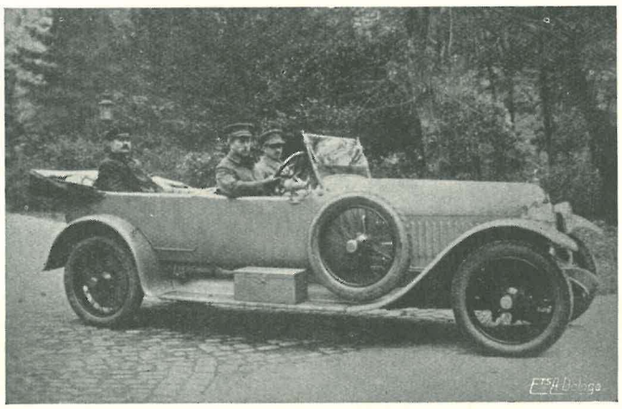

LE ROI ALBERT AU VOLANT DE SA MINERVA

Avoir sa Minerva c'est la hantise de toute femme du monde et de tout homme de goût. Or Ostende et le littoral étant peuplés de jolies femmes et d'hommes ayant le sens du bon et du beau très développé, on s'explique la vogue énorme dont jouissent chez nous les voitures Minerva.

Cette constatation n'est pas particulière d'ailleurs à notre ville; dans tous les pays du monde, la Minerva est reconnue comme la voiture la plus « chic » et la plus élégante. A New-York notamment, à Buenos-Ayres, la voiture Minerva est la préférée de tous ceux qui portent un nom dans le monde des affaires, du théâtre et du cinéma.

Les débuts de la Minerva furent modestes. Lors de sa fondation en 1897, on en était encore au règne charmant de la démocratique bicyclette, et c'est à la construction de ces frêles engins que s'adonna d'abord M. S. De Jong, fondateur des usines. Deux ans plus tard, la jeune société entreprit la fabrication des motocyclettes, ce qui entraîna une nouvelle extension des ateliers.

Minerva débuta d'ailleurs par un coup de maître. Bien conçues, bien fabriquées, les motocyclettes de cette marque connurent une vogue rapide et considérable. Beaucoup se souviennent encore des prouesses demeurées fameuses de Jan Olieslagers, le « Démon anversois », champion des célèbres motocyclettes anversoises.

Puis vint l'automobile. En 1903 la Minerva faisait son apparition, suivie l'année d'après d'un autre modèle de voiture plus perfectionné et qui laissait entrevoir les plus belles espérances. Aussi la commandite S. De Jong et Cie se transforma-t-elle bientôt en Minerva Motors Ltd., société anonyme au capital de 3,500,000 francs.

Dès lors, le développement de l'entreprise ne fit que s'affirmer. Elle ira en augmentant avec l'adoption du moteur sans soupapes, dont la Minerva allait faire l'instrument mécanique, admirable de silence et de puissance que nous connaissons tous aujourd'hui.

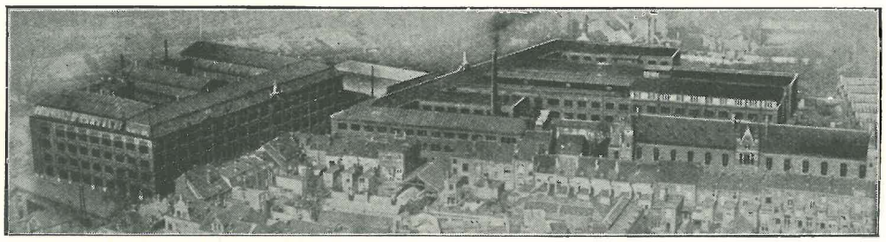

VUE GÉNÉRALE DES USINES « MINERVA, » A ANVERS

Commercialement, l'essor de la Minerva suivit la même courbe qu'industriellement. Au fur et à mesure que les usines se développèrent, l'affaire étendit son activité à tous les marchés du monde où sa renommée ne fit que grandir.

Sportivement, la Minerva s'assura également une place de premier plan par ses nombreuses et retentissantes victoires. En est-il de plus marquantes que celle remportée dans le Circuit des Ardennes en 1907 par quatre voitures Minerva, dont trois, pilotées par Moore Barbazon, Koolhaven, Lee Guiness, se classèrent première, seconde et troisième, le vainqueur ayant accompli le parcours à la vitesse — remarquable pour l'époque — de 96 km. 240 à l'heure et le tour le plus vite à du 107 km. 800.

Tous les Belges se souviennent de cette éclatante victoire, comme ils se souviennent des magnifiques succès remportés les années suivantes dans le Grand Prix des Alpes autrichiennes; les Coupes d'Eté et d'Hiver en Suède et en Norvège; le Tourist Trophy et enfin de la victoire remportée en 1912 lors du Circuit d'Anseremme. La Minerva y enleva brillamment le Prix du Roi, la Coupe de la Chambre syndicale des Constructeurs d'Automobiles, la Coupe d'Altenhoe, ses trois voitures, classées en tête, ayant tourné pendant plus de seize heures à du 70 de moyenne.

Bref, dans l'histoire de ces trente dernières années, la Minerva Motors reste pour nous, Belges, un des plus beaux exemples de ce que peuvent la volonté et l'énergie alliées à une juste conception des affaires. Les hommes qui ont présidé et président encore aux destinées de notre grande firme d'automobiles ont le droit d'être fiers de leur œuvre. La Minerva Motors a puissamment contribué à rehausser le prestige de la Belgique à l'étranger.

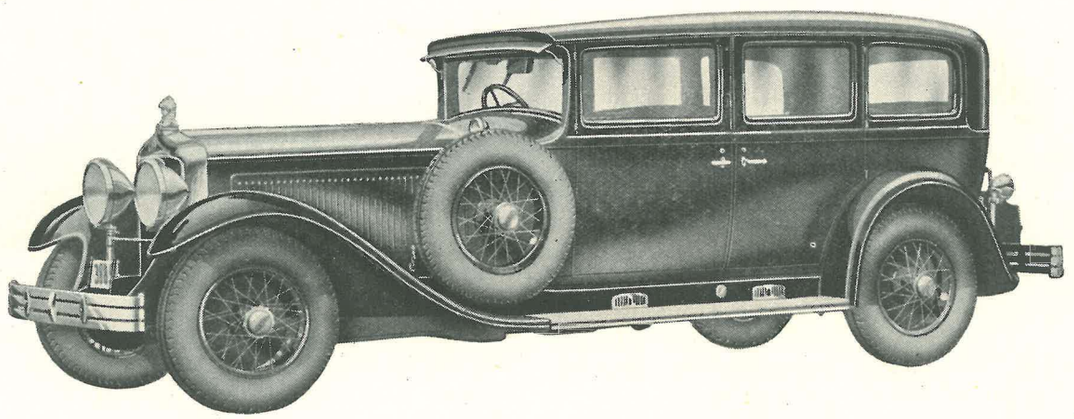

CONDUITE INTÉRIEURE, LIMOUSINE 40 C.V., MINERVA 8 CYLINDRES

BERCOUCNAN

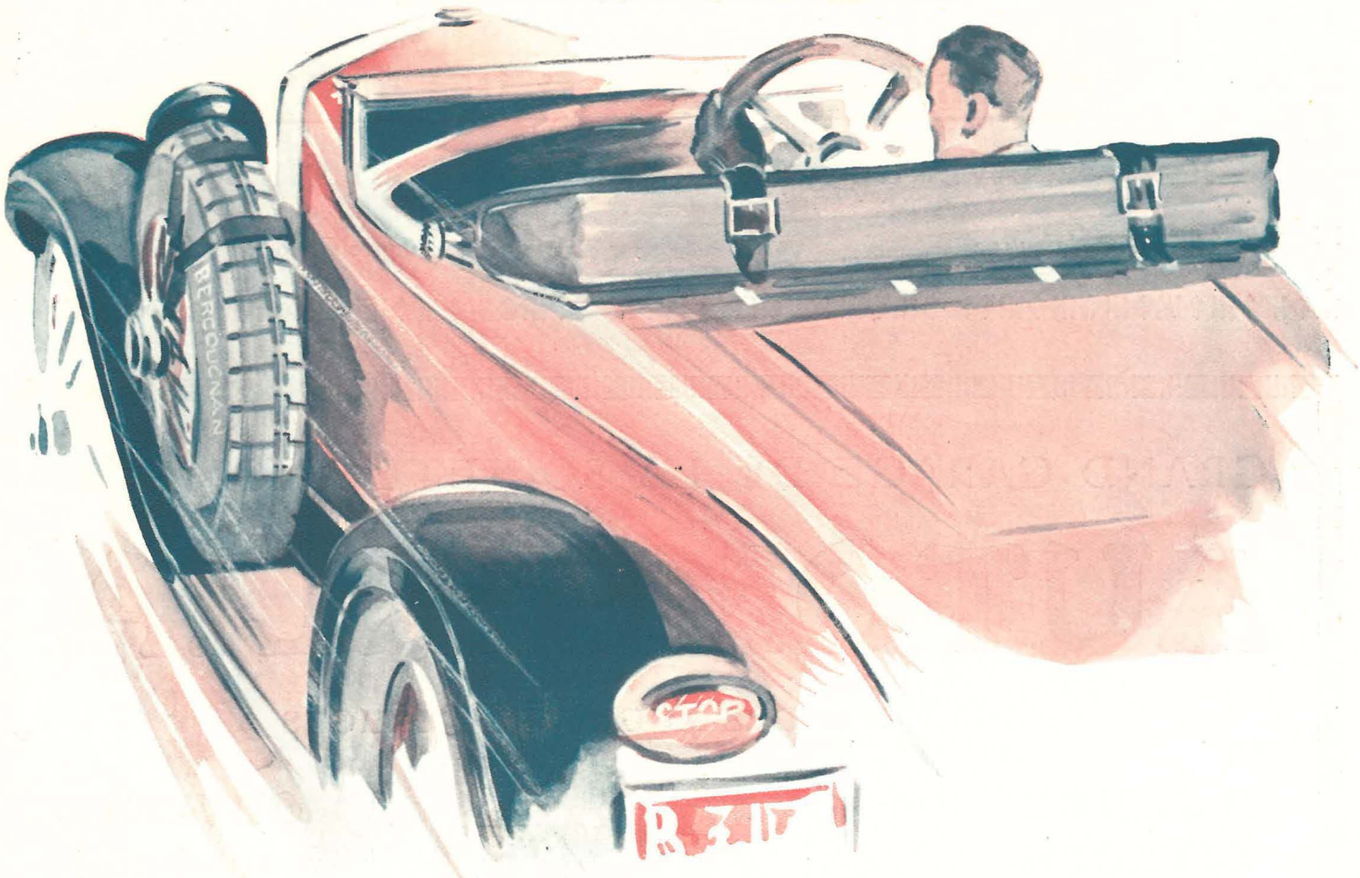

UNICORDE

GRAND GARAGE

OSTENDE AUTOMOBILE

AGENCE CITROËN

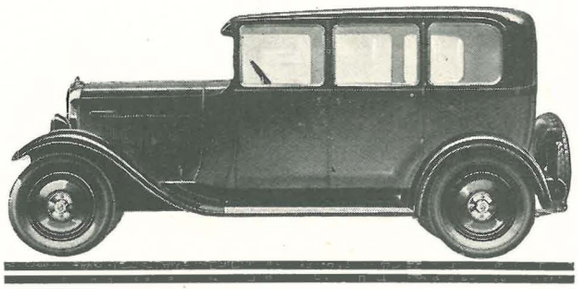

LOCATION D'AUTOS

Administrateur : Florent DELAHAYE

52, AVENUE DE LA REINE, 52, OSTENDE

TÉLÉPHONE 1102

Compte Chèq. Post. 154.784

GRAND GARAGE DE LA SOCIÉTÉ ANONYME

AUTOMOBILIA

12-13, QUAI DES AUGUSTINS, BRUGES

AGENCE CITROËN

Ateliers Modernes

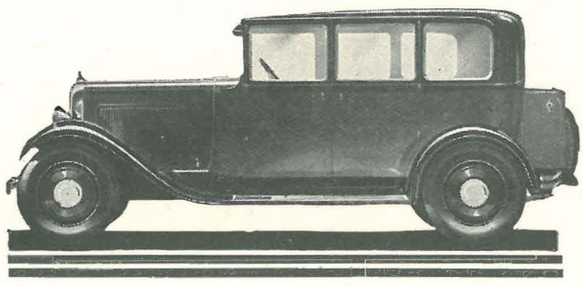

OUVERT jour et nuit

Téléphone 943

Stock complet de pièces de rechange

dire que c'est l'un des plus beaux et des plus importants du continent.

Un grand assaut de gala a lieu au Kursaal, avec la participation de vedettes de l'escrime internationale pour clôturer la grande semaine d'Ostende.

Le Cercle d'escrime d'Ostende est installé dans les locaux du Kursaal et les leçons y sont données par le lieutenant Senault, professeur dudit cercle.

Un cours de gymnastique suédoise y est également organisé.

Les Sports Automobiles

Auto - Moto

Voulant vous parler des sports automobiles à Ostende, il me serait facile de vous énumérer les différentes épreuves organisées tous les ans pour le plus grand plaisir des amateurs d'automobiles et d'accompagner cette énumération de tous les détails tant techniques qu'autres qui font le succès des épreuves qui se courent à Ostende en été. J'ai préféré remonter à la source et vous donner un résumé des courses organisées depuis deux années au littoral.

Pour ce faire, je me dois de vous expliquer par qui ces courses sont organisées, car c'est à ces organisateurs qu'en revient tout le mérite. En 1924 fut fondé à Ostende un club automobile qui prit le nom de Auto-Moto Club d'Ostende et du littoral. Son rayon d'action s'étend de Knocke à la Panne sur une profondeur raisonnable. Ce club, que pour la facilité nous dénommerons A.M.C.O.L., fut un des premiers qui devint section du Royal Automobile Club de Belgique, les autres clubs n'y étant qu'affiliés. Cela démontre déjà l'importance que R.A.C.B. attachait à la formation du grand club ostendais.

Après quelques courses d'essai organisées par l'A.M.C.O.L. pour ses seuls membres, la saison fit son apparition et la première épreuve officielle à laquelle l'A.M.C.O.L. dut donner son appui fut le Rallye qu'organise tous les ans, ainsi que chacun le sait, le Royal Automobile Club de Belgique.

Ce rallye de et vers Ostende réunit toujours un grand nombre de concurrents et le nombre de ceux-ci s'accroît d'année en année vu le réel succès obtenu par la formule des organisateurs. Le nombre des engagements des deux derniers rallyes variait de soixante à soixante-dix partants. Pour ceux-là même qui s'imaginent que cette épreuve est facile, le nombre d'engagés semble très satisfaisant, mais pour celui qui sait les difficultés que doivent surmonter les rallyemen et la fatigue qu'ils doivent vaincre, ce nombre est très élevé.

Le départ de cette épreuve se donne dans la nuit et est suivi par un grand nombre de curieux. L'arrivée se fait sur la route royale où les concurrents sont départagés par des épreuves des plus intéressantes. La réussite de cette course annuelle n'est pas seulement due à l'attrait d'Ostende ni aux prix très nombreux qui récompensent le courage des conducteurs, mais bien encore au pur esprit sportif qui règne tant parmi les concurrents que parmi le comité organisateur. L'A.M.C.O.L. fait suivre tous les ans ce rallye de deux journées sportives dont nous vous parlerons tout à l'heure et qui sont une finale très instructive à celui-ci.

Il faut vous dire que l'A.M.C.O.L. ne se contente pas seulement de donner des courses automobiles, mais bien aussi motocyclistes et pour vous en donner un aperçu, nous vous résumerons ce que furent les courses motocyclistes de ces dernières années. Donc, établissant son programme pour la saison sportive, l'A.M.C.O.L. se vit contraint de mettre sur pied une course motocycliste, mais il fallait avoir une formule inédite pour ce faire, car depuis déjà longtemps les coureurs motocyclistes ainsi que les spectateurs sont gavés de ces petites courses ainsi que des kilomètres lancés. Bien des essais furent faits et une course de

COMESTIBLES — CHARCUTERIES — FROMAGES
CONSERVES RODEL — MARIE THUMAS
DIERYCX-KRELLY Fils
FOURNISSEUR DE LA COUR
Rue de la Bride, 8
Marché - aux - Herbes
OSTENDE
TÉLÉPHONE 124
Fournisseur des principaux hôtels d'Ostende

AUTOMOBILISTES !!! **MOTOCYCLISTES !!!**

Si vous êtes de passage à Ostende,
la Reine des Plages,
faites-vous membres de

l'Auto Moto Club d'Ostende et du Littoral

(Association sans but lucratif)

Section du Royal Automobile Club de Belgique.

L'Auto Moto Club d'Ostende et du Littoral

offre, à ses membres de passage dans la ville, toutes facilités, son service rapide de tryptiques, ses salons de correspondance, son cercle privé, son restaurant, etc., etc. Itinéraires et renseignements gratuits au secrétariat du Club.

Adresse télégr. : AMCOL-OSTENDE Compte chèques postaux : 157.997

OUVERT TOUTE L'ANNÉE

l'A. M. C. O. L. inaugurera prochainement ses nouveaux salons dans les magnifiques locaux du Kursaal.

l'Auto Moto Club d'Ostende et du Littoral

assisté de son Comité sportif, organise chaque année :

Son Rallye International Automobile d'Ostende, ses courses de vitesse, ses concours de freinage et de ralenti, son kilomètre lancé, son concours d'élégance, etc., etc., dotés de nombreuses coupes, de challenges et prix en espèces : environ 650,000 francs.

vitesse sur la plage décidée d'abord dut être abandonnée, car la date qui nous était réservée au calendrier sportif n'avait pas été mise en rapport avec l'horaire des marées.

Le circuit du littoral fut donc décidé et son succès dépassa toutes les espérances. En effet, au moment du départ, trente-cinq engagés étaient présents et furent lancés vers la Panne où le premier contrôle en vit passer trente-deux encore. Le retour vers Ostende fit moins de déchêt puisque trente et un concurrents passèrent le contrôle qui laissa repartir les coureurs sur Knocke. Là, les officiels les virent passer tous et le retour vers l'arrivée au local de l'A.M.C.O.L. se fit sans encombre. Ensuite pour clôturer cette journée ce furent les épreuves de vitesse pure sur la nouvelle route d'Ostende à Bruges. Un monde fou tout au long de cette route vit défiler en vitesse tous les as de la motocyclette. Le nom seul du vainqueur suffit à montrer le succès obtenu pour notre première grande course nationale. Marcel Debay fit sur Ready la plus grande vitesse de la journée et fut le grand triomphateur.

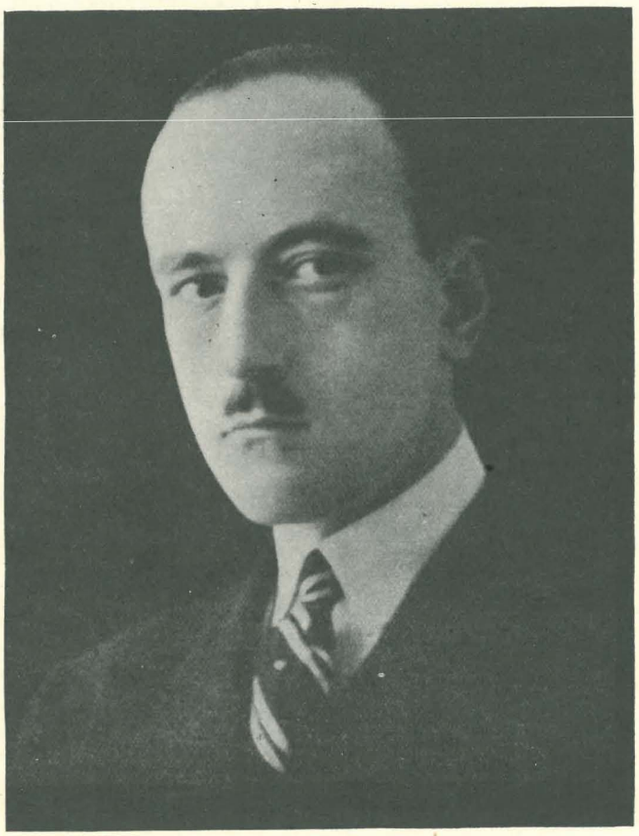

Henry PATRIS
Président de l'Auto-Moto Club d'Ostende et du Littoral.

Naturellement après ce succès les organisateurs encouragés décidèrent qu'en 1927 la course se ferait sur le sable et obtiendrait ainsi un succès encore plus grand. La date choisie à cet effet nous permit donc d'organiser cette course tout à fait inédite.

Cette course commença par un kilomètre lancé, départ par catégorie de plusieurs concurrents et par éliminatoires pour les séries trop nombreuses. On vit des vitesses vertigineuses, mais la formule en elle-même écartant les chronométreurs, les temps ne purent être pris. Malheureusement, car nous sommes persuadés que les vitesses réalisées auraient été des records. La journée finit par une course de 50 kilomètres en circuit fermé qui fit tout le succès de l'épreuve. Un départ en masse de tous les concurrents nous fit croire à un départ de Grand Prix de Belgique. Aucun incident ne fut à signaler et cette course sur le sable restera dans la mémoire de tous ceux qui l'ont suivie un bon souvenir d'une belle journée sportive et nouvelle.

Ne croyez pas que nous oublions les courses automobiles, au contraire, vous en jugerez.

En 1926, le rallye du R.A.C.B. fut suivi par deux journées de sport automobile, lesquelles se répartissaient en journée de vitesse pure et en journée d'accélération et de freinage.

Beaucoup de concurrents étaient assemblés au départ. Cette première journée vit la victoire du regretté René de Buck sur Bugatti qui atteignit une vitesse approchant de 180 kilomètres à l'heure.

La seconde journée fut plus intéressante encore. Nous nous rappelons tous avec émotion les accélérations foudroyantes de certaines voitures ainsi que leurs arrêts tout aussi foudroyants; les arrêts acrobatiques de Bartsoen et Bouriano surtout furent palpitants.

L'année 1927 fut la réédition de la précédente, à cette seule différence près que les deux épreuves eurent lieu le même jour.

En 1926 encore l'A.M.C.O.L. organisa une course pour dames Paris-Lille-Ostende en deux étapes. Le succès en fut très grand.

Il en fut de même pour le concours de carrosseries et d'élégance pour dames. On y vit certes de bien jolies voi-

Établissements F. HOFLACK

AGENCE MOTOS
SAROLEA
Chaussée de Nieuport, 7
OSTENDE
Téléphone 489

FABRICANT DES BICYCLETTES
SALVATOR
Rue de Lille, 67
YPRES
Téléphone 214

AMEUBLEMENT - DÉCORATION



A. DE LODDER

Rue de la Chapelle, 93

OSTENDE

TÉLÉPHONE : 1157

Compte chèque postal : 173.906

Agent des Ateliers d'Art
— DE COENE Frères, COURTRAI

GARAGE

"Auto-Réparation"

Chaussée de Thourout, 36

OSTENDE

TÉLÉPHONE 1008

ATELIER DE RÉPARATIONS

: DÉPANNAGE IMMÉDIAT :

R. BECKMAN & Co

AGENCE IMMOBILIÈRE

M. LEVY

Successeur Albert ELLEBOUDT

VENTE et LOCATION
Villas et Appartements
Maisons et Magasins

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

ASSURANCES
en toute nature

Téléphone 338

26, Rue Royale, 26, OSTENDE

DE MEESTER

15, RUE DES SŒURS BLANCHES
OSTENDE

Tout pour
RADIO et PHONO

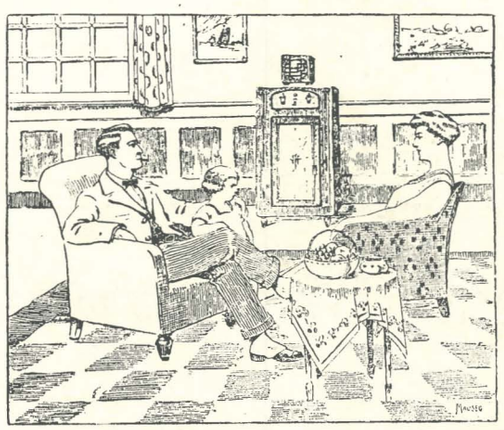

LES MEILLEURES MARQUES
LE PLUS BEAU CHOIX

LES CONDITIONS LES PLUS AVANTAGEUSES

« Qualité et Service d'abord »



Le Major F. DEMETS
Secrétaire général de l'A.M.C.O.L.

tures et de charmantes toilettes. Encore ici aurait-on dû faire un classement pour tous les genres de voitures en tenant compte de la toilette de la concurrente afin de contenter tout le monde.

L'année 1929 est certainement celle qui devra être inscrite en chiffres d'or dans les annales de l'A.M.C.O.L. Avec le concours de l'administration communale, de la direction de la S. A. « Les Palaces d'Ostende » et des grands hôtels, un Rallye international automobile fut organisé. Cette formidable épreuve qui vit partir des concurrents de Rome, Madrid, Constantinople, Belgrade, etc., etc., fut suivie par des courses de vitesse pure qui permirent au regretté et sympathique coureur Fredy Charlier de battre, dans les deux sens, le record de Belgique du kilomètre lancé à du 187 km. 500 de moyenne. Ajoutons à ces épreuves celles du kilomètre lancé pour les voitures ayant participé au Rallye, courses de régularité, de freinage, d'accélération, de ralenti, etc., etc.

Chaque année également Ostende organise son salon automobile, avec concours d'élégance et corso fleuri.

Lors du concours d'élégance de 1929, pas moins de 150 voitures participèrent aux épreuves. C'est vraiment là un record. Si toutes ces épreuves automobiles peuvent se réaliser, c'est grâce également au dévouement des membres des divers comités de l'A.M.C.O.L. travaillant sous les auspices du Royal Automobile Club de Belgique.

L'année 1930 connut, elle aussi, un formidable succès par son deuxième Rallye international. Dans cette épreuve, et contrairement avec ce qui avait été fait au Rallye précédent, les concurrents prirent tous leur départ d'Ostende et parcoururent toute la France, en passant par Bruxelles, Nancy, Monte-Carlo, Clermont-Ferrand, Rouen, Cassel, Lille, pour revenir à Ostende après une merveilleuse randonnée.

En 1930, également, l'A.M.C.O.L., avec la chambre syndicale des constructeurs d'automobiles et des cycles de Belgique, organisa le troisième Concours international



Robert POUPAERT
Trésorier général de l'A.M.C.O.L.

Toutes les meilleures marques de cigares et de cigarettes

GROS
DEMI-GROS
DÉTAIL

MAISON CESAR
C. Schuermans
Rue de Flandre, 3, OSTENDE

Auto-Garage du Littoral

CAMILLE WYBO

N° Registre du Commerce 237 Téléphone 258 Cte Chèques Postaux 100.478

Chaussée de Thourout, 66

OSTENDE

CYCLES, MOTOS ET AUTOMOBILES

Agence des Automobiles
MINERVA ET RENAULT



Réparations

Pièces de rechange Minerva et Renault

Dépannage

STATION ÉLECTRIQUE

Garage ouvert le jour et la nuit.

d'élégance d'Ostende, qui eut le succès mérité par le choix des concurrents et des voitures.

C'est la même année que le Royal Automobile Club de Belgique fit sa fameuse course des records nationaux de vitesse à Ostende, sur la magnifique route Mariakerke-Middelkerke (anciennement à Oostmaele). Là également le record national revint à M. Frans Gouvion, recordman de Belgique à la vitesse de 195.652 kilomètres, moyenne horaire dans les deux sens.

En 1931, vu la crise mondiale, l'A.M.C.O.L. n'organisa pas de Rallye, mais une semaine sportive avec le concours du Royal Automobile Club de Belgique.

La plus grande vitesse de ce meeting fut réalisée par M. Longueville, qui atteignit la vitesse de 194 kilomètres à l'heure (moyenne horaire des deux sens).

En élégance, l'A.M.C.O.L. organisa avec la chambre syndicale, son quatrième Concours d'élégance, qui amena cette année à Ostende, la participation de la célèbre marque française « *Delage* ». C'est d'ailleurs à cette marque que revint le tout premier grand prix d'honneur, elle obtint également plusieurs grands prix.

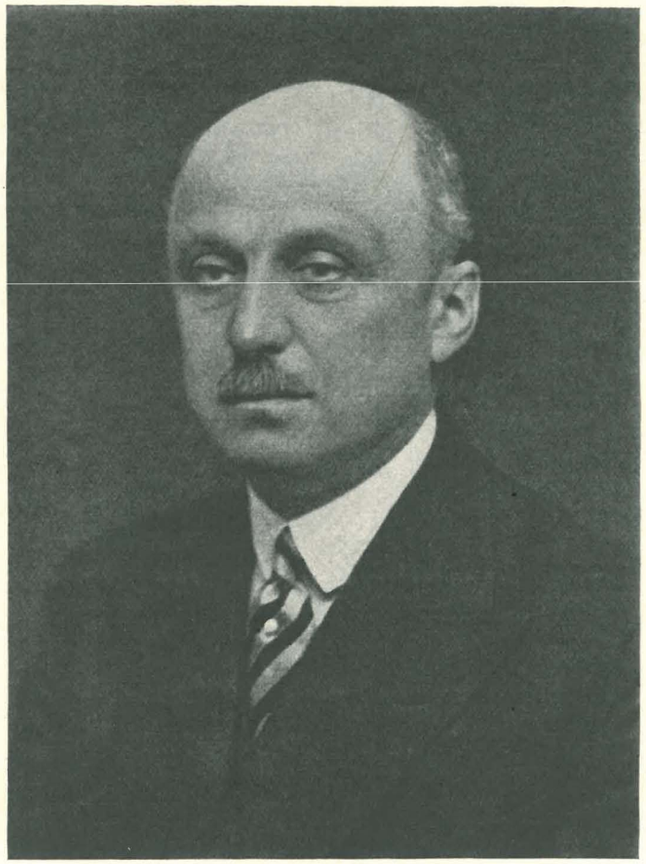

Léonce VAN WYNENDAELE
Vice-président d'honneur de l'A.M.C.O.L.

Soulignons, en passant, que notre première grande marque belge, « *Minerva* », obtint, elle aussi, un premier grand prix d'honneur spécial.

L'apothéose de ce concours d'élégance fut la grande tombola organisée par la chambre syndicale des constructeurs d'automobiles et de cycles de Belgique au bénéfice des œuvres de l'Enfance et du Littoral. Plusieurs voitures automobiles, motos et vélos furent les prix de cette merveilleuse tombola dont les lots furent tirés dans le plus beau des Kursaals, celui d'Ostende.

L'A.M.C.O.L. prêta aussi son concours à la grande marque belge « *Minerva* », qui organisa, les 22 et 23 août 1931, un grand Rallye automobile à Ostende.

Le Rallye fut un prodigieux

HOTEL
LÉOPOLD II
Rue de Flandre, 42bis, OSTENDE
Téléphone 619

65 CHAMBRES
SALLES DE BAINS
CONFORT MODERNE
SITUATION CENTRALE

EAU COURANTE CHAUDE ET FROIDE
AMEUBLEMENT COMPLÈTEMENT NEUF

PENSION
ROSE-MARY



Propriétaire :
B. BOSTOEN

RESTAURANT
à Prix fixe
et à la Carte

CUISINE
DE PREMIER ORDRE
EAU COURANTE
CHAUDE ET FROIDE
SALLE DE BAINS

PRIX MODÉRÉS

OSTENDE
Boulevard Van Iseghem, 60 — Téléph. 1952
En face de la mer

succès. Plus de 800 « minervistes » y participèrent, venus de tous les coins du pays et même de l'étranger; parmi ces derniers : M. Blitz, venu de Madrid; M. Withney, venu de Bâle; M. Zurstrassen, venu de Berlin. Signalons la présence de M. Pennaertz, d'Anvers, présentant une Minerva âgée de vingt-cinq ans.

Le samedi, dès 14 heures et demie, sur la digue décorée dans toute sa longueur de drapeaux belges et de fanions Minerva, se déroulèrent, au milieu d'une foule compacte, les épreuves de la Gymkana, à laquelle participèrent plus de 300 minervistes, qui tous firent valoir leur enthousiasme, leur virtuosité au volant, la haute qualité et la souplesse de leur voiture.

Le soir, un banquet réunit les officiels, des participants, des agents de Minerva, en la salle des Ambassadeurs au Kursaal. M. Georges Marquet, député d'Ostende, présidait entouré de MM. Moreau, bourgmestre, des échevins Van der Meulen, Elleboudt, Verhaeghen, M. Henry Patris, président de l'A.M.C.O.L, Van Wynendaele, vice-président d'honneur de l'A.M.C.O.L,, le major Brouyère, le major Dewaele, le commandant Brassine, M. Marquet fils, les administrateurs de Minerva Motors, etc.

Le lendemain dimanche, à 11 heures, eut lieu la distribution des prix de la Gymkana par Miss Univers, et le tirage au sort des primes pour les participants du Rallye, au milieu d'une assistance très élégante, tandis que les résultats du tirage et la liste des gagnants étaient communiqués en même temps à la foule qui attendait devant le Kursaal, par la radiodiffusion du car Minerva. Les nombreux prix consistaient en des objets d'art d'un goût absolument parfait et d'une grande valeur.

L'organisation générale de tout le Rallye a été assurée par MM. Henry Patris et Thuillier, et ce ne fut pas peu de chose, car il fallait non seulement organiser les contrôles, mais aussi assigner à chacun un garage et ensuite le logement et le ravitaillement.

A juste titre, toutes les félicitations vont à ces messieurs, comme aussi à notre grande marque nationale, la Minerva Motors, qui sut prendre une si belle initiative et organisa une si intelligente propagande.

On recommencera en 1932, a annoncé M. Marquet, et on fera mieux encore!

* * *

D'autre part, l'actif comité de l'A. M. C. O. L. envisage, pour 1932, la mise sur pied d'un circuit des sites pittoresques de la Flandre occidentale.

Le comité actuel de l'A.M.C.O.L. est le suivant :

Président d'honneur : M. Raymond Vaxelaire.
Vice-président d'honneur : M. Léonce Van Wynendaele
Président : M. Henry Patris.
Vice-président (section automobile) : M. Ch. Feys.
Vice-président (section motocycliste) : M. Louis Barrat.
Secrétaire général : M. F. Demets.
Trésorier général : M. R. Poupaert.
Trésorier adjoint : M. A. Poupaert.
Capitaines de route : MM. Georges Detaille et Rondeaux.
Commissaires de la section automobile : MM. Schaar et John Declercq.
Commissaires de la section motocycliste : MM. Provost, H. Boens et R. Hoflack.
Secrétaire (section automobile) : M. Albert Vroome
Secrétaire (section motocycliste) : M. Roger Hoflack.

HOTEL
DAGMAR
35, Digue de Mer
OSTENDE
— (BELGIQUE) —
Tél. 1710
PRÈS DU KURSAAL
...
CONFORT MODERNE
...
PRIX MODÉRÉS

Hôtel-Restaurant
CHATHAM
Propriétaire :
R. BRABANT
Téléphone 405
=
CONFORT MODERNE
=
96 & 98
Digue de Mer
OSTENDE
Situé à deux pas des courses, des bains et des tennis.



Raymond VAXELAIRE

Président d'honneur de la section d'Ostende et du Littoral du ROYAL AUTOMOBILE CLUB DE BELGIQUE.

Établissements J. VAN SLEMBROUCK

Rue Christine, 55 OSTENDE Téléphone : 1110

RADIO VAN SLEMBROUCK

Agent exclusif des marques : Columbia — Seibt — Howard

GARANTIES — RÉPARATIONS — STOCK — PIÈCES DE RECHANGE

MAISON DE CONFIANCE

Oscar ALLEYN & FILS

Éclairage - Force motrice par l'Électricité
RADIO, appareils "PHILIPS", "AMÉRICAIN SUPÉRIEUR" et Divers

Éclairage - Force motrice Rebobinages de moteurs. Réparations en tous genres. Prompte exécution - Installation complète des parties électriques et mécaniques. Installations complètes des bateaux de pêche et de groupes moto-pompe sous pression - Réparation de la partie électrique des automobiles - Dépositaires des moteurs A.S.E.A. - Grand choix de lustres en tous styles - Exposition permanente

Rue de l'Église, 22 — OSTENDE
GARAGE Téléphone 107 GARAGE

Friture "Au Belgica"

Quai des Pêcheurs, 42 — Téléphone : 988
OSTENDE

Ses Spécialités :

POISSONS FRITS
à toute heure

Moules Ostendaises
les plus réputées

CUISINE SOIGNÉE
CHAMBRES GARNIES

Prix sans concurrence

HOMARDS, CREVETTES FRAICHES
TOUS LES JOURS

Propriétaire :
Jules VERMEESCH-DE GROOTE

Hôtel-Pension • Gasthof-Pensioen

LEUNE

Rue Saint-Pierre, 11, St. Pieter-straat
OSTENDE OOSTENDE

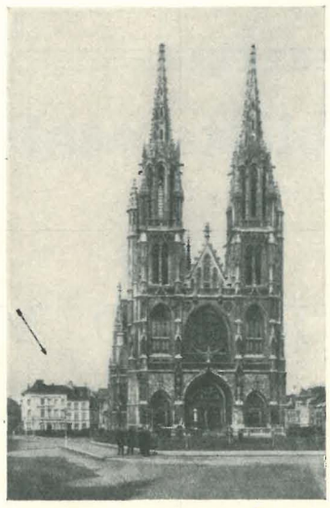

TÉL. 366 TEL. 366

Cuisine soignée — Verzorgde keuken
PRIX SANS CONCURRENCE • PRIJZEN ZONDER MEDEDINGING

Les Régates internationales d'Ostende

Les premières régates internationales de yachts à Ostende eurent lieu le 12 juillet 1846. Nous avons retrouvé la lettre du Comité organisateur adressée à l'administration communale d'Ostende. Nous la publions ci-après :

Ostende, le 26 mars 1846.

A Messieurs les membres du conseil communal de la ville d'Ostende.

MESSIEURS,

Nous prenons la liberté de vous soumettre copie d'une lettre du secrétaire du Royal Western Yacht Club. Cette lettre offre l'entière persuasion que les nombreux membres



Yacht à voile.

de ce club se décideront à former dans la belle saison, devant notre port, une régate ou course de yachts, s'il convient à la ville d'accorder deux prix, chacun de la valeur de 50 livres sterling. Encouragement dont l'approbation témoigne d'un entier désintéressement de leur part.

Une régate serait, Messieurs, un spectacle nouveau pour le pays et jugeant du brillant résultat obtenu à Dieppe et au Havre, l'on ne saurait douter qu'il attire dans nos murs une grande affluence d'étrangers, d'autant que d'après la lettre du secrétaire susdit, il est à peu près certain que les autres yachts clubs d'Angleterre concourraient pour les mêmes prix.

En prenant en considération que le bien-être de notre ville repose en grande partie sur une fréquentation de peu de semaines, que beaucoup de propriétaires de quartiers garnis ont pour tout soutien un loyer plus ou moins chanceux, chacun doit être pénétré de l'utilité de rendre le séjour des étrangers de plus en plus agréable au moyen de quelques sacrifices toujours légers comparativement à leurs résultats.

Nous sollicitons en conséquence, Messieurs, pour le bien-être général de la ville, votre indispensable concours.

Il nous semble ainsi qu'à tous, qu'à la ville seule revient en cette circonstance l'honneur de parfaire le coût des deux prix proposés, et aux habitants de se cotiser pour subvenir à tous les frais accessoires et donner à la fête le plus grand intérêt possible; leur libéralité pour le bien-être général en d'autres circonstances, n'a jamais fait défaut.

Une commission choisie parmi les commerçants notables les plus aptes par leur position et leurs connaissances spéciales, sera chargée des arrangements généraux et leur choix serait d'ailleurs, le cas échéant, soumis à l'agréation du collège.

Agréez, Messieurs, l'expression de notre profond respect.

(*Signé*) : E. Devos, C. Dalimier, P. Fontaine, C. Salzgeber, J. Cnudde, Hamers, A. Declerck, J.-W. Barber, J. Vanderheyden-Cornelis, J. Marion, T. Vermeersch, Consalus, Vve Tratsaert, Vándenhoxe-Pillement, Vanderheyden-Somers, J.-P. Van Cleempoel, F. Bocks, Vve Samarcq, L. Persyn, A. Capitaine, J. Strand, F. Bulcke, P. Vermeirsch, P. Vanhercke, C. Musin, J. Delpierre, Eugène Casteels, J. Deloenen, Vve Brandaris, Rimbaux-Waeles.

Le Royal Western, Royal Thames, Royal Victoria et le Royal Yacht Squadron furent chacun représentés par plusieurs unités. Nous n'avons pu retrouver trace des noms des yachts participants, les archives du Royal Yacht Club ayant été détruites par les boches pendant leur occupation des locaux du Royal Yacht Club.

Le comité organisateur de ces premières régates était composé des personnalités suivantes :

MM. le colonel De Ladrière, commandant de place, président,
Jean Brasseur, consul de Suède et de Norvège, vice-président;
le colonel Eyckholt, commandant de la Marine royale, commissaire maritime près la commission;



Maison Ed. DAVID

Rue Longue, 55, OSTENDE

FOURNISSEUR DE LA COUR

Téléphone : 290
C. Chèq. Post. : 6419

Maison fondée en 1847
Registre Commerce 265

AMEUBLEMENT

Tapisseries en tous genres

MEUBLES : Choix considérable — Chambres à coucher
Salles à manger - Salons - Fumoirs - Tapis - Rideaux, etc.

INSTALLATIONS COMPLÈTES

AVANT d'acheter, visitez dans votre intérêt, notre Exposition permanente dans nos locaux
55, Rue Longue, OSTENDE

— FOURNISSEUR DU KURSAAL —

NEW BEACH

HOTEL

TOUTES CHAMBRES
AVEC VUE
SUR LA MER

PRIX
MODÉRÉS

En face des Bains Propr. : Vve H. KOCH

195, Digue de Mer, 195

Téléph. 1187 OSTENDE Téléph. 1187

CONFORT MODERNE
EAU COURANTE
Restaurant de 1er ordre

OUVERT
TOUTE L'ANNÉE

FABRIQUE de COUTELLERIE et d'ORFÈVRERIE de TABLE

USINES A GEMBLOUX

J. DAICHE & CIE

H. SCHMITS, Successeur

BUREAUX ET MAGASINS :

Rue du Cirque, 23
COMPTE CHÈQ. POSTAUX : 135.17

BRUXELLES
TÉLÉPHONE : 17.81.23

MM. J. De Boninge, membre du conseil communal, caissier;
Vanderplancke, commandant du génie, membre;
le capitaine Claeys, commandant le bateau royal à vapeur *le Chemin de fer*, membre;
Curry, consul de Sa Majesté Britannique, membre;
J. Van Iseghem, consul des Pays-Bas, membre;
Jean Serruys, consul des Etats-Unis et membre du conseil communal, membre;
Charles Liebaert, négociant, membre.

Ce n'est qu'en 1853, le 6 août, que le Royal Yacht Club d'Ostende fut fondé. Le premier règlement donnant les noms des membres fondateurs, sortit des presses de la maison Daveluy. Le guidon du club était bleu, les couleurs nationales se trouvant dans l'angle supérieur. Le premier guidon qui ornait la grande salle du club a été détruit ou enlevé par les Allemands, pendant la grande tourmente 1914-1918.

En ne compulsant que nos souvenirs personnels, qui s'étendent de 1895 à la prériode présente, le Royal Yacht Club a connu son ère de plus grande activité pendant les années où M. Georges Marquet dirigeait l'activité saisonnière d'Ostende.

En 1906 les premières régates de bateaux à moteur y furent données, réunissant un lot important de racers et de cruisers.

Les yachtsmen se souviendront du *Trèfle à quatre*, de M. Thubron, qui effectua la traversée de Douvres à Ostende, par temps assez gros; c'était pour l'époque un raid sensationnel. Ce bateau acheté par S. A. R. le Khédive, figura brillamment la même année à Monaco. Cette brillante manifestation autonautique ne se renouvela pas. Cette longue éclipe a pris fin.

Les régates internationales à la voile se donnèrent sans interruption chaque année; la troisième semaine de juillet faisait partie du calendrier des régates anglaises et il fallut la guerre pour interrompre les brillantes manifestations d'Ostende.

En 1907 M. Georges Marquet offrit une somme de cent mille francs-or pour l'organisation d'une course Sandy-Hook à Ostende. Cette course, organisée avec le concours du journal *The Rudder*, et qui avait réuni l'élite des yachts américains, dut être abandonnée à la suite du fameux krach financier des banques américaines.

Le programme des régates comportait en outre une régate croisière de Heligoland à Ostende, des régates hollando-belges pour fonds plats, des régates pour yachts germano-scandinaves et une semaine anglaise.

Tout le programme élaboré à grands frais fut repris quelques années plus tard par le kaizer.

Depuis la guerre, le Royal Yacht Club d'Ostende s'est recueilli, il a fallu qu'il panse ses plaies. Son effectif qui comportait 380 membres en 1914 se trouvait réduit après la guerre à 87 membres; nul club sportif belge a payé plus lourd tribut à la guerre. Tous les bateaux avaient été détruits par l'ennemi; les locaux avaient été pillés de fond en comble, ensuite gravement endommagés. Il a fallu des prodiges de ténacité pour reconstituer le vieux club.

Mais la volonté bien connue de ses dirigeants est un gage certain qu'il renaîtra aussi brillant que par le passé.

Les fêtes jubilaires de ses soixante quinze années lui ont infusé un sang nouveau. Les jeunes recrues tiendront à honneur de reprendre les traditions des anciens qui ont bien ouvré et de faire mieux encore.

LOUIS DEPIÈRE,
Secrétaire général
du Royal Yacht Club d'Ostende.

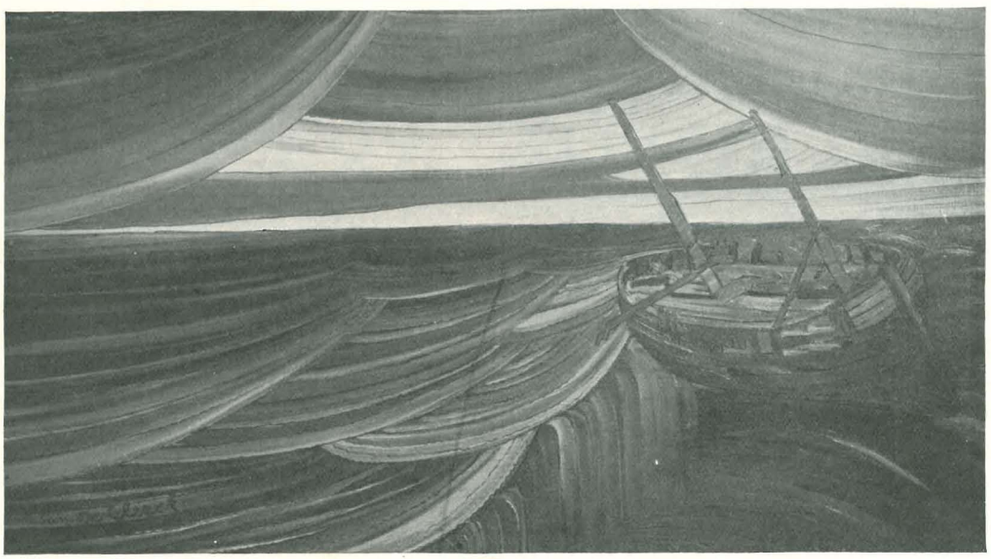

Jan DE CLERCK. — Et l'orage s'en va délaissant sa proie, 1908.
(Appartient à M. Van Nieuwenhuyse.)

LES PRODUITS

LAVA

BREVET D'INVENTION N° 289.799

IMPERMÉABILISATION ET REMISE A NEUF DES TOITURES

ÉTANCHÉITÉ ABSOLUE ET Garantie pour dix années

LAVA S'APPLIQUE
sur le zinc, la tôle ondulée
le plomb, l'éternit, le béton

H. WYBO

Marché-aux-Herbes, 20
— OSTENDE —

The Sun Hotel

Rue du Midi, 8
OSTENDE

•

CUISINE SOIGNÉE — ÉLECTRICITÉ
EAU COURANTE — SALLES de BAINS

30 Chambres
Pensions complètes
Prix modérés

RUNNING WATER AND BATH
ENGLISH MANAGEMENT
CONTINENTAL OR ENGLISH MEALS

FULL BOARD OR BED AND BREAKFAST

Central, facing the South, ideal for sunshine. The most convenient and central position of Ostend, close to Casino and Sea.

Jos. RAYÉE

Entreprise Générale de Travaux Publics et Privés

BÉTON ARMÉ

Constructions Industrielles

Chaussée de Thourout, 56, Ostende

TÉLÉPHONE : 224

COQ-SUR-MER

Près d'Ostende

LA PLAGE IDÉALE

Au centre du Royal Golf Club de Belgique
18 Holes — 10 Tennis Courts (championnat)
Bains gratuits

•••

Le Grand Hôtel

TOUT PREMIER ORDRE
TOUS LES CONFORTS
SOIRÉES DE GALA
CLIENTÈLE D'ÉLITE

•

Téléphone 8

•

Propriétaire : D. DEMEULENAERE

A. POTTIER

Digue de Mer, 48
OSTENDE

•

MAISON FONDÉE EN 1906

Fournitures
pour la
Photographie
la
Cinématographie
et la
Projection

•

COMPTE CHÈQUES POSTAUX : 666.15
REGISTRE COMMERCE OSTENDE 1077

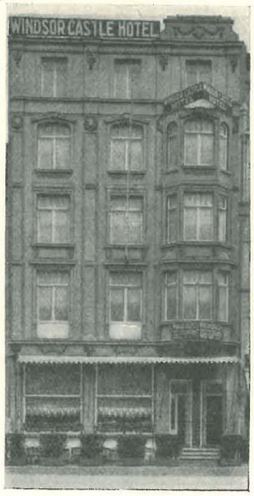

WINDSOR CASTLE HOTEL

Propriétaire : Mme VELLE-LEGEIN

10, Parvis Saints-Pierre-et-Paul, 10, OSTENDE
En face de la Gare Maritime, à 2 minutes de la Gare Centrale

Lumière électrique - Salle de Bains - Chauffage central
Ascenseur - Eau courante chaude et froide - Cuisine soignée

OUVERT PAQUES-OCTOBRE — Téléphone : 482

HOTEL DE DINANT

CAFÉ-RESTAURANT

Rue du Port, 90 (tenant à la Digue de Mer)

BLANKENBERGHE

TÉLÉPHONE : 333

Vins Fins
et Ordinaires

Bières
et Consommations
de premier choix

Cuisine renommée

PROPRIÉTAIRE :

Gustave BEERNAERTS-WILLEMS

LA PANNE

Villa Jolimont

PENSION DE FAMILLE

Sentier des Dunes

Panorama unique sur la mer et les dunes

Repos - Grand Air

— Au centre de la ville —
et à proximité de la digue

EXCELLENTE CUISINE

PRIX MODÉRÉS

Ouverte toute l'année

Ostende, centre de cure

I. — Ostende-Hydropole Thermale

L'eau minérale d'Ostende jaillit, au parc Léopold, d'un puits artésien, foré en 1857, et qui atteint la profondeur de 306 mètres. La nappe sort du terrain primaire, constitué,

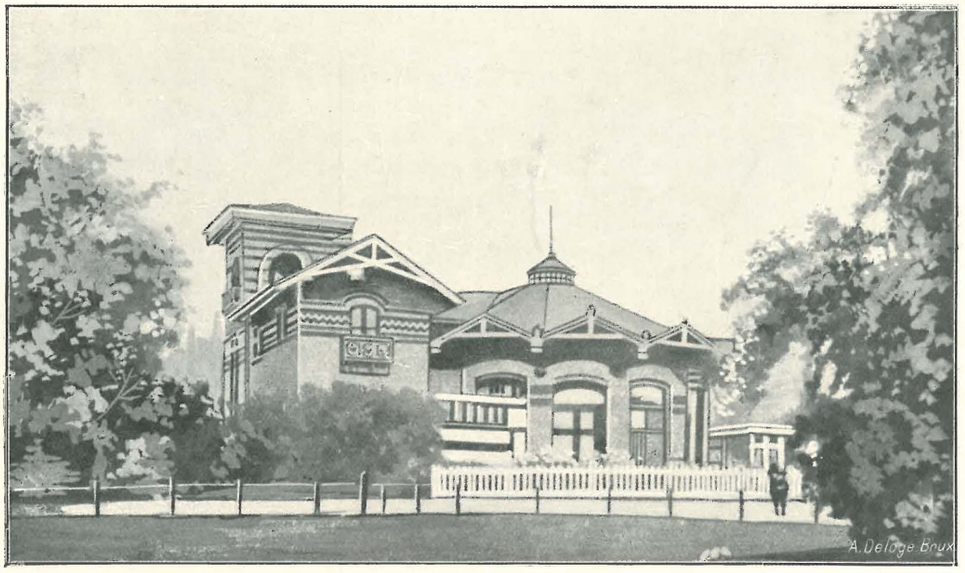

Trinkhall du Parc Léopold.

en cet endroit, de phyllades violets cambriens. Elle est d'origine éruptive, ainsi qu'en témoigne sa composition, et s'écoule librement au dehors, vierge de tout mélange avec les nappes rencontrées vers 173 et 185 mètres dans le landenien. Captée au cours de recherches poursuivies autrefois en vue d'alimenter la ville en eau potable — question parfaitement résolue aujourd'hui par l'amenée des eaux de source du Bocq-Hoyoux — on lui reproche quelquefois, comme s'ils pouvaient influer sur sa valeur, les hasards de sa découverte. De nombreuses eaux artésiennes sont l'objet de captage par tubage vertical, soit qu'il se fût agi de recouper des sources thermales filoniennes, à griffon naturel à la surface (Châtelguyon, Vals, Alet, Vittel, Contrexéville, Teplitz, la Bourboule, Royat, Lamalou, Bourbonne), d'en canaliser qui étaient dépourvues de point d'émergence (Saint-Yorre près Vichy, Hauterive (Vichy), soit qu'il se fût agi de réserves souterraines rencontrées par hasard, au cours de recherches minières ou autres (Mondorf, Montrond, Kissingen, Ostende). En quoi cette technique, irréprochablement appliquée, modifierait-elle les propriétés intrinsèques des eaux?

Mais précisément, me demandera-t-on, le puits artésien d'Ostende fut-il bien irréprochablement exécuté; la nappe profonde n'est-elle point adultérée par la pénétration, à la faveur de la dislocation des tubes, des eaux rencontrées dans sa marche vers la sortie?

Il est trois constatations essentielles qui écartent à ce sujet tout motif d'appréhension : 1° la source profonde a le niveau hydrostatique le plus élevé. L'écoulement a lieu à la cote $10^{m},10$ (et on pourrait l'élever davantage); les nappes superficielles s'équilibrent respectivement à $8^{m},14$ et à $9^{m},54$. Les densités étant pratiquement égales, elle exerce donc sur ses voisines une pression constamment positive, qui la garantit de toute souillure. Il en résulte 2° que, loin de recevoir le moindre apport, la source artésienne profonde les alimente au contraire. Et il en est ainsi en effet. Car, alors que le débit propre de la nappe profonde est de 240 mètres cubes par jour, le débit réel du puits artésien ne dépasse habituellement pas 160 mètres cubes. Enfin vient 3° la remarquable constance des caractères physico-chimiques présentés, à l'émergence, par nos eaux thermales. Comme beaucoup de puits artésiens établis à proximité du littoral, le puits artésien d'Ostende a un débit qui varie avec la hauteur des marées. En cas de mélange, au sein du tubage même des diverses nappes, les variations de débit

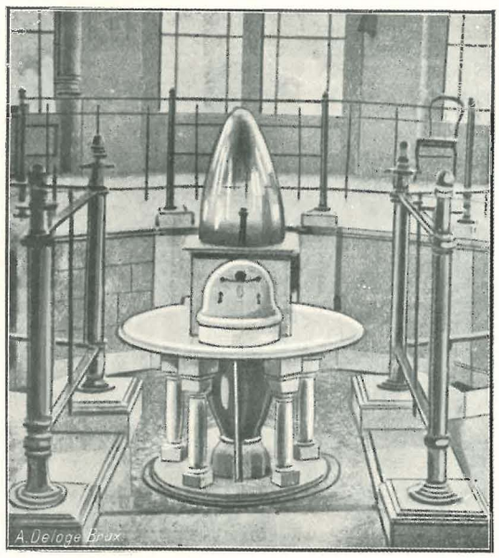

Intérieur de la Buvette.

seraient forcément accompagnées de variations dans la composition.

L'eau artésienne du parc Léopold est donc *une*, toujours identique à elle-même, ce qui nous autorise à la classifier, de manière à définir ses propriétés thérapeutiques et ses applications.

L'analyse faite, en 1905, par MM. les professeurs A. Gautier et Moureu, fut reprise, en 1910, dans le but d'établir la présence des sulfures, par MM. Moreaux et Everaerts, attachés au laboratoire communal d'hygiène. Voici le résultat de cette double expertise :

Température	18°5c.
Radioactivité	positive
Point cryoscopique	0.165
Bicarbonate de sodium	1.285
Bicarbonate de fer	0.0016
Sulfure de sodium	0.003
Sulfate de chaux	0.0150
Sulfate de magnésie	0.408
Chlorure de sodium	1.3011

Gaz dissous par litre :

Azote	cc.	17.95
Oxygène	cc.	1.79
Argon	cc.	0.388
Helium et néon	cc.	0.0194
Hydrogène sulfuré	cc.	3.257
Chlorure de potassium		0.0392
Chlorure de lithium		0.00048
Sulfate de sodium		0.4357
Biborate de sodium		0.1494
Silice		0.012
Acide phosphorique		0.00042
Alumine		0.008
Iode		0.00012
Brome		0.000115
Arsenic		0.00001
Résidu fixe total par litre. gr. :		2.77

Les eaux artésiennes d'Ostende (Source du Parc) sont, par conséquent, des eaux froides, radioactives, chloro-bicarbonatées, sulfurées, lithinées et boratées sodiques. Leur composition se signale par deux caractéristiques importantes : « *On peut citer*, dit le rapport de MM. Gautier et Moureu, *des eaux ne contenant presque pas de chaux; on peut citer une eau renfermant de l'acide borique, mais on n'en connaît aucune qui présente à la fois ces deux caractères d'être plus boriquée que l'eau de Soultzmatt et presque exempte de chaux. Il s'ensuit que l'eau artésienne du parc d'Ostende ne saurait être comparée, d'une manière absolue, à aucune eau minérale connue.* »

Le mode d'emploi est divers; l'eau s'utilise en boisson, irrigations, gargarismes, inhalations, pulvérisations, bains, suivant les indications des médecins et dans les cas suivants : maladies par ralentissement de la nutrition, arthritisme, obésité, diabète; affections gastro-intestinales et génito-urinaires chroniques; anémie, lymphatisme; herpétisme; affections de la peau et des muqueuses (eczéma, psorissis), pharyngites et laryngites chroniques.

Contre indications : tuberculose, rachitisme, auxquels convient la cure marine exclusive.

L'eau s'administre au trinkhall du parc Léopold, où existent également des cabines de bains, ouvertes au public à toutes les époques de l'année.

La construction prochaine d'un établissement thermal viendra compléter heureusement ces installations fondamentales.

En attendant, le mouvement des curistes ne cesse de s'affirmer toujours : 3,394 bains en 1920, 14,272 en 1921, 16,389 en 1922, 18,853 en 1923, 22,854 en 1924, 23,891 en 1925, 27,380 en 1926, 24,577 en 1929.

Ville de cure par destination, grâce à son admirable situation géographique, Ostende nourrit l'ambition légitime d'occuper un rang de choix dans la hiérarchie des stations thermales et climatiques du pays et de l'étranger. Et pour y réussir, que de qualités ne possède-t-elle garantes de succès : n'a-t-elle pas, en dehors de ses merveilleuses ressources hydrominérales, tout ce que, sous nos latitudes, renferment de promesses de santé, de force et de vigueur, la sable d'or de la plage, les effluves du large, et les eaux glauques de l'océan?

Dr Edouard Moreaux,
Bourgmestre d'Ostende.

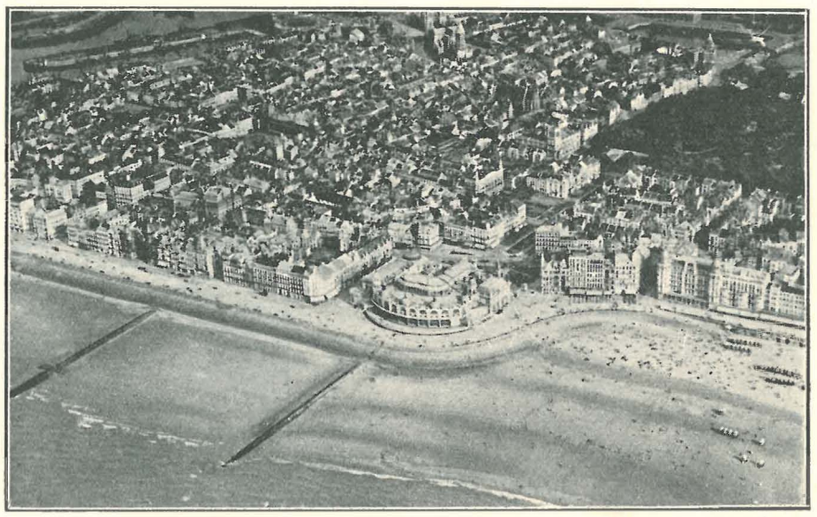

Ostende. — La digue et le Kursaal.

II. – La Cure marine

L'usage de recourir au climat maritime dans le but de guérir, appelé en médecine thalassothérapie, remonte à la plus haute antiquité. On peut lui donner comme berceau



les rivages de la mer Egée, et, coïncidence remarquable, c'est non loin de l'île où naquit Hippocrate, que, cent ans après, Alexandre le Grand encore enfant, fut envoyé à la mer où il retrouva la santé dont le roi Philippe et son entourage désespéraient.

Après la chute de l'empire romain, la cure marine fut laissée dans l'oubli le plus complet pour ressusciter vers le milieu du XVIIIe siècle à l'époque où Rousseau prêchait le retour à la nature. C'est en effet en 1750 que commence la thalassothérapie de nos temps avec le médecin anglais Richard Russel, qui selon l'expression heureuse de Michelet, « inventa la mer » et c'est dans le pays de Russel que s'ouvrit en 1791 le premier sanatorium maritime (qui existe toujours à Margate).

Le climat maritime offre de nombreuses variantes qui relèvent de la situation géodésique des plages, de leur situation géographique et surtout de la nature de leur sol.

Ostende constitue le type de la plage nue : le flux et le reflux y déploient un ample mouvement de bascule amenant un grand découvert. C'est bien la caractéristique fondamentale de la plage d'Ostende d'être constituée par l'estran, immense tapis de sable doré dont la profondeur varie de 100 à 500 mètres.

Cette étendue unie de sable est un élément de premier ordre qui conditionne en grande partie la valeur des plages nues, car cette uniformité crée la constance du milieu aérien où vivent les baigneurs. La base de la cure marine est de placer les curistes dans un milieu favorable et de provoquer des échanges entre eux et le milieu extérieur. Quand on vient séjourner à la mer en venant d'une ville ou simplement des terres, on se trouve donc par la seule présence à la mer dans un milieu complètement différent et toute la nutrition va s'en ressentir. De nombreux travaux ont défini les agents physiques et chimiques du climat marin. On y ajoute maintenant les caractères électriques dont l'importance est considérable.

Le changement radical de milieu dans lequel pénètre le baigneur ne va pas toujours sans heurt surtout s'il ne veut pas se donner la peine de s'imposer une acclimatation méthodique et de s'inspirer, s'il est malade ou souffrant, des conseils de ceux qui connaissent la station. Les effets observés pendant le séjour à la mer doivent en effet être groupés en deux périodes très distinctes : la période de pré-adaptation et la période d'équilibre ou d'adaptation.

La première est une période de stimulation qui peut être nulle ou tout au moins passer inaperçue chez les normaux et qui chez d'autres peut être assez vive pour constituer la *crise climatique*. Ce n'est qu'après cette première période que commence véritablement la cure dont l'agent principal est la climatothérapie marine. Le climat du littoral belge est tonique et vivifiant : c'est le climat de choix pour les affections



ostéo-articulaires, les porteurs de ganglions, les rachitiques et les anémiques.

Les déprimés et les convalescents s'y relèvent très rapidement. Bon nombre d'affections gynécologiques bénéficient

L'INSTITUT HÉLIO-MARIN L'HYDRO

Digue de Mer, 250
OSTENDE
Téléph. :
592

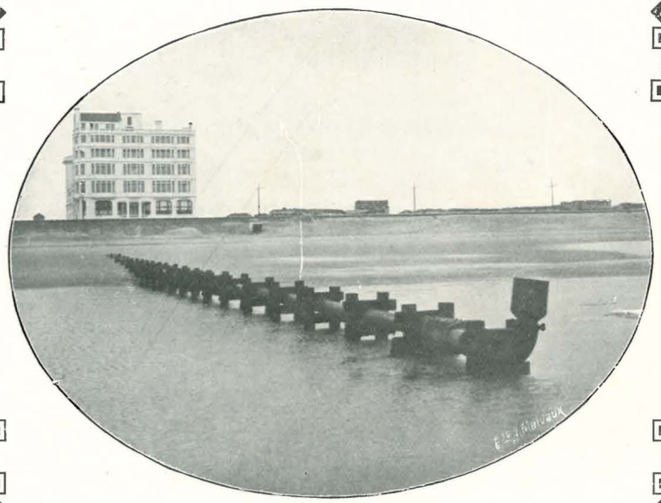

LA CONDUITE D'EAU DE MER

TRAITEMENT

des maladies osseuses et ganglionnaires, des déviations de la colonne vertébrale, des séquelles de la paralysie infantile

CONVALESCENCES, ANÉMIES
AFFECTIONS GYNÉCOLOGIQUES

Piscine
d'Eau de Mer

Balcons
de Cure privés

Aménagement
thermal moderne

TÉLÉPHONE : 1722
Adresse télégraphique :
CLOOSTER OSTENDE

HOTEL-TAVERNE

TANGANYKA

TOUT CONFORT
MODERNE

202, Digue de Mer
OSTENDE - EXTENSION

GRAND HOTEL

MONOPOLE

OSTENDE-EXTENSION
Digue de Mer, 200
Téléphone 716

LE MIEUX SITUÉ EN FACE DES BAINS

150 LITS
SALLES DE BAINS
LIFT

EAU COURANTE, CHAUDE ET FROIDE

AMERICAN BAR
RESTAURANT

SALON DE LECTURE
SALON DE COIFFURE

Arrangements en pension depuis 60 fr., selon époque

PRIX MODÉRÉS
LANGUES PRINCIPALES

Propriétaire : Ed. SANDELÉ

de l'hydrothérapie marine. Les bains de mer sont des agents supplémentaires trop méconnus dont l'usage doit se multiplier pour le grand bien des malades.

Il convient donc d'insister surtout sur le début du séjour à la mer. On récolte ce que l'on a semé et la récolte dépend de la prudence et de la sagesse qui ont inspiré les débuts. La cure marine est une grande thérapeutique qui a subi l'épreuve du temps. Celui-ci est un juge impitoyable qui rejette dans l'oubli des méthodes qui ont déchaîné un rapide enthousiasme, allumé des illusions qui bientôt s'éteignent. Au contraire, il consacre, comme un grand sage, les méthodes qui doivent rester et parmi lesquelles la cure marine est une ressource merveilleuse qui rend chaque année à la vie des milliers d'existences.

Dr Ed. Delcroix,
Chef du Service d'Orthopédie
de l'Institut Hélio-Marin d'Ostende.

Quelques mots sur Ostende-Extension Mariakerke-Bains, Centre de cure marine

Jadis, humble bourgade de paysans, cette commune pittoresque fut, de par la volonté du haut protecteur d'Ostende, Léopold II, annexée à Ostende.

Aussitôt, la digue de mer est construite, promenade incomparable et unique au monde, qui va de l'estacade d'Ostende à Westende-Bains.

De splendides villas s'érigent et le majestueux *Palace Hôtel*, digne complément de la Galerie-Portique, est la sentinelle avancée de Mariakerke-Bains.

Mer et campagne! Voilà Mariakerke-Bains et Village.

D'un côté la mer qui vient à certains endroits battre la digue; puis une anse propice où se trouve le service des cabines de bains, un peu plus loin que la villa Albert-Elisabeth où naquit l'exquise princesse Marie-José.

Les amateurs de trempette dans l'eau salée reconnaissent que l'eau de mer à Mariakerke-Bains est plus limpide, plus claire et plus agréable qu'ailleurs par suite de son éloignement de l'estuaire du port.

Aussi, d'année en année, la vogue des bains de mer de Mariakerke grandit et c'est chez nous que le roi Albert fait sa cure annuelle.

Nous avons ensuite la plage des tentes de familles qui s'étend du parc Albert à la rue du village, plage où les flots viennent baigner le sable, le laver, l'épurer à quelques mètres des tentes et assurent ainsi aux villégiateurs un endroit propice aux siestes et aux jeux d'une propreté parfaite.

La brise souffle-t-elle?

Qu'importe à la clientèle cosmopolite! Les dunes ne sont-elles pas là formant un rempart au vent et permettant de s'asseoir dans un jardin rempli des fleurs des dunes, pensées sauvages, violettes des chiens, lycéets aux baies rouges, arbousiers aux troncs rabougris, panicants à fleurs bleues, vulgairement dénommés chardon des dunes, liserons odoriférants, graminées charmantes, coquelicots géants et sureaux dont l'âcre senteur se marie à mille parfums venant de la campagne voisine.

Et pour l'amateur de promenades, des avenues vous conduisent à Leffinghe, à Steene, à Snaeskerke où se réunissent les fervents pêcheurs à la ligne, endroits charmants et si typiques de la plaine flamande entrecoupée de cours d'eaux, de canaux, d'éclusettes serpentant dans de belles prairies où les animaux pâturent l'herbe grasse.

Voilà Mariakerke-Bains et son voisinage.

La foule trouvera-t-elle à se loger confortablement et le progrès moderne préside-t-il aux installations des hôtels, pensions de famille, villas, appartements garnis? Oui.

Grâce à une administration éclairée, qui fait pour Maria-



HOTEL DU KURSAAL

Digue de Mer, 201 Téléphone 1704 OSTENDE-Extension

Hôtel de premier ordre — Vue sur la mer
: Salles de Bains — Chauffage central :
Eau courante chaude et froide — Lift

Son RESTAURANT - Son AMERICAN BAR - Ses PRIX MODÉRÉS

OUVERT TOUTE L'ANNÉE

Propriétaires : LACOUR & DETURCK

kerke-Bains, tous les sacrifices nécessaires, la Reine des Plages soigne sa fille la Princesse et l'eau du Bocq, l'électricité, le gaz, les égouts, bref tous les services publics existent comme à Ostende et le client trouvera à Mariakerke-Bains tous les avantages de la grande ville sans en avoir les incommodités.

Pour terminer cette rapide revue, il nous faut mentionner un établissement actuellement unique en son genre, l'*Hydro*, où l'on peut prendre des bains d'eau douce, d'eau de mer et se livre aux ébats de la natation agitée comme dans la Grande Verte elle-même.

D'année en année, Mariakerke-Bains s'agrandit, partout l'on construit des villas, des hôtels, de modestes maisons bourgeoises et les familles y viennent de plus en plus nombreuses.

Deux trams électriques desservent les habitants, celui qui met en communication Ostende et Westende par la digue de mer et le tram électrique économique, qui par la chaussée de Nieuport, vous permet de faire le tour d'Ostende. Ce tram économique a un départ toutes les dix minutes de l'église provisoire de Mariakerke, chaussée de Nieuport, pendant toute l'année et cela justifie une fois de plus ce que nous écrivons : à Mariakerke-Bains, nous sommes en ville et à la campagne.



Ach. VAN SASSENBROUCK. — Estacade à Ostende.

La petite Église des Dunes

Il y a bien des années de cela!

Un petit garçon, gambadant sur les hautes dunes, se dirigeait avec sa mère vers un petit site. Ils entrèrent tous deux dans le sanctuaire qui en faisait le seul ornement. La grande dame, après avoir dévotement prié devant l'autel de la Vierge, sortit de dessous sa mantille, un petit bateau gréé en chaloupe et le déposa sur la nappe blanche de l'autel.

Et le lendemain le sacristain découvrit le modeste ex-voto marin portant au pavois une carte armoriée avec ces mots : *En reconnaissance, à la Vierge des Dunes, qui sauva du naufrage E. K., marié et père de sept enfants.*

La coquette chaloupe, pavoisée aux trois lys de France, alla rejoindre, aux bas côtés, les autres bateaux qui complétaient l'ameublement de la fruste nef des pêcheurs.

Cette visiteuse y venait souvent, entre une visite aux mansardes des pauvres et une réception de princes. Elle aimait la petite église de Mariakerke... Elle apprit à son fils à l'aimer; et qui sait, ces pieuses randonnées le long de cette mer, merveilleusement grande dans son immense abandon, furent, peut-être, génératrices des gigantesques conceptions qui feraient de cet enfant un grand roi.

On devait l'aimer, ce sanctuaire, car, dans toute la Flandre, il n'y en avait pas de plus poétiquement humble et de plus sincèrement chrétien. On y respirait un troublant parfum de christianisme primitif et de douce mysticité, on y vivait l'angoisse de nos pêcheurs au milieu des ex-votos marins appendus au plafond et on y savourait la résignation des humbles.

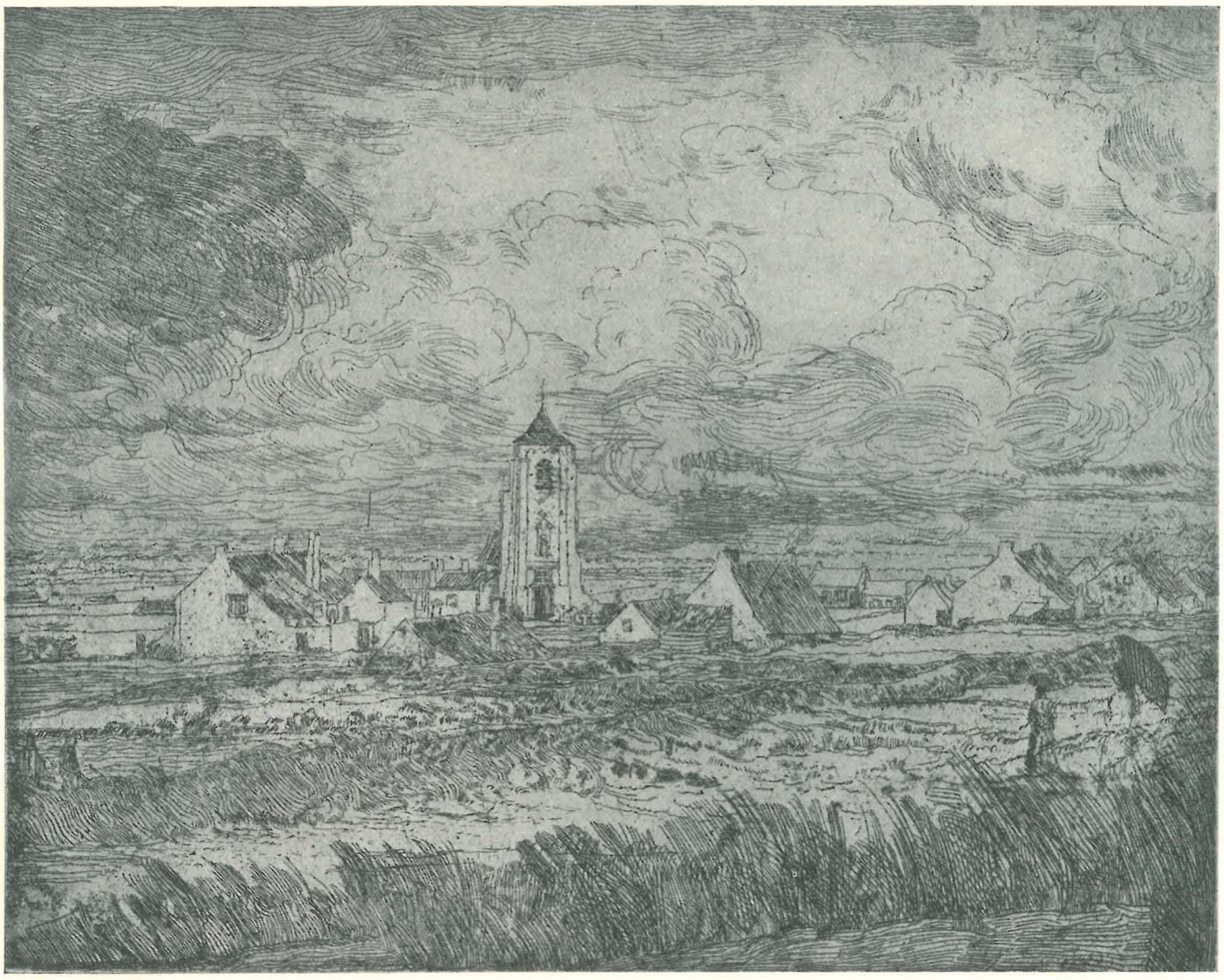

Mariakerke en 1887 d'après une eau-forte du baron James Ensor.

Peintres et poètes aimaient cette fruste maison du bon Dieu, dans la blancheur éclatante de sa robe de lait de chaux, et les étrangers l'admiraient dans la lumière lustrale des jours d'été. Pourtant elle constituait un coin d'humble et modeste beauté.

On se signait en passant devant le grand crucifix adossé

à sa muraille où le Christ étend ses bras émaciés au-dessus des tombes de tant de générations de pauvres gens qui y dorment leur dernier sommeil; et on priait, dans ce site

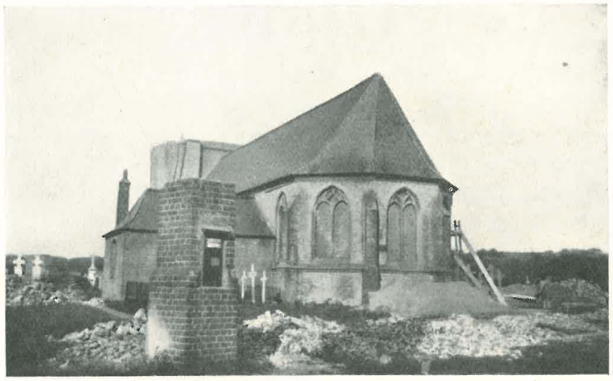

L'église en 1929.

grave, qui se solennisait de cette angoissante solennité, qui naît du voisinage de la mort.

Pendant des siècles elle subit, avec une calme sérénité, l'assaut des ouragans et des tempêtes; elle vit la mer furieuse et écumante ronger la dune protectrice et déferler à ses pieds, troublant le long repos des morts.

De grands hôtels, de belles villas peuplèrent son territoire; elle parut honteuse et gênée de sa rusticité au milieu du luxe envahissant. Elle était si délabrée, si misérable... si poétique! La toiture ne la protégait plus contre la pluie, tant elle était trouée; les infiltrations d'eau désagrégeaient les plâtres et le ciment, les fresques pleuraient sur les voûtes décrépites... elle allait périr!

Heureusement que le petit homme de jadis était devenu un grand homme à barbe blanche. Il la prit en pitié. En souvenir de sa mère, il s'y était mêlé si souvent à la foule recueillie des fidèles, pour y prier le Dieu des pêcheurs et implorer l'Etoile de la mer qui devaient, comme lui, se complaire dans ce séjour béni.

Il fit entourer de haies l'étroit ruban des dunes qui avait résisté aux flots rongeurs et affermir la base par un puissant talus de pierres et il la ceignit d'un rempart préservateur, une espèce de zone neutre que démolisseurs et constructeurs eurent ordre de ne pas franchir.

Quand l'homme à la barbe blanche vit que sa consigne était religieusement respectée, il reporta sa sollicitude sur le sanctuaire lui-même. En l'abbé Bossuyt, alors curé de l'humble paroisse, il trouva un collaborateur éclairé et dans l'administration communale une aide puissante.

Et l'église fut restaurée; on rehaussa quelque peu la tour, pour la remettre dans son état primitif; on dérocha les murs et on mit à nu les briques grises et jaunes; on répara dans tous les coins, on nettoya, on corrigea, et la toute blanche petite église de Mariakerke fit place à une église tout aussi petite, toute neuve, toute jolie, qui garda le charme simple et la candide poésie du vieux sanctuaire des dunes.

Les voûtes en étaient ornées de peintures murales effritées, effacées, presque abolies sous l'action combinée des ans, de l'indifférence humaine et du climat. On fit appel à un peintre de Bruges, M. Flori Van Acker. Il s'attacha de toute son âme à cette œuvre de restauration; une étude consciencieuse lui permit de tirer parti de ce que l'âge avait respecté, et bientôt, sous son pinceau expert, l'on vit revivre les mystères glorieux que le peintre inconnu du XVIe siècle avait choisis comme sujets de ses illustrations murales.

Des touches savantes autant que discrètes restituèrent la vigueur des teintes primitives et là où l'artiste, court de copie, put donner libre carrière à sa science évocatrice, il eut des gestes hardis et larges, de ces envolées vraiment belles comme celle que trahit le couronnement de la Vierge, presque personnel à force d'assimilation.

Et la petite église, sans aucune prétention, rehaussa mieux encore le paysage, car elle avait accommodé sa parure aux exigences de son voisinage. Elle ne revit plus l'homme à la barbe blanche.

Un jour, le canon tonna autour d'elle et les hordes barbares défilèrent, en vagues mugissantes, à ses pieds. Les cloches de sa tour perdirent leur voix, bombes et obus la firent trembler et, quand la mitraille eut fait le vide parmi ceux qui vivaient à son ombre, le barbare la décapita de sa flèche.

Après quatre longues années de dévastation, la petite église des dunes était minée, elle apparaissait comme un squelette dans ce site dont elle était l'âme. On blinda ses fenêtres et ses portes. La brousse envahit le champ des morts et le Christ émacié implorait, de ses longs bras, la sollicitude des foules, dans ce tragique abandon.

La sollicitude des foules : elle s'éveilla au contact de l'évocation de plus en plus pressante de la gloire ascendante de l'homme à la barbe blanche; elle aussi fut l'objet de ses préoccupations.

Et la justice immanente réveilla la conscience des administrateurs publics : la beauté ne perd pas ses droits surtout quand l'humilité forme sa plus belle parure et que ses traditions sont faites des évolutions des générations passées.

L'administration communale, alertée, se mit en mouvement et son service technique, sous la paternelle et intelligente direction de M. Verraert, ingénieur en chef, qui préside depuis quarante ans, avec une maîtrise inégalée, à l'expansion et à l'extension de la ville, soumit un projet.

Ce projet fut agréé d'enthousiasme par toutes les autorités; si toutes n'aiment pas les curés, toutes aiment les églises, surtout celles qui constituent un écrin de souvenirs, une perle de poésie et l'élément principal d'un beau site.

Lorsqu'une compétence autorisée aura parfait cette restauration, quand un maître habile aura rafraîchi les



Onze Lieve Vrouw ter Streep en 1929.

tableaux symboliques, quand des mains expertes auront replâtré l'appareil des fenêtres et rétabli la poétique harmonie de l'ensemble, en y ajoutant les naïfs ex-votos qui

naguère étoilaient la voûte, l'église de Mariakerke pourra montrer avec orgueil son immense maître-autel avec la belle toile votive qui le rehausse et les anges joufflus qui le gardent, l'original cadran enrubanné qui marque les heures sous son jubé vétuste et la housse diaprée dont haute et noble duchesse Isabelle fit la chape aux ors opulents, qui, les jours de grande fête, drape le curé de Mariakerke.

Ainsi, nous verrons, peut-être, un jour, sur le même plan, face à la mer, l'altière silhouette du génial homme à la barbe blanche, bordant à l'ouest le quartier North, transformé en la ville de luxe de son rêve, limité par la tour de l'église des Dunes, l'idéal jalon de ses souvenirs d'enfance.

Et le passant, après avoir songé, sous les voûtes de ce fruste sanctuaire, à la grande sainte de notre génération de rois, ira contempler, dans la fastueuse chapelle royale de l'église des SS. Pierre et Paul, l'apothéose de marbre que l'amour filial de Léopold II réserva à sa mère, la bienfaisante Marie-Louise.

O. L. V. ter Streep (l'ancienne Notre-Dame des Dunes) et l'église des SS. Pierre et Paul : quelle saisissante évocation du développement d'Ostende, dans ce pieux rapprochement!

A. Elleboudt,
Échevin de la ville d'Ostende.



Jan DE CLERCK. — Coin de Bassin, 1912.

Grand Hôtel Bellevue

Westende-Bains, à 20 minutes d'Ostende

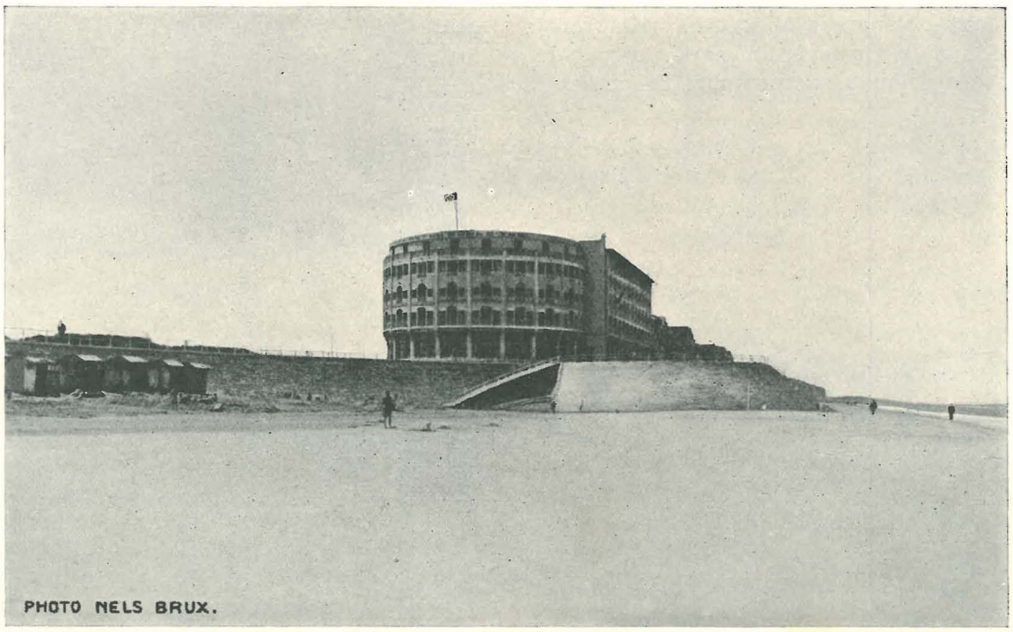

Magnifique situation sur la digue. Panorama de la mer et des dunes.
Jardins et Tennis réservés aux clients de l'Hôtel.
Golf (18 trous). Bains de mer gratuits.

Adresse télégraphique : " Bellevue-Westende ,,
Téléphone : Middelkerke 84

Tramway et autobus : Ostende-Westende
Arrêt : Westende-Bellevue

SAVOY HOTEL

RESTAURANT A LA CARTE

A DIX MINUTES DU GOLF

WESTENDE BAINS

DIGUE DE MER

TÉLÉPHONE 55
Pr. ALFRED ALESSIO

DERNIÈRE CRÉATION DE LUXE
& DE CONFORT

Westende-Plage

I. — UN PEU D'HISTOIRE

Westende dépendait autrefois du doyenné d'Oudenbourg; — rattachée au Ghistel-Ambacht (groupe des paroisses des Pays Plats), elle subit les sorts divers de la Flandre dont elle faisait partie.

Westende doit son origine au banc de sable qui se trouve entre Ostende et la plage actuelle de Westende.

Cet endroit fut très remarqué dès l'origine. Une dune baptisée Belle Dune le dominait. Du sommet on pouvait compter vingt-quatre clochers.

Longtemps Westende fut désignée dans l'histoire « Hof van Westende », Cour de Westende, fief de la Cour de Ghistelles. Celui-ci avait une contenance de 35 hectares et constituait une jolie ferme. On avait baptisé cet endroit (charmant, disent les chroniqueurs d'alors) « 't Kasteeltje van Jan van Westende ». On en parle du reste très souvent dans de vieilles relations.

A titre documentaire, nous publions ci-dessous la liste des seigneurs de Westende :

1,200 de Nedonchel; 1215 de Hond; 1300 à 1520 de Langhe, seigneur de Schiervelde; 1520 Lansaen; 1540-1642 de Marievoorde; 1642 Blomme; 1732 Verhouve; 1756 de Corte; de 1642 à 1732 on ne trouve aucun renseignement.

Dans une chronique datant de 1837, nous trouvons les détails de ses armoiries : d'azur à la bande d'argent; l'écu est surmonté d'une couronne d'or à cinq fleurons. Ces armoiries furent créées en 1200 par Jan van Westende.



Avenue des Portiques.

La devise de Westende est : « Tout à la Moert, excepté le Roi ».

D'après un document très ancien, Westende faisait, en 729, partie de l'Abbaye de Saint-Winoc et était gouvernée par un seigneur Odo ou Udo.

La première église de cet endroit date de 1070. Elle était d'admirable architecture. Sa restauration fut entreprise en 1853. Elle était consacrée à saint Laurent, patron de la région et des cuisinières.

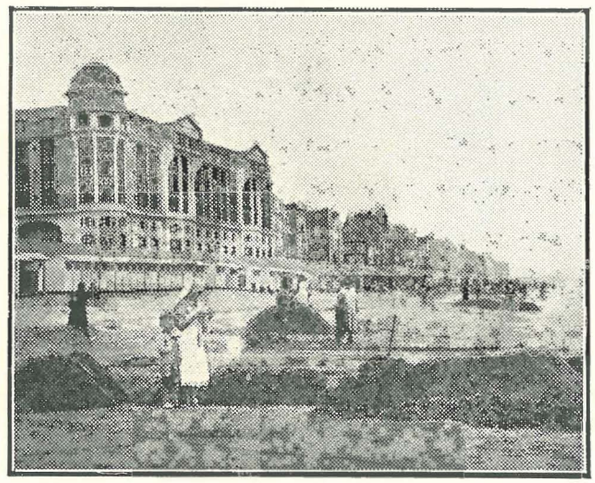

Vue de la plage.

La guerre a complètement détruit cette maison de Dieu. Aujourd'hui, Westende-Village et Westende-Bains ont chacune leur chapelle.

Jusqu'en 1561, Westende fit partie du doyenné de Ghistelles dont le patron était le duc de Clèves.

Dans les archives, on retrouve également une liste des desservants depuis 1231.

Un document établit qu'en 1844, Westende fut séparée de Lombartzyde et incorporée dans le doyenné de Furnes jusqu'en 1872. Depuis. elle a été incorporée à celui d'Ostende.

II. — LA PLAGE DE WESTENDE

La plage de Westende était sans contredit, avant la guerre, la plus coquette et la mieux fréquentée de notre littoral. Détruite de fond en comble par la guerre, sa restauration actuelle est merveilleuse.

Site charmant, au fond d'une anse formée par les avancées d'Ostende et de Nieuport, entourée de superbes dunes qui s'étendent à l'est et à l'ouest, Westende est redevenue ce qu'elle était avant la guerre, c'est-à-dire la plage calme et tranquille, fréquentée par l'élite du beau monde et de la haute société. Loin des usines, des grandes agglomérations et des grandes foules, l'air y est pur et vivifiant, le repos bienfaisant, le séjour tonique et réconfortant.

WESTEND' HOTEL

L'HOTEL SELECT LE PLUS CONFORTABLE DU LITTORAL



Le Westend Hôtel, face à la mer et aux magnifiques tennis.

225 CHAMBRES TOUTES AVEC CABINET DE TOILETTE COMPLET

Ses Tennis ***Ses Thés et Soirées dansantes***

DEMANDEZ PLAN-TARIF

HOTEL-PENSION MASSAUX

Téléphone : 88

Réputé par sa cuisine
et sa cave
son confort moderne

Vue sur la mer

L'ESSAYER, C'EST L'ADOPTER

Devant les grands hôtels modernes et les villas, règne une magnifique plage de sable fin, lavé deux fois par jour par les eaux de la mer et toujours accessible.

Les bains de mer se prennent en face des hôtels sous la surveillance des préposés de l'administration et sont

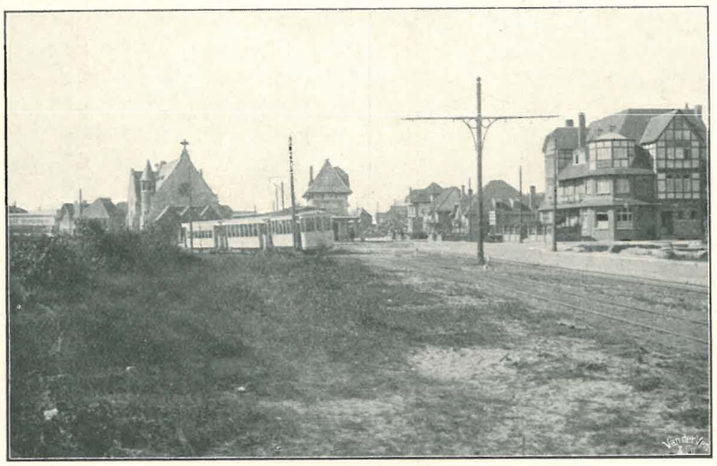

Station des trams électriques.

absolument gratuits; on quitte l'hôtel ou sa villa et l'on y rentre, couvert du long manteau de bains.

Un bureau de poste, de télégraphe et de téléphone permanent est installé à la plage.

La belle Chapelle de la Plage est desservie par le clergé local.

Le service médical est amplement assuré par plusieurs médecins; une pharmacie est ouverte toute l'année.

Des tentes-abris en bois, installées au pied de la digue sont mises à la disposition des villégiateurs et louées par les soins de l'administration de la plage de Westende. Même *par marée haute* l'on peut rester installé sur le sable *en face des hôtels*.

Plus de vingt courts magnifiques de tennis installés de façon irréprochable, devant les façades Est des hôtels, sont le rendez-vous de la jeunesse sportive et le siège de tournois réputés.

Un terrain de *Golf* sera mis sous peu à la disposition des amateurs; ils comportera neuf trous en 1929.

Pour se rendre à Westende, les villégiateurs arrivant à Ostende par les bateaux Ostende-Douvres ou par les grands express européens, disposent de nombreux moyens de communication. Dès la descente du train ou du bateau, il leur est loisible de prendre sur la place même de la station :

a) ou l'autobus Ostende-La Panne qui fait arrêt à Westende;

b) ou l'un des magnifiques trains électriques qui par un service direct et intensif, transportent rapidement en moins d'une demi-heure, les voyageurs à Westende.

D'ailleurs, le trajet merveilleux, entre la mer et les dunes, est un enchantement pour l'œil, ébloui par la beauté du spectacle.

Deux superbes Palaces

Le *Westend Hôtel* et le *Grand Hôtel Bellevue* font honneur au joli cadre de Westende.

Ils répondent à tous les desiderata du confort le plus moderne.

Les locations s'y font d'avance. S'adresser à la direction de chaque hôtel.

Les Villas et Cottages

d'une architecture spéciale et du meilleur aloi, rivalisent de coquetterie et de confort. Un coup d'œil jeté sur la réduction du plan de lotissement de Westende montre le bon goût qui a présidé à sa conception. L'administration de Westende-Plage, à Westende, envoie sur demande plan et tous renseignements sur les parcelles de terrains à vendre.

Toutes les habitations sont pourvues, à l'instar des grandes villes, du gaz, de l'électricité et d'une distribution d'eau potable excellente. La voirie est bien entretenue, les services d'hygiène bien compris et un réseau complet d'égouts avec usine d'épuration a été établi.

III. — PROGRAMME ET PLAN GÉNÉRAL DE LA PLAGE DE WESTENDE

L'administration de la Plage de Westende a cherché, dès la première heure, à organiser de toutes pièces dans ses dunes une station balnéaire où, trouveraient leur application les plus récents progrès dans tous les domaines : hygiène, architecture, esthétique, sport, organisation de la villégiature d'été en hôtel et en villa, communications fréquentes et rapides, etc.

Le territoire de la plage, qui comprend 60 hectares, avec un développement à front de mer de 1 kil. 500, est soumis à un régime conventionnel, imposé par cahier des charges à tout acquéreur de terrains ou de villas. Les clauses de ce cahier des charges ont toutes été arrêtées en vue de favoriser et de rendre plus agréable le séjour au bord de la mer pendant la belle saison. L'administration de la plage s'est préoccupée de conserver autant que possible les beautés naturelles du site. Elle a cherché à éviter à l'agglomération

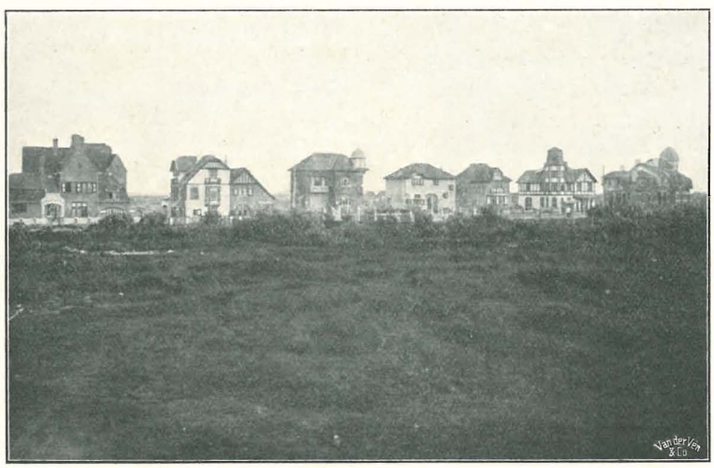

Villas au chemin des Dunes.

le caractère d'une *ville* où tout aurait été ordonné simplement en vue de l'utilité immédiate au lieu de rechercher le pittoresque d'une résidence d'agrément. Son but principal a été de créer une plage de famille et une plage permet-

DE TOUTES NOS PLAGES :

La plus riante

La plus salubre

La plus fréquentée par le monde select

La plus appréciée par l'élite de la Société

qui cherche le repos et la tranquillité

C'est ?

WESTENDE

Confort parfait assuré dans :

Ses Hôtels

Ses Pensions de famille

Ses Villas

Ses Appartements

Ses Bains de mer gratuits

Ses Tournois de Tennis

Son Golf

Pour tous renseignements s'adresser au

SYNDICAT D'INITIATIVE

tant à la jeunesse de se livrer à la pratique des sports. Elle veille à écarter tout ce qui peut constituer un danger ou une promiscuité déplaisante. L'agrément du séjour et les divertissements n'ont été demandés qu'au charme du site, aux sports, aux jeux de plein air et aussi aux relations de société. Pour assurer plus entièrement la réalisation de son programme, la Société « Westende-Plage » a organisé elle-même les principaux services généraux nécessaires au développement de la nouvelle plage : bains, éclairage, eau, transports, entretien de la voirie, construction de villas et cottages, exploitation de deux palaces, service religieux, service postal, services télégraphique et téléphonique, etc.

Un plan général de la plage a été arrêté et un programme d'ensemble visant à la fois les créations architecturales, ainsi que l'organisation de divers services, a déterminé les caractéristiques qu'il est désirable de voir conserver et de développer. Ce plan général est fixé dans ses grandes lignes, mais susceptible dans ses détails de toutes modifications avantageuses qui seraient suggérées en cours d'exécution. C'est à ce plan que devront se conformer toutes les constructions rendues nécessaires au fur et à mesure du développement de la station balnéaire. Inspiré du site où l'on trouve réunies la mer, la dune et la campagne, il combine ensemble paysage, avenues, jardins et constructions, de manière à former un tout harmonieux auquel puissent s'adapter, sans changements essentiels, tous les agrandissements ultérieurs.

Pleine liberté est laissée à l'initiative et à la fantaisie des propriétaires et de leurs architectes quant au style, quant aux matérieux employés, quant aux dispositions à donner aux constructions. Il leur est seulement demandé de tenir compte dans leurs œuvres particulières du plan général et de chercher à faire de chaque construction un élément, non seulement beau en soi, mais qui contribue à l'harmonie de l'ensemble.



La plage.

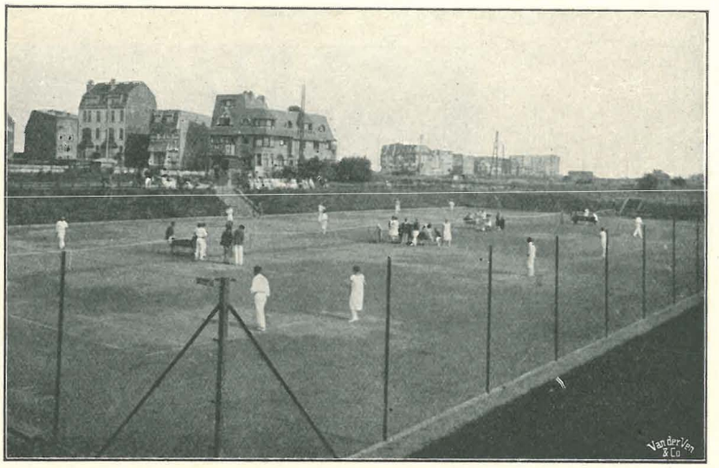

Un des tennis. Avenue des Parcs.

IV. — LE SYNDICAT D'INITIATIVE DE WESTENDE-PLAGE

Le Syndicat d'Initiative de Westende-Plage a été fondé en 1927 par des propriétaires et des commerçants.

Les nombreuses demandes de renseignements du pays et de l'étranger auxquelles il a eu à répondre, sa réclame judicieuse et intensive qui a attiré beaucoup de touristes à Westende, enfin son intervention dans différentes questions intéressant la beauté, le confort et l'avenir de notre plage, ont prouvé que la création du syndicat est venue combler une lacune et répondait à un besoin.

Son unique but, *non lucratif*, est de faire tout son possible pour faire connaître de plus en plus et partout notre plage, de lui restituer sa splendeur d'avant guerre et d'en rendre le séjour agréable à nos villégiateurs et à leurs enfants :

Aux villégiateurs : par l'organisation de différentes conférences, fêtes et attractions diverses;

A leurs enfants : par des jeux et concours de plage variés dotés de nombreux prix. Ces concours ont un grand succès chaque année.

De nombreux propriétaires et beaucoup de villégiateurs, convaincus de l'utilité de notre organisme, se sont faits spontanément inscrire comme membres.

Plus nous serons nombreux, plus nos moyens seront grands et efficaces. C'est pourquoi nous faisons appel à tous ceux qui s'intéressent à notre œuvre.

Ils peuvent s'y associer en adhérant au *Syndicat d'Initiative de Westende-Plage.*

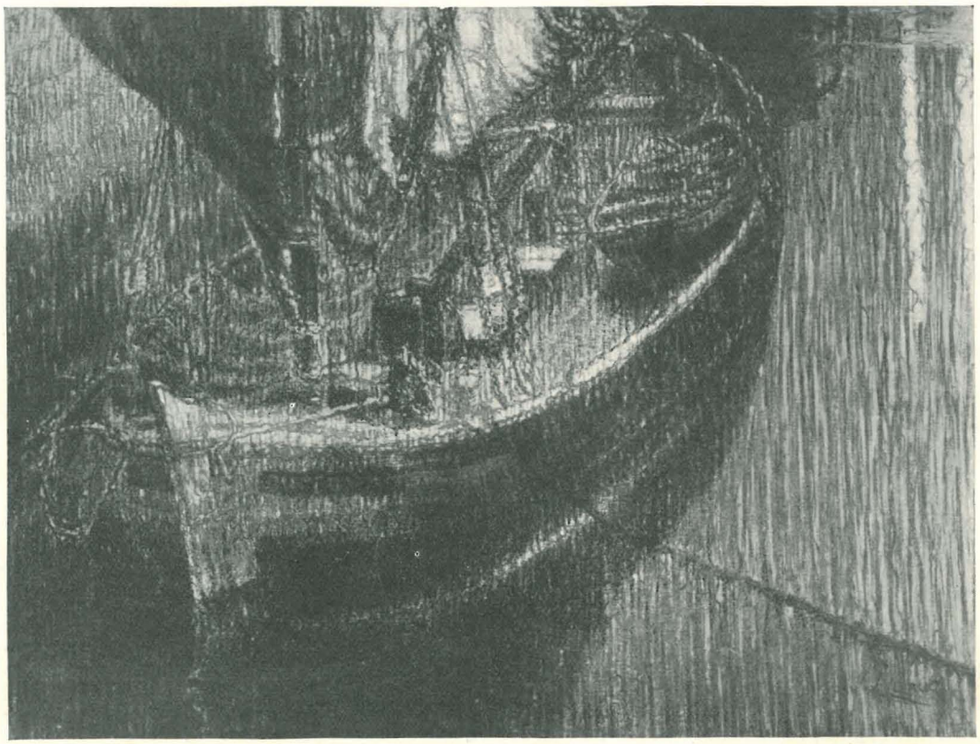

(*Appartient à M. Victor Van Houtte.*

Jan DE CLERCK. — Lage Tij.

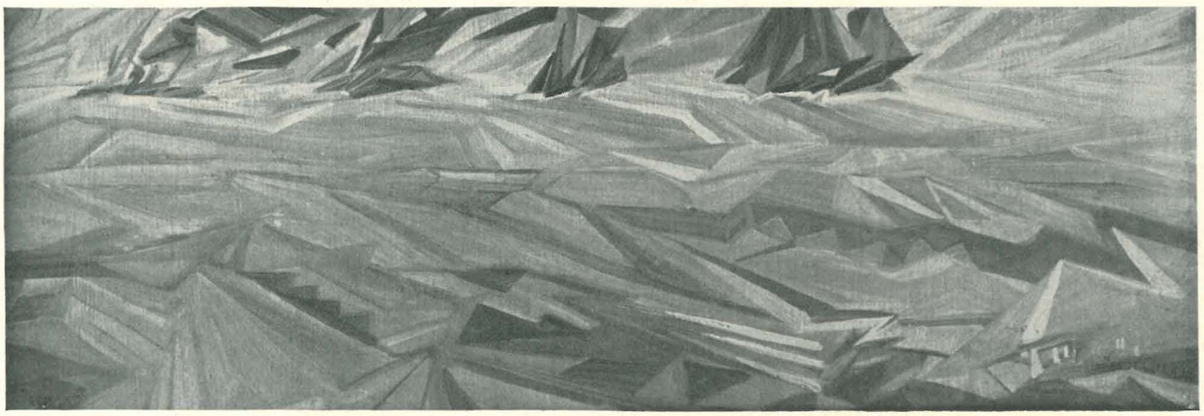

Jan DE CLERCK. — Vers la haute mer.

NIEUPORT

I. — Le Port

HISTORIQUE

L'origine du port de Nieuport se perd dans la nuit des temps. Formé par l'embouchure de l'Yser dans laquelle se jettent toutes les eaux du bassin de ce fleuve par six canaux, dont trois de dérivation, le port de Nieuport a toujours eu un libre accès à la mer, étant le seul port naturel de la Belgique.

Au XVIIIe siècle, sous le règne de la maison d'Autriche, et au XIXe siècle sous le règne du Consulat et de l'Empire, divers projets d'aménagement et d'agrandissement furent faits pour creuser un chenal en ligne droite de 1,000 mètres de longueur du côté Est du port, partant de l'écluse d'Ypres et se jetant dans l'ancien chenal aux inondations de Lombartzyde, pour faciliter l'écoulement des eaux, et en construisant plusieurs écluses pour faire le port devant la ville où tous les bateaux auraient pu se trouver toujours à flot.

Les guerres interminables de ces époques n'ont malheureusement jamais permis d'exécuter ces projets.

Les mêmes projets d'aménagement et d'agrandissement furent établis à plusieurs reprises dans les derniers temps et notamment en 1913 pour être exécutés en séries.

Malheureusement encore la guerre de 1914-1918 a empêché la réalisation de ces travaux.

DESCRIPTION D'ENSEMBLE

Le port de Nieuport est situé sur la mer du Nord entre les ports de Dunkerque (France) et d'Ostende (Belgique) sur 51° 08′ de latitude Nord et à 2° 45′ de longitude Est et est distant de 2 milles de la mer. La ville de Nieuport a 5,000 habitants; elle est reliée au réseau des chemins de fer et à l'intérieur du pays ainsi qu'à la France par un ensemble de lignes de navigation : le canal de Nieuport à Dunkerque, par Furnes, le canal de Furnes à Bergues, l'Yser, le canal de l'Yser à Ypres et le canal de Nieuport à Plasschendaele. Toutes ces voies, à l'exception du canal de Furnes à Bergues, permettent la circulation de bateaux d'intérieur de 300 tonnes.



A. COURMES. — L'Yser à Nieuport. (*Salon des Tuileries. Paris*, 1928.)

Nieuport-Bains, station balnéaire, est à 3 kilomètres de Nieuport.

Le port de Nieuport comprend un chenal d'accès, un bassin à flot, un port d'échouage et un arrière-port.

CHENAL D'ACCÈS

Le chenal extérieur a 600 mètres de longueur et 80 mètres de largeur en moyenne. Avant la guerre, il était renfermé entre les estacades à claire-voie en bois de charpente accolées à des jetées basses en maçonnerie de briques de moellons. La jetée ouest était reliée à la dune par une jetée-promenoir.

Le chenal intérieur, d'une longueur totale de 3,000 mètres, présente une partie droite vers la mer, formant le prolongement du chenal extérieur et deux courbes vers l'amont.

Sur la rive ouest, il est limité par une passerelle en charpente (pont des piétons) faisant suite à l'estacade et, plus loin, jusqu'aux terre-pleins des quais s'étendant devant la ville, par une digue insubmersible en terre défendue par des perrés.

A l'est, le chenal intérieur est bordé par une bande de terrains (*schorre*) que la mer inonde dans les grandes marées de vive eau et qui se terminent au pied des dunes; en amont de celles-ci les terrains situés le long du chenal sont protégés par des digues.

BASSIN A FLOT

Ce bassin, qui a été livré à la navigation en 1895, est situé le long du chenal intérieur à 1 kilomètre de la ville. Il est pourvu d'une tête d'écluse d'entrée de 15 mètres de largeur avec buscs placés à 2 m. 70 sous le niveau des basses mers de vive eau.

D'une superficie de 4 hectares, il est limité par des perrés maçonnés dont le pied se trouve au niveau du plafond, soit 3 mètres sous le niveau précité, et la crête à 7 mètres au-dessus de ce repère. Le perré de la rive ouest était pourvu de cinq débarcadères en charpente et d'un appontement continu avec infrastructure en béton armé d'une longueur de 164 mètres. Le chenal d'accès du bassin s'ouvre sur la rive gauche du chenal du port, immédiatement en aval de l'emplacement de l'ancien phare, de forme évasée et d'une longueur d'environ 350 mètres. Le chenal était bordé de perrés semblables et pourvu d'une estacade de garde munie d'un fanal.

Le bassin, comme le port d'échouage, est relié par des voies ferrées au chemin de fer de l'État et desservi par une chaussée pavée.

PORT D'ÉCHOUAGE

La partie du chenal qui s'étend devant la ville est utilisée comme bassin d'échouage. Elle est pourvue de quais d'un développement total de 410 mètres en maçonnerie et béton armé; sur le terre-plein du quai se trouvent un pavage d'une largeur moyenne de 40 mètres et des voies ferrées raccordées au chemin de fer de l'État et au chemin de fer vicinal d'Ostende à Furnes.

Six grues à vapeur appartenant à des firmes commerciales privées sont installées sur le quai pour les opérations du chargement et du déchargement des navires arrivant pour le compte de ces firmes.

Le chenal intérieur présente à marée basse un goulet central de 20 à 30 mètres de largeur dans la partie droite d'aval. La profondeur y varie de 75 centimètres à 1 m. 50 sous le niveau des basses mers de vive eau; la profondeur devant le bassin d'échouage se maintient à 1 mètre environ sous ce niveau. On trouve dans le chenal extérieur également à marée basse des profondeurs de 2 mètres à 2 m. 50.

Le tirant d'eau dans le chenal extérieur est environ 14 pieds à grande marée et 12 pieds à petite marée. La rade de Nieuport est profonde, spacieuse et présente un bon ancrage. Ses quatre passes sont accessibles aux grands bâtiments de commerce.

ARRIÈRE-PORT

L'arrière-port est de forme circulaire; des canaux de navigation et des canaux pour l'évacuation des eaux pluviales de la région s'y déversent par six écluses, savoir :

1° Le déversoir de Vladsloo-Ambacht;
2° L'écluse du Comte à l'extrémité du canal de Plasschendaele;
3° Le déversoir de la crique de Nieuwendamme;
4° L'écluse d'Ypres avec déversoir à l'embouchure de l'Yser;
5° Le déversoir du Furnes-Ambacht;
6° L'écluse de Furnes avec déversoir à l'extrémité du canal de Nieuport-Furnes.

Les ouvrages dénommés sous 1°, 3° et 5° servent uniquement à l'évacuation des eaux; ceux repris sous 2°, 4° et 6° sont destinées à la navigation intérieure et à l'évacuation des eaux du bassin de l'Yser.

MAGASINS-HANGARS

Sur les terre-pleins du bassin d'échouage pour bâtiments de commerce, il existait avant la guerre un entrepôt public qui sera reconstruit dans le courant de l'année 1929. Il existe quatre hangars privés affectés au commerce du charbon et des bois de construction.

TAXES ET DROITS

A. Droits de pilotage. — Le pilotage est obligatoire pour les navires de commerce. Les droits perçus au profit de l'État sont les mêmes que pour le port d'Ostende. Le pilote est pris sur la rade de Nieuport.

Le bateau-pilote d'Ostende ou d'Anvers peut néanmoins être abordé près du bateau-phare Westhinder ou Wandelaar et procurer un pilote qui amène le bateau dans la rade de Nieuport.

B. Droits de quai. — Les droits de quai dans le port d'échouage devant la ville s'élèvent à 60 centimes par tonne Moorson, réductibles à 50 et à 40 centimes pour les bateaux appartenant à des lignes régulières. Ce sont les seuls droits que perçoit la ville.

FABRIQUE DE QUINCAILLERIE **Léon Nachez**

----- SPÉCIALITÉ D'APPAREILS D'AÉRAGE -----

Boulevard Willem-De Roo, NIEUPORT — Tél. 140

The Navigation & Stevedoring Co

QUAI NIEUPORT

-- Tél. 35 et 14 --

Télégramme : Navigation Nieuport

▼▼▼

IMPORTATION et EXPORTATION

▼▼▼

Courtier maritime

Affrètement — Assurances

Chargement et déchargement
de toutes marchandises

NIVERTA

Fabrique de Quincaillerie

NIEUPORT (Belgique)

Tél. 150 code A. B. C.
Compte chèques 184.304

SPÉCIALITÉ
de Targettes et Serrures à verrous

Médailles
Verrous, Cadenas, Pivots
Piliers, Jetons

Nieuwpoortsche Vereeniging voor Handel en Havenbedrijf N. V.

" ASSOCIATION NIEUPORTOISE POUR LE COMMERCE „ Société Anonyme

IMPORTATION -- EXPORTATION -- COURTIERS DE NAVIRES
ENTREPRISES DE CHARGEMENT ET DÉCHARGEMENT DE NAVIRES
Charbons - Cokes - Brais - Expéditions - Affrètements - Assurances et Transport. Hangars fermés pour marchandises périssables

BUREAUX : Rue des Cuisiniers, 1
HANGARS ET GRUES : Quai

NIEUPORT

Compte chèques postaux : 173.412
Téléphone : NIEUPORT 148
Télégrammes : NIPORAF

The Nieuport General Trading & Harbour Co

IMPORT - EXPORT - BUNKERING - STEVEDORING - SHIPBROKERS

ENTREPRISES GÉNÉRALES DE CONSTRUCTION

Georges JACQUET

Vente et location de villas et terrains
à NIEUPORT-BAINS TÉL. 83

SARDINERIE

HENRI

CARBONEZ

SOCIÉTÉ ANONYME

à NIEUPORT (Belgique)

MARQUES DÉPOSÉES :

Trois Panificateurs — Nieuportoises

Armide — Écluses de Nieuport

Gabrielle Petit

EXPORTATION

Fabrique de Meubles

GROS et DÉTAIL

-- Meubles ordinaires et de luxe --

Travail en série et d'après dessins

P. DE VRIJ-

BRUNEEL

Rue des Cuisiniers

NIEUPORT (Ville)

EXPORTATION

The Standard

Shipping Co

Ship and Insurance Brokers

Shipping Agents

Regular Service

Nieuport-London

Tel. : Nieuport 46

Telegraphic Adress : Standard Nieuport

NIEUPORT QUAY, 11

SCIERIE

BOIS DU NORD

J. HUYGHEBAERT

NIEUPORT

TÉLÉPHONE : 6

Compte chèq. postaux : 424.26

Adr. télégraph. : HUYGHEBAERT-NIEUPORT

POLICE ET DROITS DE POLICE MARITIME

La police du port de Nieuport tombe sous l'attribution d'un commissaire maritime qui relève du Gouvernement.

Les droits sont perçus par ce fonctionnaire à raison de 1 franc par tête d'équipage et d'un droit fixe de 30 francs sans distinction de pavillon.

Les droits sont perçus une fois par mois.

PORT DE PÊCHE

La pêche maritime est pratiquée sur les bancs de la côte. Quatre-vingts barques à voiles et mixtes à moteur sont attachées au port de Nieuport. Les produits de la pêche saisonnière : harengs, sprats, etc., sont mis en conserve par différentes usines locales et sont très recherchés.

Des cultures d'huîtres, de homards et de moules sont



MOUVEMENT DU PORT

1913....	214	navires.	Tonnage : 50,144	ton. Moorson.
1921....	8	»	» 1,586	»
1922....	54	»	» 12,223	»
1923....	148	»	» 26,243	»
1924....	322	»	» 50,022	»
1925....	414	»	» 76,294	»
1926....	619	»	» 114,954	»
1927....	581	»	» 101,859	»
1928....	398	»	» 78,136.63	»
1929....	531	»	» 106,746.92	»

MARCHANDISES IMPORTÉES

Bois de construction, charbons, sels bruts, ardoises, grains, etc.

MARCHANDISES EXPORTÉES

Briques, ciments, tuiles, asbestes, produits chimiques, produits des carrières de grès et de porphyre, meubles, verres à vitres, fers bruts et laminés, etc.

établies sur les bords du chenal. Elles jouissent d'une renommée universelle et leurs produits sont très estimés par la clientèle estivale de nos plages. Les canaux et rivières convergeant vers l'arrière-port sont abondamment fournis de poisson; Nieuport est d'ailleurs un lieu de rendez-vous des amateurs de la pêche à la ligne.

POSSIBILITÉS D'INDUSTRIALISATION

Mieux que tout autre port, Nieuport est apte à recevoir les installations de nombreuses usines. Le terrain ne manque pas et notamment le long des berges du chenal maritime où il serait possible d'établir petit à petit des murs de quai permettant aux usines de diminuer considérablement leurs frais de manutention.

De plus, Nieuport est le port belge le plus rapproché de la côte anglaise et son système de canaux et de voies ferrées met le port en communication rapide et directe avec l'intérieur du pays et la France.

La meilleure preuve de l'intérêt que présente Nieuport au point de vue industriel est le nombre d'industries qu'on y rencontre et qui toutes s'occupent de l'exportation : bri-

HANDEL & SCHEEPVAART

SOCIÉTÉ ANONYME

Rue Euphrosine Beernaert, 42
OSTENDE (Belgique)

Directeur : G. VANDESOMPEL

Télégrammes :
HANDEL-OSTENDE
» NIEUPORT

Téléphone :
OSTENDE N° 606
NIEUPORT N° 47

Compte Ch. Post. :
N° 763

SUCCURSALE A NIEUPORT, RUE LONGUE, 143

Affrètements et Expéditions

CHARBONS
COKES
CHAUX

Importation de
CHARBONS
ANGLAIS

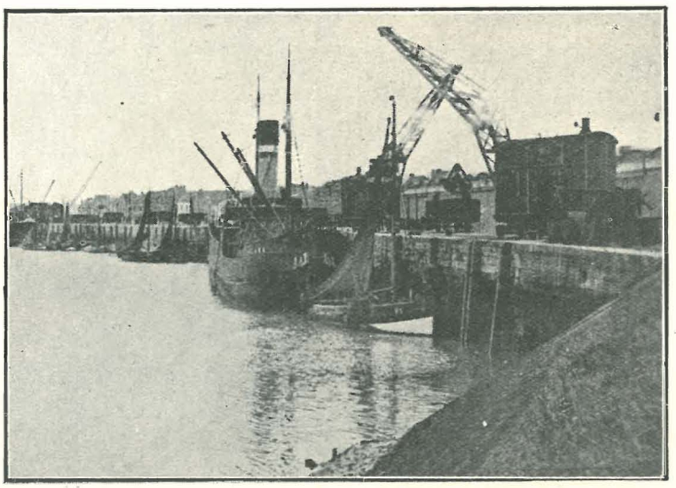

s/s. « CLARA » . . . . . 950 Tonnes D. W.
s/s. « ANNA » . . . . . 850 Tonnes D. W.

PAVÉS
ET BORDURES
EN GRANIT
DE SUÈDE
ET DE NORVÈGE

EXPORTATION DE
MACADAM
BRIQUES
ET CIMENT

Briqueteries Mécaniques
de Nieuport et Extensions

Usines à NIEUPORT-VILLE
au Canal de Passchendaele
à WULPEN et à OOST-DUINKERKE

Directeur :
I. FLORIZOONE
OOST-DUINKERKE

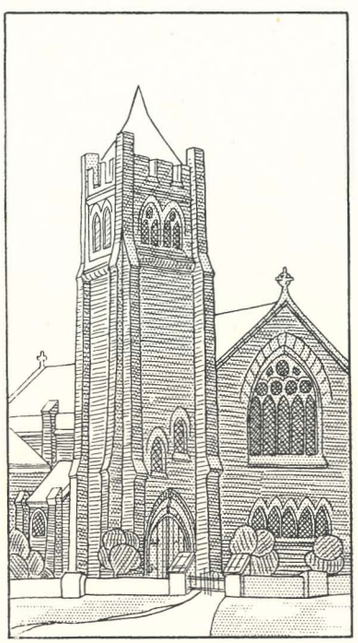

BRIQUES MÉCANIQUES DE LUXE, dites de parement, pour façades; de toutes formes et dimensions, pleines, trouées, creuses et repressées.

BRIQUES-ÉPONGE. Briques chanfreinées, moulurées, radiales et creuses. Teintes jaune crème, jaune à flamme, rose, jaune foncé, rouge.

MOULURES ET PIÈCES SPÉCIALES pour ornements. Exécutées sur commandes d'après dessins.

DALLES EXTRA-DURES EN PORPHYRITE.

Spécialité pour RESTAURATION D'ANCIENS MONUMENTS.

Sables des Dunes.

queteries, fabriques de produits chimiques, de béton, de fils de fer et de treillage mécanique, ferronneries, fabriques de meubles, conserveries de poisson, tissages, etc.

Nieuport, lorsqu'on examine sa situation, apparaît immédiatement comme devant être un grand port de notre littoral, car il est le seul port naturel de la côte; formé par l'Yser et recevant les eaux extrêmement abondantes de plusieurs canaux, il ne nécessite pas de bassin de chasse et,

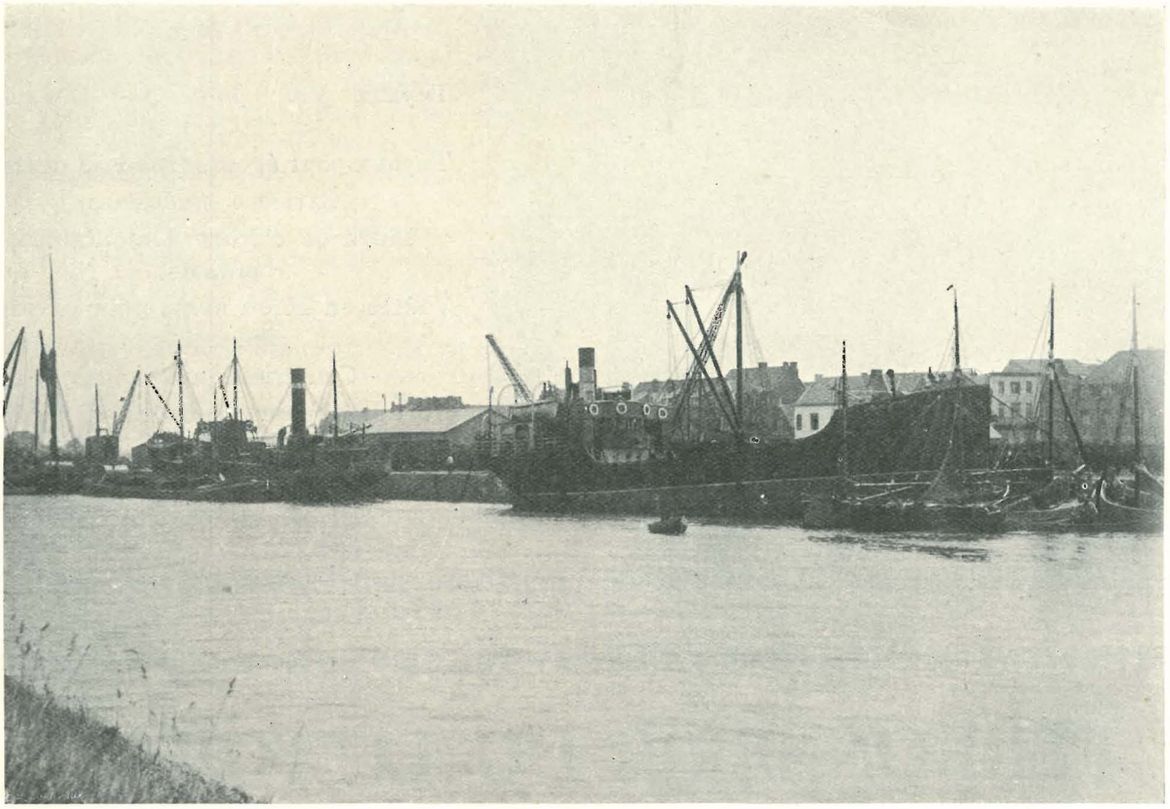

en plus, la rade de Nieuport est reconnue comme excellente : la disposition des bancs de la côte, la profondeur de la rade, la solidité du sol pour l'ancrage sont des plus satisfaisantes.

L'AGRANDISSEMENT DU PORT

En 1913 une convention fut passée entre l'État et la ville de Nieuport pour l'aménagement du port et le perfectionnement de ses installations maritimes.

Cet accord est le suivant :

LA CONVENTION DE 1913

Entre M. Helleputte, ministre de l'Agriculture et des Travaux publics, et M. Michel Levie, ministre des Finances, d'une part, et le collège des bourgmestre et échevins de la ville de Nieuport, agissant au nom de celle-ci, en exécution d'une décision du conseil communal en date du 16 mai 1913 et sous réserve d'approbation par les autorités supérieures, d'autre part :

Il a été convenu ce qui suit :

Vu la convention des 21-31 mai 1895, approuvée par l'article 5 de la loi du 11 septembre 1895;

Attendu que les exigences du commerce maritime de Nieuport exigent l'amélioration et l'extension des installations existantes, par l'exécution d'une série de travaux qui, en même temps, favoriseront l'industrie de la pêche et faciliteront l'écoulement des eaux intérieures.

Article 1er. — Seront construits par l'État :

Une deuxième tête de pont dans le chenal du bassin à flot existant; l'écluse aura une longueur utilisable de 150 mètres; le seuil de la tête de pont sera construit à la hauteur — 4 m. 50.

Un quai de 35 mètres de longueur dans le chenal de la nouvelle écluse, du côté ouest et y relié au moyen d'une passerelle.

L'État allongera le quai en béton armé existant dans le bassin à flot précité, sur une longueur de 226 mètres en aval et de 44 mètres en amont.

La partie du vieux chenal devenue inutilisable pour l'écoulement des eaux intérieures sera incorporée au bassin à flot, lequel, par conséquent, s'étendra jusque devant la ville.

Ce bassin sera en communication avec l'arrière-port au moyen d'une écluse de 45 mètres de longueur utilisable et de 6 mètres de largeur utilisable également à construire par l'État.

L'État construira un pont mobile au-dessus de cette écluse de façon à assurer les communications entre la ville et les terrains situés entre le bassin à flot et le chenal d'écoulement à construire pour l'écoulement des eaux intérieures.

Art. 2. — Tous les travaux précités seront exécutés par les soins de l'État et seront payés par le Trésor public.

Dès que ces travaux seront terminés, l'État exploitera

BÉTON ARMÉ

TÉLÉPHONE 77

G. De Maesschalck & Co

NIEUPORT

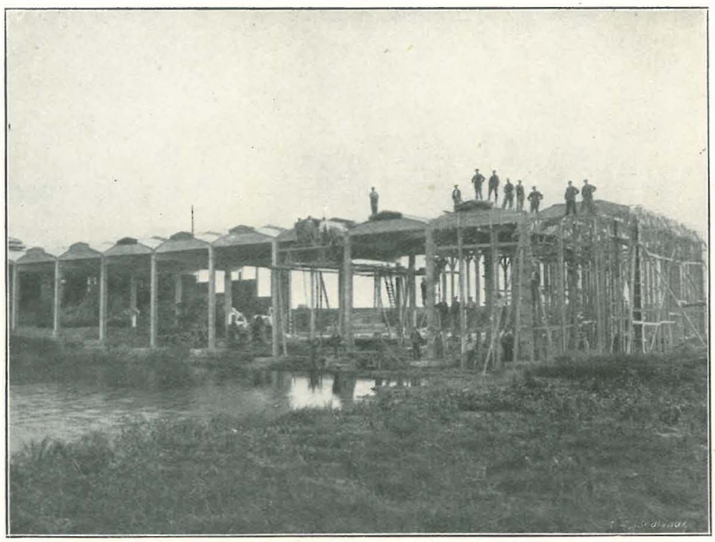

Tuyaux pour puits. — Citernes, réservoirs
Tuyaux pour égouts (ronds et ovales)
Caveaux funéraires
Murs de clôture démontables, piquets
Voûtes en béton armé pour caves et magasins
Construction d'usines
Bordures pour trottoirs et jardins
Construction de logias et garde-corps aux villas
Grillages sur dessin donné

FERRONNERIE DU LITTORAL

SOCIÉTÉ ANONYME

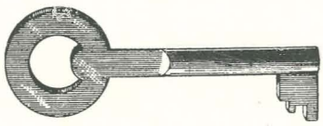

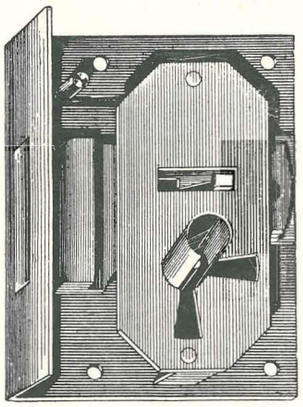

Téléphone : 116, NIEUPORT
Adresse télégraphique : " *Lial. Nieuport* "

Fabrication spéciale de Serrures de Bâtiments et de Meubles

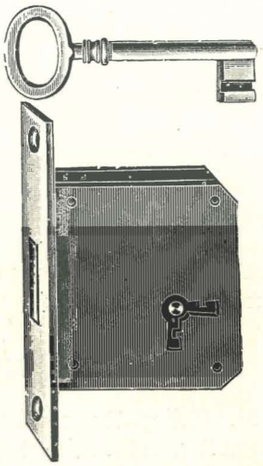

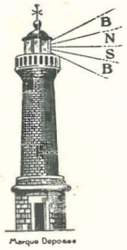

Marque Déposée

Bijzondere Fabricatie van Sloten voor Gebouwen en Meubels

Special Manufacture of Locks for Furniture and Buildings

le bassin à flot et accessoires et prélèvera les droits et taxes au profit du Trésor. Ces droits et taxes seront fixés par arrêté royal après approbation par le corps législatif de la présente convention et ce au moment où le mouvement annuel du port de Nieuport (importations et exportations) atteindra un tonnage total de 600,000 tonnes Moorsom.

A ce moment le bassin à flot et accessoires, l'écluse, son chenal d'accès ainsi que l'écluse pour les bateaux naviguant sur eaux intérieures, deviendront la propriété de la ville de Nieuport qui se chargera de leur entretien et exploitation et prélèvera les taxes et droits à son unique profit.

Ces taxes devront être approuvées par le Gouvernement. Le procès-verbal de la remise sera dressé par l'intermédiaire d'un fonctionnaire de la direction des Ponts et Chaussées et d'un délégué de l'administration communale de Nieuport, y autorisé. Il aura force exécutoire endéans les trois premiers mois de l'année qui suit celle au cours de laquelle on aura atteint les 600,000 tonnes précitées.

ART. 3. — La ville de Nieuport remboursera à l'État tous les frais de construction du bassin à flot et accessoires, au moyen de trente annuités. Ce montant, fixé approximativement à 3,500,000 francs, y compris la somme de 1,705,000 francs dont question à l'article 3 de la convention des 21-23 mai 1895 dont question ci-dessus, sera fixé définitivement après l'exécution complète des travaux : il portera intérêt à raison de 3 % au profit de l'État depuis le jour où la ville en question prélèvera les droits et taxes à son profit. La première annuité sera versée par la ville à la fin de l'année de la date de signature du procès-verbal de remise, indiqué à l'article 2 ci-dessus.

ART. 4. — La présente convention complète et modifie celle des 21-31 mai 1895, approuvée par la loi du 11 septembre 1895.

ART. 5. — Tous les frais qu'entraîneront ces pièces seront à charge de l'État; l'inscription sera gratuite.

Fait en deux originaux à Bruxelles le 30 juin 1913 et à Nieuport le 10 mai 1913.

Le ministre des Finances,
LEVIE.

Le ministre de l'Agriculture et des Travaux publics,
HELLEPUTTE.

Au nom du collège :

Le Secrétaire,
T. DOBBELAERE.

Le Bourgmestre,
J. SNAUWAERT.

Convention approuvée par l'article 1er, 8o, de la loi du 25 mai 1914 (*Moniteur* du 30 mai, no 150).

* * *

La guerre, qui avait tout bouleversé, avait fait perdre jusqu'au souvenir de ce projet et ce fut par un hasard providentiel qu'il fut retrouvé. Se réalisation se fera graduellement.

Déjà de très grosses sommes ont été allouées par l'État pour la réfection de l'estacade ouest.

Lorsque la réalisation de la convention de 1913 sera faite, Nieuport sera un des ports les mieux agencés de notre littoral et même du continent.

L'avenir de Nieuport est en bonne voie : sa chambre de commerce est extrêmement active et ses dirigeants poursuivent avec intelligence et ténacité le plan du développement maritime et industriel.

TREILLAGE MÉTALLIQUE DES FLANDRES

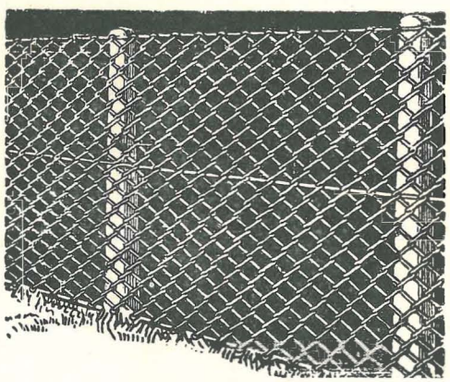

MAURICE PROVÉ
NIEUPORT

Spécialité de Treillis à simple torsion en fil galvanisé pour Volières, Poulaillers et Chenils.

Clôtures en tous genres pour Prairies, Cottages, Lawn-Tennis, etc.

Spécialité de gros Treillis au fil de 5 mm. Toutes mailles.

TÉL. : 137

Ch. post. 21692
Adr. télégr. : VLECHTWERK Nieuport

II. — Nieuport-Bains

Cité balnéaire située sur le territoire d'Oostduinkerke, à l'ouest de l'embouchure de l'Yser.

Trains directs pour Bruxelles par Dixmude et Gand. Tramways électriques desservant toutes les plages du littoral.

Route pavée vers Nieuport-Ville d'où partent de bonnes routes vers Ostende, Bruges, Dixmude, Furnes et la France.

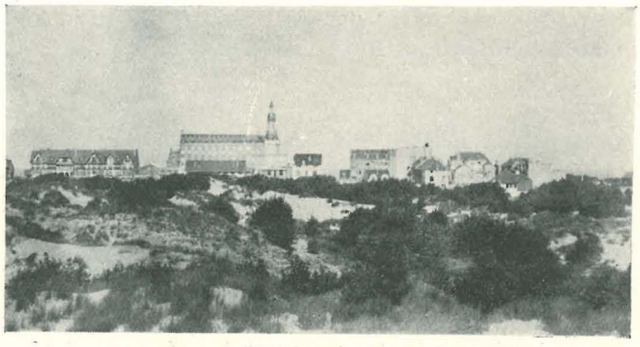

(Photo Syndicat d'Initiative.)

Route dite « Route Royale », serpentant à travers dunes vers Groenendijk, Oostduinkerke, Saint-André, Coxyde, Saint-Idesbalde et La Panne.

Fondé en 1865 par M. Benjamin Crombez, Nieuport-Bains fut complètement détruit pendant la guerre et reconstruit depuis.

Extrémité nord du front occidental et avance extrême de l'armée allemande, Nieuport-Bains fut, avec Nieuport-Ville et ses écluses, un point stratégique important qui fut tenu jusque dans les premiers mois de 1917 par l'armée française, qui y travailla en collaboration avec les sapeurs-pontonniers belges. Puis le secteur fut repris par l'armée anglaise, qui le repassa aux Français en novembre 1917; le 10 février 1918, les Belges reprirent à Nieuport la succession de ces derniers.

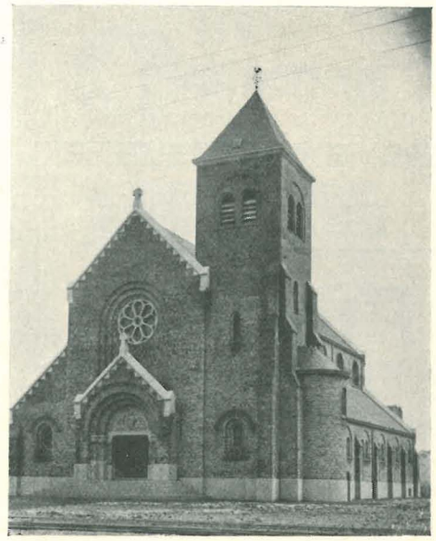

(Photo Maelstaf.)

Le visiteur qui débarque à Nieuport-Bains est frappé par les dimensions de cette plage et par l'importance des immeubles. La digue et les avenues sont longues et larges et, dans les environs, le pays a gardé son caractère de grande nature intacte et impressionnante.

La perspective unique de l'estran qui se prolonge sans interruption jusqu'à Dunkerque, les dunes qui bordent la mer et qui entourent Nieuport-Bains, l'animation du port, la vallée de l'Yser, le Polder qui s'étend derrière les dunes, constituent autant de paysages que hantent les peintres et qui les hantent.

Nieuport a toujours été fréquenté par les artistes, et les savants y sont attirés par la flore et la faune spéciales aux régions maritimes et poldériennes admirablement représentées ici.

Les coquillages qui jonchent l'estran jusqu'à La Panne y sont d'une richesse inouïe et leur provision se renouvelle à chaque marée.

Poissons de mer à l'embouchure de l'Yser, poissons d'eau saumâtre dans le chenal, poissons d'eau douce dans les canaux de Nieuport; il n'en faut pas plus pour attirer un contingent de pêcheurs amateurs de tout âge. Les estacades semblent du reste avoir été construites pour leur plaisir. Ils y installent leurs carrelets ou leurs lignes de fond. D'autres y pêchent à la gaule ou se contentent de faire ample provision de moules et de crabes entre les piliers de l'estacade. La vallée de l'Yser, les schorres, l'estran, la dune et les champs offrent au chasseur un gibier varié à souhait.

Comme partout, il y a des tennis à Nieuport-Bains et les plaisirs de la mer et de la plage y sont inépuisables.

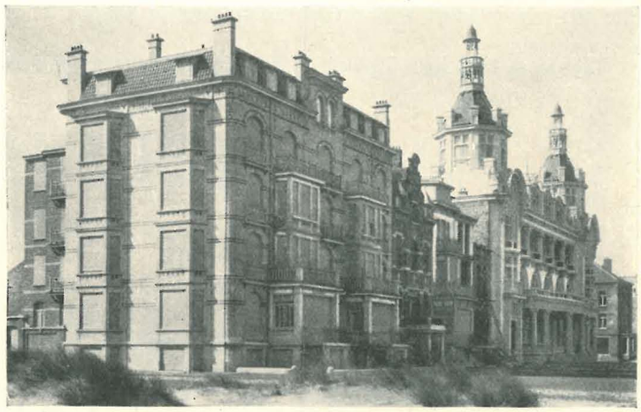

(Photo Nels, Bruxelles.)

Lorsque le vent souffle trop fort, les habitués se rendent dans la dune accueillante, boisée et ombreuse.

Nieuport-Bains est une plage de famille. Le repos absolu et la sécurité complète dont on y jouit, joints à la beauté de la campagne environnante, en font un lieu de villégiature recherché par une clientèle fidèle qui s'accroît d'année en année.

Il a toujours été assez difficile de se procurer des terrains à Nieuport-Bains.

La cession récente de 93 hectares de dunes à la SOCIÉTÉ MOBILIÈRE ET IMMOBILIÈRE DU LITTORAL, la mise en exploitation du *Grand Hôtel*, la reconstruction des estacades et des golf links; l'ouverture de la ligne électrique Le Zoute-La Panne via Nieuport-Bains, sont des éléments de succès certain, succès qui dépassera les espoirs et les certitudes des plus optimistes.

YACHTING. — L'endroit se prête merveilleusement à ce sport.

Les estacades, le port, le bassin à flot et le chantier naval de Nieuport en assurent toutes facilités.

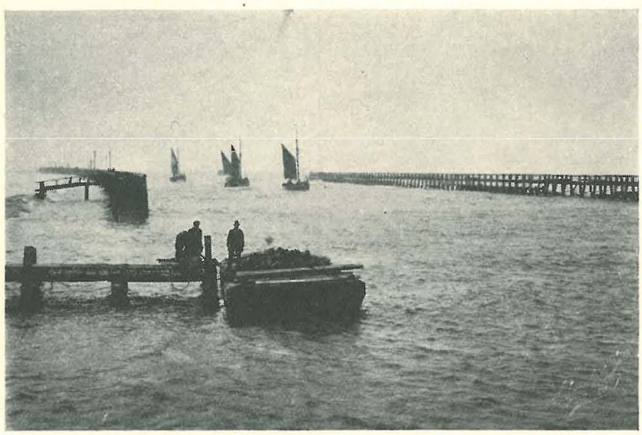

(*Photo Maelstaf.*)

Les fêtes enfantines sont organisées avec un soin tout particulier.

Le trafic commercial du port de Nieuport anime agréablement le séjour du villégiateur.

On traverse le chenal en nacelle pour accéder aux GOLF-LINKS situés sur la rive est de l'Yser où se trouve également le phare.

LES ESTACADES qui furent très endommagées pendant la guerre se reconstruisent activement, elles sont accessibles dès maintenant au public et se prêtent admirablement à la pêche au carrelet.

LE CHENAL DE L'YSER à marée basse permet aux bateaux de pêche de s'échouer le long de ses berges et constitue un lieu idéal de flânerie. Le canotage y est pratiqué en tout temps.

Plus de 100 hectares de dunes magnifiques s'offrent à la promenade.

Grâce à leur lotissement par la SOCIÉTÉ SIMLI, qui y construit des routes, leur accès en sera aisé et l'on pourra y édifier des cottages. La distribution du gaz et de l'électricité y est déjà assurée.

Des jeux de tennis seront créés à différents endroits, spécialement dans les parties ombragées qui couvrent une grande partie du domaine.

La flottille de pêche de Nieuport au repos dans son havre. Nuit et jour ces bateaux croisent dans la mer du Nord devant les villas, et leur entrée et sortie dans le port constituent un spectacle très goûté par les habitués des estacades.

Et voici toujours des dunes, se déroulant sans interruption jusqu'à la frontière française. Elles sont tellement importantes entre Nieuport et La Panne que l'on pourra y construire des milliers de cottages sans en altérer leur majesté ni nuire à leur grandeur.

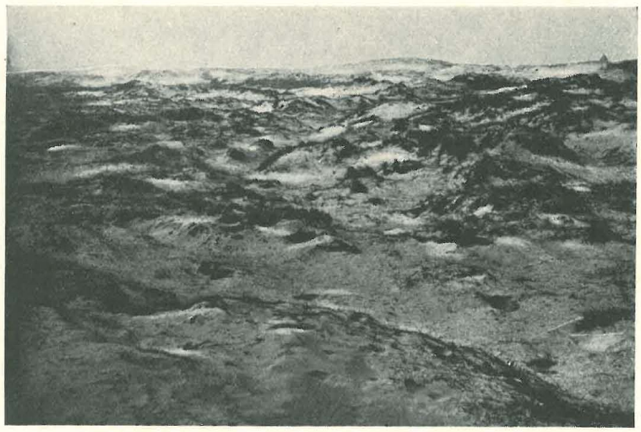

LA PANNE

(NOTICE HISTORIQUE)

La Panne en 1830

JOSEPH DORP

Le hameau de Joseph Dorp — nom qui lui fut donné par l'empereur Joseph II — était connu déjà en 1830 sous la dénomination de La Panne.

Il était formé d'un seul groupe d'habitations — une quarantaine de tristes cabanes — et était le seul endroit habité dans les dunes immenses, entre Dunkerque et Nieuport.

Les chaumières, construites en argile, couvertes de chaume, abritaient des familles de pauvres pêcheurs. Quelques-uns de ces derniers, ayant à élever une nombreuse progéniture, s'engageaient à Dunkerque pour faire en Islande, la pêche à la morue et en revenaient riches de 150 à 200 francs, une fortune pour ces braves gens à pareille époque.

En hiver, tandis que le chef de famille et les garçons capables de produire le moindre effort affrontaient les vagues écumantes et que la mère bravant le froid et la bise, pêchait les crevettes, les petits enfants, surveillés par la grande sœur parfois âgée de douze ans à peine, se pressaient autour du foyer alimenté par la tourbe.

Une route pavée, aboutissant à la plage, traversait La Panne et reliait ce hameau à la ville de Furnes. Cette route était le seul moyen de communication entre Dunkerque et Bruges.

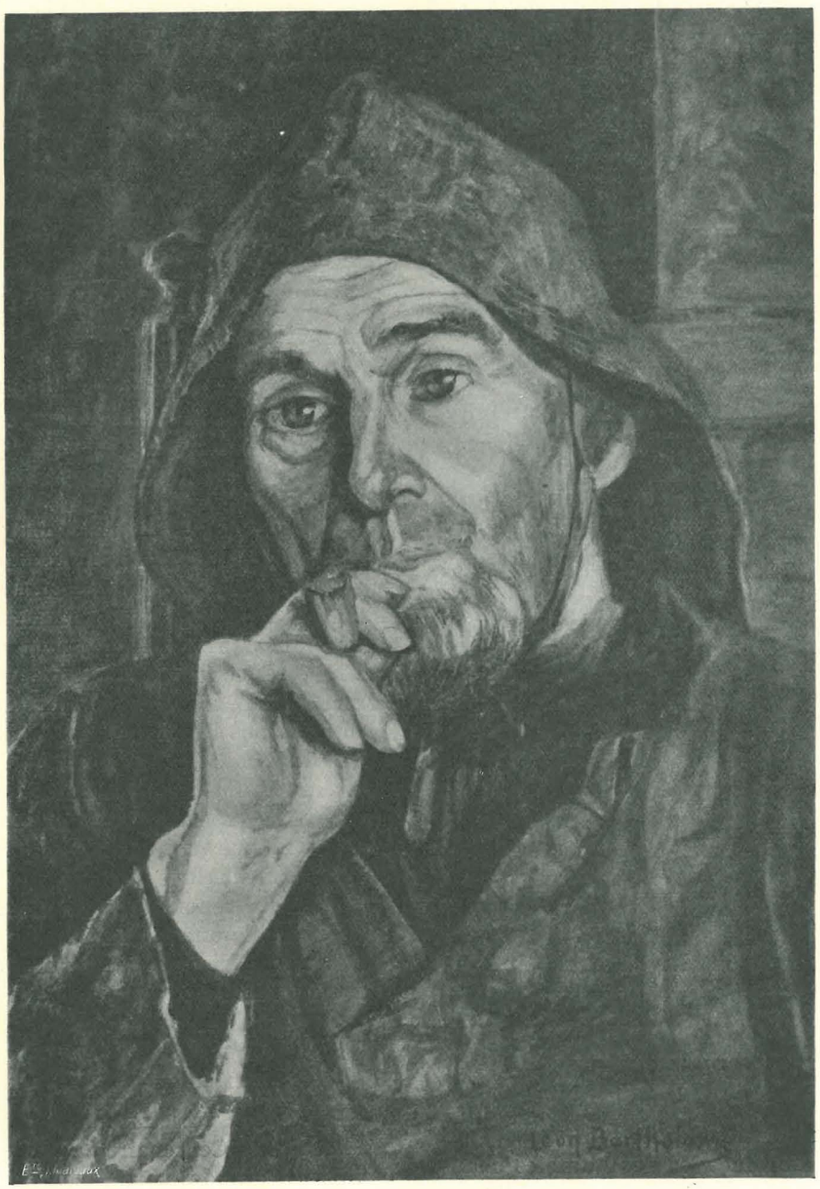

Tête de pêcheur, d'après un tableau de Léon Bartholomé.

Les étrangers, notamment les Anglais, venant de Calais, devaient passer par La Panne en profitant de la marée basse. Les équipages roulaient sur le sol uni et solide que leur offraient les bancs de sable laissés à nu par la mer. La plage servait de route carrossable, les véhicules y roulaient avec rapidité et sans secousse.

C'est à Joseph Dorp (La Panne) que les douaniers vérifiaient les passeports et procédaient à leur visite coutumière. Des noms célèbres, appartenant à la noblesse, à la diplomatie ou à la Cour d'Angleterre, ont figuré sur les registres du modeste bureau de recettes.

LA PANNE BAIN DE MER

Avant 1831, quelques progrès avaient été réalisés à La Panne. C'est ainsi que le Pavillon des Bains, qui fut en réalité le premier hôtel de La Panne, agréablement situé à proximité de la côte, renfermait des appartements commodes, permettant de s'y fixer durant la saison.

Les baigneurs y trouvaient une grande variété de rafraîchissements et de comestibles. Deux petits pavillons mobiles servaient de cabinets de toilette aux nageurs.

Dès qu'arrivait la belle saison, de nombreuses sociétés de Furnes venaient chaque jour admirer la mer et prendre des bains. Ces visi-

teurs s'amenaient dans de rustiques chariots couverts d'une toile très blanche; les autres formaient une réunion équestre, s'il est permis de nommer ainsi un groupe de cavaliers suivis de leurs dames montées sur des ânes agiles, parfois rétifs.

La plage présentait alors le coup d'œil le plus animé et le plus riant. Toutes les classes sociales s'y coudoyaient. Aux bains succédaient les courses dans les dunes. A l'heure du repas, des groupes se formaient et chacun étalait sur le tapis d'oyats, des poulets froids, du jambon, des fruits, des bouteilles de vin et de sirop...

Et c'est ainsi qu'en 1830 aussi bien que de nos jours, La Panne subissait, à différentes époques de l'année, une curieuse métamorphose.

En hiver, la plage n'était animée que par le va-et-vient des pêcheurs; en été, au contraire, elle était, alors déjà, le rendez-vous d'un monde brillant et enjoué, venant s'y reposer et s'y soustraire aux lois gênantes de l'étiquette.

La mer, imposante et calme, dont les vagues se prélassaient en se réchauffant aux rayons du soleil, offrait à ceux qui aimaient La Panne, ses eaux bienfaisantes, son air pur et iodé, son charme captivant.

S. M. Léopold Ier à La Panne

1831! Notre pays, qui vient d'être bouleversé par une révolution, meurtri encore par le souvenir du sang versé par ses nobles enfants, a enfin reconquis sa liberté et son indépendance. Les Belges ont repris leurs travaux et commencent à espérer en l'avenir.

Dans la matinée du 17 juillet 1831, une grande animation règne à La Panne. Partout les préparatifs de fête sont activement poussés. Les couleurs nationales flottent au sommet de chaque grande dune et aux façades des humbles chaumières. Des canonniers attendent impatiemment, près de leurs pièces, que leur soit donné le signal d'allumer les mèches.



Arrivée à La Panne, en 1831, de S. M. Léopold Ier.

« Rappelez-vous cette journée, mes enfants!
C'est Léopold Ier, notre Roi, qui arrive en Belgique! »

De nombreux cavaliers arrivent de la direction de Furnes. L'on remarque parmi eux des généraux revêtus d'un brillant uniforme. Puis viennent d'imposantes délégations et enfin une foule élégante, désireuse de jouir d'un spectacle sans précédent. Le temps est splendide : le soleil inonde de ses rayons l'immense étendue de sable et d'eau et semble vouloir s'associer au bonheur qui s'épanouit sur tous les fronts.

Les paisibles Panneens (ou Pannois) ont mis leurs vêtements du dimanche, ils se mêlent aux groupes qui stationnent sur la plage.

Tous les regards sont tournés vers la frontière française. Les dunes, en bordure de la plage, sont littéralement couvertes de curieux.

Soudain des détonations retentissent : la berline royale est en vue. Les respirations sont suspendues, les cœurs battent violemment. Seul, le canon fait entendre, au milieu du silence impressionnant qui plane sur la foule attentive et recueillie, son grondement sourd.

La berline s'arrête à l'entrée de la route (la route royale actuelle) au pied d'une dune. Le roi Léopold Ier met pied à terre et, le front découvert, accueille les félicitations qui lui sont adressées. La foule l'entoure et l'acclame follement et le roi qui plus tard devait assurer le bonheur d'un peuple, le roi dont les dignes successeurs surent donner par la suite à notre pays une place d'honneur parmi les peuples forts et héroïques, promène lentement, et avec cette bienveillance qui lui était coutumière, ses regards autour de lui. Il sourit et semble dire : « Me voici, mes enfants. Nous confondrons désormais nos destinées. »

La taille haute et imposante, le noble maintien, les traits empreints d'une ineffable bonté de notre premier souverain, électrisent les spectateurs et un grand cri spontané, immense, un cri d'amour jeté dans un suprême élan de superbe confiance, retentit dans l'espace : « Vive Léopold! Vive notre roi! » Le roi répond par un salut aux acclamations de la foule et essuie une larme.

Il remonte bientôt en voiture, emportant, avec un doux souvenir, l'affection de tous ceux qui eurent le bonheur de le voir ainsi de très près.

* * *

La commémoration de cette journée historique méritait à elle seule d'obtenir une place d'honneur parmi les fêtes et cérémonies du Centenaire de l'indépendance nationale... Il y eut aussi la grande guerre, le long séjour de S. M. le Roi Albert et de la famille royale à La Panne, S. M. la Reine infirmière.

Ces points d'histoire seront rappelés à La Panne en 1930.

Ed. Pirsch,
(D'après le livre de Pauline l'Olivier,
Fleurs des Dunes, 1863.)

Les Fêtes de 1930

Une délégation de l'Association régionale des Hôteliers, MM. Pirsch, président, Englebert, secrétaire, et Vangaveren, trésorier, qu'accompagnait en qualité de membre honoraire M. le Dr J. Ver-Eecke, échevin de la commune, fut reçue en 1928 par S. M. le Roi au Palais de Bruxelles.

A la demande de Sa Majesté, le président de l'Association exposa le programme des journées du centenaire qui furent organisées à La Panne en 1930.

Le voici dans ses grandes lignes :

PREMIÈRE JOURNÉE

Le matin : Réception des autorités.

Messe solennelle en plein air, au cimetière militaire du Duinhoek. Cantate, au cimetière, par les enfants des écoles.

L'après-midi : Cortège rappelant l'arrivée à La Panne de S. M. Léopold Ier. Inauguration d'un mémorial élevé en hommage à notre dynastie, à l'entrée de la Route Royale.

Grand défilé militaire : les costumes, drapeaux et armes de l'armée belge depuis 1830 jusqu'à ce jour.

Pendant ce défilé : arrêt au square Elisabeth et inauguration, en présence des délégués de la Croix-Rouge et d'un groupe d'infirmières, d'une plaque commémorative rappelant le rôle de S. M. la Reine, infirmière.

DEUXIÈME JOURNÉE

Grandes fêtes populaires.

Après avoir exprimé sa vive satisfaction et félicité les délégués, le Roi daigna leur déclarer qu'Il leur accordait tout son appui et que l'exécution de ce programme serait poursuivie avec la collaboration de Son Cabinet.

La Panne aujourd'hui

La Panne, résidence royale pendant la dernière guerre, est située à 3 kilomètres de la frontière française.

L'attention du monde savant a été récemment attirée par les trouvailles importantes faites dans les dunes de La Panne à la suite des fouilles entreprises sous la direction de M. Rahir, chef du service des fouilles aux musées royaux du Cinquantenaire. L'existence d'une fabrique de poteries, datant de trois mille ans, a pu être prouvée. De nombreux fragments de poteries et des « pièces reconstituées » sont exposées dans une vitrine spéciale aux musées royaux du Cinquantenaire.

La Panne a pris en ces dernières années un prodigieux développement. Une digue recouverte de dalles s'étend sur une longueur de 1,100 mètres. Elle est bordée par une succession de villas modernes parmi lesquelles le Casino, les grands hôtels et les établissements saisonniers donnent une note de gaieté.

Dans les principales artères, des magasins bien achalandés,

LA PANNE
— 1930 et 1931 —
FÊTES DU CENTENAIRE DE L'INDÉPENDANCE NATIONALE
Commémoration de l'arrivée à La Panne, en 1831, de S. M. Léopold Ier
JUILLET AOUT SEPTEMBRE
EXPOSITION DES ŒUVRES DES ARTISTES AYANT TRAVAILLÉ A LA PANNE ET DANS LA RÉGION
Renseignements, listes d'hôtels, brochures illustrées sont adressés sans frais par M. Ed PIRSCH, Directeur du Comité officiel de Publicité, à La Panne.

aux étalages tentateurs, permettent aux touristes de trouver à bon compte l'article de grand luxe aussi bien que les produits de première nécessité.

Une centaine d'hôtels et de pensions de famille, 600 villas



La Panne. — La digue.

et de nombreux appartements donnent le gîte, en saison, à plus de 30,000 villégiateurs.

La plupart des hôtels et des magasins restent ouverts en hiver.

Dans les dunes, les villas sont blotties au milieu des jardinets, véritables nids de verdure et de fleurs.

Voici, brièvement exposés, les avantages qu'offre aux touristes la cité balnéaire de La Panne :

CONFORT, HYGIÈNE, PROPRETÉ

Distribution de gaz, d'électricité et d'eau potable, canalisation d'égouts dans toutes les rues et sentiers, service d'enlèvement des immondices, etc.

DISTRACTIONS

Dancings, cinémas, concerts.

Courts de tennis. Chars à voile et chevaux de selle en location. Nombreux concours pour enfants, fêtes sportives. Bains gratuits.

Bains de soleil.

Promenades ravissantes dans les dunes boisées. Excursions en mer. Aviation.

SÉCURITÉ ABSOLUE

Plage spacieuse de sable fin, sans brise-lames. Sol ferme sans bas-fonds, donnant toute sécurité aux baigneurs. Service de sauvetage. Poste de secours de la Croix-Rouge.

COMMUNICATIONS

Une heure d'Ostende par tramways directs.

Deux heures dix de Bruxelles.

Cinq heures de Paris.

Le comité officiel de publicité à La Panne répond immédiatement à toutes les demandes de renseignements qui lui sont adressées.

VISITEZ LA PANNE

RENSEIGNEMENTS ET LISTES D'HOTELS

sont adressés par

L'ASSOCIATION RÉGIONALE
DES HOTELIERS A LA PANNE

qui groupe

80 hôtels et pensions et près de 200 maisons de commerce de La Panne, Coxyde, Oostduinkerke, Furnes et Nieuport

Les Ports de Bruges et de Zeebrugge

La ville de Bruges fut, pendant le moyen âge, l'une des plus grandes et des plus riches cités de l'Europe.

Les navires arrivaient des quatre parties du monde pour y échanger leurs cargaisons. Sur les quais, l'on voyait se presser les marchands de Hambourg, de Brême, de Cologne, de Lubeck; ceux de Venise, de Gênes, de Sienne, de Pise, de Crémone et d'Asti, qui, tous, fondèrent à Bruges des établissements pour leur négoce.

Les premières Bourses de commerce, les premières compagnies d'assurances maritimes contre les risques de mer, d'incendie ou de guerre, furent créées à Bruges.

La cité flamande dut cette grande prospérité à sa situation, à son port en communication avec la mer qui, par un bras large et profond — le Zwyn —, venait baigner ses quais. Mais ce bras de mer s'ensabla et ce fut bientôt la déchéance.

Depuis cette époque, les Brugeois ne cessèrent de lutter pour reconquérir un accès à la mer. Ils durent attendre jusqu'à la fin du XIXe siècle pour voir aboutir leurs efforts.

Le 1er juin 1894, les entrepreneurs L. COISEAU et J. COUSIN signent avec le gouvernement et la ville de Bruges une convention par laquelle ils s'engagent à exécuter les travaux de construction d'un *port côtier en eau profonde* à Heyst (Zeebrugge), d'un port à Bruges et d'un canal reliant ces deux ports.

* * *

La transformation de l'armement naval conduit à la construction de navires de plus en plus grands, et l'intérêt de l'armateur est d'utiliser le mieux possible son navire, en lui faisant perdre le minimum de temps.

C'est ainsi que les armements qui organisent les relations entre les ports de la mer du Nord et de la Baltique, et les pays transocéaniques, ont tenu à prévoir sur la côte européenne, un port où ils pourront, avec un minimum d'interruption dans la course du navire, offrir aux voyageurs du centre de l'Europe de s'embarquer, en gagnant un ou deux jours par la réduction de la distance à parcourir. Ils ont, au retour, le même intérêt à offrir au voyageur venant d'outremer, l'occasion de gagner le centre de l'Europe plus rapidement qu'en poursuivant la traversée jusqu'au port terminus.

Le port de Zeebrugge, situé sur la mer du Nord, dans le voisinage immédiat de la grande passe des Wielingen qui

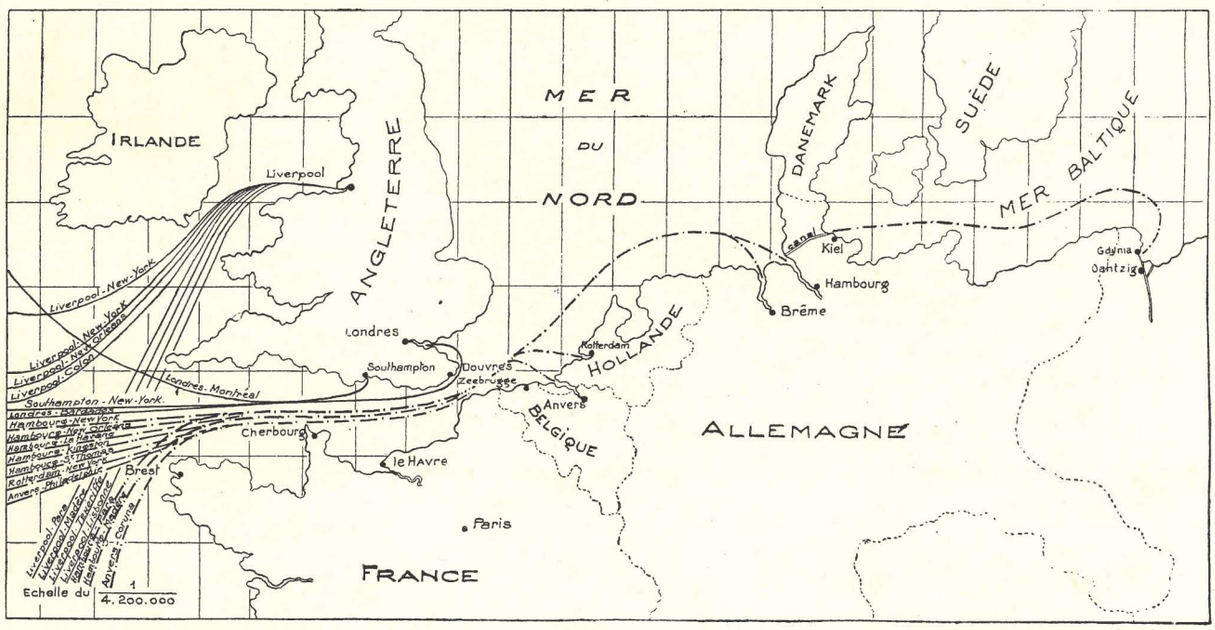

donne accès à l'Escaut, est placé sur l'itinéraire de la plupart des grandes lignes de navigation qui y peuvent faire escale sans pratiquement se détourner de leur route.

La situation de Zeebrugge est d'ailleurs excellente, non seulement au point de vue des escales des bateaux à horaire fixe et à marche rapide, mais également à celui des relations ferroviaires : Une voie ferrée directe relie le môle des escales à Bruges, distante de 15 kilomètres, et située sur le parcours des trains internationaux reliant l'Angleterre aux pays de l'Europe centrale et septentrionale. En cas d'escale rien ne sera ainsi plus facile que d'organiser des trains spéciaux qui permettront aux passagers d'atteindre Paris en cinq à six heures, Berlin en quinze heures, Vienne en vingt-deux heures, Bâle en onze heures, et vice-versa.

Nous faisons suivre une brève description des installations maritimes de Bruges-Zeebrugge.

Le port à la côte comporte une rade de 150 hectares environ abritée par un môle de 2,487 mètres de développement. Ce môle dont le mur d'abri externe forme digue de mer comporte un terre-plein de 74 mètres de largeur appuyé

ZEEBRUGGE

PALACE HOTEL

Derniers conforts au Littoral belge

CHASSE ET PÊCHE GRATUITES
pour les clients

TÉLÉPHONE Nos 16 et 6

Adresse télégraphique : PALACE-ZEEBRUGGE



TOUTES ATTRACTIONS DE FAMILLE
dans l'Hôtel

LIEU DE REPOS IDÉAL

Tennis ▣ Jardin ▣ Garage ▣ Bains de Mer

SALLE SPÉCIALE POUR LES ENFANTS

Georges DE VEYLDER, Concessionnaire

à cette digue et bordé vers l'intérieur de la rade de murs de quai fondés, sur une distance de 450 mètres, à 11m,50; sur 375 mètres, à 9m,50; sur les 746m,50 restants, à 8 mètres. Les bateaux s'amenant du large viennent se placer directement à ces quais, sans avoir à franchir d'écluses ni à subir des pertes de temps. Un réseau de voies ferrées dessert les quais et le terre-plein sur lequel sont établis trois hangars, dont l'un est aménagé à la fois pour le trafic des marchandises et des voyageurs qui y trouvent, à quelques pas du quai, les trains vers tous les points du continent européen. A terre, à quelques minutes de distance, les passagers trouvent un hôtel de premier ordre, comptant 150 chambres, spécialement aménagé pour leur permettre de se reposer et y recevoir les soins nécessaires après une traversée parfois longue et fatigante. Une voie carrossable établie sur la jetée permet aux autos de se rendre le long du bord des navires faisant escale.

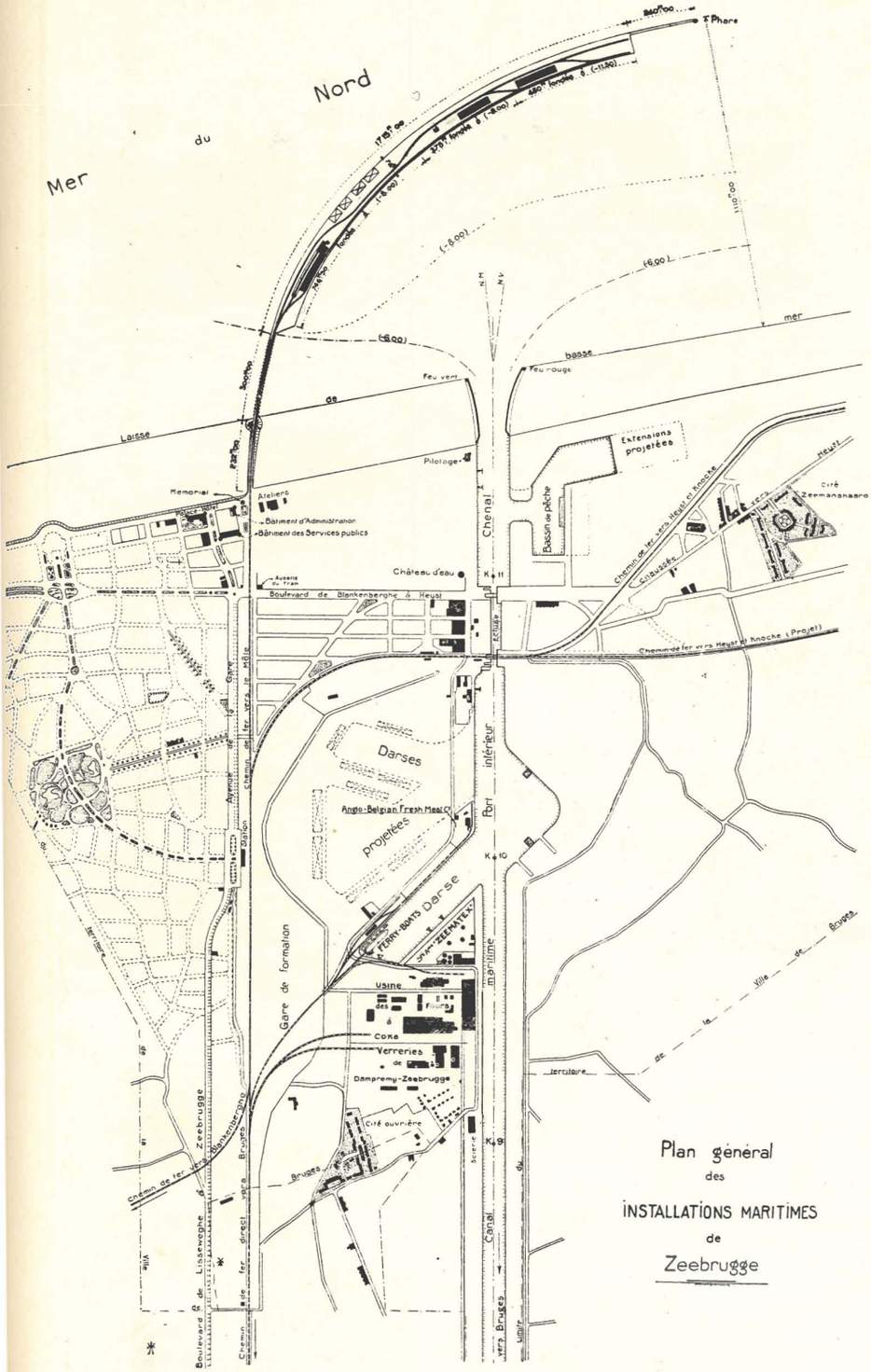

un hôtel de premier ordre, comptant 150 chambres, spécialement aménagé pour leur permettre de se reposer et y recevoir les soins nécessaires après une traversée parfois longue et fatigante. Une voie carrossable établie sur la jetée permet aux autos de se rendre le long du bord des navires faisant escale.

La rade abritée de Zeebrugge est reliée à la passe des Wielingen par la « Passe du Zand », creusée à travers le banc du même nom. Cette passe a 400 mètres de largeur; son tracé rectiligne, dont la longueur n'est que de 3,000 mètres, est balisé et l'axe en est marqué par deux feux de direction situés dans les terres entre Zeebrugge et Heyst.

Le môle de Zeebrugge, d'un autre côté, abrite l'entrée du canal maritime vers Bruges constituée par un chenal d'accès et une écluse maritime de 156 mètres de longueur utile, 20 mètres de largeur et 5m,50 de profondeur à marée basse.

Ce canal maritime reliant Zeebrugge est long de 11 kilomètres, large de 70 mètres et d'une profondeur de 8 mètres. Une darse présentant une superficie de 7 hectares s'y greffe à peu de distance de l'écluse de Zeebrugge. Le terminus de la ligne de ferry-boats vers Harwich s'y trouve installé.

Les installations de Bruges, destinées à desservir le commerce local et le transit des produits pondéreux vers l'intérieur, comprennent deux bassins et deux darses d'une superficie totale de 21 hectares, dont 10 à la profondeur de 8 mètres et 11 à la profondeur de 6m,50, ainsi que 1,556 mètres de quais dont 900 mètres à la profondeur de 8 mètres. Les bassins sont bordés de terre-pleins munis de hangars occupant une superficie de 13,000 mètres carrés. Les quais sont outillés de trente grues électriques, de 2,2 1/2, 7 1/2, 10 et 15 tonnes de puissance de levage.

Le trafic des marchandises aux ports de Bruges-Zeebrugge a atteint en 1929, à l'entrée, le chiffre de 797,113 tonnes, à la sortie, celui de 440,024 tonnes. Parmi les produits importés, nous notons : le charbon (588,687 t.); le bois (59,286 t.); le ferro-manganèse (40,702 t.); le nitrate (22,386 t.); le cyanamide (15,664 t.); les pavés (22,292 t.); la mélasse (16,555 t.); à la sortie, le macadam (128,959 t.); le laitier (82,725 t.); l'acier demi-ouvré (99,069 t.); marchandises diverses (115,425 t. exportées par les bateaux « trains'ferries »).

Le port de Zeebrugge est desservi par trois lignes régulières de navigation : deux lignes mixtes (transport de voyageurs et de marchandises), l'une vers Hull, l'autre vers Harwich; la troisième — le service quotidien de ferry-boats vers Harwich — est affecté au transport de marchandises. Le nombre de voyageurs de et vers Harwich atteignit 16,939 en 1929; celui de et vers Hull était de 14,734.

Voici enfin un aperçu du trafic général des ports depuis la première année d'exploitation normale.

	Nombre de navires.	Tonnage.	Charge à l'entrée.	Charge à la sortie.
1906	441	258,951	322,431	53,099
1913	894	552,597	754,108	315,120

La guerre éclate en août 1914 et cause l'arrêt de tout trafic régulier. Les installations maritimes de Bruges-Zeebrugge furent occupées par les Allemands depuis novembre 1914 jusqu'en octobre 1918; au moment de leur retraite, les ruines et les dévastations y furent accumulées à tel point qu'une exploitation à peu près normale ne put être envisagée avant 1922.

1922 ..	796	383,648	386,431	105,752
1929 ..	1,640	1,274,932	797,113	440,024

Le groupe des ports de Bruges et de Zeebrugge, bien que derniers venus dans la famille des ports belges, se place ainsi au troisième rang de ces ports, c'est-à-dire après Anvers et Gand, avec un mouvement, en 1912, de 1 million 274,392 tonnes Moorsom à l'entrée, soit un mouvement supérieur de 20 % à celui du port de Gand en 1913, et égal au mouvement de ce port en 1922. Dans l'avant-port de Zeebrugge accostent des lignes de navigation vers Harwich et Hull : en 1929, elles ont transporté 31,673 passagers. Pour 1930, ce chiffre s'élève à 45,445.

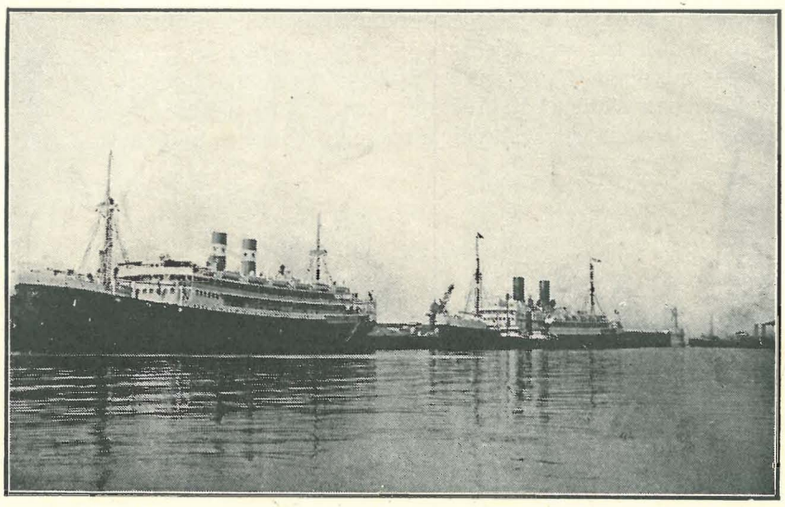

Transatlantiques en escale.

D'autre part, les recettes apportées aux chemins de fer belges par le trafic de ces ports se montent à 30 millions au moins en moyenne par an. Ce chiffre de 30 millions doit être en dessous de la réalité, car depuis qu'il a été établi, le mouvement commercial des ferry-boats entre Zeebrugge et l'Angleterre, dont le succès est connu, s'est considérablement développé, amenant à nos chemins de fer un trafic important, car beaucoup de marchandises sont en provenance de l'étranger et empruntent par conséquent notre territoire sur de longs parcours.



Débarquement de passagers.

Les chiffres qu'on vient de lire, bien que satisfaisants à un certain degré, ne répondent cependant pas entièrement à l'attente des promoteurs de Bruges-Port de mer.

Cela tient à différentes causes. Examinons d'abord les installations du port intérieur. Nous devons reconnaître immédiatement que ces installations sont trop exiguës : le manque de capitaux a jusqu'ici entravé leur extension; la construction de quais nouveaux, le renforcement de l'outillage ont fait l'objet de nombreux projets, mais leur réalisation a dû constamment être retardée. Il est cependant hors de doute qu'à un accroissement des facilités offertes au commerce correspondrait un développement parallèle du trafic. Heureusement les perspectives semblent actuellement plus favorables et il est permis d'espérer que dans un avenir pas trop éloigné le port intérieur de Bruges se verra doter du complément d'installations que réclame depuis longtemps le commerce brugeois.

* * *

Au canal maritime, nous trouvons, en aval et à l'amont de la darse de Zeebrugge, un noyau industriel relativement important, mais qui tarde malheureusement à prendre du développement. On y remarquait avant la guerre deux très importantes usines : les fours à coke de la Société Rombacher Hüttenwerke et une briqueterie exploitée par la Société des Briquettes de houille de Zeebrugge, ainsi qu'une raffinerie d'huiles minérales. La guerre vint brutalement briser l'essor de ce petit centre d'activité. Les installations existantes furent presque complètement rasées et rendues inutilisables. Après la tourmente, elles passèrent dans d'autres mains. La cokerie fut reprise par la *Société des Fours à coke de Zeebrugge*, qui réédifia l'usine, tout en la modernisant et en la dotant d'installations complémentaires, qui lui permettent de doubler son ancien chiffre de production pourtant déjà

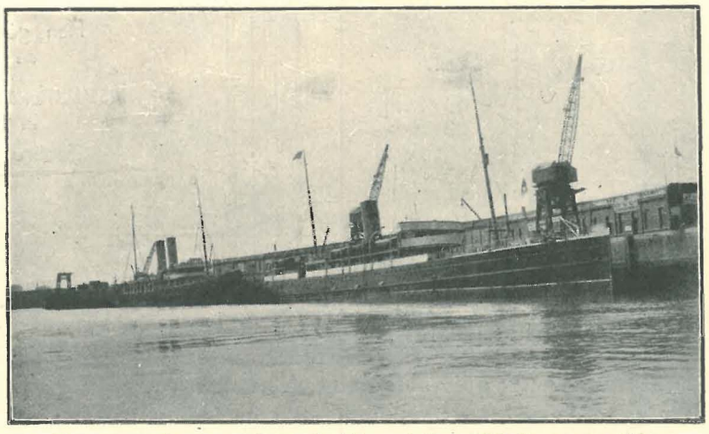

Bateaux des services de Harwich et Hull, au môle.

élevé. Quant à la briqueterie, qui eut à souffrir le plus cruellement des conséquences de la guerre, elle fut reprise

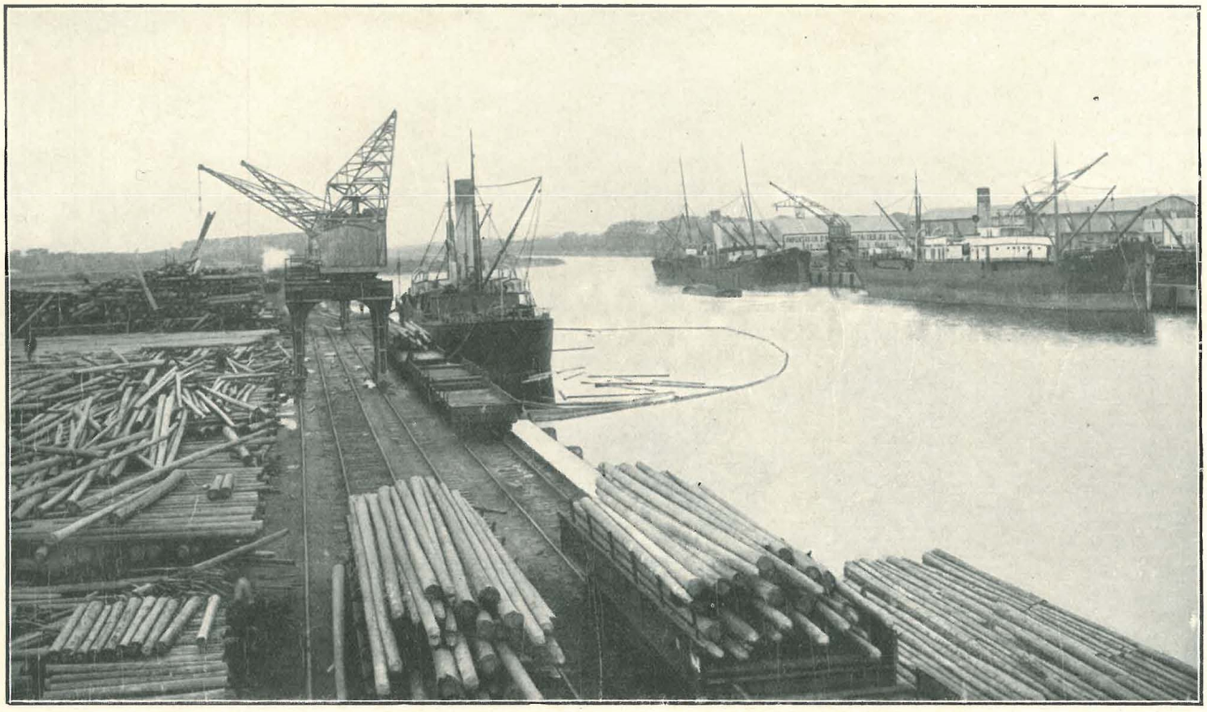

Vue du bassin ouest à Bruges.

par la *Société des Verreries de Dampremy-Zeebrugge* qui y installa une usine pour la fabrication mécanique du verre à vitres, usine ultra-moderne et des plus importante. Les

entrepose et traite les mélasses, les créosotes, les huiles minérales et végétales, et dont le trafic, déjà très intéressant, est susceptible d'un grand développement. Nous y trouvons enfin une importante *Scierie de bois du Nord* et les abattoirs de la *Anglo-Belgian Fresh Meat C°*, travail-

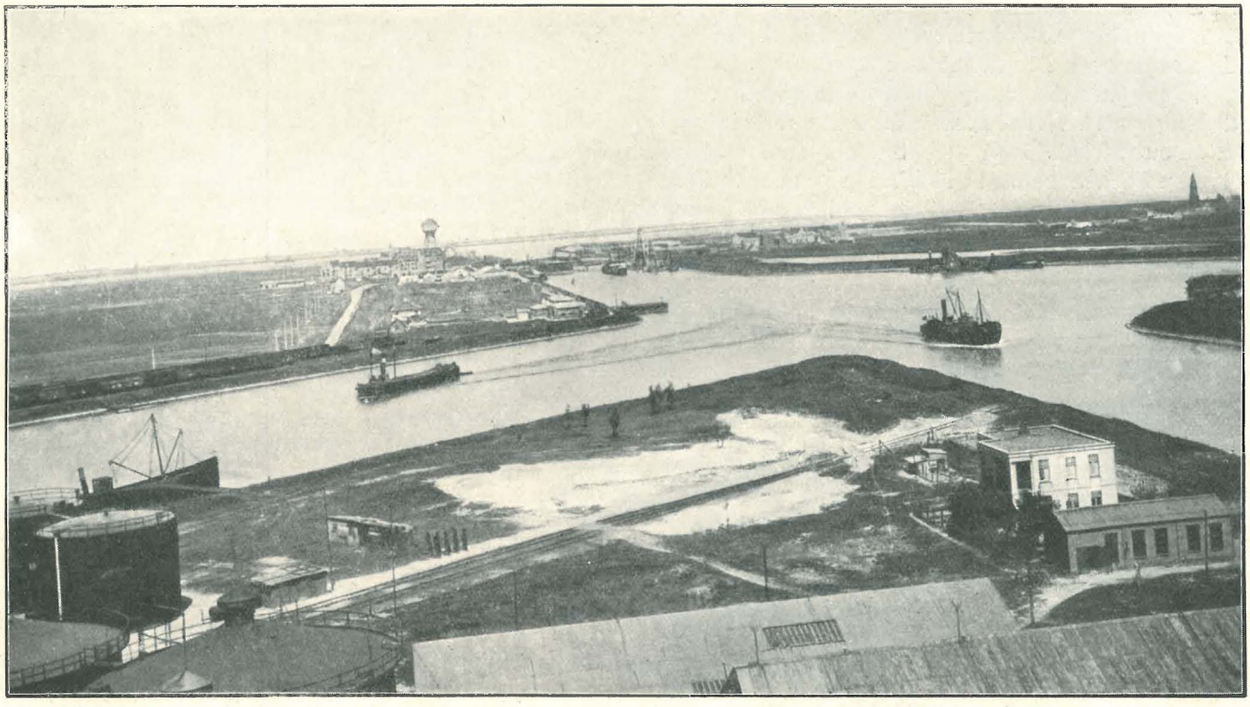

Panorama de la darse et de l'arrière-port de Zeebrugge.

tanks et installations de la Société Lianosoff française sont actuellement la propriété de la *Société Zeematex*, qui y

lant pour l'exportation, dont l'activité, des plus intéressante, s'est trouvée brusquement et complètement para-

lysée par suite d'une mesure prise il y a peu de temps par le Gouvernement anglais, interdisant l'importation en Grande-Bretagne de viande fraîche de boucherie.

D'immenses étendues de terrain restent toutefois disponibles de part et d'autre du canal maritime où ils présentent un développement total d'une vingtaine de kilomètres. Une voie ferrée court parallèlement au canal à une distance de 800 mètres offrant ainsi toutes facilités au point de vue de la réception et de l'expédition des produits à destination ou en provenance des établissements qui viendraient s'installer dans la zone intermédiaire. Comment l'industrie n'a-t-elle pas profité jusqu'ici de ces avantages si évidents et si importants? Nous devons tout d'abord dire qu'il y eut de l'imprévoyance de la part des promoteurs du port, qui, au moment de sa construction, négligèrent de provoquer l'expropriation des terrains riverains. A présent, ceux-ci sont détenus par des propriétaires qui à cause de leurs exigences excessives ou même par leur hostilité avouée contrecarrent l'industrialisation de cette partie du port. C'est cependant dans cette industrialisation qu'il faudra rechercher le facteur prépondérant de la prospérité de l'ensemble des installations maritimes brugeoises. C'est elle qui est appelée à compenser l'exiguïté de l'hinterland dont le port de Bruges peut se réclamer.

Nous voulons encore dire un mot du rôle du port à la côte. Celui-ci est double. Zeebrugge sert d'avant-port à Bruges : mais il est en outre appelé à jouer celui de port d'escale ou de vitesse, celui d'avant-port d'Anvers et enfin celui de réduit national.

Ici, également, les résultats escomptés se font encore attendre. Faut-il s'en étonner outre mesure? Non certes, si l'on veut reconnaître combien il est difficile à un port d'escale de s'imposer dès le début aux armements transatlantiques. La plupart des compagnies de navigation sont liées par de long contrats à faire escale dans des ports imposés par contrat. Pour attirer les paquebots dans d'autres ports, il faut attendre l'échéance ou la résiliation des conventions intervenues. C'est ainsi que le port de Boulogne ne connut le succès qu'au bout de vingt années. Si la guerre n'était pas survenue en 1914, nous aurions à l'heure actuelle à enregistrer l'escale régulière de paquebots transatlantiques à Zeebrugge : Les pourparlers avec certains armements brémois et hambourgeois étaient sur le point d'aboutir. Tout était à recommencer après la tourmente. Il fallut d'ailleurs près de deux ans pour reconstituer à Zeebrugge les profondeurs perdues au cours de l'occupation allemande et pour procéder aux réparations les plus urgentes des dommages immenses causés par la guerre. Entre temps les armements allemands, poursuivant activement leur réorganisation, avaient fait choix de leurs ports de relâche avant que Zeebrugge fût à même de leur offrir les facilités indispensables aux paquebots rapides et de fort tonnage. La guerre d'autre part avait eu pour conséquence de priver la compagnie concessionnaire — à qui incombait la charge de l'entretien des profondeurs du port — des ressources qui devaient lui permettre de faire face à ses obligations. L'État belge intervint alors pour empêcher de voir perdre le fruit de tous les efforts et sacrifices antérieurs : des subsides votés annuellement, malheureusement insuffisants, accordés pour les exercices 1922 à 1929, permirent d'entretenir à Zeebrugge les profondeurs réclamées par le trafic local du port de Bruges, mais non d'assurer et de maintenir en tous temps celles requises pour le trafic transocéanique. Le port de Zeebrugge vient heureusement sortir de cette période pleine d'incertitude. Le Parlement, reconnaissant enfin le rôle important que pourra jouer Zeebrugge au point de vue de l'économie nationale et de la défense du pays, en votant la convention-loi additionnelle des 20 septembre 1928-2 avril 1929, met à charge de l'État la création et le maintien des profondeurs nécessaires au port d'escale. Cette décision capitale semble devoir constituer pour celui-ci le point de départ d'une ère nouvelle et meilleure.

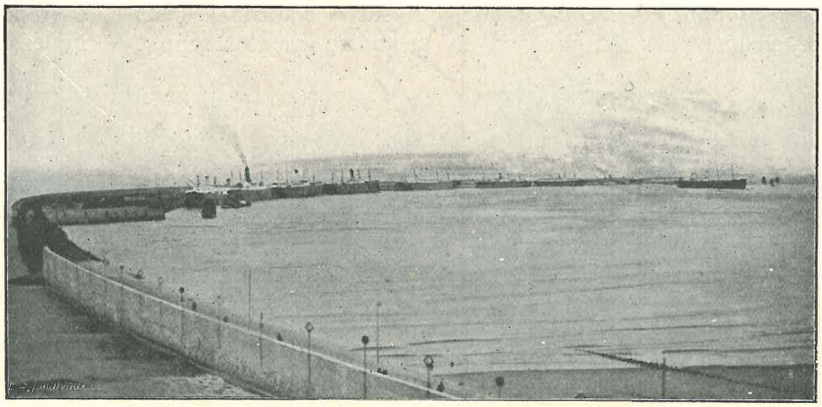

Vue prise le 7 octobre 1914 pendant le débarquement de la VIIe division de l'armée britannique.

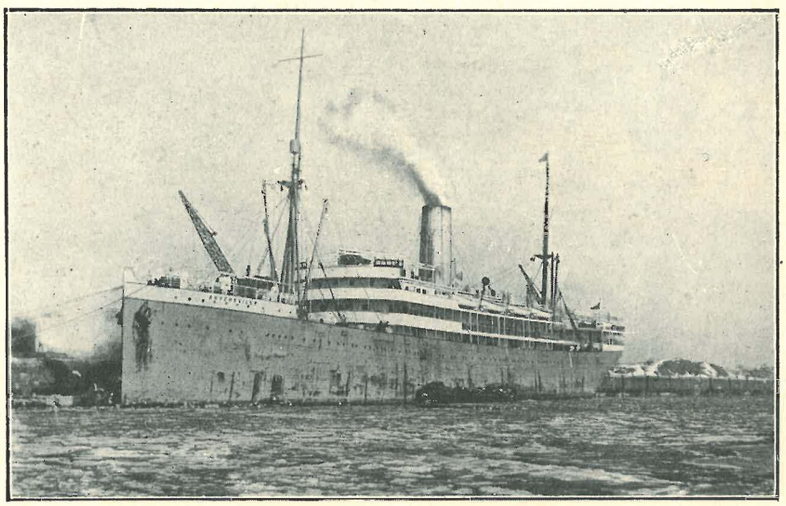

L' « Anversville » revenant du Congo accoste au môle de Zeebrugge.

Zeebrugge pourra désormais prétendre remplir le rôle d'avant-port d'Anvers en recevant les unités que, par suite de leurs dimensions, du genre de trafic auquel elles sont affectées, des conditions atmosphériques et autres, il ne serait pas possible à notre métropole commerciale de recevoir chez elle.

N'oublions pas qu'en effet l'Escaut peut être bloqué même en temps de paix. Ce fait s'est présenté lors du rigoureux hiver 1928-1929 et les navires qui, ne pouvant atteindre Anvers, ont accosté au môle de Zeebrugge, n'ont eu qu'à se louer des conditions dans lesquelles s'est fait cet accostage. Parmi ces

navires se trouvait l'*Anversville* revenant du Congo. Soyons persuadés que bientôt on se rendra compte du grand intérêt que présenterait pour la ligne maritime du Congo l'escale à Zeebrugge au retour de la colonie, ce qui épargnerait aux voyageurs la longue attente qui leur est souvent imposée devant Flessingue par temps de brouillard et leur procurerait, de même qu'au courrier postal, un gain de temps considérable. Ne perdons pas de vue non plus qu'un navire venant à couler dans une passe étroite comme cela s'est produit il y a quelques années à Bath, bloquerait complètement le port d'Anvers.

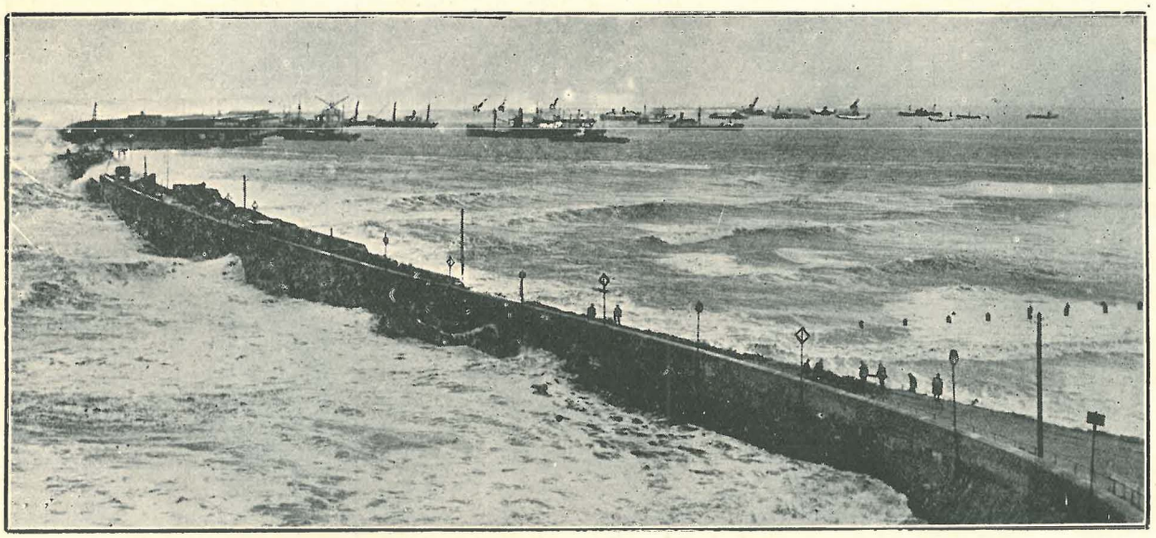

La rade de Zeebrugge par tempête.

Signalons comme étant une preuve des possibilités du port de Zeebrugge, l'embarquement de LL. MM. le Roi et la Reine sur le *Sao Paulo* lors de leur départ pour le Brésil et l'escale du *Brazza* et de l'*Espagne*, au cours de leur croisière dans le courant de l'été 1929. Un entretien régulier du port permettra, sans dépenses exagérées, de maintenir des profondeurs permettant aux plus grands navires d'accoster à Zeebrugge.

Zeebrugge sera également apte à remplir le rôle au point de vue de la défense nationale qui lui a été reconnu par la commission des ports de Bruges et de Zeebrugge instituée par arrêté royal en 1921 afin d'indiquer les mesures à prendre pour tirer de ces ports le meilleur parti au point de vue des intérêts de la Belgique et au point de vue du ravitaillement de la population en cas de fermeture de l'Escaut en temps de guerre ou autrement.

Zeebrugge nous permettra, en effet, de nous tenir en relation avec le monde extérieur en cas de conflit amenant, comme en 1914-1918, la fermeture de l'Escaut. Par suite de la destruction de l'ancienne marine de guerre allemande et de la réduction de ses effectifs navals, le maintien de nos communications avec l'Angleterre, la France et les Etats-Unis serait, mieux encore qu'en 1914, assuré par le port de Zeebrugge. Rappelons qu'au mois de septembre 1914, la quatrième division belge ayant évacué Namur, et traversé la France, a débarqué à Zeebrugge et qu'au début d'octobre 1914, les vingt-trois mille hommes de la septième division de l'armée britannique, leur artillerie, leur cavalerie et leur ravitaillement, amenés par de grosses unités de la flotte britannique, étaient rapidement débarqués à Zeebrugge.

Enfin, il sera désormais possible de donner aux armements des garanties quant à l'existence en tout temps de profondeurs déterminées, en rapport avec les exigences du trafic transocéanique. Lorsque seront réalisées dans les accès et dans la rade de Zeebrugge les profondeurs requises pour ce trafic, on pourra, avec confiance reprendre les pourparlers avec les organismes intéressés : l'avantage immense que constitue l'accostage direct à quai et la situation exceptionnellement favorable de Zeebrugge à proximité immédiate des grandes routes maritimes finiront immanquablement par faire pencher la balance en faveur de notre port d'escale national. Le jour où les grands armements étrangers enverront leurs paquebots transocéaniques à Zeebrugge, la Belgique pourra se féliciter, car sans que les intérêts d'aucun port national s'en trouveront lésés, le pays verra s'enrichir d'un trafic extrêmement important qui lui avait complètement échappé jusqu'alors.

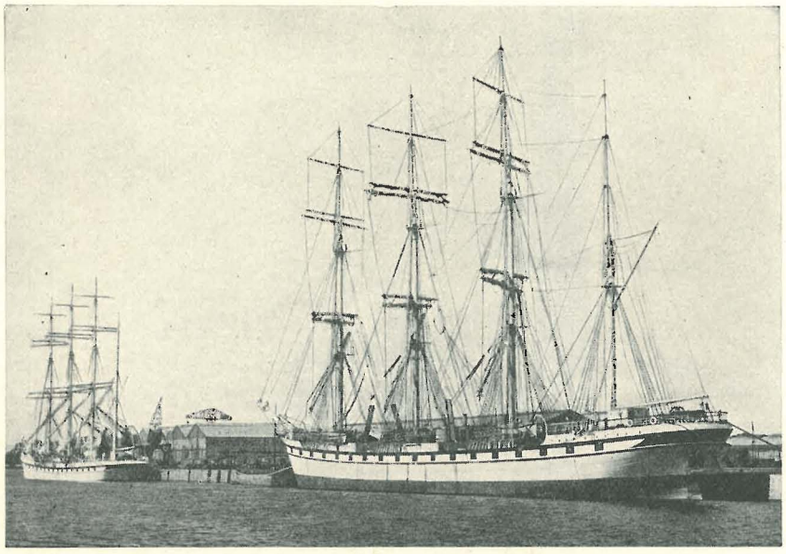

Voiliers nitratiers dans les bassins de Bruges.



Heyst-sur-Mer. — Le corso fleuri. (*Photo Maelstaf, Heyst.*)



(*Photo Maelstaf, Heyst.*)

Heyst-sur-Mer. — Le petit bois à 50 mètres de la digue.

Heyst-sur-Mer et Duinbergen

CHRONIQUE

Heyst-sur-Mer est de longue date une des stations balnéaires les plus importantes du littoral belge. Sa population sédentaire est de 6,000 habitants. Le nombre de villégiateurs annuels peut être évalué à 80,000.

Le voisinage de l'embouchure de l'Escaut et la proximité immédiate du port de Zeebrugge donnent à sa plage des horizons particulièrement intéressants. Les voiles de ses nombreux bateaux de pêche coupent des triangles noirs dans le bleu du ciel, tandis que de grands steamers s'élancent vers l'Océan, laissant dans le firmament de longs panaches de fumée que la brise marine effrite tout doucement en flocons pâlissants.

Sa digue-promenade, longue de 4 kilomètres, est bordée de somptueuses villas et de luxueux hôtels donnant tout le confort moderne.

PARC ET BOIS

Au milieu des dunes, en face de la plage des bains, s'étend un ravissant parc : ses sentiers bien entretenus, sa plaine de jeux, ses vastes voûtes de feuillage touffu et ombreux en font un refuge idéal quand les vents ou la chaleur rendent la plage moins confortable.

HEYST EST LE SÉJOUR PRÉFÉRÉ DES FAMILLES

La population indigène a jalousement gardé la tradition ancestrale, a la vénération respectueuse des anciens pour le visiteur saisonnier, a survécu une serviabilité aimable et dévouée envers la fidèle clientèle estivale.

COMMUNICATIONS

Journellement de nombreux services d'express internationaux organisés par la Société nationale des Chemins de Fer belges. Communications faciles avec les plages voisines, Bruges et la Zélande néerlandaise, notamment par chemin de fer vicinal (départs de quinze en quinze minutes). Trajets extra-rapides vers la Grande-Bretagne par Zeebrugge et Ostende.



La digue. *(Photo Maelstaf, Heyst.)*

BAINS DE MER

Sur une vaste plage riche en sable fin : cabines, costumes, tentes, fauteuils pliants. Service de sauvetage expérimenté. Aucun accident depuis de nombreuses années.

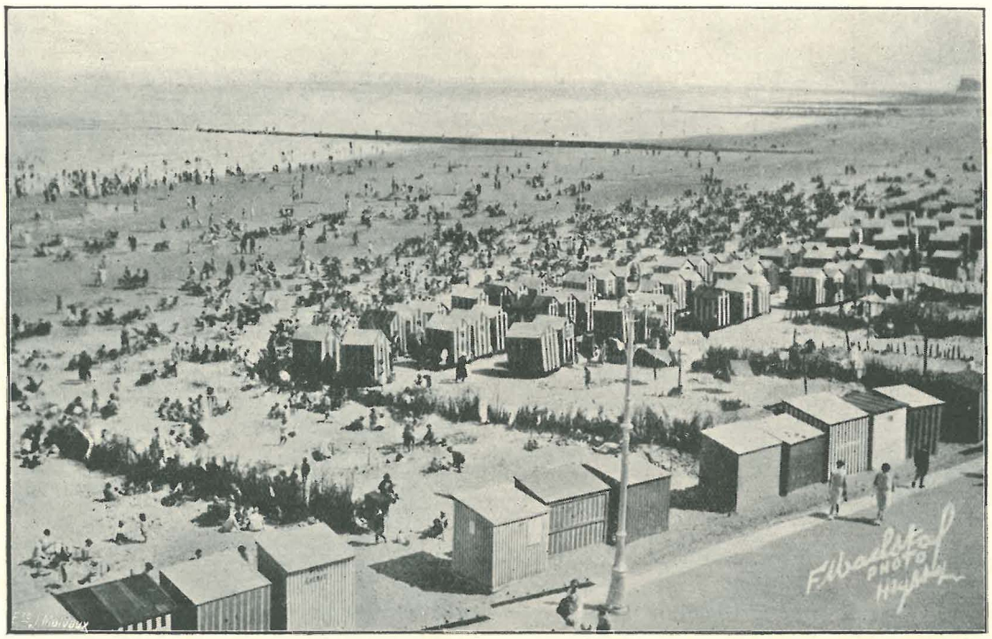

Heyst-sur-Mer. — La plage.



Heyst-sur-Mer. — Les jeux. (*Photo Maelstaf, Heyst.*)

DISTRACTIONS ET AGRÉMENTS

Casino, Kursaal, Palace, soirées dansantes, théâtre, auditions musicales, conférences, etc. Concerts en plein air par les meilleures sociétés de musique. Jeux de plage pour les enfants. Le plus beau cortège fleuri du littoral. Tennis-courts dans un riant cadre de bosquets et de dunes pittoresques. Rowing. Le chalet « Belle Vue », avec un superbe étang de 5 hectares, constitue un but de promenade unique et le rendez-vous préféré des fervents de l'aviron.

MARCHÉS

Tous les mardis et samedis.

CULTES

Deux églises catholiques, l'une à Heyst, l'autre à Duinbergen.

Service religieux pour protestants à l'*Hôtel du Phare.*

HYGIÈNE PUBLIQUE

Réseau d'égouts sur tout le territoire. Eau potable excellente fournie par les installations de la ville, réserve constante de 3 millions de litres. Eclairage électrique. Gaz de chauffage pour les besoins culinaires.



(*Photo Maelstaf, Heyst.*)

Équipe de sauveteurs de Heyst classée première au concours de 1930 entre équipes de sauveteurs du littoral.



La digue. (*Photo Maelstaf, Heyst.*)

DUINBERGEN. — Dépendance territoriale et administrative de Heyst, est une des plus belles perles dans le diadème étincelant des plages belges. Construite à 800 mètres de l'agglomération principale, dans un site admirablement choisi, elle est restée « la plus jolie » parmi toutes ses rivales. Cette cité pittoresque, où la topographie naturelle a été le mieux respectée, est appelée à prendre un nouvel essor dans un avenir prochain.



Concours de forts. (*Photo Maelstaf, Heyst.*)

HOTELS A HEYST-SUR-MER

de la Plage, Digue de mer.
Casino Kursaal Palace, Digue de mer.
des Bains, Digue de mer.
de Bruges et des Flandres, Digue de mer.
Astoria Lion d'Or, Digue de mer.
du Phare, Digue de mer.
Royal, Digue de mer.
Britannia, Digue de mer.
Bristol, Digue de mer.
de l'Univers, rue Léopold II.
de la Marine, place de la Gare.
du Rivage, place de la Gare.
Central, place de la Gare.
Beau-Site, Digue de mer.
Notre-Dame, Digue de mer.
de l'Avenir, rue des Dunes.
Atlanta, avenue Comte-d'Ursel.
Troffaes, rue de l'Église.
Splendid, boulevard Mengé.
Ma Campagne, rue Hermans-Liebaert.
des Familles, Digue de mer.
Cambridge, Digue de mer.
Cécil, boulevard Mengé.
du Sablon, rue de l'Église.
Grand Restaurant, boulevard Mengé.
Sainte-Anne, rue du Phare.
des Dunes et du Littoral, rue des Dunes.

PENSIONS

Taverne Emiel, Digue de mer.
De Jaegher, Digue de mer.
Bil, Digue de mer.
La Brise, Digue de mer.
Albert, Digue de mer.
Select, Digue de mer.
Oyats, Digue de mer.
Beau-Séjour, Digue de mer.
Chardon des Dunes, rue des Dunes.
Chasse et Pêche, Digue de mer.
Mimosa, Digue de mer.
Sorrente, Digue de mer.
Orchidées, Digue de mer.
Chez Nous, Digue de mer.
Corbeille de Nice, Digue de mer.
Louisa, Digue de mer.
Minerve, rue Prince-Baudouin.
Philips, rue Prince-Baudouin.
Bel-Abri, avenue d'Ursel.
Elite, boulevard Léopold II.
Léocadie, place de la Gare.
Belvédère, rue Notre-Dame.
Georgette, rue Notre-Dame.
Pierre, rue de l'Église.
Mabel, square Albert.
Regina, boulevard Léopold II.
Rubens, boulevard Mengé.
Saint-Patrick, rue du Kursaal, 45.
Thiel, boulevard Léopold II.
Vandierendonck, boulevard Léopold II.
Universel, rue du Kursaal.
Mijn Wensch, boulevard Léopold II.
Bien Venue, rue des Dunes.
Chemin de fer, avenue d'Ursel.
Chardons des Dunes, rue des Dunes.
Léopold II, rue Cardinal-Mercier.
Debackere, rue Ancienne Eglise.
Maes Sœurs, rue Saint-Joseph.
Friture Bruxelloise, boulevard Mengé.
Big-Ben, Digue de mer.
Weltevreden, rue Traversière.
Normandie, rue Flamande.

AGENCES DE LOCATION

Claeys, Henri, Digue de mer.
Bulcke, S., av. Comte-d'Ursel.
Guyot, Digue de mer.
Despiegelaere, Henri, sq. Albert.

HOTELS A DUINBERGEN

Beau-Séjour, Digue de mer.
Châlet, avenue du Roi.
Hélios, rue des Champs.
Edelweiss, rue des Patriotes.
Maes, Digue de mer.
Pauwels, Digue de mer.
Du Soleil, rue des Patriotes.
Wouters, rue des Patriotes.

PENSIONS

Belle-Vue, rue des Champs.
Cosyn, rue de Knocke.
Ermitage Gabrielle Ernst, avenue du Roi.
Pierre et Gabrielle, rue des Patriotes.
Pierets, avenue du Roi.

AGENCES DE LOCATION

Woestyn, Jules, rue des Champs.
Pierets, August, avenue du Roi.
Maes, Prosper, Digue de mer.
Verleye, Antoine, r. des Pariotes.
Dewulf, Jérôme, r. des Pariotes.

BLANKENBERGHE

UN PEU D'HISTOIRE... ET DE LÉGENDE

La coquette cité balnéaire qui porte aujourd'hui le nom de Blankenberghe s'appelait autrefois *Scarphout*. Elle a une origine fort ancienne. D'Anville, premier géographe du roi de France (1702-1782), situe en cet endroit le « Portus Aepatiaci » où les Romains avaient une garnison et dont il est parlé dans un livre de l'an 437.

La carte de Baudouin Bras de fer fait mention de Scarphout et il est de toute certitude que la localité fut bâtie sous le règne du premier comte de Flandre, entre 863 et 879.

Le nom de Scarphout vient, d'après J.-B. Gramaya, des pieux pointus que les habitants avaient enfoncés dans le sol face à la mer, pour élever un rempart contre les attaques des pirates.

Les Hollandais firent une petite ville de Scarphout vers 1180.

Plus tard, le village prit le nom de Blankenberghe, inspiré par une colline de sable blanc qui le dominait. Ce nom vint en vogue au XIIIe siècle lorsque la localité fut élevée au rang de commune et reçut la « Loi » de Marguerite de Constantinople (1272). Le nom de Scarphout resta appliqué au territoire extérieur de la petite ville, vers Uytkerke.

Au cours des siècles, Blankenberghe eut à subir de rudes assauts de la part des flots et les chroniques citent le fait que la mer rompit maintes fois ses digues : des inondations eurent lieu en 1003-1004, 1015 à 1017 et 1020, de 1041-1042 et de 1086 à 1100.

Enfin, dans la soirée du 25 novembre 1334 une terrible tempête se déchaîna et les eaux inondèrent Scarphout, ruinant la commune de fond en comble. Jadis, à marée basse, des vestiges de l'ancienne ville émergeant du sable étaient encore visibles, paraît-il.

La légende dit que cette catastrophe avait été prédite. Il y avait dans l'église de Scarphout un caveau où personne n'était jamais entré : les vieillards du pays affirmaient qu'il contenait un trésor, mais de grands malheurs fondraient sur le pays si quelqu'un se hasardait à y pénétrer. Or, le fils du seigneur d'Uytkerke fit ouvrir le caveau : on n'y trouva qu'une inscription lapidaire annonçant que de grands fléaux étaient à redouter. Scarphout s'abîma cette année même dans les flots.

Et Colin de Plancy dans ses recueils de légendes a fait de ce Scarphout un lieu de plaisance, sur lequel les orgies des riches bourgeois de Bruges attirèrent la colère céleste, mais où Dieu épargna le brave pêcheur Blankenberg, destiné à devenir le fondateur — et le parrain — de la cité nouvelle.

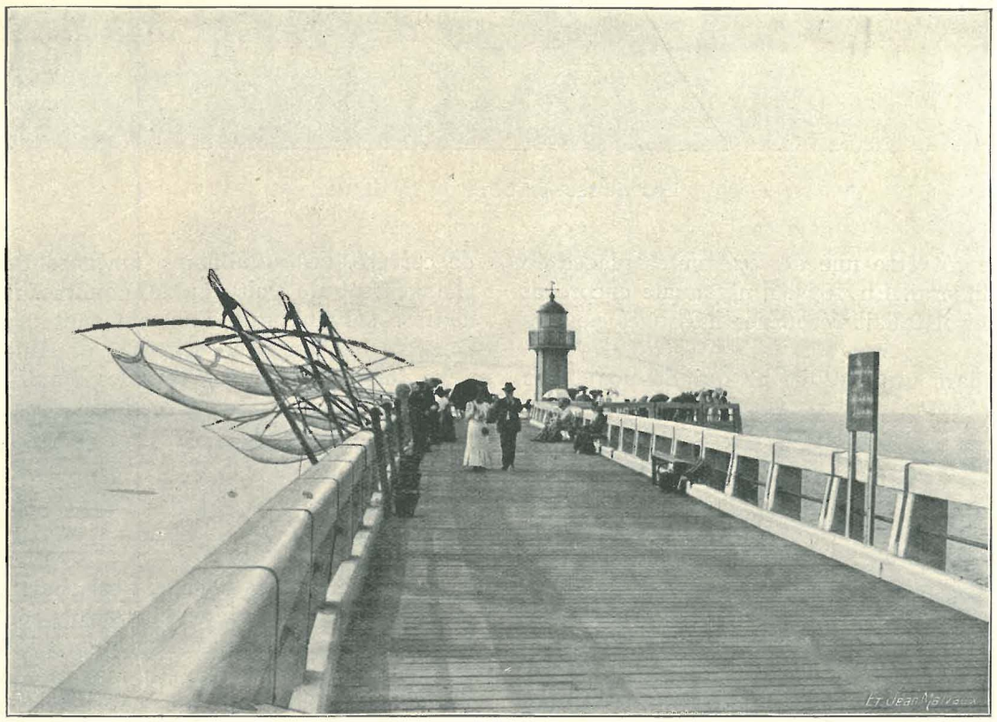

L'Estacade-ouest.

BLANKENBERGHE, STATION BALNÉAIRE

Ce n'est que dans la seconde moitié du siècle dernier que Blankenberghe prit son essor et devint un lieu de villégiature qui devait bientôt être une des premières plages de notre merveilleux littoral. En 1835, il n'y avait encore ni hôtel, ni auberge, et il fallait retourner à Bruges pour y passer la nuit.

Que de chemin parcouru depuis, et qui de nos pères pourrait reconnaître dans la « princesse des plages » l'humble bourgade de jadis, où l'on se rendait en diligence, par la route construite aux frais de la province en 1730.



La plage et le Casino.

La situation de Blankenberghe, point central de la partie la plus animée de la côte flamande, est une des causes de sa rapide prospérité.

Ses communications sont rapides et directes : de Bruxelles, il faut deux heures de chemin de fer; de Paris, à partir de cet été, des « Pullman » amèneront les voyageurs sans changement de voiture; de Londres, il faut six à douze heures, suivant que l'on emprunte les lignes Ostende-Douvres ou Harwich-Zeebrugge et Hull-Zeebrugge.



Les dunes au bout de la digue.

Le long de la côte, vers les frontières hollandaise et française, les tramways électriques se succèdent à quelques minutes d'intervalle.

* * *

Dès son arrivée le voyageur est charmé de l'aspect animé et accueillant de la ville dont les rues sont propres et larges, bordées de magasins variés, luxueux et pourvus de tout ce que l'on peut désirer. En maints endroits les fleurs des squares viennent ajouter une note gaie et fraîche à l'ensemble.

De nombreuses agences de location et un Office de renseignements pourvoient à l'installation du villégiaturant qui trouvera à Blankenberghe des villas modernes, confortables et luxueuses, ou des appartements bien agencés.

S'il préfère l'hôtel durant son séjour, il n'aura que l'embarras du choix, car il y en a pour tous les goûts et toutes les bourses. De somptueux palaces, dont le luxe égale celui des endroits les plus renommés; hôtels de premier ordre réputés pour leur bonne chère et leur confort; hôtels de moindre importance; pensions de famille de toutes les catégories, tant à la digue qu'en ville, font un total dépassant la centaine.

Et tous participent à la réputation de bon gîte que s'est acquise Blankenberghe.

Ajoutons que l'hygiène ne laisse rien à désirer à Blankenberghe et que tous les hôtels, toutes les villas sont pourvus d'électricité et de gaz. Ils sont reliés aux égouts collecteurs et à la distribution d'eau assurée par l'Intercommunale qui amène au littoral les eaux potables, d'une pureté renommée, de Modave et du Bocq.

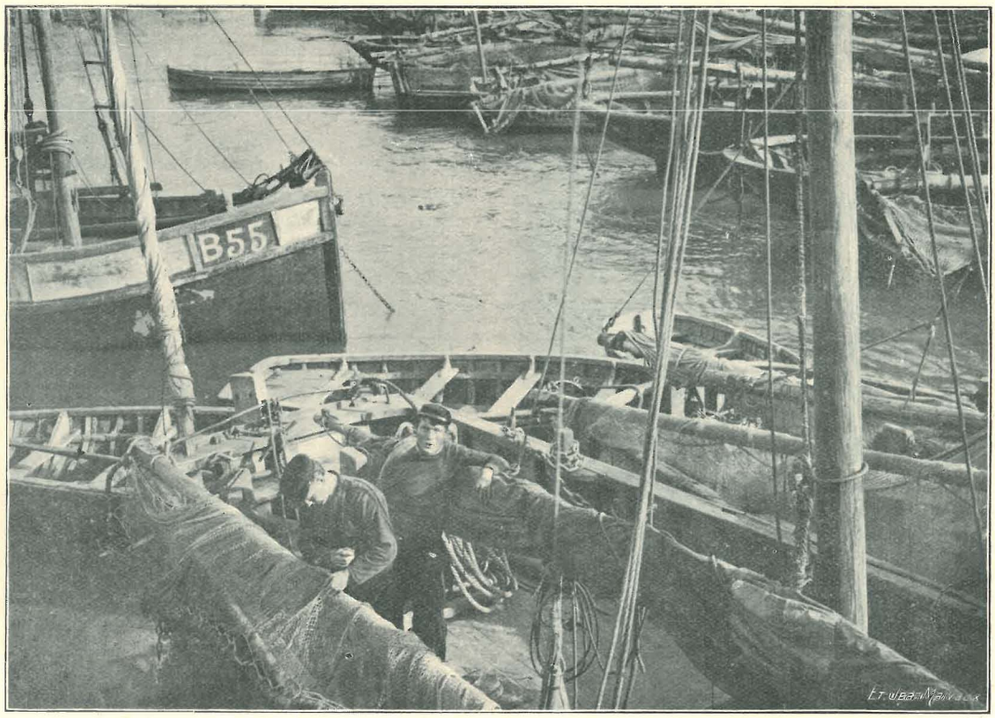

Le port de pêche.

LA PLAGE

La plage de Blankenberghe de par son étendue et la sécurité qu'elle offre aux enfants, peut être considérée comme réellement unique.

Son sable est fin — on n'y rencontre aucune tourbe — et par l'effet de la marée, la plage tend à s'accroître. C'est le lieu idéal pour les jeux des petits qui s'en donnent à cœur joie tandis que leurs parents, étendus sur des pliants, prennent des bains d'air et de soleil en faisant la sieste, ou manient joyeusement la raquette ou le maillet de croquet.

Chaque année ont lieu des concours et jeux pour enfants sur le sable. Les vainqueurs de ces tournois pacifiques sont récompensés par de forts beaux prix.

Quant aux bains de mer, ceux-ci peuvent être pris sans aucune crainte puisqu'il n'y a aucun courant dangereux ou de bas-fonds perfides, et que l'inclinaison de la plage est imperceptible : les rares accidents qui se produisirent ici sont dus à de graves imprudences des baigneurs. D'ailleurs, des sauveteurs font la police des bains et veillent à ce que l'on ne dépasse pas la ligne des bouées qui marque les endroits des bains.

On prend à Blankenberghe approximativement 200,000 bains par saison!

La plage à marée haute, sur plusieurs kilomètres, offre une bande de sable sec sur 150 à 200 mètres de profondeur. Quelque 600 tentes y sont plantées.

Sur une longueur de 3 kilomètres la plage est bordée d'une superbe digue qui constitue une merveilleuse promenade, de l'Estacade-ouest au Pier. C'est le rendez-vous des élégances et de tous ceux qui aiment s'attarder aux terrasses des cafés ou des pâtisseries à l'heure de l'apéritif.

Comme sur la plage, toute circulation des véhicules y est interdite, ce qui donne une sécurité parfaite aux enfants.

L'Estacade est un autre but de promenade d'où l'on jouit du spectacle admirable de la mer calme ou mouvementée et où les amateurs peuvent pratiquer la pêche au filet et à la ligne.



La plage en face de l'hôtel Pauwels-Dhondt.

Le « Pier », attraction unique sur notre littoral, fut, hélas! détruit durant l'occupation allemande : des pour-

parlers viennent d'aboutir et sous peu nous verrons à nouveau se dessiner l'élégante silhouette de cette salle de fêtes au bout de la jetée est.

FÊTES ET ATTRACTIONS

Celles-ci sont nombreuses et l'on peut même dire qu'en saison il y a fête tous les jours à Blankenberghe, tant le programme élaboré par le Comité des fêtes est chargé.

Concerts publics par les meilleures fanfares et harmonies

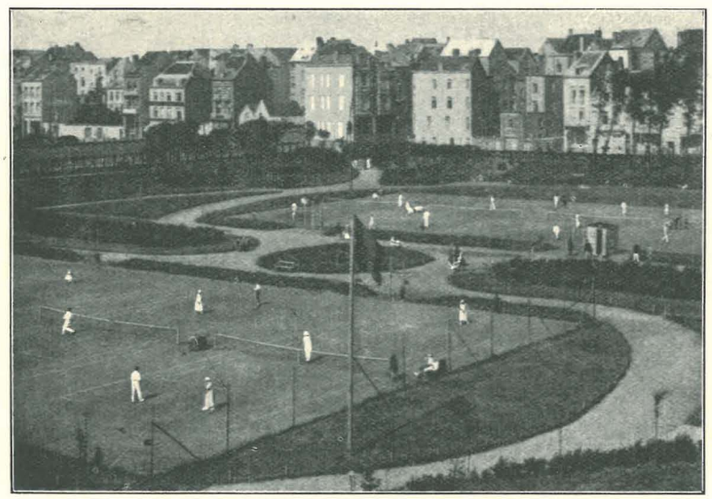

Les tennis du parc Léopold.

du pays, fêtes des fleurs, cortèges costumés, concours, feux d'artifice, retraites aux flambeaux, fêtes de gymnastique, cérémonies, etc., se succèdent sans interruption.

Et au Casino-Kursaal, temple de la musique et de l'art, où la foule élégante aime à se rencontrer chaque soir, il y a bals, fêtes costumées, opérettes, opéras, cinéma, music-hall, concerts classiques, etc., tandis que les grands hôtels et les dancings organisent des réunions mondaines et des thés dansants qui rencontrent un vif succès, grâce à leur ton parfait.

LES SPORTS

Les sports sont également en grand honneur à Blankenberghe : les courts de tennis du Pier et du parc Léopold voient chaque été se dérouler des tournois très suivis; à proximité du port un merveilleurx golf miniature de 18 trous a été créé il y a deux ans; des régates internationales ont lieu en mer ainsi que des concours de natation au cours desquels se dispute la fameuse coupe de la mer du Nord.

Il y a encore les matches de football, les fêtes équestres, les courses de lévriers; les courses cyclistes et pédestres, les tournois du tir à l'arc et même des promenades en avions pour ceux qui désirent recevoir le baptême de l'air.

Conclusion. — En un mot, celui qui vient à Blankenberghe trouvera la satisfaction de tous ses goûts et pourra, s'il le désire, faire de merveilleuses excursions, ou le long des dunes pittoresques, ou dans l'intérieur du pays vers Bruges, Lisseweghe, Oostkerke, Damme, conservatrices du passé, ou en Hollande dont le pittoresque marché de Middelburg et l'île de Walcheren ont tant d'attrait, ou vers le front dont les villes martyres ont gardé pieusement les vestiges glorieux des combats de 1914-1918, ou enfin en mer vers les Wielingen, le Wandelaar, Ostende et Zeebrugge.

Bateaux, autos de location, autobus, trams et trains permettent aux villégiaturants d'effectuer commodément toutes ces excursions.

Le nombre considérable de villas, d'hôtels nouveaux qui sont construits chaque année prouvent la vogue croissante de Blankenberghe et l'unique souci de l'administration communale est d'embellir, de moderniser pour que la « Princesse des Plages » reste digne de son nom. Elle y réussit d'ailleurs parfaitement.

HENRY LEBACQ.

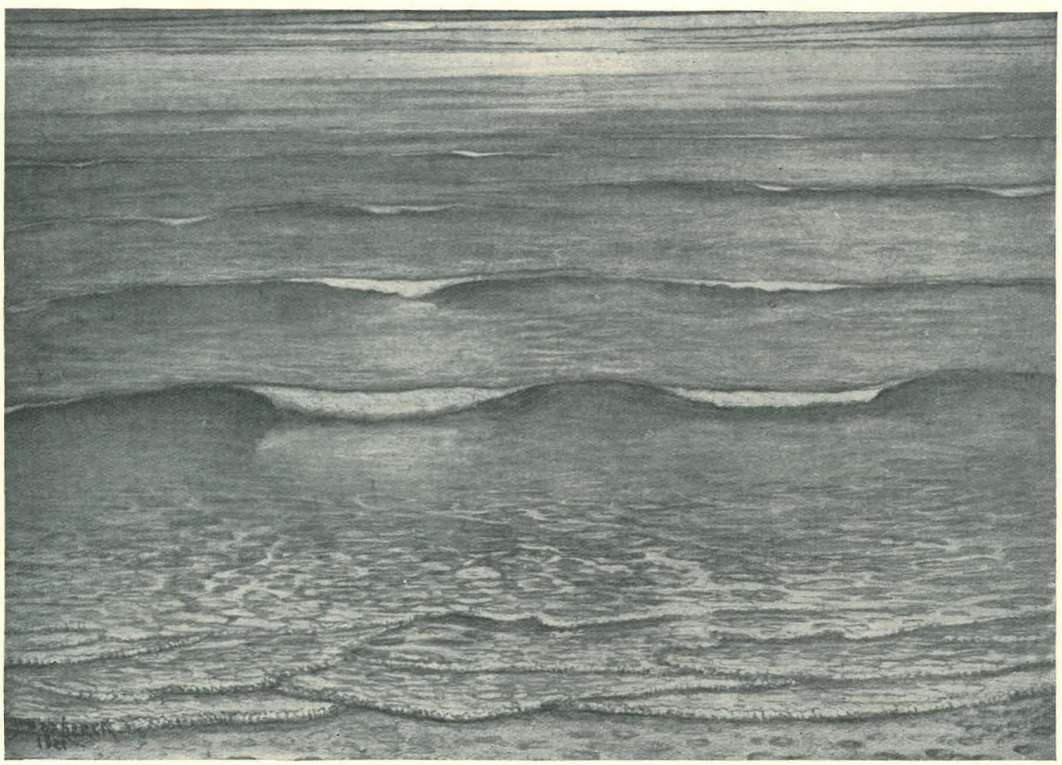

Jan DE CLERCK. — La mer.

Knocke — Le Zoute — Albert-Plage

CENTRE SPORTIF PAR EXCELLENCE

La Plage, la Campagne, le Bois, le Soleil, les Promenades, les Dunes

Il n'est pas dans nos intentions d'énumérer ici tous les avantages et tous les charmes de la station balnéaire de Knocke. « Knocke-Le Zoute-Albert Plage » a pris un tel

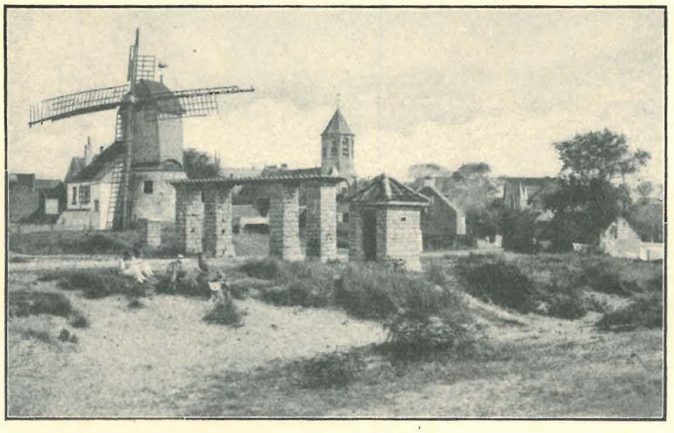

essor ces dernières années qu'elle est devenue actuellement la plage préférée de la côte belge.

Knocke est à même d'offrir à ses hôtes tout ce qu'ils peuvent demander : golf, tennis, canotage et surtout une plage merveilleuse, en un mot, tout ce qui contribue à assurer un séjour extrêmement divertissant. Il y règne la joie de vivre et le contentement de l'esprit. Les vacances signifient pour les uns délassement par les sports. Les occasions de les pratiquer sont excellentes à Knocke. D'autres ont besoin de repos. La nature a pourvu à leur jouissance.

Knocke offre aux amateurs de sport ce qu'il y a de mieux parmi les villes d'eaux. Uniques sur toute la côte de la mer du Nord, sont les trois terrains de golf avec 18 trous chacun. Ils comprennent une surface de 100 hectares et sont situés en pleines dunes; ils comptent, sans contredit, parmi les plus beaux terrains de golf du continent. Chaque année ont lieu d'intéressantes courses de chevaux, où se rencontre le monde élégant. Une manifestation marquante est le fameux « Concours hippique », qui fait l'objet d'une affluence nombreuse de tous les pays. Et, à part l'intérêt sportif, la mode joue un rôle dont il ne faudrait pas méconnaître l'importance. Les 60 terrains de tennis suffisent, certes, aux plus nombreuses exigences. Les clubs présentent, surtout à l'heure du five o'clock tea, des centres de réunions mondaines. En outre, de grands tournois ont lieu chaque année.

Knocke a son Casino, magnifiquement installé! Les amis du tapis vert y trouveront leur compte. Toutes les attractions pour les goûts les plus raffinés! Concerts classiques, jazz et danse contribuent à assurer des distractions variées. Une atmosphère sans contrainte rendra vos vacances doublement attrayantes.

La plage est le rendez-vous par excellence de tous les hôtes de la ville. L'eau tempérée par le Gulf-Stream est parfaitement pure et les conditions climatériques sont très favorables. Aucun vent importun ne trouble le bain de soleil. S'étendre après un bain rafraîchissant dans le sable fin et blanc est un véritable délice.

Des facilités d'excursion aux beaux sites environnants, jusqu'en Hollande même, sont assurées par un service de confortables auto-cars. Un chemin de fer électrique relie Knocke à Blankenberghe, Ostende, Nieuport, La Panne, Breskens et Bruges.

COMMUNICATIONS INTERNATIONALES DIRECTES.

Trains :

Express avec voitures directes Bruxelles-Knocke en deux heures.

Dédouanement à Knocke.

Bateaux :

Correspondance par tramway avec les malles de Douvres-*Ostende* et Flessingue-*Breskens*, Hull-Harwich-*Zeebrugge*.

Aéroplanes :

Champ d'aviation. Week-end par avions.

La Compagnie SABENA garantit un service régulier pour Paris, Londres, Cologne, Rotterdam, Bruxelles.

Tramways électriques :

Ostende-Zeebrugge-*Knocke*, toutes les dix minutes. Trajet par tram express en une heure. Service de 6 heures à minuit. Service spécial de bagages toutes les demi-heures.

Bruges-*Knocke*.

Breskens-*Knocke*.

TOUTES LES ATTRACTIONS :

Le plus somptueux des Casinos, Spectacles, Concerts classiques, Bar luxueux, Fête vénitienne, Corso fleuri, Feu d'artifice, Dancing.

Sable fin, Bains de mer et d'eau douce, Bains de soleil,



Bois de sapin, Dunes superbes, Promenades, Excursions.

Hôtels confortables et luxueux, pensions, villas, appartements.

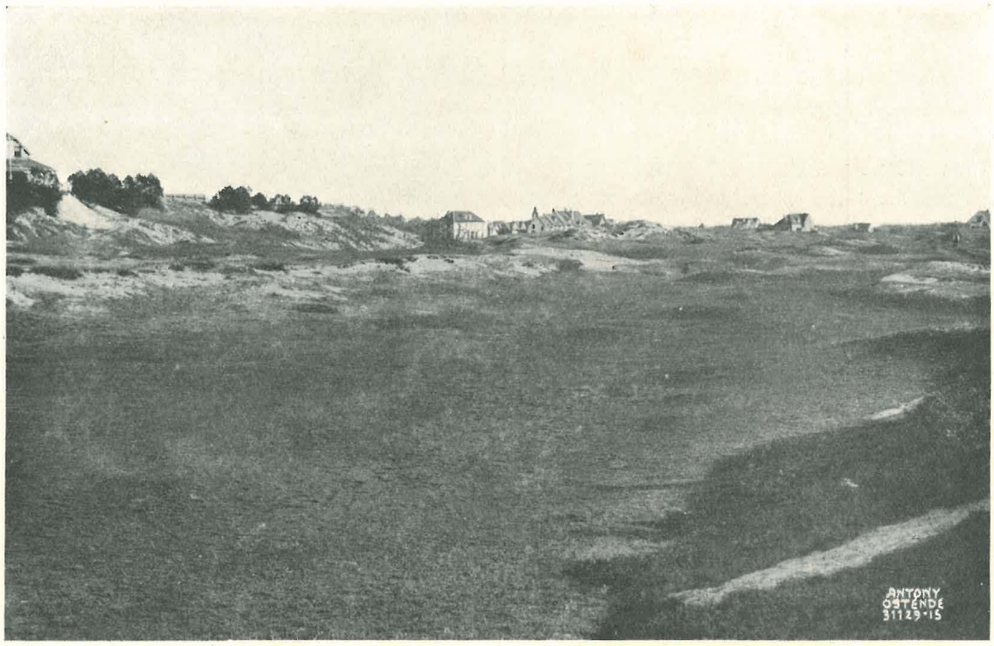

Le golf.



Vues générales.

Le Zoute



Il y a trente ans.

Il y a trente ans, le Zoute n'existait pas. Le Zoute désignait un hameau du village de Knocke, qui comptait lui-même quelque six cents âmes. Quelques masures protégées contre le vent. Deux moulins dans des dunes mouvantes. Une chasse magnifique et sauvage. Des prairies où Verwée venait peindre, heureux de trouver tant de beautés et la solitude réunies. Des légendes mêmes : on raconte que le village primitif est enfoui dans la mer et qu'on voit émerger les ruines, à marée très basse, sur les bancs de sable; on raconte aussi que des habitants du Zoute se promenaient sur les dunes, la nuit, par tempête, un falot à la main, et qu'ils ne dédaignaient pas de piller les bateaux qu'ils faisaient échouer. Mais il y a longtemps de cela : aujourd'hui, il ne reste de cette époque que quelques chaumières perdues dans les cottages et les belles prairies et quelques vieux marins à barbe en collier, qui cheminent sur la plage, après les gros temps. Le Zoute d'il y a trente ans a quasi disparu. Pourquoi? Parce qu'un jour, quelques Wallons, se souvenant du vieux jeu de crosse, quelques Anglais, amis du continent, ont trouvé que ce pays convenait fort bien pour leur jeu favori; d'un coup vigoureux, ils ont chassé dans le paysage une petite balle blanche et solide, et ce coup, comme celui d'une baguette de fée, a fait surgir de terre le Zoute d'aujourd'hui, que voici.

* * *

Au centre, le golf.

Le golf, centre de vie sportive et saine; raison d'être du Zoute; origine, plus que la mer, elle-même, du prodigieux développement de cette plage des jeunes. C'est autour du golf que se sont construits les hôtels; c'est au club-house du golf qu'on prend le thé, ou qu'on se repose d'un parcours fatigant, ou qu'on bridge en attendant les joueurs; c'est au club du Zoute, *Social club* du golf, qu'on se retrouve entre membres du golf pour terminer la journée au son du jazz. Poumon formidable au sein d'une agglomération à la fois dense et clairsemée, il est le point de vue, le paysage. C'est lui qu'on aperçoit entre les cottages blancs et les feuillages serrés; c'est lui que les routes contournent avec variété; c'est autour de lui que se sont élevés les villas et les cottages, plongeant leurs regards amusants sur les ondulations reposantes et jolies des links.

Et plus loin, c'est le golf encore, le *New Zoute Course* qui recrée un nouveau centre d'attractions et donne à toute la contrée intermédiaire la direction des routes et une raison de s'étendre et de se développer : 54 trous dans une même ville, le golf le plus étendu d'Europe. Aussi, hiver comme été, le golfeur est-il au Zoute chez lui, roi incontesté. La tenue de jour est le vêtement de golf, et le non-golfeur cache sa honte en s'affublant, lui aussi, du *plus-four* et de la veste de daim.

A côté du golf, le tennis : 40 courts toujours animés. Sur la brique pilée, les pieds battent depuis huit heures du matin jusqu'au coucher du soleil. Du haut des tribunes les spectateurs contemplent les champions. Matches inter-villes, inter-plages et internationaux se succèdent : ces courts virent Suzanne Lenglen et les gloires australiennes et anglaises; les concours d'août sont des événements sportifs et des rendez-vous d'élégance. Et les *white flannels* retrouvent les *plus-four* au club-house du tennis, d'où l'on domine le jeu.

A côté du tennis, le manège : longues promenades dans les bois et les plaines, par les dunes et les digues, dans les meilleurs terrains pour chevaux qui se puissent trouver; les plus variés et les plus amusants; quelques sauts au champ d'équitation, où le sport et la mode se rencontrent au concours hippique; puis retour le long de la mer, où les chevaux trempent avec joie leurs sabots fatigués.

Au passage le tir au pigeon et le tir à l'arc, le bowling et le putting-green : de quoi satisfaire tous les caprices et toutes les élégances, dans un cadre simple, sain et joli. Une atmosphère de bonne humeur et de bonhomie entre gens de

LE ZOUTE-SUR-MER

SAINT-GEORGE'S PALACE

60 CHAMBRES, TOUTES FACE A LA MER
AVEC SALLES DE BAINS

Téléphone dans chaque chambre — A 3 minutes du Golf et du Tennis

SITUATION SPLENDIDE

Propriétaire : R. VAN ISACKER

LE ZOUTE-SUR-MER

MEMLINC HOTEL

Strictly first class Hotel, very select, combining the comfort of the most perfect hotel with the charm of a private villa.

Most luxurious and beautiful " HOME FROM HOME " in unrivalled position, overlooking sea, dunes and Golf Links.

Opposite electric tramway station from Ostend and Zeebrugge.

Everything for the confort of visitors! Private apartments with bath and toilet. — Well furnished bedrooms with hot and cold running water and bathroom. — Large Hall. — Reading, writing, smoking and drawing rooms. — Splendid Dining room. — Central heating. — Lift. Garden. — Own Tennis Court. — Five o'clock tea. — Hairdresser-saloon in the hotel.

RENOWNED EVENING DANCES

Specially reduced prices for Spring season

Telephon : 130 Knocke — ***Proprietor : E. DE KLERCK***

THE LINKS HOTEL

DE TOUT PREMIER ORDRE — **Propr. : Et. VAN ISACKER**

LE SEUL AVEC ORIENTATION SUD

En face des Golf links et des 36 Tennis courts

OUVERT DE NOËL - A FIN - SEPTEMBRE

70 chambres dont 40 avec salle de bains privée

GARAGE DE 15 BOXES DANS LES JARDINS



Cottages.

bon ton. On entend chuchoter des noms illustres, dont les journalistes mêmes respectent l'incognito. Et sur tout, un air de jeunesse : « Ici, dit le ministre Lippens, créateur et animateur du Zoute, il n'y a place que pour les jeunes ». Et les vieux eux-mêmes coquettent, marchent d'une allure cadencée et font leurs dix-huit trous chaque matin.

Enfin, la mer. Une vraie mer du Nord, avec d'admirables ciels toujours changeants, des couchers de soleil à désespérer les peintres; une mer aux mille couleurs, jamais pareilles, s'animant pour un souffle; méditerranéenne, et soudain verte et moutonnée; une mer bordée à l'horizon par les dunes hollandaises et les falaises de Flessingue, animée du va-et-vient des bateaux d'Anvers; une mer qui s'étale sur une plage de sable fin, soigneusement nettoyée, bordée de coquettes tentes blanches et rouges; une plage sûre et gaie, courte à traverser en pente douce, où les baigneurs et les baigneuses prennent un bain de soleil vivifiant, au milieu des enfants et des promeneuses élégantes. Le canoë, la natation, le char à voile, le plongeon, tous les sports marins, sous la surveillance de sauveteurs, dont la vigilance et le courage sont réputés.

Au sortir du bain, l'apéritif à une des terrasses fameuses de la place Albert Ier ou de la place Marie-José, où se presse une foule joyeuse et bariolée : parasols, maillots et pyjamas.

Plus de quarante hôtels hébergent tout ce monde; mais des hôtels d'un genre un peu particulier. La devise du *Memlinc Hôtel* est « a home from home » et le *Links Hôtel* s'enorgueillit de compter plus de « fauteuils club » que de clients. C'est tout un programme; ces hôtels, isolés dans la verdure ou étalant leurs salons face à la mer, ont eu le même souci; confort et discrétion. Que chacun se sente chez soi; d'où qu'il vienne, quel que soit son pays, il ne s'apercevra



La place Albert.

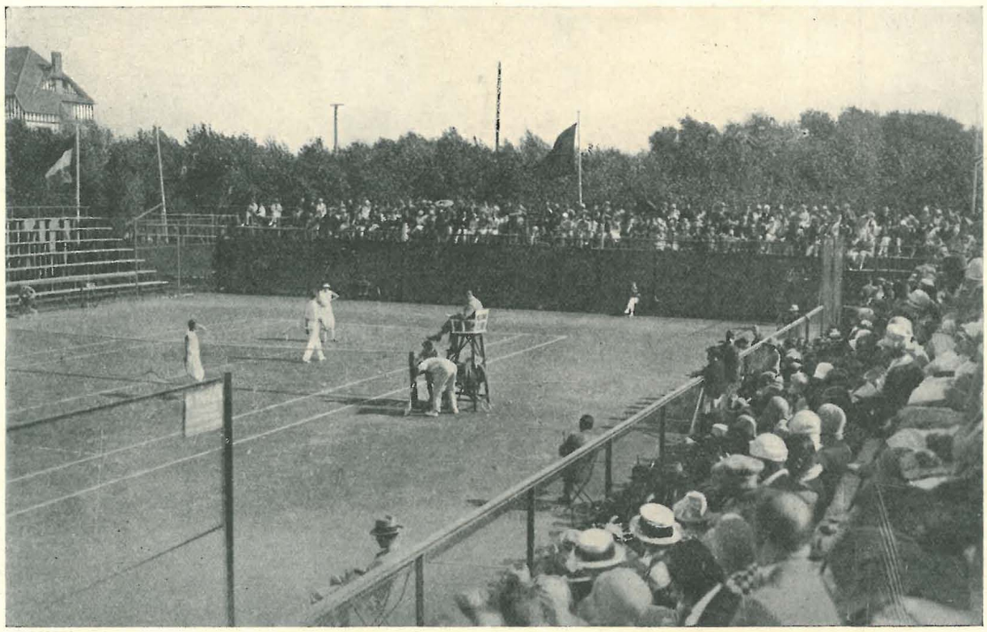

Championnat de tennis.

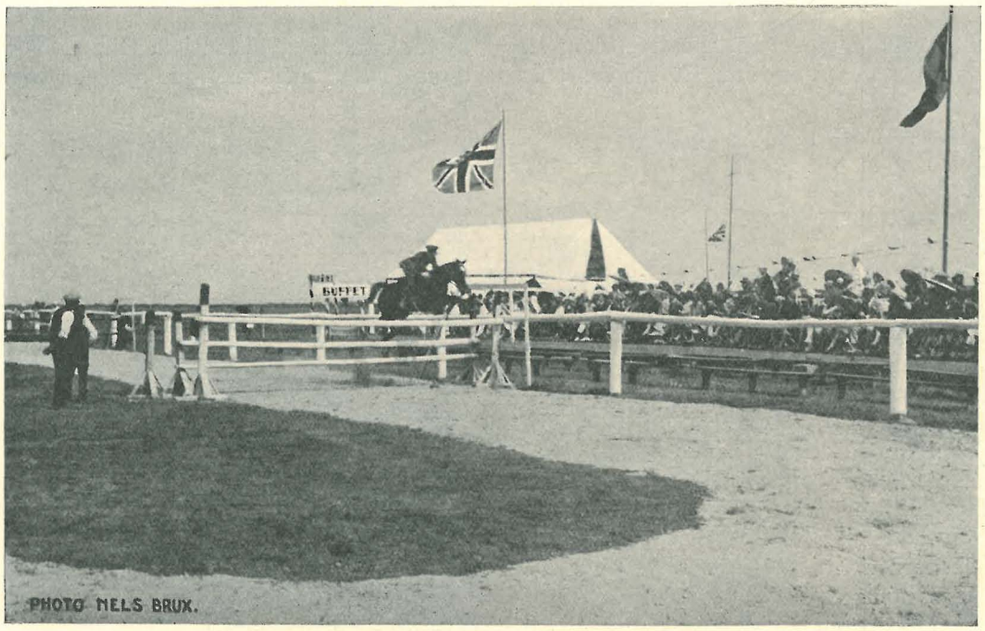

Le concours hippique.

pas de l'absence. Un service prévenant, un visage accueillant, un personnel qui sait s'effacer et être présent; ni palace, ni pension de famille; ni contrainte, ni laisser-aller. Et tous ces hôtels sont neufs; le plus vieux a vingt ans, et honteux, il s'est rajeuni. Un seul palace : l'*Hôtel du Nouveau Golf*, qui se construit face aux *New Links*, qu'il domine de ses terrasses et qui abritera dans ses jardins une piscine d'eau de mer et un solarium de la dernière élégance.

Et que dire des ressources que le Zoute offre aux promeneurs : des routes magnifiquement entretenues permettent des circuits variés aux fervents de l'auto; à quarante kilomètres les champs de bataille et la France, en passant par toute la côte belge, Zeebrugge, Ostende, La Panne; à deux kilomètres, la Hollande pittoresque aux costumes charmants; à vingt kilomètres, Middelbourg et Walcheren, petites îles oubliées aux bouches de l'Escaut, où les traditions survivent et s'offrent, curieuses, aux yeux ravis des visiteurs. Et pour les promeneurs, le charme infini des sentiers qui serpentent entre les cottages; les arrêts aux « Siskas », où se savourent les gaufres du pays; les excursions vers le Zwyn, le port ensablé de Bruges aux petites fleurs bleues; les flâneries dans les sapinières ou les dunes, sur l'antique digue du comte Jean, aux quintuples rangs de canadas!

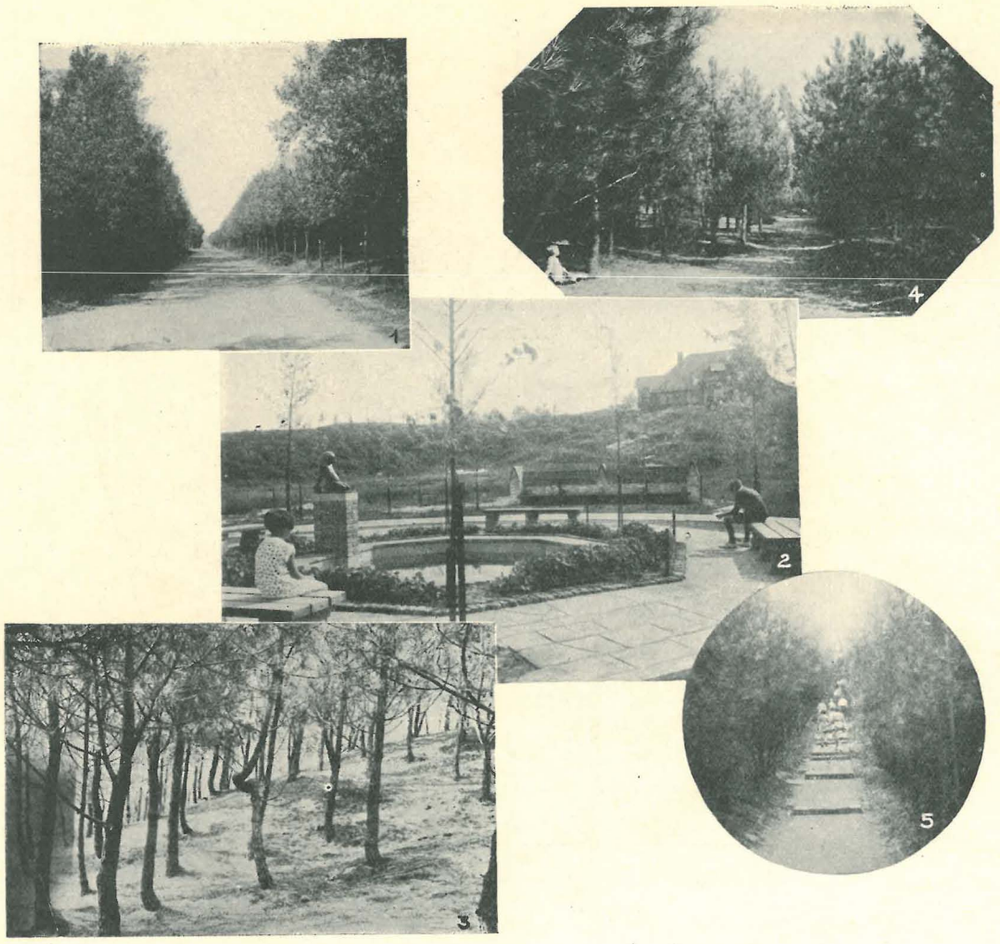

Les bois.

Et tout au bout du Zoute, le thé au champ d'aviation : champ unique bordé de bois, de digues et de prairies, où le touriste aérien se dépose en plein centre, et est accueilli par un paysage riant et sûr. Service de week-end ou de voyage; gros avion de transport, minuscule avion de tourisme; animation charmante et moderne. L'école d'aviation initie les profanes aux joies premières du vol.

* * *

Le Zoute est le paradis du sport et de l'élégance; ce sont eux qui dictent les décisions des dirigeants, qui ordonnent les fêtes, qui commandent la



Le cloître de la chapelle du Zoute.

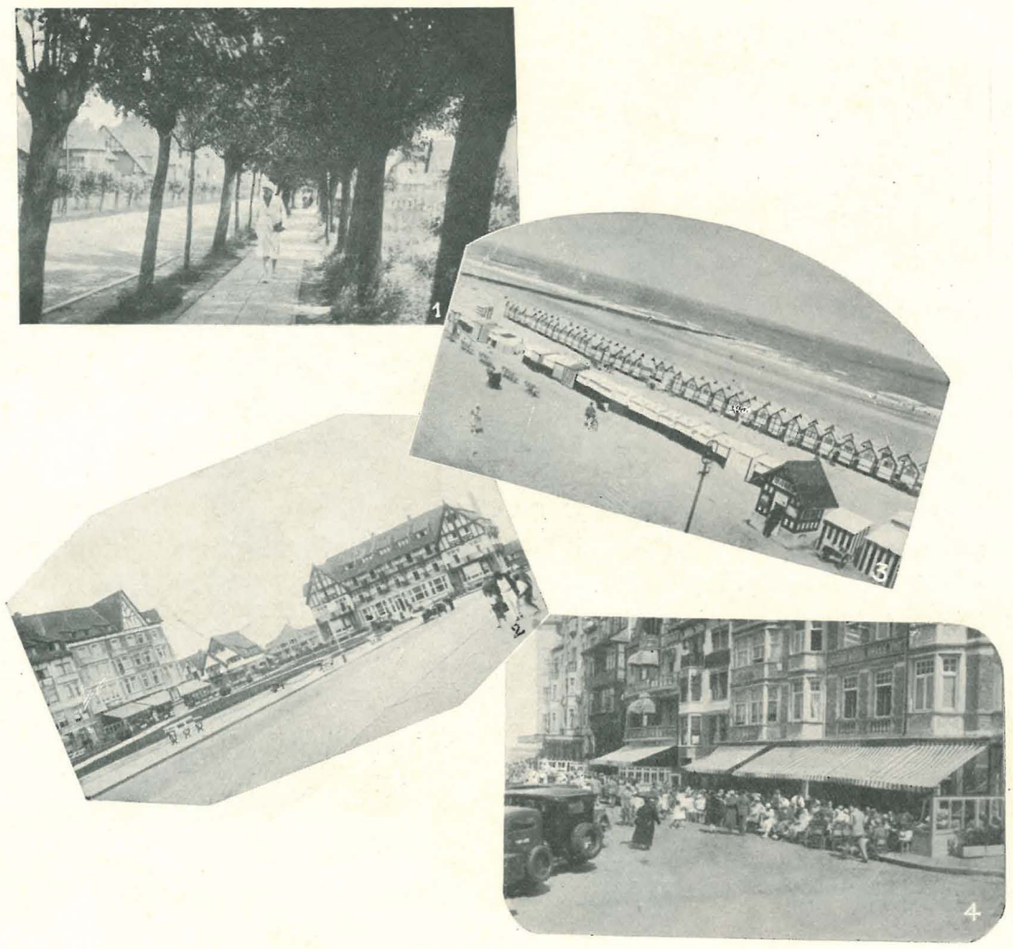

Vues générales.

voirie. Tapis dans la verdure et les fleurs, ils ont marqué de leurs empreintes tout ce qui se bâtit et tout ce qui vit; aussi, Le Zoute, tout à l'extrémité de la côte belge, fait-il un peu figure d'aristocrate à ceux qui n'ont pas, en y séjournant, pu apprécier toutes les ressources de son charme intime.

Eau minérale du Zoute. — Le Zoute possède une eau minérale qui peut être comparée avec les meilleures eaux minérales du pays. Elle est du type bicarbonaté.

Grâce à leur haute teneur en bicarbonate de soude et en chlorure de sodium, les eaux du Zoute peuvent prendre place parmi les eaux de table alcalines.

L'eau minérale du Zoute est tonique, digestive, très pure et a un léger goût alcalin. Elle sert également d'eau de cure et est prescrite par de nombreux médecins. Une buvette confortable est installée à l'usage du public, à proximité des nouveaux golf-links.

Climat. — Le climat du Zoute est particulièrement agréable; la proximité de la mer et l'embouchure de l'Escaut influencent la chaleur en été et le froid en hiver et les observations météorologiques ont prouvé que dans cette partie du pays il y a moins de pluie et de gelée que partout ailleurs en Belgique.

Cette constatation est prouvée par les plus vieilles cartes météorologiques connues dans notre pays.

Ces avantages sont appréciés par de nombreux Anglais qui passent tout l'hiver au Zoute.

Comme d'autre part ils peuvent y pratiquer leur jeu favori, Le Zoute est une des rares stations continentales situées à la mer du Nord et qui puisse s'enorgueillir d'avoir des visiteurs hiver comme été.

D'autre part, comme les dirigeants du Zoute ont fait d'énormes plantations et qu'ils persévèrent dans cette voie, le mélange d'air marin avec l'air des sapinières produit une atmosphère extrêmement salubre et qui est recommandée par de nombreux médecins.

Les villas du Zoute. — Le plan d'ensemble du Zoute a été conçu, tout comme celui de Duinbergen, par M. Stubben,



La place Marie-José.

architecte du roi Léopold II. Sauf à front de mer, où elles constituent une barrière contre les vents, et dans l'avenue du Littoral, où sont concentrées les maisons de commerce, les constructions accolées sont interdites au Zoute. Les villas sont toutes isolées et entourées de jardins.

Tous les plans doivent être soumis, pour approbation, à la Compagnie Immobilière Le Zoute, et les constructions sont soumises à certaines restrictions de hauteur et de style, qui ont permis de réaliser un des plus jolis ensembles qui puissent se trouver.

L'influence de la clientèle anglaise s'est également fait sentir et il faudrait aller aux environs de Londres, dans les quartiers où se construisent les « residences » de la haute bourgeoisie londonnienne, pour trouver un paysage semblable à celui que présente Le Zoute.



La mer. — Les bains.

Afin de stimuler chez les particuliers l'amour de la verdure, qui a poussé les dirigeants du Zoute à faire d'énormes plantations, un concours de jardins fleuris est organisé chaque année sous les auspices de la Société royale d'Agriculture et de Botanique de Gand. Des merveilles d'ingéniosité et de goût ont été réalisées par les habitants, pour qui la détention du trophée du concours de jardins fleuris est devenue l'objet d'une émulation extraordinaire.

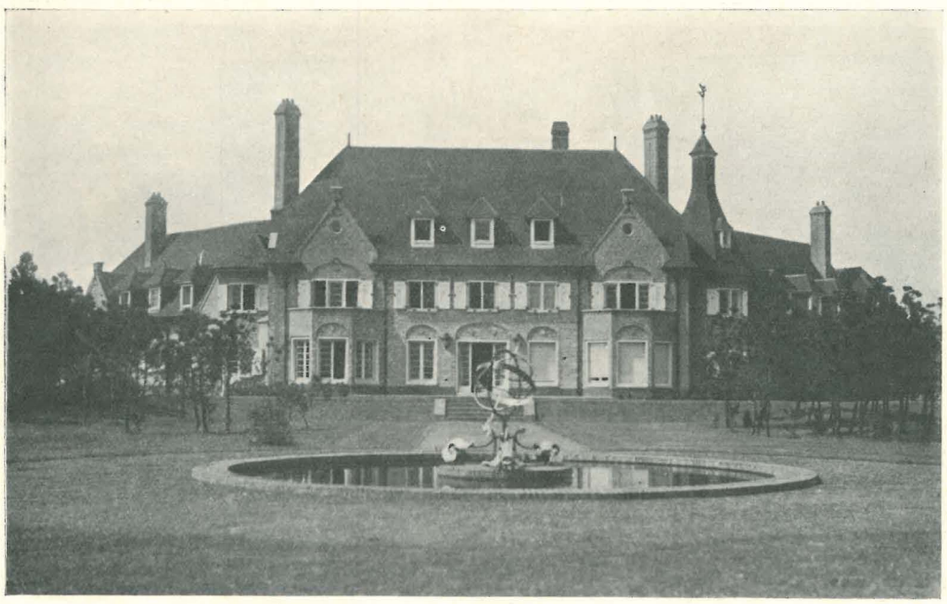

Villa « Maeger Schorre ».

Voies de communications. — Quoique situé tout à l'extrémité de la côte belge, Le Zoute est pourvu de voies de communications extrêmement commodes. Des trains directs le relient à Bruxelles et aux grands centres européens. D'autre part, des tramways-express l'unissent à Ostende et à la ligne Ostende-Douvres-Londres, ainsi que Zeebrugge-Harwich. Des tramways électriques commodes et rapides unissent Knocke à Breskens et par Flessingue permettent à la clientèle hollandaise, scandinave et allemande, de rejoindre Le Zoute avec une économie de temps considérable.

Le tram vicinal qui unissait Le Zoute à Bruges vient d'être électrifié et a fait ainsi du Zoute un véritable faubourg maritime de Bruges.

Enfin, le champ d'aviation, inauguré en 1929, égale déjà en importance celui d'Ostende, et permet des liaisons rapides avec Londres, Anvers, Cologne et Amsterdam.

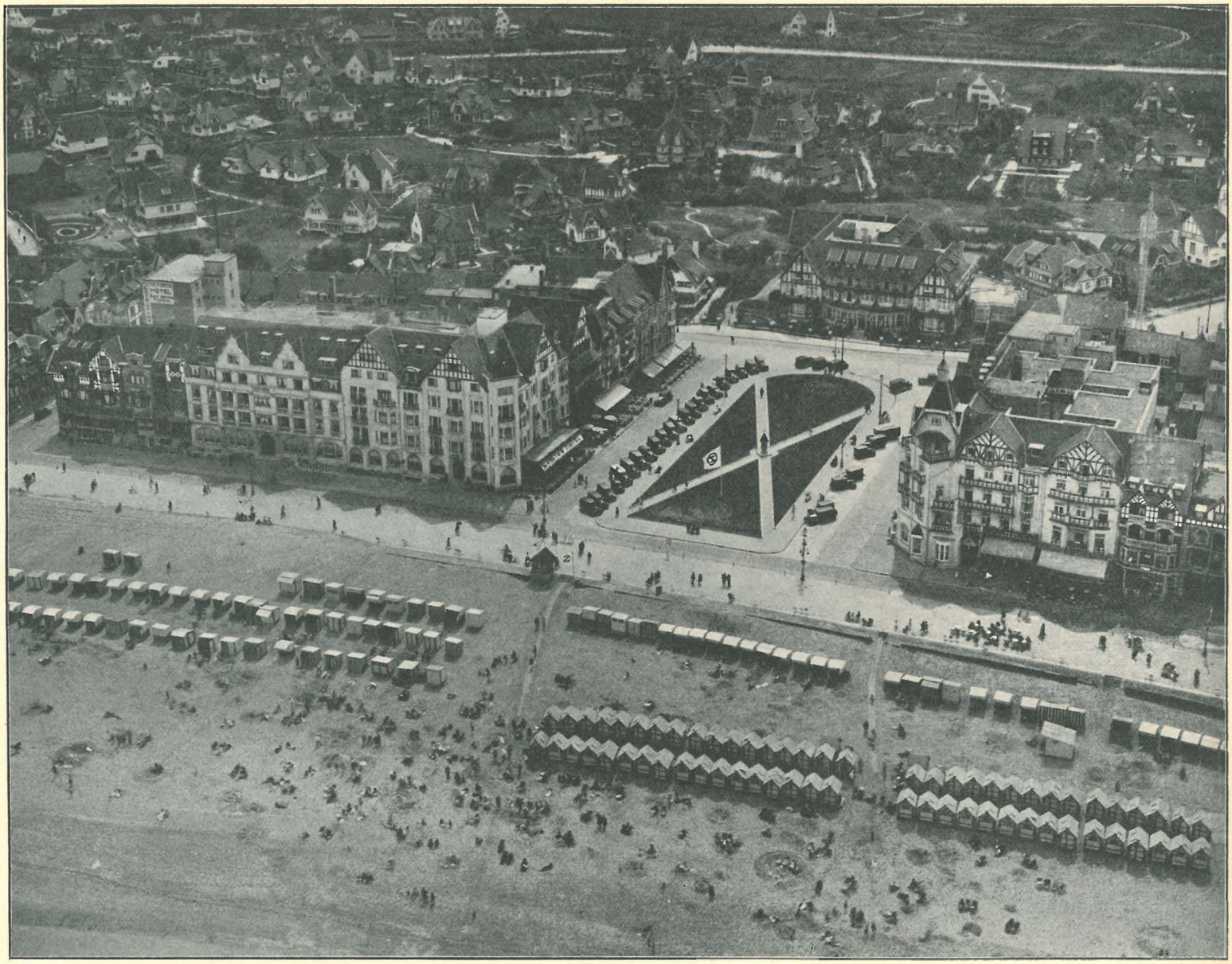

Photographie aérienne du Zoute. *(Photo Nygh et V. Ditmar's, Rotterdam.)*

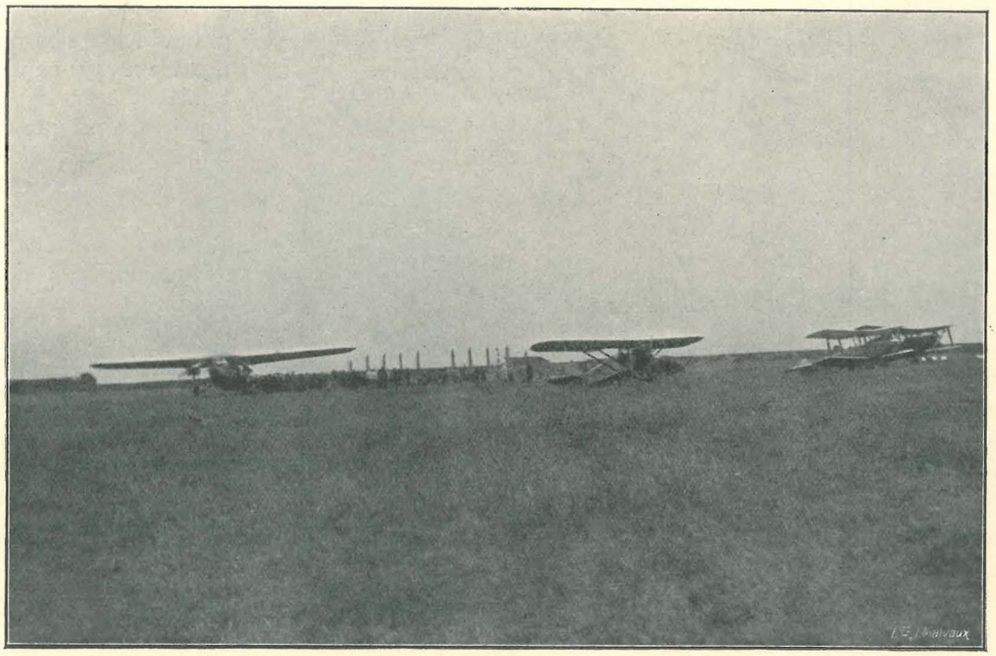

Inauguration officielle du champ d'aviation. *(Photo D'Hont, Knocke.)*

TABLE DES FIRMES ET SOCIÉTÉS

mentionnées dans le présent ouvrage

		PAGES
Les grands hôtels européens		16
Hôtel « Providence et Régina »	Ostende..	19
Banque Générale de la Flandre occidentale	Id.	19
John P. Best et Cie. Agence et courtage maritime. Transports, etc.	Id.	20
Hôtel-Restaurant d' « Italie »	Id.	20
« A la Renommée, » restaurant	Id.	26
Hôtel-Restaurant « Patria »	Id.	26
« Locarno. » Dégustation	Id.	26
Société Vinicole de la Côte d'Or	Id.	26
Vins fins de Labeaume et Cie		28
Hôtel « Les Dauphins »	Id.	28
Hôtel-Restaurant « Universel »	Id.	28
« The Alexandria, » Hôtel-Restaurant	Id.	28
Maison Coppyn-Vandeperre. Fourrures	Id.	31
Banque d'Ostende et du Littoral	Id.	31
« Hôtel de la Bourse »	Id.	32
The British Travel Bureau	Id.	32
« Savoy-Hôtel »	Id.	32
G. Périer et Cie. Courtage maritime	Id.	32
« Boulevard et Nouvel Hôtel »	Id.	34
« Bruxelles et New Claridge Hôtel »	Id.	34
« Helvetia ». Hôtel-Restaurant	Id.	36
Storck-Hertoge. Chaussures	Id.	36
Société anonyme John Cockerill. General Steam Navigation Co. Ltd.		36
Hôtels « Splendid », « de la Plage », « Majestic », « Kursaal et Beau Site ».	Ostende..	47
Crédit Anversois. Banque, bourse, change	Id.	65
Établissements Jean Malvaux. Photo et chromogravure	Bruxelles.	96
Kursaal d'Ostende		118
Le « Royal Palace Hôtel ». Hôtels « Continental », « Océan », « Littoral »	Ostende..	120
« Hôtel de la Couronne »	Id.	137
« Royal Astor Hôtel »	Id.	137
The Belgian Incubator Co. Ltd. Couveuses, éleveuses, etc. (Contredam)	Id.	137
« Grand Hôtel Wellington »	Id.	138
Agence maritime Freyman et Van Loo	Id.	138
« Hôtel Imperial »	Id.	140
« Hôtel du Lido »	Ostende..	142
« Au Tissage ». Grand magasin de blanc	Id.	142
Poissonnerie-Restaurant « Ostrea »	Id.	142
Brasserie du Marly	Bruxelles.	144
Société française de Banque et de Dépôts	Ostende..	145
Marcel Germonpré-Decoster. Bières St-Michel, Marly et Dortmunder « Union Bier »	Id.	145
Clément Klompers. Cintra-Wine Ostende. Champagne Charles Heidsieck. Porto-Sherry Sandeman	Id.	146
Société belge Pirelli. Pavements en caoutchouc, etc.	Bruxelles.	148
Champagne Pommery et Greno. R. Couteau	Id.	150
Hôtel-Restaurant « Cloche d'Or »	Ostende..	150
« Excelsia-Palace ». Hôtel-Restaurant	Id.	150
Dens et Cie. Armateurs. Courtiers maritimes	Id.	151
Grandes Brasseries Réunies « Aigle-Belgica ». S. A. F. C. O.	Id.	152
Eugène De Vreese. Matériaux de construction. Carreaux en ciment	Id.	152
Les Paquebots de l'État belge		154
Ostende Stores et Ropeworks, S. A. Corderies et câbleries maritimes	Ostende..	156
Grand Parc aux Huîtres et Homards. M. Janssens	Id.	158
Valcke frères, S. A. Moteurs marins Diesel-Deutz	Id.	160
Société coopérative Ostendia. Conserves de poissons	Id.	162
Brunet et Cie. Conserves de poissons en gros	Id.	162
Le Froid artificiel, S. A. Usines et Entrepôts frigorifiques	Id.	164
Eugène Rau. Saurisserie	Id.	164
Industrielle des Pêcheries, S. A. Machines à vapeur. Moteurs, Chaudières	Id.	164
La Marée-De Zeevisch. Société coopérative. Vente de poisson frais, salé, fumé, en conserves	Id.	166
Pescator, S. A. Farine et huile de poisson. Huile de foie de morue	Id.	169

		PAGES
Pêcheries nationales belges	Ostende..	169
R. et H. Aspeslagh et A. De Ceuninck. Armateurs-Ecoreurs	Id.	170
Henri Van Graefschepe. Poissons frais en gros	Id.	170
Auguste Pède. Poissons frais en gros	Id.	172
Jules Baels. Armateur-Ecoreur	Id.	172
Camille Willems. Poissons en gros	Id.	180
L. Nierinck et Edg. Brunet. Poissons. Commission. Ecorage	Id.	180
Kesteloot, Gesquière et Hubert. Poissons de mer. Gros. Détail	Id.	182
Les Frigorifères du Littoral. Salles frigorifiques. Salles de congélation, de réfrigération, etc.	Id.	182
S.A.C.P.A. (Société anonyme pour la Conservation des Produits alimentaires)	Id.	183
Le Froid artificiel. Société anonyme pour la conservation du poisson	Id.	184
Neptune (Soc. anon.). Exportation de marée en gros	Id.	184
Béliard, Crighton et Cie. Ateliers de réparations maritimes	Id.	204
Union Chimique belge. Fours à coke. Ammoniaque synthétique	Id.	206
Decloedt et fils (Soc. an.) Dragages, etc..	Id.	208-209
Ancienne maison Henri De Weert et fils. (Soc. anon.). Importation de bois du Nord et d'Amérique	Id.	210
F. Leys et A. Draeck. Scieries et entreposages de bois. Courtiers de navires. Agents en douane	Id.	212
Société anonyme des Ateliers B. Lebrun. Machines frigorifiques	Nimy.	214
Antony. Photographe	Ostende..	216
Agence Continentale et Anglaise (S. A.). Transports internationaux. Dédouanements. Tourisme	Id.	216
Ostendia (Soc. coop.). Conserves, sardines, sprats, etc.	Id.	218
J.-O. Olsen et fils. Courtiers maritimes. Affrètements. Commissions. Expéditions	Id.	218
William Neuts et Cie. Lloyd's agents	Id.	218
Opex (Soc. anon.). Ostende-Phare et Extensions	Id.	222
Francis Fradin. Fourrures. Pelleteries...	Id.	225
Fernand Rayée. Matériaux de construction	Id.	225
En-Tout-Cas Co. (Syston) Ltd. Courts de tennis. Jeux de croquet. Golf Links. Jardins de châteaux, etc. Albert Lanoye, entrepreneur	Id.	226
« Hôtel des Ardennes »	Id.	227
Garage Van Cayseele	Id.	227
P. et P. Muylle. Dentelles véritables...	Bruges...	228
Brasserie-Malterie Feys frères	Ostende..	228
Minerva Motors	Anvers...	230
Bergougnan belge. Pneus, etc.	Evergem-Rabot.	231
Grand Garage. Ostende-Automobile	Ostende..	232
Automobilia. Garage. Stock de pièces de rechange	Bruges...	232
Dierycx-Krelly fils. Comestibles. Charcuteries. Fromages	Ostende..	233
Établissements F. Hoflack. Agence motos Saroléa. Bicyclettes Salvator...	Id.	235
A. De Lodder. Ameublement. Décoration	Id.	236
Garage « Auto-Réparation ». R. Beckman et Cie	Id.	236
Agence Immobilière. M. Levy. Vente et location d'immeubles, appartements, etc.	Id.	236
De Meester. Radio-Phono	Id.	236
Maison César Schuermans. Cigares, cigarettes	Id.	237
Camille Wybo. Auto-garage du Littoral.	Id.	238
« Hôtel Léopold II »	Id.	239
Pension Rose-Mary	Id.	239
« Hôtel Dagmar »	Id.	240
Hôtel-Restaurant « Chatham »	Id.	240
Établissements J. Van Slembrouck. Radio	Id.	241
Oscar Alleyn et fils. Éclairage. Force motrice par l'électricité. Radio	Id.	242
Friture « Au Belgica »	Id.	242
Hôtel-Pension « Leune »	Id.	242
Maison Ed. David. Ameublements. Tapisseries en tous genres	Id.	244
« New Beach Hôtel »	Id.	244
J. Daiche et Cie. Fabrique de coutellerie et d'orfèvrerie de table	Bruxelles.	244
H. Wybo. Les Produits Lava	Ostende..	246
Jos. Rayée. Entreprise générale de Travaux publics et privés	Id.	246
« The Sun Hôtel »	Id.	246
« Windsor Castle Hôtel »	Id.	247
Hôtel de Dinant	Blankenberghe.	248
Villa-Pension Jolimont	La Panne.	248
L'Hydro. Institut Hélio-Marin	Ostende..	252
Hôtel-Taverne. « Tanganyka »	Id.	252
Grand Hôtel « Métropole ». Hôtel-Restaurant	Id.	252
« Hôtel du Kursaal »	Id.	253
« Grand Hôtel Bellevue ». Hôtel-Restaurant	Westende-Bains.	258
« Savoy Hôtel ». Hôtel-Restaurant	Id.	258
« Westend' Hôtel ». Hôtel-Restaurant	Id.	260
Hôtel-Pension « Massaux ». Hôtel-Restaurant	Id.	260
Syndicat d'Initiative de Westende	Id.	262

		PAGES
Léon Nachez. Fabrique de quincaillerie	Nieuport.	267
The Navigation & Stevedoring Co. Importation et exportation. Courtier maritime, affrètement, assurances, etc.	Id.	267
Niverta. Fabrique de quincaillerie	Id.	267
Nieuwpoortsche Vereeniging voor Handel en Havenbedrijf (N. V.) (Association nieuportoise pour le Commerce)	Id.	267
Georges Jacquet. Entreprises générales de construction	Nieuport-Bains.	267
Henri Carbonez. Sardinerie. Exportation	Nieuport.	268
P. De Vrij-Bruneel. Fabrique de meubles	Id.	268
The Standard Shipping Co. Regular service Nieuport-London	Id.	268
J. Huyghebaert. Scierie. Bois du Nord	Id.	268
Handel en Scheepvaart (Soc. anon.). Affrètements. Cokes. Charbons. Pavés. Macadam. Briques. Ciments	Id.	270
Briqueteries mécaniques de Nieuport et Extensions. Briques mécaniques de luxe. Briques-éponge. Dalles, etc.	Id.	270
G. De Maesschalsck et Cie. Béton armé.	Id.	272
Ferronnerie du Littoral (Soc. anon.). Fabrication spéciale de serrures de bâtiments et de meubles	Nieuport.	272
Maurice Prové. Treillage mécanique des Flandres	Id.	272*a*
Société Mobilière et Immobilière du Littoral « Simili ». Lotissement de terrains	Id.	272*b*-272*c*
Comité officiel de Publicité de La Panne.	La Panne.	275
Association régionale des Hôteliers à La Panne		276
« Palace Hôtel » de Zeebrugge. Lieu de repos idéal. Chasse et pêche gratuites pour les clients de l'hôtel	Zeebrugge.	278
Hôtels et pensions à Heyst-sur-Mer	Heyst-sur-Mer-Duinbergen.	288
« Saint-George's Palace »	Le Zoute-sur-Mer.	294
« Memling Hôtel »	Id.	294
« The Links Hôtel »	Id.	294
« A la ville de Londres ». Fourrures, manteaux, robes, modes.	Ostende.	3e page couverture
Grands Magasins « A l'Ancre ». Costumes de bain, bonnets de bain, essuie-mains, sandales, sorties de bain	Id.	4e page couverture

TABLE DES MATIÈRES

PAGES

1. **Avant-propos de M. Georges Marquet,** président de la Fédération nationale de l'Hôtellerie belge, député de l'arrondissement Furnes-Dixmude-Ostende 9

OSTENDE

2. **Avant-propos de M. Vroome,** échevin des finances de la ville d'Ostende, député de l'arrondissement Furnes-Dixmude-Ostende 13

3. **L'histoire d'Ostende,** par C. LOONTIENS, bibliothécaire de la ville d'Ostende :

I. Des origines à 1830..... 17
II. Une ère de prospérité (1830 à 1914)..... 37
III. L'occupation allemande d'Ostende et du littoral..... 93

4. **Ostende, centre d'art :**

I. Les peintres ostendais de l'époque actuelle, par HENRY DE BORMES 97
II. La musique à Ostende, par C. LOONTIENS. 105
III. Les arts à Ostende, par HENRY VANDEPUTTE 115

5. **Le folklore ostendais,** par C. LOONTIENS..... 121

La ville aux deux visages, par CLAUDE BERNIÈRES 139

Le Rotary à Ostende, par ALBERT BOUCHERY... 147

6. **Ostende, centre industriel et commercial :**

I. Coup d'œil sur l'activité industrielle et commerciale d'Ostende, par AUGUSTE BORGERS, président de la chambre de commerce d'Ostende..... 153
II. Ostende, centre de l'industrie nationale de la pêche belge, par JOHN BAUWENS, président de l'Union professionnelle des Armateurs belges de la pêche maritime et de la section de la pêche de la chambre de commerce d'Ostende..... 161
III. Abrégé de l'histoire de la pêche en Belgique, par L. VERBRUGGHE, administrateur-directeur de l'Armement ostendais, administrateur-directeur de La Marée-De Zeevisch 173
IV. La pêche maritime et la minque d'Ostende, par G. VELTHOF, directeur de la Minque. 181
V. L' « Ibis », œuvre d'adoption des enfants de pêcheurs et marins d'Ostende, par G. GOOR, administrateur-secrétaire de l'Œuvre royale..... 185

PAGES

VI. L'abbé Pype et son œuvre : l'École de Saint-André, par l'abbé JUVENS, aumônier de la marine..... 190
VII. La vulgarisation de la consommation du poisson, par L. VERBRUGGHE, administrateur-directeur de l'Armement ostendais et de la Société La Marée-De Zeevisch 193
VIII. Le port d'Ostende. Historique, description, outillage, industrie, commerce, statistiques, par P. VAN GLABBEKE, capitaine du port d'Ostende..... 201
IX. Le futur quartier du phare, par PIERRE VENAERT, ingénieur..... 223

7. **Ostende, centre de sports :**

I. Aperçu d'ensemble, par JEAN DE NECKERE..... 225
II. Les sports automobiles. Auto-moto..... 233
III. Les régates internationales d'Ostende, par LOUIS DEPIÈRE, secrétaire général du Royal Yacht Club d'Ostende..... 243

8. **Ostende, centre de cure :**

I. Ostende-hydropole thermale, par le Docteur ÉDOUARD MOREAUX, bourgmestre d'Ostende 249
II. La cure marine, par le Dr ÉD. DELCROIX, chef du service d'orthopédie de l'Institut hélio-marin d'Ostende..... 251

9. **Quelques mots sur Ostende-Extension :**

I. Mariakerke-Bains, centre de cure marine.. 253
II. La petite église des dunes, par A. ELLEBOUDT, échevin de la ville d'Ostende.... 255

WESTENDE-BAINS

Un peu d'histoire. — La plage. — Programme et plan général de la plage de Westende. — Le syndicat d'initiative de Westende-Plage..... 259

NIEUPORT

I. Le port. — Historique. — Description d'ensemble. Possibilités d'industrialisation. — L'agrandissement du port..... 265

PAGES

II. Nieuport-Bains (Oostduinkerke). La Société Mobilière et Immobilière du Littoral (S.I.M.I.L.I.).. 272*b*

LA PANNE

Notice historique. — Joseph Dorp. — La Panne-Bain de mer. — Le roi Léopold Ier à La Panne. — Les fêtes de 1930. — La Panne aujourd'hui..... 273

LES PORTS DE BRUGES ET DE ZEEBRUGGE

Les installations maritimes de Bruges-Zeebrugge. — Les ports de Bruges et de Zeebrugge. — Le canal maritime Bruges-Zeebrugge. — La plage de Zeebrugge 277

PAGES

HEYST-SUR-MER ET DUINBERGEN

Chronique. — Communications. — Bains de mer. — Distractions et agréments. — Culture. — Hygiène publique. — Hôtels. — Pensions, etc..... 285

BLANKENBERGHE

Un peu d'histoire et de légende. — La plage. — Fêtes et attractions. — Les sports, par HENRY LEBACQ 289

KNOCKE — LE ZOUTE — ALBERT-PLAGE

La plage. — La campagne. — Le bois. — Le soleil. Les promenades. — Les dunes..... 292*b*

ERRATA

Page 31. La maison *Coppijn-Vandeperre* (Fourrures, Manteaux et Pelleterie) a été transférée de la rue Christine, 89, à la rue Archiduchesse, 1 (coin de la rue des Sœurs-Blanches).

» 32. L'*Hôtel de la Bourse*, local de l'Amicale des Officiers de la Campagne 1914-1918, rue de l'Église, 12, est exploité par M. Ausquer.

» 71, 2e colonne, ligne 32, *lire :* De Cuyper publia en 1901, un livre...

» 103. Sous le portrait peint par Léon Spillaert, *lire :* Portrait de M. C..., *au lieu de :* Portrait de M. V...

» 131, ligne 54, *lire :* 1767, *au lieu de :* 1768. Supprimer les lignes 59, 60 et 61 à partir des mots : « on sait que le calendrier Julien », etc.

» 151. La présidence du *Rotary-Club* d'Ostende a été exercée, après M. Eugène De Vreese, par M. Templer, consul britannique à Ostende, et par le général Moulin, qui est actuellement en fonctions.

Page 154. Le service *Ostende-Douvres* est assuré par les paquebots de l'Etat belge : *Princesse Marie-José, Pieter De Coninck, Princesse Elisabeth, Stad Antwerpen, Ville de Liége, Prince Charles, Prince Léopold, Prinses Joséphine-Charlotte* et *Prinses Astrid.* Ces quatre derniers sont des paquebots à turbines de 3,083 tonnes, 16,000 C.V., chauffés au mazout.

» 166. *Les Pêcheries nationales belges* ont leur siège, quai Brandaris, 3, à Ostende.

» 170. La firme *Henri Van Graefschepe* (Poissons frais en gros) a été fondée en 1891 et non en 1895.

» 178, ligne 19, *lire :* leur nombre passa de 4 en 1923 à 86 en 1929.

» 234. L'Auto Moto Club d'Ostende et du Littoral (A.M.C.O.L.) a pris actuellement comme dénomination : Section d'Ostende et du Littoral du Royal Automobile Club de Belgique

Imprimerie de l'Office de Publicité
Rue Marcq, 16, Bruxelles



Les plus grands Magasins
de Nouveautés
pour Dames

A LA VILLE DE LONDRES

24, rue de la Chapelle
OSTENDE

Fourrures

Manteaux

Robes

Modes

LAINAGES SOIERIES VELOURS

Vous présentent toutes leurs nouveautés spéciales dans des locaux

NOUVEAUX ET SPACIEUX

GRANDS MAGASINS
A L'ANCRE

PLACE D'ARMES

OSTENDE

